This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE CATHOLIQUE

d'Histoire, d'Archéologie et Littérature

DE NORMANDIE

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

35e ANNÉE

ÉVREUX
IMPRIMERIE DE L'EURE
1926

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE d'Histoire, d'Archéologie et Littérature DE NORMANDIE

35e ANNÉE — 1re LIVRAISON

JANVIER 1926

Le Couronnement des lauréats de notre Concours littéraire de 1925, 5. — En auto-car de Lyon à Rome par les Alpes, la Toscane et l'Ombrie, 19. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 35. — René Herval : La Normandie et les Origines de la littérature française, 36. — André-Paul Leroux : L'Hôtel-Dieu de Fécamp au XVIIIe siècle, 39. — J. Lenfant et Ernest d'Hauterive : En marge des livres nouveaux, 48. — Bibliographie normande, 58.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
HENRI DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros-Horloge

1926

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

Le Calendrier spirituel d'Evreux, par M. l'abbé DELAMARE, curé d'Incarville (*Suite*).

Tillières-sur-Avre, par M. A. MOUTON (*Suite*).

Documents inédits sur l'Hospice de Fécamp, par M. Paul-André LEROUX (*Suite*).

Un Fédéraliste Normand victime du Tribunal Révolutionnaire, Dom Mauger (Etienne) bénédictin de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, par M. l'abbé QUEUDEVILLE.

Le Prieuré de Maupas, par M. Alfred RUAULT.

Au diocèse d'Evreux (1791-1792), par M. le chanoine UZUREAU [Saint-Pierre de Bailleul, Saint-Michel-de-Sommaire, etc].

Sur la signification de la Tapisserie de Bayeux, par Mme Jeanne ABRAHAM.

Une famille d'Argentan : Les Lautour (1600-1915). *Correspondance et Souvenirs*, par M. DUBOURG.

Un paysagiste peu connu du public : Gabriel Le Bourguignon du Perré, par M. le comte Le BOURGUIGNON du PERRÉ.

Digitized by Google

DC611
N841R4
v.35

LE COURONNEMENT DES LAURÉATS

de notre Concours littéraire de 1925

Après Rouen, métropole de la Normandie, Caen siège de l'Académie de la Province, devait avoir, naturellement, la visite de la *Revue Catholique* pour le couronnement des lauréats de son concours littéraire. Le merveilleux hôtel d'Escoville, devenu en partie la Chambre de Commerce, servit de lieu de réunion, grâce à l'amabilité de son Président et à celle de M. René Devaux, secrétaire général de la IVe région Economique. De très confortables fauteuils, tant pour le bureau que pour les assistants, complétèrent le bien-être de cet heureux choix.

M. Paul de Longuemare, conseiller général du Calvados, chevalier de la Légion d'honneur, avait bien voulu remplacer M. Pierre de Nolhac, empêché juste à la dernière heure. Près de lui se tenaient M. Auvray, le Révérendissime Abbé de Mondaye, M. Prentout, professeur de la Faculté, M. le chanoine Trèche, directeur de la *Croix du Calvados* et des Œuvres diocésaines, R.-N. Sauvage, archiviste du département. Dans la salle on remarquait spécialement M. Dumaine, président de l'Académie; M. le chanoine de Saint-Pol, curé de Saint-Julien; Mme de Longuemare, M. l'abbé Bourrienne, M. l'abbé Simon, M. René Devaux, M. Etienne Deville, le Directeur du *Moniteur du Calvados*, M. Dubourg, M. Lesage, Mlle Vauquelin, etc...

La séance s'ouvrit à 14 h. 30 par la lecture de la lettre d'excuses de M. Pierre de Nolhac de l'Académie française adressée au secrétaire du concours.

Paris, 31 octobre 1925.

« Cher Monsieur d'Hartoy,

« Je m'associe pleinement aux conclusions que vous me communiquez et qui prouvent avec quelle conscience et quelle sage méthode de travail a procédé le jury de la *Revue Catholique de Normandie*.

« J'aimerais répondre à l'aimable invitation du 10 novembre :

Digitized by Google

mais je ne pouvais sans fatigue faire un aller et retour le même jour, et la multiplicité de mes travaux en ce début de novembre ne me permet pas une absence de deux jours.

« Il faut que je renonce au plaisir que vous voulez bien m'offrir et que vous soyez mon interprète auprès des membres du Comité, en leur exprimant mes souhaits et aussi mes félicitations pour leur belle activité décentralisatrice et savante.

« Croyez-moi, cher Monsieur d'Hartoy,

« Votre bien dévoué.

« Pierre DE NOLHAC. »

Après cette lecture M. de Longuemare exprime ses très vifs regrets de cette absence, partagés par toute l'assistance, d'autant plus que M. l'abbé Bourrienne avait, en son honneur, composé le sonnet acrostiche suivant :

A MONSIEUR PIERRE DE NOLHAC

Poète au verbe exquis, écrivain sans orgueil,
Illustre historien des gloires de Versailles
Embelli par vos soins, et, grâce à vos trouvailles,
Redevenu, — quand ce n'était plus qu'un cercueil

Recouvert des vieux ors, sa parure de deuil, —
Et le riant palais où, sortis des mitrailles,
Déambulaient, hautains, les gagneurs de batailles,
Et le vaste musée au merveilleux coup d'œil.

Nul artiste, avant vous, n'aima plus la lumière.
Odieuse au talent qu'aveugle la matière :
Le Vrai seul, vous l'avez incessamment cherché.

Honneur à vous! Jamais, contre lui, de péché :
Alors que, dans le faux, l'art si souvent se plonge,
C'est glorieux pour vous d'avoir fui le mensonge.

10 novembre 1925. V. B.

Des applaudissements soulignèrent cette lecture et M. le Président félicita l'aimable poète de son heureuse initiative, après quoi il prononça le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« La lecture de la lettre de l'éminent académicien qui devait présider cette réunion et y prendre la parole nous apporte à tous

Digitized by Google

une désillusion, désillusion d'autant plus vive que celui qui tient sa place, à l'improviste, est moins apte que tout autre à le remplacer, n'étant lui-même « rien, pas même académicien ».

« Cependant j'ai accepté d'occuper cette place parce que M. le chanoine Guéry, le vénéré directeur de la *Revue catholique de Normandie*, a fait appel aux liens qui m'attachent à cette Revue, liens déjà anciens puisqu'il y a trente-quatre ans je collaborais à sa fondation.

« Cette qualité d'ancêtre me donnant quelques droits à rappeler des choses passées; j'ai envie de vous redire brièvement, oh très brièvement, l'histoire de cette fondation.

« C'était après plusieurs réunions tenues à Caen en 1889; quelques personnalités telles que le duc Pasquier, M. Carel, etc., avaient eu l'idée de commémorer par ces réunions d'études le centenaire de la convocation des Etats généraux, et en constatant le chemin parcouru depuis cette date mémorable, de voir comment avaient été compris et résolus les désirs exprimés dans les fameux cahiers présentés aux Etats. Différents Congrès eurent lieu à cette occasion, notamment le Congrès de la *Société de Bibliographie*. C'est dans ce Congrès que fut lancée l'idée d'une Revue normande. On fit remarquer que malgré le nombre et la bonne volonté des nombreuses Sociétés savantes de Normandie, nombre de travaux intéressants ne pouvaient être publiés, les Sociétés réservant tout naturellement leurs publications à leurs membres. On cita notamment un certain nombre d'ecclésiastiques, c'étaient de modestes curés de petites paroisses rurales qui avaient utilisé les loisirs que leur laissait un ministère peu actif à fouiller les archives communales et celles des fabriques; c'étaient aussi des laïques érudits inconnus dont les travaux intéressants méritaient de voir la lumière... Bref l'idée de la Revue prit corps et pendant deux ans quelques hommes de bonne volonté s'efforcèrent de réaliser ce projet. Le titre à donner à la nouvelle Revue ne fut pas celui qui prêta à moins de discussions. Bien qu'il fut entendu que cette revue serait uniquement consacrée aux travaux d'érudition, histoire, archéologie, beaux-arts, problèmes sociaux et que sous nul prétexte aucune question confessionnelle n'y serait agitée, on s'arrêta au titre de *Revue catholique de Normandie*.

« On faisait observer que dans notre province les monuments

Digitized by Google

mais je ne pouvais sans fatigue faire un aller et retour le même jour, et la multiplicité de mes travaux en ce début de novembre ne me permet pas une absence de deux jours.

« Il faut que je renonce au plaisir que vous voulez bien m'offrir et que vous soyez mon interprète auprès des membres du Comité, en leur exprimant mes souhaits et aussi mes félicitations pour leur belle activité décentralisatrice et savante.

« Croyez-moi, cher Monsieur d'Hartoy,

« Votre bien dévoué,

« Pierre DE NOLHAC. »

Après cette lecture M. de Longuemare exprime ses très vifs regrets de cette absence, partagés par toute l'assistance, d'autant plus que M. l'abbé Bourrienne avait, en son honneur, composé le sonnet acrostiche suivant :

A MONSIEUR PIERRE DE NOLHAC

Poète au verbe exquis, écrivain sans orgueil,
Illustre historien des gloires de Versailles
Embelli par vos soins, et, grâce à vos trouvailles,
Redevenu, — quand ce n'était plus qu'un cercueil

Recouvert des vieux ors, sa parure de deuil, —
Et le riant palais où, sortis des mitrailles,
Déambulaient, hautains, les gagneurs de batailles,
Et le vaste musée au merveilleux coup d'œil.

Nul artiste, avant vous, n'aima plus la lumière,
Odieuse au talent qu'aveugle la matière :
Le Vrai seul, vous l'avez incessamment cherché.

Honneur à vous! Jamais, contre lui, de péché :
Alors que, dans le faux, l'art si souvent se plonge,
C'est glorieux pour vous d'avoir fui le mensonge.

10 novembre 1925. V. B.

Des applaudissements soulignèrent cette lecture et M. le Président félicita l'aimable poète de son heureuse initiative, après quoi il prononça le discours suivant :

« Mesdames, Messieurs,

« La lecture de la lettre de l'éminent académicien qui devait présider cette réunion et y prendre la parole nous apporte à tous

Digitized by Google

une désillusion, désillusion d'autant plus vive que celui qui tient sa place, à l'improviste, est moins apte que tout autre à le remplacer, n'étant lui-même « rien, pas même académicien ».

« Cependant j'ai accepté d'occuper cette place parce que M. le chanoine Guéry, le vénéré directeur de la *Revue catholique de Normandie*, a fait appel aux liens qui m'attachent à cette Revue, liens déjà anciens puisqu'il y a trente-quatre ans je collaborais à sa fondation.

« Cette qualité d'ancêtre me donnant quelques droits à rappeler des choses passées; j'ai envie de vous redire brièvement, oh très brièvement, l'histoire de cette fondation.

« C'était après plusieurs réunions tenues à Caen en 1889; quelques personnalités telles que le duc Pasquier, M. Carel, etc., avaient eu l'idée de commémorer par ces réunions d'études le centenaire de la convocation des Etats généraux, et en constatant le chemin parcouru depuis cette date mémorable, de voir comment avaient été compris et résolus les désirs exprimés dans les fameux cahiers présentés aux Etats. Différents Congrès eurent lieu à cette occasion, notamment le Congrès de la *Société de Bibliographie*. C'est dans ce Congrès que fut lancée l'idée d'une Revue normande. On fit remarquer que malgré le nombre et la bonne volonté des nombreuses Sociétés savantes de Normandie, nombre de travaux intéressants ne pouvaient être publiés, les Sociétés réservant tout naturellement leurs publications à leurs membres. On cita notamment un certain nombre d'ecclésiastiques, c'étaient de modestes curés de petites paroisses rurales qui avaient utilisé les loisirs que leur laissait un ministère peu actif à fouiller les archives communales et celles des fabriques; c'étaient aussi des laïques érudits inconnus dont les travaux intéressants méritaient de voir la lumière... Bref l'idée de la Revue prit corps et pendant deux ans quelques hommes de bonne volonté s'efforcèrent de réaliser ce projet. Le titre à donner à la nouvelle Revue ne fut pas celui qui prêta à moins de discussions. Bien qu'il fut entendu que cette revue serait uniquement consacrée aux travaux d'érudition, histoire, archéologie, beaux-arts, problèmes sociaux et que sous nul prétexte aucune question confessionnelle n'y serait agitée, on s'arrêta au titre de *Revue catholique de Normandie*.

« On faisait observer que dans notre province les monuments

Digitized by Google

dont l'étude était à faire ou à compléter étaient surtout des monuments religieux : églises ou abbayes, qu'au point de vue historique, les recherches impartiales amènent toutes à constater le rôle prépondérant du clergé régulier ou séculier. Que l'église a été pendant de longs siècles la dépositaire de tout ce qui était érudition, qu'il s'agisse d'histoire, d'archéologie, d'art; que les plus anciens historiens normands connus étaient des moines, tels Guillaume de Jumiège, Robert de Thorigny, Ordéric Vital, etc... Que l'Université elle-même et en particulier l'Université de Caen était essentiellement une organisation ecclésiastique, ainsi que les nombreux collèges très prospères qui étaient ses satellites, et que c'était grâce à son esprit de foi aussi bien qu'à sa sapience qu'elle s'était maintenue à travers les destins les plus divers et que même à l'époque de la réforme, qui avait fait en Basse-Normandie de nombreux adeptes, époque où elle s'était montrée bienveillante aux novateurs, elle avait su rester elle-même grâce à la discipline ecclésiastique dont elle était empreinte et qui demeure sa sauvegarde.

« En un mot, c'est la semence déposée au Moyen âge par les moines qui a germé de toute part et a fructifié. Et alors, n'a-t-on pas le droit de dire que d'eux vient presque toute la culture intellectuelle de la Normandie, *terre des églises et des abbayes*.

« Ceci étant; il est bien évident que l'étude approfondie et l'exposition impartiale des faits, la publication sincère des documents amènerait fatalement à mettre en lumière, ce rôle, cette influence de l'église aussi bien dans le domaine de l'érudition que sur les institutions sociales, influence et action que certains travaux modernes tendent à nier, où à dénaturer. C'est pourquoi *La Revue*, sans que ce soit son but direct, était appelée à devenir fatalement, sans qu'elle le veuille en quelque sorte, une revue d'apologétique catholique ; — d'où son nom.

« Ceci dit, non pour défendre ou même exposer une opinion personnelle, mais pour expliquer l'idée de ceux qui ont choisi ce titre, nous devons constater qu'il lui a porté bonheur et que, chose rare pour une Revue Provinciale, elle va commencer sa 35e année, son premier numéro datant de juillet 1891. Si nous parcourons maintenant le sommaire des articles parus et des noms des auteurs qui les ont signés, nous voyons que les sujets traités ont été nombreux et intéressants. Parmi ces collaborateurs

Digitized by Google

des trois ou quatre premières années, je me borne là ; nous trouvons les noms de Paul Allard, de Jules Appert, de M. le chanoine Guéry que je suis heureux de saluer ici comme directeur actuel de la Revue, de M. l'abbé Bourienne également collaborateur des premières heures, de MM. Panthou, Louis Régnier si tristement enlevé à l'érudition Normande, d'Emile Travers encore un disparu, de M. le chanoine Porée, abbé Laveille, baron d'Esneval, Lecorbeiller, Langlois, Tournouer, des abbés Bernier et Barret, du comte de Marsy, de G. Danzas, de Florentin Loriot, de Léon de la Sicotière, des de Beaurepaire, encore des disparus! D'Angot, des Rotours, des Filleuls des Guerots, Paul Lecacheux, Paul Havard, Lecomte, des abbés Tougard et Vacandard, de P. Leverdier, du marquis de Chennevières, de Gustave Le Vavasseur, d'Armand Gasté, ces trois derniers eux aussi disparus, de Marius Sepet et de tant d'autres dont les noms sont connus ; mais je m'arrête. Je me suis borné, je le répète à rappeler les collaborateurs des toutes premières années, il me faudrait de longues pages pour citer les auteurs des intéressants travaux publiés depuis. Cette énumération incomplète et cependant déjà fastidieuse, avait son utilité. Elle montre la vitalité de la Revue, elle permet de constater que ses amis de la première heure, ses collaborateurs des débuts, lui sont restés fidèles, elle fait apparaître de façon indéniable l'utilité de cette publication et l'appoint important qu'elle a apporté à l'érudition normande. »

Ce discours écouté avec un manifeste intérêt par cette assistance d'élite consola quelque peu de l'absence de M. Pierre de Nolhac.

Ensuite M. le chanoine Guéry donna lecture de plusieurs lettres d'excuses telles que celle de R. G. Nobécourt du 25 octobre, de René Herval, du 28, qui serait venu un dimanche « dans le cadre « si puissant de notre seconde capitale normande. Mais, hélas! « le ciel — qui a très bien fait, ma foi! — n'a point décrété que « je serais rentier en ce monde périssable. Il me serait impossible « de secquer ma chaîne ce jour-là » ; — de Mgr Prudent : « Le « souvenir de ma présidence d'un jour à la *Revue catholique de* « *Normandie,* m'est resté très vif. Elle me mit en contact, grâce à « vous, avec des hommes éminents et me fit grand honneur. Cela « n'alla point malheureusement jusqu'à me rajeunir, ni à me

Digitized by Google

« rendre une santé épuisée. Je ne puis donc avoir la joie d'accepter « la gracieuse invitation que vous me faites pour le 10 novembre. « Vous voudrez bien m'excuser. Quel régal ç'eût été pourtant « de voir et d'entendre — avec vos autres invités — M. Pierre de « Nolhac, l'une des plus pures gloires actuelles des Lettres, etc. » ; — de M. le chanoine Porée ; le 31 octobre. « Il me sera impos- « sible d'assister à votre réunion du 10 novembre ; j'aurais pour- « tant été heureux d'être des vôtres ce jour-là. Vous voudrez bien « m'excuser près de nos collègues » ; — de M. le commandant E. d'Hauterive, le 2 novembre. « A mon bien grand regret il ne me « sera pas possible d'être à Caen le 10, comme vous m'y invitez si « aimablement. C'eût été cependant pour moi un grand plaisir « de vous retrouver, ainsi que vos très distingués collabora- « teurs, etc. » ; — M. Maurice d'Hartoy écrivait le 3 novembre : « Je suis *profondément désolé* de me voir dans la pénible obli- « gation de manquer pour la seconde fois. Jusqu'au dernier « moment je pensais pouvoir m'y rendre, mais sincèrement cela « ne m'est pas possible, etc. » ; — de M. Jean Lafont, du 6 novembre : « C'est avec un vif regret, croyez-le, que je renonce au « plaisir d'être avec vous et avec les amis de la *Revue catholique* « le 10 novembre à Caen », etc. ; — enfin, le 8 courant, M. le chanoine Le Mâle écrivait : « Mardi prochain, à 3 heures après-midi, ma sœur est convoquée pour règlement d'une affaire d'intérêt avec un tiers. Nécessairement il me faudra, vu sa cécité, être présent, donc je n'aurai pas ce jour le plaisir de vous revoir », etc.

La parole est ensuite donnée à M. Prentout, professeur d'histoire à la Faculté, pour son rapport sur le concours littéraire de la Revue.

RAPPORT DE M. HENRI PRENTOUT
sur le Concours littéraire

« En son numéro de mars 1925, la *Revue catholique de Normandie* annonçait l'ouverture d'un concours littéraire, et dans celui de novembre faisait connaître les mémoires qui lui étaient parvenus.

« Dans l'intervalle un jury avait été constitué. Mon excellent confrère P. de Longuemare était venu me demander de siéger à la section archéologique. On ne résiste pas à un appel porté par

Digitized by Google

un homme aussi aimable; d'ailleurs le professeur d'Histoire de Normandie a toujours cru de son devoir de se mettre à la disposition de tous ceux qui lui demanderaieut son concours pour une œuvre se rattachant à l'histoire de la province et sa sympathie était acquise aux bons travailleurs de la *Revue catholique*. Comment, de membre d'une section, suis-je devenu le rapporteur du jury? c'est ce que j'ignore et ce qui importe peu.

« Au reste, la tâche fut intéressante, car incontestablement les mémoires présentés offrent une réelle valeur. Le mémoire relatif à l'abbaye de Mondaye signalé par les membres du jury qui m'avaient précédé dans l'examen était par tous indiqué comme celui qui devait avoir le prix dans la première section, celle dont je faisais partie.

« L'auteur s'est bien gardé de refaire une monographie de l'abbaye qui avait été écrite il y a cinquante ans par le P. Godefroy Madeleine, sous ce titre : *Essai historique sur l'abbaye de Mondaye de l'ordre des Prémontrés*, Caen 1874, in-8°. On faisait alors remarquer dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* (1) l'intérêt tout particulier qui s'attachait à cette abbaye la seule survivante des abbayes normandes de l'ordre des Prémontrés. Ardennes tout près de nous et Belle Etoile près de Cerisy; dans le Cotentin La Luzerne bien entretenue par la famille d'un confrère de M. de Longuemare au Conseil général offrent des ruines imposantes. Grâce à la belle restauration du XVIIe siècle, Mondaye est debout. C'est son étude archéologique qu'a entreprise l'auteur de notre mémoire. Elle se divise naturellement en trois périodes : la basilique ancienne, l'église restaurée au XVIIe siècle sous les abbés François de Bouillonnay et Lhermite par ce grand architecte monastique que fut Eustache Restout, enfin les travaux accomplis à l'époque moderne. La partie la plus attachante est celle qui est consacrée à l'œuvre de Restout. Cet architecte a fait de Mondaye l'un des modèles de l'architecture religieuse classique en Normandie. Des photographies fort bien prises illustrent cette monographie minutieuse, précise, écrite d'une plume alerte et qui mérite toute la récompense attribuée à la 1re section.

« Parmi les autres manuscrits, nous en avons distingué un de

(1) VII, p. 277.

Digitized by Google

la même écriture que le premier. C'est une étude sur *les grands officiers de la cour des deux premiers rois normands d'Angleterre*, Guillaume Ier et Guillaume II le Roux. Le travail est fait avec beaucoup de méthode par un homme qui connaît bien toutes les sources narratives de cette époque et particulièrement Orderic Vital, et ce qui est plus utile encore, tous les Recueils de Chartes.

« Déjà un savant anglais avait signalé dans l'*English Historical Review* l'introduction en Angleterre à la cour d'Edouard le Confesseur, avant la conquête, d'*offices* manifestement copiés sur ceux de la cour des ducs normands. Rien de plus naturel puisqu'Edouard avait vécu trente ans, avant d'être couronné roi d'Angleterre, à la cour des ducs Richard II et III, Robert le Magnifique et Guillaume le Conquérant. Sa mère Emma, fille de Richard Ier, s'était réfugiée en Normandie après la conquête de l'Angleterre par les rois danois Svend et Knut? Emma était repartie bientôt pour l'Angleterre avec son mari Æthelred, puis à la mort de celui-ci, elle avait épousé le vainqueur, abandonnant ses fils et leurs droits à la couronne. Ceux-ci étaient devenus normands par l'éducation et on peut dire que la conquête normande de l'Angleterre a été préparée par tous ces incidents et qu'elle commença avec l'avènement d'Edouard, 1042. L'une de ses premières conséquences fut la transformation de la cour des rois anglo-saxons et de ses organismes. C'est cette transformation que l'auteur, très qualifié je crois par ses travaux antérieurs sur cette époque, a étudiée depuis 1066 jusqu'à la mort du Roux (1100).

« Dans les courtes notes que j'adressai au secrétaire de la rédaction, j'indiquais que l'on pouvait considérer ce sujet comme *normand;* c'est un épisode de l'histoire de la conquête que cette normannisation de la cour anglo-saxonne et j'émettais l'avis qu'il y avait lieu de décerner un prix à ce mémoire. C'est un point sur lequel nous étions tous d'accord, mais les rédacteurs du programme ainsi que le dit M. d'Hartoy dans une lettre qu'il m'a adressée avaient surtout envisagé pour cette section un sujet où l'histoire générale de la Normandie éclairerait l'histoire de l'art.

« Cette remarque écarte aussi du prix un troisième manuscrit, celui qui est consacré à la famille de Meulan. Ce mémoire très important, fort bien documenté, contient un catalogue des *actes des comtes de Meulan* qui a demandé de longues recherches.

« Evidemment un tel sujet n'a rien qui tienne à l'histoire de

Digitized by Google

l'art, si intéressants que soient les édifices qui se dressent à Meulan et à Beaumont-le-Roger. L'auteur a voulu faire l'histoire d'un grand fief. Peut-être même quelques membres du jury ont-ils pu se demander si le sujet était bien normand? Meulan est incontestablement dans l'Ile de France, plus exactement dans le Vexin français. Pour qui se tient à la limite stricte donnée à la terre de Rollon par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, Meulan est au delà de l'Epte. Mais j'ai eu l'occasion de le remarquer d'abord dans la Préface historique mise à la *Normandie* de la collection des *Anthologies*, puis dans un ouvrage en cour d'impression sur les *Etats provinciaux de Normandie*, la question des limites de la Normandie n'est pas si claire qu'elle le paraît; il y a bien des Normandies, le duché de Normandie, la Normandie judiciaire, ressort du Parlement de Rouen, domaine où règne la coutume de Normandie, enfin la Province ecclésiastique de Rouen, en sorte que si on me demandait : « Meulan est-il en Normandie? » je répondrais en Normand : « Peut-être bien que oui, peut-être bien que non »; Meulan n'est pas dans le duché de Normandie, mais Meulan est dans l'archidiaconé de Pontoise. Meulan à une certaine date, au XIVe siècle, a fait partie des États du roi de Navarre, comte d'Evreux; au XVe siècle, Meulan fait partie sinon de la Normandie, du moins des territoires que l'on appelle dans les actes anglais *duché de Normandie* et *pays de conquête*, circonscription administrative qui a duré autant que la conquête anglaise.

« Si Meulan est français, la maison de Meulan à partir *d'une certaine date*, est incontestablement normande; elle remonte à Onfroy de Vieilles, fondateur de l'abbaye de Saint-Pierre-des-Préaux au XIe siècle. L'un de ses fils, Roger, prit le nom de Beaumont (Beaumont-le-Roger), dont il paraît avoir bâti le château; il épousa vers 1045 Adeline de Meulan, sœur du comte Hugue II; celui-ci ayant pris l'habit monastique au Bec vers 1077, « Roger hérita, au droit de sa femme, de cette magnifique succession qui faisait passer entre ses mains toute la portion occidentale de l'Ile-de-France ».

« Le titre de comte de Meulan passa, après la mort d'Adeline, à son fils qui dès le 6 janvier 1082 siégea à la cour du roi Philippe et donc se considéra comme français, mais aussi comme normand. Car Robert Ier, cependant IIIe comte de Meulan, reçut en Angleterre le comté de Leicester, il fut mêlé à la rivalité des fils

Digitized by Google

de Guillaume et prit part à la bataille de Tinchebray qui donna la Normandie à Henri Ier. Son fils Galeran qui ne fut pas toujours fidèle à ce roi combattit dans l'armée de Mathilde contre Etienne.

« Ces comtes de Meulan sont donc des Normands qui règnent sur un fief français, mais qui ont des fiefs en Normandie; Beaumont-le Roger, Brionne, et plus près de nous, comme l'a montré M. Moisy, notre confrère dans les *Mémoires de l'Académie de Caen, Courseulles et Bernières.*

« L'auteur du mémoire *Versalliensis* a d'ailleurs plutôt étudié les comtes de Meulan seigneurs du Vexin que les seigneurs normands. Au reste ce mémoire ne répond pas aux intentions de ceux qui avaient rédigé le programme du concours et désiraient voir traiter un sujet d'histoire artistique; mais il constitue une excellente monographie. A ce titre, il mérite certainement une mention honorable.

« Un prix à l'auteur de la monographie sur Mondaye, deux mentions : l'une à l'auteur du mémoire sur les *grands officiers de la couronne* et une autre à *Versalliensis* que nous demandons à annexer avec la belle ville de Meulan, en bons Normands que nous sommes, voilà les propositions du jury, si toutefois je les ai bien comprises et interprétées. »

LES LAURÉATS

Le Président après avoir chaleureusement remercié M. Henri Prentout de son très intéressant et très impartial rapport, ouvrit alors les enveloppes des mémoires primés par le Jury. La monographie archéologique de l'Eglise de l'abbaye de Mondaye avait comme devise *Cœpit ædificare et potuit consummare*, œuvre de M. l'abbé Bourrienne, curé d'Ellon, qui reçut les 200 francs attribués au premier prix; — 100 francs lui échurent encore pour son second travail qui portait la devise *Quorum sunt scripta nomina* ou les *grands officiers et fonctionnaires d'origine normande*, en Angleterre, de 1.066 à 1.100. — Enfin un troisième prix de 100 francs fut décerné à M. Emile Houth pour son étude sur la famille de Meulan.

Le Président félicita vivement l'heureux lauréat qui, seul, se trouvait dans l'assemblée, et donna ensuite la parole à M. le chanoine Guéry, directeur de la Revue.

Digitized by Google

CE QUE LA " REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE " A FAIT POUR LE CALVADOS

« Mesdames, Messieurs,

« *La Revue catholique de Normandie* qui, en janvier 1926, entrera dans sa 35e année, revient aujourd'hui, après une longévité inconnue jusqu'ici des Revues provinciales, à son berceau. C'est, en effet, dans cette ville de Caen, si accueillante aux lettres et aux arts, que de jeunes savants se réunirent un jour et décidèrent de fonder une nouvelle revue provinciale. Depuis, soutenue par leur talent, leur activité, et leur persévérance elle a pris de si profondes racines dans le sol normand qu'elle a pu résister aux plus violents orages et venir devant cette assemblée d'élite exposer, en quelques mots, ce qu'elle a fait pour vous.

« La livraison de Novembre, distribuée au début de ce mois, vous offre, en première page, un de ces anciens jeunes lettrés qui, en 1891, voulurent cette *Revue catholique de Normandie*. Seul survivant M. Paul de Longuemare vous est bien connu pour son érudition, ses œuvres sociales, son charme et la droiture de son caractère. Non content de recommander près de ses amis et connaissances ce nouveau périodique, il travailla sans cesse pour assurer ses premiers pas, surveiller sa jeunesse, écrivant articles sur articles, analysant les livres nouveaux, rendant un dernier hommage aux chers disparus, résumant parfois le mouvement catholique, publiant enfin *Une famille d'auteurs aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, les Sainte-Marthe*, d'où un volume grand in-8° de 300 pages. Si à cette œuvre, d'un si captivant intérêt, nous ajoutons plus de 80 articles fournis à la Revue nous pouvons, sans crainte, inscrire au bas de son portrait : *Fondateur de la Revue catholique de Normandie*.

« Près de M. Paul de Longuemare vinrent se ranger : E. Fourier de Bacourt avec ses *Epitaphes des abbesses de la Trinité;* — le comte de Blangy : *Deux lettres inédites de P. D. Huet* et un *Extrait d'un Manuscrit du XVe siècle;* — l'abbé Bourrienne, lauréat dans nos deux concours, auteur apprécié qui, dès la première livraison, donne une savante étude sur *Thomas Corneille et sa famille*, traite des *Points obscurs et nouveaux de la vie normande de Malherbe*, décrit les *tours et murailles de Caen à la fin de la Ligue*, raconte la

Digitized by Google

vie d'*Odon de Conteville, Evêque de Bayeux*, suivie de celle de Philippe d'Harcourt et d'un article sur *Le Cardinal Touchet.*

« Etienne DEVILLE, publiciste normand, malgré ses nombreuses occupations nous a offert *Des notices sur les Manuscrits de Sainte Geneviève venus de Sainte-Barbe-en-Auge; Deux livres d'heure Manuscrits du XVe siècle à l'usage de Bayeux;* la *Confrérie du Saint Sacrement à Pont Levêque; L'Hôtel-Dieu de Bayeux;* la *Légende du Pendu* et les *Vitraux de Saint-Jacques*, enfin *le plus ancien registre du tabellionnage de Lisieux.*

A l'origine je trouve encore un jeune vicaire de Saint-Etienne de Caen, l'abbé L. HUET, aujourd'hui chanoine, archiprêtre de la cathédrale de Bayeux — avec une étude sur *Les anciens registres de paroisses, Saint-Etienne le-Vieux de Caen;* — puis devenu curé de Sommervieu un travail sur *Une paroisse constitutionnelle pendant la Révolution.*

« GASTÉ (Armand), l'un de nos grands amis, a publié, pendant plusieurs années, la curieuse *Correspondance de Daniel Huet avec le Père Martin.*

« LANFRANC DE PANTHOU débute dans le premier numéro de la Revue par *Un ambassadeur du temps d'Henri IV;* écrit la vie de *Deux saints prêtres du diocèse de Bayeux* [l'abbé Hartel, curé-doyen d'Evrecy (1816-1843) et l'abbé Marie, son successeur de 1843 à 1877].

« LE BOURGUIGNON DU PERRÉ publie les *Notes* excessivement curieuses *d'Un détenu de la maison de réclusion des cy-devant Carmélites de Caen* pendant la Terreur.

« LE COINTE fournit des *Documents nouveaux et inédits sur la bataille du Val-des-Dunes*, et le commandeur

« LE COURT une étude sur *Le prieuré de Saint-Martin-du-Bosc dans la forêt de Touques*, avec une seconde sur *Le château d'Estimauville et Mme Gallien.*

« Le chanoine LE MALE, nous a donné en 1917, 18 et 19, une très savante préface sur les différentes recherches de noblesse, à propos de celle de Roissy pour la généralité de Caen, commencée par le regretté M. de Brébisson, malheureusement sur une mauvaise copie. Des évènements pénibles ont empêché ce chanoine érudit de poursuivre cette publication, nous ne pouvons que faire des vœux et des prières pour la fin de cette triste situation et la continuation de ce très utile travail.

« M. l'abbé MASSELIN, hélas! trop tôt disparu, nous avait apporté

Digitized by Google

son *Collège des Jésuites à Caen* et nous laissait l'espérance d'autres intéressants travaux, restés inédits! Même regrets pour l'abbé PÉPIN et ses études sur *Bossuet en Normandie.*

« L'abbé SÉVESTRE, a collaboré quelques années à notre Revue par des articles sur le *Congrès des Sociétes Savantes à Caen* en 1911, sur les *Assises de Caumont* à Caen, en 1913, et principalement par son *Enquête gouvernementale et ecclésiastique sur le clergé de Normandie de l'an IX à l'an XIII.*

« TRAVERS (Emile), un des écrivains de la première heure s'inscrit avec une quarantaine d'articles, au nombre desquels je trouve une étude sur FALAISE, sur un *Journal des choses mémorables arrivées à Caen*, sur les *Derniers malades de la léproserie de N.-D. de Beaulieu*, sur l'*Enlèvement des tribunes de Saint-Pierre de Caen*, sur *La tapissserie de Bayeux* d'après un ouvrage espagnol, sur *un peintre bayeusain au XVIIIe siècle : Joachim Rupalley*, sur les *Tapisseries des Ursulines de Caen*; sur le *Théâtre à Caen* de 1628 à 1830; etc.

« Cette rapide nomenclature, quoiqu'incomplète, vous prouve que le *Calvados* a sa large place dans les travaux publiés par la *Revue catholique de Normandie* et que ses écrivains y sont cordialement accueillis. En général la rédaction cherche, autant que possible, à ce que, dans chaque livraison, il y ait, au moins, un article qui intéresse chaque département de Normandie, principalement le Calvados, l'Eure et la Seine-Inférieure, qui fournissent le plus d'abonnés.

« Au reste en voici le compte exact : Eure, 78; Seine-Inférieure, 49; Calvados, 34; Orne, 12; Manche, 12; Paris, 23; Départements, 17; Etranger, 4, soit environ 230 abonnés à 15 francs, au total 3.500 francs par an. Cette somme autrefois suffisait, mais aujourd'hui, avec les prix exhorbitants d'impression, il nous faudrait au moins 300 abonnés, puisque chaque livraison nous revient à plus de 700 francs.

« Avec un petit effort, un peu de propagande, il me semble que votre beau et riche département, siège d'une Académie, pourrait facilement doubler le nombre de ses abonnés et je mets, Mesdames et Messieurs, tout mon espoir en vos mains, convaincu de votre sympathie, de votre activité et de votre habileté proverbiale. »

Placée en de telles mains cette espérance reçut, de suite, un

Digitized by Google

favorable accueil : Une, deux, trois, quatre, cinq personnes s'abonnèrent, non seulement pour 1926, mais encore pour l'année 1925, demandant tous les numéros parus, et chacun de redire : « Votre Revue n'est pas assez connue ! Il faut la faire connaître ! » Aussitôt se proposent pour une active propagande : M. le chanoine Trèche, directeur de la *Croix*; M. R. Liégard, rédacteur au *Moniteur du Calvados*; M. l'abbé Simon, Etienne Deville, à Lisieux; M. R. Devaux près des Américains-Canadiens, qui, journellement, visitent l'hôtel d'Escoville. Vraiment cette réunion de Caen qui nous faisait craindre l'insuccès, a réussi au delà de nos plus ardents désirs, grâce à cette chaude et cordiale assistance.

Une discussion amicale s'engagea ensuite au sujet du titre même de la Revue qui, pour les uns paraît trop religieux, et, pour les autres ressemble à une *Semaine Religieuse*. Or tel n'est point le but de ce périodique, ainsi que l'indique son sous-titre : *Histoire*, *Archéologie*, *Littérature*. Aussi un des membres du bureau, très qualifié en pareille matière, proposa, simplement, une transposition du sous-titre et on aurait ainsi :

REVUE CATHOLIQUE
D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE, DE LITTÉRATURE
DE NORMANDIE

Toute l'assemblée approuva cette élégante solution.

La séance levée à 16 h. 1/2, par M. le Président, comptera désormais comme une des plus efficaces pour notre chère Revue Normande.

Avant cette réunion académique la *Revue* avait groupé pour déjeuner, dans le superbe hôtel de Than, une douzaine de convives sous la présidence de M. Paul de Longuemare, qui, au dessert, eut un mot aimable pour chacun d'entr'eux, en commençant par le Révérendissime Abbé de Mondaye et continuant par M. le chanoine Guéry, M. Berlier du Maine, président de l'Académie, M. H. Prentout, M. le chanoine Trèche, M. R. Devaux, M. Dubourg, abbé Bourrienne, abbé Simon, Robert Liégard et Etienne Deville. Le menu sans être, comme l'hôtel, de l'époque François Ier, n'en fut pas moins apprécié, tout autant que les vins Château-Portets, Pomerols, Nuits, largement versés. Le restaurant Chandivert, ou plutôt E. Boutry, son successeur, tenait à maintenir l'antique réputation de l'hôtel de Than.

Digitized by Google

EN AUTO-CAR

De Lyon à Rome par les Alpes, la Toscane et l'Ombrie.

7 au 27 septembre 1925.

M. A. Doal, industriel à Amiens, 1, rue Basse des Tanneurs, si avantageusement connu par l'organisation de multiples randonnées d'avant-guerre, chez la plupart des nations européennes, après avoir conduit à Rome de nombreux pèlerins, en mai, à l'époque des principales canonisations, voulut de plus y retourner encore à l'occasion du Jubilé, mais cette fois, en auto-car.

La caravane partit de Lyon le lundi matin 7 septembre, avec un auto-car Berlier de 18 places, fourni par la maison Mary, 6, chemin Saint-Alban, et pavoisé aux couleurs françaises. M. Perché, mécanicien, conduisit « la Bella Machina » comme se plaisaient à répéter les Italiens, avec une habileté souvent mise à l'épreuve, un dévouement remarquable et un bonheur constant qui lui fit éviter tout accident et le préserva des pannes fort à craindre dans une randonnée de 3.000 kilomètres par monts et par vaux, c'est bien le cas de le dire. Tous lui en furent reconnaissants.

Le groupe de dix-huit personnes comprenait M. A. Doal, directeur de l'excursion, son fils l'abbé Pierre Doal; le chanoine Ybres, archiprêtre de Montauban; M. le chanoine Daniel, curé de Notre-Dame Auxiliatrice, à Saint-Malo; l'abbé Georges Laurent, de Tourcoing, et M. Maurice Flipo, industriel dans la même ville; Mlle A. Bordessole, de Poitiers; Mlle Marie Métral, de Bons (Haute-Savoie); puis dix normands : M. le chanoine Guéry, aumônier du Lycée d'Evreux; M. R. Chégaray, importateur au Havre et Mlle Hélène, sa fille; M. et Mme Dayde, M. et Mme Bertin, du Havre; M. l'abbé Jean Hébert, son frère Raymond, commerçant et Mlle Madeleine sa sœur, d'Alençon, qui restèrent à Rome et furent remplacés, pour le retour, par Mlles Anna et Berthe

Digitized by Google

Sauton, d'Evaux-les-Bains (Creuse), et par M. René de Mengeon, auxquels s'adjoignit, en passant, M. l'abbé Hugé, curé de Fleury-les-Aubrais (Loiret).

L'itinéraire soigneusement combiné et revisé par le Bureau Michelier, l'auto-car bien mis au point, munis d'excellentes cartes Taride étudiées par l'abbé Pierre Doal, contrôlé par l'abbé Jean Hébert fort utile en Italie. comme interprète, et parfois aussi par M. Flipo et M. l'abbé Laurent, si heureux d'annoncer les altitudes dans les Alpes et les Apennins, les touristes-pèlerins sortirent de Lyon pour se rendre à Ars en côtoyant la Saône par Neuville et Trévoux. Vers sept heures commencèrent les messes aux différents autels. M. le chanoine Daniel célébra la sienne devant la châsse du saint curé, avec le calice dont il se servait autrefois et distribua de nombreuses communions. M. le chanoine Ybres reçut un accueil d'autant plus cordial qu'il apportait le camail de chanoine que saint Jean Vianney n'a mis qu'une seule fois. Précieuse relique échangée avec un de ses ornements.

Après un frugal déjeuner on se hâta de visiter les souvenirs et le pauvre mobilier du presbytère, visite des plus émotionnantes et des plus édifiantes. Tout est resté dans le même état qu'autrefois, aucune transformation moderne, rien de clinquant, comme dans certains pèlerinages, il semble que Jean Vianney veille encore là pour y prêcher l'humilité, la pauvreté et la mortification. Malgré soi, on comprend la futilité de nos exigences actuelles en constatant combien peu suffisait à l'homme de Dieu.

Mgr Convert, curé de la paroisse, avant le salut et la vénération d'une relique, résuma dans une causerie toute de cœur la vie de son saint prédécesseur, puis vint bénir notre auto-car pavoisé de ses deux drapeaux tricolores. Nous pouvions partir maintenant vers la Ville Eternelle où on venait de canoniser le pauvre et saint curé d'Ars.

D'Ars à Virieu-le-Grand, où devait avoir lieu le déjeuner, la route suit le chemin de fer en passant par Villars, traverse l'Ain, se dirige vers Ambérieu. Saint-Rambert, par la vallée de l'Albarine, puis descend au Sud pour remonter un peu à Virieu. 1.050 mètres d'altitude. Arrivés vers midi à l'hôtel des Voyageurs les touristes firent plus ample connaissance et à partir de ce moment ne formèrent plus qu'une seule famille réunie par les

Digitized by Google

mêmes goûts et les mêmes connaissances, cordiale union qui ne connut aucun nuage.

Chose assez rare dans les caravanes, personne ne songeait à ses propres aises, mais cherchait surtout à être utile ou agréable à ses voisins. Que de délicates attentions seraient à signaler ! Les prêtres surtout trouvèrent dans les trois étudiants du Grand Séminaire d'Issy des compagnons empressés à leur servir la messe et à leur rendre mille petits services.

La route se fit de plus en plus pittoresque à mesure qu'on approchait de la vallée du Rhône et du célèbre lac du Bourget.

Le programme comportait la visite de l'Abbaye de Haute-Combe dont les bâtiments se mirent dans les eaux du lac. Ce monastère est, en quelque sorte, le Saint-Denis des Princes de la maison de Savoie et renferme leurs superbes tombeaux, comme la chapelle de Dreux garde ceux de la famille d'Orléans. Depuis de longs siècles l'abbaye de Haute-Combe était gardée par les Cisterciens ; il y a deux ans, ceux-ci devant la difficulté de leur recrutement firent appel aux RR. PP. Bénédictins, qui s'y installèrent volontiers sous la direction d'un Abbé Mitré.

Nous rencontrons là de nombreux touristes; l'un d'eux prétend que notre directeur est député et s'empresse d'en avertir le couvent : La vérité a une certaine peine à se rétablir. Un religieux aussi érudit que compétent voulut bien servir de cicerone tant pour l'église abbatiale qui renferme les mausolées que pour les appartements royaux.

L'auto-car revint en arrière pour reprendre la route de la montagne d'où, pendant plus d'une heure, on domina le lac du Bourget, l'Abbaye de la Haute-Combe, Aix-les-Bains sur l'autre rive, avec la Dent du Chat, à droite, haute de 1.479 mètres, pour arriver le soir à Chambéry, à l'hôtel de la Poste où nous étions attendus.

Mardi 8 septembre. — CHAMBÉRY. — Sous la direction de M. l'abbé Regottaz, directeur des œuvres et de la Croix du diocèse eut lieu la visite du château des ducs de Savoie, de sa chapelle gothique du XVe siècle où se conserve une copie du Saint-Suaire, de la statue de J.-J. Rousseau, de la curieuse fontaine des Eléphants, restée dans la mémoire du chanoine Daniel, d'un de ses voyages en Savoie, enfin de la vieille église Saint-Pierre de Lemenc dont

Digitized by Google

le curé, fort érudit, fit les honneurs. Là, dans la cathédrale, repose un Evêque d'Evreux Mgr François Hautin, prélat des plus distingués.

N.-D. DE MYANS, à quelques lieues de Chambéry est un sanctuaire célèbre dans toute la Savoie. Le groupe était inscrit pour avoir la messe à l'autel principal vers 8 h. 15. mais arrivé à 8 h. 21 un autre prêtre avait pris la place. Force fut donc à M. le chanoine Guéry, suivi des pèlerins, de se réfugier à l'autel du Sacré-Cœur, situé près d'une petite porte, où s'engouffraient, sans cesse, les bons savoyards et leurs épouses, d'autant que le pèlerinage du 8 septembre est celui des femmes.

Ce sanctuaire, peu connu, remonte au XIe siècle d'après le cartulaire de saint Hugues. L'illustre saint Anselme, prieur de la Grande Chartreuse, puis évêque de Belley, un des plus vaillants défenseurs de la liberté de l'Eglise contre les empiètements de Frédéric Barberousse, au XIIe siècle, naquit dans le château de Chignia, dont les vieilles tours s'élèvent non loin de là.

La célébrité de Myans remonte à une effroyable catastrophe qui au XIIIe siècle épouvanta la région. Si on regarde en face de soi on remarque, à droite, une haute montagne, dont le sommet est coupé par une échancrure en demi-cercle. C'est le mont Grenier. Autrefois, à la place de ce vide se dressait un pic, dont la tête avait 500 mètres de plus que la cime actuelle. A ses pieds, s'étalait la ville florissante de Saint-André. Or, au moment où les Bénédictins de Saint-Rambert, expulsés, se réfugiaient à Myans, on entendit un épouvantable fracas! Cédant, sous le choc d'un tremblement de terre local, le mont Grenier tombait écrasant, sous des quartiers de roche immenses, la ville de Saint-André et les villages voisins. Là, périrent ensevelis sous les ruines, plus de 5.000 personnes. La chapelle de Myans, seule, resta intacte.

Impossible d'être indifférent en parcourant la plaine couverte de blocs énormes, nommés les *abîmes*. Un petit lac, d'après la tradition, occupe la place de la ville et chacun sait que saint François de Sales venait souvent prier la Vierge Noire de Myans.

A l'heure du départ le R. P. Abbé mitré de la Haute-Combe arrivait en procession pour célébrer en plein air, une messe Pontificale à laquelle, malheureusement, notre itinéraire ne nous permettait pas d'assister. Quand retentissait le *præsto* du directeur, vite il fallait escalader l'auto-car.

Digitized by Google

De Myans on arrive dans la vallée de l'Isère à Montmélian que la route suit jusqu'à la rivière de l'Arc et parvient à Aiguebelle dont l'église assez curieuse est l'ancienne chapelle d'une abbaye cistercienne qu'il ne faut pas confondre avec l'abbaye d'Aiguebelle dans la Drôme. Ensuite l'étape était de 47 kilomètres pour venir déjeuner à Saint-Jean-de-Maurienne, siège d'un Evêché, et alors commença la montée des Alpes.

En arrivant à Lanslebourg, douane Française, l'auto-car dut arrêter près d'un groupe de pèlerins dont la fanfare jouait un morceau en notre honneur. Ils revenaient de N.-D. de Charmaix, à deux heures de marche, dans une gorge étroite et sauvage, sur les bords d'un torrent qui mugit à travers les roches et les abîmes. Un chemin rapide et pierreux, orné de 15 petits oratoires en souvenir des 15 mystères du rosaire, conduit à un pont jeté sur le torrent, puis à la chapelle entourée de grands sapins, où se trouve une statue de marbre blanc, un peu noircie, par plus de mille ans d'existence. A côté se voyait autrefois un petit hôpital pour les pèlerins, ou voyageurs, se rendant de Savoie en Piémont.

Sitôt la visite anodine de la douane terminée l'auto-car repartit à une allure très modérée par une route, très bonne sans doute, mais en lacets, s'élevant au-dessus de Lanslebourg comme pour nous faire admirer plus longtemps le dernier village français. On monte, on monte toujours; malgré le soleil le froid nous saisit et nous force à nous couvrir sérieusement. Mais voici la douane italienne. Les employés s'avancent et, tout d'abord, sans reconnaître nos drapeaux, nous prennent pour des Suisses. L'abbé Hébert, en voyant leur embarras, se met à leur bureau pour inscrire sur un registre la liste des passeports. Pendant ce travail, assez long, on va-et-vient dans le poste où il y a du bon feu, puis en route pour le Mont-Cenis à 2.100 mètres d'altitude.

Vers 18 heures, l'auto-car s'arrête devant l'hôtel du Lac situé juste en face et renommé par ses truites. Chacun s'organise dans sa chambre avant le dîner, les uns disent leur bréviaire, les autres se promènent sur les bords du lac et à 20 heures tous se retrouvent dans la salle à manger. Le dîner fort bien servi fut, de plus, agrémenté par de la musique. L'hôtel, en effet, sert de mess aux sous-officiers italiens, car il y a toujours une garnison pour la surveillance des forts voisins. Comme une fenêtre près du piano

Digitized by Google

donnait sur notre salle à manger on l'ouvrit discrètement et ainsi on eût le régal de fort belles voix chantant des morceaux italiens. Au nom de la caravane M. A. Doal offrit aux sous-officiers un verre de *genevi* et on trinqua tous aux cris : « Viva la Francia! » Vive l'Italie! L'Entente franco-italienne revécut ainsi quelques instants à 2.100 mètres d'altitude.

Le Mont-Cenis est une paroisse italienne. Cependant de temps immémorial le curé, prieur également de l'hospice, est nommé par l'Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne sur la présentation, ordinairement d'un italien, par l'Evêque de Suse. La dernière nomination a nécessité de longs pourparlers qui ont duré deux ans et ont failli susciter des conflits diplomatiques. Enfin Don Joseph Perrou, ancien curé de Millauros. nommé à ce bénéfice, venait d'être installé peu avant notre arrivée. Il s'est empressé de nous rendre visite et de nous faciliter les messes du lendemain.

Mercredi 9 septembre. — Suse. — Turin. — A 8 heures commençait la descente du versant italien, descente assez dangereuse avant de parvenir au *Pas de Suse.* Un capitaine d'artillerie italienne profita de notre auto pour se rendre en ville, et chacun de se serrer, de se tasser afin de lui offrir une place. Mais dans la précipitation de ce mouvement on oublia le bon chanoine de Montauban, plongé dans son action de grâces après sa messe. L'Aumônier du Lycée d'Evreux s'aperçut de cette absence, fit stopper et le digne archiprêtre se hâta de rejoindre la caravane.

Avant Suse, à mi-côte environ, l'auto dépassa un régiment d'artillerie avec ses canons de montagne, caissons, etc., qui faisait des manœuvres. Les Italiens gardent mieux leurs frontières que les Français, car nous n'avons pas rencontré un seul soldat de Lyon à Lanslebourg.

L'horaire portait : « Arrêt à Suse », ville peu importante quoique siège d'un Evêché et renommée par ses carrières de marbre vert. La cathédrale avec sa Madone de Rochemelon, la salle capitulaire, les fonts baptismaux, l'arc d'Auguste attirèrent notre attention, visite complétée par un parcours en auto dans les principales rues. Par la vallée de Riparia et en longeant la voie ferrée on gagna Turin, pour y déjeuner à l'Hôtel Central et Continental, 2, rue Cesare Batisti. Le R. P. Delaune, secrétaire du T. R. Père Général des Salésiens, vint avec un autre religieux se

Digitized by Google

constituer l'aimable guide de la caravane, commençant par l'hôpital renommé à cause du grand nombre des malades, des multiples congrégations qui le desservent et du manque de ressources, vivant d'aumônes chaque jour et sans rien retenir pour le lendemain. Cette intéressante visite fut suivie de celle des œuvres de dom Bosco dont la statue monumentale occupe la place, autour de laquelle sont groupés les nombreux bâtiments qui abritent les institutions les plus variées.

Pour avoir une vue d'ensemble de la ville il faut se rendre au mont des Capucins, auquel on accède par un minuscule funiculaire. D'abord le pont construit sur le Pô frappe les yeux par l'aspect majestueux de ses arches, sa belle corniche, le développement de ses trottoirs et de ses parapets, sa solidité puisque, depuis 1810, il a résisté à toutes les crues du fleuve, perpétuant ainsi le séjour des Français en Piémont. Face au pont se voit une église de la Vierge, élevée en souvenir du passage de Victor Emmanuel lors de son retour; plus loin, sur une éminence, celle de la *Superga* où sont les tombeaux de la famille royale ; le château du XIIIe siècle restauré en 1416; la coupole du Saint-Suaire (cathédrale); la place Saint-Charles avec ses arcades; l'Université, etc...

M. Morawièche, consul général de France avait promis de présider notre dîner. Malheureusement une affaire imprévue ne lui permit pas de tenir sa parole et il s'en excusa par une lettre charmante. De plus, bien que souffrant, M. Martin, chancelier du Consulat, tint à venir nous redire les regrets de M. le Consul et à saluer la caravane.

Jeudi 10 septembre. — MILAN. — PLAISANCE. — Dès huit heures l'auto-car, en longeant la rive gauche du Pô durant une cinquantaine de kilomètres, se dirige vers Milan par Verceil, Novare et Magenta, célèbre par les victoires françaises. Après le déjeuner servi dans une trattoria du village, visite à la statue de Mac-Mahon et au monument des morts de la bataille, où fut récité un *De Profundis*. Cet ossuaire, situé au milieu d'un square, est entretenu avec un soin religieux digne de tous nos éloges. On sait qu'en reconnaissance de la victoire une église fut élevée et nous y sommes entrés prier quelques instants.

Un rechargement de la route nous obligea, malgré nous, à

Digitized by Google

faire un assez long détour dans la campagne et à 16 heures nous étions à *Milan*, dans l'église *Sancta Maria Della Gracie*, près de laquelle se trouvait le couvent qui renferme la Cène de Léonard de Vinci; puis visite à Saint-Ambroise avec son vaste parvis où l'empereur Théodose s'humilia d'une manière si édifiante; de la mosaïque du chœur (XIe siècle) et d'une autre du IXe représentant saint Ambroise endormi, alors qu'il disait la messe, et le sacristain qui le réveille en lui montrant le peuple; enfin visite des reliques des saints Gervais et Protais, vénérés par nous ainsi que le corps du saint Docteur de l'Eglise. Il faut se hâter car, en Italie, les églises ferment à 17 heures et n'ouvrent qu'à 14 heures à cause de la sieste indispensable, paraît-il, à nos chers voisins, tellement le climat est débilitant.

Un rapide regard sur l'ancien château et sur le *Campo-Santo*, le plus vaste de l'Italie, et nous arrivons à l'Université Catholique du Sacré-Cœur, fondée en 1921, sous la direction du R. P. Gemelli, franciscain. Elle compte aujourd'hui, 50 professeurs et 300 étudiants. Selon le décret royal du 30 septembre 1925 les grades conférés par cette Université sont officiellement reconnus par l'Etat. Au nom du recteur, retenu à Rome, le Secrétaire général nous reçut et rapidement nous montra l'*Aula Maxima*, les salles des cours, cabinets de travail, bibliothèque, etc... Nous regrettons de ne pas rencontrer le R. P. Gemelli; ce religieux, l'un des hommes les plus extraordinaires de ce siècle, réunit toutes les compétences : docteur en médecine, athée converti, économiste, sociologue, polémiste, écrivain populaire, moine exemplaire. Lorsqu'il lança l'idée de cette Université de Milan, il avait simplement 50 francs en caisse! Le directeur de la *Revue catholique de Normandie* espérait rencontrer son aimable collaboratrice, Mlle C. de Courten, mais elle était à Rome.

La cathédrale avec ses marbres, ses mosaïques, son portail, ses statues placées au sommet de l'église au nombre de 4.500, méritait bien une visite. Terminée par Napoléon elle est, après Saint-Pierre de Rome, une des plus grandes du monde, avec cinq nefs et des voûtes ogivales.

Le dîner fut servi dans l'une des salles à manger de l'*Opéra du Cardinal Ferrari*. Cette institution admirable dirigée par la nouvelle Congrégation Saint-Paul est aussi opportune que prospère; son patrimoine compte actuellement plus de cinq millions. De

Digitized by Google

très nombreux élèves, plus de 3.000, suivent les cours et les conférences de toute nature. Le matin même l' « *Opéra* » avait reçu 700 jeunes catholiques belges. Au moment du départ, bien que la pluie tombait avec abondance, l'un des étudiants voulut s'installer près du chauffeur pour sortir de Milan en nous mettant sur la bonne route de Plaisance.

Vers 22 heures la caravane s'installait à l'Hôtel du Lion d'Or sans pouvoir s'arrêter à Marignan à cause de l'heure tardive.

Vendredi 11 septembre. — Parme, Reggio, Modène, Bologne. — Au moment du départ en aperçut Plaisance, entourée par le Pô et la Trebia, avec ses maisons rouge-foncé, son hôtel de ville en briques, mais d'une haute antiquité ainsi que le palais du gouverneur, enfin la cathédrale avec sa vieille horloge qui marque les degrés de civilisation et de perfectionnement moderne et les limites où ils s'arrêtent.

De Plaisance à Bologne la route traverse de nombreuses rivières, affluents du Pô, mais toutes à sec, même le Taro. Parfois, cependant, des laveuses s'installent au milieu du fleuve, là où reste un peu d'eau. A certains jours, cette route est très animée par les légères voitures à deux places des Italiens qui se rendent aux marchés des environs, marchés suivis par les hommes seuls, formant des groupes de 200 à 300 personnes, sans qu'on puisse y découvrir une seule femme. Il paraît toutefois qu'un marché par semaine est réservé à l'élément féminin, mais nous ne l'avons jamais vu.

A l'entrée comme à la sortie de chaque village se trouve un édicule avec la Madone dans une vitrine, tandis que les villes ont des portes monumentales en briques ou en marbre. La campagne fort bien cultivée présente d'immenses champs de maïs, des oliviers ou des vignes suspendues aux arbres, ce qui produit le plus pittoresque effet.

Chacun sait que cette route de Plaisance à Parme est l'ancienne voie flaminienne d'où on découvre les hauts clochers de cette ville. Son entrée grandiose inspire le désir de s'y arrêter quelques instants, sans prétendre toutefois contempler le *saint Jérôme* du Corrège, ni voir en détail la cathédrale gothique ainsi que le baptistère, le cénotaphe de Pétrarque dans la chapelle Sainte-Agathe et près de lui le Carrache, inhumé sous une simple pierre.

Digitized by Google

Après Parme, *Reggio*, où Pompée fit tuer Brutus et pays natal de l'Arioste, n'a de remarquable que son site et les tableaux de sa cathédrale. Aussi l'auto-car se hâte de parcourir ses 22 kilomètres pour s'arrêter à Modène, à l'hôtel de l'*Ecu de France*, à l'heure du déjeuner.

Modène pourrait s'appeler la ville des arcades. Rien que des arcades à gauche, à droite, au fond, en angle, en enfilade, partout et des arcades qui ont l'air de jouer, dit André Maurel, à « embrassez qui vous voudrez ». Le dôme si discret et si pur, avec ses arcades à colonnettes, ses nefs à pilastres et colonnes alternées, sa crypte, le bas-relief d'Agostino di Duccio, ne méritent certes pas le nom de baroque ou de style ROCOCO, employé par cet auteur pour désigner les autres monuments.

Mais vite il faut partir, 32 kilomètres pour arriver à Bologne! De loin on aperçoit la montagne *della Guardia*, car la route est en ligne droite. Pour accéder à l'église de la Madone de Saint-Luc construite sur cette hauteur, grand pèlerinage des Bolonais, on a établi un portique de 3.500 mètres, éclairé par 690 arcades, muni de 514 marches. Le pèlerin peut ainsi, à l'abri du soleil ou de la pluie, admirer le paysage qui s'étend au loin dans la vallée, ou faire pieusement son chemin de croix devant les stations placées sur le parcours. Ce curieux travail fut exécuté de 1674 à 1739. La coupole de l'église sert d'observatoire et la vue s'étend, paraît-il, de l'Adriatique aux Apennins.

L'auto-car stoppe sur la place Victor-Emmanuel, aussi a-t-il son habituel succès. Mgr Aloisi, professeur de sciences au Grand Séminaire, M. le professeur Aldo Benuzé et M. le chevalier Berti, tous membres du comité de l'année sainte, venus nous recevoir, ont peine à fendre la foule qui, déjà, nous entoure. Sous leur aimable direction la visite de la ville commence par San Petronio, Eglise gothique dédiée au patron de Bologne. Dans le chœur se voit un baldaquin sous lequel Charles Quint fut couronné en 1530, par le pape Clément VII. Une Chapelle latérale contient le monument d'Elise Bacciochi, grande duchesse de Toscane, sœur de Napoléon Ier, celui de Félix, son époux, et, en face celui de ses trois enfants. Sur le pavé on remarque la méridienne tracée en 1656, par Cassini.

Inutile de parler des deux tours penchées, Asinelli et Garisenda, cette dernière inachevée, qui ressemblent dit A. Maurel,

Digitized by Google

« à deux ivrognes rentrant chez eux, bras dessus bras dessous et titubant »; ni de San Stephano avec ses sept églises soudées ensemble.

Du moins, si les Bolonais ont, pour surpasser les autres villes, édifié des monuments excentriques, ils ont, par contre, réalisé un chef-d'œuvre, le tombeau de saint Dominique dans la cathédale de San Pietro. Commencé par Nicolas Pisano (1237-1264) il y sculpta quatre scènes tirées de la vie du saint : 1° la résurrection du jeune Napoleone di Torre mort en 1175; 2° la dispute avec les hérétiques du Languedoc, puis l'épreuve du feu pour ses livres; 3° Saint Pierre et saint Paul lui donnant l'Evangile; 4° Le Saint envoie ses religieux prêcher. Du XIIIe au XVIe siècle de grands artistes, tels que Niccolo del Arca. Lombardi (1532) Michel Ange, y travaillèrent successivement, en y conservant l'unité et une harmonie incomparable.

Un frère dominicain, vraiment typique, fournit au groupe une abondante explication des bas-reliefs, mais... en italien!

Au couvent des Clarisses, par une faveur spéciale on nous fit entrer dans le sanctuaire où l'on conserve la dépouille de sainte Catherine de Bologne, morte en 1463. Cette fondatrice du monastère est assise sur un trône et revêtue de vêtements somptueux. Son corps parfaitement conservé, quoique légèrement momifié reste flexible et les mains obéissent aux mouvements qu'on leur imprime. Après avoir vénéré cette précieuse et unique relique nous inscrivons nos noms sur le registre des visiteurs où nous avons la joie d'y lire la signature de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, celle de son père et de sa sœur Céline Martin.

Le Musée civique de Bologne possède une merveilleuse collection, qui prouve la tenacité, l'extrême bon goût des habitants pour leurs choix artistiques.

Malheureusement ce n'est pas dans une randonnée de 3.000 kilomètres en vingt jours qu'on peut visiter les Musées.

Au reste le dîner nous attend, préparé par les soins du Comité de l'année Sainte. Nos aimables guides veulent bien le partager et au dessert M. A. Doal, directeur de la caravane, les en remercie en termes choisis, cordialement applaudis.

Puis, *præsto*, car la journée n'est pas finie, il faut s'arracher de Bologne, remonter en auto et grâce à nos phares puissants nous arrivons sans encombre à Faënza vers 22 heures 30. On s'arrête

Digitized by Google

un instant sur la place pour s'orienter, aussitôt la foule attablée aux terrasses des nombreux cafés accourt, nous entoure, le patron de l'hôtel *Corona* nous a devinés, il crie dans un excellent français : « M. Doal ! M. Doal ! par ici », monte sur le marche-pied et nous dirige vers son hôtel où chacun trouva une chambre à coucher avec salon particulier.

Samedi 12 septembre. — Faenza, Ravenne, Ancône, Lorette. — La proximité de *Ravenne* occasionna une division momentanée dans le groupe, sept de ses membres désiraient visiter les merveilles de cette cité, qui a joué un si grand rôle autrefois. En vingt cinq minutes, par le chemin de fer, on fut à Ravenne, la reine des mosaïques de l'art chrétien et byzantin, la ville où deux civilisations se rejoignent. Vite à San Vital, église octogone, commencée par Théodoric, premier exemple de style oriental circulaire continuée par Justinien à l'imitation de sainte Sophie. La mosaïque du chœur représente l'empereur Justinien, l'impératrice Théodora avec sa suite, dont toutes les figures sont véritablement vivantes, comme toutes celles de ce genre à Ravenne.

Près de San Vitale se trouve le mausolée de Galla Placidia (ve siècle), fille de Théodose, en forme de croix grecque, avec voûte bleue constellée de mosaïques. En fixant cette voûte on voit, quelques minutes après, toutes ces couleurs tourbillonner comme dans un Kaléidoscope et on sort ébloui de ce tombeau.

San Apollinaire Nuovo superbe basilique où l'art italo-chrétien s'unit si heureusement à l'art byzantin, où la basilique païenne reçoit les mosaïques et les fait porter par ces colonnes aux chapiteaux trapézoides, où l'on voit au-dessus des grands arcs le cortège des vingt-deux vierges une couronne à la main, et, à droite celui de l'empereur Justinien partant de son palais précédé de toute sa cour pour aller, comme les vierges, au-devant du Christ. A côté se trouve le baptistère, de la même époque, toujours orné de mosaïques comme celui des Ariens un peu plus loin. A Ravenne également se voit le tombeau du Dante et celui de Théodoric, premier roi des Goths, construit sur ses ordres semblable aux mausolées d'Adrien et d'Auguste et dont l'énorme coupole est d'une seule pierre de cent pieds de circonférence (33 mètres).

Ravis de leur journée les touristes reprirent le train pour rejoindre à Ancône, la caravane qui, depuis Rimini, suivait la

Digitized by Google

même direction sur les bords de l'Adriatique. Avant de partir elle avait visité le célèbre musée de faïences, puis la faïencerie des Frères Castellini, du plus grand intérêt. L'arrêt à Rimini, pour le déjeuner, leur permit de voir le pont d'Auguste et la porte romaine érigée en son honneur, l'an 27 avant J.-C. Là se terminent les deux routes consulaires, Emilienne et Flaminienne. En passant à *Pesaro* on salua la patrie de Rossini et *Fano* remit en mémoire la défaite d'Annibal par les consuls Livius, Salviator et Claudius Néron.

Les deux groupes se retrouvèrent à Ancône situé dans un site merveilleux, entre les monts Guasco et Astagno. L'arc de Trajan tout en marbre, érigé en l'an 115, s'élève sur le port ainsi qu'un second du XVIIIe siècle, en l'honneur du pape Clément XII. La vieille cathédrale de Saint-Cyriaque, mélange de roman et de byzantin, perchée sur le Guasco comme un nid d'aigle, remplace un temple dédié à Vénus et en a conservé une dizaine de colonnes. Un sacristain polyglote donne des explications entremêlées de mots italiens, français, allemands, anglais, etc., comprises tant bien que mal. Des statues du XIIe et du XIIIe siècles des bas-reliefs, des sarcophages de saint Cyriaque patron d'Ancône, de saint Marcellin et de saint Libère, etc., se trouvent dans la crypte. L'église a la forme d'une croix grecque, avec trois nefs dans tous les sens et une coupole dodécagone au centre, une des plus anciennes de l'Italie.

D'Ancône à N.-D. de Lorette il n'y a que 24 kilomètres ; mais, la cité fortifiée se trouvant sur une hauteur, l'auto n'y put parvenir que lentement, peu de temps avant la fermeture de la basilique. Le R. P. Roger, capucin, promit à notre directeur de nous inscrire pour les messes du lendemain, ne pouvant rien contre la récente mesure de l'Evêque au sujet de la fermeture.

Dimanche 13 septembre. — LORETTE, FOLIGNO, ASSISE. — Dès le matin la foule envahissait tout, nef, bas-côtés, sacristie, à tel point que les deux portes donnant accès dans la *Santa Casa*, étaient gardées par deux carabiniers. Au milieu de cette cohue italienne, chacun s'efforça, sans grand recueillement, soit de célébrer, soit d'entendre la sainte messe, afin de satisfaire, au moins, au précepte dominical.

Le départ eut lieu au moment où Mgr l'Evêque de Lorette

Digitized by Google

allait officier pontificalement et M. l'Archiprêtre de Montauban, invité d'y faire diacre, déclina l'invitation avec empressement! Par un beau soleil la caravane s'éloigna de la vieille cité et de son antique pèlerinage pour se diriger vers Foligno en passant par Recanati, Tolentino et Camerino.

En cours de route l'auto-car dut s'arrêter devant une pittoresque procession qui s'y déroulait majestueusement. De précieux tapis pendaient aux fenêtres, un nombreux clergé, rehaussé par la présence d'un Evêque, chantait, suivi des paroissiens, les louanges de la Madone, car c'était la fête de N.-D. des Sept-Douleurs. L'abbé Laurent prit quelques croquis du cortège et notamment du haut dignitaire mitré.

A cause de la foire, on dut contourner Foligno pour arriver à l'hôtel de la Poste où fût servi le déjeuner. L'unique désir des pèlerins était de gagner au plus vite Assise, la ville franciscaine par excellence, perchée sur le Subasio. A peine sont-ils entrés qu'éclate un violent orage, il n'empêcha cependant pas le groupe de se rendre au *Sacro Covento*, dont on aperçoit au loin les énormes soubassements au bord de la colline. Sous la conduite d'un Père Conventuel on visita successivement les trois églises : d'abord l'*église haute*, toujours en réparation, avec ses fresques remarquables de *Giotto* qui reproduisent les principaux actes de la vie du Poverello; l'*église basse* du XIIIe siècle, augmentée au XIVe d'un transept et de chapelles ornées de nombreuses fresques dues aussi à *Giotto* dont les plus appréciées sont au-dessus du maître-autel, dans les quatre pendentifs de la voûte, glorifiant les trois vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et la quatrième présentant l'apothéose du saint; là existent de plus des tombeaux, notamment celui du cardinal Orsini et, à gauche, celui de frère *Jacqueline* la grande dame romaine amie de saint François.

La crypte, enfin, de style dorique ne date que de 1818 lorsqu'on découvrit les restes du pauvre d'Assise, dans un sarcophage de pierre brute. La visite se termina par le trésor et ses nombreuses reliques.

Sans crainte d'une pluie torrentielle M. Doal, avec quelques intrépides courut à sainte Maria della Minerva, installée dans un ancien temple de Minerve, à la Chiesa Nuova, bâtie sur l'emplacement de la maison familiale de saint François, à Santa Chiara où ils purent vénérer, malgré l'heure tardive, le crucifix byzantin

Digitized by Google

qui, à Saint-Damien, parla au poverello d'Assise, et descendirent dans la crypte prier un instant près du corps de sainte Claire.

Restait encore Saint-Damien, mais venait la nuit et la pluie ne cessait point. M. Doal et M. l'abbé Hébert voulurent toutefois par des rues tortueuses rendre visite à M. Johannès Joergensen, le célèbre historien danois qui avait promis d'assister à notre dîner, mais, à la villa des Roses ils eurent le regret d'apprendre que l'illustre écrivain, prolongeant son séjour en France, ne rentrerait que quelques jours après.

Lundi 14 septembre. — Spoletto, Terni, Rome. — De bonne heure chacun s'empresse d'assister aux messes au Sacro Convento, soit au tombeau même du saint où célèbre M. l'Aumônier du Lycée d'Evreux, soit au maître-autel. Puis après le petit déjeuner, rapidement pris à l'hôtel Soubasio, d'où on a une vue admirable sur toute la vallée, sur Sainte-Marie-des-Anges, sur les montagnes de l'Ombrie, sur les rochers de Pérouse si ardus, vue qu'aimait tant saint François, on partit, au grand désespoir du Directeur, visiter les différents sanctuaires, sans oublier ni l'étable, ni la fameuse prison. M. A. Doal se lamente de ce retard, siffle, crie en vain *præsto! præsto!*... Enfin la caravane rassemblée part avec son retard habituel vers Sainte-Marie-des-Anges, s'arrête un instant à l'endroit même où saint François, mourant, regarda et bénit une dernière fois sa ville natale. elle pénètre dans la basilique et se rend aussitôt à la Portiuncule pour y satisfaire sa fervente dévotion. Ensuite un Père franciscain montre la sacristie, la roseraie, la chapelle des Roses, la grotte du saint, au-dessus de laquelle saint Bonaventure fit construire un oratoire, etc., et offrit à chacun des feuilles des rosiers. Une dernière prière à la Portiuncule, un dernier regard sur Assise et en route pour la Ville Eternelle.

On repasse par *Spello*, l'antique *Hispellum*, étagée sur le flanc de la montagne et dont on aperçoit la cathédrale (xvie siècle) ; par *Foligno*, puis voilà *Trevi*, *Campello* avec son prétendu temple de *Clitumne* qui n'est, en réalité, qu'une chapelle du vi^e siècle construite avec des débris antiques et bientôt nous arrivons à *Spolète* située au pied du mont Luco (800 m.), lourd de ses chênes touffus, et sur une colline (400 m.) couronnée par un château-fort. La cathédrale datant de 1067, fut restaurée au xiie siècle et le por-

Digitized by Google

tail, richement sculpté, porte à gauche la signature de *Grégorius Méliorantius*. Les ducs lombards régnèrent à Spolète de 570 à la fin du IXe siècle.

Avant le déjeuner indiqué à *Terni*, ville aujourd'hui de 30.000 habitants avec fabrique d'armes et une autre de blindage et de canons, nous allons visiter sa cathédrale. Sans trop se préoccuper des souvenirs franciscains, ce que les guides recommandent c'est l'excursion aux *cascades de Terni*, renommées, disent-ils, comme les plus belles d'Europe. Malgré le peu de temps dont nous pouvions disposer on insiste auprès du directeur pour s'y rendre. Hélas! une cruelle déception nous y attendait. Les eaux, captées par d'immenses usines, ont tari la cascade qui, aujourd'hui, n'est plus qu'un beau souvenir.

La Ville Eternelle devient désormais notre unique but et l'autocar roule par les chemins, poussiéreux à tel point qu'une autre voiture, voulant nous dépasser, dut essayer à plusieurs reprises à cause du nuage épais qui s'élevait derrière nous. A la cinquième fois elle y réussit et, pour se venger, voulut nous rendre la pareille. Un simple ralenti nous en débarrassa.

Des lumières lointaines nous signalent bientôt la Capitale du monde chrétien. (*La fin au prochain numéro.*)

Abonnements payés du 15 octobre au 31 décembre 1925 :

MM. Martinet (Eure). 15 fr.; Pollach, 15 fr.; Jore, années 1925 et 1926, 30 fr.; Abbé Monory, 15 fr.; Ecole de Théologie, Rouen, 15 fr.; Baron, 15 fr.; Chirol, 15 fr.; Abbé Renault, 15 fr.; Desmares, 15 fr.; Issaverdier, 15 fr.; Deville, 15 fr.; Bibliothèque de Lisieux, 15 fr.; Abbé Hugonin, 15 fr.; de Goncourt, 15 fr.; Abbé Gauquelin, 15 fr.; Abbé Queudeville. 15 fr.; Printout, 15 fr.; Dubourg, 15 fr.; Chanoine Trèche, 15 fr.; Liot. à Caen, 20 fr.; Angot des Rotours, 15 fr.; Georges de Séguin, 15 fr.; Abbé Dumans, 15 fr.; Abbé Valois, 15 fr.; Mgr Bardel, 15 fr.; Abbé Bricou, 15 fr.; Supérieur Chapelle Montligeon, 15 fr.; Bidard, 15 fr.; Marquis d'Evrague, 15 fr.; de Gassicourt, 15 fr.; Devaux, 15 fr.; Pelliot, 15 fr.; Gonse, 15 fr.; duc de Broglie, 15 fr.; Serbat, 15 fr.; Hunger, 15 fr.; Picard, 15 fr.; Cardinal Dubois. 15 fr.; Supérieur des Moines de Mondaye, 15 fr.; Gentil, 15 fr.; Dubois, 15 fr.; Supérieure Hospice de Fécamp, 15 fr.; Chanoine Hurel, 15 fr.; Alphonse Martin, 15 fr.; Boucher. 15 fr.; Gilbert, 15 fr.; Costa de Beauregard, 15 fr.; Mgr Jullien, 15 fr.; Mgr Lecœur, 15 fr.; Raulin, 15 fr.; Anthiaume. 50 fr.; Stéphane Lemonnier, 15 fr.; Desprey, 15 fr.; Docteur Demantké, 15 fr.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

4. Marie Corneille. — Il a existé deux personnes s'appelant Marie Corneille et vivant en même temps. L'une était la fille de Pierre Pesant et de Marthe Corneille, sœur de Pierre Corneille. L'autre était issue du mariage du grand poète avec Marguerite Lempérière.

Quelle est celle des deux qui, après avoir épousé M. de Guénebaud et en être devenue veuve, épousa en secondes noces Jacques de Farcy, trésorier de France à Alençon, dont une des filles fut la grand'mère de Mme de Gouville de Bretteville et l'autre la bisaïeule de Charlotte Corday ?

Queudeville.

5. Charlotte Corday. — Où est mort Jacques-François de Corday, sieur d'Armont, père de Charlotte Corday?

Des six enfants qu'il a laissés, un seul a fait souche après être rentré tardivement d'émigration. Que sait-on sur ce frère de Charlotte ?

Queudeville.

6. Coutumes, usages et traditions populaires. — Peut-on indiquer sommairement une partie des coutumes, usages et traditions populaires qui étaient jadis en honneur en Normandie ou le sont encore ?

Edache.

Digitized by Google

La Normandie et les origines de la littérature française

Un grand pas serait fait sans doute, en ce qui concerne l'histoire des origines de la littérature d'oïl si l'on accordait, à ce fait capital, la conquête de l'Angleterre par les Normands toute son importance réelle. Gaston Paris qui rencontrait à chaque pas, lorsqu'il étudiait cette histoire, l'influence des écrivains normands et anglo-normands l'a très bien vu, notamment en ce qui concerne la naissance et le rayonnement des romans de Bretagne.

Plus tôt façonnée, plus tôt amalgamée en une solide unité politique, la Normandie s'est développée beaucoup plus rapidement que le royaume capétien. Les progrès de l'intelligence ont marché de pair avec ceux de l'Etat. Dès 1040 un rimeur normand écrit la *Vie de saint Alexis*. La chanson de Roland, tout au moins dans son état primitif, est antérieure à la campagne de 1066 puisque le jongleur-chevalier Taillefer la chantait à Hastings, au témoignage de Wace. Dans son état actuel elle est due, plus que vraisemblablement, à ce mystérieux Turoldus qui nous reste inconnu, mais dont le nom proclame si haut l'origine normande. Elle dut être rédigée vers 1080, c'est-à-dire au lendemain même de la Conquête et peut-être en Angleterre.

La Cour des rois normands d'Angleterre fut une Cour lettrée. Nous ne citerons, pour abréger, que les rois Henri Beauclerc et Henri II, le premier, traducteur du « Romulus », le second, mari d'Eléonor de Guyenne, petite-fille du premier en date des troubadours, Guillaume de Poitiers, et protectrice des poètes, notamment de Bernard de Ventadour. En s'intéressant ainsi aux choses de l'esprit, les rois normands suivaient bien la tradition de notre race. La preuve irrécusable — j'allais dire mathématique — de cette assertion est facile à mettre en lumière : les descendants de Guiscard, en accueillant largement à leur Cour sicilienne, les « trovatori » de la péninsule italienne n'allaient-ils pas en faire le berceau véritable de la littérature de « si » ? Frédéric II, fils de la

Digitized by Google

Normande Constance, n'était-il pas surnommé, lui aussi, par une curieuse rencontre « beauclerc » ou, comme dira Dante : « Cherico grande » ?

L'histoire des premiers règnes normands en Angleterre est remplie des récits d'expéditions faites tantôt par les rois, tantôt par des particuliers, en Irlande et surtout au Pays de Galles. « Les Normands, a dit Gaston Paris, s'intéressèrent à tout le passé de l'île qu'ils avaient annexée et en voulurent connaître l'histoire aussi haut qu'on pouvait remonter. Les Gallois qui ne se sentaient d'ailleurs, à l'origine, aucun éloignement pour les nouveaux venus qui avaient brisé la puissance de leurs ennemis séculaires les servirent à souhait... »

La vieille race Kymrique était, depuis des siècles, refoulée toujours davantage vers l'Ouest avec ses récits nationaux et ses antiques traditions. Sans cesse opprimée, elle paraissait en voie de disparition. Son langage si particulier la rendait encore plus étrangère aux peuples voisins. Peut-être la douce légende d'Iseut et celle du Graal eussent-elles été entièrement oubliées sans l'intervention des poètes de chez nous.

Dès le milieu du XIIe siècle, l'imagination des trouvères est en pleine effervescence. La mode s'en mêlant, les héros bretons deviennent populaires. Les « devis » les plus lyriques ont pour sujet Iseult ou la reine Guenièvre. Cet engouement sera poussé au point que Marie de France — qu'on appellerait plus justement Marie la Normande, — sacrifiant au goût du temps va jusqu'à habiller à la bretonne des histoires qui sont incontestablement de chez nous et jusqu'à faire un « lai » de notre légende des « Deux Amants ».

Depuis plusieurs siècles des harpeurs bretons avaient parcouru l'Armorique et la Neustrie, chantant leurs poèmes et pinçant leur « rote ». Beaucoup de Bretons de Petite Bretagne avaient en outre, sous le commandement du « fils de la duchesse », Alain Fergan, passé la mer en 1066. Des liens existaient donc déjà entre Normands et Bretons insulaires. Gaufrei de Monmouth, évêque de Saint-Asaph, en rassemblant dans son *Historia regum Britanniae* et sa *Vita Merlini* la Somme de la matière de Bretagne allait ouvrir aux poètes, ses contemporains, tout un monde de récits fantastiques dont ils allaient prendre possession avec enthousiasme.

Digitized by Google

Nous ne saurions détailler ici toutes les œuvres de nos rimeurs normands (1). Qu'il nous suffise de rappeler en ce qui concerne les Romans de la Table Ronde les noms de Geffrei Gaimar et de Robert Wace qui traduisirent en vers romans octosyllabiques, vers 1150, l'œuvre confuse de Gaufrei de Monmouth. C'est dans le *Roman de Brut* dont le bon chanoine bayeusain est l'auteur que la Table Ronde elle-même est citée pour la première fois. Vers 1175 un poète anglo-normand allait rimer l'histoire de Perceval ou de la Quête du Graal, fournissant ainsi une riche matière à Chrestien de Troyes. Avant 1200 un autre poète de même origine devait « fabler » les aventures de Lancelot du Lac et de la reine Guenièvre, achevant par là de rassembler toute la matière de Bretagne dont les rimeurs continentaux allaient bientôt — après les trouvères de Normandie et grâce à eux — faire leurs délices.

La légende de Tristan et Iseult était, dans le même temps, tirée de l'obscurité par Béroul — dont le nom est bien normand — et par Thomas dit de Bretagne, ce dernier vraisemblablement breton d'origine, mais normand de langue.

Brillante époque en vérité que celle où la Cour du Plantagenet voyait rivaliser de grâce Bernard de Ventadour disant en langage d'oc les charmes de sa souveraine, et Marie de France chantant ses « lais » en langage d'oïl pour l'amour de Guillaume de Salisbury. Désormais le choc initial avait eu lieu.

De Normandie et de l'entourage lettré des rois normands d'Angleterre et des Siciles allaient jaillir, petites sources qui deviendraient de larges fleuves, les littératures d'*oïl* et de *si*.

René Herval.

Nota. — Cet article est une réponse au n° 3 de l'*Intermédiaire* : Légendes bretonnes et celtiques. Mais à cause de sa longueur et afin de ne point créer un précédent la Rédaction, à cause de son intérêt, a jugé bon de le publier en dehors de la rubrique choisie.

---

(1) Voir nos articles parus dans le *Journal de Rouen* : le 12 septembre 1924, « Les Normands et la Quête de Graal »; le 12 septembre 1925, « Les lais de Marie de France ».

Digitized by Google

L'HOTEL-DIEU DE FÉCAMP AU XVIIIe SIÈCLE

Notes recueillies par André-Paul LEROUX

« François-Paul de Neufville de Villeroy par la miséricorde de « Dieu et L'autorité du Saint-Siège apostolique archevesque et « Comte de Lyon, Primat de France, Commandeur Des ordres du « Roy, Son Conseiller en tous ses Conseils, abbé Commandataire « de l'abbaye de la très Sainte-Trinité de Fécamp.

« Savoir, faisons que veu et examiné attentivement Les Régle- « ments cy-dessus a nous présentez et dressez pour le bon ordre et « Conduitte des Sœurs destinées au Service du dit hôpital, vou- « lant Contribuer autant qu'il est en Nous à l'utilité qu'un tel « établissement procurera à Nostre ville de Fescamp, avons par « les présentes, pour la plus grande gloire de Dieu et le Bon « ordre quy doit estre observé dans le service des pauvres, « aggreé, confirmé, aprouvé et homologué, agréons, Confirmons, « approuvons et homologuons Les sus-dits Réglements. Touttes « fois avec les augmentations Suivantes que Nous voulons estre « adjouttez à différents articles. Savoir à l'art. 2° Que l'on aura « aussy l'agrément du Seigneur Abbé pour la Réception des « Sœurs. A l'article 5me Le Cas arrivant qu'une Sœur professe « vint à quitter l'Hôpital ou à estre Renvoyée, Elle deviendra « Libre des vœux et des engagements Contractez dans Sa profes- « sion. 7° Pour évitter toutte distinction entre les Sœurs leurs pen- « sions seront égalles pour chacune d'elles. Elle sera chaque « année de la Somme de Cent Livres. A l'article 11° Le Cas « arivant qu'une Sœur tombast malade au Service des pauvres, « elle sera servie comme les pauvres aux dépens de l'Hôpital, En « diminuant sur sa pension de Cent Livres le tems de la maladie « à prorata, Sy mieux n'aime la Sœur malade jouir en entier de « sa pension et estre servie et médicamentée à Ses despens, Ce « quy sera à son choix. Lesquelles dittes augmentations seront « observez comme les dits réglements, à l'égard De quoy nous « avons justaposé et justaposons Nostre Autorité et droit Judiciel, « Voulons que le dit soit éxécuté selon sa forme et l'uzage, sans

Digitized by Google

« derroger touttes fois à Notre autorité ny à celle de Nos Succes-
« seurs abbez de Fécamp Nous réservant comme à eux le pouvoir
« d'augmenter ou diminuer dans les Règlements selon l'exigence
« des cas. Donné à Paris le Vingt-sixième jour du Mois d'aoust
« L'an de Nostre-Seigneur Mil Sept Cent Vingt-quatre, signé
« L'arché de Lyon et Plus Bas, par Monseigneur Signé Picheret
« avec paraphe et scellé d'un Cachet en cire Rouge.

F. Pierre Thibault
Prieur et Vicaire Général
(1) Desmares Du Tournay[A]
Duthuyt pro. fiscal
A. Carpentier[B] Quillebœuf[C]
C. Magïn.

Pour avoir osé imposer un tel règlement à des femmes dont l'idéal était le soulagement de leurs frères malheureux, il ne peut y avoir, de la part des anciens administrateurs que le désir d'augmenter encore plus le patrimoine des pauvres. Une réglementation, aussi mesquine que draconienne, explique, sans l'excuser, la discordance séculaire existant entre la Communauté et l'Administration laquelle cependant n'a que sympathie et respect pour le dévouement des Religieuses, collaboratrices d'une Administration civile.

La prévoyante réserve vis-à-vis des Sœurs se constatait aussi dans les rapports entre les Administrateurs, gardiens jaloux des revenus confiés à leur garde. Au 6 octobre 1766, on lit au Registre des délibérations de l'Hôtel-Dieu de Fécamp. L'administration Hospitalière « décide que les deniers appartenant à l'Hô-

(1) Il y avait deux qualités d'administrateurs. Les administrateurs nés : le Prieur, délégué de l'Abbé et le Procureur fiscal représentant le Roy. Les administrateurs en charge au nombre de trois : un Ecclésiastique, un Gentilhomme et un Bourgeois représentaient le Clergé, la Noblesse et le Tiers-Etat. Ils étaient élus par une assemblée composée des adminitrateurs nés et en charge, des anciens administrateurs, des Notables, réunis dans la grande salle de l'abbaye. Les fonctions ingrates d'administrateur-receveur étaient remplies par le délégué du Tiers-Etat.

B. Messire Antoine Carpentier, Curé de St-Valery.
C. Messire Vallin de Quillebœuf.

Digitized by Google

« pital seront déposés dans l'armoire à trois clés, dont la première « sera entre les mains du Prieur (représenté en ce jour par Dom « Rouillon, sous-prieur), la seconde entre les mains du Gentil- « homme en exercice (Messire le Chevalier de la Pailleterie), et « la troisième entre les mains de l'Administrateur-Receveur « (M. Massif). »

La méfiance grandissante trouva ce moyen de contrôle insuffisant, comme le témoigne une délibération du 13 novembre 1768 où il est dit : « Arrête pour le huitième article que les clés du « coffre où sont transportés les papiers et l'argent seront mises « aux mains du premier Echevin (M. Desportes), la seconde au « Directeur Ecclésiastique (Messire Pitet curé de Sainte-Croix), la « troisième au Directeur Gentilhomme (Messire le Chevalier de la « Pailleterie), et la quatrième restera entre les mains du Receveur « (M. Massif).

Au XVIIIe siècle, les dots des Religieuses, aussitôt leur versement effectué entre les mains de l'Administrateur-Receveur, devenaient de solides placements de père de famille. Elles étaient converties en premières hypothèques avec toutes les garanties désirables, afin de conserver intact le patrimoine des pauvres.

Le 7 juillet 1725, lorsque Noble Demoiselle Anne de Récusson, fille de Noble Homme Adrien de Récusson écuyer et de Honorable Dame Mathilde Eudes, voulut faire profession, elle versa la somme de Douze Cent Cinquante Livres « donnée en constitution « d'intérêt au denier Vingt suivant l'Edit du Roy, affiché du deux « de ce mois, à Messire Adrien Le Mognier, Seigneur de Fiquain- « ville, Administrateur aussi en exercice du dit Hôpital, aux « charges par lui d'en passer contrat en forme, au bénéfice du dit « Hôpital et denier sus-dit à la délivrance de laquelle somme sus- « dite, la dite assemblée à autoriser le dit Sr Barbey (1) déposi- « taire d'y celle, ce faisant délibérer ce jour. »

Le 22 juillet 1732, la dot de Mlle Bloquet, dite Sœur Saint-Benoist, est prêtée à « Messire de Rély Ecuyer, sieur d'Equim- « bosc (2), aux charges du dit sieur d'Equimbosc de déléguer un

(1) J. B. Barbey, Bourgeois de ce lieu. Administrateur-Receveur.

(2) Messire de Rély, ecuyer, Seigneur d'Equimbosc : « D'or, à trois chevrons d'azur. »

Digitized by Google

« de ses fermiers pour le paiement de la dite rente, et qu'en cas « que le dit d'Equimbosc veut en racquitter, les Sieurs Adminis- « trateurs de l'Hôtel-Dieu devront être avertis six mois avant de

François-Paul de Neuville de Villeroy
39e Abbé de Fécamp et 14e Abbé Commendataire (1698-1731).

« faire le dit Raquit ». Cet emprunt fut remboursé en deux parties les 22 août 1740 et 29 septembre 1741.

Le 11 mai 1739, la dot de Mlle Delassisse, dite Sœur Saint-Maur devint un prêt consenti en faveur de « Mre Corbière de Roger- « ville, Procureur du Roy au Grenier à sel de Fécamp, à la cau-

Digitized by Google

« tion de M. Nicolas Ferrant, Marchand au dit Fécamp, à charge « au dit Sieur de Rogerville de donner en transport sur son « grand fermier, demeurant à Criquebœuf et sur les fermiers qui « occuperont dans l'avenir la Grande ferme de Criquebœuf ».

Le 28 janvier 1740, lorsqu'il fallut garantir la dot de Mlle Marie-Catherine Olivier dite Sœur Sainte-Dorothée, son digne oncle « Messire René Louvet, Curé de Saint-Léonard et Doyen de « l'exemption de Fécamp, s'engagea à payer Cinquante Livres de « rente, hypothèque à prendre sur tous ses biens présents et « futurs, et en particulier sur une ferme située en la commune « du Tilleul ».

Le 20 juillet 1749, Mlle Marie-Anne Fauquet dite Sœur Saint-Bernard ayant fini « une année d'approbation » demanda à faire profession. Son Père, le Sieur Jean-Jacques Fauquet constitua « Cinquante Livres de Rente hypothèque à prendre sur tous ses « biens et spécialement sur une ferme sise en la Paroisse d'Ecret-« teville-sur-mer, par contrat passé devant Me Duthuit, Notaire à « Fécamp, le 12 juillet 1749 et pour les Cinq Cents Livres restant « Marguerite Fauquet, tante de la dite Marie-Anne Fauquet les a « payées dans les mains du Sieur Mauconduit, Administrateur-« Receveur de l'Hôpital. »

A ces modestes rentes hypothécaires qui composaient la majeure partie des revenus de l'Hôtel-Dieu venaient s'adjoindre des placements financiers souscrits en faveur de gros propriétaires fonciers. Tel celui consenti à la riche Abbaye de Saint-Etienne de Caen, comme en témoigne un extrait du registre des délibérations du Conseil Général de la Commune de Fécamp : « Ce aujourd'hui, « deuxième jour d'Avril de l'année mil sept cent quatre-vingt-six, « nous Prieur et Religieux de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, « capitulairement assemblés au son de la cloche en la manière « accoutumée, reconnaissons avoir reçu de l'Hôpital de Fécamp « la somme de Douze Mille Livres, pour laquelle somme nous « nous sommes unanimement engagés et nous gageons à faire au « dit hôpital une rente sans retenue quelconque payable et por-« table au dit hôpital de Fécamp, de laquelle dite un intérêt de « six cents Livres la première année servi, payable et exigible le « vingt-trois Avril mil sept cent quatre-vingt-sept et nous obli-« geons d'en passer contrat à nos frais toutes fois et quant. Donné

Digitized by Google

« à Caen ce dit jour en assemblée Capitulaire. Sous le seing du « Prieur et sous-prieur, le contre-seing du Secrétaire du Chapitre « et le sceau de la dite Abbaye.

Signé Mesnilgrand Prieur

D Mauger Senieur Beaussart Senieur FYS Faverolles feu. par ordre du Chapitre Du Vellard Ser du Chapitre.

« En marge est un cachet sur cire rouge, le dit billet côté der- « rière. »

Le remboursement de ce billet fut réclamé au moment de la Révolution « par le Citoyen Le Borgne administrateur de l'Hospice et déposé par le dit Citoyen sur le bureau du Conseil Général, pour être envoyé par la Municipalité de Paris afin d'être inscrit sur le Grand Livre conformément à la Loi ».

Quelquefois, les dots des Sœurs se composaient d'un apport foncier, tel au 5 Mai 1734 Dame Marie-Marthe Cousin fut reçue et admise pour Religieuse Hospitalière du dit Hôtel-Dieu aux charges et conditions suivantes : « Scavoir que la dite Dame Cousin « s'obligera de faire aport et don au dit hostel-Dieu en faveur « des pauvres d'une Maison, Masure et terres labourables, sises en « la paroisse d'Allouville, en circonstance et dépendance sans en « rien réserver et tant qu'en tient de présent Jean Falaise pour le « prix et somme de Cent Livres aux charges de payer le nombre « de trois Livre Quatorze sols de Rente de telle nature quelle « peut être et Cinq sols de Rentes Seigneuriales dûes pour le dit « fond. »

Ces Messieurs de l'Hôpital étaient donc la prudence même. Méconnaissant complètement la situation sociale de leurs débiteurs, ils exigeaient la garantie donnée par la bonne terre, garantie encore confirmée par les fermiers assujettis aux redevances seigneuriales.

Cette manière de procéder pour sauvegarder les intérêts financiers de l'Hôtel-Dieu s'appliquait aussi vis-à-vis des pensionnaires possédant quelque avoir. Ainsi au six décembre mil-sept-cent-trente-trois « Jean L'Hoste est admis à l'Hôpital pour le « reste de ses jours en donnant sa petite maison et la partie de « quarante sols de rente qu'il doit avoir. Attendu cependant qu'on « examinera s'il a des titres de propriété suffisauts avant d'être

Digitized by Google

« reçu et qu'en outre il apportera et donnera ce qu'il a de « meubles en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu. »

Au 13 Août 1735, il est décidé « de recevoir et d'admettre au « dit hôpital pour le reste de ses jours et garder saine et malade, « Marie Lanots dite la Rose en lui donnant une petite chambre « atenant la porte du devant du dit hôpital où elle poura y porter « ce qu'elle a de meubles dont elle se servira et desquels elle fait « aport au profit des pauvres du dit lieu. avec la somme de « Huit Cents Livres, en outre s'oblige aussi que son travail « manuel sera au profit des dits pauvres ».

Au 11 May 1739, Noel Martin, matelot invalide de la paroisse Saint-Etienne est admis à l'Hôtel-Dieu en échange de l'abandon de sa demi-solde « dont il donnera un transfert sur M. Le Cordier trésorier receveur des Invalides ».

Les bénéficiaires des soins des Religieuses appartenaient à toutes les classes de la société, nobles, artisans et soldats.

Le 3 janvier 1727, Honorable Dame Marie Le Clerc Bienfaitrice meurt à l'Hôpital et est inhumée dans le cimetière Saint-Etienne.

Le 31 octobre 1730, décès de « Noble Dame Marthe Eudes, « veuve de Messire de Récusson (1), agée de soixante-et-dix ans, « inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu et ci-devant en qua- « lité de pensionnaire dans la Communauté des Dames du Saint « Sacrement de la Ville de Rouen, située en la paroisse de Saint- « Patrice de la dite ville et Mère de Madame Marie-Anne de « Récusson, Dame Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Fécamp ».

1734, Noble Homme Messire Pierre Ecuyer, sieur de la Barre (2). Ce gentilhomme demeurait ci-devant chez Noble Dame de la Barre, veuve de Messire du Roussel (3), Chevalier, Baron de Goderville, sieur de Bornambusc, d'Erneville et autres Lieux.

Outre quelques rares pensionnaires de marque, de braves gens

(1) Fasce de sinople et d'or, à treize fleurs de lis l'un en l'autre 2.3.2.3.2.1.

(2) D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux éperviers de même et en pointe d'une étoile d'argent.

(3) Palé d'or et d'azur de six pièces; au chef de gueules, chargé de trois merlettes d'argent.

Digitized by Google

victimes de la maladie et des infirmités venaient finir leur vie de travail et de privation sous la protection bienveillante des Religieuses. La plupart de ceux-ci avant leur entrée à l'Hôpital exerçaient des professions diverses : Journaliers, fileurs et fileuses, mariniers, domestiques (1), toiliers, tanneurs, laboureurs, dentellières (2), le nombre de ces dernières laisse supposer que l'industrie de la dentelle devait être florissante au XVIIIe siècle. Les professions plus rares sont représentées par des « écoucheurs de lin, marchands-caissiers, orfèvres, pannetiers, charetiers, cuisiniers, chaisiers, tourneurs, couturiers, clercs d'église, maréchaux, cordonniers, boulangers, talonniers, poulieurs, scieurs de long, marchand de Relations (3), cloutiers, couvreurs en chaume et en thuiles et deux petits ramoneurs auvergnats âgés de 14 et 16 ans, morts à l'Hôpital les 1er avril et 29 mai 1771 ». Beaucoup de ces métiers ont disparu de l'industrie locale.

A côté des pensionnaires habituels de l'Hôtel-Dieu, des soldats, âgés de dix-huit à trente ans, et originaires d'Alsace, de Lorraine, des Flandres, de Champagne, du Nivernais et de Bretagné, venaient demander aux chirurgiens et aux Sœurs la santé ou la consolation aux dernières heures de la vie. Les registres hospitaliers remémorent le souvenir de nombreux soldats inscrits sous leurs prénoms et noms patronymiques, accompagnés toujours d'un sobriquet, dont quelques-uns sont des plus curieux : « La chicorée, l'orange, Bois de fer, des Rosiers, la Giroflée, Belle rose, Bras de fer, Sans-Soin, Sans-Soucis, Sans-Façon, Risque-tout, Bon dessein, Passe-Partout, Divertissant, Francœur, l'Espérance, la Providence, la Déroute, la Sonde, la Couture, la Navette, l'Aiguille, la Lime, la Jeunesse, la Faveur, la Tempête, Mon-Plaisir, la France et la Mort. Ces sobriquets se rapportant souvent aux qualités morales sont parfois remplacés par le lieu de naissance ou le nom d'un saint Patron. Ainsi au 30 juin 1757 est

---

(1) Le 17 septembre 1720, decès de Laurens Montier dit *Discret*, Laquais chez Madame de Rogeroille.

(2) Au dictionnaire géographique par Vosgien paru en 1795, Fécamp est porté comme faisant le commerce de draperies, serges, *dentelles*, fils, toiles et tannerie.

(3) Le 13 octobre 1788, décès de Jacques Couture marchand de *Relations*, originaire de la Paroisse d'Etargueraye en Roumois.

Digitized by Google

porté Louis Francher dit Saint-Louis et au 18 décembre 1759 Claude Pierre dit Rémiremont natif de Remiremont.

Ces soldats, grands frères des héros de Valmy et de Jemmapes et ancêtres des poilus de Verdun et du Chemin des Dames, étaient incorporés à des bataillons et Régiments en garnison à Fécamp.

1731 Régiment de Bretagne; 1746 Reg^t de Beauvilliers, compagnie de M. Leclerc de Vodoux; 1749 Rég^t de la Marine, Cie de M. d'Aïnertot; 1756 Dragons de la Reine, Cie de M. de Chavanne; 1757 Rég^t de Rohan, Cies de MM. de Duchaland du Manoir et d'Esgrais; 1758 Rég^t de Blois, Cies de MM. Barville, de Montliard, de Heulleau, d'Aubichon et de St Loup; 1758 Bataillon d'Angoulême, Cies de MM. de Romazière, de Desors, de Santereau et de Rochepine. 1759 Royal Lorraine, Cies de MM. de Payel et de Daniel. 1759 Reg^t de Bretagne, Cies de MM. du Chevalier de Tarcé et de la Forgue. 1759 Bataillon du Mans, Cie de M. de Bogneau. 1759 Bataillon de St-Maixent, Cies de MM. de Gemer et de la Chevaudière. 1760, Régiment Royal Lorraine Cie de M. de Rune; Rég^t de Grenadiers de Méhegaie, Cie de la Bruguière. 1761 Bataillon de Blois Cie de Montliard. Rég^t de St-Maixent Cies de la Renaultière et de Leroy. Soldat Invalide, Cie de Plaval. Royal Etranger, Cie de Bincourt. Rég^t Royal Italien Corse, Cie de Caraffa. 1762 Royal Lorraine Cie du Chevalier de la Mainardière. Royal Normandie, Cies de Maillard et de Beaucorroy. Reg^t Royal de Pologne, Cie de Vaulx. 1763 Dragons du Rég^t de Flarnarans. 1771, Rég^t de Grenadiers de France. 1778, Rég^t de Flandres, Cie de Vaulx. 1779, Rég^t d'Australie, Cies Colonelle et du Luc. 1780 Rég^t des Hussards de Chambovant, Cie Lieutenant-Colonelle. 1790 Rég^t de Monsieur.

(*A suivre*) André-Paul Leroux.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Ordo Servicii de l'insigne cathédrale d'Évreux. Edition du Ms. L. 95, de la bibliothèque d'Evreux (XIVe siècle) avec les variantes des Mss. L. 64 et L. 76 (XVe siècle), par M. l'abbé R. DELAMARE, membre de l'Académie de Rouen, lauréat de l'Institut de France, officier d'Académie. Paris, A. Picard, 1925.

« Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage. »

Ce beau voyage M. l'abbé Delamare l'a fait dans le Passé, et il invite les érudits à le suivre. Car il faut le déclarer loyalement dès l'abord : les œuvres du savant liturgiste ne semblent pas destinées au grand public. Elles exigent de la part des lecteurs une certaine préparation, et même une réelle compétence dans les sciences liturgiques; la simple nomenclature des ouvrages publiés jusqu'alors l'indique suffisamment. Il faut une culture spéciale et un esprit averti pour goûter ces études qui ont trait à des sujets encore peu explorés. Aussi le mérite n'est pas mince de sortir de la poudre accumulée pendant des siècles maint texte vénérable qui éclaire l'origine de coutumes hélas! aux trois quarts abolies, parce que l'on a oublié leur importance primitive et leur symbolisme savoureux. Ce courage, Dom Aubourg le souligne à juste titre dans l'Avant-propos qu'il a composé pour l'*Ordo Servicii*.

On a beaucoup écrit sur la liturgie au cours du siècle dernier, et de nos jours un grand nombre d'ouvrages sont sortis de plumes alertes et judicieuses; ils rejoignent la tradition des grands maîtres du XVIIe siècle, les Mabillon, les Martène, les Claude de Vert et leurs émules. Mais ce qui manque c'est l'édition des textes. Ces derniers surabondent, mais ils dorment dans les collections; il s'agit de les exhumer, de leur rendre la vie, ou du moins de les utiliser pour la constitution d'une histoire dont ils forment les plus précieux et les plus authentiques documents. Travail minutieux qui exige non seulement du jugement et du savoir, mais aussi des ressources pécuniaires. En Angleterre et en Allemagne, des sociétés se sont formées pour l'édition des anciens livres liturgiques.

Digitized by Google

En France, cette entreprise demeure jusqu'à présent, à une exception près, l'honneur de l'initiative privée (1). Il faut donc savoir gré à nos savants de nous révéler des richesses cachées depuis plusieurs centaines d'années et de nous faire part de découvertes aussi intéressantes, en leur genre, que celles dont le caractère plus spécifiquement scientifique et plus utilitaire à la fois relève, par exemple, du domaine de la biologie.

En publiant naguère le *De Officiis ecclesiasticis* de Jean d'Avranches, en tirant aujourd'hui de l'oubli l'*Ordo Servicii* de la cathédrale d'Evreux, M. Delamare a bien mérité du diocèse et de tous ceux qui restent attachés à nos très antiques traditions.

En codifiant, pour ainsi dire, leurs rites particuliers, les églises du Moyen âge ne faisaient que continuer une coutume romaine. Rien de plus intéressant que ces *Ordines Romani*, ni rien de plus instructif; grâce à ces documents rédigés par des témoins oculaires et des personnages autorisés, on peut suivre le développement de la liturgie romaine du VIIIe au XVe siècle. Documents fragmentaires sans doute, ou incomplets, car ils ne s'étendent pas à l'universalité des rites, pas plus qu'ils n'embrassent le cycle annuel dans son entier; ce sont, dit Mgr Batiffol, « des cérémoniaux de la cour pontificale ». Ils présentent autre chose que de sèches indications; ils offrent des descriptions pittoresques, et, pour reprendre une expression heureuse, une suite d' « instantanés ».

Les Ordinaires sont dans la même ligne, mais comportent des développements, on peut dire des enrichissements considérables. Ecrits à une époque où la liturgie romaine se trouvait définitivement constituée, ils n'ont d'autre but que de sauvegarder des traditions locales compatibles avec la liturgie mère. Celle-ci d'ailleurs avait été formée d'éléments composites. « Souche romaine greffée de gallican », selon l'expression originale de Dom Aubourg. En effet le Romain qui, par la grâce de Pépin le Bref et de Charlemagne, avait supplanté le Gallican, se prêta de bonne grâce à des accommodements avec les formes officielle-

(1) « Les moines de Farnborough ont commencé une somptueuse collection de *Monumenta Ecclesiæ liturgica*. Le quatrième volume et dernier paru porte au bas de sa première page une note où l'on s'avoue presque découragé : les souscriptions sont insuffisantes. » (Dom Aubourg).

Digitized by Google

ment supprimées. Il y gagna; la « greffe » lui fournit une sensibilité, un mouvement dramatique, une vivacité de couleur qui rehaussèrent la sobriété parfois un peu sèche et la dignité un peu austère propres à la liturgie purement romaine. Le Romain-Français fournit donc à nos populations la traduction adéquate de leurs sentiments religieux dans l'exercice du culte. Mais sur ce fond magnifique les églises particulières brodèrent quelques arabesques. Surcharges? Non. Car si l'on peut parler de liturgie normande et même de liturgie ébroïcienne, c'est en réduisant le sens de cette expression. Dom Aubourg a écrit excellemment : « Il ne saurait s'agir d'un de ces grands rites, comme il s'en est formé quatre ou cinq dans l'Occident latin. Liturgie normande cela veut dire une variété de la liturgie romaine-française, un rameau de ce grand arbre, portant lui-même sept branches chargées de fleurs. »

Ainsi se crée au sein de l'Eglise, sous les regards bienveillants du magistère suprême, la variété qui ne contrarie en rien l'unité voulue par le Christ.

La codification de ces usages particuliers aboutit à la composition des Ordinaires. Un maître du grand siècle a défini ces derniers : « On appelle Ordinaires, dit-il, les livres contenant ce qui se fait *ordinairement* et journellement en chaque église. » Le synode d'Angers avait édité, en 1261, cette ordonnance suggestive : *Statuimus quod in singulis ecclesiis, liber qui dicitur Ordinarius habeatur, in quo respiciunt sacerdotes singulis diebus ante vesperarum inceptionem, ut ipsas vesperas et officium diei sequentis, faciant et exsequantur juxta* ORDINARIAM *instructionem.*

A Evreux le manuscrit primitif de l'*Ordo Servicii* date du XIVe siècle; deux copies en ont été faites, l'une de fort bonne heure; l'autre au siècle suivant. Elles reproduisent d'une façon plus ou moins heureuse l'original coté L. 95 à la bibliothèque municipale d'Evreux. On lira avec fruit les observations de M. Delamare sur ces trois manuscrits. Ces Ordinaires n'attirent les regards ni par la splendeur de leur reliure, ni par la richesse de leur ornementation. Leur contenu seul d'ailleurs importe aux liturgistes qui, sans se désintéresser des questions artistiques, s'attachent plus au texte qu'à sa parure.

L'Ordinaire est naturellement rédigé en latin. La langue liturgique n'a sans doute qu'une parenté lointaine avec celle de

Digitized by Google

Cicéron ; cependant en son genre elle ne manque pour nous ni de grâce, ni de saveur. Ses néologismes et ses tournures un peu barbares, sa grammaire décadente et son orthographe peu sûre nous apparaissent comme choses délicieusement vieillottes. Elle fait mieux qu'amuser les amateurs d'archaïsmes et de curiosités; elle inspire la vénération ; et l'on comprend l'attendrissement du poète :

> Fais nous lire du doigt dans le milieu des pages
> Un peu de ce latin qui parle à Dieu de nous.

On ne saurait mieux dire. Ce latin est une louange divine ; il ne traite même que de la *Laus perennis*; s'il en indique les règles aux formiers du chœur, ce n'est que pour élever l'esprit de ces orantes jusqu'à la conception de la « fonction » éternelle de la céleste Jérusalem. Appel à la prière, norme sacrée qui ne laisse rien au hasard, l'Ordinaire recèle encore un côté dramatique ; il contient des descriptions qui font revivre à nos yeux le cérémonial majestueux, lequel se déroulait jadis sous les voûtes de notre vieille cathédrale. Nous entendons les cloches, grosses et petites, mêler harmonieusement leurs voix, égrener comme des grappes sonores, leurs multiples carillons ; nous voyons défiler des cortèges seigneuriaux et royaux ; nous suivons des rites pleins de significations, et accomplis par des personnages qui joignent à une science éclairée une dignité profonde et une piété sincère. Ils n'exécutent pas des gestes vides de sens ; toute démarche, toute parole renferme un symbolisme qu'ils connaissent et qu'ils aiment. D'ailleurs prudents par tempérament, amis de la mesure, ils ont répudié l'outrance et toute originalité de goût douteux. C'est ce que constate un bon juge : « Le génie de la liturgie ébroïcienne se révèle dans le goût de la mesure, dans son esprit de sobriété ; et on doit avouer que par cette qualité, au moins, elle surpasse le Bayeusain et le Rouennais. » Cette dignité n'est pas guindée. Elle admet les divertissements et le sourire ; les saints d'Evreux n'étaient pas tristes ; ils tempéraient d'innocentes récréations la rigueur du jeûne quadragésimal : le dimanche de *Lætare*, ils jouaient aux quilles. Ce sport les ayant altérés, ils s'accordaient un coup à boire. Quel annotateur morose a marqué d'un trait noir cette aimable rubrique, en ajoutant : *Non observatur*, deux mots qui résonnent sec comme un couperet sur le billot? Il ne faut pas trop faire l'ange, disait Pascal.

Digitized by Google

Il ne s'agit pas ici d'étudier tout au long un texte compact et plein d'agréables surprises; on veut simplement aiguiser la curiosité de ceux qui s'intéressent aux archives normandes. Ils se poseront une question demeurée jusqu'alors sans réponse : A qui devons-nous la rédaction de l'*Ordo servicii?* Probablement à un membre du Chapitre; peut-être au *cantor* qui exerçait les fonctions *de rector chori*. Mais le nom de ce dignitaire reste inconnu. Béni soit-il l'humble anonyme dont la main experte colligea soigneusement ces lois de la psalmodie ébroïcienne. Il a caché sa personne en la retranchant derrière la société puissante dont il n'était que le délégué et le notaire; si en effet nous devons saluer avec une reconnaissance émue le rédacteur de l'Ordinaire, nous n'oublierons pas pour autant le Chapitre pris en corps et considéré comme le gardien et le défenseur des traditions séculaires.

On en a dit assez pour montrer tout l'intérêt que présentent la lecture et l'étude d'un ouvrage, dont le titre même, dans sa simplicité voulue, révèle l'importance.

M. Delamare a fait précéder le texte d'une étude sur la liturgie ébroïcienne au Moyen-âge. Il y traite successivement de l'authenticité, de l'âge, de l'auteur et de l'histoire de l'*Ordo*. Il décrit ensuite d'une manière synthétique les diverses fonctions de l'année; les considérations sur le Temporal et le Sanctoral conduisent à des pages extrêmement attrayantes à propos du Processionnal et du Tropaire. Les processions formaient un chapitre et non des moindres de la liturgie locale et ravissaient la dévotion de nos pères. Toutes elles étaient suivies et groupaient un cortège considérable quel que fut leur caractère : Joyeuses ou funèbres, triomphales ou suppliantes, elles avaient toujours du succès auprès des populations. Aux Rogations elles revêtaient une ampleur inusitée et se déroulaient sur un parcours fort étendu. « On se demande si la matinée pouvait suffire » à ce pieux exercice. Aux Rameaux, à Pâques, à l'Ascension, à la Pentecôte, à la Fête-Dieu, une foule immense accompagnait le clergé et prenait part aux chants liturgiques. Là nous nous trouvons en pleine tradition romaine; car les Processions stationales, en usage à Evreux, occupent un rang insigne dans la liturgie et même, selon la remarque de Dom Pothier, telles que nous les voyons à l'origine, font partie intégrante de la messe. On sait que nous aimons

Digitized by Google

toujours les processions; elles ont gardé chez nous un caractère extrêmement populaire.

Les Tropes sont certainement moins liturgiques; mais ils ne manquent pas de pittoresque. Nous ne regrettons pas les farcitures du *Kyrie* et du *Gloria*. Quant aux séquences alléluiatiques, elles offraient souvent beaucoup de naïveté et de charme; quelquefois la force et l'éloquence de l'expression répondaient à la grandeur de l'idée. Les tropes étaient réservés aux solennités.

En terminant sa copieuse étude qui n'est qu'une amorce des *Institutions liturgiques de l'Eglise d'Evreux*, M. Delamare décrit *con amore* le cadre magnifique des cérémonies capitulaires, la cathédrale dont nous sommes justement fiers. Il a des accents presque lyriques pour célébrer la splendeur des anciens jours. Car si l'édifice subsiste à peu près dans son intégrité, il a perdu en grande partie ce qui composait sa richesse intérieure. Ah ! si les pierres pouvaient parler, elles raconteraient les merveilles dont elles furent témoins et dont le souvenir impalpable flotte encore sous ces voûtes chargées d'histoire. Pour exprimer sa mélancolie bien près d'être poignante, M. Delamare termine des pages burinées comme une eau-forte, avec une précision d'érudit et un souci d'artiste, par cette citation découragée du poète latin :

Stat magna nominis umbra.

C'est le même sentiment de tristesse qui anime la finale de la magistrale introduction signée de Dom Cabrol. Il faut citer ces réflexions de l'éminent abbé de Farnborough : « De cette belle, riche, et si pittoresque, et si locale liturgie, que reste-t-il ? On serait tenté de répondre avec le poète : *Etiam periere ruinae*. Un rouleau niveleur a passé par là qui a fait litière de tous ces souvenirs anciens. C'est un peu comme dans certaines de nos anciennes cités où l'on a percé de nouvelles rues, tracé de larges boulevards, des places publiques, en jetant à bas de vieilles maisons, parfois ces églises et ces monuments qui rappelaient des pages glorieuses de l'histoire du Passé ».

Voilà en effet hélas ! où nous en sommes. Constater le mal et le déplorer sert peu. Il faudrait en chercher les causes et apporter de salutaires remèdes. Il ne semble pas juste de ranger parmi les causes de ces ruines la désaffection du peuple pour les cérémonies religieuses : cette indifférence n'est elle-même qu'une conséquence

Digitized by Google

du bouleversement de traditions très aimées. Quand une réforme prend des airs de révolution, elle risque de causer plus de dommages que de bienfaits. Dom Guéranger en a fait l'aveu. Il a regretté les outrances commises par des intransigeants qui ne se souciaient ni d'art, ni d'histoire. C'est avec un respect infini qu'il faut toucher à des coutumes séculaires qui ont vivifié jadis la « souche romaine » quand elle fut « greffée de gallican ». Faute de reconnaître cette règle élémentaire dictée par la piété et le bon goût, on tomba dans des excès fort regrettables. Sans doute le dix-huitième siècle avait donné dans ce travers, mais, si l'on peut ainsi parler, avec quelque mesure. Mgr de Rochechouart, en éditant de nouveaux livres liturgiques pour son diocèse, prend à tâche de justifier son entreprise; il professe avec insistance son culte des coutumes diocésaines et déclare qu'il a consulté soigneusement les anciens manuscrits d'Evreux. Il écrit en tête du Rituel : « Nous avons suivi l'ordre des prières et des cérémonies prescrit dans l'ancien Rituel de ce diocèse, réformé suivant les usages de l'église romaine, notre commune mère, et nous y avons évité, autant qu'il a été possible, toute innovation. » Un siècle plus tard la réforme s'avérait plus radicale ; on fit « table rase de tous les usages particuliers », ce qui aboutit à « l'effacement complet de ce que nos anciens rites avaient de plus respectable et de plus autorisé ». Alors les fidèles, déroutés, perdirent le goût des offices qui ne se célébraient plus comme autrefois ; leurs eucologes n'étant plus au point, furent relégués à tout jamais et peu à peu on désapprit l'art de *suivre* la messe et les autres parties du service divin. Les chantres vieillis sous le harnois ne se plièrent pas aux nouvelles mélodies et laissèrent vacante leur place au lutrin; ainsi l'Eglise de France apprit à ses dépens que « l'excès en tout est un défaut ».

En d'autres temps, le Chapitre aurait au moins présenté de justes observations et de respectueuses « remontrances ». Naguère recruté exclusivement parmi les prêtres originaires du diocèse et même, autant que possible, de la ville d'Evreux, il avait toute qualité pour défendre des usages locaux conformes à la discipline générale et dignes de la plus pieuse vénération. Malheureusement le Chapitre, réduit à un petit nombre de chanoines, dépossédé de ses revenus, de son prestige et de son autorité, ne put rien opposer pour la sauvegarde de la tradition dont il avait été si longtemps

Digitized by Google

le gardien jaloux et révéré. Alors sévit « la race affligeante, inévitable, des rubricistes modernes, prisonniers tremblants du dernier décret » et qui n'aspirent qu'à « contraindre toute activité ». N'étant pas prêteurs, ils n'ont cure que de *minimis* et ne s'avisent pas « qu'il y eut une antiquité liturgique et qu'elle ne peut mourir ». Ah! Puisse-t-elle refleurir, s'imposer aux cœurs et leur « rendre la saveur de Dieu »! Cette espérance, deux hommes de profonde érudition et d'indiscutable talent l'ont formulée en termes touchants dans l'Avant-propos et dans l'Introduction de l'*Ordo servicii* édité par M. Delamare. Souhaitons l'accomplissement des désirs du Révérendissime Dom Cabrol et de Dom Aubourg, l'un et l'autre représentants supérieurs de la première école liturgique du monde. Rome ne saurait s'y opposer, puisqu'elle même incarne la force auguste de la tradition; dépositaire de la doctrine, elle doit veiller à ce que les formules liturgiques demeurent l'expression adéquate de la vérité; mais soucieuse de la beauté du culte, respectueuse du génie national, elle a maintes fois approuvé et même encouragé et béni les sages initiatives des églises particulières; ce n'est pas elle qui a exigé le « nivellement », destructeur de tant de richesses : l'unité qu'elle désire ne tourne pas à l'uniformité incolore; au contraire l'Eglise Romaine, source de l'unité, ne se compare-t-elle pas à la reine mystique, *circumdata varietate?* Ainsi le pensent les éminents prélats qui ont écrit à M. Delamare des lettres élogieuses. Avec une prudence, j'allais dire toute romaine, qui n'exclut pas d'ailleurs l'amour non feint de la petite patrie, ils accordent un regret à ces magnificences d'antan — un peu touffues — et avouent « qu'il y avait en tous ces déploiements extérieurs de salutaires et touchantes leçons à prendre et à retenir ».

Que M. Delamare ait reçu les louanges de ces hauts personnages, cela proclame assez haut la valeur de son œuvre.

Le dignitaire du Chapitre, M. le grand chantre Paul Eudeline, dont le nom et les armes brillent à la première page du livre, a justement écrit que ce « nouveau volume » constitue « un nouveau bienfait »; nous ajoutons : un nouveau *service*. « Servir Dieu est le tout de l'homme » a dit aussi Dom Aubourg en achevant ses doctes et apostoliques considérations sur l'*Ordo servicii*. Ce service divin qui prime tout autre n'empêche pas de servir les hommes, et le meilleur moyen de le faire, c'est de les diri-

Digitized by Google

ger vers Dieu, « vers la Beauté et vers les choses éternelles ».

Œuvre de savant, désireux d'apporter son tribut à la Science, l'étude de M. Delamare se présente encore comme une œuvre sacerdotale. Le prêtre nourrit toujours en son cœur la flamme du zèle, héritage sacré des premiers prédicateurs de l'Evangile, et jusque dans ses plus érudites recherches il ne perd pas de vue les intérêts des âmes ; lui aussi, disciple du Christ, il est venu pour les servir. L'éditeur de l'Ordinaire d'Evreux n'a pas failli à sa tâche. Qu'il continue le cours de ses travaux ! Qu'il nous ménage de nouveaux *bienfaits !* Qu'il rende à l'Eglise de nouveaux *services !* La Science et la Religion, ces deux sœurs, s'uniront encore pour lui dire leur merci.

J. Lenfant.

Menneval, novembre 1925.

Les prêtres pendant la Terreur. — Les pontons de Rochefort 1792-1795, par Jacques Hérissay. Librairie Perrin, 1 vol. in-8° écu, 452 p.

Quel effroyable cauchemar que cette vie des prêtres, parqués sur les pontons en attendant une déportation plus lointaine, qui ne devait, d'ailleurs, pas se produire ! Entassés, pendant des mois, dans d'infectes réduits, privés d'air, de nourriture, de vêtements, les malheureux subirent d'effroyables tortures physiques et morales. Il est extraordinaire qu'un seul ait pu survivre aux rigueurs d'une captivité dont il n'existe peut-être pas d'exemple aussi terrible. Des centaines d'entre eux moururent d'une mort lente, cent fois plus cruelle que la mort par la guillotine. N'est-il pas providentiel que quelques-uns aient pu y échapper et se dresser ensuite comme témoins, en racontant ce qu'ils avaient vu et enduré ?

C'est grâce aux récits laissés par eux que M. Jacques Hérissay a pu évoquer cette vision d'horreur. En lisant ces pages, remplies de faits indiscutables, on se demande vraiment s'il faut s'étonner davantage du degré d'endurance auquel parvinrent des êtres humains, soutenus par l'idéal de leurs convictions religieuses, ou du paroxysme de férocité atteint par leurs bourreaux. Comment

Digitized by Google

les nerfs de ces derniers restèrent-ils assez solides pour permettre à ces geôliers improvisés que furent les marins de ces bateaux d'assister, impassibles et le plus souvent gouailleurs, à la lente agonie de leurs victimes ? La bête humaine est terrible.

En ce qui concerne la Normandie, nous relevons dans ce martyrologe les noms de plusieurs ecclésiastiques de notre province, jetés dans ces prisons flottantes au milieu de prêtres de tous les coins de la France. Soit isolément soit plutôt par convois, de nombreux prêtres, chanoines ou religieux furent ainsi dirigés sur les pontons. Combien, hélas! devaient y laisser la vie! Pour le diocèse de Rouen seul, cinquante-huit d'entre eux, âgés de vingt-cinq à soixante ans, y périrent de misère ou de maladie.

S'il nous est permis de formuler une critique, il est regrettable qu'une table des noms propres ne facilite pas les recherches que l'on sera certainement amené à faire dans un ouvrage d'une documentation aussi abondante. Déjà pareil reproche aurait pu être adressé au même auteur pour son beau volume sur *Le Monde des théâtres pendant la Révolution*. Mais c'est là une critique de travailleur et non de lecteur, car le défaut que nous signalons n'enlève absolument rien au puissant intérêt que l'on éprouve à la lecture du livre de M. Jacques Hérissay.

Ernest d'HAUTERIVE.

L'ARGUS de la PRESSE, " VOIT TOUT " fondé en 1879, les plus anciens Bureaux d'articles de Presse. 37, rue Bergère, PARIS, lit et dépouille plus de 20.000 Journaux et Revues dans le Monde entier.

L'ARGUS, édite l'ARGUS de l'OFFICIEL, lequel contient tous les votes des hommes politiques.

L'ARGUS recherche les articles **passés, présents** et **futurs.**

L'ARGUS se charge de toutes les Publicités en France et à l'Etranger.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : *Montmartin-sur-Mer* : M. le chanoine Bouchard,
Avranches : M. J. Séguin.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

5374. — SOC. HIST. DE TRÉVIÈRES, 3e vol., in-8o 176 pp., 14 ill., 14 fr. — Notes hist., arch., généal. et héraldiques sur Mandeville, Tessy-le-Gros [commune supprimée] et Blay, par le chanoine Guérin; — Notes à propos d'un chapiteau de l'église de Colleville-sur-Mer, sur « Gilgames dans le Bessin », par H. Prentout; — Notes hist. et étude arch. sur la belle église de Tour-en-Bessin, par A. Létienne et L. de Mons; — Notes sur le Manoir du Vaumicel à Vierville-sur-Mer, par Et. de Bellaigue; — Notes sur la broderie dite tapisserie de Bayeux et autres broderies similaires par A. Létienne.

5375. — NOVA FRANCIA, organe de la Soc. HIST. DU CANADA, no 2, 24 oct. 1925 : Les Piercot de Bailleul, p. 62-74, par Emmanuel de Cathelineau [intéresse Rouen; la maladrerie de Saint-Laurent de Beaumont-le-Roger; Bourg-Baudoin, Eure; les familles de Gonnelieu, Bec de Lièvre de Villequier, de Moy, Le Guerchois, Claude Auvry, évêque de Coutances, etc.].

5376. — LA FRANCE ILLUSTRÉE a publié dans son numéro de *novembre* : 15, Mgr Julien, évêque d'Arras, chevalier de la Légion d'honneur; — Le carillon de Rouen, par Maurice Lenfant, etc., ill. portr.; — 28, Fêtes de saint Jean Eudes à la communauté d'Ernemont (Seine-Inférieure), avec vue de la nef et du maître-autel, etc., par Andrelery; — *décembre* 12, Portraits de l'abbé Desgenettes (natif de l'Orne), des cardinaux Amette et Dubois, archevêques de Paris.

Digitized by Google

5377. — Cahiers catholiques. 10 *juil.* Les fêtes de Lisieux, par J. Debout ; — 15 *août*, Sainte Marie-Madeleine Postel, par R. Noël.

5378. — Révolution Française. *Juil.-août-sept.* Evreux au temps du fédéralisme, par L. Dubreuil.

5379. — Revue Mabillon, n° 60, *octobre* : Charte de Geofroi le Bouteiller, prévôt de Normandie, à Saint-Martin-des-Champs (1339), p. 318; — Gilles d'Alençon, écuyer, et Jeanne dite de Villeflix, sa femme, cèdent un pré au Prieur de Gournay (1353), etc...

5380. — Mém. de l'Académie de Caen. Vire, J. Beaufils, 1922-23, in-8°, 308 pp. — Le canton de Saint-Julien-le-Faucon, par A. Levé, p. 1 à 139; — Un poète normand : Céphas Rossignol (1810-1891), par M. P. de Longuemare, p. 153 à 197 ; — etc. ; — Nouvelle série. T. I. Caen, E. Lanier, 1925, in-8°, 432 pp. ; — Les Etats Provinciaux de Normandie, t. I, historique, par M. Henri Prentout.

5381. — Assises de Caumont. Compte rendu de la VIe Session tenue à Rouen les 23, 24, 25 juillet 1923. Rouen, A. Lainé, 1924, gr. in-8°, 243 pp. ; — Le mouvement littéraire, par P. L. Robert, p. 67 à 189 ; — Le mouvement artistique, par G. Dubosc, p. 225-238; — Travaux d'histoire et d'archéologie, par H. Labrosse, etc...

5382. — Au Pays Virois, *sept.-oct.* 25. Le château de Dampierre et ses seigneurs (*suite*), par Jean Robert ; — Jean Taranne, seigneur d'Etouvy, changeur à Paris, par Roland de Cadehol (*suite*) ; — Essai sur l'histoire de Condé-sur-Noireau, par l'abbé Marie (1785) ; — *Nov.-déc.* Jean Taranne *(suite et fin)*.

5383. — Revue hist. du Droit français, *juil.-sept.* 25. Compte rendu des journées d'histoire du droit, tenues à Paris du 2 au 4 juin : La tenure en franche-aumône dans l'ancien droit normand, par F. Soudet, p. 514; — L'origine et les premiers développements de l'inaliénabilité dotale normande, par R. Genestal, p. 538.

5384. — Bull. de l'Hist. du Protestantisme français, *juil.-sept.* Procès-verbal du presche de Saint-Lô, par E. Morin, p. 330 ; — Jean Goujon à Rouen. Le médaillon de saint Maclou (1540-1542), son portrait (1563), par N. Weiss, p. 347-353.

5385. — Revue des Etudes Napoléoniennes, *sept.-oct.* : Un protecteur oublié de Bonaparte enfant : Durosel de Beaumanoir (né au diocèse de Bayeux), par Fanel (Valère), p. 97-108.

Digitized by Google

5386. — Gazette des Beaux-Arts, *Juil.-août*. Nouvelles études sur Nicolas Poussin à propos de l'Exp. du Petit Palais, par Paul Jamot, p. 72-114.

5387. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXVIIIe vol. 2e sem. 25 : col. 718, 825, Barbey d'Aurevilly, date de sa naissance; — col. 720, 828, Mgr Dancel, ses armoiries; — col. 724, Ormes et ifs devant les églises; — col. 764, 881, Receveurs des tailles de Verneuil (Eure), de 1600 à 1700; — col. 765, Famille Bouvet; — col. 766, 886, Pierre Corneille de Blessebois; — col. 776, Descendants de la garde écossaise de Charles VII; — col. 778, Alfred Baudry et les Flaubert; — col. 828, 886, Le cœur de l'amiral Duquesne; — col 829, M. Mathancourt de Gaudechart; — col. 861, Un oncle de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus à retrouver; — col. 863, Famille Desportes; — col. 873, Dom Antonio [et Jacques Suarez, évêque de Séez]; — col. 883, Famille Bignon ; — col. 899, Il est pourtant temps [chanson].

5388. — Le Petit Parisien a publié dans sa 3e éd. de Normandie : *Juillet* 31, Une pierre tombale du XVIe siècle mise au jour à Fécamp; — *Août* 1, La foire de Guibray; — 2, Le statuaire Eugène Benet; — 3, La chicane en Normandie; — 5, L'ancien village normand; — 7, Le lithographe Louis Colas; — 10, Mme Yvette Guilbert; — 11, La fête des « Bonnes Gens » de Canon (Calvados); — 12, Le compositeur Edouard L'Enfant; — 15, Un commerçant normand au XVIe siècle [Duval de Mondrainville]; — 16, Hommage à la Normandie; — 17, Le poète Achille Paysant; — 18, Mlle Geneviève Duhamelet; — 22, Un compositeur normand Frédéric Le Prey; — 25, Guillaume Houel, poète normand du XVIe siècle; — 26, L'archéologue Gabriel Célos; — 28, Le peintre verrier Louis Barillet; — 29, Comment naquit la plage de Carolles; — 31, L'histoire du clocher de Saint-Pierre de Caen; — *Septembre* 7, Jean Le Fèvre, ouvrier tisserand, membre de l'Académie des Sciences; — Les « Bouilleux » normands [mangeurs de bouillie de sarrazin]; — 16, Les précurseurs de la guerre des microbes; La première batterie sous-marine; — 19, Le clocher de Sainte-Croix de Bernay; — *Octobre* 4, Une fermière femme de lettres, Mme Marguerite Gent; — 6, Le statuaire Albert Guérin; — 16, Le poète et romancier Julien Guillemard.

5389. — Mercure de France, 1er *nov*. Une anticipation de la

Digitized by Google

photographie en 1760. Tiphaigne de La Roche, né à Montebourg (1729-1774), par Léon Laffite. p. 700-707.

5390. — Alline (M.). Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure. Statues découvertes à Duclair. *Beaux-Arts*, 1er nov. 25-p. 292-93, fig.

5391. — Banse (Daniel). Le bombardement de Fécamp en 1803. *Echo de Saint Etienne de Fécamp*, oct.

5392. — Beaunier (André), † le 9 décembre. *L'Echo de Paris* du 11 décembre et tous les grands journaux. Il était né à Evreux (1869-1925).

5393. — Bordeaux (Henri). Le Walter Scott normand : Barbey d'Aurevilly, avec 7 grav. h. t. et 3 autog. Paris, Plon, in-12, 230 pp.

5394. — Brémond (Henri). Guttinguer et le roman de Sainte-Beuve. *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. p. 177-196 ; — Le roman et l'histoire d'une conversion. Ulrich Guttinguer et Sainte-Beuve, d'après des correspondances inédites. Paris, Plon, in-16, bibl. romantique.

5395. — Carentan. Notes d'histoire locale. Tombes d'autrefois, *Sem. Rel. de Coutances*, 26 nov.

5396. — Cohen (G.). Le séjour de Saint-Evremond en Hollande (1665-1670). *Revue de littérature composée*, juil.-sept., p. 416-454 (*à suivre*), cf. n° 5341.

5397. — Delaunay (Marcel). L'organisation de la protection des paysages dans le canton de Saint-Georges-du-Vièvre. *Journal de Rouen*, 21 nov.

5398. — Deslandes (abbé Emile), † curé de Dame-Marie. *Sem. cath. de Séez*, 23 oct.

5399. — Deville (Etienne) a publié dans le *Journal de Rouen* ce qui suit : *octobre* 27, Aux archives du Calvados. Rapport de l'archiviste sur les documents nouveaux déposés aux archives ; — *novembre* 14, Le concours littéraire de la *Revue cath. de Norm.*; — 22, Le missel d'un moine de Préaux à la bibl. de Lisieux.

5400. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* ce qui suit : *octobre* 15, Découverte d'ossements sur la place Verdrel (ancien cimetière Saint-Jean) ; — 16, J.-M. de Heredia et la Normandie ; Le centenaire de Descroizilles ; — 18, « Arthur », roman de Guttinguer, éd. d'H. Brémond ; — 21, Le premier livre français sur le Canada, 2e voyage de J. Cartier ; — 26, L'impératrice

Digitized by Google

d'Autriche au château de Sassetot (1875) et 2 *nov.*; Les « Filles du Vent », poésies par A. Cantel; — *novembre* 1, La duchesse de Chartres à Rouen (1878-1883); Découverte d'ossements humains près la tour Saint-André; L'industrie de la dentelle à Rouen; Charles Antheaume; — 8 et 12 *décembre*. Les tableaux de Boieldieu (à propos de la Dame Blanche); La mort inconnue d'un fils de P. Corneille, Thomas Corneille, abbé d'Aigue-Vive; — 21, Restauration de l'église Saint-Laurent; — 22, La tour Saint-André; — 24, Un buste de Thomas Corneille, par J.-J. Caffieri; — *décembre* 6, Le peintre d' « Elvire » (Jean-Pierre-Henri Elouis, natif de Caen); — Le journal intime de Fontaney [C. R.], etc...

5401. — Dupont (E.). Les Mss. du Mont Saint-Michel à la bibliothèque d'Avranches. *Journal des Débats*, 10 sept.

5402. — Fontenelle (La cicatrice frontale de —), son origine *Chronique Médicale*, 1er sept.

5403. — Francis (Henry-James). Hugh de Grentemesnil, and his family, Leicester 1924, gr. in-8°, 44 pp., 9 ill. [Vues de Saint-Evroult, portrait d'Hugues avec son bouclier armoirié].

5404. — Frondeville (H. de). Un prélat normand évangélisateur et précurseur de l'influence française en Extrême-Orient [Pierre Lambert de la Motte, Evêque de Béryte (1621-1679, natif de Lisieux]. Paris, in-8°, portr. et cartes, 12 francs.

5405. — Ginisty (Paul). Bocage. Paris, Alcan, in-8°. [Coll. « acteurs et actrices d'autrefois] ».

5406. — Hauterive (Ernest d'—). L'enlèvement du Sénateur Clément de Ris. Paris, Perrin, in-8°, 266 pp. [Frotté, Normandie, Bourg-Achard, etc., p. 100].

5407. — Hérissay (Jacques). Les Pontons de Rochefort (1792-1795). Paris, Perrin, in-12. [C. R. par Ch. Foley dans *L'Echo de Paris*, 7 décembre].

5408. — Herriot (Edouard). Dans la forêt Normande, Paris, Hachette [C. R. dans le *Petit Parisien*, 9 déc. éd. de 5 heures.

5409. — Herval (René) a publié dans le *Journal de Rouen* ce qui suit : *Octobre* 19, L'abbaye de la Lucerne; — *Novembre* 3, Martyrs de la Nouvelle France; Pages Lexoviennes de l'abbé Simon; — 12, Le château de Lingeard [C. R.]; Les lais de Marie de France; — *Décembre* 13, Augustin Thierry et « la conquête de l'Angleterre par les Normands ».

Digitized by Google

5410. — Huet (chanoine). Notice sur M. l'abbé Héomet, † chanoine, curé de Monceaux, *Sem. Rel. de Bayeux*, 13 décembre.

5411. — Hunger (Victor). Les capitaines de Vire aux xive et xve siècles. Paris 1925, gr. in-8°, 136-xxix pp. [Intéresse toute la Normandie. Une table des noms d'hommes et de lieu facilite les recherches; blason colorié, etc.].

5412. — Lanterie (chanoine Subtil de —) † à Pont-de-l'Arche, de la Soc. de Saint-Sulpice, *Sem. Rel. d'Evreux*, 5 décembre.

5413. — Le Couteulx de Caumont (Le comte —). Pour élucider un point d'histoire, *La Croix* du 9 déc. [Source : Une tentative en faveur du roi Louis XVI, par Le Couteulx de Caumont, pair de France, 1909, broch. non mise dans le commerce].

5414. — Leroux (André-Paul). L'abbaye de Fécamp vue par un artisan, 1re visite. Fécamp, Durand, in-4°, 24 ill.

5415. — Maubant (Pierre), martyr en Corée [1803-1839], *Sem. Rel. de Bayeux*, 15, 22 et 29 nov. et 20 déc., Cf. n° 5364.

5416. — Montier (Edward). Le centième anniversaire de la mort du chanoine Baston (1741-1825). *Journal de Rouen*, 29 novembre.

5417. — Moreau (abbé), † professeur à l'Institut Saint-Lô, *Sem. Rel. de Coutances*, 5 novembre.

5418. — Morin (Louis). Essai de bibliog. sur les ouvrages de François Desrues. Troyes, Paton, in-8°, 91 pp. fig. [Ext. des *Mém. de l'Académie de l'Aube*, t. 88.-1924].

5419. — Nobécourt (R. N.). La vie littéraire. Un revenant, Jacques d'Arnoux, *Journal de Rouen*, 27 oct. ; — 10 et 24 *nov.* Querelle d'hommes de lettres, le problème de la poésie pure et quelques à côtés.

5420. — Pelletier (chanoine), † économe du Grand Séminaire, *Sem Cath. de Séez*, 11 déc.

5421. — Planque (Georges). Cloches et clochers de Bernay, *Journal de Rouen*, 20 et 21 nov.

5422. — Roussel (abbé Raymond), † chapelain de l'Œuvre expiatoire. *Sem. Cath. de Séez*, 6 nov.

5423. — Saint-Sauveur de Pierrefont. Quelques notes sur Saint-Gerbold, abbé de Fontenelle et de Pierrepont, *Sem. Rel. de Coutances*, 19 nov. [évêque d'Evreux vers 775 et démissionnaire en 788].

Digitized by Google

5424. — Ségard (Achille). Ango de Dieppe, Paris, Peyronnet, 1925, in-8°, 64 pp.

5425. — Simon (abbé). Lettre à un archéologue normand sur le théâtre romain de Noviomagus à Lisieux, E. Morière, gr. in-8°, 8 pp. [C. R. dans le *Journal de Rouen*, 17 oct.

5426. Spalikowski (Ed.). Albert Glatigny, journaliste, *Mercure de France*, 1er nov. p. 686-699.

5427. — Trévières. Révolutionnaires ennemis de la liberté religieuse (*suite*) *Pages amies* de — sept.-oct., n° 28.

5428. — Trintzius (René). Théâtres d'amateurs [historique des petits théâtres à Rouen, xviiie et xixe siècles]. *Journal de Rouen*, 14 novembre.

5429. — Turrilot (Berthe). Histoire de Guillaume le Conquérant [Texte français et anglais], 248 pp., 10 francs.

Indications spéciales par département.

Calvados : **5374**, 76, 77, 80, 81, 82, 83, 85, 87, 88, 99, **5400**, 04, 07, 08, 09, 10, 11, 15, 25, 27, 29.

Eure : **5375**, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 86, 87, 88, 92, 97, 99, **5400**, 06, 07, 08, 09, 11, 12, 13, 16, 18, 21, 23, 26, 29.

Manche : **5375**, 77, 80, 81, 83, 84, 87, 88, 89, 93, 95, **5400**, 05, 07, 08, 09, 11, 17, 23, 29.

Orne : **5375**, 76, 79. 80, 81, 83, 87, 88, 98. **5400**, 03, 05, 06, 07, 08, 09, 11, 20, 22, 29.

Seine-Inférieure : **5375**. 76, 79, 80, 81, 83. 84, 87, 88, 90, 91, 94, 96, **5400**, 02, 05, 07, 09. 11, 14, 16, 18, 19, 24, 26, 28, 29.

Le Gérant : G. Poussin.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

35me ANNÉE — 2e LIVRAISON

MARS 1926

Chanoine Ch. Guéry : Nos Collaborateurs à l'honneur, 65. — Chanoine Ch. Guéry : En auto-car de Rome à Lyon par les Salines, la Riviera, la route des Alpes, etc. (*fin*), 67. — A. Mouton : Tillières-sur-Avre (Eure), [*suite*], 86. — André-Paul Leroux : L'Hôtel-Dieu de Fécamp au XVIIIe siècle (*fin*), 93. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 108. — En marge des Livres nouveaux, 114. — Jeanne Abraham : Sur la signification de la Tapisserie de Bayeux, 122.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
Henri DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros-Horloge

1926

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

PHILIPPE D'HARCOURT, ÉVÊQUE DE BAYEUX (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE DU XVIIe SIÈCLE, Mme SCHOLASTIQUE GUYONNE DE ROUXEL DE MÉDAVY, PREMIÈRE ABBESSE DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL (1627-1669) (*suite*), par X***.

LE CALENDRIER SPIRITUEL D'EVREUX, par M. l'abbé DELAMARE, curé d'Incarville (*Suite*).

TILLIÈRES-SUR-AVRE, par M. A. MOUTON (*Suite*).

UN FÉDÉRALISTE NORMAND VICTIME DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, DOM MAUGER (ETIENNE) BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE SAINT-ETIENNE DE CAEN, par M. l'abbé QUEUDEVILLE.

LE PRIEURÉ DE MAUPAS, par M. Alfred RUAULT.

AU DIOCÈSE D'EVREUX (1791-1792), par M. le chanoine UZUREAU [Saint-Pierre de Bailleul, Saint-Michel-de-Sommaire, etc].

UNE FAMILLE D'ARGENTAN : LES LAUTOUR (1600-1915). *Correspondance et Souvenirs*, par M. DUBOURG.

UN PAYSAGISTE PEU CONNU DU PUBLIC : GABRIEL LE BOURGUIGNON DU PERRÉ, par M. le comte LE BOURGUIGNON DU PERRÉ.

LES SARCOPHAGES MÉROVINGIENS DU MONASTÈRE DE PENTAL, à Saint-Samson-de-la-Roque, par M. J. LEROY, membre correspondant des Antiquaires de France.

LES LIGURES ET LA RÉGION DE L'EURE, par M. Jean MATHIÈRE, diplômé d'Etudes supérieures d'Histoire.

Digitized by Google

35e Année. — 2e Livraison. DIEX AIE Mars 1926

REVUE CATHOLIQUE
D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE, DE LITTERATURE
DE NORMANDIE

NOS COLLABORATEURS A L'HONNEUR

Notre sympathique collaborateur, M. Maurice d'Hartoy, dans la livraison de mai 1925, terminait ainsi sa biographie du chanoine Porée : « Et à l'heure où l'on s'apprête à fêter les quatre-vingts ans de ce grand travailleur qui a tant donné de lui-même au trésor historique et artistique de France, un ministre de l'Instruction Publique s'honorerait singulièrement en épinglant sur l'humble soutane de ce curé de campagne, aussi savant que modeste, une croix bien gagnée. C'est là le vœu que m'invite à former ici, en terminant ce trop bref article, notre Revue reconnaissante. »

Or, ce vœu vient de se réaliser ! M. le chanoine Porée, curé de Bournainville, canton de Thiberville, a été promu chevalier de la Légion d'Honneur par le Ministre de l'Instruction Publique. Nous sommes heureux et fiers de cette promotion, si bien méritée, qui va réjouir ses intimes amis, ses chers paroissiens, tout le diocèse d'Evreux et l'élite intellectuelle de Normandie. Puisse cette croix briller longtemps encore sur la poitrine de ce modeste et si savant chanoine.

Un autre normand, collaborateur à notre bibliographie, M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre, obtint, lui aussi, la même distinction du Ministre de la Marine, à cause de ses nombreux travaux scientifiques publiés, malgré une santé précaire, avec une ténacité, une énergie, un bonheur vraiment dignes d'éloges. Des prix nombreux, tant de l'Académie française que de l'Académie de Marine, avaient déjà récompensé ce travailleur infatigable. Cette dernière promotion est le couronnement d'une carrière, non encore terminée, mais si admirablement remplie. A ce cher collègue et collaborateur nous adressons nos plus sincères félicitations.

Et puisque la *Revue Catholique* émet des vœux qui se réalisent, nous en formons encore un, après le *Journal de Rouen*, celui de voir la même distinction accordée à l'éminent Aumônier du Lycée Corneille à Rouen, le chanoine Vacandard, si connu du monde savant, collaborateur aux grandes Revues, historien de Saint-Bernard et de Saint-Ouen.

Chanoine Ch. Guéry.

Digitized by Google

EN AUTO-CAR

De Rome à Lyon par les Salines, la Riviera, la route des Alpes, etc.

(Fin)

Mardi 15 septembre. Rome. La caravane, descendue la veille à l'hôtel Impérial, place des Capucins, n'eut plus qu'une pensée ; accomplir les visites prescrites pour le Jubilé. Sitôt les messes célébrées à l'église des Capucins, en face de l'hôtel, on partit pour Saint-Pierre. Groupés derrière la grande et sévère croix noire, portée par M. l'abbé Doal, agenouillés à la Porte Sainte, les pèlerins pénétrèrent ensuite dans la basilique en chantant des psaumes, en récitant le chapelet et vinrent se prosterner à la Confession pour y prier aux triples intentions jubilaires.

Cette première visite terminée on s'arrêta longuement afin d'admirer les merveilles artistiques de la basilique, sculptures, peintures, tombeaux des Papes, enfin le Trésor, près de la Sacristie. Sortis de Saint-Pierre, le Vatican nous invite à parcourir ses galeries, la bibliothèque avec ses raretés, les cadeaux offerts aux Souverains Pontifes à certaines époques par l'Univers Catholique, la salle royale, la chapelle Sixtine, les chambres et les loges de Raphaël. Pour cette rapide visite chacun suivit son goût, ses préférences, ses désirs sans se préoccuper des autres et on se retrouva pour le déjeûner à l'Hôtel Impérial.

M. Valente, catholique romain très militant, membre influent du Parti populaire, organisateur et président de nombreuses institutions sociales présida le repas et voulut bien conduire ensuite la caravane au *Pincio* d'où on jouit d'une vue magnifique sur Rome, puis à la villa Borghèse. M. Valente est le jurisconsulte qui a élaboré avec Mgr Orlandi le statut légal du clergé italien qui vient d'être adopté et que désireraient les prêtres français.

Profitant de la liberté laissée pour l'après-midi je me rendis à Saint-Louis-des-Français afin de visiter M. l'abbé Devresse, prêtre

Digitized by Google

du diocèse d'Evreux et chapelain en cette basilique. Arrivé devant le portail je le trouve en conversation avec M. l'abbé Lenfant, curé de Menneval, paroisse où je fus baptisé. Alors ravis de cette providentielle rencontre nous partons, tout en devisant, visiter Sainte-Sabine en souvenir du cardinal Amette, l'oranger de Saint-Dominique, l'Aventin, les thermes de Caracalla, enfin le forum romain avec les ruines de ses multiples constructions.

Mercredi 16 septembre. — Un tram conduit le groupe en quelques minutes à Sainte-Marie-Majeure où se firent les trois visites jubilaires, coupées par l'examen de la célèbre basilique Libérienne, nommée encore *N.-D. des Neiges*, la plus ancienne sous le vocable de la Sainte Vierge. Nous y vénérons cinq planches de la crèche. Ensuite on admire les colonnes de marbre antiques avec les mosaïques qui sont encore celles du ve siècle, il y a 42 colonnes ioniques dont 38 en marbre et 4 en granit. Les mosaïques de l'époque de Sixte III représentent des scènes de la vie de la Sainte Vierge ; le maître-autel est une cuve de porphyre antique et renferme les reliques de saint Mathias dont *la confession* se trouve en dessous. De nombreuses chapelles retiennent les pèlerins : la *Sixtine* à droite dans le transept ; en face, la chapelle *Borghèse* avec coupole comme la précédente ; — les tombeaux de Nicolas IV (1292) et de Clément X (1669) ; — le baptistère avec son bassin de porphyre, etc.

Dans le voisinage se trouve *sainte Praxède* où l'on vénère la colonne de la Flagellation, église déjà mentionnée au ve siècle et qui conserve des *mosaïques* du IXe siècle. La caravane gagne ensuite Saint-Jean de Latran pour ses trois visites jubilaires, toujours coupées par l'examen de la basilique « la mère et la première des Eglises, » don de Constantin au Pape saint Sylvestre. Souvent brûlée, reconstruite, restaurée, elle a cinq entrées, compris celle de droite qui est la *porte sainte*, 130 mètres de long et cinq nefs. Le cloître de Saint-Jean de Latran passe pour le plus beau de Rome. Chacun voulut le parcourir, vénérer les grandes reliques, la table de la Cène, puis, non loin de la basilique, le baptistère de Constantin (en réparation), la *Scala Santa*, enfin Sainte-Croix de Jérusalem au fond de la place.

L'après-midi comportait la visite de la Rome païenne. Successivement on visita, sous la conduite de M. Valente, la fontaine de

Digitized by Google

Trévi, la place Colonna, le Palais du Parlement, le Panthéon, le Forum de Trajan, le Capitole, la roche tarpéienne, l'église de l'*Ara Cœli* avec son *Bambino*, la prison Mamertine, le Forum enfin. Mais dix-sept heures allaient sonner, c'était le moment de la fermeture. En compensation nous partons vers le *Janicule* afin d'y jouir d'une belle vue sur Rome et d'un ravissant coucher de soleil. Là se dresse l'église de *Saint-Pierre in Montorio* où le Prince des Apôtres fut décapité ; une petite rotonde avec 16 colonnes doriques couvre l'endroit même du supplice. Sous une statue de saint Pierre se trouve une seconde chapelle qui renferme le trou où la croix fut plantée. Le tout est du XVIe siècle.

M. Sanguinetti, attaché commercial de l'Ambassade française près du Quirinal, présida le dîner et sut toute la soirée intéresser vivement la caravane par les nombreux détails qu'il lui donna sur la vie économique en Italie.

Jeudi 17 septembre, — Après les messes dites dans les chapelles des Capucins ou des Franciscains, on monte en auto-car et l'excursion débute par le Colysée. où un évêque italien célèbre le Saint Sacrifice au milieu d'une foule recueillie. Notre cicerone, M. Valente nous explique et nous montre en même temps cet amphithéâtre de Flavien avec le sous-sol si curieux pour le machinisme, les galeries, les escaliers, les *vomitores*, la *Meta Sudans*, l'arc de Constantin, etc. En nous rendant aux Catacombes de Saint-Sébastien, confiées à la France, on s'arrête à la chapelle du *Quo Vadis* située à gauche de la route, un père trappiste nous fait parcourir plusieurs galeries de cet ancien cimetière des premiers chrétiens et donne des détails historiques et archéologiques du plus captivant intérêt.

Ensuite à travers la campagne romaine nous arrivons à Saint-Paul-Hors-les-Murs pour notre pèlerinage jubilaire et la visite de cette basilique à cinq nefs, sans voûte, consacrée par Pie IX en 1854, à cause de l'incendie de 1823 qui avait tout détruit sauf le chœur.

Des différentes destructions de cet édifice restent des mosaïques du Ve siècle exécutées par ordre de *Galla Placidia*, plusieurs colonnes, quelques fresques, etc. Devant le péristyle de Saint-Paul tout le groupe fut photographié près ou dans l'auto-

Digitized by Google

car par un artiste italien, précieux souvenir à chacun des voyageurs.

Une visite à Saint-Paul-Trois-Fontaines s'imposait, c'est l'endroit où Saint-Paul fut décapité. Uu frère trappiste belge en fit les honneurs, avec un réel plaisir, heureux de rencontrer des Français. Comme préservatif contre les fièvres futures on dégusta un verre d'eucalyptus gracieusement offert par l'un des touristes, puis, rapidement, on regagna l'hôtel Impérial.

L'après-midi se trouvant libre chacun l'employa selon sa fantaisie soit à des visites particulières ou à des achats, soit à l'Exposition des Missions au Vatican. Exposition merveilleuse dont l'organisation a coûté une quinzaine de millions ; — exposition élégante et splendide par son cadre, ses richesses, ses mises en scène et leçons de choses, de tout genre ; reproductions en grandeur naturelle de types étrangers. réductions ou maquettes de paysages, monuments, scènes, cartes, plans en relief comme celui de la Palestine, de la Syrie, etc. ; — collections anciennes, textes ou autographes précieux, pièces archéologiques ; — travaux des différents peuples formés par les Missionnaires lazaristes, franciscains, jésuites, Pères du Saint-Esprit, etc. Parmi tant de richesses la Chine et le Japon sont au premier rang pour les meubles, l'orfèvrerie, les inscrustations de cuivre et de nacre, etc. Les salles succèdent aux salles de plus en plus intéressantes au point de vue ethnologique, scientifique, pédagogique, missiologique, historique sur les traditions et les archives de toutes les missions. La statistique, à elle seule, occupe une immense galerie avec gravures, graphiques et explications. Cette exposition en un mot est un véritable triomphe pour l'*Eglise* catholique, une légitime récompense pour les *missionnaires* qui prouvent ainsi le résultat de leur ministère, pour les *fidèles* une splendide démonstration de l'universalité de leur religion, pour les *incrédules* une preuve de la vitalité et de la divinité du catholicisme, enfin pour les *savants* un magnifique champ d'études.

Vendredi 18 septembre. — Notre dernière journée à Rome sera notre grande journée jubilaire! D'abord à sept heures et demie assistance à la messe du Saint Père dans le recueillement. La foule chante et prie pieusement, ordre parfait sans la bousculade des grandes cérémonies. Aussi cette messe du Pontife

Digitized by Google

Suprême produit-elle en tous une douce émotion et une impression inoubliable.

A neuf heures la caravane se retrouve au pied de l'obélisque pour aller visiter les jardins du Vatican, grâce à l'intervention de S. E. Mgr. Ceretti, Nonce Apostolique. Avec quelle joie on parcourt ces allées, ces étroits sentiers où le Pape, la plus haute autorité morale du monde, le Pape qui commande à tant de millions de sujets, peut seulement se promener! Avec qu'elle émotion on pense à la réelle captivité du Souverain Pontife et, surtout, à celle de Pie XI l'ancien alpiniste! A ses intentions nous récitons un *Pater* et un *Ave* à la grotte de Lourdes qui, dans ces jardins, est un coin de la France! Mais le temps presse et on retourne à l'Exposition Vaticane, puis à l'Hôtel Impérial afin de se préparer à l'audience Pontificale fixée à 13 heures, en prenant la tenue de circonstance.

Outre ses fanions tricolores l'auto-car se pavoise de flammes aux couleurs pontificales à chaque pare-brise et traverse Rome à une fière allure, suscitant une bienveillante curiosité sur tout le parcours et entre triomphalement, au milieu des Gardes Suisses, dans la Cour Saint-Damase.

Après de nombreux barrages, franchis sans encombre grâce à la lettre d'audience présentée, mais non abandonnée. à chaque majordome par l'Aumônier du Lycée d'Evreux, au nom de qui la lettre était libellée en sa qualité de directeur spirituel de la caravane par raison d'âge, on traverse plusieurs salons, même la salle du trône déjà remplie, pour entrer dans une autre plus restreinte où le groupe, seul, se rangea en demi-cercle. La salle suivante contenait environ 150 pèlerins qui acclamèrent Pie XI à son entrée et que de la porte de communication, grande ouverte, nous pouvions voir, surtout lorsque de là il se retourna pour bénir cette assistance.

En quelques instants le Pape se trouvait devant nous, accompagné de Mgr Cacia. maître de chambre, de M. Monpetit, industriel de Limoges et de M. Benoît, fils du général Benoît, d'Orléans, tous les deux camériers de Cape et d'épée, alors de service au Vatican.

Très alerte le Souverain Pontife s'informe quel est ce groupe, puis passe devant chaque pèlerin, agenouillé, en lui présentant sa main à baiser. Avant de se retirer Pie XI donne la bénédiction

Digitized by Google

Pontificale et fait distribuer à chacun des médailles jubilaires. Très courte mais très cordiale et très émotionnante audience (1).

Remontés dans notre auto-car nous traversons la place Navonne pour visiter Saint-Louis des Français, non encore ouvert à cause de la sieste de ces braves italiens. M. l'abbé Devresse veut bien nous en faciliter l'entrée et même nous accompagner jusqu'à Saint-Laurent-Hors-les-Murs où nous prions au tombeau de Pie IX.

A notre rentrée à l'hôtel une agence de voyages demande timidement qu'on arrête notre auto devant ses bureaux et en fait prendre, aussitôt, une bonne photo qui... servira à sa publicité !

Samedi 19 septembre. VITERBE, BOLSENA, PIENZA, MONTE-OLIVETO. — A notre grand regret il faut quitter cette Rome tant aimée en traversant une dernière fois la Ville Eternelle avec notre auto-car et gagner la campagne romaine si triste, si dénudée, si déserte. Terre volcanique semée de lave, de pépérin, de tuf, avec ses anciens cratères nombreux et divers lacs formés à la suite de l'éruption qui donna naissance à cette plaine. Une route en quelque sorte farcie de montées à pic et de descentes nous amène péniblement à VITERBE, ville de 15.000 habitants, siège d'un évêché, ancien patrimoine de saint Pierre et, pour ce motif, résidence des papes où souvent se fit leur élection au XIIIe siècle.

La cathédrale de *Saint-Laurent* est une basilique à colonnes du XIIe siècle, aux curieux chapiteaux et possède la tombe de Jean XXI, Viterbe, d'après les anciens auteurs italiens, s'appelle « la ville aux belles fontaines » et on y rencontre encore aujourd'hui de riches détails architectoniques et des endroits pittoresques.

Nous tenons surtout à faire notre pèlerinage à Sainte Rose de Viterbe, dont la chapelle s'ouvre spécialement à notre intention et nous pouvons la vénérer dans sa magnifique châsse.

Ajoutons que notre arrivée en plein marché fit sensation comme de coutume et aussitôt un ancien élève des frères français à Rome

(1) Notre groupe inscrit dans la liste officielle sous le nº 21 constitue le 21eme pélerinage français de l'Année Sainte. De plus : « Sa Sainteté Pie XI accorde aux trois chanoines venus à Rome en auto, la faculté de donner la bénédiction papale aux fidèles confiés à leurs soins, à la condition qu'ils obtiennent l'agrément de leur évêque. » Faveur notifiée à M. Doal par Mgr Nogara.

Digitized by Google

s'offrit à nous servir de guide, ce qui fut accepté de grand cœur.

L'auto-car reprend la fameuse route de montagne, traverse Montefiascone, laisse à droite, bien à regret, la route d'Orvieto, contourne le beau lac de Bolsena, passe par la ville de ce nom témoin du miracle eucharistique, sujet du célèbre tableau de Raphaël au Vatican, cause de la fête du *Corpus Christi* instituée à cette occasion par le pape Urbain IV (1264) et de la construction de la magnifique cathédrale d'Orviéto, appelée le lys d'or des cathédrales. L'auto s'arrête enfin pour le déjeûner au bourg d'Acquapendente.

Après, par une route sinueuse, escarpée, pittoresque on se dirige vers Sienne, en contournant plusieurs villes perchées sur les collines. Un détour par Asciano nous conduit au célèbre couvent de *Monte-Oliveto* construit dans une région volcanique. On y arrive par une route abrupte, zizaguant sur de fortes pentes, cotoyant de profonds ravins, région de roche et de terre nue tellement sauvage qu'elle a inspiré au Dante, dit-on, son idée des cercles de l'enfer, puis, tout à coup à ce chaos succède un oasis de verdure : des pins, des cyprès, des châtaigniers d'où émergent les bâtiments en pierre rouge de l'abbaye, empourprés par le soleil couchant. Vite on admire les fresques du grand cloître dont huit sont dues à *Luca Signorelli* (1497) remarquables d'invention et d'exécution : les autres, près de 40, sont du *Sodoma*, charmantes par la beauté des figures et la grâce corporelle. Le Sodoma fut un digne rival de Raphaël et s'inspira parfois du style de Léonard de Vinci. Ces fresques remarquables reproduisent toute la vie de saint Benoît. Des bénédictins blancs, fondés par le Bienheureux Tolomei, possédaient le monastère où résidait l'abbé mitré de cet ordre qui compte sept couvents en Italie. Aujourd'hui couvent désaffecté, entretenu par l'Etat et gardé par quelques moines.

« Qu'il ferait bon, écrit une des voyageuses, passer quelques jours dans cette thébaïde, si loin de tout, mais si reposante! Hélas! arrivés au crépuscule il faut repartir trop vite! La nuit s'étoile magnifiquement et nous goûtons une fraîcheur délicieuse après la chaleur caniculaire subie depuis plusieurs jours ».

Il est tard quand l'auto pénètre à Sienne, autrefois ville fortifiée pour se défendre contre les Guelfes, contre Florence dont elle fut la rivale aux XIVe et XVe siècles dans les arts et par sa richesse, alors qu'elle comptait près de 100.000 habitants. Les rues en sont

Digitized by Google

escarpées, car Sienne est à 405 mètres, un guide bénévole, heureusement, monte sur le marche pied de l'auto et la dirige, à travers ce dédale, vers l'hôtel où, après une rapide installation, on se hâte vers la salle à manger. Quelques intrépides, au lieu de prendre un repos bien gagné, sortent pour reconnaître la ville et les préparatifs du lendemain, 20 septembre, grande fête nationale italienne. Notre arrivée tardive nous priva de l'aimable visite de Mgr Orlandi, archiprêtre de Sienne, venu nous souhaiter la bienvenue.

Dimanche 20 septembre. Sienne, Pise. — Les messes se célèbrent à Saint-Dominique, édifice gothique du XIIIe et XVe siècle, construit en briques avec campanile crénelé. D'énormes soubassements s'adossent au versant de la colline et servirent même autrefois de caserne de cavalerie. A droite de la nef, la chapelle de sainte Catherine de Sienne conserve le chef de la thaumaturge dans un tabernacle ou reliquaire d'argent et, sur les murs, d'excellentes fresques du Sodoma relatives à ses miracles; le pavé en marbre est orné de graffiti. Un frère dominicain explique toute cette église, puis nous conduit derrière le maître autel, au baldaquin de marbre, à une fenêtre d'où on découvre toute la ville, le dôme, la maison de sainte Catherine en bas à gauche, etc.

Au point de vue artistique Sienne est une ville idéale, bien assise sur ses trois collines d'argile dite « terre de Sienne », située dans une contrée charmante, curieuse par ses rues étroites, tortueuses, escarpées; on s'y avance lentement pour examiner les merveilles qui s'offrent les unes après les autres aux visiteurs. La place *del Campo* avec son palais public en briques et ses fenêtres gothiques à meneaux, l'élégante tour *del Mangia* du XIVe siècle (102 m.) et à ses pieds la chapelle en forme de *loggia*, les palais Salimbeni, Spannocchi et Toloméi, enfin la place elle-même en forme de coquille et la merveilleuse *fontaine Gaja* ornée de bas-reliefs en marbre, eurent notre première visite. En parcourant cette place on évoque le souvenir de la course célèbre du Palio qui depuis des siècles s'y déroule deux fois par an.

Un passage, derrière la fontaine, conduit à la rue de la cité, une des plus animées, où l'on aperçoit à gauche la *loggia* gothique du Casino, l'ancien tribunal de commerce (1417), imitation de celui de Florence et l'on arrive à la cathédrale. Edifice du XIIIe siècle en

Digitized by Google

marbre noir et blanc dont le chœur fut prolongé au XIVe au-dessus de l'église Saint-Jean, sise en contre-bas, remarquable par ses *fonts baptismaux* en marbre et ses bas-reliefs. On admire dans la cathédrale une chaire octogone colossale, soutenue par neuf colonnes, les mosaïques du pavé, nommées *graffiti* et qui, à droite, représentent les quatre âges de l'homme, ailleurs des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament et même des faits de l'histoire profane. Ce pavé, unique en son genre, est l'œuvre d'artistes italiens dont les guides citent les noms. A gauche de l'entrée, statue du pape Marcel II, quatre autres par Michel Ange; au transept statue de saint Jean-Baptiste par Donatello, de sainte Catherine, des papes Pie III et Pie II; dans le transept à droite statues des papes Alexandre VII et Alexandre III, plus bas celle de Paul V, etc.

La cathédrale de Sienne est remarquable encore par sa célèbre *bibliothèque* ornée de dix fresques relatives au pape Pie II (Piccolemini) et par les *Trois Grâces*, groupe antique trouvé à Rome et offert par ce pape à cette ville. De multiples manuscrits, étalés sur les tables de la sacristie, auraient demandé des journées pour examiner leurs riches reliures, les miniatures à pleine page, etc., et nous n'avions, hélas ! que quelques minutes à y consacrer !

Sienne, comme Ravenne, est une ville où il faudrait séjourner pour jouir réellement de toutes ces merveilles de l'art italien ! Notre trop rapide excursion se termina par la visite de la maison de sainte Catherine de Sienne; cette « simple fille du peuple qui commanda parfois à des empereurs et au Pape lui-même. »

Praesto ! Praesto ! Vite en auto-car ! On sort de Sienne par le joli *viale Curtatone* et la promenade de la *Lizza* décorée d'un monument de Garibaldi et qui jouit d'un superbe coup d'œil sur la ville.

Nous quittons les Apennins avec leurs rudes arêtes, leurs chemins escarpés, aux dures montées, aux descentes dangereuses, aux lacets perfides, pour traverser, par une journée magnifique, les villages pavoisés et en fête, où nous voyons des groupes joyeux, émerveillés à l'aspect de l'auto-car, qui gagne Castelfiorentino pour le déjeûner, mais à quel hôtel?... Le directeur a bien commandé le repas... Impossible de se souvenir du nom de cette fameuse trattoria !... On tatonne, on s'informe, on parcourt plusieurs rues le nez en l'air, lorsque une dernière exploration des poches permet de retrouver l'opportune adresse ! La table est bien

Digitized by Google

servie, le menu excellent, le vin assez généreux, aussi le déjeûner fut-il particulièrement animé, chacun commentant, selon sa tournure d'esprit, toujours avec la plus grande courtoisie, l'embarras, disons même l'inquiétude de notre sympathique directeur.

Et maintenant en route pour Pise, malgré de fréquents arrêts occassionnés par des cortèges fascites qui vont, musique en tête, manifester au pied des monuments aux morts, particulièrement imposants, bien inspirés et nullement faits en série. On profite de ces arrêts pour une distribution de sorbets, car ce fut l'une des caractéristiques de l'excursion. Chacun s'ingéniait à offrir des bonbons, du chocolat, et mille autres douceurs.

Bientôt nous rencontrons l'Arno qui nous amène à Pise. On s'installe à l'hôtel, on respire quelques instants et on s'empresse vers la cathédrale. A peine entrés, il faut sortir! Tout ferme à 18 heures : dôme, baptistère, Campo Santo! Reste une seule ressource nous asseoir sur les marches pour contempler la tour penchée, le baptistère et le dôme. Ce dôme, édifice du XIe siècle, fut la première œuvre de l'art toscan créé par Pise, alors reine de la mer. Tout arrivait en ses murs. Durant un siècle elle posséda la puissance, prouvée encore par son baptistère. Malheureusement Pise ne comprit pas sa destinée, le rôle admirable qu'elle pouvait jouer en Toscane, et par des guerres à contre-temps avec Lucques, Florence, Gênes, Venise, finit par succomber. Son fameux *Campo Santo* lui-même n'est pas pisan, mais florentin.

Au nom du comité de l'Année Sainte Mgr N. Zucchelli archiprêtre de la ville, vint à l'hôtel souhaiter la bienvenue à notre caravane. Le repas devait être présidé par M. le professeur Toniolo, fils du célèbre sociologue, mais à son grand regret il avait été retenu à Parme par des examens. A peine était-on à table qu'un coup de téléphone appelle le directeur à l'appareil. « Allo! Allo! M. Doal! » — « Parfaitement. » — « Ici, le palais archiépiscopal. Le Cardinal. » — « Eminence je vous présente les hommages respectueux de la caravane française. » — « Je vous en remercie vivement. Et moi en vous adressant la bienvenue dans ma bonne ville, je tiens en ce moment à souhaiter bon appétit à tous vos convives. » — « Eminence, mille remercîments pour votre exquise amabilité. » — « Cher Monsieur, veuillez dire à vos compagnons combien il me serait agréable de les recevoir après leur dîner, s'ils veulent venir chez moi. » — « Nous n'y manquerons

Digitized by Google

pas. » — « Surtout venez en automobile ! » — « Certainement. »

Après le dîner notre groupe, si délicatement invité, se rendit donc en auto-car au Palais archiépiscopal où le Secrétaire du Prélat nous conduisit aussitôt auprès de S. E. le cardinal Maffi. Un siège, gracieusement offert à chacun, on forma le cercle avec une pointe d'émotion. M. Doal salua tour à tour en l'illustre archevêque « le primat d'un diocèse français, la Corse; l'un des membres des plus en vue du Sacré Collège, l'astronome, le théologien, le sociologue, l'écrivain, l'orateur sacré le plus goûté de l'Italie, l'ancien professeur de physique et même le romancier », puis il présenta les divers membres de la caravane. La conversation s'engagea ensuite, parfois un peu pénible, car si le prélat comprend facilement le français, il le parle avec quelque difficulté.

Son Eminence avec une grande bonhommie raconta le fait suivant : La veille il avait rencontré dans la ville un auto-car en panne où se trouvaient des prêtres et des jeunes gens. Aussitôt il avait cru voir notre caravane. Sans hésiter il offrit l'hospitalité de son palais à ce groupe malheureux, composé de 33 boys-scouts belges, venus de Bruxelles à Rome et déjà en retard de neuf jours sur leur itinéraire. C'est seulement à notre arrivée que le charitable archevêque apprit son erreur. La conversation se poursuivit très spirituelle et se termina par la plus affectueuse bénédiction. Après avoir salué les boys-scouts auxquels l'abbé Leurent fournit d'utiles conseils, un peu trop longs à notre gré, tous se retirèrent ravis de cette cordiale réception d'un Prince de l'Eglise qui, au dernier conclave, réunit un chiffre très important de suffrages.

Lundi 21 septembre. Avenza, Spezia, Rapallo, Nervi, Gênes. — En sortant de Pise nous traversons les superbes forêts de pins du domaine royal; puis ce sont des collines verdoyantes avec toute la Riviera italienne et sa végétation quasi tropicale, ses coquettes villas nichées au milieu des orangers, des palmiers, des lauriers-roses, ou au bord de la plus belle des mers.

Voici Massa, avec ses importantes carrières de marbre; Avenza, petite ville avec son vieux château de 1322, d'où part un embranchement vers les carrières de Carrare que l'on aperçoit au loin; Sarzana avec sa cathédrale gothique; Luni avec ses ruines d'une antique cité étrusque. On franchit la *Magea* et on a une vue

Digitized by Google

féérique des deux côtés de la vallée sur les hauteurs, couronnées de châteaux et de petites villes, ou sur les sommets déchiquetés des montagnes de marbre, dites Alpes Alpuanes.

Et nous arrivons à La Spezia, ville industrielle de 50.000 habitants, entourée de belles collines fortifiées. Le golfe, déjà vanté par Ennius sous le nom de *Limai Portus*, forme un des plus grands et des plus sûrs ports de la Méditerranée, devenu même depuis 1861 le principal port militaire de l'Italie. Fort agréable arrêt pour le déjeûner et quelques instants de repos à la terrasse de l'hôtel sur le bord de la mer. Mais vite en auto-car pour Gênes, distant de 90 kilomètres.

La route s'éloigne du rivage, devient escarpée, accidentée, ce qui permet à quelques soldats italiens de lutter, parfois avec avantage, sur leur bicyclette, avec l'auto-car qui, finalement les sema, époumonés de leurs efforts. Voici Sestri-Levanti, bien située sur un promontoire entre deux petites baies, station balnéaire estivale et hivernale. Puis c'est un defilé incomparable de plages magnifiques : Chiavari, Rapallo, Portofino vu du haut de la montagne à la pointe d'un promontoire, San Margherita, Nervi, Gênes enfin ! Une erreur de la poste cause un certain désarroi à notre arrivée à l'hôtel, on se case au petit bonheur, plutôt mal que bien, mais le moral est bon et personne ne se plaint.

Mardi 22 septembre. Savone, Noli, Port-Maurice, Menton, Nice. — Gênes grande et belle ville d'Italie, rivale de Marseille, offre au touriste, comme Bologne, de nombreux palais, de luxueuses églises avec tout le clinquant italien, son campo santo et surtout l'activité de son port de commerce. L'auto-car en suivit les principales rues et recommença le parcours de cette incomparable Riviera tant de fois décrite et chantée par les poètes : Saint-Pier d'Avena, Sestri, Savone, Albenga, Alassio, Port-Maurice, San-Remo, Bordighera, Vintimille où nous subissons les formalités de la douane avant de rentrer en France.

De Vintimille à Nice la Riviera française ne le cède en rien à la Riviéra italienne; la route dite « de la Corniche » resserrée entre de hauts rochers et la Méditerranée épouse toutes les baies, tous les petits golfes qui se découpent entre promontoires et caps fleuris. Malheureusement la nuit, venue trop vite, et la pluie nous cachent ces charmantes stations d'hiver : Menton, Monte-Carlo avec son

Digitized by Google

casino tout rutilant d'électricité, Monaco où, malgré un arrêt, nul ne désire tenter la fortune de la roulette et par une route aux nombreux lacets nous arrivons à Nice.

Mercredi 23 septembre. Nice, Annot, N.-D. du Laus. — Nice, nom qui évoque soleil, fleurs, gaîté ! L'auto-car traverse des rues très éclairées, très animées, fort belles, aux riches magasins, c'est tout ce que nous en verrons, en y ajoutant toutefois, au départ, « la promenade des Anglais » plantée de palmiers tout le long de la mer, avec ses palais, ses hôtels luxueux pour millionnaires ou milliardaires ! Et en route pour le col d'Alloz !

La route, *dite route des Alpes* qui, de Nice conduit à Barcelonnette, quoique tracée dans les montagnes, n'a pas l'âpreté des routes des Apennins. A des altitudes de mille mètres et plus les yeux s'y reposent encore sur la flore forestière; au fond des gorges un murmure d'eau courante rompt la solitude; le sapin, le mélèze y grimpent très haut, très haut, presque jusqu'aux glaciers.

Le programme fixait le déjeûner à Guillaume et le dîner à N.-D. du Laus. Deux chemins y conduisent, tous deux pittoresques. Voulant arriver à une heure convenable M. Doal tenait à prendre le plus court. Mais on insiste, plusieurs désirant franchir le col d'Alloz quoique la route en soit plus sauvage, plus escarpée et plus difficile. Le directeur cède en déclarant cependant qu'on arrivera fort tard au Laus et décline toute responsabilité dans ces chemins inconnus et mauvais.

Au lieu donc de déjeûner à Guillaume on prend ce repas dans la petite ville d'Annot, en face d'une jolie cascade, dans un hôtel, sinon de premier ordre, du moins très convenable et pour le menu et pour le vin, ce à quoi nous n'étions plus habitués, car, ailleurs s'appliquait la réserve : « vin non compris » et vin, « non compris les taxes de luxe, de service », etc.

Puis en route pour le col d'Alloz ! En parlant de cette route M. Georges Renard, professeur au collège de France, a écrit : « On est frappé en arrivant dans cette vallée par le contraste criant qu'elle présente; d'une part, la montagne pelée, rocheuse, aux arêtes vives; en bas, des landes désertes créées par la lave des torrents fantasques. Tout en haut, des sommets âpres, à la mine méchante, où la pierre prend des teintes rosées sous le soleil de midi et s'habille de pourpre sous les rayons du soleil

Digitized by Google

couchant. Tout cela est d'une beauté sévère, tragique, parfois sinistre et funèbre. Puis, à côté, des creux frais et fleuris qui semblent des oasis, des prés aux douces ondulations où bondissent des ruisselets babillards, des forêts odorantes et bruissantes, des prés rougeâtres et des mélèzes à la verdure tendre, des promontoires herbus d'où le regard plonge sur l'Ubaye, qui se déroule et s'étire comme un serpent d'argent, ou qui prend l'aspect d'un lac à son confluent avec le Bachelard. »

Le panorama du col d'Alloz, situé à 2.841 mètres d'altitude est réellement incomparable, parce que la vue s'étend sur les cimes de la Haute Vallée du Verdon, sur la chaîne du Parpaillon, la Tête du Chambeyron, le Pelvoux, etc., et nous sommes les derniers voyageurs de l'année. A cause des neiges, en effet, le col n'est accessible que du 1er juin au 25 septembre. Et maintement il faut descendre! Or, « il n'existe pas, dit un auteur, de descente » plus émouvante, plus vertigineuse que celle qu'on fait au retour, du col d'Alloz à Barcelonnette, à travers le superbe bois de Gache et la gorge de la Malune. Et si elle a lieu le soir — comme c'était notre cas — elle est vraiment effrayante, tellement on est suspendu tout le temps au-dessus d'un abîme épouvantable. Cette route à elle seule vaut le voyage de Paris à Barcelonnette. » Au pied du col les Ponts et Chaussées ont édifié un refuge national, doté d'une bibliothèque et d'instruments d'observations météorologiques. La route en cet endroit est taillée en corniche dans le roc au-dessus du précipice. On traverse le bois de Gache qui étale sa sombre fourrure sur la croupe de la montagne. Le chemin franchit un torrent venant du pic majestueux de Séolane et qui dégringole en cascade vers le Bachelard en faisant un grand contour au-dessus des Gorges de la Malune, puis par une forte rampe descend les flancs de la montagne, passe le pont du Faut, hardiment jeté sur un profond ravin, enfin passe sous le pont métallique du Bachelard. Après avoir traversé l'Ubaye au pont du Plan on arrive à Barcelonnette, petite sous-préfecture de 2.500 âmes, entourée de magnifiques villas qui l'ont fait surnommer la « Perle des Alpes. »

A vrai dire nous n'en avons rien vu, car nous y arrivions à sept heures du soir, avec grand désir d'y prendre au moins le dîner. Mais le programme disait : « Dîner et coucher à N.-D. du Laus. » Il fallut se résigner, et, après une légère collation, rapidement prise, tenter le parcours de 55 kilomètres par des routes

Digitized by Google

difficiles, mal indiquées sur nos cartes, souvent bordées de fossés ou même de précipices!...

A peine avions-nous atteint le Lauzet et le pont romain en ruines, qu'éclate un formidable orage dans la montagne dont les éclairs fulgurants aveuglent le chauffeur. On n'avance plus qu'avec une extrême lenteur. Bientôt les phares faiblissent, une pluie torrentielle tombe sans arrêt, aux carrefours la difficulté augmente pour trouver la bonne route, on réveille quelques habitants pour s'informer, des écarts malheureux nous perdent! Enfin après de nouvelles hésitations à la Batie-Neuve nous tenons l'épouvantable chemin du Laus! Par prudence l'abbé Pierre Doal, admirable d'abnégation et de dévouement, descend de l'auto-car, marche devant à reculons, sous la pluie battante, afin d'indiquer le chemin au chauffeur. Muni de sa lampe de poche, il crie à chaque instant : « Droite, droite, gauche, gauche, direct ». Cris sinistres dans l'obscurité profonde de cette nuit et qui paralisaient les pèlerins qui, parfois, à la lueur des éclairs entrevoyaient à droite ou à gauche des gorges, des précipices. Un cri de l'abbé, mal entendu ou mal compris, et l'auto s'effondrait dans l'abîme. Tous étaient silencieux, vivement émotionnés, jusqu'à ce que l'on eut compté quelques calvaires ou stations d'un chemin de croix qui nous conduisit sur une place avec espoir d'y trouver le fameux couvent. On cherche, on tâtonne, une lumière apparaît enfin ! Il était minuit !!!

Vers 11 heures, fatigués d'attendre et persuadés que l'orage nous avait arrêtés à Barcelonnette, les R. R. P. P. et les religieuses du Laus étaient allés se coucher. En un clin d'œil tout le monde fut sur pied. Le fourneau rapidement allumé permit au pauvre abbé Doal de sécher ses habits trempés et de se réchauffer; bientôt un excellent potage fume dans les assiettes, l'accueil est réellement cordial, les lits munis de chaudes couvertures et tous, joyeux de cette réception, copieusement restaurés, vont dans leur cellule prendre un repos vraiment bien mérité.

Jeudi 24 septembre. Le Laus, N.-D. de la Salette. « *Le Laus*, note Mlle M. Métral, dans son journal de voyage, est le pays de la lavande : les pentes, les talus en sont couverts, petites hampes aux fleurs violacées et parfumées sortant de touffes de feuilles riches et grises. C'est aussi le pays des figuiers *tentateurs*, » Outre

Digitized by Google

les messes du matin, M. l'Archiprêtre de Montauban chanta celle de 9 h. 1/2. Après l'Evangile M. le chanoine Mourron, supérieur des Chapelains, souhaita la bienvenue à des pèlerins de la Mure et à notre caravane, puis dans un discours substantiel et éloquent il exposa l'historique du sanctuaire de N.-D. du Laus où eurent lieu, pendant plus de cinquante ans, des apparitions de la Sainte Vierge et de Notre-Seigneur à une simple bergère, accompagnées de multiples miracles. Aussi l'ardent désir des religieux est-il d'en poursuivre l'examen en Cour de Rome et de voir béatifier, puis canoniser au plus vite cette prédestinée,

Il ferait bon de rester dans ce site enchanteur, mais l'itinéraire s'impose et, après un excellent déjeûner, nous remontons dans l'auto-car au son des cloches qui à toutes volées carillonnent notre départ, ainsi qu'aux adieux des bons Pères qui nous invitent à revenir.

A la descente on aperçoit l'épouvantable chemin rocailleux parcouru la veille dans l'obscurité, les ravins, les précipices, les dangers de notre téméraire imprudence et de la réelle sauvegarde de N.-D. du Laus.

Une bonne route conduit à Gap, ville peu intéressante si ce n'est pour son site, puis à Corps d'où on se rend à N.-D. de la Salette. Mais là il nous faut, bien à regret, abandonner notre confortable auto pour monter dans deux citroëns transformées en auto-chenilles, seules capables de bondir pendant plus de 10 kilomètres par des chemins muletiers qui par de nombreux lacets conduisent jusqu'au sanctuaire. « Aux amateurs de fortes émotions je conseille, écrit Mlle Métral, cette route s'accrochant au roc, dominant des entonnoirs vertigineux », ravinée, semée de grosses pierres, tellement étroite qu'on se trouve souvent à quelques centimètres de l'abîme. Les malheureux pèlerins secoués, cahotés se cramponnent à la voiture, à leur voisin, menacés à chaque instant d'être lancés dans le vide et ne songent nullement à la beauté du paysage. « Route magnifique, dit cependant Mlle Métral, surtout dans sa première partie alors que les « yeux plongent dans la vallée verdoyante où serpente le *Drac*, « impressionnante notamment sur tout son dernier parcours ! Si « impressionnante qu'un des pèlerins, le lendemain matin, préféra se lever à l'aube pour redescendre à pied, plutôt que de « risquer une prodigieuse culbute, d'ailleurs illusoire. Nul danger

Digitized by Google

« n'existant, paraît-il, avec ces autos munis de cinq freins. Peu « rassurées cependant deux pèlerines ne se confièrent à ces che- « nilles que les yeux pleins de larmes et après avoir fait célébrer « une messe pour une heureuse descente ! »

Enfin on arrive sans accident, mais non sans émotions, devant la Basilique où, là encore, nous sommes les derniers pèlerins de l'année, il y fait déjà très froid et la neige couvre les cîmes voisines. Le couvent allait clore ses portes pour l'hiver, motif pour lequel l'accueil de la gérante fut, lui aussi un peu froid, mais mitigé par l'amabilité des religieux et des religieuses. Après le repas pris dans une salle bien chauffée on se réunit à la basilique somptueusement illuminée à l'électricité pour un pieux exercice, terminé par l'illumination extérieure.

Vendredi 25 septembre. GRENOBLE. EXPOSITION, etc. Après la messe de communion dite par le chanoine Guéry et le chant du *Magnificat* sur la terrasse de l'apparition on retourne à Corps retrouver notre auto-car dont, plus que jamais, on apprécie les confortables coussins. En route pour Grenoble à travers une contrée splendide, de cultures variées, route qui surplombe la vallée où coule le « Drac » puis qui descend le long des trois jolis lacs bleus de Laffrey réflétant dans leurs eaux les massifs environnants.

Un court arrêt à la Mure, pays natal du Bienheureux Pierre-Julien Eymard, fondateur des prêtres adorateurs, béatifié le 12 juillet dernier, fervent pèlerin de N.-D. du Laus, arrêt qui nous permet de voir son Hôtel-de-Ville, ses Halles (1309), son château féodal du xve siècle, sa vieille église (1606) et sa tour de l'Horloge (1720). — Contre les murs d'un cimetière on aperçoit la plaque commémorative du passage de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe.

L'auto-car descend la fameuse côte de Laffrey d'où le regard se porte sur une curieuse chapelle romane, sur le magnifique château de Vizille, construit au xvie siècle pour le connétable de Lesdiguières et récemment acheté par l'Etat, puis arrive à Grenoble par le cours Saint-André, aujourd'hui cours Jean Jaurès. C'est une triple avenue plantée de platanes sur un parcours de 8 kilomètres. Là se trouve l'hôtel de Lesdiguières, le nôtre, perdu dans la verdure de vastes jardins.

M. Desco du Colombier, directeur du Secrétariat-Social de Gre-

Digitized by Google

noble, vieil habitué des caravanes Doal, nous attend dans le parc et se constitue notre aimable cicerone dans sa bonne ville Grenobloise.

Après le déjeûner on visite le jardin des Dauphins d'où on domine cette ville de 85.000 habitants, capitale du Dauphiné, la reine des Alpes françaises, merveilleusement située à 214 mètres d'altitude sur les bords de l'Isère, dans la célèbre vallée du Grésivaudan, au pied des contreforts méridionnaux des montagnes de la Grande Chartreuse.

Du belvédère de ce jardin pittoresque, par un soleil radieux, la vue s'étend sur un panorama de montagnes qui, depuis le Mont-Blanc et les cîmes neigeuses reliées au massif du Pelvoux jusqu'aux chaînes sub-alpines du Trièves et du Vercors forment autour de Grenoble un décor d'une variété d'aspect et d'une beauté incomparables.

Percée de belles avenues, ornée de riches constructions modernes, agrémentée de squares et de jardins aux eaux limpides, abondantes, la ville nouvelle, ingénieusement reliée à la cité antique où apparaissent çà et là des vestiges de vieille architecture et des édifices des siècles passés, illuminée le soir par un éclairage intensif, présente une physionomie élégante, pittoresque et particulièrement animée.

M. l'abbé Micouloux, ami de M. Doal, nous fait les honneurs de son église Saint-André, ancienne chapelle des Dauphins (XIIe siècle) qui renferme le tombeau de Bayard. Près de là se trouve le Palais de Justice, ancien Parlement, superbe spécimen, de la première Renaissance dans le bassin du Rhône. La Cathédrale n'a de curieux que son ciborium du XVe siècle.

On se dirige ensuite vers l'Exposition de la houille blanche qui, malgré l'incendie, offre encore des pavillons fort intéressants, comme celui de la locomotion rétrospective avec les premiers vélo, ses vieilles guimbardes, ses antiques diligences, la voiture de Napoléon Ier attelée de deux chevaux, etc.

Aussi le soir la caravane réclame-t-elle une nouvelle promenade à l'Exposition pour voir les illuminations. On part donc en auto-car et bientôt les francs éclats de rire de notre groupe égaient les allées un peu désertes. On admire les fontaines lumineuses, la décoration des pavillons, les guirlandes et girandoles des avenues, puis on rencontre une piste de minuscules autos.

Digitized by Google

Quelle aubaiue ! Les dames les plus respectables montrent l'exemple, les jeunes filles suivent avec enthousiasme et voilà de joyeuses parties sur le turf. Parfois les voitures se heurtent et donnent lieu aux incidents les plus comiques. Quelle bonne soirée ! On s'arrache à regret aux charmes du volant et on regagne l'hôtel.

Samedi 26 septembre. La Grande Chartreuse, Saint-Laurent du Pont, Lyon. Pour la dernière journée la température devient moins clémente, la pluie même nous accompagne jusqu'à la Grande Chartreuse. « Et cependant quel merveilleux désert ! Une immense forêt domine le Grand Som où coule une limpide « rivière, où les hêtres, les sapins, les ormeaux forment des ber- « ceaux au-dessus de la route ! Désert verdoyant que les beaux « jours doivent rendre enchanteur ! Même sous la neige de son « long hiver que ce désert doit être beau !... Les grands bâti- « ments du monastère, vides aujourd'hui, où ne résonnent plus « que les pas de nombreux touristes et la voix monotone des « guides, se détachent en blanc sur la verdure, sévères et impo- « sants. En les parcourant on se rend compte de la vie mortifiée « de ces Chartreux tout à Dieu et rien qu'à Dieu ! On frissonne « même un peu dans ces cellules que le soleil devait rarement « réchauffer, dans ces longs corridors où régnait un silence « absolu. Mais aussi pour ces cloîtrés volontaires qui ne voulaient « que Dieu, pour ceux à qui le monde n'apporta qu'amertume « et qui s'y réfugièrent, quel lieu rêvé pour leur âme endolorie, « quel refuge magnifique : la nature, rien que la nature et « Dieu ! » (Mlle M. Métral).

Le déjeûner se prend à Saint-Laurent-du-Pont, en face du vaste hopital Saint-Bruno, construit et entretenu par les Chartreux, et un verre de chartreuse de Taragone, gracieusement offert par une touriste, complète le repas. Ensuite l'auto-car par Voiron, la Tour-du-Pin, Bourgoin, la Verpillière, etc., arrive à Lyon avec une sérieuse avance sur l horaire prévu.

Un dernier repas, préparé près de la gare, débute par une certaine mélancolie à la pensée de la séparation, on se trouvait si bien en famille ! Mais le champagne pétille dans les coupes ! M. le chanoine Guéry, doyen de la caravane et « son directeur spirituel » aimait à dire M. Doal, félicite et remercie l'organisateur de

Digitized by Google

son initiative qui ne manquait ni de hardiesse, ni de difficultés, d'avoir obtenu un tel résultat. Ensuite, au nom de tous, il offrit sa vive gratitude à M. l'abbé Pierre Doal pour son activité, son dévouement poussé jusqu'à l'abnégation, afin d'aider son père très aimé dans des instants critiques ; un cordial merci à Mlle Métral si compétente en toutes matières ; bref un mot aimable pour les excursionnistes présents ou absents.

M. Doal, toujours bien inspiré dans ses improvisations, remercia la caravane de sa confiance, de son bon esprit et de la franche camaraderie qui ne cessa de régner dans le groupe durant ces vingt jours.

Et ce fut l'adieu ! Les dames s'embrassent très affectueusement, on essuie quelques larmes furtives, on se sert chaleureusement la main, on se promet de se retrouver l'an prochain, puis chacun disparaît dans la nuit !

Conclusion. — Concluons avec une aimable voyageuse : Il faut voir l'Italie ; son riche passé historique, lisible encore partout : sur ses routes, dans ses villes, dans ses bourgades ; ses richesses artistiques qui n'ont d'égales dans nul autre pays, sa diversité d'aspect, en feront toujours le pays cher aux savants, aux peintres, sculpteurs, archéologues, le pays rêvé des touristes. Cependant, c'est toujours à la France, à la « douce France » qu'on revient, si harmonieuse dans son ensemble, si belle dans sa diversité sans aprêté, dans ses hautes cîmes, sans rien de violent ni de heurté; où la forêt, les eaux et les monts créent grâce et fraîcheur et où se dressent vers le ciel ces admirables cathédrales gothiques d'où la prière, semble-t-il, s'élance mieux vers le Créateur.

En résumé. pieux et magnifique voyage, qui nous procura beaucoup de jouissances artistiques, raffermit notre foi. Organisé par M. Doal d'Amiens, un chef soucieux du bien-être et de la satisfaction de sa caravane, et qui, chose fort appréciable a toujours le sourire et le mot à propos pour tout et pour tous, ce voyage-pélerinage, je crois pouvoir le dire, ne laissera à ses participants que d'excellents souvenirs et le désir de reprendre, l'an prochain, sous d'autres cieux, le bourdon du pélerin.

Chanoine C. Guéry,
Aum. du Lycée.

Digitized by Google

TILLIÈRES-SUR-AVRE (EURE)

(Suite)

LES DÎMES DE L'ABBAYE DU BEC-HELLOUIN A TILLIÈRES ET AUX ENVIRONS

L'Eglise de Tillières et le clergé paroissial dépendaient de l'abbaye du Bec-Hellouin. — En 1077, Gilbert Crespin lui en avait fait don. D'après une charte de Guillaume le Conquérant, nous lisons en effet : « Gilbert Crespin, baron de Tillières, a donné à l'abbaye du Bec-Hellouin l'église de Saint-Hilaire de Tillières, la dîme et les revenus de la ville, la moitié de la foire ou marché et droit de pêche et la chapelle du Château ».

Donc, à cette époque, l'église, le château et la chapelle existaient (abbé Despocq).

En 1070, par une charte, confirmée par Guillaume le Conquérant. Gilbert avait déjà donné à l'abbaye du Bec l'église de Damville, la dîme et les revenus du bourg, celle des moulins, des fours à baon, plus une demi charruée de terre située dans le voisinage.

En 1205, Hubert, chapelain de Tillières, fut témoin de la donation du patronage d'Hellenvilliers à l'abbaye.

Celle-ci possédait encore à Tillières le péage de Brézolles, que lui avait donné le seigneur de Tillières (dîme hebdomadaire), donation confirmée par Hugues de Châteauneuf (1148).

En 1171, Simon de Granvilliers étant à Tillières chez Gilbert V, donne au Bec la dîme de Breux.

La dîme d'Acon appartint aussi à l'abbaye. En 1242, Vincent d'Acon la lui disputa. Le procès se termina par un accord aux assises de Verneuil, présidées par Guernon de la Verberie, bailli du Roi. Vincent abandonne les droits qu'il réclamait moyennant 4 livres tournois que le sacristain du Bec lui paya aussitôt. La possession de ces biens fut confirmée au Bec par une charte de Richard Cœur de Lion signée à Tillières le 1er mai 1198; — con-

Digitized by Google

firmée de nouveau par Henri Ier; — enfin par une grande charte d'Edouard III, donnée à Wertminster le 23 janvier 1333.

Les Gilbert Crespin ont, du reste, été les bienfaiteurs de l'abbaye du Bec-Hellouin.

Le fils du seigneur de Tillières, Guillaume Crespin I, seigneur d'Etrépagny, était grand ami du vénérable Hellouin, fondateur du Bec. Il avait donné à l'abbaye des biens considérables. Il s'y retira pour y mourir et sa veuve, Eve de Montfort, y fut inhumée à ses côtés en 1094.

Guillaume Crespin avait confié à son ami Hellouin son fils Gislebert — qui devint un des moines les plus savants de son époque, écrivit la vie de son maître le Bienheureux Hellouin et mourut abbé de Westminster.

Le Prieuré. — L'abbaye du Bec-Hellouin installa ses moines à Tillières. Elle y créa un Prieuré en 1060, dit Prieuré de Saint Christophe. Le bâtiment, appelé Manoir, et les jardins étaient situés derrière le chœur de l'église de Tillières. La maison existe encore et appartient à M. Mercier, première maison sur la rue, à droite, après l'église, en allant vers Nonancourt. Les fenêtres sur la rue n'existaient pas d'abord.

Il y avait au Manoir M. le Prieur, et, lorsqu'il en était le temps, un moine qui venait pour aider à la moisson et aux vendanges.

Le Prieuré devait fournir à l'abbaye cinq muids de *bon* vin (on se défiait du cru) et au cuisinier une rente de vingt sous Angevins.

Malgré tous les avantages dont il jouissait, en parties énumérées dans le chapitre précédent, le Prieuré ne paraît pas avoir été dans un état florissant. Le 1er mai 1250 il n'y a plus de religieux à Tillières. Le 21 juin 1255, Eudes Rigault, « prieur du Bec et archevêque de Rouen, couche à Breteuil. Le fermier du Manoir lui paie à cette occasion une procuration de 8 livres, 7 sols, 11 deniers. Le 5 mai 1262, étant revenu à Tillières, il trouve le Manoir en un état si déplorable qu'il doit aller de nouveau coucher à Breteuil dans le *château du roi*. Mais c'est encore le fermier du manoir qui en paie les frais. » (Chanoine Porée).

En 1292, nous l'avons vu, Philippe le Bel donna à Mathieu IV de Montmorency, seigneur de Damville, les revenus des terres du Prieuré. Les biens qui en faisaient partie durent être attribués au diocèse d'Evreux.

Digitized by Google

En 1696, le bâtiment de la Léproserie, où se trouve actuellement un mécanicien. fut attribué avec les biens de l'ancien Prieuré et servit à engranger le produit des dîmes.

Damville, Hilliers, Le Plessis, Panlatte, en faisaient partie.

Les Confréries. — L'église possédait plusieurs confréries :

— Une confrérie du saint Rosaire de la Vierge qui existait en 1626 ;

Une confrérie de saint Gilles et une de saint Fiacre, nous l'avons vu ;

Une confrérie de saint Roch, (17 membres en 1666) ;

Elle cessa d'exister en 1745.

La plus importante fut celle de la Charité.

Ces sociétés de charité furent fondées vers 1348, au moment de la peste noire. Les habitants effrayés abandonnaient leurs maisons pour se réfugier dans les bois.

Les frères de Charité s'occupèrent de donner aux morts une sépulture chrétienne. Il y avait 12, 14 frères, qui s'engageaient pour un service d'une année. Un Echevin et un Prévost les dirigeaient.

Il y avait de plus un Clerc, un Porte croix, un Porte bannière, un Clocheteur qui précédait la société.

Un Pâtenostrier invitait les passants à réciter un *Pater* et un *Ave* à l'intention du défunt (C. Le Chat).

La Charité de Tillières — supprimée en 1792 — rétablie en 1804 avec 8 servants — dura jusqu'à nos jours.

A la demande de la comtesse de Tillières, ils furent en 1633 l'objet d'une bulle du pape Urbain VIII, laquelle existe encore aux archives de la paroisse. Le pape leur accordait de nombreuses indulgences. Cette bulle, coutresignée par l'évêque d'Evreux François de Péricard — et par le vicaire général de Chartres, à cause des paroisses limitrophes du diocèse — était écrite sur un parchemin (70 × 46) en latin — très lisible, munie du sceau ou bulle de plomb représentant d'un côté l'effigie des apôtres Pierre et Paul et de l'autre portant l'inscription « Urbanus papa VIII. » Ce sceau, rattaché au parchemin par un cordon de soie jaune et rouge.

La chapelle de la Madeleine (aujourd'hui chapelle de la Vierge). — Lorsqu'elle fut sur le point d'être terminée, en 1542, son fon-

Digitized by Google

dateur Jean Le Veneur de Tallye et du Mesnil-Mauger, par acte en bonne et due forme passé devant les notaires d'Evreux Marc le Bel et Michel Philippot, la dota d'une rente annuelle de cent livres au capital de 2.000 livres tournois, à la charge d'entretenir la dite chapelle d'ornements et d'y faire célébrer la messe chaque jour de l'année.

Il voulut de plus donner à l'église de Tillières : « Une maison et un jardin (probablement au bord de la rivière) pour loger le clerc chapelain, l'obligeant en retour à dire chaque jour une messe basse pour le fondateur, sa défunte femme, ses père et mère, parents et trépassés. »

Puis, il demanda à l'évêque d'Evreux, Gabriel Le Veneur, son parent, de vouloir bien autoriser, maintenir et confirmer la fondation de la dite chapelle sous le *vocable de la Madeleine* en l'honneur de Madeleine de Pompadour femme de son fils Tanneguy.

L'acte de confirmation fut passé à l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux, le mardi 6 novembre 1543.

La petite rente fut saisie à la Révolution, au moment de la fermeture de l'Eglise.

En 1804, à la réouverture, la chapelle servit de sacristie. Vers 1859, on y plaça de nouveau un autel avec une belle statue de N.-D. des Victoires.

— Une question a été posée : Jean Cardinal évêque et comte de Lisieux, a-t-il contribué à l'édification de cette chapelle où son écusson se trouve ?... La chose est possible, puisqu'il mourut en 1543, au moment où elle fut terminée.

Revenus de l'Eglise. — Comme nous l'avons vu, l'abbaye du Bec avait reçu de Gilbert Crespin — la dîme des biens ecclésiastiques de Tillières.

Ces revenus étaient assez importants. Les confréries, les diverses chapelles, avaient-elles aussi des revenus particuliers?

Mais tous ces revenus réunis suffisaient à peine à l'entretien du clergé et des bâtiments. Et souvent nous voyons le Château, les confréries, les fidèles au moyen de corvées, s'associer pour les réparations importantes.

C'est ainsi qu'en 1749, à l'instigation de l'abbé Leprestre, curé du pays, le sol de l'église fut exhausé au moyen de 300 à 400 tombereaux de terre prise dans le cimetière, et le pavage refait.

Digitized by Google

Le 8 mars 1495 — par une transaction entre les religieux du Bec et le Seigneur de Tillières, les religieux abandonnent les droits qu'ils prétendaient sur les rentes, terre, four à baon et moulin de Tillières — ainsi que la présentation à la chapelle de Saint-Nicolas du Château.

A partir de 1574, les comtes de Tillières présentèrent à la cure paroissiale de Tillières.

— Avant d'écrire le mot « fin » à l'histoire de l'Eglise de Tillières, sur laquelle nous avons dit ce que nous savions, faisons remarquer combien ce monument a paru précieux aux archéologues; puisque MM. Léon Palustre, Louis Régnier, Charles Lenormand, savants éminents, en ont fait l'objet de leurs études.

La Léproserie. — Dans ces établissements on isolait les malades atteints de la lèpre, maladie venue d'Orient à la suite des Croisades.

Il y avait environ 2.000 léproseries en France et près de 20.000 en Europe.

Grâce à cet effort immense, la maladie disparut vers le XVIIe siècle.

Nous savons peu de choses sur la léproserie de Tillières. Elle existait certainement l'an 1210 puisque le doyen de Damville, Guillaume, prêtre des lépreux de Tillières, figure dans un acte.

En 1496, Gilles Guérin, abbé du Bec, donne aux moines une perche de terre pour l'augmentation de leur Chapelle.

M. de Castilla signale la nomination d'un prieur en 1524.

On regarde généralement comme étant la Chapelle des lépreux le bâtiment aujourd'hui occupé par un mécanicien, et situé près de la route de Beauvais. Cependant l'archéologue Louis Régnier n'accepte pas cette manière de voir à cause de l'orientation défectueuse du bâtiment. Nous sommes pourtant d'un avis contraire puisqu'il fut uni aux biens du Prieuré de Tillières au moment de la suppression de cette léproserie.

Le *cimetière dit des lépreux* et des pestiférés, où on les inhumait la nuit, se trouvait vers cette partie du bourg, entre le chemin de Courgeon et celui de Beauvais. Il porte encore ce nom.

De l'autre côté du pont de la Guillerie, à proximité de la route de Brezolles, existe une ferme dite de la « Maladrerie », où l'on visite les restes d'une Chapelle.

Digitized by Google

C'est probablement d'elle qu'il s'agit dans la citation suivante :

« Gis Lebert VII de Tillières, le mardi de la Saint Mathias Apôtre, l'an 1286, donna à bail partiaire pour quinze ans, au Prieur des frères de la Maladrerie de Tillières, la terre assise en partie sur la paroisse de Bérou. »

Cette terre a été dans la suite unie à la Maladrerie de Tillières et en devint *le chef-lieu*.

En 1696, alors qu'il n'y avait plus de lépreux, on l'incorpora à l'Hôtel-Dieu de Brezolles.

La ferme de la Moynerie. — Puisque nous parlons des établissements religieux situés à Tillières ou dans ses environs immédiats, il nous faut mentionner la ferme de la *Moynerie* — qui existe encore — située en partie sur la paroisse de l'Hosme, en partie sur celle de Tillières, au N.-O. de Boël.

Elle dépendait de l'abbaye royale de Notre-Dame de l'Estrée.

Elle contenait 223 arpents 80 perches y compris maison, cour, jardin, pâture.

Cette abbaye de l'Estrée possédait encore à Tillières (don du roi Henri d'Angleterre) 6 livres tournois de revenu sur la maison de Stéphan Bynet et 4 livres au Bois Néron sur le bien de Mathieu du Bois Néron.

Le château Renaissance. — Jean Le Veneur entreprit la restauration du château de Tillières en 1546. Les travaux en furent confiés à Philibert de Lorme, abbé Commandataire d'Ivry-la-Bataille et à Jean Goujon.

Il occupait sur la plate-forme du château féodal à peu près la même position Nord-Sud que nous avons attribuée à celui-ci. La salle basse de la villa Aurély en faisait partie et lui a servi d'assise.

Cette restauration fut magnifique.

La façade principale du château, flanquée de deux ailes, faisait face au pont-levis.

Une contre-partie regardait la plaine avec les mêmes décorations que la façade, le tout d'une grande perfection.

La chapelle, dédiée à saint Nicolas, évêque de Myre, contenait une relique — fiole d'huile — provenant du tombeau du saint à

Digitized by Google

Bari (Royaume de Naples). Cette huile avait découlé des sacrés ossements d'après la tradition. Des murs entouraient la propriété qui se divisait en Haut et Bas-Parc. A l'entrée du premier se trouvait une grille en fer forgé, qu'on appelait la Porte de Boël. Cette grille était placée entre deux pièces d'eau ou sauts-de loup, qu'on nommait « Ah-Ah ».

En 1588, Tanneguy le Veneur devenait maréchal de France et ajoutait à ses armoiries : *Deux bâtons semés de fleurs de lis d'or, passés en sautoir derrière l'écu.*

L'insigne des maréchaux de France était :

Deux bâtons semés de fleurs de lys d'or, passés en sautoir derrière l'écu : ceux de l'empire remplacèrent les fleurs de lys par des abeilles.

Le château de Tillières abrita des rois de France et des rois d'Angleterre.

On a retrouvé de grandes plaques de fer aux *Armes de France*, attachées au contre-cœur des cheminées et qui attestent la possession du domaine de Tillières par les rois Henri Ier et Charles V.

La chapelle seigneuriale des comtes dans l'église de Tillières fut la chapelle Sainte-Madeleine. Les armes de la maison de Tillières se trouvent à l'extérieur et à l'intérieur de cette chapelle.

Un compte de fabrique donne la preuve que ce précieux ensemble d'œuvres d'art est dû à Jean et Gabriel Le Veneur (E. Gentil).

(*A suivre.*) A. MOUTON.

Digitized by Google

L'HOTEL-DIEU DE FÉCAMP AU XVIIIe SIÈCLE

Notes recueillies par André-Paul LEROUX

Le prix d'une journée d'hospitalisation des hôtes de l'Hôtel-Dieu de Fécamp revenait à la somme de six soulx comme semble l'indiquer une délibération en date de 1734 où il est dit : « Et « arreste que les domestiques domiciliés dans Fécamp et y ayant « servi pendant dix ans seront en cas de maladie admisibles « et reçus en l'Hôpital, gratis comme les autres pauvres et que « ceux qui n'auraient pas servi l'espace du dit temps ny seront « reçus qu'en payant six souls par chaque un jour à la caution « de leur maître qui en donnera son billet à l'administrateur-« receveur ».

En 1790, quand vint la dispersion des Moines de l'Abbaye de Fécamp nombre de revenus de l'Hôtel-Dieu furent annulés avec l'abolition de la vie Monacale. Cet état de choses apporta des perturbations économiques et créa aux Administrateurs de grandes difficultés financières. Les revenus et les dons faits à l'Hôpital sous condition de fondations devinrent insuffisants. Pour équilibrer un budget d'entretien croissant à mesure qu'augmentait l'importance de la Ville, il fallut s'adresser aux pouvoirs publics. Ce fut alors la collectivité qui dût faire face aux dépenses payées jadis par des âmes charitables.

Extrait d'une lettre des Officiers Municipaux de la Ville de Fécamp à MM. du District de Montivilliers :

18 nov. 1790.

« ... Il se faisait toutes les grandes festes de l'année une quaite « dans l'Abbaye de Fécamp qui pouvait rapporter environ « 500 Livres par an, qui maintenant est presque anéantie, en « provenant en plus grande partie des étrangers que la musique « de l'Abbaye attirait, qui n'existe plus, puisque les Bénédictins « ont renvoyé leurs Musiciens. »

Digitized by Google

Le 10 juillet 1791, il est fait mention de la même suppression dans une lettre adressée par les « Officiers Municipaux à MM. du Département « ... pour leur exposer l'état de détresse où se « trouve actuellement l'Hôpital de Fécamp privée d'une grande « partie de ses ressources. »

Autre lettre en date du 25 nov. 1791.

MM.
les Administrateurs
du département de
la Seine-Inférieure.
Rouen.

MM.

« L'Hôpital de Fécamp. Etabli pour les « pauvres de la ville a été fondé des biens « de la Maladrerie de Fécamp suivant les « lettres patentes du 4 décembre 1694. Le « Prieuré de St-Antoine y fut réuni en 1722, « sous la Condition très avantageuse aux Etablissements que les « Dames versent en entrant 2000 Livres, pour lesquelles il leur « sera fait 100 Livres de rente qui resteront au profit de l'Hôpital « à leur mort, ainsi l'Hôpital a été desservi gratuitement depuis « cette époque. Il y a vingt lits d'occupés au soulagement des « pauvres de la Ville. Il y a quelquefois deux malades dans « chaque lit.

« On y admet les maladies fiévreuses et les Blessés; les soldats « et Marins y sont reçus au compte du Roy et alors il y a augmen- « tation de lits.

« Les Sœurs Hospitalières sont au nombre de huit...

« ..... Les Biens fonds donnaient un produit annuel de		1.078 Livres	
« Les Rentes.		1.647	3
« Le Casuel		3.600	
		6.325	3
« Il perd à la Révolution :			
« Le droit de Mesurage	1.560		
« Quête dans l'Abbaye.	500		
« 120 Baux de Bled donnés par l'Abbé de Fécamp d'après le Concordat.	800	3.560 L.	
« Boucherie de Carême	200		
« Lavoir supprimé.	500		
		2.765 L.	3

Digitized by Google

Charges :

« Pension des huit Religieuses .	925	1.745	
« Honoraires du Chapelain . . .	350		
« Chirurgien et domestiques . .	470		
		1.020 L.	3

« Il ne reste maintenant depuis deux ans pour le traitement des « pauvres et Réparations des Biens que Mille Vingt Livres et à « évaluer qu'à 12 L la dépense de chaque pauvre, il en résulte « une dépense annuelle de 4.015

« Les Réparations des Biens et divers sont au moins de . .	800	4.815 L.
« Le Revenu restant étant de		1.020 L.
« Le Déficit est de.		3.795 L.

« L'Hôpital n'a pu tenir étant donnée la grande disproportion « de Rentes et de dépenses :

« 1° Que par un débour de 175 Livres de Rentes qu'il a reçu		3.500 L.
« Il est dû au boulanger, Md de bois et autres fournisseurs		2.500 L.
« Mr Parnajon administrateur a fait l'avance.		1.000 L.
dû. . .		7.000 L.
« Il est dû par le district de Caen pour deux annuités de Rentes dûes par les Bénédictins de Caen.	1.200	2.035 L.
« 5 Années dûes par le Roy de 57 L.	285	
« Divers fermiers	550	

« Du reste accordant aux Hôpitaux le remplacement des « pertes qu'ils éprouvent, les Administrateurs en on fait immé- « diatement la demande.

« Il résulte que l'Hôpital perdant les 2/3 de ses revenus ne « peut servir plus longtemps au soulagement de ses pauvres si « MM. Composant le Conseil du Département ne prêtent une main « secourable a cet établissement d'autant plus avantageux que « les pertes de la Ville de Fécamp éprouvées depuis la Révolution « augmenteront le nombre des Malheureux. Les habitants espé-

Digitized by Google

« rant même de haute sagesse, un établissement plus conséquent, « la Maison des Religieuses Annonciades présente pour cet effet « de plus grandes facilités : terrain sec, étendues grandes, « nombre de bâtiments situés sur le bord de la rivière à l'extré- « mité de la Ville, tout engage à y faire un hôpital intéressant « pour la classe des Pauvres. Le Clos, les jardins pourraient « servir à faire des établissements pour les Vieillards et les gens « infirmes. L'église est nouvellement construite (1788) et est « richement ornée, au lieu que celle de l'Hôpital, dans un lieu « marécageux, exigerait beaucoup de dépenses pour être conve- « nablement réparée.

« Adresse envoyée par le Conseil Général de la Commune de « Fécamp a la Convention Nationale et au département « du 8 oct. 1792 « l'an premier de la République.

« Le départ des Religieuses Annonciades de Fécamp fournit à « la Commune l'occasion de vous faire la demande la plus juste « et qui sera assurément accueillie, puisqu'elle intéresse la « Classe souffrante des Pauvres.

« L'Hôpital de ce lieu renferme des bâtiments nécessaires au « soulagement des malades, mais la situation ne procure pas les « mêmes avantages pour leur rétablissement : la rivière traver- « sant son enceinte, ne leur laisse pour pouvoir prendre l'air « salubre de la promenade que le pont qui donne communica- « tion des bâtiments aux jardins. La prudence exige qu'on leur « en interdise l'entrée, la crainte qne plusieurs usant inconsidé- « rement des fruits ne détruisent l'effet des remèdes, ils sont aussi « forcés de respirer l'air malsain des chambres et que différentes « maladies rendent quelque fois dangereux.

« La Maison des ci-devant Religieuses présente un emplace- « ment plus commode, un *enclos* plus étendu faciliterait les « moyens de disposition à ces pauvres malheureux qui pourront « recevoir d'un air renouvelé et de l'action de la promenade de « plus grands secours que les médecins, ils ne seraient pas forcés « d'être toujours les témoins du triste spectacle de la Mort, en « recevant souvent en même temps par les vapeurs pestiférées, « les atteintes certaines d'un pareil sort. — Vu ces motifs, la

Digitized by Google

« Commune de Fécamp espère que vous voudrez bien ordonner « que l'Hôpital sera transféré à la Maison des cy-devant Reli- « gieuses, parce que l'emplacement de l'Hôpital restera à la dis- « position de la Nation, sa situation heureuse pour les Manufac- « tures et ses bâtiments dédommageront du plus grand local qui « vous est demandé. Des Commissaires demandés, Nommés par « vous, pourront vous attester la justice de notre pétition. Mais « quand même la valeur ne serait pas égale, ce que coûteraient « leurs travaux au Bien Public ne Marchanderaient pour le sou- « lagement des malheureux qui ne peuvent attendre de secours « que des Amis de l'humanité.

« Délibéré en séance publique à Fécamp, le 8 Octobre 1792 ».

A la fin du XVIIIe siècle, les Religieuses chargées de la gestion de l'Hôpital possédaient toute la confiance des Administrateurs et jouissaient de l'estime générale. Aux heures tragiques de la Révolution, en pleine Terreur, les nouveaux dirigeants de la Cité leur rendirent justice dans la « Réponse du Conseil Général de la « Commune de Fécamp, aux questions qui luy sont présentées « par les Commissaires du Département de la Seine-Inférieure et « du District de Montivilliers. »

18 septembre 1793 L'An II de la République Française Une et Indivisible.

... « Réponse à la 6me question.

« Il y a un petit hôpital régit par des femmes qui ont fait des « Vœux simples. Elles s'acquittent exactement de leurs obliga- « tions envers les malades qu'elles soignent avec beaucoup de « douceur. On leur reproche de ne pas aller à la Messe des « Prêtres assermentés et de ne pas avoir fait serment.

« Cet hôpital jouissait avant la Révolution d'environ 6000 Livres « de rente, dont il a perdu à peu près les deux tiers par les sup- « pressions, et n'a pu se soutenir jusqu'à ce jour que par des « emprunts et des dettes qu'il a contractées chaque jour envers « les fournisseurs qui refusent de continuer, c'est pourquoi « depuis longtemps on sollicite des indemnités et il est instant « qu'il recouvre les secours qu'il a réclamés. »

La louable constatation du dévouement des Sœurs montre qu'elles étaient dignes du crédit de l'Administration hospitalière.

Digitized by Google

Devant la marche des événements et malgré leur abnégation, les Religieuses sentirent que leur présence à l'Hôpital ne pouvait durer longtemps; aussi aux premiers jours de frimaire l'an II elles écrivirent au Conseil de la Commune pour être fixées sur l'attitude qui serait prise à leur égard.

« Ce aujourd'hui cinq frimaire, l'an 2 de la République Fran-
« çaise une et indivisible, sept heures du soir.

« Lecture est faite d'une lettre des Sœurs Hospitalières au
« Conseil Général, en date de ce jour, par laquelle elle font leur
« déclaration, que si les magistrats du peuple décident leur
« renvoy, il soit procédé à leur remplacement recours à la dite
« Lettre.

« Par un membre a été dit qu'en attendant la réponse des
« Représentants du peuple, auxquels il sera écrit incessamment,
« il soit enjoint aux Sœurs Hospitalières de rester à leur poste, en
« outre il demande que soit écrit au Comité du Salut Public au
« Havre, pour savoir dont on s'est comporté pour celles du dit
« lieu du Havre.

« Le Conseil Général a arrêté qu'il en sera écrit au Représen-
« tant du peuple le plus voisin, conformément au dernier
« arrêté et au Comité du salut public du Havre et qu'en atten-
« dant la réponse, il sera enjoint aux Sœurs Hospitalières de
« rester à leur poste. »

Le 18 Mars 1794, les Religieuses furent forcées quand même d'abandonner leur chère maison et ses hôtes.

« Ce aujourd'hui quatre Germinal, 2e Année Républicaine, le
« Conseil municipal assemblé extraordinairement à quatre heures
« après-midi aux fins de procéder au remplacement des Sœurs
« Hospitalières de l'Hospice Civil de cette commune, lesquelles
« ont refusé de prêter le serment voulu par la Loy, ainsi qu'il
« appert de leur déclaration en date du 28 du mois; Ci-devant
« les membres du C. Municipal s'est présenté les Citoyennes ci-
« après nommées : Rose Chevalier, Rose Grindel, les deux filles
« Costé, Jeanne Fiquet, la Veuve Quesnel. Toutes domiciliées en
« cette commune, lesquelles ont demandé être admises pour
« remplacer les dites Sœurs Hospitalières actuellement en exer-
« cice, lesquelles ont signé. »

Avec les Religieuses disparut le désintéressement indispen-

Digitized by Google

sable à toute œuvre de bienfaisance. L'Hôtel-Dieu devenu Hospice Civil périclita, le désordre et l'égoïsme remplacèrent la bonne tenue et le sacrifice. Plusieurs extraits d'archives en donnent la preuve.

Extraits du Registre des délibérations du Conseil Municipal,

« Aujourd'hui vingt-cinq pluviose, an 6e de la République une « et indivisible. L'administration Municipale de Fécamp, consi- « dérant que l'Hospice Civil de cette Commune se trouve absolu- « ment sans moyen de subsister, qu'il est urgent d'y subvenir de « quelque manière par une avance de fonds Arrête, Oui le « Citoyen Le Play administrateur, faisant les fonctions du Com- « missaire du Pouvoir Exécutif, que le Trésorier de la Commune « avancera à titre de prêt au dit Hôpital la somme de Trois Cent « Vingt-trois Livres et huit sols.

Charles Leplay

Fouray M. Deneuve Boux
Prt Sre

Le 5 Germinal, an 7 de la République une et indivisible.

« Considérant que l'Hôpital Civil de cette Commune est dans la « plus grande pénurie manquant de vivres, bois, lumière, linge; « qu'il est dû à tous les fournisseurs sans aucune ressource pour « les payer si le Gouvernement ne vient au secours du dit Hospice « en payant au moins 1.000 frs qui sont dûs au dit Hôpital pour « la nourriture des troupes de la République et des Pauvres. « Arrête, le Commissaire du Directoire Exécutif entendu, qu'il « ne sera plus reçu à l'avenir à l'Hôpital Civil de cette Commune « aucuns soldats de troupe n'ayant aucun moyen de pourvoir « à leur subsistance, que ceux qui y sont actuellement seront « renvoyés autant que possible, à moins que le Gouvernement « ne vienne au secours; qu'une des femmes soit renvoyée le « plutôt possible; qu'on ne reçoive des malades de cette Commune « audit Hôpital que le moins qu'il sera possible, qu'ils ne puissent « y entrer que par billet signé de trois membres de l'Adminis- « tration.

Logue M. Devaux Fouray
Charles Leplay. Boux,
sécretaire.

Digitized by Google

Lettre envoyée le 11 Floréal an VII de la République

« Le Commissaire du Directoire Exécutif
« près l'Administration Municipale du canton de Fécamp
« à l'Administration N^le

« Je suis informé Citoyens qu'il existe des abus, à l'Hôpital de « la Commune que vous administrez, dans la consommation du « Pain et de la Viande, blanchissage et réparation du linge, ainsi « que dans la nourriture des animaux appartenant à cette Maison, « abus que je vous invite très fort de faire finir, si réellement il « en est. « En effet, il m'a été rapporté que les domestiques « donnent à peu près 10 Livres de pain par Décade aux bestiaux, « et plus de 6 livres de viande aux chiens. Que les servantes n'ont « nullement soin du linge lorsqu'on fait la lessive et qu'on la « laisse quelquefois plus d'un mois en monceau sans faire sécher « et lorsqu'il meurt quelqu'un l'on n'a pas soin des matelas, je veux « dire de les mettre à l'air pour sécher. Bref, qu'il y a un « mauvais ménage dans cette Maison.

« Si l'on m'a rapporté la vérité, je vous invite à Remédier au « mal en congédiant les domestiques infidèles et les remplaçant « par des gens probes sur lesquels on puisse compter. Mais tout « en prenant des Mesures Sévères, je vous invite aussi à bien exa- « miner la conduite de chacun, afin de bien rendre justice et de « ne congédier que ceux qui pourraient le mériter.

Salut et Fraternité.
Bânse.

Malgré les preuves de reconnaissance exprimées par les pouvoirs publics, les Religieuses eurent à souffrir des événements Révolutionnaires. Après leur départ de l'Hôpital, elles furent arrêtées en leur domicile (place du parvis du petit portail de l'Abbatiale, actuellement 6 et 8 rue des Forts) et les scellés y furent posées.

« Ce aujourd'hui Vingt-et-un Ventose Troisième Année Répu- « blicaine Le Corps Municipal de la Commune de Fécamp en « séance, l'agent national présent Est présenté la citoyenne Gene- « viève Majot (1) ex-religieuse Hospitalière en ce lieu laquelle a « représenté huit extraits de l'arrêté du Comité de la sûreté Géné-

(1) Mme Geneviève Majot, en religion Sœur Sainte-Scholastique, supérieure.

Digitized by Google

« rale du Dix-huit pluviose qui la met en liberté ainsi que les « Citoyeunes, Frébourg (1), Majot (2), Vallard (3), Drouet (4), « Féray (5), Le Borgne (6) et Adde (7) aussi Religieuses Hospita- « lières pour pouvoir être enregistré pour leur exécution, dont « elle demande acte.

laquelle a signé

Genevieve Majot.

« Le Corps Municipal, oui l'agent N^al accorde à la dite « Citoyenne Majot de la représentation qu'elle a faite des arrêtés « du Comité de Sûreté Générale, accorde qu'ils seront enregistrés « pour leur exécution.

Lorsque apparut la renaissance de la paix sociale, l'Administration de l'Hôpital Civil découragée du gâchis, décida de faire de nouveau appel au dévouement des Religieuses. Celles-ci acceptèrent avec empressement et le 12 juillet 1802, les Administrateurs allèrent chercher les Sœurs à leur domicile, près de l'Abbatiale, pour les ramener à leurs bras, en cette maison où elles continuèrent simplement l'œuvre commencée en 1721 par la première Supérieure la mère Saint-Benoist.

Aux jours tourmentés de la Révolution, la Chapelle de l'Hospice, grâce à la présence des Sœurs Hospitalières, resta le seul lieu où les gens de Fécamp pouvaient encore entendre la Messe des Prêtres insermentés. Aussi, quantité de dévots fidèles à la Messe quotidienne fréquentèrent la chapelle de cet établissement ; audace qui ne fut pas sans valoir de sérieux reproches aux Sœurs qui d'ailleurs parurent ne pas s'en émouvoir, puisque les archives révolutionnaires relatent plusieurs rappels à l'ordre.

---

(1) Mme Marie-Catherine Frébourg, en religion Sœur Saint-Antoine.

(2) Mme Angélique-Marie Majot, en religion Sœur Saint-Louis.

(3) Mme Marie-Pétronille Vallard, en religion Sœur Sainte-Mélanie.

(4) Mme Adrienne Drouet, en religion Sœur Saint-Placide, ancienne supérieure.

(5) Mme Rose-Adrienne Féray, en religion Sœur Saint-François.

(6) Mme Rose Le Borgne, en religion Sœur Saint-Pierre.

(7) Mme Claire-Françoise-Catherine Adde, en religion Sœur Saint-Maur.

Digitized by Google

« Rouen le 13 mars 1792 l'an 4eme de la Liberté

Monsieur,

« Le Directoire du Département a reçu la lettre que vous lui « avez adressée le 11 de ce mois, par laquelle vous lui demandez « si vous avez le droit d'empêcher que l'office soit public dans « l'église de votre hôpital.

« Il m'a autorisé de vous répondre Monsieur, que cette église « n'est qu'un oratoire. Puisque vous vous apercevez de l'inconvé- « nient à y laisser célébrer un office public, vous devez la réduire « à sa vraie destination.

Le Suppléant du Procureur Général Syndic
du département de la Seine-Inférieure
F. Tieullan.

17 mars 1792, en Conseil Municipal,

Madame La Supérieure de l'Hôpital,

Madame,

« L'affluence des personnes qui se rendent dans votre église « qui ne peut être considérée comme un oratoire, faisant craindre « que la tranquillité publique ne soit troublée, le Conseil Muni- « cipal vient d'arrêter que vous serez invitée à fermer la porte de « la principale entrée de votre maison et à ne faire dire la messe « chaque jour que pour vous Madame et vos pauvres, par un « prestre qui vous sera désigné. »

« En Conseil Municipal,

M. Mdes de l'Hôpital

Mesdames,

« Le Cel Nal de la Ville de Fécamp, le Procureur de la Com- « mune entendu, après avoir pris communication d'une lettre du « Suppléant du Procureur Général, Syndic du Département a « arrêté ce aujourd'hui que les Des Hospitalières doivent réduire « leur hôpital à sa vraie destination, c'est-à-dire à un oratoire « privé. En conséquence vous êtes engagées Mesdames, de fermer « la porte publique qui communique à votre église, et de ne « souffrir quoique ce soit d'assister à vos offices. qui seront dits, « à partir de demain 8 h. du matin par M. Danican, ancien curé

Digitized by Google

« de Saint-Valery, posé au lieu et place du Sr Deschamp, en « conformité de l'art. 4 de la loi du 15 avril 1791 et de ne per- « mettre à aucun autre prêtre d'y dire la Messe.

« Nous croyons que vous êtes très passionnées de la paix, pour « ne pas vous rendre à un arrêté que les circonstances com- « mandent.

Fécamp, le 8 avril 1792.

Madame,

« La conduite que vous tenez depuis le 15 Mars dernier, prouve « aujourd'hui que la soumissiou aux ordonnances qui émanent « des corps constitués N'est qu'un acte de révolte pour vous. La « Municipalité, jalouse d'entretenir la paix, la tranquillité dans « le sein de sa Commune, toujours active à empêcher les effets « des Mouvements populaires, vous interdit le 15 mars dernier la « liberté d'admettre le public à vos offices qui ne devraient être « célébrés que pour les Dames Hospitalières et les Malades.

« Depuis ce temps Madame, Malgré vos protestations de Respect « et vos allégations qui ont pour Garant votre conscience, « Malgré que vous vous soyez dit un agneau fidèle à la loi du Pas- « teur. Malgré enfin que vous ayez assuré sur votre honneur à « M. G^me Maire que vos offices N'étaient que pour vous, et que le « public n'y assistait en aucune Manière, la Vérité n'en est pas « moins que vous dérogez journellement à l'Arrêté Municipal. « C'est-à-dire au lieu de vous borner à guérir les malades, vous « n'en faites rien. Il n'est plus tenu de reconnaître telle vérité qui « a été constatée par M. G^me et Moy. Oui M^de, nous avons vu une « soixantaine de femmes sortir de l'Hôpital.

« C'est donc une guerre ouverte d'opinion que vous vous faites « un jeu de transgresser l'Arrêté Municipal ; c'est donc par un « parti déclaré que vous voulez faire de la Maison de Dieu desti- « née à vos seules offrandes, un repaire de femmes à s'entêter qui « par là vieillissent dans un désarroi fanatique.

« Eh bien M^de, obligé de faire Exécuter les ordonnances Muni- « cipales, j'ai l'honneur de vous donner avis que si aujourd'hui et « jours suivants, le public est admis à vos offices, et que d'entrer « Même sous l'allée lui en soit accordé, je feray remplir ponctuel- « lement toutes les dispositions de l'arrêté du 15 mars.

« C'est à vous M^de à peser mes considérations et à prendre un

Digitized by Google

« parti qui ne déroge pas à celui qui vous est tracé. Car vous « serez traînée aujourd'hui au Tribunal de Police.

Le Pr de la Commune.

Malgré les avertissements de la Municipalité, les Sœurs ne tinrent nullement compte des réglements en vigueur, la fréquentation des offices de la chapelle continua. Le 2 février 1793, une patrouille de la Garde Nationale commandée par le Citoyen Jacques Joubin, arrêta devant la porte de l'Hôpital Messire Bridel prêtre insermenté, comme le prouve le compte-rendu de l'interrogation du dit Garde Nationale : « A cinq heures du matin, il vit « la porte de l'Hôpital qui était ouverte et qu'on y entrait et sortait « ce qui le détermina à aller avec l'homme pour savoir qui il « était ; qu'étant arrivé il a trouvé la dite porte fermée et dès qu'il « y avait de la lumière en haut et qu'on allait et venait et qu'étant « resté pendant une heure en observation dans la rue proche de « l'hôpital, il avait vu la porte s'ouvrir et une Dame Desgenétais « en sortir avec deux femmes nommées Frébourg qu'il a arrêtées « et qu'une sortant après un homme qu'il a également arrêté et « qu'il soupçonnait pour être un prêtre qui occasionnait des Ras- « semblements nocturnes dans l'Hôpital qui est un lieu public, « contre et au préjudice des arrêts de la Municipalité et du Bon « Ordre, et il l'a conduit avec les dites Frébourg et la dite Dame « Desgenétais à condition qu'elle se représente toutes fois et quand, « lesquels trois particuliers arrêtés, ce qu'il a signé lecture faite.

Jacques Joubin.

Les auteurs de cet incident comparurent devant le Procureur de la Commune de manière à expliquer leurs agissements ; il en fut de même de Madame la Supérieure, des Religieuses et des domestiques de la maison. Le suspect déclara se nommer Jean-Louis Bridel, âgé de vingt-six ans, Prêtre, demeurant depuis deux mois à la paroisse d'Elétot et « qu'il était venu dans le dessein de « confesser les Dames et pour y exercer quelques fonctions rela- « tives à son ministère, qu'il y avait un an qu'il avait été ordonné « par M. de la Rochefoucauld, ci-devant archevesque de Rouen, « qu'il n'avait pas eu à prêter serment, n'étant pas fonctionnaire « public. »

Les deux braves filles Frébourg, fileuses de leur état répon-

Digitized by Google

dirent « qu'elles étaient venues se faire soigner l'une d'un mal au « bras, et l'autre d'un mal à la jambe ».

Madame Suzanne Tougard, épouse du Citoyen Jacques Desgenétais, Apothicaire, paroisse de la Trinité déclara « qu'elle était « venue apporter des remèdes commandés la veille à son Mari « pour Madame la Supérieure par l'entremise de Vincent domes- « tique de la Maison et qu'elle était devant la maison de Mme d'At- « tentot lorsqu'elle fut arrêtée. » On lui demanda en parlant de « l'Hospice « si elle n'eut pas connaissance que le sieur Bridel n'y « venait pas dire la Messe et administrer les Sacrements à cet « hôpital pendant la nuit dernière ? » Elle répondit « qu'elle n'en « a aucune connaissance. »

L'Abbé Bridel fut maintenu en état d'arrestation, mais les autres inculpées furent relâchées, à la charge pour elles de se présenter à toutes réquisitions.

Le même jour, le Tribunal de la Police Municipale composé des Officiers Municipaux sous la présidence de Jean-Vincent Fouray décida « En conséquence du renvoi ci-dessus, le Procureur de « la Commune a demandé en la présence des dits Bridel, filles « Frébourg et Dame Desgenétais que mandement lui soit accordé « pour approcher les Sœurs Hospitalières de cette Ville ainsi que « leurs domestiques, pour répondre aux conclusions qui prendra « contre eux à laquelle audience sera renvoyée à ce aujourd'hui « quatre heures après-midi. »

Les Religieuses furent donc appelées en audience de 4 h. 1/2 pour être « interrogées et blamées pour s'être persuadées au mépris « des défenses qui leur ont été ci-devant faites de ne recevoir « chez elles aucun prêtre. »

« Les Sœurs Hospitalières se sont permises ce aujourd'hui sur « les six heures du soir de recevoir en leur maison le nommé « Louis Bridel prêtre non assermenté, l'ont couché, nourri de « façon qu'il est sorti ce matin sur les 5 heures et demie et qu'il « a occasionné du tumulte, ayant reçu dans l'intérieur de la mai- « son différentes femmes, ce qui est contraire au bon ordre.

« L'Hôpital de ce lieu de misère et des pauvres, contient les « choses les plus nécessaires à la vie. Les Sœurs ne doivent point « prodiguer, ce qui est destiné aux malades, pour nourrir et « engraisser les prêtres insermentés.

A la suite de ce blâme, il fut procédé à l'interrogatoire de la

Digitized by Google

Supérieure et des Sœurs, on leur demanda « si elles connaissaient « la loy qui défend le port du costume religieux et pourquoi elles « avaient intérêt à le porter ? » Elles répondirent : « Nous avons « bien entendu parler de la loy, mais nous n'avons pas été signi- « fiées si nous devions nous y conformer. »

« Il est demandé qu'il soit fait défense à l'avenir aux Sœurs Hos- « pitalières de recevoir chez elles que des malades qui seront « envoyés légalement à l'Hospice, au surplus requierre le dit « Procureur de la Commune que les dites Sœurs Hospitalières « prêteront le serment voulu par la loi et faute de quoi ordonner « qu'elles seront destituées aux dépens, ce qu'il a signé.

M. Deveaux
Pr.

Dans ce long interrogatoire comportant vingt-deux pages de texte, on y rencontre les mêmes restrictions mentales, nul ne sut si vraiment l'on disait la messe à la chapelle de l'Hospice ; sœurs assistants, domestiques sont d'accord pour ne dénoncer qui que ce soit. Le tribunal de police fut obligé d'en arriver aux considérants suivantes : « Que la Conduite qu'a tenu le Citoyen Bridel, « prêtre non assermenté, en allant souper avec les Sœurs Hospi- « talières de cette ville et couchant dans leur maison, en scanda- « lisant, est d'autant plus suspect qu'il y est arrivé le premier de « ce mois qu'à l'entrée de la nuit et n'en est reparti que le lende- « main avant le jour.

« Considérant aussi que les femmes qui s'y sont réunies à l'hô- « pital à cinq heures du matin le jour d'hier, annonce un rassem- « blement, preuve dite dont il est bon de prévenir les effets.

« Considérant enfin que la démarche inconsidérée du dit Bridel « a occasionné une agitation populaire qui a troublé la tranquil- « lité publique de la Ville Pendant toute la journée et une partie « de la nuit.

« Le tribunal prenant en considération la détention ci-déjà « subie, le condanne à garder prison pendant douze heures.

Fouray L. Bénard J. Michel
Maire Richard Sandret
Pierre Jazé
P. Bridel Aubry

Digitized by Google

Cette procédure montre par le plus authentique des témoignages, le courage dans le devoir d'un jeune prêtre ordonné au début de la Révolution, l'entêtement doux des Religieuses ne voulant pas abandonner ce qu'elles considéraient comme leur droit, et la force de la tradition religieuse chez quelques chrétiennes convaincues. Agir ainsi pouvait devenir dangereux ; la fidélité des Sœurs à la Religion et la volonté qu'elles mirent à maintenir les pratiques religieuses leur attirèrent la haine des farouches de l'époque.

L'antique Prieuré de Saint-Anthoine, devenu l'Hôtel-Dieu, puis l'Hôpital Civil, subit au cours des siècles de nombreuses transformations, principalement vers 1850 quand les générosités de Mademoiselle Julie-Angélique-Désirée de Giverville (1) permirent de construire de nouveaux bâtiments et une charmante chapelle de style roman dûe au talent du chanoine Robert. De la vieille « maison des Pauvres » bâtie par les Moines, il ne reste plus que quelques maçonneries encadrant un cintre surbaissé du XVIe siècle, des croisées du XVIIIe aux ébrasements formés de cubes de pierre et de brique; plusieurs salles abandonnées blanchies à la chaux et plafonnées d'un plancher fait de larges poutres et de poutrelles. Une petite et pittoresque cour, commandant jadis les salles des malades et les appartements des Sœurs devenus le local du Bureau de Bienfaisance, où se conservent encore des boiseries de style cauchois témoignage d'un art local disparu. Une ancienne chapelle qui fut trop restaurée au cours des âges conserve encore les caractéristiques du gothique rural. Par sa sévère et noble silhouette, elle rappelle la stabilité religieuse du « Prieuré Saint-Anthoine » représentée de nos jours par le benoit costume des Bénédictines Hospitalières. Ces dames continuent la tradition de charité et de dévouement instaurée par la première Supérieure la Mère Saint-Benoist quand celle-ci vint amander l'Hopital Saint-Antoine, à la demande de Mgr de Villeroy dont le portrait orne toujours le salon des Religieuses (page 42) leur rémémorant ainsi les magnificences charitables d'un haut et puissant Seigneur, grand Prélat et 39eme abbé de « la Noble et Royalle Abbaye de Fécamp ».

André-Paul Leroux.

---

(1) De Giverville : D'or, à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'argent, et accompagnée de quatre molettes d'éperon cantonnées de sable.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

7. Origine du nom du chateau du Champ de Bataille. — L'abbé Caresme n'en dit rien dans son *Dictionnaire de l'Eure*. — M. Ozanne, ancien notaire au Neubourg, affirme, dans sa *Notice du Neubourg*, que c'est simplement un champ qui appartenait à un Bataille. — Dom Lenoir tire l'origine du nom d'un duel qui aurait eu lieu entre Alexandre de Vieux-Pont et son beau-frère J.-B. de Créquy. Son fils, Alexandre de Créquy, qui fit construire le château, lui donna le nom de « Champ de Bataille » en mémoire de la victoire de son père. — Enfin d'autres auteurs prétendent que ce fut en souvenir d'une grande bataille, sans préciser l'époque.

Où se trouve la vérité? Sanus.

8. Le Père Joseph Le Caron. — Le P. Le Caron, d'abord prêtre séculier et précepteur du duc d'Orléans, fut le premier apôtre des Hurons, en 1615, et le premier Européen qui, avec quelques Français, atteignit les grands lacs. C'est lui qui célébra la première messe au Canada. La prise de Québec, en 1629, le força à retourner en France. Il devait mourir de la peste à Trie, près de Gisors, en Normandie, en 1632.

Le P. Le Caron était-il d'origine normande? A-t-on quelques renseignements sur sa famille ?

Louis-Henri Dan de la Vauterie.

9. Famille de la Vallée. — Il existait à Saint-Laurent-du-Tensement (C. F. Caresme et Charpillon) et à Monnai, durant les trois siècles qui précédèrent la Révolution, une famille de La Vallée.

Cette famille est-elle éteinte ? Sa généalogie a-t-elle été quelquefois étudiée? Les archives de l'Eure contiennent-elles des documents sur cette famille?

Louis-Henri Dan de la Vauterie.

Digitized by Google

RÉPONSES

4. Marie Corneille. (Janvier 1926, p. 35).

Par suite d'une erreur, dont nous nous excusons, la question posée par M. Queudeville a été mal reproduite dans notre numéro de janvier 1926. Avant de donner les réponses qui nous sont parvenues, nous rétablissons le texte tel qu'il aurait dû être inprimé :

« Il y a eu deux Marie Corneille vivant en même temps : l'une, fille de Pierre et de Marthe Pesant, sœur cadette du grand poëte; l'autre, fille aînée de ce dernier, issue de son mariage avec Marguerite Lempérière.

« Laquelle des deux, après avoir épousé M. de Guénébaud et en être devenue veuve, épousa en secondes noces Jacques de Farcy, trésorier de France à Alençon, dont une des filles fut la grand'mère de Mme de Gouville de Bretteville et l'autre la bisaïeule de Charlotte Corday ? »]

Jacques Louis de Farcy, chevalier, seigneur de Lisle, la Bigotière, né en 1630, conseiller du roi, trésorier de France et président du bureau des Finances d'Alençon, épousa en premières noces demoiselle Marguerite de Marcilly. (D'azur à trois molettes d'or 2 et 1.) Elle mourut le 8 mars 1671, laissant trois enfants. Il épousa en secondes noces, le 17 août 1673, par contrat reconnu le 7 janvier 1674, demoiselle Marie de Corneille, fille aînée de Pierre Corneille, écuyer, sieur de Damville et de Marie de Lempérière : elle était veuve de Félix Guénebaud de Bois-le-Comte, sieur du Buat, tué au siège de Candie, en 1668.

Il mourut au château d'Alençon, où il avait un logement d'honneur. Il y avait reçu plusieurs fois son beau-père, le fameux poète. Il fut inhumé le 2 novembre 1712, à l'âge de 91 ans. Sa seconde femme était morte en 1721, laissant cinq filles. (Renseignements tirés de la Généalogie de Farcy).

Des Guerrots.

Marie Corneille, fille de Pierre III Corneille — maître particulier des eaux et forêts puis avocat du roi à la table de marbre de Rouen, anobli en janvier 1637, et de Barbe Houel, naquit le

Digitized by Google

4 novembre 1609 et épousa en 1634 le sieur Ballan. (Borel d'Hauterive : *Annuaire de la noblesse de France*, 1885.)

Marie Corneille, fille de Pierre IV Corneille — le grand Corneille — et de Marie de Lampérière, née le 10 janvier 1642, épousa : 1° Félix du Buat sieur de Guénebaud, d'où un fils religieux théatin, et 2° le 17 août 1673, Jacques de Farcy, sieur de l'Isle, trésorier de France au bureau des finances d'Alençon. Elle mourut en 1721, ne laissant que des filles de son second mariage. L'une d'elles, Françoise, née en 1683, épousa, le 7 octobre 1701, Adrien de Corday, seigneur de Launay et de Cauvigny, capitaine des gardes du duc de Bourgogne.

Jacques-François de Corday seigneur d'Armont, petit-fils d'Adrien, épousa en 1764 Mlle de Gauthier des Authieux, dont il eut cinq enfants, qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Jacques-François, né en 1765 au Mesnil Imbert, diocèse de Lisieux, nommé sous-lieutenant en 1785, qui épousa en 1803 Mlle du Hauvel et qui n'en eut pas d'enfant ; 2° Charles-François, qui périt à Quiberon en 1795 ; 3° Charlotte, née à Saint-Saturnin en 1768, qui poignarda Marat le 13 juillet 1793 et mourut sur l'échafaud révolutionnaire ; 4° et 5° deux filles qui demeurèrent célibataires.

(Chaix d'Est-Ange : *Dictionnaire des familles françaises anciennes et notables à la fin du* XIXe *siècle*, aux mots : Corneille, du Buat, Farcy, Corday).

ESNEVAL.

I° *Marie Corneille*, fille de Pierre Corneille, Esc, maître des Eaux et Forêts à Rouen, et de Marthe Le Pesant, fut baptisée à Rouen, paroisse Saint-Sauveur, le 4 novembre 1609. Elle épousa en 1634, Guillaume Ballan, Esc, Conseiller du Roi, lieutenant de robe longue en la prévôté générale de Normandie. Ils ne laissèrent que deux filles : 1° Marie-Madeleine Ballan, qui épousa J.-B. de Carville, Esc, dont postérité dans les familles Mariolle, Quantin, De France et Corneille-Vallée. 2° Marie Ballan, mariée d'abord à Olivier de Guérin, Esc, sieur de Saint-Léger et de Champeaux, dont elle n'eut pas d'enfants, puis à François Olivier de Thiremois, Esc, sieur de Prétot, dont la postérité vivait encore au XVIIIe siècle, à Canapville, près de Pont-l'Evêque.

Digitized by Google

Cette Marie Corneille était sœur du Grand Corneille, et par conséquent tante de l'autre Marie Corneille, dont nous allons parler. On peut consulter sur elle Cr Henry Le Court : « Marie, sœur du Grand Corneille », dans l'*Annuaire* du Conseil héraldique de France, 1892.

IIe *Marie Corneille*, fille aînée de Pierre Corneille, Esc, seigneur de Damville, le grand tragique français, et de Marie de Lampérière, fut mariée ; 1° le 13 septembre 1661, à Félix Guénébaud de Bois-le-Comte, Esc, sieur du Buat, qui fut tué au siège de Candie en 1668, et 2°, par contrat du 17 août 1673, à Jacques-Louis de Farcy, chevalier, sieur de Lisle. De ce mariage sont issues 5 filles :

1° Françoise de Farcy, née le 30 juillet 1674, mariée par contrat du 17 octobre 1701, à Adrien de Corday, Esc, sieur de Launay, d'où Jacques-Adrien de Corday, Esc, marié le 22 août 1729 à Marie-Renée-Adelaïde de Belleau de la Motte, d'où Jacques-François de Corday d'Armont, Esc, marié en 1764 à Charlotte-Jacqueline-Marie de Gautier de Mesnieval, d'où Charlotte de Corday et ses frères et sœurs.

M. de Corday d'Armont mourut en exil à Barcelone, le 30 juin 1798, comme le prouve l'acte suivant, traduit des registres de la paroisse Saint-Jacques de cette ville : « Le 30 juin 1798... l'on a donné sépulture ecclésiastique au cadavre de M. Jacques-François Corday d'Armont, né à Mesnilsimberg, évêché de Lisieux, province de Normandie en France, lequel est mort après avoir reçu les sacrements de N. S. M. l'Eglise, etc. »

2° Marie de Farcy, née le 30 juillet 1674 et mariée le 4 octobre 1700 à Alençon, paroisse Notre-Dame, à François Le Coustellier, Esc, sieur de Bonnebos. Ils eurent au moins deux fils : 1° Charles-Auguste, baptisé à Alençon le 15 février 1703, et Jacques-Augustin, baptisé également à Alençon, le 16 octobre 1704, et mort dans cette ville, le 10 novembre 1768. Il était capitaine au régiment de Vivarais.

Je pense que le premier de ces deux fils est le même que Charles Le Coustellier, Esc, sieur de Bonnebos, dont la femme nommée Austreberte, mourut à Bretteville-sur-Bordel (canton de Tilly, Calvados), le 17 juillet 1770 et qu'il est le père de Charlotte Le Coustellier de Bonnebos, femme de Jean Guillaume de Gouville-Bretteville, trésorier général de France à Caen, seigneur de Brette

Digitized by Google

ville-sur-Bordel. Celui-ci était fils de Guillaume-Thomas de Gouville-Bretteville, également trésorier de France, et de Anne-Françoise du Bois. De Mlle de Bonnebos, il avait eu au moins une fille Marie-Anne-Charlotte, morte à Verson, âgée de vingt ans, le 10 juillet 1788. C'est cette dame de Gouville-Bretteville née Le Coustellier que Charlotte Corday appelait sa « tante. »

3° Renée-Catherine de Farcy, né le 20 juin 1676.

4° Marie-Madeleine de Farcy, née le 26 février 1679 et mariée à Pierre du Val, Esc, sieur de Cerseaux, trésorier de France à Alençon.

5° Thérèse de Farcy, morte jeune.

En 1795, M. de Corday d'Armont n'avait plus que deux enfants survivants : 1° Eléonore qui mourut sans alliance à Argentan le 13 avril 1806, et Adrien, émigré, passé en Espagne, où il devint capitaine dans le régiment espagnol de Naples.

Consulter : Registres de Saint-Jean de Caen, Verson, Tessel-Bretteville — P. de Farcy : *Généalogie de la famille de Farcy*, p. 216 (nombreuses pièces justificatives). — J.-F. Leturcq : *Généalogie de la famille de Lempérière*, p. 11 ss. et p. 313 ss. — J. Rombault : *Mariage de Françoise de Farcy, petite fille du grand Corneille.* — « Contrat de mariage de Jacques-François de Corday d'Armont, » dans *Revue de Normandie*, 1864. — « M. de Corday d'Armont, descendant de Corneille et père de Charlotte Corday, » dans *Bulletin de la Soc. hist. de l'Orne*, t. VII, p. 314 ss.

Abbé G. A. Simon.

C'est la fille de Pierre Corneille et de Marie de Lempérière (et non Marguerite de Lempérière) qui fut l'arrière grand'mère de Charlotte Corday. Voici ce que disent sur elle les deux plus récents historiens de Pierre Corneille.

Gustave Lanson, dans son *Corneille* (collection des grands écrivains, Hachette, 6e édition, 1922) écrit, page 14 : « Corneille eut de ce mariage [avec Marie Lempérière] six enfants : Marie, née en 1642, mariée deux fois, et par son second mariage trisaïeule de Charlotte Corday... »

Auguste Dorchain, dans son *Pierre Corneillle* (Garnier, 1918), dit, page 466 : « En 1675, la fille aînée de Pierre Corneille, la

Digitized by Google

veuve de l'officier tué à Candie, s'est remarié avec Jacques de Farcy, trésorier de France en la généralité d'Alençon, à ces Ligneries où naîtra leur arrière petite fille Charlotte Corday... »

Il y a d'ailleurs dans l'ouvrage de M. Dorchain, pages 220 et 221, tout un passage sur Charlotte Corday et l'esprit « platoniquement républicain de vertu et de liberté » que l'on trouve déjà dans Cinna.

Abbé Desdouits.

Bulletin bibliographique et critique d'Histoire de Normandie

Nous recommandons vivement ce bulletin qui paraît en trois fascicules par année : 1° l'indication de tous les articles et ouvrages concernant l'histoire de Normandie; — 2° des comptes-rendus critiques des livres ou articles plus importants. L'abonnement annuel est de 20 fr. pour la France et 25 fr. pour l'Etranger.

Editeurs L. Jouan et R. Bigot, 98 rue Saint-Pierre Caen (Calvados).

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Les Etats provinciaux de Normandie. *Tome I. Historique*, par Henri PRENTOUT (*Mémoires* de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Nouvelle série. Tome I), Caen 1925, 1 vol. in-8°, 432 p.

Malgré l'étrangeté du fait, il paraît bien qu'il n'existe pour aucune de nos provinces une histoire complète de leurs anciens Etats. Des érudits locaux ont étudié telle ou telle période. A l'époque spécialement des Etats généraux de 1789, on a rédigé, souvent à la hâte et toujours d'une façon insuffisante, des travaux néanmoins intéressants sur ces Etats provinciaux. Depuis, des historiens ont traité la question plus scientifiquement. Mais aucun d'entre eux jusqu'ici n'a encore suivi les Etats d'une province de leur origine à leur disparition. De telles monographies seraient cependant capitales pour la connaissance de notre vieille France.

M. Henri Prentout, le très distingué secrétaire de l'Académie de Caen, a entrepris de combler cette lacune en ce qui concerne la Normandie. Grâce au travail acharné de plusieurs années, exécuté avec une méthode parfaite, il a mené à bien ce vaste projet.

Nous n'avons pas la prétention d'analyser en quelques lignes une œuvre aussi étendue : notre rôle se borne à la signaler à nos lecteurs, qui en comprendront facilement l'importance. Aucun auteur désormais ne pourra écrire une page sur l'ancienne Normandie sans consulter ce magnifique ouvrage, et ses recherches seront facilitées par la netteté du plan, par la clarté avec laquelle les faits ont été exposés. Ce livre, de grande érudition, fortement charpenté, est lumineux.

Pour réunir l'immense quantité de matériaux avec lesquels il a édifié son monument, M. Prentout a consulté, naturellement, en dehors des livres d'histoire générale, les ouvrages relatifs à ce point de vue particulier de l'histoire de la Normandie. Ces derniers, d'ailleurs, ne semblent pas être aussi nombreux qu'on

Digitized by Google

pourrait le supposer. En plus des études entreprises aux environs de 1789, plus particulièrement de celle de Dom Le Noir, puis, plus tard, de celle de Canel, MM. Charles de Beaurepaire, Coville et Lecacheux sont les seuls qui se soient vraiment préoccupés de la question.

Mais à côté de ces imprimés trop rares et à défaut d'un fonds spécial, il existe une quantité de pièces manuscrites, dispersées dans les archives ou les bibliothèques de toute la Normandie. On en trouve aussi de nombreuses à Paris, aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale et aux Archives. L'auteur les a cherchées partout où il avait chance de les découvrir. Sa chasse au document l'a conduit jusqu'en Angleterre, au British Museum et au Public Record office, et même chez des particuliers, comme dans les archives de la famille d'Harcourt.

Au cours de ces expéditions, il a eu de véritables trouvailles, qui lui ont permis de reconstituer complètement l'histoire de nos institutions.

Il nous présente aujourd'hui la première partie de ce travail. Dans ce volume, il étudie les Etats provinciaux de Normandie « dans leurs rapports avec la monarchie et avec l'histoire générale ».

Ayant adopté l'ordre chronologique, il a d'abord recherché leur formation. C'était loin d'être facile. Suivant sa judicieuse observation, « jamais une institution médiévale ne sort tout armée d'un acte constitutif. » Elle se développe par une lente évolution, dont il n'est pas toujours possible de saisir les phases, et ce ne sera qu'après des années de tâtonnement qu'elle atteindra sa forme définitive. Selon que l'on fait dériver les Etats de telle ou telle institution, cette période des *origines* reste forcément un peu vague, bien que depuis 1315 les réunions soient plus régulières. Elles ne deviendront annuelles qu'à partir de 1458. Aussi cette année marque-t-elle le commencement de la période *d'épanouissement* qui durera jusqu'à la fin du règne de Henri III (1589). Puis, commencera la *décadence*. Les convocations s'espaceront, cesseront même complètement et la Révolution rejettera définitivement cette institution dont les résultats avaient été si importants pendant des siècles.

Dans une seconde partie, M. Prentout nous exposera l'organisation et la compétence des Etats. Souhaitons que ce second

Digitized by Google

volume, qui comprendra en outre un choix de pièces inédites, nous soit bientôt donné.

S'il faut louer sans restriction M. Prentout de cet ouvrage magistral, ne convient-il pas d'adresser aussi de reconnaissantes félicitations à l'Académie de Caen, qui, en ces temps de difficiles réalisations en matière de publication d'ouvrages sérieux, est parvenue — on suppose au prix de quels efforts — à enrichir de ce volume la précieuse collection de ses *Mémoires?*

Ernest D'HAUTERIVE.

NOTA. — *Un gentilhomme de grand chemin* (1) : telle est l'épithète, tirée de Barbey d'Aurevilly, que M. Gustave Gautherot, dont les cours d'histoire sont si hautement appréciés à l'Institut Catholique de Paris, a choisi comme titre de la belle étude qu'il vient de consacrer au Maréchal de Bourmont. Heureux explorateur des archives, aussi riches qu'inconnues jusqu'ici, du château de Bourmont, il nous présente une figure toute nouvelle de ce personnage, assez énigmatique, qui fut mêlé à tant d'évènements importants, à commencer par la chouannerie du Maine et de l'Anjou, si proche parente de la chouannerie normande. La quantité de documents entièrement inédits sur lesquels il a eu la chance de mettre la main l'incitera sans doute, pour la plus grande joie de ses lecteurs, à revenir plus en détail sur certaines parties de cette biographie, notamment sur la conquête d'Alger et sur la seconde Vendée.

E. H.

Histoire du Collège Ecclésiastique d'Aumale, par M. CHEVALLIER, curé de Caule-Sainte-Beuve. In-8°, XVI-96 pp. Fécamp. Durand et fils.

Souvenirs de collège... Premières impressions d'ascension intellectuelle... Rien ne les efface. La vie a beau entasser sur elles des apports nouveaux, elles s'évadent et sont toujours présentes. Elles sont au cœur.

M. l'abbé Chevallier s'est fait l'historien du Collège Ecclésias-

(1) *Un gentilhomme de grand chemin. Le Maréchal de Bourmont (1773-1846)*, par Gustave Gautherot. Les Presses universitaires de France. 1 vol. in-8° 478 p.

Digitized by Google

tique d'Aumale ; cependant, il n'était pas l'un de ses fils. M. le chanoine Vacandard, dans sa lettre-préface, donne à entendre qu'il méritait de l'être : « De toutes les qualités nécessaires à « l'historien, dit-il, vous aviez au moins la principale, vous « aimiez votre sujet. »

L'attestation est élogieuse et d'importance.

Partout, on constate, maintenant que nombre de petits collèges d'autrefois ont succombé, aux impuissances d'argent, à l'engouement pour les grandes villes, aux défaillances de la natalité, quelle féconde influence ils ont exercée dans des milieux divers, par une formation aussi voisine du cœur que de l'esprit; quels enthousiasmes de travail et d'action ils ont fait vibrer dans leurs professeurs, qui vieillissaient ensemble sur la même brèche ; et finalement, quelles âmes d'élite, ils ont agitées et lancées dans le sacerdoce et dans le monde !

Ce fut leur gloire et leur justification devant la mort.

Aumale fut vraiment, pour tous ceux qu'il abrita, la famille agrandie ; où les âmes se touchent davantage ; où chaque professeur, avec son originalité propre, à sa légende toujours affectueuse, créée, amplifiée et fixée par des traditions aux aguets ; où la confiance est plus grande parce que l'on se connaît davantage ; où l'enfant n'est pas un numéro, mais une conscience à orner ; où nul n'est laissé à soi-même, mais devient l'enjeu d'une conquête, et où l'œil est bon parce qu'il n'y a pas de mauvais esprit ; et le mauvais esprit n'y germe pas parce qu'il n'y a pas de « sergotisme ».

Bossuet disait très pertinemment, dans une de ses lettres : « La « supériorité ecclésiastique est un ministère de charité, et elle « doit tâcher de rendre l'obéissance volontaire ».

Ce fut la règle, à Aumale.

Aussi rien d'étonnant, que la vieille maison amie, qui s'était faite si accueillante, ses aîtres, ses histoires, ses coutumes, ses maîtres, tout ce qui constituait en elle un être d'enveloppante affection ait gardé pour ses derniers fils un prestige de douceur et d'attachement inébranlable.

A dater de 1258, Aumale eut des écoles florissantes de garçons et de filles.

Son collège fut fondé en 1595, par Charles duc d'Aumale, fils de Claude II de Lorraine. Comme établissement communal ses comptes étaient contrôlés par le commun des habitants.

Digitized by Google

Naturellement, la Révolution confisqua le revenu et les bâtiments, sans rien mettre à la place.

Dès 1811, on discuta, au Conseil Municipal, la question du rétablissement du collège. Ce ne fut qu'en 1834, qu'il retrouva la vie.

Alors, sous la main active, puissante, sage et ferme du premier Principal, M. l'abbé Boulen, il ne tardait pas à attirer à lui cent élèves, partagés en cours primaires et secondaires. Résultat d'autant plus magnifique que, nous Normands, nous savons nos défiances et nos longues expectatives. Tant pis pour ceux qui, croyant à la panacée des mots, pensent nous confisquer au passage... et nous garder ! Aussi, à ce propos, M. l'abbé Chevallier ne manque pas d'ajouter : « Il faut du temps pour s'imposer à des Normands et à des Picards ». Oui !... c'est d'un bon juge...

Successivement, pendant un demi siècle, M. l'abbé Bobée second Principal, M. l'abbé Guerrier et M. l'abbé Caulle maintinrent très vivante sa réputation.

En 1887, Mgr Thomas, archevêque de Rouen le supprimait inopinément, pour raison d'impécuniosité... 10.000 francs de déficit... Opération du couperet. Tout plaidoyer perdit son éloquence. « Il est permis de penser, dit M. le chanoine Vacandard, que ce fut là un malheur pour le diocèse ».

M. l'abbé Chevallier nous introduit dans l'intimité du vieux collège. Avec quelle fierté de souvenirs, le suivront tous ceux qui ont vécu cet âge rude et fort, où l'on n'était guère gâté par le confort élémentaire de l'époque.

Dans ce bon vieux temps, on piochait le latin sur des éditions séculaires se transmettant de génération en génération; on fourrageait avec Lancelot dans le *Jardin des Racines Grecques*, on alignait des vers latins à la grosse, non sans très grand profit, pour se constituer une nomenclature, saisir les poètes sur le fait, et acquérir le nombre et l'harmonie.

Ah ! les vieux bouquins, camarades éprouvés des heures noires, *Lhomond*, *Burnouf*, *Despautères*, *Gradus*, *Noël*, *Alexandre*, souffre-douleur de nos chasses à la pensée latine ! A Aumale, on faisait sa philosophie tout seul, ou à peu près, mais on y puisait des habitudes de travail personnel et d'énergie persévérante, qui dans la suite, ont asservi bien des événements et maîtrisé des circonstances.

Digitized by Google

Pendant cinquante ans 4882 élèves vinrent lui demander le bienfait de son instruction et de son éducation chrétienne, accourus de tous les cantons circonvoisins, de Normandie, du Pays de Bray, du Pays de Caux, de la Picardie, de l'Oise, et se sont essaimés dans toutes les carrières libérales, dans l'Université, dans le Journalisme, le Notariat, la Médecine, le Commerce, la Culture.

Sous la régence du premier Principal M. Boulen, en vingt-huit ans, sur 717 élèves passés en rhétorique, 88, c'est-à-dire une proportion de 12 p. 100, entrèrent dans les Ordres. Très belle moyenne, continuée d'ailleurs, plus riche encore par la valeur de ses sujets que par leur nombre. *In memoriam coram Domino.* A tous il n'a pas été donné d'être quelque chose, mais ce qui est mieux, combien sont devenus quelqu'un.

Aumale, en effet, a donné au diocèse de Rouen, une très belle pléiade d'hommes en vue, dont plusieurs subsistent encore, attestant l'excellent entraînement et l'ascendant plein de fécondité de leur vieux collège. Citons en passant : MM. Déchamps, curé-doyen de Gournay-en-Bray; Decressain, professeur au Grand Séminaire; Delamare, curé-doyen d'Argueil; Guérard, curé-doyen de Saint-Michel du Havre; Guignaut, curé-doyen d'Eu; Levillain, ancien curé-doyen de Forges-les-Eaux; Sarrasin, curé de Saint-Patrice de Rouen; le chanoine Vacandard, aumônier du Lycée Corneille, dont la notoriété, dans le monde savant, est suffisamment établie pour qu'il soit inutile d'insister; enfin Mgr Caulle, vicaire général de Rouen, le dernier supérieur du Collège, celui même à qui l'ouvrage est dédié.

Le livre se lit bien. M. Chevallier écrit clairement et sobrement, sans aucune prétention que celle de la vérité bien présentée.

Le Collège d'Aumale eut ses gloires, le présent les atteste encore, mais il a aussi ses larmes. M. l'abbé Vacandard dit à l'auteur : « Vous avez recueilli ces larmes, et vous avez conduit le deuil de notre cher collège, avec une émotion communicative, dont tous les Aumalois vous sauront gré ». Nulle conclusion ne peut être plus flatteuse pour l'auteur.

E. T.

Digitized by Google

LISIEUX, par Louis Serbat. Paris, H. Laurens, in-8° de 128 pp. et 26 ill.

L'éditeur H. Laurens continue ses *Petites Monographies des grands édifices de la France* et, après l'Evreux de M. le chanoine Bonnenfant, il nous offre Lisieux par M. Louis Serbat.

Cette monographie comprend non seulement la cathédrale Saint-Pierre, mais encore les églises Saint-Jacques, Saint-Désir, les Carmélites, l'Hospice, enfin les anciennes maisons.

Les Congrès archéologiques de la *Société Française*, le 75e notamment, avaient déjà décrit la cathédrale lexovienne et le superbe volume in-4° de M. l'abbé Hardy en collaboration avec M. G. Huard complétait, par ses illustrations et sa documentation, l'étude archéologique de Saint-Pierre.

M. Louis Serbat a voulu cependant préciser et « au besoin rectifier certains points à peine soulevés dans ces notices, forcément très succinctes. » Et la rectification commence sur « la date » de la cathédrale primitive (1141-1182), dont il ne reste que fort peu de chose selon M. Gonse et le regretté M. Louis Régnier. Notre auteur affirme au contraire qu'un examen attentif des constructions, appuyé sur les textes rassemblés par MM. Huard et Hardy, peut fournir une lumière suffisante pour écarter de trop prudentes réserves. L'*élévation* de la nef, du transept, d'une portion du chœur, peut-être même *le plan* de tout l'édifice remonte au XIIe siècle et à l'Evêque Arnoul, car la cathédrale, en tant qu'œuvre du XIIe est française et non normande, *fille* de celle de Laon, ou mieux du Saint-Denis de Suger.

Après la question « date » vient la description intérieure du monument. M. Louis Serbat très au courant de la terminologie — quelques-uns disent du jargon — archéologique. décrit avec une réelle précision : la mouluration de l'intrados des arcs, les méplats entre deux tores *élégis* des cavets, les colonnes en *délit*, les feuilles des chapiteaux *épannelées*, la pierre des fûts en *délit*, les formerets, les doubleaux, les dosserets, tailloirs ronds, polygonaux, etc. Le tout traité de main de maître pour l'intérieur comme pour l'extérieur, y compris sculpture, menuiserie, vitraux, peinture, avec fréquent rapprochement ou identification entre Saint-Pierre et les églises des environs, normandes, françaises, anglaises même !

Digitized by Google

Quelques pages sur les autres édifices religieux, sur les anciennes maisons de la ville formeraient un excellent guide de Lisieux, mais tel n'a pas été le but de l'auteur, pas plus que la pensée de l'éditeur. Ils ont voulu une monographie scientifique, par conséquent, non pour la foule, mais pour les érudits, les savants et surtout les archéologues.

M. Louis Serbat a parfaitement réussi et nous sommes très heureux d'adresser nos sincères félicitations à notre fidèle abonné de la *Revue Catholique de Normandie.*

Chanoine Ch. Guéry.

Abonnements payés du 30 décembre 1925 au 15 février 1926 :

MM. Bernard Dufresne, 15 fr.; Le Corbeiller, 15 fr.; Dubosq, 15 fr.; Herval, 15 fr.; Schveitzer, 15 fr.; Delalande à Verneuil (abonnement 1926 payé en 1925); Jore à Vernon (abonnement 1926 payé en 1925); Docteur le Dard, 15 fr.; Bibliothèque de Rouen, 15 fr.; Mouton, 15 fr.; Bobot des Coutures, 15 fr.; Aymar des Guerrots, 15 fr.; Abbé Maintien, 15 fr.; Abbé Tabourier, 15 fr.; Le Masson (Isère), 15 fr.; Prince Augustin de Broglie, 15 fr.; Albert Joly, 15 fr.; Henri Courcelles, 15 fr.; Louis Bertin, 15 fr.; Stechert, 15 fr.; Bourguignon, 15 fr.; Asselin, 15 fr.; Georges Dillaye, 15 fr.; Abbé Chevallier, 15 fr.; Marquis de Saint-Pierre (abonnement 1925 et 1926) 30 fr.; Chanoine Eudeline, 20 fr.; Paul Leroux, 15 fr.; Raymond Moulin, 15 fr.; Guillaume (abonnement 1925); Abbé Hiard, 15 fr.; Soudet (abonnement pour 1925), 15 fr.; Julien Chapel (abonnement 1925 et 1926), 30 fr.; Duramé, 15 fr.; Prince de Broglie, 15 fr.; Madame Morel, 15 fr.; MM. Rigault, 15 fr.; Abbé Thorel, 15 fr.; J. Le Conte, docteur ès-sciences, 15 fr.; Abbé Guéry, 20 fr.; Chégaray, 15 fr.; Layer, 15 fr.; Le Mâle, 15 fr.; Charles Leroy, (années 1926, 1927 et 1928), 50 fr.; Mlle Abraham, 14 francs.

Digitized by Google

Sur la signification de la Tapisserie de Bayeux

Parmi les obscurités dont s'entoure encore l'histoire de la Tenture de Bayeux, il en est une qui est loin d'être dissipée. Seul, le hasard de la découverte ultérieure d'un document précis pourra la faire disparaître. C'est la signification de cette œuvre, je veux dire, l'intention qui a présidé à sa confection, le but que se sont proposé les instigateurs, les promoteurs de son exécution, quels qu'ils soient.

Cette question a été soulevée à plusieurs reprises et, tant en France qu'en Angleterre, des travaux récents lui ont donné un regain d'actualité. Les arguments présentés en faveur de telle ou telle théorie ont été très variés et, comme il faut s'y attendre, de valeur très inégale.

La simple récapitulation des principales opinions émises rappellera au lecteur leur diversité en lui donnant une idée de leur vraisemblance.

Les auteurs modernes les plus qualifiés pensent généralement que la Tenture a été faite à l'instigation d'Odon de Conteville, évêque de Bayeux, frère utérin de Guillame le Conquérant, ou d'un haut seigneur normand, dans le but d'orner la cathédrale Notre-Dame de Bayeux, qui avait été consacrée en 1077 et peut-être même à l'occasion de la consécration de l'édifice. Ce serait en somme un hommage rendu au Conquérant, la glorification de ses exploits. Les plus subtils de nos historiens y voient en outre une légitimation de la Conquête, un plaidoyer en faveur des motifs qui décidèrent le duc Guillaume à l'entreprendre. D'autres ont émis l'opinion que la Tenture aurait été commandée par le Chapitre de Bayeux et exécutée à ses frais.

Il y a quelques années une nouvelle hypothèse vint au jour. La Tenture aurait un sens à la fois religieux et moral. Ce serait l'histoire du parjure de Harold et de son châtiment. Bien que nous n'accordions pas à cette théorie une faveur marquée, elle nous a semblé toutefois de nature à intéresser les amis de notre Tapisserie et valoir de leur être exposée. C'est le but du présent travail.

Digitized by Google

Presqu'en même temps et dans l'ignorance réciproque de leurs écrits, deux auteurs se sont rencontrés pour donner à la Tapisserie de Bayeux ce caractère d'œuvre morale. L'un est français, M. A. Levé (1) (1919) ; l'autre anglais, M. Lethaby (2).

M. Levé dans un chapitre de son livre, où il traite du véritable sujet de la Tapisserie tient pour inexact qu'elle représente l'histoire de la Conquête. Pour lui, le véritable sujet, c'est « le parjure de Harold et son terrible châtiment. » Quels sont ses arguments? Le premier, c'est que la Broderie accorde autant d'importance à Harold qu'à Guillaume. C'est vrai ; mais peut-il en être autrement dans une histoire où deux hommes agissent de concert d'abord, puis l'un contre l'autre. Il faut bien que d'un bout à l'autre, ils se trouvent en présence. C'est donc une constatation neutre.

La Tenture, expose ensuite M. Levé, décrit complaisamment tous les bienfaits dont Guillaume ne cessa de combler Harold pendant son séjour auprès de lui. Cela n'apparaît point comme un reproche. Et il semble bien que le duc de Normandie ait eu quelque méfiance, puisqu'il exigea de son hôte un serment, le plus grave et le plus solennel qu'il pût. La Broderie relate d'ailleurs des faits historiques positifs et respecte l'ordre de leur succession, à quelques interversions près, dont on ne peut faire état dans ce débat. Harold, oublieux des conventions passées, de la parole jurée sur des reliques très saintes, n'hésite pas, à la mort d'Edouard, à monter sur le trône d'Angleterre : Ce qui détermina Guillaume à entreprendre une « sorte de guerre sainte » dit M. Levé. Il y a longtemps qu'on a comparé avec quelque justesse l'expédition normande à une croisade. Mais, quand on emploie ce mot à son endroit, on sait très bien ce dont il s'agit. Ce ne fut pas une croisade pour la Foi, mais la plus nettement politique de toutes les croisades. Le Pape lui-même, en y apportant son concours, se montra un politique habile et très perspicace. M. Levé a ici une conception si étroite du rôle de la Religion qu'il ne tient plus compte de l'intelligence et des hautes

(1) A. Levé. — *La Tapisserie de Bayeux. — Tapisserie de la reine Mathilde.* Paris. Laurens. 1919. 1 vol. in 8° avec reprod. photogr. de la Tapisserie.

(2) W. R. Lethaby. — *Le parjure de Bayeux*.....The perjury al Bayeux. Archeological Journal. London.

Digitized by Google

visées de personnalités aussi éminentes que le Pape Alexandre II, le duc Guillaume, Lanfranc, Odon, etc. Il en arrive à réduire à néant toute considération politique. Il est donc loin d'emporter la conviction.

L'auteur anglais, M. Lethaby, dans un travail dont la brièveté ne permet pas d'en comparer la valeur à celle de l'ouvrage — excellent dans nombre de ses parties — de M. Levé, ne prétend qu'à donner quelques « discrètes suggestions » à propos de la Tenture. Quand il soutient le rôle primordial du parjure dans l'épopée brodée, il ne l'affirme pas avec le dogmatisme de notre compatriote. M. Lethaby a en outre émaillé son court mémoire d'observations judicieuses.

Voici d'ailleurs son exorde :

« La fameuse broderie de Bayeux est non seulement un document historique de premier plan, mais encore une œuvre d'art. Je l'ai longuement étudiée à ce dernier point de vue. Récemment, elle me revint en mémoire comme je lisais l'*Itinéraire de Henri Ier*, publié dans les derniers numéros de la *Revue Historique anglaise*. Qu'on me permette quelques suggestions à son propos, bien que je n'aie sous la main mes livres, ni mes notes. »

De cet Itinéraire, des préliminaires du départ du roi, M. Lethaby tire la déduction infiniment probable que Harold à Bosham avait suivi les mêmes usages. Il montre encore que le choix de Bosham comme port d'embarquement concordait bien avec les intentions de Harold, qui comptait se rendre, à Rouen, auprès du duc Guillaume.

« L'*Itinéraire* nous apprend que vers 1100 les rois s'embarquèrent pour la Normandie à Portsmouth ou à Southampton, après avoir fait un court séjour dans quelque manoir voisin. »

« Bosham, dernière station que fit Harold avant son passage en Normandie, aurait été un point de départ parfaitement convenable, s'il avait eu l'intention de se rendre auprès du duc Guillaume à Rouen. Or, ce dessein a été nié par les chroniqueurs anglais. Et pourtant, cette intention concorde avec l'histoire telle que la reproduit la Tapisserie ».

M. Lethaby développe ensuite sa thèse, sans toutefois indiquer toutes les étapes du raisonnement, qui l'a amené à la concevoir :

« Le drame commence là. Harold et ses compagnons s'éloi-

Digitized by Google

gnent à cheval après une audience du roi Edouard, vieux et malade. La Tapisserie, dans son langage figuré, laisse entendre que Harold quitte le roi Édouard, après avoir été chargé par lui d'une mission officielle. »

« La prééminence, que donnent à l'évêque Odon diverses scènes de la Broderie, a fait l'objet de nombreuses remarques. Mais cette question, pas plus que d'autres analogues, n'a jamais été tirée au clair. Une des scènes capitales est celle où Harold prête son serment solennel sur les reliquaires dans la cathédrale de Bayeux. Une autre série de scènes, occupant une large place dans le récit, montre la participation de Harold à la campagne de Bretagne, qui était le motif de sa présence à Bayeux. On a donc voulu souligner l'importance de l'épisode de Bayeux pour marquer avec quels égards Harold fut traité par le duc Guillaume et rendre ainsi son crime plus flagrant. C'est le point essentiel dans la figuration du drame; et la dominante est ce serment prêté sur les reliques de Bayeux. Le parjure de Harold et les événements qui en découlèrent, voilà la matière réelle de l'histoire représentée ».

« Que la Conquête de l'Angleterre ait été choisie comme sujet d'ornementation pour la Cathédrale de Bayeux, cela a donné lieu à de nombreux commentaires. Mais ce grand fait historique a été ici considéré au point de vue religieux. Tel qu'il est traité, il devient le Jugement de Dieu sur le parjure de Bayeux : c'est désormais un sujet sacré. Le Pape a béni l'expédition vengeresse : ce fut une croisade. Alors le rôle prééminent d'Odon, évêque, ne peut nullement surprendre. Sous cet aspect, il en est presque le protagoniste et le duc Guillaume n'est plus que l'instrument de la Justice divine. Cependant, on a supposé que la Tapisserie était incomplète, que l'histoire devait autrefois se poursuivre jusqu'au moment où Guillaume ceignait la couronne d'Angleterre. Cette addition est plutôt du domaine de la grande histoire. Peut-être n'eût-elle pas été hors de propos ici, mais elle atténuerait l'impression produite par le terrible arrêt pesant sur la destinée de Harold et l'horreur de tous ces corps roidis dans la mort. Le drame est partagé en deux grands actes : le crime et le châtiment. Et ces actes sont eux-mêmes subdivisés en scènes telles que : l'ambassade de Harold; — la visite à Bayeux et le serment sur les reliques; — la Comète, signe de la colère de Dieu; — les

Digitized by Google

préparatifs de l'expédition du Duc ; — la bataille ; — la bannière du Pape ; — la triste fin de Harold. La bannière crucifère semble être restée celle des rois normands jusqu'à son remplacement par l'étendard aux lions ».

« La Broderie servait à orner la Cathédrale aux jours de fête et spécialement à la fête des Reliques. Elle rappelait que l'injure faite à leur Sainteté avait été punie par un prompt jugement. C'était un avertissement contre tout parjure de même ordre, quel qu'il pût être ».

En terminant, M. Lethaby précise son opinion sur le lieu d'exécution de l'œuvre et rapporte à un artiste de Winchester la composition de la Tenture.

« Le dessin, dit-il, et la main-d'œuvre de la Tenture sont anglais. Je ne doute pas que ce soit un travail fait à Winchester. A l'époque de la conquête, Winchester était le centre d'une grande école d'art, qui avait été protégée et véritablement recréée par celui qui devrait être notre héros national — le puissant et sage Alfred. Winchester était célèbre par ses livres à enluminures, ses orfèvreries et ses broderies. Parmi les legs testamentaires de la Reine Mathilde figurent de riches vêtements qui étaient l'œuvre d'un brodeur de Winchester. Il serait possible qu'il fût justement le principal artisan de la Broderie de Bayeux ».

Une note additionnelle fait allusion à l'ouvrage de M. Levé. L'auteur anglais ne l'a connu naturellement qu'après coup. Il s'exprime ainsi :

« Depuis que la précédente note a été écrite, j'ai eu connaissance du récent ouvrage de M. A. Levé : sur *la Tapisserie de Bayeux*. J'y ai trouvé cette phrase : « Le véritable sujet est le parjure de Harold et son terrible châtiment... Ainsi le drame a le caractère de haute moralité nécessaire pour le placer dans la Cathédrale. « Ce que j'ai dit a donc été publié par ailleurs, mais ma conclusion a été déterminée par d'autres motifs que ceux de l'auteur français et je ne relève que la concordance de nos opinions ».

Ces dernières lignes donnent à penser que pour étayer sa théorie, M. Lethaby n'admet pas tout à fait les mêmes arguments que M. Levé.

Nous laissons le lecteur juge de la valeur des arguments pré-

Digitized by Google

sentés en faveur de la théorie soutenue par les deux savants et sans vouloir trop peser sur sa décision, nous exprimerons néanmoins notre impression personnelle. Pour nous, c'est l'histoire de la Conquête que les promoteurs de la Tenture ont voulu retracer. Notre conviction profonde est : que cet ouvrage est contemporain de la Conquête ou à peine postérieur; — qu'il a été fait dans le but presque exclusif de rendre au Conquérant l'hommage qui lui était dû ; — qu'il a été entrepris dans cette vue très spéciale d'en orner l'église Cathédrale de Bayeux, comme aujourd'hui nous retracerions sur les murs d'un monument public, sur des tissus historiés tendus sur le passage d'un cortège, les hauts faits d'un personnage que nous voudrions solennellement honorer ; — qu'il s'agit (ce qui n'enlève rien à la valeur de la Tenture, ni à son importance documentaire) d'un travail dû à la ferveur populaire, selon toute probabilité encouragée par de grands seigneurs. Il est inutile de chercher quel artiste supérieur a pu en dessiner les scènes et quelles mains d'une habileté suprême ont pu la broder; il nous semble au contraire que des femmes du petit monde, bourgeoises et ouvrières, ont suivi avec leur aiguille les contours qu'on avait demandé à un artiste plus compétent de tracer, en confiant à son inspiration et à sa connaissance de faits glorieux, alors connus de tous et dont tous étaient fiers, la composition des scènes qui se déroulent au long de cette immense toile de lin, brodée de laines de couleur et n'ayant aucune prétention à la richesse, d'où son absence des inventaires d'objets précieux conservés à la Cathédrale antérieurs à 1476. La simplicité du dessin, la précision des détails, la conscience des attitudes, la stylisation naïve des ornements, le défaut de cohésion et le naturalisme des scènes décoratives marginales sont autant de preuves qui corroborent notre opinion. Si l'ingéniosité humaine peut paraître sans limites, l'intelligence humaine n'a guère varié, tout au moins depuis que l'écriture a permis à l'Histoire de se constituer et de nous faire comprendre à peu près les détours de l'esprit humain dans les âges antérieurs. Aussi ne nous semble-t-il pas téméraire de dire qu'au XIe siècle, les réactions des hommes devant des faits exceptionnels furent les mêmes que sont les nôtres aujourd'hui et que pour célébrer une fête, hausser une cérémonie, consacrer une commémoration, ils avaient les mêmes façons de faire, les mêmes conceptions que nous-mêmes. La

Digitized by Google

Tenture de Bayeux en est l'expression. Pour y voir autre chose, il faut abandonner les règles de la critique historique, il faut, comblant à sa fantaisie les lacunes documentaires, se substituer aux personnages mêmes d'une époque lointaine, prétendre deviner leurs pensées, quelquefois les plus intimes, au lieu de suivre docilement la logique de leurs actions. C'est là jouer un jeu fort intéressant par les subtilités d'esprit dont il exige le déploiement, mais ce n'est plus de l'Histoire à proprement dire.

Bayeux, octobre 1925.

Jeanne ABRAHAM,
Conservateur du Musée de la Reine Mathilde
et Auguste LETIENNE.

NOTA. — L'abondance des matières nous oblige à remettre la *Bibliographie Normande* à la prochaine livraison.

Le Gérant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

35me ANNÉE — 3e LIVRAISON

MAI 1926

Maurice D'HARTOY : Nos Collaborateurs : Le Commandant Ernest d'Hauterive, 129. — A. MOUTON : Tillières-sur-Avre (*suite et fin*), 133. — Abbé QUEUDEVILLE : Un fédéraliste Normand, victime du Tribunal révolutionnaire : Dom Mauger, 152. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 164. — J. LEROY : Les Sarcophages Mérovingiens du Monastère de Pental à Saint-Samson-de-la-Roque, 169. — Maurice D'HARTOY et Chanoine GUÉRY : Travaux normands, 175. — En marge des Livres nouveaux, 182. — Bibliographie normande, 183.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
HENRI DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros Horloge

1926

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon *(suite)*.

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) *(suite)*, par X***.

Le Calendrier spirituel d'Evreux, par M. l'abbé DELAMARE, curé d'Incarville *(Suite)*.

Un Fédéraliste Normand victime du Tribunal Révolutionnaire, Dom Mauger (Etienne) bénédictin de l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen *(Suite)*, par M. l'abbé QUEUDEVILLE.

Le Prieuré de Maupas, par M. Alfred RUAULT.

Au diocèse d'Evreux (1791-1792), par M. le chanoine UZUREAU [Saint-Pierre de Bailleul, Saint-Michel-de-Sommaire, etc].

Une famille d'Argentan : Les Lautour (1600-1915), *Correspondance et Souvenirs*, par M. DUBOURG.

Un paysagiste peu connu du public : Gabriel Le Bourguignon du Perré, par M. le comte Le BOURGUIGNON du PERRÉ.

Les Ligures et la Région de l'Eure, par M. Jean MATHIÈRE, diplômé d'Etudes supérieures d'Histoire.

Digitized by Google

35e Année. — 3e Livraison. DIEX AIE Mai 1926

REVUE CATHOLIQUE
D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE, DE LITTERATURE
DE NORMANDIE

NOS COLLABORATEURS

Le Commandant Ernest d'HAUTERIVE

Historien (Prix Berger, de l'Académie Française)
Ancien Président de la Société des Etudes Historiques
Membre des Académies de Clermont-Ferrand et de Rouen
Collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*
Officier de la Légion d'Honneur.

Digitized by Google

Le Commandant Ernest d'HAUTERIVE

La *Revue Catholique* est heureuse de rouvrir, avec l'intention de ne plus la refermer, sa belle galerie des « Collaborateurs ». Dans une maison dont tous les habitants travaillent d'un commun accord, les yeux levés vers le même horizon, il est bon de mettre les portraits de famille à la place d'honneur. Nous ne pouvons que gagner à nous mieux connaître les uns les autres, et, d'autre part, c'est pour la *Revue* un devoir de reconnaissance que de rendre ainsi hommage aux plus dévoués artisans de son succès et de sa renommée.

Nous présentons aujourd'hui notre savant et cher ami M. le Commandant Ernest d'Hauterive, le fameux spécialiste de la police secrète du 1er empire.

M. Ernest d'Hauterive est né à Hauterive près d'Issoire, Puy-de-Dôme, le 25 octobre 1864. Il fit tout d'abord ses études au collège des Maristes à Riom, puis à Paris, chez les Jésuites, à la rue des Postes. Entré à Saint-Cyr en 1884, il en sortit, en 1886, sous lieutenant de cavalerie. Après une année passée à Saumur, il servit successivement au 4e chasseurs, au 27e dragons, au 10e chasseurs. En 1896, il démissionna pour se consacrer à l'étude de l'histoire.

Mobilisé le 2 août 1914, il fit son devoir de soldat comme capitaine, puis comme chef d'escadrons, d'abord à l'Etat-major de la 11e brigade d'infanterie, ensuite à l'Etat-major de la 51e division. Après avoir été pendant trois mois (15 juillet-15 octobre 1918) sous-chef d'Etat-major de la 13e région, il fut envoyé en Bulgarie, comme sous-chef d'Etat-major du Corps d'occupation. Démobilisé en 1919, il est officier de la Légion d'Honneur et décoré de la croix de guerre.

Ce fut tout au début de sa carrière militaire qu'il prit goût aux secrètes joies de la recherche historique. Alors qu'il servait au 27e dragons, son colonel le détacha au Ministère de la guerre en le chargeant d'écrire l'historique du régiment. De cette époque date son premier article : *Un dragon d'autrefois, le capitaine Jeanson* (*Revue de Cavalerie*, mai 1893).

Dès lors, l'historien était né. Il ne fit que grandir.

Digitized by Google

M. d'Hauterive a publié successivement les ouvrages suivants :

L'Armée sous la Révolution (1894). — *Le Général Alexandre Dumas* (1897). — *Le Merveilleux au XVIIIe siècle.* — *Le Journal d'Emigration du comte d'Espinchal* (1912).

La Police secrète du Premier Empire (Bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur). Tome I : 1908; Tome II : 1913; Tome III : 1922.

La Police pendant la Révolution (plaquette, 1917). — *Napoléon et le prince Napoléon* (Correspondance inédite, parue en partie dans la *Revue des Deux Mondes* en 1923, 1924 et publiée en volume en 1925. — *L'Enlèvement du sénateur Clément de Ris* (1925).

Entre temps, il s'amusait à écrire un roman *Les Arrivistes*, qui parut en feuilleton dans l'*Echo de Paris*.

En collaboration avec M. Ange Galdemar, il donna une étude iconographique intitulée : *Alexandre Dumas père par l'image.*

Que l'on ne s'étonne pas de retrouver souvent le nom des Dumas sous la plume de l'historien : M. d'Hauterive a épousé la petite fille du célèbre auteur des *Trois Mousquetaires*, fille cadette de l'auteur de *La Dame aux Camélias.*

Signalons enfin un « Discours sur les prix de vertu » qu'il prononça en 1924, au cours d'une séance solennelle de l'Académie de Clermont-Ferrand et un article important paru dans la *Revue des Deux Mondes* : *La Mission du Prince Napoléon en Italie.*

Il y a quelques semaines, la *Revue de Paris* publiait de M. d'Hauterive, un curieux article d'actualité intitulé : *Les Finances françaises sous la Révolution.*

De toute l'œuvre de ce consciencieux et infatigable travailleur, émerge avec une force particulière son grand ouvrage sur *La Police secrète du Premier Empire.* M. d'Hauterive est, de nos jours, l'historien le plus documenté sur la police de la Révolution, du Consulat et de l'Empire. C'est ainsi que M. G. Lenôtre a pu dire de notre ami « qu'il connaît la police de Fouché mieux que Fouché lui-même ne l'a connue. »

Frédéric Masson tenait ces travaux en très haute estime et c'est lui-même qui proposa aux suffrages de l'Académie française *La Police secrète*, qui obtint en 1922 le grand prix Berger.

Digitized by Google

Hommage plus doux encore au cœur du serviable érudit : M. d'Hauterive reçoit sans cesse des remerciements de ses collègues qui puisent dans son œuvre de bénédictin. Grâce à ses tables si complètes, qui, de l'avis des spécialistes, sont un modèle du genre, *La Police secrète* rend aux historiens des services sans nombre.

M. le commandant d'Hauterive est membre titulaire de l'Académie de Clermont-Ferrand, membre correspondant de l'Académie de Rouen, sociétaire de la Société des Gens de Lettres et de l'Association des Ecrivains Combattants. Il a été, en 1914, président de la Société des Etudes Historiques.

Comme on le voit par ces simples notes documentaires, volontairement exemptes d'épithètes laudatives, la *Revue Catholique de Normandie* a quelque raison d'être fière d'un aussi précieux collaborateur, auquel elle vient d'ailleurs de confier une rubrique des plus importantes et déjà marquée d'un signe victorieux : *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie*.

MAURICE D'HARTOY.

N.-B. — Nous donuerons dans nos prochaines livraisons les portraits bio-bibliographiques de notre distinguée collaboratrice Mlle de Courten et de M. Pierre Chirol, notre lauréat de 1924, actuellement président de l'Académie de Rouen.

(Voir nos numéros de mars, mai, juillet et novembre 1925, pour les précédents portraits.)

Digitized by Google

TILLIÈRES-SUR-AVRE (EURE)

(*Suite*)

FIEFS

Le Dictionnaire de l'Eure donne ainsi la liste des Fiefs de la Seigneurie de Tillières.

1° *Les Aulnais.* — Marin Blanchard était, en 1624, Seigneur des Aulnais.

2° *Beauvoir.* — De ce fief, il ne reste aujourd'hui que le vieux puits.

En 1421, l'abbaye du Bec fieffa à Simon Boutin son manoir de Beauvoir, moyennant 70 s. de rente.

3° *Le Boesle.* — Il existait au XIIe siècle une famille portant le nom de ce fief.

En 1228, Jean de Chéronvilliers, chevalier, donna à Alexandre du Boesle tout ce qu'il possédait en fief dans le clos de Tillières, à condition de service et d'hommage encore moyennant une rente de 10 s., dont il fit donation au Bec.

Philippe le Bel donna, en 1292, à Mathieu de Montmorency 20 s. 6 d. et un chapon sur l'hébergement de Boesle.

En 1778, François-Antoine Le Vacher était Seigneur de Boesle et de la Guillerie.

4° *La Cohardière* était tenue, en 1455, par Jean de Pommereuil, escuyer.

On lit dans un aveu de 1602 : « Item, Alexandre de Lombelon, sieur des Essarts, dit que de lui est tenu 1/8 de fief nommé la Cohardière assis à Tillières et se relève par 17 s. 9 d. de rente

5° *Courgeon.* — Guérin de Courgeon devait sur son fief une rente de 60 s. 6 d. avec un chapon.

6° *L'Esprevier.* — Jean de Chavigny, Seigneur de l'Hosmes et de l'Esprevier fut taxé pour le ban de 1562 à la somme de 8 liv. 6 s.

Digitized by Google

7° *Les Hayes.* — En 1292, les terres de Luc du Bosc-Renault étaient situées dans l'enclos des Hayes.

8° *La Morillière.* — Charles de Bonnenfant, sieur de la Morillière, fut reconnu d'ancienne noblesse lors de la recherche faite par de Marle.

Bonnenfant : *de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de 6 roses d'or, 3 en chef, 3 en pointe.*

9° *Les Quatre-Maisons.* — D'après l'aveu de Tillières, de 1400, relevait du Chastel, à Breux.

Puisque nous parlons des fiefs de la Seigneurie de Tillières disons ce que nous savons de ses rapports avec Damville et Bourth dont elle eût la garde.

Damville, ancien centre de Culture Romain, terre de plaine, riche, eut toujours, au point de vue militaire, peu d'importance. Une tour, élevée *sur motte*, accompagnée d'une maison d'habitation, entourées d'un fossé où coulait l'Iton, paraît avoir été toute la forteresse.

Le Bourg lui-même entouré d'une muraille se protégeait par des fossés dérivés de l'Iton.

Un poste fortifié existait au Sacq (château du Sâcq), aujourd'hui propriété de la famille Fleurance.

Gilbert Crespin, nous l'avons vu, dans une charte confirmée par Guillaume-le-Conquérant, avait donné à l'abbaye du Bec les revenus de l'Eglise et du Bourg (1070). Il dut établir ses fils dans le château. Le nom de Richard nous a été conservé comme un de ces seigneurs. En 1170 (Ange Petit) on voit Simon de Granvilliers aumôner à l'abbaye de Lyre, l'église de Roman, en présence de son Suzerain, Richard de Damville.

On a conservé le souvenir du siège du château par Henri II qui vint l'attaquer en personne, le prit d'assaut et fit un grand nombre de prisonniers.

Simon d'Anet eut ensuite la forteresse. Mais quelques années après, Henri II étant à Anet, les soldats Gallois qui occupaient Damville y mirent le feu et pillèrent le Bourg.

Damville cesse ensuite de dépendre de Tillières.

Bourth. — Nous ignorons comment les Gilbert Crespin occupèrent Bourth.

Digitized by Google

Le pays était un fief des Le Veneur. Nous avons vu que les seigneurs de Tillières y tenaient à une certaine époque un lit de Justice. Ils n'y furent jamais ce qu'on appelait « seigneurs et patrons de l'Eglise. » Ce titre appartenait à la Dame Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux.

D'après M. Dabin, curé actuel de Bourth, le Chartrier de la famille Le Veneur de Tillières se trouve dans un petit bâtiment du Tertre, commune de Bourth. C'est là que l'abbé Blanquart, il y a quelques années, a pu l'examiner en détail.

Au moment de la Révolution, les biens des Le Veneur à Bourth étaient considérables, et, comme à Tillières, ils ne furent pas vendus nationalement. Mme Le Veneur de Tillières, femme du Duc et Pair d'Harcourt, morte à Paris en 1825, fut inhumée dans le cimetière de Bourth.

Les biens, qui comprenaient toute la forêt de Bourth, passèrent à la famille Legras du Luart (Sarthe) à laquelle ils sont encore.

Alaincourt (autrefois Dalaincourt). — Alaincourt, tout d'abord, n'était pas fief de Tillières. Il formait une paroisse indépendante, et ne fut rattachée au Comté de Tillières qu'en 1637.

Nous connaissons son histoire, écrite par M. Lebeurier.

Ce village appartint à la famille de Dreux, qui le garda jusque dans le courant du XIIe siècle.

Il passa ensuite aux mains des Le Vicomte du Tremblay. Robert Le Vicomte l'eut en 1303 et remit au Bec le patronnage de l'église Saint-Michel d'Alaincourt.

Jean Le Vicomte était seigneur en 1406, et sa fille, Jeanne, lui succéda.

Ensuite Robert d'Estouteville, son cousin-germain et son héritier partiel, eut dans son lot la Motte d'Alaincourt, dont il devint le seigneur (1470).

Il laissa un fils et trois filles. Son fils, Jacques d'Estouteville, seigneur de Beynes et de La Motte d'Alaincourt, etc., baron d'Ivry, de Saint-André-de-la-Marche et d'Asq, prévost de Paris, Chambellan de Charles VIII, mourut en 1509.

Il laissa de son mariage avec Régente de Caëtivy deux filles, Charlotte et Marie. Cette dernière dut avoir en partage la seigneurie d'Alaincourt, qu'elle porta en mariage à Gabriel d'Alègre,

Digitized by Google

compagnon de Bayard, dont il reçut le dernier soupir, et qui mourut en 1539.

Par mariage, la Motte d'Alaincourt échut à Georges du Fay (1597), baron de la Mésangère, mort en 1621. Pierre du Fay, son fils, épousa (1626) Charlotte du Prat et vendit sa seigneurerie d'Alaincourt (1637) à Hugues du Louat, comte de Montigny.

Mais clamée féodalement la même année par Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières, il en obtint la remise. Depuis lors, Alaincourt est demeuré incorporé à Tillières (*Dictionnaire de l'Eure*).

D'Alaincourt dépendaient : Alaincourt, Beauvais, Boël, Chévremont, Courgeon, Les Haies, la Morillère, Pleins Champs, le Tertre, Villeneuve, la Haye-Bridel, la Haye-Rault, les Marnières, etc.

Aujourd'hui, le petit château d'Alaincourt appartient à M. le Dr Bernardi.

Dans la vallée, se trouve l'important moulin des Planches, exploité par M. Georges Chéron.

La Révolution

Nous arrivons à l'époque de la Révolution, 1789.

La misère est grande dans le pays. A Verneuil, à Breteuil, on organise des travaux pour ceux qui en manquent et on distribue du riz.

L'Assemblée générale des 3 ordres du baillage de Verneuil se réunit à Alençon le 16 mars.

François-Jacques Tanneguy Le Veneur, comte de Tillières en fait partie. Cette assemblée donne mandat spécial aux Etats Généraux de requérir qu'il soit expressément proclamé que le gouvernement doit rester monarchique, héréditaire, les femmes exclues du trône ; — le consentement de la nation et un décret du Prince doivent être nécessaires pour l'abrogation des lois établies.

Malgré tout, les événements se précipitent. C'est la Révolution. Tout ce qui existait de l'ancien régime, Royauté, Noblesse, Religion, s'écroule, 10 août 1792, — La Royauté est supprimée. La République proclamée (21 septembre 1792) ; — Les privilèges et les titres sont abolis. — 1793, le Roi et la Reine sont guillotinés, novembre 93. on supprime la religion, on institue le Culte de la Raison, dont la statue est souvent placée sur les autels.

Digitized by Google

Que se passe-t-il à Tillières?

Au moment où tout ce qui ayant appartenu à l'ancien ordre de choses peut fuir, s'échappe, le comte de Tillières décide de rester. Mal lui en prit. Il fut déclaré suspect. Suspect? — l'était, qui avait appartenu à l'ancien régime ou à la religion supprimée, — l'était qui paraissait leur témoigner la moindre pitié.

François Tanneguy Le Veneur et les siens furent tout d'abord gardés prisonniers dans leur château ; — ensuite dirigés sur les prisons de Dreux, — enfin conduits à Paris, mis à la prison du Luxembourg et jugés par le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire condamnés à mort.

Les juges qui ne les auraient pas condamnés eussent eux-mêmes été déclarés « suspects ». Cette époque s'appela : La Terreur. Par bonheur, la mort de Robespierre les sauva. Ils devaient être guillotinés deux jours plus tard.

François Tanneguy Le Veneur, sa femme Aymondine-Marie-Antoinette de Nicolaï, leur fille Jacqueline Le Veneur femme du comte d'Harcourt, son frère Alexis-Paul-Michel lieutenant-général, leur intendant Tartarin, furent mis en liberté.

Cette fois, craignant que les persécutions recommencent, ils émigrèrent.

Le château lui-même faillit être détruit en 1793. Quelqu'un en effet avait fait remarquer à la Convention que le Château de Tillières était dangereux par sa force et sa position — qu'il y avait lieu d'appliquer *à ce repaire possible de conspirateurs* la loi récente qui ordonnait de démolir les châteaux-forts. Un décret fut rendu dans ce sens (frimaire An II).

Tillières canton. — A Tillières, l'administration avait été complètement remaniée. La paroisse était devenue un canton dépendant du district de Verneuil. En faisaient partie les Communes de Tillières, Acon, Alincourt, Bâlines, Breux, Courteilles, Granvilliers, Gros-Bois, Hellenvilliers, L'Hosmes, Longuelune, Panlatte, Piseux.

M. Morice était maire (probablement notaire) ; Glaçon, Lesec, Dufour, Dessau, conseillers.

Mahos, syndic.

Guersant, Greffier.

Digitized by Google

A noter : M. Levesque, juge de paix à Tillières habita à Breteuil, sans doute à cause de la crise du logement.

Société des *Amis de la Liberté* et de l'Egalité.

Une société en partie secrète, intitulée « Les amis de la Liberté et de l'Egalité » avait été fondée pour propager les idées nouvelles et veiller à leur défense. Voici un curieux certificat d'affiliation délivré par elle dans le but d'être pour son propriétaire un « Certificat de Civisme. »

Tillières.

District de Verneuil.

Liberté, Egalité, Fraternité ou la Mort.

Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité, délivré à Tillières, déclarons que Jacques Amusat, après avoir subi *les épreuves rigoureuses* exigées par nos règlements, a été admis au nombre des membres de notre société et qu'il y a constamment fait preuve de patriotisme et de dévouement à la cause de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Tillières 10 Prairial de l'An II de la République.

Siguature du titulaire :

Signé : Etienne Hédouis.

Guersant, secrétaire.

Ce que devient le clergé. — Le clergé de Tillières, au début de la révolution fut aussitôt réduit.

Le 27 avril 1790, M. l'abbé Omer Gosselin est nommé Chapelain de Saint-Nicolas du château, et de la Chapelle de la Madeleine. Il est avec son vicaire tout le clergé de la paroisse. Comme tous les prêtres de la région, il avait prêté le serment pur et simple à la Constitution.

L'an IV de la Liberté, jugeant l'exercice du culte impossible, il demanda à la municipalité de vouloir bien se rendre au presbytère et à l'église.

Il remit au Maire et à son Conseil les ornements de l'Eglise, les tableaux qui l'ornaient (estimés par lui 1200 livres), l'argent et les titres de rente, les registres de la paroisse, c'est-à-dire de l'Etat-civil. M. le Curé tenait seul les registres des naissances des mariages et des décès, dont on lui donna un reçu.

C'est à partir du 30 novembre 1792 que l'on dut faire devant l'officiel civil les déclarations de naissance.

Digitized by Google

Puis, l'abbé Gosselin partit — ou plutôt se déroba quelque temps, administrant en secret les principaux sacrements. Bientôt effrayé du risque qu'il courait, il émigra.

Plusieurs immeubles appartenant à l'Eglise furent vendus nationalement de 1791-1793.

Il nous paraît, si nous en jugeons bien, que l'administration de Tillières avait été confiée à des hommes aussi modérés et aussi sages qu'il était possible de l'être à cette époque troublée.

Ils avaient l'ordre de détruire tout ce qui rappelait l'ancien état de choses.

Ils pouvaient détruire leur Eglise.

A notre avis, ils firent le minimum de destruction. Dans la chapelle de la Vierge, un homme vint, armé d'un marteau. Il brisa le rebord de la piscine, en mutila les personnages. Alors quelqu'un lui dit : « C'est assez. »

Puis, on apporta de la chaux délayée dans des baquets et, à l'aide d'un balai, les belles voûtes du chœur et de la Chapelle, l'œuvre des grands artistes de la Renaissauce, fut badigeonnée.

A noter, vers 1800, la ligne de Télégraphie Optique, système Chappe, Paris-Brest, qui fut établie avec les plus grandes difficultés. Tillières eut un poste. Le bois de l'Hostellerie du Bois-Joli porte au cadastre le nom de Bois du Télégraphe.

Tillières ne resta canton que peu d'années. En Frimaire An IX, nous voyons qu'il est devenu Commune, consécutivement sans doute à la loi de Pluviose an VIII, qui divisa notre département en 15 arrondissements et 56 cantons, et supprima les Districts.

Bonaparte

On sait l'histoire.

La réaction de cette époque s'appelle Bonaparte.

Il rétablit l'ordre en même temps que la religion catholique.

En 1802, à la suite du Concordat, nous retrouvons l'abbé Gosselin à Tillières.

L'Eglise est rendue à la Paroisse et à la Fabrique (6 Brumaire an XIII). Les 4 premiers marguillers furent : MM. Thauvin Maury, François Gâtey, François Glaçon, Pierre Gâtey.

Le comte de Tillières rentré lui aussi à Paris, remplaça les objets nécessaires au Culte. Il mourut à Paris (1811), où il fut inhumé.

Digitized by Google

M. le marquis d'Harcourt, son gendre, eût le château dans sa part d'héritage. Mais ruiné, dit-on, par la faute de son intendant. le château fut saisi à la demande de ses créanciers, acheté par M. Vervin négociant à Paris, racheté par M. Metz de Paris. Il fut démoli par la Bande noire (1823).

Cette société démolissait les châteaux pour en exploiter les matériaux.

Dépendances du château. — En même temps que le Château, furent vendus ses dépendances.

Le *Moulin de Tillières* lui appartenait.

A la Renaissance, les ouvriers artistes, qui construisaient le Château, sculptèrent une belle pierre, représentant des enfants nus. Elle fut insérée dans le parapet du pont du moulin.

On l'en a retirée dernièrement.

La Maison de l'Ile, à l'extrémité de la rue du Cygne, était aussi une dépendance du Château. On y avait installé des lavoirs et peut-être des bains.

A la mort de la duchesse d'Harcourt (1825) elle devint la propriété de Mesdames les Marquises Devence et du Luard, et de Messieurs les Comtes et Marquis d'Harcourt, héritiers chacun pour un quart des biens de la duchesse d'Harcourt, leur mère.

Elle fut ensuite vendue sur licitation poursuivie contre M. Aymard François-Alphonse marquis d'Harcourt, interdit (1827), et achetée par Messieurs de Saint-Pierre, demeurant à Beaulieu, canton de Tourouvre) et Jarry (marchand de meubles à Verneuil).

Le Marquis d'Harcourt, complètement ruiné, revint à Tillières avec son fils. On a gardé le souvenir qu'ils y vécurent dans la plus profonde misère.

En 1842 on retrouva dans les voussures de l'ancienne prison des Gardes du Château, des Chartes de la maison de Tillières et les livres où s'enregistraient les rentes dues et payées par les vassaux du Château.

Elles y avaient été cachées lors de la Révolution, préalablement enfermées dans des caisses longues de 2 mètres, sur 0 m. 50 de hauteur et 0 m. 75 de large placées dans le vide des voussures et recouvertes de beauge.

On crut alors, au premier abord, avoir découvert le Trésor caché, dit-on, à 100 coudées du Château.

Digitized by Google

Un dessin au lavis du château de Tillières existe et appartenait à M. Polpré épicier à Tillières, daté de 1823. Il est l'œuvre de son bisaïeul maternel M. Gallais ancien instituteur à Tillières, et ancien régisseur des biens d'Harcourt.

Le chœur et la chapelle sont sauvés par l'archéologue Charles Lenormand.

Vers 1850-60, un événement heureux se produisit.

Le savant archéologue Charles Lenormand visita l'église de Tillières. Il en reconnut aussitôt la haute valeur artistique, et la fit déclarer monument historique. L'architecte Lambert fut chargé des réparations, des ouvriers du Louvre vinrent de Paris, qui enduisirent toutes les sculptures du chœur d'une pâte destinée à ramollir la chaux qui les recouvrait. Cette chaux fut ainsi enlevée. Puis, l'on donna à l'ensemble une couche de peinture d'un « ton pierre ».

Les beaux écussons furent ensuite repeints comme ils l'étaient autrefois.

M. Rouyer, architecte inspecteur des travaux du Louvre, a édité quatre gravures de divers motifs choisis dans le chœur de l'église. (Art architectural en France.) Les voûtes sculptées ont été gravées dans les Archives de la Commission des monuments historiques.

Constructions importantes

En 1860 fut construit le nouveau *presbytère* sur l'emplacement de l'ancien.

Le 15 avril 1907, à l'occasion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. l'abbé Lécuyer quitta ce presbytère, « refusant de payer le loyer d'un bâtiment qu'il considérait comme appartenant à l'Eglise ».

Le nouveau *groupe scolaire*, dont la construction fut décidée en 1913, — M. le Dr Girot étant maire, — fut terminé en 1920.

En 1920, M. Drouard étant maire, Tillières fut éclairé à l'*électricité* (Société de Distribution d'Electricité de l'Ouest).

La Guerre

Pendant la guerre de 1914-18, Tillières, ainsi que toutes les communes de France, fit son devoir. Pendant que ses usines du

Digitized by Google

Pont-Aubert travaillaient à plein rendement, trente de ses enfants périrent au front. Conservons pieusement leur souvenir :

Marcel Besseige.	Fernand Gelin.	Joseph Méder.
Joseph Boscazzo.	Pierre Geni.	René Mercier.
Georges Bourzeix.	Joseph Girard.	Maurice Noel.
Maurice Bouard.	Albert Giroust.	Georges Oursel.
Wilfrid Charles.	Albert Herisson.	Clément Partie.
Emile Corbin.	Marie Jamet.	Clément Petin.
René Daudet.	Pierre Leguyader.	Henri Renault.
Pierre Digard.	Napoléon Lelièvre.	Ferdinand Rivpet.
Charles Drevet.	Robert Lepage.	Maurice Villez.
Robert Drevet.	Raphaël Marolle.	Eugène Yvon

Monuments

Un monument aux morts de la guerre a été élevé dans le cimetière de la commune, M. le Dr Girot étant maire.

Le 16 octobre 1924, dans une belle cérémonie où se trouvèrent réunis le Conseil municipal ayant à sa tête M. Drouard maire et M. Lutz adjoint, et toutes les Sociétés existant à Tillières, une plaque commémorative portant les noms des soldats péris à la guerre, fut inaugurée dans l'église par les soins de M. l'abbé Marin, croix de guerre, curé de la paroisse.

Les fonds nécessaires à ce monument avaient été fournis en partie par les quêtes faites par M. le Curé, en partie par l'apport d'une somme de 1.200 francs venant du Comité Blochet (fêtes organisées pour l'érection d'un monument aux morts de la guerre).

La plaque est en grès cérame, figurant de petits carrés coloriés en deux tons.

Cette plaque, d'une valeur artistique importante, fut exécutée par la manufacture de Sèvres, sous la direction des Beaux-Arts.

M. Hubert, charpentier, accompagné de M. Forget, peintre, fit gracieusement le voyage de Sèvres pour l'amener en camion automobile.

Elle est enfermée dans un cadre de chêne. Dans la partie supérieure de ce cadre une mortaise a été creusée pour y enfermer le procès-verbal d'inauguration et les noms des ouvriers qui s'employèrent à son apposition.

Digitized by Google

DÉCEMBRE 1924

Tillières — Administration — Sociétés diverses

C'est avec plaisir que nous avons retrouvé dans nos archives les noms d'anciens habitants de Tillières, et nous nous sommes empressés de les citer. Quelquefois leurs familles existent encore aujourd'hui dans notre village.

Efforçons-nous maintenant de conserver pour ceux qui viendront après nous, les noms de quelques familles actuelles.

En 1924 :

Le maire de Tillières est M. Drouard Alfred (des Tertres), son adjoint, M. Lutz.

Les conseillers municipaux sont : MM. Bonnard (de Courgeon), M. Henri Vivier (de Courgeon), René Hatay, Désiré Tiraté, Alcide Guilemin, Edouard Hubert, Edouard Mercier, Gabriel Fillon, René Vassal, Ed. Phélizot (ancien directeur de l'Usine).

Aux élections de mai 1925 :

MM. Phélizot, Tiraté, Hatay, Bonnard furent remplacés par MM. Deshayes Emile, Alary Maurice, Martinet, Bellamy Alphonse.

Le secrétaire de la Mairie est : M. Villez, ancien instituteur du pays.

Le garde-champêtre : M. Delaunay.

Professions libérales : Le curé est M. l'abbé Marin, blessé de guerre, croix de guerre.

Le médecin : M. le Dr Girot, ancien maire du pays.

Chirurgien-dentiste : M. Girot Georges.

Pharmacien : M. Legrand.

Percepteur : M. Moriceau.

Notaire : M. Martinet.

Directeur des Usines du Pont-Aubert : M. J. Gallois.

On trouve à Tillières plusieurs Sociétés :

Sapeurs-Pompiers : Lieutenant, M. Hubert.

Fanfare municipale : Chef, M. J. Gâtine.

L'Etoile Sportive (Société de gymnastique) : Président, M. Frézel ; moniteur, M. Guillot.

Société des Trompettes : Chef, M. Laforge.

Digitized by Google

Les Usines

Tillières possède depuis longtemps des usines. En 1480, un sujet hollandais nommé Unloff obtint de Philippe Le Veneur la permission de construire une forge au milieu de la prairie, non loin de Bérou, au lieu dit le *pré d'Aubert Riboust*.

A cette occasion, dit M. E. Gentil, on jeta un pont sur l'Avre. On l'appela le Pont-Aubert.

C'est sur l'emplacement de cette fonderie, où se trouvaient alors les bâtiments d'un vieux moulin, que M. Mouchel édifia en 1824 son usine ayant pour but la fabrication des fils et plaques de cuivre.

J.-O. Mouchel, qui lui succéda, doubla l'importance de cette usine.

Ces usines appartiennent aujourd'hui à la Société générale d'Electricité. Elles occupent environ 600 ouvriers.

M. Paul Gentil a créé à Tillières une importante fabrique de chaux, pour l'agriculture.

A l'extrémité du village, au Moulin-Neuf, commune de Breux, M. Andérutti a établi une laiterie et une fabrique de glace.

Jacques du Lorens

Un souvenir compte dans les Annales de la commune de Tillières.

Celui d'un grand poète, Jacques du Lorens.

M. l'abbé Guéry et aussi le commandeur H. Lecourt (qui était de sa famille) ont écrit sa vie.

Né à Tillières en 1580, Jacques du Lorens exerça pendant quarante-cinq années à Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir), d'abord la charge de bailli du duc de Mantoue, puis de lieutenant-général de baillage. Jurisconsulte éminent, il écrivit son traité de la « Coutume de Châteauneuf », longtemps consulté. Poète précurseur de Boileau, on a de lui des « satires ».

Enfin, chose curieuse et rare pour un habitant de Châteauneuf, il posséda une belle et importante galerie de tableaux, dont nous avons la liste.

Son originalité était extrême. Sa vie le montre. Né d'un drapier à Tillières, pas noble du tout, il devint : Me Jacques du Lorens, écuyer, sieur d'Ouerré, La Chenardière et la Motte d'Attaye, avocat, conseiller du Roy et du duc de Mantoue, maître des Requêtes

Digitized by Google

ordinaire de la Reine, bailli, puis vicomte lieutenant-général de la Ville et baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais!

Des vers de lui disent qu'il est né en Normandie et sur la lisière :

Encore qu'en tout climat naissent des gens de bien,
Quand un homme est Normand, on dit qu'il ne vaut rien.
L'argument passerait avec des lavandières
Car, que vaudrais-je, moi, qui suis né des lisières!

L'épitaphe qu'il fit de sa femme, laquelle lui avait donné douze enfants, l'a rendu célèbre :

Ci-gist ma femme, ah! qu'elle est bien
Pour son repos et pour le mien!

Elle fut vengée, car du Lorens se remaria à l'âge de soixante-quatorze ans. Il en mourut un an plus tard.

Alfred Rosse, sculpteur. — Parmi les hommes dont Tillières doit s'honorer, il faut citer le sculpteur Alfred Rosse, né le 21 juin 1840, de Jules Rosse, épicier à Tillières, au commencement de la rue du Cygne. Il eut pour maître le grand sculpteur Carpeaux.

On cite de lui des plats décoratifs représentant le « Groupe de la danse ». Ses principales œuvres furent un buste de gavroche, « L'enfant de la rue », d'après Victor Hugo;

« Le Bohémien à la Source », médaillé à l'Exposition de Philadelphie;

Et la statue de l'architecte Balin, qui décore une des façades de l'Hôtel de Ville de Paris.

Alfred Rosse, atteint d'une pneumonie, vint mourir à Tillières le 17 septembre 1880, au moment où son talent lui assurait la renommée.

L'Avre

L'Avre est la beauté principale du site où se trouve Tillières. On peut regretter pour le village qu'une large rue ne donne pas accès à ses rives.

Cette beauté de la rivière a inspiré les poètes.

M. Arthur Letur, poète, archéologue, collectionneur, habitant au Mesnil-sur-l'Estrée, a écrit un volume intitulé :

« Aux bords de l'Avre »

L'aspect de la nature, en ce site enchanteur,
Est si doux qu'il sait plaire à tout admirateur.
C'est pourquoi, quelque fois, épris de solitude,
Il vient goûter ici le charme de l'étude.

Digitized by Google

Il a chanté aussi Tillières et son château féodal.

Jadis que de combats sanglants et meurtriers
Ont vu ces vieux créneaux, appui de la frontière !
Et, quand retentissait le choc des boucliers,
L'écho s'en répétait sur la colline entière.

La France et l'Angleterre ont vu là tour à tour
Le fer des combattants attrister notre histoire
Et jeter la terreur au pays d'alentour.
C'était, hélas! pour tous bien coûteuse victoire.

Le Pont de La Guillerie

Ce très beau pont traverse l'Avre sur cinq arches et réunit le département de l'Eure à celui d'Eure-et-Loir. La première arche en Eure-et-Loir porte la date de 1717. Une fleur de lys est inscrite à la voûte des arches des deux extrémités pour montrer que les deux rives étaient alors du domaine de la Couronne.

Le pont actuel remplaça un pont de bois qu'on appelait « Pont Saint-Hilaire. » Il a été édifié sur l'initiative du comte de Tillières, Jacques Tanneguy Le Veneur.

En 1796, l'une des piles, celle du milieu, s'écroula sous la poussée des eaux. On ne la restaura qu'en 1810. Une inscription commémorative placée sur le pilier nous en a conservé le souvenir.

« Cette pile était écroulée depuis l'an 1796. Elle a été reconstruite en 1810 à la sollicitation de M. J.-Baptiste Biè. maire du bourg de Tillières. »

En 1812, lors de l'invasion, on fit sauter le tablier du pont qui fut rétabli quelque temps après par un tablier très étroit où seuls pouvaient passer les piétons. Les voitures traversaient le gué.

En 1840, le tablier de pierre et deux arches furent refaits par Michel de Courteilles.

En 1875, après Sedan, un détachement de l'armée de la Loire démolit les parapets du pont pour fortifier Tillières.

Ils furent rétablis en 1874, tels qu'ils sont aujourd'hui. La plus grande partie fut faite en fer et on élargit le tablier du pont. Les entablements en brique et pierre donnent au pont de la grâce et de la légèreté.

En 1922, la compagnie d'électricité fixa au pont un fort pylône pour l'établissement de ses lignes.

La rivière et les belles propriétés qu'elle arrose, vues de ce pont, offrent à l'œil qui les contemple le plus gracieux spectacle.

Digitized by Google

La Guillerie

Aussitôt passé le pont, on est à la Guillerie.

A gauche le château ; à droite, en suivant la route de Bérou pendant 500 mètres, des maisons.

Nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître à ce joli nom la même étymologie qu'au vieux mot « guilleret. »

On était guilleret, c'est-à-dire gai, dansant, sautillant.

Là, sans doute attiré par la beauté de l'endroit. se réunissaient les gens de Tillières et des environs pour leurs fêtes. On y buvait du bon cidre, on y dansait.

Dans beaucoup de communes de France, on retrouve ainsi l'endroit où nos aïeux prenaient leurs ébats.

La Guillerie est aujourd'hui un hameau de Bérou. L'ancien château, qui était un rendez-vous de chasses, remontait à 1552 et dépendait du château de Tillières. Il appartint avant la Révolution aux Karuel, marquis de Merey dont plusieurs ont leurs tombeaux à Bérou.

Il passa ensuite au baron d'Aubigny, puis à M. Cadou. Il est aujourd'hui la propriété de M. Méry qui a fait édifier l'édifice actuel. On n'a conservé de l'ancien château qu'un pavillon datant de François Ier.

La propriété est très belle, contient de magnifiques allées d'arbres qui suivent la rivière; une ferme, des prés, des bois entourés par la rivière ou des murs. Le tout forme un admirable parc. A remarquer les grilles du château, ouvrage en fer forgé, d'un très beau style.

Bérou-La-Mulotière

La plus belle promenade que l'on puisse faire à Tillières et la plus intéressante à tous les points de vue consiste à se rendre à Verneuil en suivant la vallée de l'Avre, pour en revenir par la route Nationale.

A un kilomètre de la Guillerie, on rencontre le petit village de Bérou.

Des chercheurs, que rien n'arrête, ont donné l'étymologie du mot : Bis (deux) rota (roues). La chute de la rivière y faisait tourner deux roues pour une industrie. De tout temps, en effet, Bérou paraît avoir été un centre de travail. Bérou eut longtemps

Digitized by Google

une importante fonderie de fer, dont le dernier directeur fut M. Asselin. Les minerais venaient de Longuelune.

Quand on arrêta les travaux, soit parce que le minerai faisait défaut, ou plutôt parce que les nouvelles usines faisaient le fer au coke au lieu de le faire au bois, ils laissèrent sur la place d'énormes tas de déchets appelés « sornes ».

Quelques années plus tard, MM. Leblanc et Godet élevèrent un Haut-Fourneau pour refondre ces sornes qui contenaient encore une forte proportion de fer (25 p. 100).

Le fourneau fut transporté à la Bonneville, près d'Evreux, quand il n'y eut plus de sornes à Bérou. Puis, il y eut là, une tréfilerie de cuivre ; aujourd'hui les usines Bidal (articles pour la cordonnerie, animent le village.

L'église est à visiter. Elle fut toujours bien entretenue par la famille d'Aubigny.

La partie primitive est Romane, une autre partie Renaissance. Sur l'un des pylônes extérieurs est placé le croissant de Diane. Les ouvriers avaient travaillé au château d'Anet. Des écussons ornent les poutres de la voûte. La sacristie est fort intéressante, avec des pendentifs ou clefs de voûte, analogues à ceux du bas côté de l'église de Tillières.

Une peinture à fresques représente le Jugement dernier. On remarque une curieuse statue, brisée à la Révolution, réparée. La femme sourit aux caresses d'un serpent placé sur son sein. — Eve?

Devant l'église se trouve un arbre de la Liberté (1848).

Montigny

Trois kilomètres après Bérou, on trouve le village de Montigny, caché dans la verdure. Quel touriste pourrait traverser ce joli village sans s'y arrêter? De la route, on aperçoit le château, construit en pierres et en briques. La famille de Laval l'habita longtemps.

En 1575, le 21 avril, eut lieu à Verneuil la cérémonie funèbre de Hugues de Laval, « lequel fut porté par les trois Charités de Verneuil et selles de Brezolles et de Tillières, et iceluy en sépulturé à Montigny ».

Cette famille donna naissance à celui qui devint Mgr de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, véritable saint.

Le château, acheté après la Révolution, par la famille Baraguay d'Hiliers, appartient aujourd'hui à M. Cauchy, maire de Montigny.

Digitized by Google

Dans l'église, on visite le monument élevé en souvenir de Mgr de Montmorency-Laval, haut relief symbolique du sculpteur Charrier. Ce monument fait à frais communs par un groupe canadien et l'Etat Français fut inauguré en juin 1923. Une cérémonie magnifique, à laquelle assistaient des évêques de France et du Canada, les généraux Pau et Pétain, etc., eut lieu à cette occasion.

A Rueil, près de Montigny, se trouve la captation d'une partie des eaux de l'Avre, pour l'alimentation de Paris. Elles sont conduites à la capitale par un aqueduc d'environ 100 kilomètres.

De Baslines on aperçoit, de l'autre côté de la vallée, le gracieux château de Montuel, tout enveloppé de verdure.

COURTEILLES

Après Montigny, en passant des ponts, en traversant des prairies et des bois, on arrive au village de Courteilles. Là, se trouve un élégant château moderne, propriété de Mme Sallé.

Courteilles a sa place dans notre histoire. C'est là, nous l'avons vu, que les amis de Philippe Auguste et de Richard Cœur de Lion se réunirent pour établir un projet de trève entre les deux rois (1194).

Plus tard, Courteilles eut un joli château dans le même style que celui de la Ferté-Vidame qui subsiste encore. Ce château eut pour architecte Carpentier, qui édifia le Palais-Bourbon.

Il fut détruit moins de cent ans plus tard par la Bande Noire, en 1849.

M. Gallois, ancien instituteur à Tillières, en a laissé un beau dessin au lavis, daté de 1850, qui appartenait à son arrière-petit-fils, M. Polpret, à Tillières.

La duchesse de Richelieu y passa sa vie, pendant que son mari créait la magnifique ville d'Odessa, en Crimée.

Dans le parc, un obélisque fut élevé à la mémoire du duc.

Dans la chapelle était un autel en marbre noir avec cette inscription sur un des degrés :

« Cet autel, élevé par Mme de Richelieu, perpétuera la mémoire de son vertueux neveu Ernest d'Aumont, officier au service de la Russie, mort le 9 mai 1807, âgé de 24 ans, en escaladant le premier la forteresse turque d'Achalkaloka.

« Ames pieuses, priez pour lui. »

Digitized by Google

On répétait que le château de Courteilles possédait 365 fenêtres, autant qu'il existe de jours dans l'année.

La Mulotière

Une jolie promenade que beaucoup de gens font le dimanche. Prenant la route de Brezolles, après avoir passé le pont de La Guillerie, suivez les murs du parc du château. Bientôt vous tournerez à gauche et vous enfoncerez sous bois jusqu'à La Mulotière (commune de Bérou) 2 kilomètres.

En arrivant, la rivière longe le chemin, des bois le dominent. Un grand bâtiment tout en briques s'élève devant vous. Là, Pierre-François Notramy (an IX) fabriquait du papier. Le bâtiment actuel fut construit par M. Cadou pour y établir une fabrique de clous.

Aujourd'hui, la paroisse de Saint-Honoré d'Eyleau y a installé, fort à l'aise, la colonie de vacances Saint-Louis.

Si vous prenez le sentier qui monte à votre droite, vous arrivez aux Bouviers, c'est-à-dire aux Bois des Brouillais, 500 hectares de bois coupés de routes où piétons, cyclistes et même automobilistes peuvent faire les plus belles promenades.

Dans le bois, on reconnaît l'emplacement de la chapelle Saint-Michel.

Si, au lieu de prendre le sentier des Bouviers, vous passez à droite du Calvaire et suivez le chemin qui s'enfonce sous les bois en longeant la rivière, après 2 kilomètres, vous rejoignez la route qui monte aux Brûlés.

Sur la hauteur au point où cette route bifurque, tout près du village, prenez à gauche et descendez vers la prairie. Vous traversez les bras de l'Avre sur plusieurs ponts, le village d'Acon et trouvez alors les murs du parc du château.

Le château d'Acon, aujourd'hui propriété de M. Darasse, est un des plus beaux du pays.

Au Rousset d'Acon, la route nationale vous ramène à Tillières.

Les Allées

Quand les bois qui dominent l'Avre appartenaient au château de La Guillerie, les barons d'Aubigny y avaient fait tracer de belles allées sablées, plantées de sapins, d'accacias, d'ébéniers.

Digitized by Google

qui suivaient les collines jusqu'au-dessus de Bérou. On les appelait « Les Allées ».

Les châtelains se faisaient un plaisir d'en permettre l'entrée aux habitants, et les gens de Tillières s'y promenaient nombreux chaque dimanche avec leurs familles.

Hélas! les beaux arbres ont été abattus ou sont morts. Les Allées ne sont plus entretenues!

Pourtant, les vieux habitants de Tillières continuent de fréquenter ces bois d'où la vue sur le village, les prairies, les usines est fort belle.

Arrivé à la petite ferme des Fossés-Perriers, le promeneur peut tourner à gauche, gagner l'allée « Arthur », elle aussi, autrefois belle et bien sablée, et revenir à Tillières par la route de Brezolles (2 kilomètres).

Ou bien, tournant à droite, descendre à Bérou.

La Troudière

Jolie promenade à faire à pied ou à bicyclette. Prenant la route de Damville, suivez le premier chemin qui se présente à votre droite. En traversant des bois, en suivant des chemins ombragés, vous arrivez bientôt au joli village de La Troudière.

Là, se trouve le château de M. et Mme Polak, dont ils ont fait un véritable musée.

Toutes les petites villes qui entourent Tillières se distinguent soit par la coquetterie de leurs constructions, le charme du paysage qui les entoure ou les souvenirs historiques qu'ils rappellent.

Damville, Breteuil, Nonancourt, Brezolles valent qu'on les visite.

La plus belle, la plus riche au point de vue artistique et archéologique et aussi au point de vue historique, est Verneuil. — La décrire n'est pas notre rôle.

Cette petite ville vaut qu'on la voie, qu'on l'étudie, qu'on y revienne.

A. Mouton.

---

(1) *Histoire de Verneuil*, par Camille Le Chat. Aubert éditeur à Verneuil.

Digitized by Google

Un Fédéraliste Normand victime du tribunal révolutionnaire

Dom MAUGER

Religieux bénédictin

DE L'ABBAYE DE SAINT-ÉTIENNE A CAEN

Le 4 ventose an II (22 février 1794), un citoyen nommé Capron et se qualifiant « sans culotte jusqu'à la mort » écrivait de Saint-Hilaire du Harcouet (Manche) — à un individu nommé « Lorant » membre du comité de surveillance de Bolbec (Seine-Inférieure) :

« Ami, non loin de Bolbec, existe encore dans la sécurité un monstre qui, après avoir échappé au juste châtiment de ses crimes, semble jouir de ses forfaits et préparer de nouvelles trames...

L'aitre que je vous dénonce est un moine ex *bénédictain*; il était curé d'un *vilage* proche *Vilair* bocage, à trois *lieux* de *Can*. chef des fédéralistes ayant été presque la cause des *masacres* de Can, *Vilair* bocage et les autres *vilages*, *condamnés* à mort par *touttes* la commune de *Can*, par le député Laplanche et en un mot par l'opinion publique; il s'est soustrait, je ne *sçait* comment à une *vangence* aussi juste que méritée, *c'est* réfugié à *Saint-Vendrille* et proche Caudebec ; là il remplit les fonctions de curé; il est dans une paroisse qui a voué à l'exécration son curé qui a brulé ses lettres de prêtrise et qui a affiché des *meurs* républicaines : il a été adoré et il n'est pas *dificille* de prévoir à quel prix. C'est un homme d'un premier *jénie*, professeur à *l'abaye* aux hommes de *Can* (1), grand *amy* d'un nommé *Ménille-*

(1) L'abbaye aux Hommes : c'est ainsi qu'aux XVIIIe et XIXe siècles on appelait communément l'abbaye de Saint-Etienne de Caen. De même l'abbaye de Sainte-Trinité en la même ville était généralement désignée sous le nom d'abbaye aux Dames.

Digitized by Google

grand (1) grand contemporain et *partisant* de la ci devant haute noblesse. Cet homme a rétabli ses relations dans le *payis* qu'il *abitte* maintenant avec *tout* les curés et ci devant *moine*. Je ne les connais point et je n'en puis par conséquent juger si *elle* sont *bonne* ou *mauvaise* mais tout ce que je *scait* c'est que c'est un homme capable de conduire un *party* de s'en *ataché* un et incapable d'en avoir un avantageux à la république. Dans le métier qu'il *professent* et après la conduite *informe* qu'il a *tenu* dans le *payis* où il a joué un role *aussy* perfide, on le croit émigré; c'est ce qui a *ralenti* les poursuites qu'on *fesait* contre *luy*. Je ne cours pas après le titre de dénonciateur mais bien après celui de défenseur et de surveillant de la république. J'ai fait mon devoir... c'est à vous de faire le votre, de ne pas vous *lessé* prendre à *s'est* dehors *d'ipocrisie* qui ne sont que le masque des *sélérats* et des traitres, de chercher à *estriper* avec cette énergie *républiquinne* le virus contre révolutionnaire qui *cangrainne* encore plusieurs portions de notre république et qui *deviendrait* terrible et incurable si vous ne surveillez avec la dernière intrépidité... »

Capron ajoute que ce dangereux aristocrate se nomme Etienne Mauger, qu'il est actuellement curé de Saint-Wandrille après avoir été fédéraliste et ardent Girondin. Il remarque que ce Mauger a été son confrère et son ami mais il proclame aussitôt que l'amitié doit passer après les devoirs indispensables d'un vrai sans culotte et il continue : « Servez la république sans me nommer et si vous ne pouvez le faire sans me nommer,

---

(1) Dom Gallis Mesnilgrand (Jean-François), né à Yvetot près de Valognes (Manche), le 21 décembre 1732, docteur en l'un et l'autre droit, était en 1790 prieur claustral de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, vicaire général et official de Mgr de Dillon, archevêque de Narbonne et abbé commandataire de Saint-Etienne de Caen, pour l'exemption de cette abbaye dans le diocèse de Bayeux, vicaire général de Mgr de Loménie de Brienne, cardinal, archevêque de Sens et abbé commendataire de Saint-Ouen de Rouen, pour l'exemption de Rots, etc... A la suppression de son monastère, il se retira chez son frère à Valognes. Il prêta en cette ville le serment de Liberté et Egalité prescrit par la loi du 15 août 1792 afin de pouvoir toucher sa pension d'ancien religieux. Il y mourut subitement le 5 février 1799 (17 pluviose an VII). Dom Mesnilgrand était le grand-oncle de M. Pézet, auteur d'un grand nombre de travaux historiques sur le Bessin, mort président du tribunal civil de Bayeux le 15 juin 1860.

Digitized by Google

nommez moi hardiment; je vais toujours la tête levée... Arrêtez le personnage, écrivez *au club de Vilair bocage, de Can*, au citoyen Laplanche représentant : je n'ai point de marche à vous prescrire. » Il termine en disant qu'il va rejoindre son bataillon à Nantes ou à Brest et qu'il ne sait pas exactement où il le trouvera. « Adieu, mon *amy*, je ne te *donneray* point de nouvelle, adieu et mille *chose* à nos amis : vive la république. » [Signé] : Capron sans culotte jusqu'à la mort, »

Un moraliste païen a dit que l'homme est un loup pour son semblable : « Homo homini lupus. » A cette boutade de misanthrope un écrivain satirique a joint en suite un comparatif malicieux affirmant que la femme est encore plus impitoyable pour ses pareilles : « Mulier mulieri lupior », et enfin un superlatif fort caustique prétendant qu'il ne peut y avoir pour un moine de plus implacable ennemi qu'un autre moine : « Monachus monacho lupissimus. »

Quoi qu'il en soit de la dernière partie de cet aphorisme ou, si l'on veut, de cette épigramme, il parait bien certain que l'auteur de la dénonciation précitée était bien, comme il l'affirme lui-même, un religieux bénédictin. Tout concourt à faire croire que ce fut Jean-Baptiste-Honoré Capron l'ancien prieur de l'abbaye de Saint-Evroult au diocèse de Lisieux. L'identification ne laisserait aucune incertitude si on avait les prénoms du délateur mais on ne les trouve pas.

Quel qu'il soit l'ancien moine devenu sans culotte montre un zèle. et une mentalité digne d'attention. Non content de se faire, comme soldat, le défenseur de la république contre les ennemis du dehors, il veut encore la protéger contre ceux du dedans. Il est scandalisé de voir un de ses anciens confrères, esclave des vieux préjugés, refuser de jouir ouvertement des lumières de la raison et des droits de la nature que la sublime révolution vient de rendre à tous les citoyens et particulièrement aux moines.

Ce n'est pas à lui certes qu'on pourrait reprocher pareil aveuglement ou pareille ingratitude. Sorti du cloître au commencement de l'année 1790, il avait jeté bien vite son froc aux orties et depuis il affichait sans vergogne ce qu'il appelle, en se servant d'un honnête euphémisme, des mœurs républicaines.

Après trois ans d'une existence dévoyée, il avait pris le parti d'embrasser le métier des armes car il se sentait du goût et des

Digitized by Google

aptitudes pour les allures très libres et même débraillées de la soldatesque du temps. C'est en allant rejoindre en Bretagne son régiment qu'il écrivit contre son confrère d'autrefois la lettre dépourvue de toute bienveillance mais non de toute vérité qu'on vient de lire.

Cette lettre qui figure au dossier de l'affaire Mauger dans les archives du tribunal révolutionnaire est-elle bien authentique? On peut certainement se poser cette question quand on a lu et relu avec attention la pièce originale.

Le factum n'annonce pas une bien grande culture intellectuelle ; il montre même un tel mépris de l'orthographe des mots et des règles de la syntaxe qu'on ne peut décemment l'attribuer à un homme instruit comme devait l'être Capron.

La révolution qui avait modifié d'une manière si étrange les idées de l'ancien moine aurait-elle donc également influé sur sa manière d'écrire? Ou bien le défroqué craignait-il, en rédigeant correctement sa missive, de passer pour un homme savant et distingué c'est-à-dire un aristocrate?

Il y a là un petit mystère difficile à éclaircir et toutes les suppositions sont permises.

On peut même se demander, et c'est en définitive l'hypothèse qui paraît la plus plausible, si cette épître n'est point une œuvre de cabaret copieusement et énergiquement discutée entre deux bouteilles par une société de zélés jacobins convenablement échauffés. Elle aurait été en fin de séance dictée par Capron et écrite par quelqu'un de ses camarades de tabagie moins familiarisé que lui avec les exigences du dictionnaire et de la grammaire.

Toutefois si la forme de cette lettre présente des incorrections difficilement imputables à celui dont elle porte la signature, le fond en revanche s'harmonise parfaitement avec ce que l'on devine de son auteur apparent : il est évidemment le produit mal venu d'un cerveau obscurci par les fumées du vin, d'une volonté conduite par la haine, d'un cœur ulcéré par l'envie; il décèle l'humiliante déchéance d'un homme tombé d'autant plus bas qu'il s'était précipité de plus haut.

Par contre l'homme que cette lettre dénonçait avec tant d'animosité et de bassesse était resté depuis la révolution ce qu'il était avant. Bien qu'il eût gravement failli à l'occasion du serment,

Digitized by Google

non par ignorance comme quelques-uns, mais de propos nettement délibéré. Mauger n'avait trouvé ni nécessaire, ni élégant de se faire sans-culotte et de se montrer cyniquement ignoble et impie. Cette pudeur relative dénotait un reste de dignité qui sans doute avait offusqué Capron moins scrupuleux et moins délicat. Qui sait si ce contraste peu flatteur pour le soudard ne fut pas le motif qui souleva sa fureur et dirigea ses coups ?

Il est juste en tous cas de rectifier par quelques retouches le portrait du moine de Saint-Etienne volontairement chargé par son délateur jaloux et partial.

Mauger Etienne-Joseph était né à Rouen le 25 mars 1754 (1). Il avait reçu le sous diaconat à Bayeux le 19 septembre 1778, après avoir fait dans l'ordre de Saint-Benoit sa profession religieuse. En 1790, il remplissait à Saint-Etienne, auprès des novices de l'abbaye, les fonctions de professeur de philosophie et de physique. Après avoir protesté comme ses confrères qu'il voulait continuer à vivre sous la règle de Saint-Benoit à laquelle il s'était librement soumis, il avait, comme eux, à cause des obstacles mis à sa résolution par l'Administration civile, renoncé à ce projet et quitté le cloître.

La loi attribuait aux religieux rentés, à la sortie de leur monastère, une pension de 900 livres tant qu'ils n'avaient pas atteint l'âge de cinquante ans. C'était alors suffisant pour vivre modestement dans le monde. Beaucoup de religieux s'en contentèrent. D'autres moins désintéressés entrèrent dans le clergé constitutionnel pour augmenter leurs ressources (2). Etienne Mauger fut de ces derniers. Accoutumé à la vie très large et à l'agréable confort qu'il avait trouvé dans la riche abbaye, il eut peur des privations relatives auxquelles il allait être exposé avec sa modique pension.

C'est pourquoi, sans se faire la moindre illusion sur l'hétérodoxie du serment demandé aux prêtres qui voulaient remplir des fonctions publiques, sans essayer de légitimer sa conduite par des

---

(1) On trouve encore comme date de sa naissance 1753 et 1755.

(2) Les religieux qui acceptaient une place de curé ou de vicaire constitutionnels avaient les rétributions attachées à ces fonctions (1.200 livres pour les curés de campagne dont les paroissiens n'atteignaient pas le chiffre de 1.000 ; 700 livres pour les vicaires). Ils recevaient en plus la moitié de leurs pensions de religieux.

Digitized by Google

sophismes brillants mais non sincères, il prêta avec aussi peu d'enthousiasme que de conviction le serment schismatique au mois de mars 1791. A ce prix il fut nommé curé constitututionnel de Villy-Bocage, le 16 avril suivant.

Pour dire toute la vérité, ce ne fut pas dans cette circonstance le courage qui chez lui fut le plus en défaut, ce fut la foi. Comme tous les beaux esprits de son temps, il avait versé dans le philosophisme à la mode. Les théories fallacieuses de Rousseau, les erreurs de Voltaire et des encyclopédistes, avaient influencé son intelligence et l'avaient inclinée vers le scepticisme et l'indifférence. Il n'eut donc pas, pour se séparer de l'Eglise catholique, à lutter beaucoup contre sa conscience devenue à peu près inerte et il alla sans remords prendre possession de la cure qui lui était offerte.

Dom Mauger était alors dans toute la force de l'âge ; il jouissait d'une santé robuste. Le passeport qu'il avait en sa possession, quand il fut arrêté, nous apprend en outre qu'il était d'une taille ordinaire, 5 pieds 2 pouces (1 mètre 65 centimètres environ), qu'il avait le front large et élevé, le menton pointu, le visage ovale mais irrégulier.

On sait d'ailleurs que la physionomie de l'ancien religieux était rayonnante d'intelligence, que ses yeux pétillaient d'esprit. C'était enfin au dire de ses contemporains un prêtre mondain, de belles manières, de commerce agréable, de sage conseil ; un ami sûr et dévoué; un compagnon discret, tolérant et pacifique.

Aussi était-il accueilli et fêté dans la société la plus raffinée de l'ancien régime qui n'avait pas à redouter en lui un censeur austère et timoré. Il cultivait la poésie avec quelque succès. Sa muse avait été plusieurs fois couronnée au palinod de Caen, notamment en 1784 pour une ode intitulée : « Le Port de Cherbourg » (1). Il était aussi l'auteur d'une petite comédie en vers innocemment

(1) On attribuait encore à dom Mauger certaines pièces envoyées aux concours palinodiques sous des pseudonymes plus ou moins burlesques. Ces pièces — on le devine — ne prenaient point part aux joutes poétiques; elles n'en produisaient pas moins le petit effet de critique ou de moquerie voulu par leur auteur. Les vers de Mauger ne trouvaient pas que des admirateurs. Un homme de beaucoup d'esprit, son compatriote, Midy du Chauvin (Louis) se montra plus d'une fois pour le poète, critique mordant et sévère.

Digitized by Google

satirique : *Nostradamus* (*Notre Adam*) *ou le Physicien plaideur*, dans laquelle il ridiculisait quelque peu un vieux et très digne professeur de l'Université de Caen, Me Adam (1), chanoine de la collégiale du Sépulcre en la même ville (2).

La suite de cette notice achèvera de faire connaître cet homme, diversement apprécié mais certainement point banal, en montrant sous son vrai jour les qualités et les défauts de sa brillante mais peu monacale et même peu sacerdotale personnalité. Tel était le curé que les paroissiens de Villy virent arriver chez eux le samedi 11 juin 1791.

Villy-Bocage, une des paroisses de l'ancien doyenné de Villers-Bocage, avait une très chrétienne population. L'esprit de foi vivait et fructifiait dans ce petit coin du pays Bocain non seulement par les vieilles racines poussées au cours des siècles précédents mais encore par les soins attentifs et multipliés que la génération présente trouvait auprès du nombreux personnel ecclésiastique attaché à la paroisse.

La cure de la paroisse avait été longtemps divisée en trois portions, ce qui revient à dire qu'elle avait trois pasteurs simultanés qui l'administraient successivement chacun pendant une semaine. Une de ces trois portions avait été réunie au moins de fait, aux deux autres, dans le cours du XVIIIe siècle. En 1791 il restait donc encore deux portions de cure et par suite deux curés.

---

(1) Adam Jacques né à Pierrefitte-en-Cinglais le 2 mai 1726, docteur en théologie de l'Université de Caen et professeur de philosophie à la même Université, résidait à Caen avant la Révolution dans sa maison canoniale, rue des Chanoines, no 34. Il refusa en 1791 le serment illicite et souscrivit la belle déclaration de l'Université de Caen contre le serment. Il partit pour l'exil en 1792, se réfugia à Portmouth puis passa à Londres. Il mourut en cette ville le 8 janvier 1795. Il a publié plusieurs ouvrages entre lesquels on cite : *Traité élémentaire de Morale*, Caen, Le Roy, 1783 ; *Réflexions d'un logicien à son professeur*. *Philosophia ad usum scholarum accommodata*, 5 volumes in-12, etc...

(2) Il parait que le vieux professeur qui était véritablement un sage se contenta pour toute réponse d'envoyer au jeune et facétieux auteur le distique bien connu d'Etienne Jodelle :

Nostradamus cum falsa damus nam fallere nostrum est :
Sed cum falsa damus nil nisi nostra damus.

Il y ajouta seulement une traduction appropriée qui, dit-on, ne manquait pas de sel et mit une partie des rieurs de son côté.

Digitized by Google

Celui de la première portion Me Mathan (1) ne faisait pour ainsi dire que d'arriver à son poste; l'autre au contraire, Me Le Hericy (2) y était depuis plus de trente ans.

A côté de ces deux curés remarquables, le premier, par son activité féconde, le second, par sa vieillesse vénérable, il y avait encore deux autres prêtres qui exerçaient dans la paroisse les fonctions ecclésiastiques, l'un en qualité de vicaire, l'autre comme prêtre habitué et approuvé.

Quand l'autorité ecclésiastique avait réuni aux deux autres une des portions de la cure, elle avait imposé aux curés qui restaient l'obligation d'entretenir un vicaire à frais communs. Le vicariat était rempli au commencement de 1791 par Me Ménard (3).

---

(1) Mathan (Pierre-Gabriel) né à Cahagnes le 4 mai 1750, prêtre le 20 septembre 1777, devint curé de Villy en 1788. Après son refus de serment, il dut quitter son presbytère au mois de juin 1791 pour faire place à l'intrus. Au concordat il reprit, mais seul cette fois, la cure de la paroisse où il mourut le 11 mars 1823.

(2) Le Héricy (Jean), né vers 1721, curé de Villy en 1759, réfractaire au serment constitutionnel, fut chassé de son presbytère au mois de décembre 1791. Retiré dans une maison de la paroisse, il vécut en assez bonne intelligence avec l'intrus qui de son côté se montra fort tolérant à son égard. Dispensé par son âge de la déportation en 1792, il se cacha néanmoins pour éviter d'être reclus. Découvert en 1796, il fut traduit devant le tribunal criminel du Calvados et condamné à être enfermé dans le couvent des Carmes a Caen, le 14 floréal an IV (3 mai 1796). L'année suivante, perclus de tous les membres, il demanda la liberté qui lui fut accordée le 15 messidor an V (3 juillet 1797). Après le concordat, vieux et infirme, il ne reprit point de fonctions mais resta à Villy où il mourut en 1809.

(3) Ménard (Jean-Baptiste) né à Cahagnes le 21 août 1755, vicaire à Villy Bocage, ne prêta point en 1791 le serment constitutionnel. Au lieu de partir en 1792 pour l'exil comme la plupart des prêtres insermentés, il prêta par ruse le serment de Liberté-Egalité sans avoir prêté l'autre et il put rester ainsi quelque temps sans être inquiété. Bientôt dénoncé comme réfractaire il se cacha et exerça le saint Ministère en cachette. En 1793 il était recherché par la police républicaine chez son frère, fermier à Saint-Louet-sur-Seulles, où il résidait en effet habituellement. Mgr de Cheylus, plus sévère que le pape, ayant frappé d'interdiction les prêtres qui avaient fait le serment de Liberté et Egalité, M. Ménard rétracta le sien en 1795. Il fut alors réhabilité par un des subdélégués ou vicaires généraux qui administraient le diocèse de Bayeux, et il reçut des pouvoirs réguliers pour exercer le ministère

Digitized by Google

Le prêtre habitué était Me Le Hericy (1), neveu du curé de la seconde portion. Il aidait celui-ci, déjà avancé en âge, dans l'accomplissement de ses fonctions pastorales.

Tous ces ecclésiastiques, suivant à l'envi les traces de leurs devanciers, rivalisaient de zèle pour conserver aux habitants de la paroisse le riche trésor des saintes croyances et les précieux bienfaits des vieilles pratiques religieuses. Leur tâche était facilitée par la bonne volonté et la confiance de leurs ouailles. La plus heureuse harmonie régnait ainsi entre les pasteurs et le troupeau.

Il n'est pas étonnant qu'une population élevée dans cette pieuse atmosphère y eût puisé de fermes convictions religieuses, un indéfectible attachement à l'Eglise, un profond respect pour ses prêtres et une docilité sans bornes à leurs directions.

Une loi du 27 novembre 1790 obligea tous les fonctionnaires publics et entre autre les curés et les vicaires à prêter le serment de fidélité à la constitution sous peine d'être destitués de leurs fonctions. Les deux curés et le vicaire de Villy consentirent à faire ce qui leur était demandé, mais non dans la forme prescrite.

« Nous jurons, dirent-ils, le dimanche 30 janvier 1791, devant le maire Thomas Léger et toute la municipalité présente à l'office paroissial... de maintenir la constitution décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par le roi en tout ce qui ne blesse et ne blessera pas la foi, la morale et la discipline de l'Eglise catholique, apostolique et Romaine dont nous sommes les ministres et dans le sein de laquelle nous voulons vivre et mourir. Nous déclarons en outre adhérer d'avance aux décisions incessamment

---

ecclésiastique mais seulement dans l'ancien doyenné de Villers Bocage. Après le concordat, il devint en 1806 curé de Longvillers et il y mourut en fonctions le 2 mars 1828.

(1) Le Héricy (Charles-Michel), né vers 1752, non fonctionnaire public, n'était pas assujetti au serment de 1791 et ne le prêta pas. Caché avec son oncle, il exerça en secret les fonctions sacrées pendant les mauvais jours de la tourmente. Arrêté comme prêtre insermenté en même temps que le curé de la deuxième portion de Villy, il comparut en sa compagnie devant le tribunal criminel du Calvados mais plus heureux que lui il fut acquitté et relaxé comme non sujet au serment constitutionnel, le 3 mai 1796.

Digitized by Google

attendues de Notre Saint Père le Pape sur la constitution nouvelle du clergé. » Ce serment ainsi restreint ne répondait plus aux intentions manifestes du législateur; aussi fut-il rejeté comme insuffisant et nul. Les paroissiens avaient applaudi aux justes réserves faites par leurs pasteurs, ils les encouragèrent à les maintenir parce qu'ils les savaient inspirées par des motifs de conscience non seulement légitimes mais impérieux. Ces dispositions des paroissiens de Villy ne présageaient pas pour celui qui viendrait remplacer ces curés destitués comme réfractaires au serment légal un accueil bien empressé. Aussi, quoique Mauger ne fut pas personnellement antipathique, au contraire, quoiqu'en se présentant à Villy, il eût fait appel à toutes les ressources de son savoir-faire, à toutes les séductions d'une parole véritablement insinuante, il ne réussit pas à trouver grâce auprès des bons habitants de cette paroisse et à se faire pardonner son intrusion au milieu d'eux.

Tout ce qu'il dépensa d'éloquence, tout ce qu'il fit d'avances aimables fut en pure perte. On ne se montra pour lui ni bienveillant, ni même poli.

Sur l'ordre du district la municipalité de Villy l'installa officiellement dans ses fonctions de curé, le dimanche 12 juin, et Mauger à cette occasion renouvela le serment qu'il avait déjà prêté. Cette cérémonie fut signalée par des manifestations qui dépassèrent en gravité ce qui arrivait assez généralement en pareille occurrence; les paroissiens accueillirent par les quolibets les plus salés, les apostrophes les plus saugrenues, les huées les plus mortifiantes cette première démarche de l'intrus.

La foule ne s'en tint pas là, mais railleuse et menaçante elle pénétra à la sortie de la messe dans le presbytère et voulut forcer le nouveau venu à quitter une habitation à laquelle elle ne lui reconnaissait aucun droit. Les manifestants ne se retirèrent qu'après un long charivari, pendant lequel, à l'envi les uns des autres, effrontés et goguenards, ils épuisèrent tout ce qu'ils purent imaginer de plus bruyant et de plus blessant pour manifester leur indignation et leur mépris.

Le soir, plusieurs coups de fusil furent tirés dans les volets des fenêtres et les plombs, incrustés dans le bois, témoignèrent, bien longtemps après l'événement, des passions violentes qui avaient alors agité cette paisible bourgade.

Digitized by Google

Il est toujours pénible pour un homme accoutumé à certains égards de subir des avanies même quand il a conscience de les avoir amplement méritées.

Dom Mauger fut vivement froissé de la réception qui venait de lui être faite.

Mais c'était un homme de tête et il ne la perdit pas dans cette circonstance; il réfléchit froidement sur sa situation et jugea que l'effervescence populaire après avoir eu la vivacité d'un feu de paille n'aurait pas plus de durée. Il conclut qu'il arriverait certainement à se faire dans le village un petit nombre de partisans et que cela lui suffirait pour y tenir au moins quelques mois. Il en vint peut-être même à se flatter qu'avec le temps et un peu d'habileté il lasserait l'hostilité de ses adversaires ou même parviendrait à la désarmer.

En attendant il jugea prudent de contenir les mécontents par la crainte et de faire cesser ainsi leurs manifestations malveillantes. A cet effet il écrivit quelques jours après (16 juin 1791) au district de Caen pour lui faire connaître ce qui s'était passé le dimanche précédent et lui demander assistance et protection contre les entreprises de ses ennemis.

Toutes les autorités à cette époque, celle du département comme celle du district avaient sincèrement à cœur de soutenir la cause du nouveau clergé. Elles y mettaient même un empressement non équivoque, aussi intervinrent-elles énergiquement l'une et l'autre auprès de la municipalité de Villy pour empêcher le retour des désordres qui avaient eu lieu dans la commune.

Celle-ci, pour se conformer aux instructions venues de Caen et dans l'intérêt de ses administrés autant que dans celui du plaignant, prit les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité publique et ainsi tout rentra momentanément dans l'ordre.

Intimidés mais non gagnés, les fidèles de Villy se tinrent cois, seulement ils désertèrent l'église avec ensemble et laissèrent le nouveau curé dans une solitude déconcertante. Les plus exaltés essayèrent encore de temps à autre de renouveler à l'adresse du pasteur illégitime les témoignages de leur réprobation, puis ils s'en lassèrent.

Le 27 décembre 1791 le curé de la seconde portion de Villy, Me Le Héricy, fut à son tour, sur la demande de la nouvelle municipalité moins religieuse que la précédente et l'ordre con-

Digitized by Google

forme du district de Caen, expulsé de son presbytère. Cette opération réveilla l'indignation assoupie des intransigeants et amena une recrudescence de mauvais procédés contre l'intrus qui n'avait pas été étranger (du moins on le supposa et avec raison) à cette mesure disgracieuse pour le vieillard évincé. Aussi, dans les premiers jours du mois de janvier 1792, le presbytère de Mauger fut de nouveau le point de mire d'une fusillade, comme la première, plus bruyante que meurtrière. Puis de nouveau le calme se fit et le curé constitutionnel trouva enfin l'indifférence qu'il avait escomptée.

Cette indifférence nuancée de mépris était en somme un bien mince succès. A la vérité Mauger en avait trouvé d'autres plus encourageants.

(*A suivre.*) Abbé QUEDEVILLE.

Abonnements reçus du 15 février au 15 avril 1926 :

MM. Abbé Touron, 15 fr.; Abbé Simon, 20 fr.; Leroy, 15 fr.; Eugène Jean, 15 fr.; Phélizot, 15.; Charles de Beaurepaire, 15 fr.; Joseph de Beaurepaire, 15 fr.; Poulain, 15 fr.; Abbé Dautresme, 15 fr.; Mathière, 15 fr.; Mgr Chauvin, 15 fr.; Abbé Meugnier, 15 fr.; Pelliot, 15 fr.; Vicomte des Brosses, 15 fr.; Docteur Letienne, 15 fr.; Henri Pellerin, 15 fr.; Danloux-Dumesnils, 15 fr.; D'Hartoy, 15 fr.; Chanoine Fossey, 15 fr.; Dom Sigismond de Courten, 17 fr.; Baron de Moidrey, abonnement pour 1926 et 1927, 30 fr.; Georges Robert, 15 fr.; Costa de Beauregard, 15 fr.; Baron d'Esneval, 15 fr.; Bellenger, 15 fr.; Abbé Chevreau, 15 fr.; Ville d'Evreux, 15 fr.; Mlle Vimont, 15 fr.; Capitaine de Soubeyran, 15 fr.; Comte de Grancey, 15 fr.; Charles Lecœur, 15 fr.; Abbé Clément, 15 fr.; Abbé Lecœur, 15 fr.; Hurger, 15 fr.; De Couppey, 15 fr.; Marchand, 15 fr.; Chanoine de la Bigne, 15 fr.; Vivier, 15 fr.; De Touchet, 15 fr.; De Vatimesnil, 15 fr.; Supérieur de la Chapelle de Montligeon, 15 fr.; Bécon, 15 fr.; Boudier, 15 fr.; De Nauteuil, 15 fr.; Hurel, 15 fr.; De Montuel, 15.; Ruault, 15 fr.; Desfeux, 15 fr.; D'Arbonnet, 15 fr.; De la Groudière, 15 fr.; Mauconduit, 15 fr.; Angot des Rotours, 15 fr.; Auvray, 15 fr.; Vaudron, 15 fr.; Demelieu, 15 fr.; Motel, 15 fr.; Guérard, 15 fr.; Deslandres, 15 fr.; Paul-Louis Robert, 15 fr.; Bethermin, 15 fr.; Lefort, 15 fr.; Abbé Bouchard, 15 fr.; Malhère, 15 fr.; Abbé Le Hérichon, 15 fr.; Mgr Jullien, évêque d'Arras, 15 fr.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

10. Denis de Vire. — Un « Père Denis de Vire », capucin, célèbre prédicateur et controversiste, décéda, au cours d'une mission, à Beaumont-le-Roger, en 1657. Sur la demande des habitants, il fut inhumé en l'église Saint-Nicolas, où il prêchait. Un tombeau, orné d'une longue épitaphe, lui fut élevé dans le chœur. Contribuèrent principalement aux frais de son inhumation : M. Nicole, curé de Vieilles; le marquis de Sourdeu [sic], du Neubourg; M. Fermanel [sic] de Beaumont; le comte de Maure [sic]. — En 1705, le « Père Emmanuel de Vire », capucin, qui prêchait à Beaumont, mourut et fut enterré dans le tombeau de son confrère.

Reste-t-il à Beaumont quelque trace du souvenir de ces Pères et de leur tombeau ?

Pourrait-on identifier les principaux personnages contemporains de leurs morts : curés de Beaumont et de Vieilles; marquis de Sourdeu au Neubourg; comte du Maure et M. Fermanel à Beaumont ? etc.

Les actes de décès de ces deux pères doivent figurer aux archives communales de Beaumont.

Frédéric Alix.

11. Louviers. — Une statue, portant un reliquaire, se trouvait, avant 1793, à Louviers et fut prise par un sieur Louis Dagomet, agent général de la Convention. Après de multiples vicissitudes elle figura, en mai 1856, dans une exposition d'archéologie tenue à Louviers. L'ensemble dénote le XVIIIe siècle et on pense qu'elle représente sainte Barbe, quoique l'attribut de cette martyre soit généralement une tour. Était-elle dans l'église Notre-Dame, ou dans le monastère des Pénitents de Sainte-Barbe près Louviers ? Pourrait-on, d'après les archives, en connaître la date exacte et même, si possible, le nom du donateur ?...

Madec.

Digitized by Google

RÉPONSES

4. Marie Corneille (janvier et mars 1926, p. 35 et 110). — On aura remarqué dans les différentes réponses fournies à cette question, quelques divergences de détail. Nous avons donné au fils survivant de M. de Corday d'Armont, d'après une note de M. de la Sicotière, le prénom d'Adrien. M. d'Esneval le nomme : Jacques-François. Ce doit être en effet le véritable prénom, car dans une Généalogie imprimée de la famille du Hauvel (Paris, Chamerot, in-8°, s. d.) nous lisons page 21 que de Jean-Félix du Hauvel et de Marie-Anne-Madeleine de Gaultier de Saint-Bazile est issue Marie-Anne-Julie-Françoise du Hauvel. « Née au Brévédent le 12 février 1779, elle épousa par contrat sous seings privés du 15 avril 1803 Jacques-François-Alexis de Corday d'Armont, fils de Jacques-François de Corday d'Armont, etc... » Nous nous demandons toutefois si le nom d'Adrien qui était traditionnel dans cette branche de Corday ne lui avait pas été donné en famille, comme cela se faisait parfois jadis. L'autre fils, tué à Quiberon, nous dit M. d'Esneval, se nommait Charles-François. Il est curieux de constater que sur le monument commémoratif des morts de Quiberon, il figure sous le nom de « J. de Corday » (Alf. Nettement : Quiberon, Paris, Lecoffre, 1869, p. 324), ce qui vraisemblablement signifie « Jacques de Corday ». Ne dirait-on pas que le fils aîné avait substitué à son prénom celui de son grand-père, tandis que le cadet avait pris celui du père? Il y a là un petit problème dont sans doute la solution ne pourrait se trouver que dans les papiers de famille.

Abbé G.-A. Simon.

5. Charlotte Corday. — (Janvier 1926, p. 35). — Jacques-François de Corday d'Armont, père de Charlotte Corday, a fait l'objet d'une importante étude de M. de la Sicotière, publiée dans le *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne* (VII. 1888, pp. 313-344). Il mourut à Barcelone, le 30 juin 1798, paroisse Saint-Jacques. Le seul de ses enfants qui se soit marié est son fils aîné : Jacques-Adrien-Alexis, qui émigra en Espagne et devint capitaine dans le régiment espagnol de Naples. Il épousa, le 1er juin 1803, Mlle Marthe-Anne-Julie-Françoise du Hauvel (veuve en 1828), et en eut une fille, morte en bas-âge et un fils

Digitized by Google

mort à 21 ans sans postérité. Leur succession fut dévolue à Aglaé du Hauvel, épouse de Sincère-Edouard de Bonnechose, demeurant à Piancourt (Eure) et à leur fils Alcide-Gustave de B.

René Rouault de la Vigne.

7. Origine du nom du chateau du Champ de Bataille. — (Mars 1926, p. 108). La bataille dont parle l'abbé Caresme (*Dict. de l'Eure* t. II. p. 583) eut lieu, non au Neubourg, mais aux portes de Rouen, à l'endroit nommé depuis « Pré de la bataille » et la « rue de la Bataille » rappelle encore le souvenir de ce combat de Guillaume Longue Epée contre les seigneurs normands révoltés.

La véritable origine de cette appellation est indiquée par Dom Lenoir dans son « Histoire de Normandie », manuscrit original et inédit. propriété du marquis de Mathan, beau-frère de M. de la Haye Jousselin. Voici le passage en question : « Alexandre de Vieux-Pont, baron et marquis du Neubourg, se serait battu en duel sous Louis XIII, avec son beau-frère J.-B. de Créqui, baron de Berneuilles, comte de Créqui (marié le 11 juillet 1624, à Renée de Vieux-Pont, fille d'Alexandre, marquis du Neubourg, et de Renée de Tournemine) pour la possession de la Seigneurie de Sainte-Opportune-du-Bosc. Son fils Alexandre, comte de Créqui-Berneuilles, construisit le château du Champ de Bataille auquel il donna ce nom en souvenir de la victoire du comte de Créqui, son père, sur le baron du Neubourg, son oncle. » — Telle nous paraît-être l'exacte origine de ce nom.

Docteur Le Dard.

8. Le Père Joseph Le Caron. — (Mars 1926, p. 108). — Le Père Joseph Le Caron était « natif des environs de Paris ». *Morticologue des Recollets*. Il naquit en 1589. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut choisi comme aumônier et précepteur du duc d'Orléans. A la mort de celui-ci, il embrassa la vie religieuse et franciscaine chez les Recollets, en 1610, et fit profession en 1611. Envoyé en Nouvelle-France avec les PP. Denys Jamet, Jean Dolbreau et le frère Pacifique Duplessis, en 1615, il se dévoua à la conversion des sauvages avec un zèle incomparable. Ce fut le premier apôtre des Hurons. De retour en France, nous le trouvons, en 1631, supérieur de l'Hospice des Récollets, au village de Trie, près de Gisors. Atteint de la peste, qui décimait le village, il mourut, ayant célébré la messe la veille « avec une piété et une ferveur remarqua-

Digitized by Google

bles » (*Morticologue des Recollets*), le 29 mars 1632, « âgé de 46 ans et de 20 en religion. »

A. Leo Leymarie.

Secrétaire de la rédaction de « Nova Francia ».

9. Famille de la Vallée. — Nous possédons sur cette famille un dossier réuni par feu M. Le Court, dont les éléments principaux lui avaient été fournis par un manuscrit intitulé : *Inventaire des titres du Chartrier de M. de la Roche*, 1740. — Ce ms, grand in-f°, de 138 f°s avait été communiqué en 1917 à M. Le Court par M. Gaston Roussel, maire de la Ferrière-sur-Risle. Voici dans les grandes lignes la généalogie de cette famille :

I. Guillaume Vallée, vivant en 1400, marié à Robine de Saint-Laurent, dont :

II. Robin Vallée, héritier du chef de sa mère de la terre de Saint-Laurent du Tensement, marié en 1435 à Jeanne de Trémont, dont :

III. Robert Vallée, Esc. marié en 1473 à Etiennette Berthelot. dont :

1° Thomas Vallée, sieur de Saint-Laurent, marié à N... qui était en 1508 remariée à Jean de Chaulieu, dont postérité du premier mariage.

2° Jean Vallée, qui suit :

IV. Jean Vallée, Esc. sieur de la Bellangère et de Cernières, marié à Jeanne de Belleau, dont :

V. Pierre Vallée, Esc. sieur de la Bellangère et de Cernières, marié à Marguerite Le Conte. Ses cinq enfants portent le nom de La Vallée. Ce sont : 1° François, Esc. dont le fils aîné, Ambroise, vivait en 1587 ; 2° Jean, Esc. ; 3° Jacques, qui suit ; 4° Nicolas, Esc. sieur des Noes ; 5° une fille mariée à Jacques Le Louterel, Esc. sieur du Pommier.

VI. Jacques de la Vallée, Esc. sieur de la Roche-Mancel, marié à Jeanne Le Hérier, de la par. d'Ambenay, dont :

VII. Guillaume de la Vallée, Esc. sieur de la Roche, marié en 1608 à Françoise Durand, dont :

VIII. Esmes de la Vallée, Esc. seigneur de la Roche, capitaine de chevau-légers, marié en 1647 à Louise L'Hermite de Saint-Denis. Inhumé à la Neuve-Lyre en 1688, laissant cinq enfants :

Digitized by Google

1° Charlotte, mariée à Guillaume de Bocquencey; 2° Alexandre, entré dans les Ordres; 3° Charles, capitaine de chevau-légers; 4° Gilles, capitaine de cavalerie, tué à Sénef; 5° Jacques, qui suit :

IX. Jacques de la Vallée, chevr seigneur de la Roche, capitaine au régiment de Grignan, marié en 1681 à Françoise-Marguerite de Guillon. Il en eut dix enfants : 1° Edme, sieur de Blandé, capitaine de cavalerie; 2° Marie-Louise, mariée à Pierre-Gilles Le Cornu de Chavannes; 3° Thérèse, mariée à François-Rose de Champignolles; 4° Charlotte-Barbe, mariée à Gilles Potin des Minières; 5° Françoise; 6° Cécile; 7° Denise; 8° Marie-Madeleine; 9° Jean-Baptiste-Antoine; 10° Henry-Joseph, qui suit.

X. Henri-Joseph de la Vallée, chevr seigneur de la Roche, lieutenant de cavalerie, marié en 1740 à Elisabeth-Françoise-Marie de Puisaye, dont : 1° Jacques-Henry, qui suit; 2° Louise-Elisabeth-Andrée, morte jeune.

XI. Jacques-Henry de la Vallée, chevr seigneur de la Roche, baptisé à la Neuve-Lyre en 1741, dont : 1° François-Joseph-Henry (1762-1767); 2° Henrye-Charlotte, † 1763; 3° Henriette-Marie-Françoise (1766-1768).

M. Le Court ne s'est pas occupé de la descendance de Thomas Vallée, Esc. sieur de Saint-Laurent du Tensement. Cette descendance demeura à Saint-Laurent jusqu'à la Révolution. En 1666, elle était représentée notamment par Nicolas de la Vallée, Esc. sieur de Saint-Laurent, marié à Catherine de Laumosne. Il eut pour enfants : 1° Marie, mariée en 1695 à Pierre Rogère; 2° Charles, marié à Anne-Antoinette Agis. — De ce dernier naquit Louis de la Vallée, esc. sieur de Saint-Laurent, qui épousa en 1735 Anne Thouroude, et en 1762, Marie-Elisabeth Le Vellain. Du premier mariage sortit Jean-Baptiste-Antoine de la Vallée, écuyer, mousquetaire de la garde du Roi, qui en 1783 épousa Anne-Gabrielle-Camille Veillet, et qui fut le dernier seigneur de Saint-Laurent du Tensement.

La branche établie à Monnai descendait, selon M. Le Court, de Nicolas de la Vallée, Esc. sieur des Noes, 4e enfant de Pierre Vallée, sieur de la Bellangère et de Marguerite Le Comte. Jacques de la Vallée maintenu à Monnai en 1667 était son troisième descendant.

Abbé G.-A. Simon.

Digitized by Google

Les Sarcophages Mérovingiens du Monastère de Pental

A SAINT-SAMSON-DE-LA-ROQUE (Eure)

A cent mètres environ de l'ancienne église Carolingienne de Saint-Samson-de-la-Roque, à l'intersection du chemin de Pont-Audemer à Saint-Samson-de-la-Roque, et du chemin du Bac (1), se trouvait le monastère de Pental édifié par Saint-Samson, évêque de Dol, en Bretagne, à l'aide des munificences du roi Franc Childebert, premier fils de Clovis et de Clotilde, vers 550.

Ce monastère, un des plus puissants de la Neustrie, à l'époque Mérovingienne, et qui existait encore en 833, époque où nous le voyons compris par Anségise, abbé de Saint-Wandrille, dans ses legs aux établissements religieux du pays (Ad Pentale Monasterium Solidos XV. Canel. Essai sur l'arrondissement de Pont-Audemer) fut détruit par les Normands vers 841 et réparé vers le xe ou le début du xie siècle, ainsi que le démontrent les pierres ornées d'étoiles en croix, d'autres portant des ornements géométriques, et plusieurs corbeaux ornés d'une figure humaine assez fruste.

Dans le périmètre d'une vaste chambre orientée suivant la tradition Carolingienne (Coutil), mesurant 20 mètres de longueur sur 8 m. 10 de largeur, notre collègue, Léon Coutil, qui dirigeait les fouilles (1922), trouva sous un amoncellement de pierres, de briques, de terre et de ronces qui avaient recouvert le tout, huit sarcophages qu'il date de la fin du ve siècle, ou du début du vie, le monastère ayant été construit au-dessus vers 550 : quatre en plâtre et quatre en pierre, se trouvant sous des dalles de recouvrement, mesurant 0,35 de large sur 0,04 d'épaisseur. Ces sarcophages dont quatre en plâtre gâché et coulé sur place, usage fréquent ayant duré depuis les temps Mérovingiens jusqu'au xive siècle (abbé Cochet), étaient orientés dans le sens de la chambre qui les contenait, c'est-à-dire dans la direction Sud-Est.

(1) Le chemin du Bac est très ancien : Louis XI, le 3 Juin 1475, emprunta ce chemin pour accéder au bac qui se trouvait alors à l'endroit du pont tournant actuel de Saint-Samson. J. L.

Digitized by Google

Ces sarcophages en pierre, à couvercles massifs, de la forme classique, en forme de toit, ou à deux rampants, plus étroits aux pieds qu'à la tête, et qui furent extraits jadis des carrières de Saint-Samson-de-la-Roque (la pierre étant identiquement la même), ne présentaient pas d'ornements, sauf un, cependant, décrit par Léon Coutil (1), dont le couvercle était orné de dessins représentant une chasse au sanglier, pièce très rare, actuellement déposée au musée d'antiquités de Saint-Germain-en-Laye (le moulage en a été deposé au musée de Pont Audemer). On ne lui connaît guère d'analogue, que cette moitié de dessus de sarcophage, à représentations d'animaux, trouvée dans le cimetière d'Andresy, près Mantes (Seine-et-Oise); aux dires de M. Coutil, c'est la première fois qu'une scène de chasse se voit gravée sur un sarcophage Mérovingien. Ce couvercle orné de gravures serait d'après L. Coutil, de la première moitié du vie siècle. peut-être même, de la fin du ve siècle. Il offre les dimensions suivantes : longueur 1.88 sur 0,75 de largeur. à la tête, et 0,30 aux pieds.

Nous avons, mon fils Pierre et moi, pour chacun des deux sarcophages coulés en plâtre, se trouvant à demi engagés sous la muraille de la chambre du côté Sud-Ouest, et que surplombe celle-ci d'environ un demi-mètre, relevé les dimensions suivantes : 2 mètres de longueur sur 0,79 de largeur (mesure prise au chevet), pour l'un, de 0,65 de largeur, pour l'autre, de 0,44 de largeur (mesure prise aux pieds, pour les deux sarcophages); la profondeur de la cuve du sarcophage est d'environ 0,65 (mesure prise au chevet). Un autre en pierre, dans le prolongement des précédents, le long des parois de la même muraille (le premier à

(1) L. Coutil. Sarcophage Mérovingien du monastère de Pental à Saint-Samson-de-la-Rocque (Eure), dans *Bulletin Société Préhistorique Française*, no 11, 1923. Tome XX.

Voir aussi : L. Coutil. Le Monastère Mérovingien et Carolingien de Pental à Saint-Samson-de-la-Rocque (Eure). Congrès de Bordeaux, de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, 1923.

Et L. Coutil : Notes d'Archéologie Préromane pour l'arrondissement de Pont-Audemer (Eure). Communication au 58e Congrès des Sociétés Savantes à Paris.

Et aussi : L. Coutil : Archéologie Gauloise, Gallo-Romaine. Franque et Carolingienne de l'arrondissement de Pont-Audemer. Dans *Bulletin de la Société d'Etudes diverses de l'arrondissement de Louviers*. Tome XVIII, année 1925, pages 25 et suiv. Tirés à part.

Digitized by Google

l'entrée de la chambre), mesure 2,22 de longueur, sur 0,73 de largeur (à la tête), même largeur aux pieds), que les précédents.

Nous n'entreprendrons pas ici d'écrire l'histoire de ce monastère de Pental, dont le grand conteur que fût Jean Revel, avait jadis pressenti l'emplacement dans son livre *Les Hôtes de l'Estuaire*. Un archéologue de valeur, doublé d'un historien éminent, le vénérable chanoine Porée, s'est chargé de ce soin (1).

Nous décrirons seulement le mobilier qui provient de ce cimetière, et que nous avons trouvé dans un de ces sarcophages.

Notre collègue, Léon Coutil, qui fit les fouilles en 1922, ne trouva pas de mobilier dans ces cercueils, c'est du moins ce qui est relaté dans une communication faite par lui (2), où il écrit : « Les quatre sarcophages en plâtre posés l'un au-dessus de l'autre, deux à deux, avaient été vidés de leurs ossements. Les fondations intérieures du mur Ouest reposent sur la partie supérieure ; les autres sarcophages étaient aussi presque tous vides, nous les avons remplis avec les os humains retrouvés dans le voisinage. »

Cependant, lorsque attiré par l'intérêt de cette découverte nous allâmes visiter les fouilles, les 9 et 11 août 1922, nous remarquâmes que des visiteurs, peu scrupuleux, dans un but évident de lucre, avaient brisé sur environ 0,40, l'extrémité correspondant à la tête, de l'un des couvercles du sarcophage en plâtre (celui engagé sous la muraille de droite, du côté de la route actuelle), c'est-à-dire côté Ouest, et situé à l'extrémité de la chambre.

Nous pûmes nous assurer que les jonctions de ce cercueil étaient intactes : nous eûmes ainsi la conviction qu'il n'avait pas été violé au cours des époques postérieures à son dépôt, ce qui s'explique aisément par le fait que des moëllons et des pierrailles composant les fondations de la muraille Ouest du monastère, et formant un surplomb d'un demi-mètre environ, pesaient sur lui. Le couvercle de ce sarcophage était donc bien hermétiquement clos, et n'eût été cette brèche ouverte, nous n'aurions pu apercevoir son contenu. Aussi qu'elle ne fût pas notre surprise d'aper-

(1) *Le monastère de Pental et l'Eglise de Saint-Samson*, par le chanoine Porée, Evreux ; Imprimerie de l'Eure. [Ext. de la *Revue Catholique de Normandie*, 1923].

(2) L. Coutil. *Communication au Congrès de Bordeaux*, (déjà citée) page, 8.

Digitized by Google

cevoir à la lueur d'une allumette que nous plongeâmes dans la cuve du sarcophage, différents objets occupant le fond de celle-ci, et que nous allons énumérer.

Nous retirâmes d'abord un scramasaxe fortement oxydé, mesurant 0,28 de longueur sur 0,05 de largeur. La soie de l'arme manque, et le manche (qui devait être en bois) a totalement disparu ; il en est d'ailleurs de même de tous les objets en bois dont nous ne trouvâmes aucun vestige. La rainure que présente la lame, et qui est commune à ce genre d'armes, se distingue très bien sur cette pièce qui est, comme nous l'avons mentionné, très fortement oxydée.

Ce scramasaxe occupait encore dans le fond de la cuve la position normale dans laquelle il avait été placé, c'est-à-dire qu'il fût trouvé dans le fond du sarcophage, le long des côtes du squelette dont nous n'avons trouvé que quelques dents et une phalange, le surplus étant réduit en poussière, qui formait (matières organiques et autres) une épaisseur d'environ 0,05.

Nous retirâmes ensuite successivement les objets suivants :

Quelques filigranes d'or, que M. Boulanger, l'érudit conservateur du musée de Péronne, qui fouilla le cimetière de Marchélepot, n'a pu identifier d'une façon certaine.

Un fragment, semblant être une portion de couteau de petites dimensions, une sorte de lame de poignard, fragmentée, de 0,08 environ.

Deux plaques de ceinturon, en fer, ornées de cabochons en bronze ; quatre rivets de ceinturon, en bronze ; une boucle de ceinturon du même métal.

Une douille de framée très fortement oxydée, reconnaissable au rivet servant à la fixer au manche. Et autres fragments très fortement oxydés, et indéterminables.

Des débris d'aumonière en cuir, ou de la gaine du scramasaxe furent par nous également trouvés, offrant une ornementation à jour, à l'endroit de la fermeture.

Nous pensons que les filigranes d'or dont nous parlons, plus haut, ornaient cette fermeture, mais sans pouvoir l'affirmer.

De nombreuses allumettes avaient été brûlées par des visiteurs (ceux-là probablement qui avaient brisé le couvercle du sarcophage), espérant y découvrir des trésors ; et c'est une chance inespérée que les objets que nous décrivons, oxydés, comme ils

Digitized by Google

l'étaient, lors de la découverte, n'aient pas été brisés par ces vandales qu'un désir grossier de lucre menait seul dans leurs recherches.

Nous retournâmes sur place le 27 avril 1924. Le couvercle d'un des sarcophages en pierre (celui-ci se trouvant l'avant-dernier à l'extrémité de la chambre) avait été déplacé par d'autres visiteurs, et gisait de côté découvrant les trois quarts de la cuve. Celle-ci était remplie d'une terre jaunâtre ; personne n'avait songé à remuer cette terre de remplissage. A l'aide de nos truelles de fouille, nous enlevâmes cette terre, et nous eûmes la bonne fortune de trouver un squelette gisant sur le dos, dans le fond de la cuve du sarcophage, les ossements étant en place et conservant ainsi leur position naturelle, les bras allongés le long du corps.

Nous prélevâmes le crâne resté rigoureusement intact.

Le vingt juillet suivant, nous retournâmes sur place.

Le couvercle du sarcophage se trouvant à l'extrémité Sud-Est de la chambre, de même que pour le précédent. était déplacé ; la cuve du sarcophage était entièrement remplie d'une terre jaunâtre que nous avons enlevée, mon fils Pierre et moi, à l'aide de nos truelles. Nous eûmes encore cette fois, la chance de découvrir, reposant sur le fond de la cuve du sarcophage, un autre squelette, les ossements conservant la position naturelle, le crâne entier, légèrement incliné vers la gauche, c'est-à-dire vers l'Est, les bras croisés sur le bassin. Nous avons, de même que pour le précédent, prélevé ce crâne, que nous ferons déterminer, et qui fera l'objet d'une étude spéciale.

Aucun mobilier n'accompagnait ces restes.

Les deux sarcophages dont nous parlons ayant été trouvés remplis de terre, nous nous demandons s'ils n'ont pas été violés tous deux ? Les cercueils de pierre qui étaient employés au VIe siècle, mais plus fréquemment au VIIe siècle, ayant été violés, suivant la règle générale, et ayant souvent servi à plusieurs générations successives : les ossements des premiers occupants ayant été refoulés aux pieds.

M. Houlé (1), dans ses fouilles, a noté un des cercueils conte-

(1) A. Houlé. *Notice : Etude sur des recherches et découvertes archéologiques dans le département de l'Oise. Epoques Romaine et Franque.* Beauvais, 1907.

Digitized by Google

nant trois crânes (c'est ce qui s'est produit à Manneville-sur-Risle, Eure), où, lors de la découverte de la nécropole Mérovingienne, on constata que de nombreux sarcophages en pierre avaient été violés (Canel).

Nous mentionnons ici, mais pour mémoire, une belle plaque en bronze nettement Carolingienne, qui nous a été communiquée, avec l'assurance qu'elle provenait d'un des cercueils de Pental; comme nous ne l'avons pas trouvée nous-mêmes, il nous est difficile d'émettre un avis sur l'authenticité de cette découverte. La contre-plaque qui aurait été trouvée également, paraît-il, ne nous a pas été représentée.

En tous cas, cette plaque avec motifs enrubannés et croix au centre, est très nettement Carolingienne.

Telles sont, brièvement rapportées, les découvertes d'objets que nous avons faites dans trois des sarcophages Mérovingiens du monastère de Pental. Nous concluons que les objets provenant du sarcophage en plâtre, et que nous avons décrits ci-dessus, sont Carolingiens, vu l'absence de francisque, la présence du scramasaxe, et de la framée dont la douille à rivet nous est seule parvenue très oxydée.

Nous avons pensé que la description du mobilier trouvé par nous dans ce cimetière, complèterait d'utile façon, les magistrales études faites sur ce monastère par les historiens et archéologues distingués qui ont nom MM. l'abbé Porée et Léon Coutil.

J. Leroy.
Associé correspondant national
de la Société Nationale des Antiquaires de France
Membre de la Société Préhistorique Française
et de la Société Géologique de Normandie.

L'ARGUS de la PRESSE (fondé en 1879) vient de publier une nouvelle édition de « NOMENCLATURE des Journaux et Périodiques en Langue Française, paraissant dans le Monde entier »; c'est un volume de près de 800 pages, contenant plus de 10.000 noms de publications différentes, qui représente un long et patient labeur.

NOMENCLATURE sera l'auxiliaire de tous ceux qui ont besoin des lumières de la Presse française.

Digitized by Google

TRAVAUX NORMANDS

Jumièges, par MM. le chanoine Jouen et Jean Lafond (Lecerf, Rouen).

Les étymologistes sont-ils aujourd'hui d'accord sur l'origine du mot « Jumièges » ? Voilà, certes, une intéressante question à proposer à la sagacité de nos infatigables chercheurs normands. Et cette idée nous remet en mémoire la thèse du joaillier qui prétendait que Jumièges vient de *gemma*.

Se rallieront sans aucun doute à cette hypothèse philologique tous ceux qui liront le merveilleux ouvrage que le puissant et subtil érudit rouennais, M. le chanoine Jouen, vient de consacrer à Jumièges, « diamant entre toutes les abbayes de France ». Parmi les livres déjà nombreux que l'histoire, l'érudition et la sentimentalité ont fait naître autour du célèbre moutier, ce livre est, lui aussi, comme la gemme sans tache, auprès de quoi ne sont plus que simple cailloutage ce que l'on prenait jusqu'alors pour pierres précieuses.

Nous n'avons ici pour mission que de renseigner les travailleurs ; qu'il nous suffise donc, pour montrer l'intérêt considérable du document, de reproduire ci-après sa table des matières :

I. — A travers l'histoire. — La fondation et le fondateur. Avant les invasions normandes. Mort et renaissance. Résurrection définitive. Décadence et grandeur. Cent ans de désolation. Premiers abbés commendataires et premiers essais de réforme. Réapparition de la Commende. La réforme de Saint-Maur. Le XVIIIe siècle. La mort des pierres.

II. — A travers les ruines. — L'église abbatiale. Les tours du portail. Porche et portail. Le Porche. Les parties hautes du portail. Mur de fond et tribunes. La nef. La tour-lanterne. Le transept. Le chœur. Vue d'ensemble sur le transept et le chœur. Passage dit de Charles VII. Eglise Saint-Pierre. Caves et jardins. La salle capitulaire. Le grand cellier. La porterie. Le musée. L'église paroissiale.

Digitized by Google

III. — Légendes et reliques. — Les légendes de Jumièges. Les Enervés. La légende du loup. Les moines de saint Aicadre. Guillaume Longue-Epée et la résurrection de Jumièges. Le culte de saint Valentin, Quelques traditions moindres. Agnès Sorel et Jumièges. Les reliques de Jumièges. Eglises et bâtiments civils. Pierres de construction et sculptures d'ornement. Boiseries rétables et statues. Chartrier et bibliothèque. Objets divers. Monuments funéraires et pierres tombales.

Comme on le voit, M. le chanoine Jouen semble bien avoir épuisé le vaste et captivant sujet.

Pourtant, le livre n'eût certainement point présenté cette plénitude, cette impeccabilité, ce « perfectio » des chefs-d'œuvre, si l'auteur n'eût consacré une seconde partie à la vitrerie de Jumièges. Ici, M. le chanoine Jouen, s'effaça devant l'homme qui possède actuellement en France — et peut-être en Europe — la plus haute science du vitrail médiéval, M. Jean Lafond.

Après avoir minutieusement décrit et classé d'innombrables fragments, qui permettent, sinon complètement du moins de façon fort évocatrice, de reconstituer la vitrerie du monastère, M. Lafond peut écrire en manière de conclusion :

« ... Dans la vieille abbaye normande, l'art du vitrail ne le cédait en rien à l'architecture ni à la sculpture. Les *Apôtres* de La Mailleraye et de Saint-Valentin s'égalent à ce qui s'est fait de plus achevé en France au XIVe et au XVe siècle. Ce sont des morceaux que l'histoire générale de l'art ne pourra plus négliger. »

Nous avons omis de signaler que l'ouvrage, très abondamment illustré (environ 300 reproductions archéologiques) s'offre au public sous l'égide de S. G. Mgr du Bois de la Villerabel, dont la lettre préface est au livre un ornement de prix.

C'est assez dire, désormais, que *Jumièges* ainsi présentée, décrite et peinte, s'affirme définitivement comme l'une des « gemmes » les plus étincelantes de l'écrin normand.

L'habitation Rouennaise (Etude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines), par M. le Commandant Raymond Quenedey (en souscription à la librairie Lestringant, Rouen).

Voici un autre travail normand, qui s'annonce comme un édifice de premier ordre.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. le commandant Quenedey « a pour objet d'étudier l'habitation sous toutes ses faces et de rechercher les causes sous l'influence desquelles elle s'est créée et transformée, on y trouvera de nombreuses comparaisons avec les maisons et les constructions, non seulement de la Normandie, mais encore de la France, de l'Europe centrale et des îles britanniques. »

Extraits de la Table des Matières :

Première partie : Le milieu — (Les conditions naturelles. Le climat. Les conditions humaines. Le cadre historique. La maison dans le milieu urbain. La construction.)

Deuxième partie : L'habitation et son évolution (les origines, la construction, la décoration, la distribution de la maison et la vie de l'habitant).

Conclusion : Les caractères de l'Evolution.

Nous reviendrons abondamment sur cet immense travail, dont on n'aura qu'une bien faible idée à l'aide du plan général ci-dessus.

Que l'on songe que M. le commandant Quenedey — dont on connaît le zèle méthodique et prudent au point de vue archéologique — a été entraîné par cette étude localisée, à aiguiller ses recherches dans les plus lointaines profondeurs de l'histoire des hommes. Rien de plus curieux que ces tableaux comparatifs touchant les prix des matériaux et les salaires de l'ouvrier au cours des âges. Rien de plus émouvant que la peinture de ces évolutions successives dans l'art de s'abriter, dans l'art de vivre...

L'ouvrage de M. Quenedey est déjà honoré d'une souscription de la ville de Rouen. Il connaîtra d'autres honneurs, car les érudits et les écrivains de toutes branches vont trouver en ce monument des milliers de notes extrêmement précieuses.

Le volume paraîtra sous le format in-8° Jésus de 400 pages environ, avec de nombreuses figures et 24 planches comprenant 48 phototypies.

Il sera tiré des exemplaires sur papier spécial.

Prix pour les souscripteurs : 70 francs. Ce prix sera porté à 100 francs après la clôture de la souscription. Prix des exemplaires sur papier spécial pour les souscripteurs : 120 francs.

Digitized by Google

Le montant du prix de l'ouvrage et des frais d'expédition peut être envoyé à M. Lestringant, libraire, 11, rue Jeanne d'Arc à Rouen. (Compte chèques postaux) Rouen 269. Les exemplaires non réglés seront envoyés contre remboursement augmenté des frais.

La liste des souscripteurs sera publiée dans le volume.

Bagnères de Luchon, par M. Henri Gadeau de Kerville. (Edouard Privat, éditeur, 14 rue des Arts, Toulouse).

On pourrait s'étonner de trouver ici le titre d'un ouvrage, qui, manifestement, ne concerne point notre province. Ce livre a cependant le droit d'être cité dans notre revue, puisqu'il est l'œuvre d'un écrivain, d'un homme de science bien connu en Normandie.

Au surplus, il y a bien longtemps déjà que nous n'avions eu le plaisir de tenir entre nos mains un pareil chef-d'œuvre typographique, et, par ces temps de vie chère et d'impudeur professionnelle, ce nous est un véritable réconfort en même temps qu'une jouissance des plus rares. Tiré sur magnifique papier légèrement bistré, le livre est illustré d'une carte et de 92 héliogravures faites presque toutes sur les photographies de l'auteur.

Comment M. Gadeau de Kerville a-t-il été amené à écrire cet ouvrage splendide à la gloire d'une station thermale des Pyrénées ? — Par prédilection pour ce lointain et charmant pays, par reconnaissance aussi.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir nous occuper comme nous voudrions le faire de ce beau livre, dont le sujet est, hélas ! des plus « horzains ».

Cependant, nous nous faisons un devoir de le signaler comme un des travaux les plus achevés que puisse rêver un esprit moderne désireux de tout connaître sur la riante contrée de Luchon, tant au point de vue archéologique, médical et industriel qu'au point de vue pittoresque. C'est, en un mot, l'œuvre d'un homme de science, soucieux d'exactitude, attentif à toutes les manifestions de l'activité humaine, et par dessus tout, peut-être même sans le savoir, infiniment sensible à la beauté des paysages, à l'éternelle poésie des choses, à la sublime et divine harmonie universelle...

Maurice d'Hartoy.

N.-B. — On annonce de notre ami et collaborateur M. René

Digitized by Google

Herval, un remaquable ouvrage documentaire sur *la ville de Lisieux*. Nous ne manquerons pas d'en rendre compte en temps opportun.

... De M. Jean des Vignes Rouges, membre de l'Académie de Rouen, un roman régionaliste intitulé : *Rouen l'Orgueilleuse*.

Eliphas Lévi (1810-1875) par Paul CHACORNAC. — Paris, Chacornac, frères, Quai Saint-Michel, 1926, grand in-8°, 300 pp., ill.

Un ancien élève du Lycée d'Evreux vient de publier une bien curieuse, autant qu'étrange, biographie sur un Maître de l'occultisme, reconnu comme tel par de nombreux disciples de l'Europe. Doué d'une intelligence remarquable, d'une prodigieuse mémoire il put apprendre l'hébreu, le latin, le grec, l'allemand, l'italien, s'assimiler les secrets les plus obscurs de la Kabbale, la doctrine des anciens gnostiques, des ascètes chrétiens, le symbolisme des anciens Cultes, la science des allégories, des chiffres, des harmonies dans les littératures anciennes, etc; Dessinateur, peintre, poëte à ses heures, chansonnier ami de Bérenger; jeté en prison par Napoléon III, comparé par lui à Caligula, mais bientôt remis en liberté pour son *Anti-Caligula* adressé à l'Empereur, enfin auteur de *La Bible de la Liberté* qui lui valut une longue incarcération; fondateur du *Tribun du peuple*; de *La Montagne de la Fraternité*, de la *Revue Philosophique et Religieuse*, etc. tel était cet homme extraordinaire. En sa qualité de Mage il publia : *L'Histoire de la Magie*, *la Clef des grands Mystères*, *le Sorcier de Meudon*, *la Science des Esprits*, *le Livre des Splendeurs*, *le grand Arcane*, *le Livre des Sages*, *Les Portes de l'avenir*, *Zanoni*, (2 vol.) considéré comme un de ses chefs-d'œuvre, etc, laissant plus de 70 manuscrits.

Si nous mentionnons cette biographie c'est que l'abbé Constant — en hébreu *Eliphas Lévi* — eut certains rapports avec la Normandie. D'abord avec Mgr Olivier, Evêque d'Evreux. grâce à une lettre de recommandation de Mgr Affre, archevêque de Paris. Utilisé dans le diocèse, sous le nom d'abbé Baucourt qu'il tenait de sa mère, afin d'éviter certaines révélations sur son passé. Quoique diacre seulement, il prêcha souvent avec succès, notamment au grand pélerinage de Sainte-Clotilde-des-Andelys. Mais ces succès furent sa perte, en lui suscitant des jalousies, voire même des

Digitized by Google

haines politiques, qui visaient plutôt l'évêque orléaniste, que le sympathique prédicateur. Mgr Olivier lui confia des peintures au couvent de la Providence, puis à la Cathédrale et le futur Mage, sans découragement, s'en retourna vers la grande Ville pour s'y plonger dans ses études favorites.

Il eut également des relations avec Pierre Vintras de Tilly-sur-Seulles (Calvados), fondateur en 1848 de *l'Eglise du Carmel*, comme, de nos jours, Maman Marie Mesmin de N.-D. des Pleurs, à Bordeaux; — avec Louis-Jean Lucas, de Condé-sur-Noireau, son ami et son voisin à Paris, auteur de *la Chimie Nouvelle*, du *Roman Alchimique*, et du tome 1er de *La Médecine nouvelle*.

Ses disciples furent nombreux, venus un peu de tous les milieux, noblesse, clergé, inventeurs, occultistes surtout, tels que le baron Spedalièri, le Dr Nowakowski, Bertet, Vaillant, Branicki, Christian, etc, et, en secret, Mgr Devoucoux, évêque d'Evreux qui prenait des leçons d'hébreu d'un Kabbaliste (p. 289).

Paul Chacornac, dont la librairie s'est toujours spécialisée dans la vente de ces sortes d'ouvrages, était tout indiqué pour écrire cette biographie, troublante assurément à plus d'un titre, mais en se montrant sans cesse respectueux, comme son héros, des saines idées, de la religion et du mysticisme.

Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus (1873-1897), par le baron J. Angot des Rotours. Paris Lecoffre, 11e édition.

Les vies de la petite Sainte de Lisieux se multiplient de jour en jour, telles que celles de Mgr Laveille, du P. J. Carbonel, de l'abbé Rod Hoornaert, sans compter celles qui sortent de l'office central de Lisieux. Le baron Angot des Rotours nous offre, aujourd'hui, une onzième édition de la sienne, preuve très suffisante de sa valeur, de son succès et de la solide piété qui l'inspire dans toutes ses pages. Nous lui souhaitons de tout cœur le même sort qu'aux précédentes.

La Cathédrale d'Evreux, par M. le chanoine Bonnenfant. Paris, H. Laurens, in-8, 96 pp., 43 illustrations et un plan.

Un oubli involontaire, ou plutôt la pensée qu'un autre plus autorisé que nous, enverrait quelques lignes sur cette monographie de notre si aimable confrère, nous en a fait différer le compte-

Digitized by Google

rendu. Cette monographie, comme tout ce qui sort de la plume de cet archéologue, brille par sa précision, sa clarté, sa sûreté de jugement. On lui a fait quelques critiques sur une ou deux expressions, mais pour qu'elles soient fondées il faudrait que les savants s'entendissent entr'eux à ce sujet, ce qui n'est point.

Cette monographie, sans doute, laisse un peu de côté la terminologie savante de la science archéologique, ce qui n'est point de nature à déplaire aux Ebroïciens, aussi bien qu'à un grand nombre de touristes, très heureux, ce beau livre en main, de comprendre et d'admirer les différents styles de la superbe cathédrale ébroïcienne.

Ce leur sera un puissant motif pour souscrire au nouveau volume de M. le Chanoine Bonnenfant, sur l'Eglise Saint-Taurin. Au nombre des conférences organisées par la Société libre de l'Eure il y en avait une de ce savant qui a projeté sur l'écran les belles photographies, prises par lui, en vue de cette luxueuse publication. Artistique, sans aucun doute, elle sera, sortant des presses de l'imprimerie Charles Hérissey, avec ses plus beaux caractères elzévir, sur papier de grand luxe, planches montées sur onglets au nombre de 30 pour 46 vues inédites en héliotypie, couverture rembrichée, plan en couleurs, etc.

Le prix de souscription est de 75 fr. et sera ensuite porté à 100 fr.

Chanoine Ch. Guéry.

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Revue Catholique pour les familles

40, rue La Fontaine, PARIS

Sommaire du numéro du 24 avril 1926

Charles Baussan : *La roulotte et la maison.* — Jacques Lefebvre : *La splendeur de la faune sous-marine.* — François Veuillot : *Un nouvel Auxiliaire de Paris.* — Abbé Moreux : *A combien de millénaires remonte l'apparition de l'homme?* — Myriam Thelem : *Manahem.* — V. Forbin : *Le Sphinx est victorieux des sables.* — Jacques Lejeune : *Chronique sportive.* — Scaramouche : *La puissance des synonymes.* — Renée d'Anjou : *La duchesse de Rohan.* — Jean Mauclère : *L'industrie frigorifique en Lithuanie.* — J. de Barbot : *La Dame en vert* (roman) (*suite*). — D. Brottier : *La légion des trois-cents.* — Page d'actualité.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

La Chine qui s'éveille, un volume in-8° raisin illustré. — *Œuvre Nationale de la « Maison du Missionnaire »*, 25, rue Callou, Vichy. — 10 francs (franco 11 francs).

Chaque jour un bref communiqué d'agence nous apporte quelques échos de l'imbroglio chinois. Que se passe-t-il dans ce mystérieux pays? et qu'est-ce donc que ce peuple chinois encore si mal connu?

Le R. P. Henry Watthé, missionnaire apostolique, après avoir vécu de longues années en Chine, en contact intime avec le peuple chinois, a écrit un beau volume de souvenirs. Des scènes vécues — drames, tragi-comédies et comédies désopilantes — d'une vérité et d'un réalisme saisissants nous montrent les Chinois tels qu'ils sont ou tels qu'ils seront demain. Péril jaune demain, anarchie aujourd'hui et guerre civile n'ont plus de mystères après cette lecture passionnante.

Le rôle insoupçonné souvent et si héroïquement soutenu de nos missionnaires y apparaît en action.

Une première édition, ornée d'une délicieuse préface de M. Henry Bordeaux, de l'Académie, a été rapidement épuisée.

La Nouvelle Edition qui paraît aujourd'hui a été augmentée d'un Appendice, où après les témoignages les plus flatteurs des dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, des missionnaires surtout, des écrivains éminents comme Colette Yver, Chantal, Clément Vautel, etc., apprécient hautement le rôle des Missionnaires français et l'Œuvre Nationale de la Maison du Missionnaire fondée par le R. P. Watthé (prix de vertu de l'Académie Française, 1925). La Nouvelle Edition est vendue au profit de cette œuvre admirable de secours aux Missionnaires malades ou épuisés par de longues épreuves dans nos colonies. « Nous avons la noble ambition de prolonger de dix à vingt ans les forces, la santé et la vie de 50 p. 100 de nos bien-aimés Missionnaires », dit le R. P. Watthé.

Acheter, lire, faire lire **La Chine qui s'éveille** c'est contribuer à réaliser ce programme patriotique tout en s'assurant l'occasion de s'instruire et de se distraire par la plus agréable des lectures.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

5430. — Bulletin Monumental, 84e vol. Paris, Picard, 1925, in-8°. La théorie d'Eugène Lefèvre-Pontalis sur les Ecoles Romanes, p. 197-253 [Ecole normande, p. 213-228, Bernay, Jumièges, Caen, Le Bec, Cerisy-la-Forêt, Saint-Vigor-le-Grand, Rouen, Bayeux, Vernon, etc.]; — L'âge du donjon de Falaise, p. 352; — Excursion à Evreux, p. 372; — La cathédrale d'Evreux, par G. Bonnenfant, p. 383.

5431. — Annuario della Universita Cattolica del Sacro Cuore (1924-25), Milano, gr. in-8°, 495 pp. avec portr. [L'arte e l'ideale di Corneille; — Lettura e commento di testi corneliani, par Sorrento Luigi, p. 402].

5432. — Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube. Troyes, J.-L. Paton, 1925, gr. in-8° ill. — Essai bibliographique sur les ouvrages de François Desrues, par M. L. Morin, pp. 89-175 [auteur normand des xvie et xviie siècles, né à la Lande-d'Airou, canton de Ville-dieu-les-Poëles, Manche].

5433. — Revue de l'Avranchin, 1926, n° 132. Les sergenteries de l'Avranchin à la fin du xvie siècle, p. 387-403 [Famille Le Conte alliée aux du Merle, etc.]; — Etude archéologique sur l'Hôtel Guischard de la Menardière, à Pontorson, par Emile Barbé, p. 419; — Le Neuf-Bourg, monographie, par L. C. et abbé Hulmel, p. 431; — Le Four Gallo-Romain de Saint-Jean-le-Thomas, par M. R. Herval, J. Séguin, p. 439; — *Corpus* des Inscriptions Tumulaires, par J. Séguin et E. Vivier (*suite*), p. 443; — Acte d'association de l'Abbaye-Blanche, par H. Sauvage, p. 451; — Le coin du Secrétaire J. Séguin [Cordial merci au dit Secrétaire pour son amabilité à l'égard de notre *Revue*, p. 456].

5434. — Bull. Bibliog. et Critique d'Histoire de Normandie, juin et nov. 1925, nos 1 et 2. Caen, L. Jouan, 1925, in-8°, 52 pp. [C. R. pp. 16 et 18 sur l'ouvrage du prof. Sydney R. Packard et sur celui de L. Valin; — pp. 44 sur les *Documents et notes arch.* de L. Deglatigny, sur l'*Inventaire de l'Orne* de L. Coutil et sur *La civitas des Aulerci Eburovices*, etc., de Jean Mathière, p. 46].

5435. — Annuaire du département de l'Eure, 1926. Evreux, Ch. Hérissey. La fuite de l'Impératrice Eugénie à travers le dépar-

Digitized by Google

tement de l'Eure (5 et 6 septembre 1870), par M. Desdouits, p. 777-781 ; — Quelques « papiers » inédits du fonds Canel, par R. Duquesne, p. 782-787 ; — L'administration de la Cité d'Evreux à l'époque gallo-romaine, par J. Mathière, p. 788-792 ; — Une vieille coutume d'Evreux, par Edouard Gachot, p. 799 ; — Note sur un miroir gallo-romain trouvé à Aulnay (Eure), par H. Lamiray, p. 800.

5436. — Les Amis du Vieux-Fécamp. Bull. Annuel, XVe année 1924. Fécamp, Banse, 1925, gr. in-8°, 161 pp. ill. Les Pays en Tot, par l'abbé Cavelier; — Les Manoirs du Pays de Caux, par P. Dubois; — Les travaux à l'Abbaye au XVIIIe siècle, par l'abbé Reneault ; — Les Armements Havrais pour la pêche à la Baleine ; — Le Mascaret, par L. Brindeau ; — Contribution à l'étude du Canada, par L. Fontaine ; — L'Eglise de Préauté, par M. Lenôtre; — Le Pays de Caux, par R. Legros; — Trois portraits normands, par P.-L. Robert, etc...

5437. — La Normandie Illustree, 1er numéro, revue mensuelle, mars 1926 : La légende de la Côte des Deux-Amants, par Ed. Bourgine; — Les *imagiers*, par Georges Laisney; — Les Coiffes normandes, par L. Garros, etc... Rouen, Pierre Wolf.

54338. — Bull. trim. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 1925 : Extr. du registre de catholicité de la paroisse de Guchauville (Gauville) 1671-1708. [Ancienne paroisse du diocèse de Rouen.]

5439. — Soc. des Etudes locales dans l'Enseign. public. Groupe de la Seine-Inférieure. Rouen, Wolf, 1925, in-8°, 69 pp. La guerre de course au XVe siècle. Marins et Corsaires Dieppois au temps de Ch. Desmarets, par A. Boudier; — Cartographie Dieppoise au XVIe siècle, par E.-L.-P. Desceliers et Jean Cousin ; — Jean Cousin, élève de Desceliers, par O. Dorien; — Bibliogr. des communes de la Seine-Inférieure, par P. Jubert et H. Labrosse.

5440. — La Renaissance de l'Art Français, déc. 1925. Les dessins de Houel [né à Rouen en 1735], par Onglor Lydie et Denis Roche, 12 illustr.; — *avril* 26, Méditation sur quelques mises au tombeau, par A. Alexandre, p. 188.

5441. — Revue des Quest. Histor. 1er janv. 1926 : Les fédérations provinciales en 1790, par H. Leclercq, pp. 112-113.

5442. — Trésors des Biblioth. de France. Paris, Van Oest, 192 , VI, pp. 80-81, 1 pl. Reliure d'incunable moulé d'après une

Digitized by Google

plaquette de bronze du xve s. et conservée à la Bibl. de Rouen. par A. Masson. Exp. du Moyen âge à la Bibl. Nat. *Journal de Rouen*, 13 févr. 1926.

5443. — Beaux-Arts, 15 *déc.* 1925, p. 341, 2 fig. Le buste de C. N. Le Cat. par J.-B. Lemoyne, au Musée de Rouen; — 15 *févr.* L'aître de Saint-Maclou, par Jean Verrier, p. 53-54, fig.

5444. — Collec. de docum. inédits sur l'histoire économ. de la Rév. Franç. La Commiss. des subsistances de l'an II. par Pierre Caron. Paris, Leroux, 1924-25, in-8°, 1 vol. de lxiii-880 pp.

5445. — Les Etudes, 62e année, t. 182-185. Paris, 1925. Sainte Mad.-Sophie Barat et son œuvre, par A. Brou; — Deux admirables prêtres : Jean Eudes (1601-1680), Jean-Marie Vianney (1786-1859), par Paul Dudon.

5446. — L'Intermediaire des Chercheurs, LXXXVIIIe vol., 2e sem. 1925, col. 909. La bâtarde de la duchesse de Bouillon; — col. 920, Receveur des tailles à Verneuil (1600-1700); — col. 945, Les « Antiquités » de Fr. Desrues; — col. 947, Iconographie de Charlotte Corday; — col. 958. Pickman [mort à Rouen]; — col. 964, Drapeaux de la Garde royale (1830); — col. 974, Les mémoires de Richard Lenoir; — col. 981, Hamelin et Boieldieu; — col. 984, de Vaudreuil, président au Parlement de Paris; — col. 993, Le chanoine J.-L. Radix [de Sourdeval, abbé de la Prée]. — LXXXIXe vol. 1er sem. 1926, col. 4, Famille de Maistray; — col. 5, Famille Le Nud; — col. 6, Aquarelle d'A. Berthelot (1872); — col. 9, Descendants de la garde écossaise de Charles VII [de Varennes, à Conches]; — col. 12, La bâtarde de la duchesse de Bouillon; — col. 16, Amiral Hamelin; — col. 25, Familles de Launay et de la Rue; — col. 47, baron Teste; — col. 52, 177, Horsain; — col. 57, Les comédiens de la campagne d'Egypte [G. de Villoteau, né à Bellême]; — col. 66, Receveur des tailles à Verneuil (1600-1700); — col. 66, 204, Le soulier de Corneille; — col. 69, Descendance des Le Louterel; — col. 108, 155, Familles Bouvet et Bleschamp; — col. 139, 197, Un bref de Grégoire XVI [à l'évêque de Bayeux]; — col. 146, Famille de Belloranne; — col. 165, Une amie de sainte Beuve, Mme Vertal; — col. 173, Pickmann; — col. 188, Le château de Navarre (à Evreux); — col. 189, Famille Langlois du Bourquet; — col. 190, Famille de Miffant; — col. 225, Ifs devant les églises.

5447. — La Révolution Française, déc.-janv. 1926. Emeutes à

Digitized by Google

Saint-Lô en 1789, par Madel: Dupuis-Deries, p. 156-163; — Evreux au temps du fédéralisme, par L. Dubreuil, p. 244-265. 318-348.

5448. — Soc. de l'Hist. du Protest. franç., janv.-mars 1926 : Les de Peyster à Rouen, par Henry de Peyster, p. 33-41.

5449. — Bull. du Bibliophile, 1er avril 26 : Alexandre Hardy et Pierre Corneille, par Fréd. Lachèvre, p. 150-156.

5450. — Le Petit Parisien a publié dans sa 3e éd. de Normandie 1925, *novembre* 19, Le marché de Criquetot d'Esneval ; — 21, Les cloches de Sainte-Croix de Bernay ; — 25, Un procès normand ; — *décembre* 4, L'hiver de 1689 en Normandie ; — 15, La Saint-Nicolas en Normandie ; — 17, Le taux des constitutions de rente en Normandie au xviie siècle ; — 18, Les « Petits Enclos » ; Les bonnes gens de Normandie ; — 19, Les capitaines de Vire au xive et xve siècles ; — 22, Les Amis du Vieux-Fécamp et la crypte de l'Abbaye ; — 1926, *Janvier* 23, Michel Moulin « Jean Chouan », normand; — 24, Une conférence sur trois écrivains normands : François Enault, Louis Beuve, Hippolyte Mariette; — 25, La mésaventure du médecin qui fut fouetté comme sorcier; — 30, Les possédés de Landes (Calvados): — *Février* 8, Les tabacs d'Honfleur ; — 10, Mme de Sévigné en Normandie; — 16, Les Antiquaires de Normandie; — *Mars* 8, Un précurseur normand de nos guides modernes : François Desrues, etc...

5451. — Achille Léon (Le Père). Le P. Bénigne de Janville, Rennes, Saint-Yves, rue de la Monnaie.

5452. — Ade (abbé Victor-Louis), † curé de Tourville, *Sem. Rel. de Coutances*, 14 janv.

5453. — Alleaume (abbé Emile), † prêtre habitué à la Mesnière, *Sem. cath. de Séez*, 22 janv.

5454. — Argentan. Dictons et sobriquets de l'Argentenois, par Xavier Rousseau et les armoiries d'Argentan. *Courrier d'Argentan et de Vimoutiers.*

5455. — Aubert (abbé). La chapelle et le château de Maupertuis, paroisse de Géréville. *Journal de Rouen*, 23 janv. 26.

5456. — Bansard (abbé Camille), † curé de Masle. *Sem. Cath. de Séez*, 19 mars et 2 avril.

5457. — Banse (Daniel). Le Port de Fécamp sous la Révolution. *Echo de Saint-Etienne de Fécamp*, janv. 26.

5458. — Barbey d'Aurevilly. *Disjecta membra*, 2 vol. in-8°,

Digitized by Google

br. 60 fr. — Le Walter Scott normand — par Henry Bordeaux. Paris, Plon, 1925, in-16.

5459. — Bardel (Mgr), † évêque de Séez. *Sem. Cath. de Séez*, 16, 19 et 26 février, 26 mars. Son oraison funèbre par Mgr Louvard. *Sem. Rel. de Coutances*, 1 et 8 avril.

5460. — Beaunier (André), par Paul Bourget. *Revue des Deux-Mondes*, 1er janv., p. 209-13 et tous les grands journaux de Paris.

5461. — Bigard (Louis). Les seigneurs du Pecq et du Vésinet. Versailles, Bernard, 1925, in-8°, 151 pp. [l'abbaye de Fontenelle, Saint-Wandrille, etc.].

5462. — Bignon (abbé Honoré), † curé de Berd'huis. *Sem. Cath. de Séez*, 25 dec. et 1er janvier.

5463. — Bindet (abbé), † ancien curé-doyen de Sourdeval-la-Barre. *Sem. Rel. de Coutances*, 25 mars.

5464. — Bourgine (Edouard). Nos « bons vieux Saints ». Conte normand. *Journal de Rouen*, 17 janv.

5465. — Burel (abbé J.). Le processionnal du diocèse de Rouen. *La vie et les arts liturgiques*. C. R. *Journal de Rouen*, 13 mars.

5466. — Capron (abbé), † curé de Fréville. *Bull. Rel. de Rouen*, 3 avril.

5467. — Chacornac (Paul). Eliphas Lévi (1810-1875). Paris, 1926, gr. in-8°, 300 pp. portr. Cf. p. 179.

5468. — Clément (abbé). Notes sur Saint-Antonin-de-Sommaire [rétablissement de la paroisse 1807-1905]. *Le Petit Semeur*, *Bull. paroiss. de* —, janvier 26; — Les impôts sous l'Ancien Régime à Saint-Antonin, *id.*, avril 26.

5469. — Deck (Suzanne). La ville d'Eu, son histoire, ses institutions (1151-1475). Paris, Champion, in-8°, xxiv-316 pp. et pl.

5470. — Delabarre (abbé Elisée), † curé de Crasville-la-Rocquefort. *Bull. Rel. de Rouen*, 26 déc.

5471. — Delafontaine (Mgr Gaëtan de Coulare), † curé de N.-D. de Bon-Secours. *Bull. Rel. de Rouen*, 9 et 23 janv., 6 et 20 févr.

5472. — Delaunay (Marcel). Nos monuments. *Journal de Rouen*, 26 *déc.*; — 11 *févr.* L'if de Blacarville; — 27, Eglise de Boscregnoult; — *mars* 18, le rétable de Fouqueville; le village, 4 *avril*.

5473. — Deville (Etienne) a publié dans le *Journal de Rouen*, ce qui suit : *Janvier* 1, Une vente aux enchères à Pont-Audemer en 1353; — 30, La bibliothèque et le musée de Vire après l'in-

Digitized by Google

cendie du 20 déc. — Les livres liturgiques de l'ancien diocèse de Lisieux. Paris, 1925, gr. in-8°, 45 pp.

5474. — Du Bois de la Villerabel (Mgr). Allocution aux obsèques de Mgr Bardel, le 23 fév. *Sem. Cath. de Séez*, 5 mars.

5475. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen*, ce qui suit : *décembre* 20, Les tunnels de la ligne de Paris au Havre ; — 26, Une œuvre de Houdon au musée de Rouen : le buste de Diderot ; — 27, Le Musée de Barbey-d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; — 31, L'ancienne ferme de Flaubert à Deauville ; — 1926 *Janvier* 3, Un tableau inconnu à la cathédrale (la Sainte Famille) ; — 10, Une servante de Pascal, Louise Delfault ; — 17, L'aître Saint-Maclou dans la littérature ; — 25, Les dessins du peintre Jean Houel en Russie ; — 31, Un coin de la rue de la Grosse-Horloge, la maison des Orfèvres, l'ancienne église Saint-Herbland ; — *Février* 7, 10, 14, Les ifs funéraires en Normandie ; — 15, « Les Amis du Vieux-Fécamp », C. R. ; — 17, L'habitation rouennaise. Etude d'histoire, de géographie et d'arch. urbaine, par le commandant Quenedey (C. R.) ; — 21, Le comédien Bocage, par P. Ginisty (C. R.) ; — 22, A propos de l'aître de Saint-Maclou, un accident mortel en 1471 ; — 28, Un coin de Rouen. Le pont de l'Arquet et 8 mars ; — *Mars* 1, Le quartier Eau-de-Robec ; — 3, Le portrait par... à peu près d'un archevêque de Rouen [Robert de Croixmare] ; — 11, A propos de la mort de Mme H. Malot [notice biog. du romancier] ; — 14, Notre Vieux Lycée (C. R.) ; — 22, L'épitaphe d'un enfant par Ronsard, publiée par l'abbé Blanquart (C. R.) ; — 29, L'ancienne église Saint-Paul ; — *Avril* 11, Les enseignes de jadis à Rouen ; — 12, Le huitième centenaire de la « Chanson de Roland » en Normandie.

5476. — Dupont (A.), curé de Montrevet : N.-D. de la Peinière. Impr. cath., Flers, 1925.

5477. — Duquesne (Robert). Les inédits d'Alfred Canel. *Journal de Rouen*, 9 janvier ; — A propos des sites de l'arrondsssement de Pont-Audemer, églises classées, *id.*, 9 *mars*.

5478. — Esneval (baron d'). Les Bretel de Grémonville. Evreux, gr. in-8°, 111 pp. [Ext. de la Revue].

5479. — Féron (Alex.). Louise Delfault, servante de Pascal. Rouen, 1926, in-12, 25 pp.

5480. — Gachons (Jacques des). Gens de France au labeur (Poussin). Paris, in 4°, ill., 27 fr. 50.

Digitized by Google

5481. — Gaillardon (chanoine), † supérieur de Join-Lambert. *Bull. Rel. de Rouen*. 2 janvier.

5482. — Georges (le P. Emile). Saint Jean Eudes, missionnaire apostolique. Paris, Lethielleux 1925, in-8°, portr.

5483. — Guéry (chanoine Ch.). En auto-car par les Alpes, la Toscane, l'Ombrie, Rome, les Salines, la Riviera, etc... Evreux, G. Poussin, gr. in-8°, 1926, 47 pp. ill.

5484. — Hartoy (Maurice d'). La petite branche de cerisier. Légende normande des Rameaux (*La Croix*, 27 mars); — Portrait littéraire : Thierry Sandre (*La Vie*, 1er avril); — Portrait littéraire : Pierre Paraf (*Affiches de Normandie*, 4 avril); — Conférences sur les familles nombreuses (Rouen, février); — Appel aux officiers légionnaires de Normandie (*Le Ralliement*, Rouen, févr.); — Les Dettes. Pièce militaire en 3 actes, représentée pour la première fois au *Foyer du Soldat* à Rouen, le 14 févr. 26; — En l'honneur des Ecrivains morts à la guerre (*Almanach du Combattant* 1926); — Enquête sur les Etats-Unis d'Europe (*L'Intransigeant*, 2 déc., 3 et 6 janv.); — Dans le *Télégramme de Toulouse* du 12 déc. : On a enlevé un Sénateur ! ; — le 12 janv. : M. René Doumic et M. Edouard Estaunié; — Chronique littéraire hebdomadaire dans *Les Petites Affiches de Normandie*.

5485. — Hérissay (Jacques). Joséphine à Evreux (1810-1814). Evreux, 1925, in-12.

5486. — Herval (René) a publié dans le *Journal de Rouen* les articles suivants : *décembre* 26, L'enlèvement du sénateur Clément; — 29, L'Eure archéologique du chanoine Fossey (C. R.); — 1926 *Janvier* 4, L'école de Salerne et son « Régime de santé »; — 17, Une histoire bilingue de Guillaume le Conquérant [par Berthe Turillot, cf. n° 5429]; — 19, Un traducteur milanais de Mme du Boccage [Tutte le opere edite ed inedite Giuseppe Parini, raccolte da Guido Mazzoni. Firenza, G. Barbera, editore 1925]; — *Avril* 4, Un romantique du XVIIe siècle : Théophile de Viau.

5487. — Jarry (abbé Henri), † curé de Menil-Jean, *Sem. Cath. de Séez*, 18 déc.

5488. — Laigle. Les richesses artistiques de l'église Saint-Martin de —. *Bulletin « Laiglon »*, janv. 1926. Un chef-d'œuvre de Charles le Brun, par l'abbé Tabourier.

5789. — Lebarbey (le P. Georges), † dans la catastrophe du Japon. *Sem. Rel. de Bayeux*, 27 janv.

Digitized by Google

5490. — Le Cacheux (Paul). Les Normands dans l'Italie du Sud et en Sicile. L'épopée des Tancrède. Saint-Lô, Jacqueline, 1925, in-8°, 37 pp. [Extr. des *Mém. de la Soc. d'Agricul. de la Manche*, 36e vol.].

5491. — Leconte (chanoine), † ancien curé-doyen de Périers. *Sem. Rel. de Coutances*, 4 mars.

5492. — Legouis (Emile). Par les sentiers de la renaissance anglaise. Paris, Soc. anon. d'édition « Les Belles Lettres ». *Journal de Rouen*, 5 avril, C. R.

5493. — Lelièvre (chanoine E.). De saint François de Sales à saint Jean Eudes... Mme de Bois-David (1619-1660). Coutances, Bellée, 1925, in-8°.

5494. — Lemaitre (Charles). Bonnes gens de Normandie, bois gravés de H. Levavasseur. Caen, 1925, in-4°, 22 pp.

5495. — Lemennicier (abbé), † ancien curé de Saint-Germain-de-Tournebu. *Sem. Rel. de Coutances*, 18 mars.

5496. — Lemercier (Maurice). Les vitraux de l'église du Tremblay près le Neubourg. *Journal de Rouen*, 3 janv.

5497. — Le Paysant (P.). Le Port-Royal de Normandie. Saint-Himer-en-Auge et son prieur Henri de Roquette (1699-1789). Paris, J. Peyronnet, éd., 1926, 64 pp. Collection des Clochers de France, n° 14 [Le Bec, Rouen, Illeville-sur-Montfort, Moulineaux, Orival, Louis Le Grieu].

5498. — Levillain (abbé), † ancien doyen de Forges-les-Eaux. *Bull. Rel. de Rouen*, 20 févr.

5499. — L'Hommet (Eugène). Histoire de Saint-Germain-la-Campagne (Eure). *Bull. paroiss.*, 19 fascic. 1924-1925, p. 1 à 151.

5500. — Lhote (abbé), † curé de Saint-Quentin-des-Iles. *Sem. Rel. d'Evreux*, 3 avril.

5501. — Lisieux. Vies de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, par Gaëtan Bernoville (Paris, Grasset) ; — Delarue-Mardrus (Lucie) [Paris, Fasquelle, in-16] ; — Francis Jammes. *Le Correspondant*, 25 mars ; — R. P. Petitot [Paris, Desclée, in-16], etc...

5502. — Lot (Ferdinand). Mélanges d'histoire du Moyen-âge offerts à Mr —. Paris, Champion, 1925, in-8° [Guillaume de Poitiers et Guillaume de Jumièges, p. 543-548].

5503. — Maubant (bienheureux Philbert), † martyr en Corée (1803-1839. *Sem. Rel. de Bayeux*, 1925, déc. 26 ; 1926, *Janv.* 17, 24, 31 ; — *Février* 7, 14, 21, 28 ; — *Mars* 7 et 14 *(fin)*.

Digitized by Google

5504. — MILLAR (Eric). La miniature anglaise du xe au xiiie siècle [reproduction de 164 miniatures et une pl. en couleur, intéressant la période normande]. Paris, Van Oest, 1926, in-4o.

5505. — MONTICORNE (C.). Douze balades autour de Deauville. Edité par le Syndicat d'initiative de Deauville, in-12, 64 p. fig.; — Le printemps, l'été, les vacances en Normandie. Edité par la fédération normande des syndicats d'initiative. Rouen, Wolf, s. d., in-8o, fig.

5506. — MONTIER (Edward). Les fêtes des rois jadis à Rouen. *Journal de Rouen*, 4 janv.

5507. — NOBÉCOURT (R. G.). La vie littéraire. L'un d'entre eux : Henri Vimard [né à Rouen]. *Journal de Rouen*, 19 janvier.

5508. — ODELIN (Mgr). Souvenirs : « Le cardinal Amette », Paris, G. de Gigord, éd., 15, rue Cassette, in-8o, port. en hélio. h. t. 7 fr. 50.

5509. — ORBEC. Le bulletin religieux du canton d'Orbec a publié en 1925, févr. et mars : Notice historique sur le Besnerey; — Une monographie sur la chapelle Yvon, avril, mai, juin, sept. 1924 et janv. 1925; — La confrérie de la Charité de Meules, déc. 1923; — Origine du nom « Orbec », mars 1924; — L'église d'Orbec réconciliée, déc. 1924; — Pélerinage à Saint-Sébastien-de-Préaux, févr. 1925; — Notice hist. sur Saint-Pierre de Mailloc, mai-juin-juil.-août 1925.

5510. — PESTEL (abbé S.), † curé d'Illeville-sur-Montfort. *Sem. Rel. d'Evreux*, 9 janv.

5511. — PILLET (Maurice). L'aître Saint-Maclou, ancien cimetière de Rouen. Paris, Champion, 1924, in-8o, fig., 50 fr.

5512. — PORÉE (chanoine), chevalier de la Légion d'honneur. *Petit Parisien*, 27 janv. avec portr., *Journal de Rouen*, *Sem. Rel. d'Erreux*, *La Normandie*, *La Revue cath. de Norm.*, etc...

5513. — PORTIER (abbé Léon), † curé de Rouperroux, *Sem. Cath. de Séez*, 5 févr.

5514. — POULAIN (G.). Une église à sauver : Saint-Vincent-des-Bois. *Journal de Rouen*, 1er janv.

5515. — PRÉTEUX (archiviste du Havre). Les transports par terre et les messageries du Havre au Moyen âge et dans les temps modernes. *Journal de Rouen*, 12 avril et *Journal Officiel*, 10 avril, p. 4386.

5516. — PRUNELÉ (comtesse A. DE) Maison de Prunelé, Chalo-

Digitized by Google

Saint-Mard, Une famille beauceronne pendant trois siècles (1582-1863). Chartres, Lainé, 1925, in-8°, XII-427 pp. [alliée à des familles normandes, de Postel, de Langle, de Sainctes, etc.].

5517. — QUENEDEY (R.). L'habitation rouennaise. Etude d'hist., de géog. et d'arch. urbaines. Rouen, Lestringant, in-8°, 400 pp., fig. et 24 pl. Prix : 70 fr.

5518. — ROBERT (P.-S.). Théâtre des Arts. Centenaire de « la Dame Blanche » de Boieldieu. *Journal de Rouen*, 12 déc. 25.

5519. — ROUEN. Pensionnat J.-B. de la Salle (1914-1918). Livre d'Or publié par l'Assoc. Amicale des anciens élèves. Rouen, Lecerf fils, 1925, in-8°.

5520. — SERBAT (Louis). Lisieux. Paris, Laurens, in 8°, 128 pp., 26 ill.

5521. — SILVAIN. Frédéric Lemaître. Paris, Alcan, 1926, in-8°. 162 pp. et 8 pl. h. t.

5522. — TALMEYER (Maurice). Souvenirs d'avant le déluge. Maupassant, Huysmans, etc... *Le Correspondant*, 10 déc.

5523. — TRÉVIÈRES. Révolutionnaires ennemis de la liberté. *Pages Amies de* —, janv.-févr. 1926, n° 30.

5524. — ZIMMERMANN. Les anciennes colonies normandes du Groenland, d'après les dernières recherches des Danois. 3 cartes dans le texte. *Annales de Géographie*, 15 janv. 1926, p. 58-79.

Indications spéciales par département.

CALVADOS : **5430**, 34, 41, 46, 50, 67, 73, 82, 89, 97, **5501**, 02, 03, 04, 05, 09, 16, 20, 23, 24.

EURE : **5430**, 34, 35, 41, 46, 50, 60, 67, 68, 72, 73, 77, 78, 80, 83, 84, 85, 86, 96, 97, 99, **5500**, 02, 04, 08, 09, 10, 12, 14, 16, 24.

MANCHE : **5430**, 32, 33, 41, 45, 46, 47, 50, 52, 53, 63, 90, 91, 93, 95, **5502**, 04, 16, 24.

ORNE : **5430**, 41, 46, 50, 51, 53, 54, 56, 59, 62, 74, 76, 82, 87, 88, **5502**, 04, 13, 16, 24.

SEINE-INFÉRIEURE : **5430**, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 49, 50, 55, 57, 61, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 71, 75, 79, 81, 84, 86, 92, 94, 97, 98, **5502**, 04, 05, 06, 07, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 24.

Le Gerant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Évreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, D'

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

35me ANNÉE — 4e LIVRAISON

JUILLET 1926

Maurice D'HARTOY : Nos Collaborateurs : M. Pierre Chirol, 193. — Abbé QUEUDEVILLE : Un fédéraliste Normand, victime du Tribunal révolutionnaire : Dom Mauger (*suite*), 197. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy (*suite*), 210. — Alfred RUAULT : Notice sur le Prieuré de Saint-Nicolas-de-Maupas à Capelles-les-Grands (Eure), 221. — Jean MATHIÈRE : Les figures et la Région de l'Eure, 230. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 236. — Au diocèse d'Evreux (1791-1792), 242. — Chanoine H. GUÉRY et E. VIVIER : En marge des Livres nouveaux, 246. — Bibliographie normande, 251.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
HENRI DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros Horloge

1926

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

PHILIPPE D'HARCOURT, ÉVÊQUE DE BAYEUX (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE DU XVIIe SIÈCLE, Mme SCHOLASTIQUE GUYONNE DE ROUXEL DE MÉDAVY, PREMIÈRE ABBESSE DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL (1627-1669) (*suite*), par X***.

LE CALENDRIER SPIRITUEL D'EVREUX, par M. l'abbé DELAMARE, curé d'Incarville (*Suite*).

UN FÉDÉRALISTE NORMAND VICTIME DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, DOM MAUGER (ETIENNE) BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE SAINT-ETIENNE DE CAEN (*Suite*), par M. l'abbé QUEUDEVILLE.

LE PRIEURÉ DE MAUPAS (*suite*), par M. Alfred RUAULT.

UNE FAMILLE D'ARGENTAN : LES LAUTOUR (1600-1915). *Correspondance et Souvenirs*, par M. DUBOURG.

UN PAYSAGISTE PEU CONNU DU PUBLIC : GABRIEL LE BOURGUIGNON DU PERRÉ, par M. le comte LE BOURGUIGNON DU PERRÉ.

Digitized by Google

35e Année. — 4e Livraison. DIEX AIE Juillet 1926

REVUE CATHOLIQUE
D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE, DE LITTERATURE
DE NORMANDIE

NOS COLLABORATEURS

M. Pierre CHIROL

Architecte et Archéologue
Président de l'Académie de Rouen
Lauréat de la *Revue Catholique de Normandie.*

Digitized by Google

M. Pierre CHIROL

On se souvient qu'au début de 1924, la *Revue Catholique* inaugurait sa trente-troisième année d'existence par un concours de littérature régionaliste, dont le succès fut très vif. On se souvient aussi que le principal vainqueur du tournoi d'archéologie fut M. Pierre Chirol, architecte rouennais déjà bien connu dans le monde archéologique et qui n'avait pas craint d'aventurer ainsi sa jeune renommée.

L'heure semble venue d'ouvrir toute grande à M. Chirol notre galerie des collaborateurs et amis de la *Revue*, puisqu'aussi bien, le travail qui lui valut les suffrages de notre jury verra bientôt le jour en librairie. (*Histoire du Couvent des R. R. P. P. Carmes de Rouen.*)

M. Pierre Chirol est né à Rouen le 25 août 1881. Il commença ses études artistiques à l'Ecole des Beaux-Arts de sa ville natale, de 1897 à 1903, et les continua, de 1903 à 1911, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (atelier Pascal), tout en assistant avec assiduité aux cours de M. André Michel (*Histoire de l'art*) à l'Ecole du Louvre.

Pour bien suivre sur les routes scolaires l'excellent élève que semble avoir été M. Chirol, il suffit de parcourir les palmarès de ces divers établissements. Son passage est jalonné par des récompenses. A Rouen, dès 1901, nous trouvons une mention puis en 1902, un prix de décoration décerné par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie; en 1903, le premier prix de l'Association provinciale des Architectes français.

En 1911, couronnement de toute une jeunesse laborieuse, le *Salon des Artistes français* décernait au jeune rouennais une médaille de 3e classe (Sujet proposé : *La Maison du Marin*) succédant à une mention de 1909.

Dès lors, M. Chirol, titulaire du diplôme d'architecte et orné de tant de distinctions officielles, s'installa à Rouen au mois de juin 1911, résolu, sans nul doute, à transmuer toutes ces belles promesses en réalités éloquentes.

A-t-il réussi? Les espoirs que l'élève Chirol donnait à ses grands maîtres parisiens se sont-ils réalisés ou évanouis?

Digitized by Google

A telles questions, l'humble signataire de ces lignes ne répondra pas, préférant laisser la parole aux documents que voici :

1° Principaux travaux exécutés par M. Chirol

Eglises de Petit-Quevilly et de Fauville.
Manoir de Saint-Adrien (près Rouen).
Hôtel de M. G. Dieusy (Rouen).
Maisons ouvrières pour M. Jean Maillard à Pavilly.
Maisons ouvrières pour M. G. Leverdier à Oissel.
Eglise d'Eslettes.
Eglise de Pont d'Ouilly.
Hôtel des Postes à Pavilly.
Le Clos Normand à l'Exposition des Arts Décoratifs.
Les Portes et les Lustres à l'Eglise du Village Français (Diplôme d'honneur).

2° Bibliographie

Collaboration au Bulletin des Amis des Monuments rouennais et au Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

1910. Notice sur l'Hôtel de la Première Présidence à Rouen.

1911. L'architecte Mathieu Le Carpentier et l'ancien Hôtel de Ville de Rouen. Communication au Congrès du Millénaire Normand.

1922. Etude sur E.-H. Langlois, dessinateur; avec catalogue analytique de ses dessins conservés à la Commission des Antiquités.

1923. Jumièges. Excursion avec discussion sur les diverses hypothèses de couverture de la nef centrale.

1923. Histoire de la dévastation de l'Abbaye de Jumièges.

1924. Table générale des matières contenues dans les Procès-verbaux et les Bulletins de la Commission départementale des Antiquités. 1818-1919. Volume de 407 pages avec introduction historique sur la Commission.

Nombreux rapports dans le Précis de l'Académie de Rouen notamment : Notice sur la vie d'Alavoine, architecte de la Flèche de la Cathédrale de Rouen (Discours de Réception), et Histoire de la Renaissance du vitrail au XIXe siècle; Réponse au discours de Réception de M. Jean Lafond.

Plusieurs notices sur des Archéologues ou des Architectes (tel Léon de Vesly) dans le Bulletin de la Société Libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de Rouen.

Digitized by Google

Nombreuses conférences dans les Sociétés archéologiques de la Seine-Inférieure et de l'Eure sur les abbayes de la Basse-Seine *et sur Langlois, dessinateur romantique des ruines locales.*

En préparation :

Histoire du Couvent des Carmes de Rouen.

Notices sur le Palais de Justice, l'Hôtel du Bourgtheroulde, Saint-Vincent, Saint-Godard, etc., pour le volume du Congrès Archéologique de Rouen, 1926.

Un siècle de vandalisme à Rouen : album des destructions opérées au XIXe siècle.

M. Pierre Chirol est architecte de la Chambre de Commerce de Rouen, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, architecte régional des P. T. T. pour la Normandie, membre et secrétaire de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, membre de la commission municipale du Vieux Rouen, architecte-expert auprès des tribunaux de Rouen, etc...

Membre de l'Académie de Rouen, dont il vient d'être élu président, M. Chirol est un défenseur acharné des vieux monuments et des chefs-d'œuvre artistiques de Normandie ; son action sociale est, à ce point de vue, extrêmement féconde et utile. Il est de ceux qui s'ingénient à orienter le sens esthétique des hommes et à accroître la somme de beauté qui les entoure. La Société Française d'Archéologie lui a décerné une médaille de vermeil lors de son Congrès tenu à Rouen en Juin, et la Société des Antiquaires de France l'a nommé, au printemps dernier, associé correspondant national.

Ici, au moins, nous savons que sa vie est un laborieux apostolat de tous les instants, combien ses journées sont pleines; et nous lui gardons une vive gratitude pour les conférences qu'il nous donne de temps à autre à la Société libre de l'Eure — et surtout pour le précieux travail de restitution archéologique qu'il voulut bien entreprendre sous les auspices de son amie : la *Revue Catholique de Normandie.*

Maurice D'HARTOY.

Je signale aux admirateurs de M. Pierre Chirol qu'ils trouveront de lui, sous un masque facile à soulever, de pittoresques éloges dans le dernier livre de M. Jean des Vignes Rouges : *Rouen l'Orgueilleuse.*

Digitized by Google

Un Fédéraliste Normand victime du tribunal révolutionnaire

Dom MAUGER

Religieux bénédictin

DE L'ABBAYE DE SAINT-ÉTIENNE A CAEN

(*Suite.*)

Au début de la révolution, il se forma dans toutes les communes, sous les auspices et les encouragements des autorités supérieures, un parti favorable aux idées nouvelles. Ce parti, souvent faible d'abord, se fortifia insensiblement grâce à la protection du pouvoir et à l'accession lente mais continue des hommes faibles et irrésolus qui se rangent toujours du côté de la force.

Mauger était un homme trop habile pour ne pas tirer parti de cet avantage; il organisa donc à Villy quelques réunions dans lesquelles il put mettre en relief, d'une manière avantageuse, son savoir et son habileté.

Mais Villy était un bien petit théâtre pour les talents de l'ancien professeur de philosophie; les habitués de ces réunions étaient trop peu nombreux et trop peu cultivés pour suffire à son ambition. Le bourg de Villers-Bocage, chef-lieu de canton, présentait sous ce rapport plus de ressources. Comme les deux communes étaient fort rapprochées, Mauger réussit à établir à Villers un club important dont il fut naturellement le président. Ce club, affilié à la société des jacobins de Caen en suivit l'impulsion, en partagea les idées successives et en soutint les entreprises. Il exerça une certaine influence dans le pays, mais, grâce à la sage modération de son fondateur qui resta son principal inspirateur, cette influence se fit sentir dans le sens d'un libéralisme relatif plutôt que dans celui d'une intransigeance outrée.

Cependant les idées courantes faisaient chaque jour du chemin. La déchéance du roi qui avait suivi la journée du 10 août 1792,

Digitized by Google

plus tard sa condamnation et son supplice avaient excité une fermentation extraordinaire dans les sociétés populaires.

Mauger sentait son impuissance à arrêter cet irrésistible emballement vers les procédés arbitraires et brutaux que la faction dirigeante voulait mettre en vigueur contre les modérés; il souffrait d'ailleurs de sa position fausse dans la paroisse de Villy dont les meilleurs habitants lui restaient obstinément hostiles. Sans doute son parti avait considérablement grossi dans la commune; son influence y était même devenue prépondérante puisqu'il y remplissait les fonctions de maire. Mais la lutte et même le succès sur cette scène trop étroite ne lui suffisaient plus. Son ambition avait maintenant de plus hautes visées : il lui fallait un champ plus vaste pour y développer à son gré ses conceptions et son activité. Il avait la nostalgie de la foule qu'il se sentait capable de remuer et de conduire mais qu'il ne pouvait trouver, telle qu'il la voulait, que dans un grand centre de population.

Cédant facilement aux instances des hommes politiques du Calvados qui connaissaient sa valeur et appréciaient ses talents, il abandonna sa cure de Villy pour aller remplir à l'Université de Caen, en quête de professeurs constitutionnels, la chaire de physique expérimentale.

Cette fonction était alors presque une sinécure à cause du petit nombre d'écoliers qui assistaient aux leçons; mais elle ramenait l'ancien moine de Saint-Etienne dans un milieu plus conforme à ses goûts, plus apte à estimer ses qualités; elle allait lui fournir l'occasion de jouer dans une société désemparée, inquiète, cherchant une direction, un rôle en rapport avec ses moyens ou ses prétentions.

Le 25 avril 1793, le directoire du département du Calvados prenait l'arrêté suivant : « Considérant qu'il est instant de pourvoir à la place de professeur de physique au collège du Mont, maintenu provisoirement en la ville de Caen, afin que cette partie importante de l'éducation publique ne soit pas plus longtemps négligée; que le citoyen Mauger, curé de la paroisse de Villy, réunit les connaissances nécessaires pour remplir la place actuellement vacante, ayant professé la physique avec distinction dans la ci-devant abbaye de Saint-Etienne de Caen et se trouve par ce moyen dispensé du concours, le directoire du département, après avoir entendu le suppléant du procureur général syndic, a

Digitized by Google

nommé le citoyen Mauger professeur de physique au collège du Mont et arrêté qu'expédition du présent lui sera adressée avec invitation de se rendre au vœu de l'administration. »

Mauger, qui probablement avait lui-même provoqué cette nomination, se hâta de répondre à l'appel du directoire départemental et dès les premiers jours de mai il était à son nouveau poste. Au fond l'enseignement de la physique n'était qu'un prétexte pour rappeler à Caen un homme dont l'administration espérait bien utiliser autrement le concours. Il ne paraît pas en effet que le professeur ait pris au sérieux les fonctions qui lui avaient été confiées; il joua en revanche un rôle politique de premier ordre dans les conjonctures particulièrement délicates qui se présentèrent alors dans le Calvados.

La ville de Caen, au moment où y rentrait le curé de Villy, offrait un aspect très particulier et par cela digne de remarque.

Il n'y avait plus de noblesse; elle était émigrée et les rares gentilshommes, qui avaient osé rester, se cachaient de leur mieux pour se faire oublier le plus possible. Il n'y avait plus de clergé; les prêtres fidèles étaient en exil; les constitutionnels, après avoir été d'abord puissamment soutenus par l'administration contre les prêtres réfractaires, avaient été, après le départ de ceux-ci, insensiblement lâchés par les autorités devenues irréligieuses ou au moins très indifférentes.

Avilis par leur basse complaisance vis-à-vis du jacobinisme et quelquefois par leur conduite peu édifiante, les assermentés n'exerçaient aucune influence religieuse sur les fidèles qui avaient à peu près complètement déserté les temples. Les plus notables d'entre eux, Chaix-d'Est-Ange (1), curé intrus de Saint-Etienne,

(1) Chaix-d'Est-Ange (Richard-François), dont le nom patronymique, quoi qu'on en ait dit, s'écrivait avant la Révolution comme on l'écrit depuis, était originaire d'Apt (Vaucluse). Il y était né en 1758. Prêtre habitué à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris en 1790, il occasionna dans cet établissement, avec le concours de l'abbé Fauchet, des troubles qui l'en firent chasser. Il fut en même temps interdit par l'archevêque. Le 9 janvier 1791, il prêta le serment constitutionnel à Saint-Médard de Paris, bien qu'il ne fut pas de cette paroisse. Admirateur et ami de Fauchet, il accompagna à Bayeux, comme vicaire épiscopal, l'évêque intrus du Calvados. Sa turbulence occasionna à son protecteur de pénibles et ennuyeux démêlés avec la municipalité de cette ville. Nommé curé constitutionnel de Saint-Etienne de Caen, le 9 octobre

Digitized by Google

Gohier de Jumilhy (1), curé intrus de Saint-Jean, Charbonnel (2), curé intrus de Notre-Dame, laissant de côté les soins du ministère pastoral s'étaient lancés à corps perdu dans le tourbillon de la politique où ils jouèrent un rôle non pas très brillant mais très actif.

Il ne restait donc plus que le peuple proprement dit ou, selon l'ancien terme, la bourgeoisie. Cette bourgeoisie toutefois ne formait pas un bloc bien homogène. Elle s'était naturellement

---

1791, il vint en cette ville, fut impliqué dans le fédéralisme en 1793 et assez longtemps emprisonné à la suite de cette affaire. Il abdiqua les fonctions ecclésiastiques en 1794 et épousa une demoiselle Lorge de sa paroisse. Il devint dans la suite accusateur public puis procureur général à Reims. Il mourut avocat à Paris le 28 mars 1820. Chaix-d'Est-Ange signait ordinairement Chaix tout court. On trouve aussi un certain nombre de pièces avec la signature Destange imprimée en un seul mot. Le registre d'écrou de la prison de Bayeux contient néanmoins une signature complète de son nom Chaix-d'Est-Ange.

(1) Gohier de Jumilhy (Jean-Anne-Jacques), né à Saint-Sauveur de Caen le 20 décembre 1744, prêtre en 1770, était un ambitieux convaincu que la Révolution lui donnerait ce qu'il ne pouvait raisonnablement attendre ni de ses protecteurs ni de ses talents; il prêta donc sans hésitation le serment schismatique et brigua sans succès le siège épiscopal du Calvados en 1791 à la deuxième élection d'un évêque constitutionnel. Satisfait ensuite d'être curé de Saint-Jean de Caen, il se montra pour les prêtres fidèles aussi tolérant qu'il pouvait l'être sans mécontenter les jacobins qui le surveillaient. Il s'engagea en 1793 dans l'armée fédéraliste, ce qui lui valut après l'avortement de l'entreprise de longs mois de détention. A la suite de démêlés avec Fauchet, il avait été interdit en 1793 pour ses opinions. Pomiès, le vicaire épiscopal qui le remplaça, fut interdit à son tour mais à cause de ses désordres. Gohier de Jumilly, après avoir abdiqué le sacerdoce, devint commissaire du Pouvoir exécutif auprès de l'administration du canton de Saint-Martin de Fontenay. Ses mœurs ne donnèrent prise pendant la Révolution à aucun grave reproche. Il resta sans fonctions après le Concordat et mourut à Cagny en 1815.

(2) Charbonnel (Gérault) que M. Jarry, curé d'Ecots (l'abbé de Valmeron), appelle le chaudronnier de la Gloriette (Notre-Dame), était né à Saint-Flour (Cantal). Après avoir prêté le serment constitutionnel dans sa ville natale, il était allé chercher fortune à Paris. Il se fit, soit par conviction soit par calcul, l'admirateur de Fauchet qui le récompensa de son zèle en l'emmenant à Bayeux comme vicaire épiscopal. Bientôt l'évêque, qui le trouvait un peu grotesque, s'en débarrassa en le faisant nommer curé de Notre-Dame à Caen. Comme ce prêtre auvergnat avait gardé l'accent savoureux mais empâté de son pays, ses

Digitized by Google

divisée en trois partis, tant il est vrai que la société ne peut exister sans qu'il y ait entre ses membres des distinctions et des classes..

Le premier comprenait ceux qui, effrayés et dégoûtés par les excès de la Révolution, regrettaient la monarchie et souhaitaient son retour. On les appelait les aristocrates, non pas qu'ils fussent partisans des privilèges de l'ancienne noblesse dont ils avaient eux-mêmes souffert, mais tout simplement parce qu'ils affichaient une sage modération, l'amour de l'ordre et le respect de la justice.

Comme ils faisaient obstacle aux entreprises de la populace qui, elle, ne demandait que désordre et violence pour trouver l'occasion de satisfaire son envie et sa cupidité, celle-ci, jalouse de la distinction et de la fortune de ces bourgeois instruits et cossus pour la plupart, les avait assimilés aux anciens seigneurs et leur avait donné le nom d'aristocrates.

Après avoir ainsi baptisé d'un nom particulièrement odieux à cette époque les plus honorables citoyens de la ville, les gens du bas peuple s'étaient attribués à eux-mêmes par opposition le nom de sans culottes et ils se faisaient gloire de cette étrange appellation. A vrai dire, les braves prolétaires qui revendiquaient avec fierté le titre de sans culottes n'auraient pas demandé mieux que de prendre, s'ils l'avaient pu, celles de leurs voisins mieux pourvus qu'eux sous ce rapport.

Entre ces deux partis extrêmes, un troisième, de beaucoup le plus nombreux, tenait le juste milieu. C'étaient les patriotes. Ce terme de patriotes, détourné sous la Révolution, comme beaucoup d'autres, de sa signification véritable, ne désignait pas précisément ceux qui étaient enflammés de l'amour de la patrie. Patriote alors voulait dire partisan de la nation c'est-à-dire de la souveraineté nationale par opposition à la souveraineté royale. Le

---

paroissiens qui ne le comprenaient pas prétendaient qu'il ne savait ni parler ni lire. Il est certain que cette affirmation était exagérée, mais il est également certain que le pauvre homme était plus remarquable par son républicanisme que par son savoir religieux. Charbonnel abdiqua l'état ecclésiastique en 1794 et promit de se marier à la première occasion. Il ne parait pas qu'elle se soit jamais présentée. Il devint agent national de la commune de Caen en l'an II. Il fallait vraiment que la ville fut bien pauvre de républicains présentables pour mettre à sa tête un aussi insuffisant personnage.

Digitized by Google

patriotisme, après avoir trouvé sa première expression dans la trilogie bien connue : « La Nation, la Loi, le Roi » était alors renfermé dans cette plus courte formule « Vive la République ».

Donc la bourgeoisie de Caen en 1793 était en grande majorité patriote autrement dit républicaine, mais la nuance de son républicanisme n'était pas très foncée.

Fidèle à des traditions profondément enracinées, elle avait le respect du droit et de l'autorité établie, en même temps que l'horreur de l'arbitraire et du despotisme. Elle voulait que la constitution fut loyalement appliquée, que les lois protectrices des personnes et des propriétés fussent strictement exécutées. Ce n'était pas pour subir une tyrannie plus intolérable que celle de l'ancien régime qu'elle avait accepté la déchéance d'un roi généralement aimé et respecté. Elle entendait jouir paisiblement et régulièrement de la liberté et de l'égalité si péniblement conquises.

Les opinions et les dispositions des Administrateurs qui siégeaient dans les différents corps constitués de la cité (1) reflétaient assez exactement les idées et les aspirations de la majorité des habitants. Les sociétés populaires elles-mêmes, celle des Jacobins (2) et celle des Carabots (3) subissaient manifestement avec

---

(1) Les administrations siégeant alors à Caen étaient le directoire du département composé de huit membres et d'un procureur général syndic; il avait les attributions des préfets actuels : le directoire du district de Caen composé de quatre membres et d'un procureur syndic avec la compétence qu'ont actuellement les sous-préfets; enfin la municipalité composée du maire, de quatorze officiers municipaux et d'un procureur syndic ayant des droits plus étendus que ceux des municipalités d'aujourd'hui.

(2) La société ou club des jacobins n'était autre que l'ancienne société des amis de la Constitution qui s'était constituée à Caen, comme dans toutes les autres villes du royaume, dès les premiers jours de la Révolution. Royaliste au début, utopiste avec Fauchet, jacobine avec Louis Caille, elle fut girondine au moment du fédéralisme et montagnarde après ; mais elle n'exerça que rarement une influence sérieuse sur l'opinion publique et l'administration de la commune. C'est cependant sur son compte qu'il faut mettre les principaux assassinats politiques commis à Caen pendant la Révolution, par exemple celui de Jue et celui de Bayeux, en remarquant toutefois que ces crimes furent provoqués par un petit nombre d'hommes désavoués par l'immense majorité de la population et même de leur parti.

(3) La société des Carabots de Caen était un club militaire dont

Digitized by Google

plus ou moins de bonne grâce l'influence de ce milieu réfractaire aux expériences hasardeuses et aux entreprises violentes de la démagogie.

Par suite de cette entente volontaire ou forcée la ville de Caen et le département tout entier s'étaient tenus jusque-là, sauf en quelques circonstances notables il est vrai, mais rares en définitive, dans les limites d'une réelle sagesse. Tous voulaient persévérer dans cette ligne de conduite.

Aussi ce ne fut pas sans regrets et sans appréhensions que les citoyens les plus éclairés et les plus honnêtes de la ville virent éclater à la convention nationale la lutte passionnée qui pendant de longs mois mit aux prises ses deux partis principaux, la Gironde et la Montagne.

Les hommes qui s'étaient ainsi divisés dans la nouvelle assemblée en deux factions adverses avaient, dans la législature précédente, marché la main dans la main à l'assaut de la monarchie. Ce ne fut qu'après leur commune victoire qu'ils devinrent ennemis.

---

l'existence remontait à la prise du château de Caen en juillet 1889, mais qui n'avait été régulièrement organisée en société distincte qu'au mois de février 1793. Sur la proposition de Bénouville, l'un d'entre eux, les Carabots prirent alors pour insigne une bande de taffetas blanc qu'ils portaient au bras gauche et sur laquelle on avait imprimé en noir : « L'exécution de la loi ou la mort. » Ce dernier mot était figuré par une tête de mort posée sur deux fémurs croisés. Tel était en effet le but principal de la Société et ses membres, pour l'atteindre, firent plus d'une fois preuve de zèle et de vigilance. Le drapeau de la Société portait la même devise avec le même emblème. Personne jusqu'ici, sauf peut-être M. l'archiviste Sauvage, n'a donné une explication satisfaisante de l'origine du mot de Carabots. En voici une trouvée dans le manuscrit d'un artisan fort peu lettré qui paraît aussi vraisemblable que celles déjà proposées. Il appelle les Carabots les « Gare à vos ». C'est de Rouen on le sait qu'est venu à Caen le terme de Carabots. Au mois de juillet 1789, des émissaires envoyés de Paris à Rouen pour y exciter une émeute, rallièrent autour d'eux les mauvais sujets de la ville et un grand nombre de badauds sous le prétexte de réclamer du pain ou du travail. Ils se mirent à parcourir les rues au pas de course en criant continuellement pour faire écarter les passants : « Gare à vos, gare à vos. » Les bourgeois entendirent Carabots, Carabots; ils donnèrent aux émeutiers ce nom étrange qui leur resta. On l'étendit même dans la suite à tous les fauteurs de troubles, chaque fois qu'il s'en montra pendant la Révolution.

Digitized by Google

Les deux larrons, comme il arrive souvent, ne purent s'entendre pour le partage des dépouilles conquises et ils en vinrent aux mains. Ils déployèrent l'un contre l'autre tant de furie qu'il fut bientôt évident pour les spectateurs que la bataille ne se terminerait que par l'anéantissement complet de l'un des combattants.

La Montagne dominée par la municipalité de Paris qui, elle-même était menée par une poignée de politiciens ambitieux, violents et cupides, prétendait gouverner par la force et la terreur. Pour arriver à son but, elle voulait s'emparer de tous les pouvoirs et les exercer sans contrôle. Disposant ainsi en maîtresse absolue de la fortune, de la liberté et de la vie de tous les citoyens, elle serait assurée de ne trouver aucune résistance. Les Girondins, rêveurs chimériques, beaux discoureurs, idolâtres de la liberté et du droit, voulaient au contraire établir un gouvernement populaire mais honnête. Ils regardaient la justice comme la base nécessaire de toute autorité; ils proclamaient que les lois devaient servir non pas à l'oppression des citoyens mais à leur protection; que la séparation des pouvoirs était la garantie nécessaire des droits de chaque individu et par conséquent la condition essentielle de la paix publique et de l'existence même de la patrie. Bref, ils se faisaient, — un peu tard malheureusement, — les champions de l'ordre et du libéralisme.

La Montagne, forte de son audace sinistre et de l'appui de tous les éléments perturbateurs, triompha de ses adversaires indécis et timorés. Elle mit en état d'arrestation les principaux d'entre eux le 31 mai et le 2 juin 1793.

Les hommes politiques du Calvados, qui depuis longtemps suivaient avec beaucoup de sympathie pour la Gironde cette lutte du droit contre la force, levèrent, quand celle-ci triompha, l'étendard de la révolte; ils proclamèrent l'insurrection contre l'assemblée et prirent des mesures pour défendre, même par les armes, l'indépendance des représentants de la nation.

Ce soulèvement, qui avorta piteusement par suite de causes multiples mais surtout par la fourberie du général de Wimpfen chargé de son organisation et de sa direction, porte dans l'histoire le nom de fédéralisme. Dom Mauger joua dans cette affaire un rôle particulièrement actif et important, mais qui en cas d'insuccès — et ce fut précisément ce qui arriva, — ne devait pas être sans danger.

Digitized by Google

L'histoire du fédéralisme Normand et Breton est un épisode intéressant de la Révolution dans le Calvados. Il serait trop long d'en faire ici l'historique complet.

Une relation du reste en a été faite par un homme fort compétent et particulièrement qualifié pour en rappeler les étranges péripéties. M. Frédéric Vaultier, l'un des principaux spectateurs et acteurs de cette insurrection, a consigné dans quelques pages très sobres de détails mais très précises sur les principaux faits, les souvenirs qu'il en avait gardés et M. Georges Mancel, en publiant cet opuscule posthume, y a ajouté dans de nombreuses et volumineuses annotations tout ce que les archives et les publications de l'époque contiennent de notable sur ce sujet (1). On se contentera donc de rappeler ici ce qui a plus spécialement trait au personnage étudié dans cette notice.

Après avoir fait parvenir à la Convention sans aucun résultat de nombreuses adresses protestant contre les tentatives d'intimidation et les projets de dictature attribués à quelques-uns de ses membres, les autorités du Calvados résolurent d'envoyer à l'assemblée une députation dont elles auguraient un meilleur succès. Une commission de dix citoyens, choisis un à un dans les trois corps administratifs, les cinq sections de la ville (2) et les deux sociétés populaires, fut chargée d'aller porter à la barre de l'assemblée les sentiments, les craintes et les désirs du département.

Ces dix députés furent : Le Normand, administrateur du département, Louis Caille, procureur syndic du district de Caen, Tabouriet, Marie, Le Vasnier, Féret, René Le Normand, président

---

(1) *Souvenirs de l'Insurrection normande*, etc... Caen, Le Gost Clérisse, 1758, in-8°.

(2) La ville de Caen était divisée en cinq sections dites de la Liberté, du Civisme, de l'Union, de l'Egalité et de la Fermeté qui avaient chacune des réunions où tous les citoyens de leur arrondissement pouvaient librement exposer leurs idées et faire leurs motions. Ces réunions avaient lieu tous les soirs ; celle de la Liberté dans l'église des Eudistes (aujourd'hui l'hôtel de ville) ; celle du Civisme, dans une salle du Collège des Arts (l'Université) ; celle de l'Union, dans une salle de l'abbaye de Saint-Etienne (le Lycée) ; celle de l'Egalité, dans la chapelle de l'hôtel de Vassy (rue Saint-Jean) et celle de la Fermeté dans l'église du Sépulcre (encore existante).

Digitized by Google

des Carabots, Chappes, Mauger et Le Gagneur. Ce dernier, empêché au dernier moment, ne put partir avec ses collègues, ce qui réduisit à neuf le nombre des envoyés. Mauger représentait la section du civisme. Lui et Caille étaient sans contrèdit les deux membres les plus remarquables du petit groupe. Celui-ci, orateur disert et brillant, devait être le porte-parole des commissaires devant la Convention; celui-là, observateur judicieux et écrivain expert fut le secrétaire et le rapporteur de la députation.

Ces neuf délégués partirent de Caen le matin du 31 mai et arrivèrent à Paris le 2 juin à 11 heures du soir. Il était donc trop tard. Les événements qu'ils avaient pour principale mission de conjurer étaient accomplis. La commission Girondine des douze avait été supprimée le 31 mai et les représentants du peuple qui gênaient encore la Montagne venaient d'être, le jour même, consignés dans leurs domiciles respectifs. La députation du Calvados devenait ainsi sans objet. Les commissaires voulurent néanmoins tenter une démarche auprès de l'assemblée. Après en avoir conféré avec tous les représentants du département mais particulièrement avec Cussy, Fauchet, Doulcet de Pontécoulant et Vardon, dans la journée du 3 juin, ils se rendirent ensemble le lendemain dans la salle des pétitionnaires et firent demander à Mallarmé, président de la Convention, s'ils pouvaient se présenter à la barre pour y présenter leur « Adresse ». Celui-ci leur fit répondre qu'en vertu d'un décret rendu le matin même, leur pétition devait être portée au comité de salut public. Après avoir vainement insisté, ils se décidèrent, mais sans aucun espoir de succès, à remettre leur mémoire au comité ultra-montagnard; ils se retirèrent ensuite et reprirent à 5 heures du soir, pour s'en retourner chez eux, leur voiture qui les attendait à la barrière.

De retour à Caen le 8 juin, Mauger rédigea aussitôt le compte rendu de leur mission. Cette pièce, trop longue pour être intégralement reproduite, ne manquait pas d'intérêt, comme on va le voir par quelques extraits :

« ... En approchant de Paris, dit le rapport, des bruits sinistres nous annonçaient d'heure en heure une grande crise prochaine. Arrivés à Saint-Germain le dimanche, nous y apprîmes que le canon d'alarme avait été entendu dès le matin, que le tocsin avait sonné dans tous les quartiers; qu'une multitude considérable était sous les armes et que la commission des douze était supprimée.

Digitized by Google

Un membre du conseil général du Calvados, qui partait de Paris, nous confirma cette triste nouvelle en ajoutant que peut-être à notre arrivée les 22 députés dénoncés par la commune de Paris ainsi que les membres de la commission des douze seraient sacrifiés; que nous, nous parviendrions probablement à entrer dans la ville mais qu'il nous serait moins facile d'en sortir. Néanmoins nous continuâmes notre route et arrivâmes à Paris où nous passâmes à travers 100.000 hommes armés de piques et de bayonnettes et où nous vîmes des canons braqués de tous côtés contre la Convention. »

Mauger raconte ensuite en détail les événements du 2 juin, cette journée où la Convention subit le plus ignominieux outrage qui puisse être infligé à une assemblée politique, l'obligation de sacrifier, injustement et par peur, aux exigences d'une ignoble canaille ceux de ses membres qui l'honoraient le plus par leurs talents et leur honnêteté.

Puis il continue : « Le lendemain 3 juin nous eûmes une entrevue avec les représentants du Calvados. Nous visitâmes avec eux le vertueux [!!] Pétion, l'intrépide Lanjuinais, le Romain Barbaroux, le sage Valazé et tous furent d'avis que la présentation de notre adresse n'était plus de saison. Ils nous conjurèrent de retourner vers nos commettants pour les avertir de l'oppression de la représentation nationale. Ils nous peignirent l'insulte faite quelques jours avant aux pétitionnaires de la Seine-Inférieure qui avaient été meurtris de coups et couverts de crachats à la barre même de la Convention et nous laissèrent entrevoir qu'ils craignaient que notre dévoûment ne produisit d'autre effet que de multiplier inutilement le nombre des victimes. »

Après avoir longuement narré leurs démarches successives dans cette journée et l'échec définitif qui les termina, il conclut : « Nous sortîmes donc de la Convention, la fureur dans l'âme, accompagnés de nos généreux députés et suivis dans toutes les rues par des groupes furieux qui épiaient attentivement nos allées et venues et semblaient vouloir nous faire repentir de notre intervention. »

Ce mémoire rédigé dans la matinée du 8 juin fut lu par Mauger dans l'après-midi du même jour aux deux directoires réunis à cet effet. Ceux-ci arrêtèrent aussitôt qu'ils iraient, le soir même en corps et accompagnés des commissaires, le communiquer aux

Digitized by Google

cinq sections de la ville afin de les mettre au courant de la situation critique dans laquelle se trouvait la Convention.

Les sections furent unanimes à reconnaître que l'assemblée en sacrifiant sans motif légitime trente-quatre de ses membres les plus irréprochables, avait outrepassé ses droits, mais qu'elle ne l'avait fait que sous la pression des menaces et des violences ; elles conclurent qu'il était urgent d'organiser une force suffisante pour marcher à son secours et la délivrer de ses oppresseurs.

Un comité provisoire d'insurrection fut aussitôt nommé. Composé d'hommes énergiques il se mit à l'œuvre sans retard. Dès le lendemain 9, les Carabots de Caen allaient arrêter à Bayeux, de concert avec la municipalité de cette ville, les deux conventionnels en mission dans le Calvados, Romme et Prieur (de la Côte-d'Or).

Quelques jours après ces représentants étaient enfermés comme ôtages dans le château de Caen. C'est pendant sa captivité, paraît-il, que Romme fit l'ébauche de ce calendrier républicain qui fut en usage en France pendant une douzaine d'années.

Les Carabots se rendirent en même temps chez le général de Wimpfen, alors chargé d'organiser à Bayeux une armée dite des Côtes de Cherbourg, pour lui demander de se mettre à la tête de l'armée insurrectionnelle qu'on voulait former et qui allait, croyaient-ils, surgir du Calvados comme par enchantement.

Wimpfen accourut aussitôt à Caen et accepta la mission qu'on lui offrait, mais il le fit évidemment sans aucune franchise.

D'abord, pour donner sans doute plus de prix à son concours, il fit semblant de le refuser et se laissa quelque temps prier. Il manœuvra ensuite de manière à se débarrasser du petit comité insurrectionnel dont l'activité et la vigilance l'auraient considérablement gêné. Finalement, il mit comme condition *sine qua non* à sa coopération que l'insurrection serait dirigée par une assemblée composée de tous les corps administratifs et judiciaires de Caen, auxquels on adjoindrait des délégués choisis dans chacune des sections de la ville.

Cette mesure avait pour le général un double avantage. Elle mettait mieux à couvert sa responsabilité en faisant de lui, au moins en apparence, un instrument plutôt qu'un agent. Elle lui assurait en même temps la prépondérance dans la conduite de l'entreprise. Il escomptait en effet les divergences de vue qui ne

Digitized by Google

manqueraient pas de se produire dans une réunion aussi nombreuse et aussi disparate que le serait l'assemblée insurrectionnelle telle qu'il l'avait imposée; il se flattait en même temps qu'il serait naturellement l'arbitre des discussions inévitables et qu'il pourrait ainsi conduire l'affaire à peu près à son gré, c'est-à-dire sans sujétion et sans contrôle. En attendant, débarrassé de la surveillance importune qu'aurait exercée un comité peu nombreux et tout à fait déterminé, il pourrait temporiser, regarder d'où le vent soufflerait et ainsi agir selon les circonstances au mieux de ses vues et de ses intérêts.

Et de fait, pendant tout un mois, l'assemblée insurrectionnelle, encline, comme tous les corps délibérants, au babil plus qu'à l'action, fut occupée de discussions byzantines sur la légitimité du but qu'elle poursuivait et des moyens qu'elle voulait employer. Comme si jamais une insurrection même la plus justifiée pouvait suivre les formes d'une procédure régulière ! Comme si elle pouvait être légitimée autrement que par le succès !

(*A suivre.*) Abbé Queudeville.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE

DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

CHAPITRE XXX

1647-1648

Encore des Maladies. — Deux Professions. — Décès dans la famille de Médavy. — Transactions avec Messieurs Abot. — Visite du Père Général des Capucins, suivie de plusieurs morts de Religieuses. — Lettre à Madame de Vignatz. — Retraite annuelle. — Vocation de Mademoiselle de Grancey. — Mort édifiante d'une grande pensionnaire.

Le début de l'année 1647 fut marqué par la maladie.

« Au mois de Janvier, la Mere Aldegonde le Doulx de Melleville « fut prise d'un gros charbon comme ceux de la peste ; neant- « moins, Dieu permist que personne ne s'en espouvanta » et ce mal ne fut heureusement pas contagieux ; mais, sans doute, pour permettre à Mère Aldegonde de se mieux rétablir, la charge de Maîtresse des Novices, qu'elle exerçait depuis deux ans, fut confiée à Mère Françoise de Medavy. L'abbesse semble avoir été bien aise de faire passer sa sœur par toutes les principales charges ; Mère Françoise pourrait ainsi servir de modèle aux religieuses qui seraient affectées, dans la suite, aux diverses obédiences.

Elle dut préparer deux sœurs converses à faire généreusement le don d'elles-mêmes au Seigneur. La première, Sœur Magdeleine Marthe de Valtot (1) appartenait peut-être à la noblesse ; sa charte

(1) Plusieurs de Valtot ou Valletot ont été relevés sur les registres paroissiaux, particulièrement sur ceux de Saint-Martin du Vieux-Verneuil.

Digitized by Google

d'une belle et ferme écriture, prouve son instruction. On y peut remarquer cette particularité : après la phrase des « Constitutions approuvées par « Monseigneur de Péricard », Madame de Médavy a fait ajouter : « d'heureuse mémoire ». Dix mois étaient passés depuis la mort de l'évêque, mais il n'était pas oublié.

Le nom de Sœur « Marthe » se retrouve jusqu'en 1660 sur les listes des vêtements à recevoir; mais, sans sa charte, heureusement conservée, son nom de famille nous serait inconnu.

Il en aurait été de même pour sa compagne, Sœur Adrienne, ainsi simplement, indiquée sur les mêmes listes. Neuf années plus tard, la Chronique, relatant la mort de « Sœur Adriane », malade depuis trois mois, ajoute seulement : « elle estoit une fille de con« dition qui se fist Sœur Converse en ce Monastere et donna mil « francs d'argent ». Son existence était un petit mystère; les minutes du tabellionnage l'ont éclairé : Marie-Madeleine le Coustellier (1), était fille d'Alexandre le Coustellier, écuyer, lequel « de son manoir seigneurial de « Beaufay », donnait le 19 mars 1645, à son « espouse damoiselle Renée de Launay, » procuration « pour traicter et accorder avec ma très honorée Dame et Abbesse « des Religieuses de Sainct Nicolas de Verneuil, pour la reception « de lune de ses filles. » Il promettait mille livres « en cas quelle « soit rendue professe. » Trois cents devaient être versées à son entrée, autant à sa Vêture et les quatre cents autres à sa Profession, mais s'il arrivait que « ladite Dame ne la voulut pas recepvoir », les sommes données « seraient rendues (2).

Madame le Coustellier avait elle-même amené sa fille et « sur « les instances et suplications qui lui ont esté faictes, » par elle et au nom de son mari, la Communauté résolut d'admettre la jeune personne dans les conditions réclamées, c'est-à-dire comme Sœur Converse. Etait-ce humilité ou manque d'instruction? Nous ne savons. Sa charte, qui aurait pu renseigner, n'existe plus; mais, si ce n'avait été par vertu, Mme de Médavy n'aurait pas, — semble-t-il, fait ressortir que cette religieuse appartenait à une famille noble.

---

(1) Armes des le Coustellier : d'argent à trois hures de sanglier de sable.

(2) Cet acte fut passé devant les tabellions d'Eschauffour, mais Mme le Coustellier le remit à ceux de Verneuil.

Digitized by Google

Ces deux Professions apportèrent un rayon de joie dans le Moutier qui « toute ceste année la, fut rempli de grandes maladies ; » les infirmeries ne suffisant pas, il fallut soigner dans les dortoirs celles qui ne pouvaient se lever « et a peine les pouvoit ou subve- « nir. »

Aucune ne mourut ; mais l'Abbesse eut, en cette même année, un deuil de famille. Son oncle, Jacques de Rouxel, Chevalier de Malte depuis 1595 (1) venait en 1646, d'être nommé Grand Prieur d'Aquitaine (2) ; il était auparavant Commandeur de Lagny-le-Sec. Nous avons de lui une longue, aimable et, on peut dire, respectueuse lettre, adressée à sa nièce, Mme l'Abbesse de Vignats, dont il était le parrain. Elle porte la date du 4 février 1639. Alors en France, il repartait pour Malte, « rendre, disait-il, les devoirs « de mon service a Dieu a quoy mon Ordre moblige », et il ajoutait : « Je suis marry que je nay peu vous aller dire adieu, « allant faire un sy lointain veage. » Il parle ensuite d'emmener avec lui le baron de Grancey, fils du comte, dont il promettait d'avoir « tout le soing qui se pourra. » Il s'agissait de Georges, deuxième fils de Jacques de Médavy et de Catherine de Monchy. Ce jeune homme mourut quelques années plus tard en commandant les galères contre les Turcs et fut regretté du Grand-Maître de l'Ordre (3). Sa belle-mère, Charlotte de Mornay, écrivant à la même abbesse de Vignats, lui confiait la doulenr de son mari au sujet « de son fils le chevalier » ; de son côté, elle était très touchée et faisait tout son possible pour le consoler, mais cette perte était « bien cruelle. Ce qui fait que nous avons doublement regret- « tay, cest que, depuis peu, il feset bien esperay de luy. » Cela laisse supposer qu'il n'en avait pas toujours été de même ; toutefois, la seconde femme du comte de Grancey manquait peut-être un peu d'indulgence car elle n'avait pas une grande tendresse

(1) En 1601 et 1614, il avait tenu sur les fonts des enfants de Verneuil.

(2) Il n'y avait en France que six grands Prieurs : ceux de Provence, d'Auvergne, de France, d'Aquitaine, de Champagne et de Toulouse.

(3) Né le 4 avril 1627, jour de Pâques, à minuit ; il avait été élevé par son aieule, Mme de Monchy d'Hocquincourt. (M. des Diguères, 47). Il ajoute qu'il avait été reçu chevalier en 1646 ; il dut être reçu plus tôt s'il partit en 1639 ; son nom ne se trouve pas dans la liste de l'abbé de Vertot.

Digitized by Google

pour les enfants de la pauvre Catherine de Monchy. Nous ignorons la date de ce décès, arrivé certainement après celui de son oncle. Revenons à la lettre de celui-ci.

Il la terminait ainsi : « Vostre tres humble oncle et affectionné serviteur. » Puis, en post-scriptum : « Je suplie mesdames mes « niesses, vos sœurs, de me pardonné sy je ne les remercie par « lettres de leurs souvenirs. Je suis pressé de... » Le reste a été coupé; mais cela suffit pour montrer comme le bon chevalier conservait le culte de la famille et comme il se réjouissait de la revoir. Sa mort, survenue si peu de temps, après son installation en Aquitaine, ne lui aura probablement pas permis cette joie.

Une suite de procès se terminèrent le 30 décembre 1647. Ils étaient intentés par Messire René Abot, sieur de Préaux, oncle et tuteur de la petite Scholastique, fille de la bonne Madame du Buat (sœur Béatrix), dont on n'a pas oublié la mort arrivée en 1640. Sur le point de rendre l'âme, elle avait conseillé à l'enfant de se faire religieuse, mais ce n'était peut-être pas sa vocation. En tout cas, retirée de l'Abbaye, par son oncle, elle ne fut certainement pas entretenue dans cette pensée.

Le Seigneur de Préaux se refusa absolument à payer les pensions de 2.150 livres dues par la mère et les deux enfants.

Espérant concilier cette affaire, Mme de Médavy avait proposé d'abaisser les pensions de 500 à 300 livres; elle éprouva un refus. Dans trois lieux différents, René Abot fut débouté de ses prétentions, sans pour cela se désister: il fit même un quatrième appel au Parlement de Paris.

Cependant, Scholastique, à peine âgée de quinze ans, fut mariée, par lui sans doute, à son cousin, — était-ce le fils du tuteur? — Jean Abot, Sieur de Champ. Les instances de la jeune femme y furent-elles pour quelque chose? Toujours est-il que René et Jean Abot, vinrent à l'Abbaye, où l'on décida de réduire la somme à 1035 livres dont 400 furent versées immédiatement devant le Notaire, les témoins et la Communauté assemblée.

Le reste, — on le promettait — serait payé à la Saint-Jean-Baptiste et à Noël prochain; Mme de Médavy rendit sur l'heure les biens meubles qu'elle avait gardés jusqu'alors. Toutefois, il lui fallut attendre au 9 janvier 1649 pour recevoir du Sieur de Champ, les 635 Livres dont elle et quatre de ses moniales lui donnèrent quittance.

Digitized by Google

Nous ignorons si la jeune Mme Abot resta en relations avec sa marraine, car c'était l'Abbesse de Verneuil qui lui avait donné son nom en se faisant représenter par sa nièce, Catherine de la Londe. Espérons que la pauvre enfant n'aura pas eu à regretter son union ! (1)

A Saint-Nicolas, l'épreuve de la maladie continuait : la surveille de Noël, Mère Claire Chauvelin avait une pleurésie qui donna beaucoup d'inquiétudes. Le 5 janvier 1648, elle était très mal : les derniers Sacrements lui furent administrés ; elle tomba ensuite dans un profond assoupissement, durant lequel on s'attendait à lui voir rendre le dernier soupir, quand, au bout de trois jours, « deux grosses apostumes » sortirent de chaque côté de ses oreilles avec « un charbon sur son estomac ». Elle était sauvée. Ce fut le tour d'une autre : « Mère Chérubine d'Espinay Saint-Luc qui, toute jeune, atteinte d'une ataxie locomotrice, passait sa vie dans la souffrance.

A la fin de 1647, son état s'était aggravé ; plus tard, se trouvant mieux, elle demanda à habiter la chambre où Mère Claire venait d'être si gravement malade ; on lui passa cette « fantaisie », qui lui fut funeste en la réduisant à un état plus alarmant ; mais, chose curieuse, cette jeune Moniale qui n'avait pas voulu recourir à Notre-Dame pour sa guérison, s'imagina l'obtenir par l'entremise d'un bon Père Capucin, saint homme assurément. Voici à quelle occasion.

L'Abbesse de Saint-Nicolas avait en profonde estime les Religieux de tous les Ordres et, disons-le en passant, elle refusa constamment les visites de Mgr Jean-Pierre Camus, ancien Evêque de Belley, ami de saint François de Sales et cousin-germain de l'Evêque de Séez, uniquement à cause de ses démêlés avec les Religieux mendiants. Les lettres des Abbesses d'Almenèches et de Vignats vantent les talents très réels de ce Prélat qui les venait souvent visiter et lui-même écrivit à l'Abbesse de Verneuil pour

(1) Dans les registres de la Madeleine de Verneuil est inscrit l'acte de mariage de Messire André de Puisaye fils de Messire René de Puisaye, Seigneur de la Mesnière et autres lieux, et de Dame Marie Abot. Or, d'après M. le Court de Lierremont, très fort généalogiste, cette Marie Abot aurait été fille de Jean Abot, sieur de Champ, et de Scholastique Abot du Buat. L'abbé Fret, dans sa Chronique Percheronne, parle avec louange des Abot, sieurs de Champ, ses paroissiens.

Digitized by Google

se plaindre de sa rigueur à son égard. Elle lui répondit avec respect, mais demeura attachée aux intérêts des Religieux (1).

Or, le 1er février 1648, Mme de Médavy reçut une lettre des Capucins établis à Mortagne vers 1619; ils lui disaient être reconnaissants de l'affection qu'elle avait toujours témoignée à leur Ordre et pensaient lui être agréable en lui faisant connaître leur Très Révérend Père Général. Innocent Catalaria; il venait visiter les Couvents de France, allait arriver chez eux, et « estoit dans lestime dune très grande sainteté. » L'Abbesse et les Religieuses conçurent « une joie indicible » à la pensée de recevoir ce saint personnage, qu'elles considéraient comme Jésus-Christ en personne. Elles se préparèrent pour lui faire, et aux Pères qui devaient l'accompagner, « tout le bon accueil qui se pourroit « selon ce païs. »

Le Père Général devait prendre à l'abbaye son repas de midi; l'Abbesse « envoya partout « pour avoir du poisson »; il ne s'en trouvait pas facilement à Verneuil à cette époque. « Dieu bénit « son dessein de charité et dhospitalité lui faisant trouver tout ce « qui estoit requis. » Mais, les Pères font savoir que leur Général préférait venir célébrer sa Messe au Monastère; il n'y prendrait ensuite qu'une légère collation. En effet, deux jours après, les Capucins arrivèrent dès huit heures du matin et le bon Père offrit le Saint Sacrifice, auquel toutes les religieuses assistèrent et communièrent « avec tout le zelle et devotion quelles purent. »

Ce saint homme était, leur avait-on dit, « un Pere miraculeux », et, déjà les malades de l'Abbaye se voyaient guéries par sa bénédiction; déjà, elle avait produit bien des prodiges. Elles « ani- « merent leur foy et celles qui ne pouvaient marcher se firent porter à l'église; ensuite, la Communauté se réunit au parloir, tandis que le Père déjeunait. Sans tarder, il vint bénir les Moniales et comme il ne parlait pas français, le Père Benoît d'Argentan lui servit « de truchement ». Mme de Médavy lui fit passer une boîte remplie d'*Agnus Dei*; bénits par le Père, les religieuses les porte-

(1) Eloge de Mme de Blémur; elle ne nomme pas l'Evêque, mais il est facile, par les lettres que nous possédons, de voir qu'il s'agissait de Mgr Camus, lequel, après vingt ans d'épiscopat, avait donné sa démission et était venu en Normandie. La guerre faite par lui aux religieux, dit Feller, l'avait couvert de ridicule, même aux yeux des gens modérés. Il mourut le 15 avril 1652, âgé de 70 ans.

Digitized by Google

raient avec plus de vénération. A son entrée, toutes s'étaient agenouillées et, après avoir donné sa bénédiction, « il fist un dis « cours en Italien, tout a fait plein de bonté, de zelle, de cha« rité et de recognoissance du peu que lon faisoit a son Ordre et « de laffection qu'on avoit pour luy. »

L'Abbesse lui dit alors que l'épreuve n'avait jamais manqué au Monastère depuis plusieurs années; elle espérait que sa présence, ses prières et sa bénédiction y « donneroient soulagment. » Elle lui présenta Mère Chérubine : depuis onze ans, elle ne pouvait pas même réciter son bréviaire, tant elle était infirme; n'ayant « jamais eu de foy que personne ne la guerit que luy, quoy quil « se fust fait au Monastere plusieurs miracles »; elle le priait de la bénir tout particulièrement. Ce bon Père demanda qu'on l'approchât; elle vint tout en larmes; il passa, comme il le put, ses mains à travers la grille et les lui imposa sur la tête pendant que, levant les yeux au ciel, il priait avec instance. Puis, ayant demandé une image au Père Benoît, il la donna à l'Abbesse. « La malade la demandoit, mais le Pere disoit : A la dame Seigneuria, « à la dame Seigneuria. » La gravure représentait Sainte Catherine de Sienne, derrière laquelle étaient écrites une « oraison et « benediction. » Il imposa ensuite successivement ses mains sur l'Abbesse et sur toutes les autres religieuses, novices et postulantes remettant à chacune une petite image, et il les bénit une dernière fois.

Mère Chérubine seule n'avait rien reçu, elle « s'inquieta, disant « hautement : Il ny a que moy qui nay point dimage, hé, mon « Pere, donnez moy encore votre benediction ? » Il recommenca alors l'imposition des mains sur sa tête et pria plus ardemment, les larmes aux yeux; mais la pauvre enfant réclamait toujours une image que le Père « ne fust point esmeu a luy donner », répétant de nouveau : « A la Seigneuria Abbatissa. » Il s'en alla, et aussitôt après avoir reçu sa dernière bénédiction, Mère Chérubine fut prise d'un râle « comme une personne en agonie. » On la rapporta à l'infirmerie où, malgré tout, elle « entra en esperance « de sa guerison. » Sa bonne Mère pensa que l'oraison et bénédiction de son image devaient servir pour une neuvaine; on la commença de suite en l'honneur de saint François. Le râle de la pauvre jeune Mère augmenta durant les neuf jours et la fièvre ne la quittait pas; pourtant, elle ne perdait pas espoir. L'Abbesse,

Digitized by Google

sans manquer de confiance, crut plus prudent de la faire administrer et bien lui en prit : le dernier jour, Mère Chérubine ayant demandé dès minuit, la récitation des prières de la neuvaine, on accéda volontiers à son désir, mais en même temps, le Saint Viatique lui fut apporté.

Or, après avoir accompagné le prêtre reportant le Saint Ciboire à l'église, Mme de Médavy, revenant à l'infirmerie, y trouva sa jeune malade rendant l'esprit.

« Lon a creu », dit-elle, « que ce bon pere Innocent avoit « demandé et obtenu plustost ceste pretieuse mort que la santé « de ceste bonne sœur et quelle luy estoit plus importante que la « vie. Et de vray, elle fut delivrée de grandes soufrances. » Alors elle ajoute : son esprit était « le plus excellent du sexe. » La jeune Moniale avait à peine vingt-huit ans.

Deux autres malades la suivirent dans la tombe : Mère Radegonde Leauté, « la quatriesme fille du Monastere, qui estoit venue « du Hâvre, et Sœur Barbe de Bauffres, la premiere de toutes « les Sœurs Converses, qui moururent toutes trois a huit jours. » Est-ce à huit jours de distance ou en huit jours de maladie?... Dans les deux cas, ce fut bien prompt ; mais, dit l'Abbesse, ayant prié le bon Père Innocent « dobtenir de Dieu que la Maison fut « soulagée des infirmes », ces trois décès entraient sans doute dans les desseins de la Providence. à laquelle la Mère et les filles se soumirent humblement. Mère Radegonde, placée depuis plusieurs années à la tête du Vestiaire, s'y était rendue précieuse et le dévouement de Sœur Barbe a déjà été signalé.

Le 22 juillet, notre Abbesse écrivait à sa sœur de Vignats ; elle la savait malade et l'engageait aimablement à aller prendre à Bellême les Eaux qui précédemment lui avaient réussi : elle l'y engageait d'autant plus qu'elle espérait goûter « le cher bonheur « de lembrasser a Saint-Nicolas. »

En même temps, elle lui demandait pardon pour « une belle « grosse dame », très peu reconnaissante des bontés et charités que Mme de Vignats avait eues pour sa fille. Il s'agissait de Mme de Canonville du Breuil : quelques lignes plus loin, elle parle de Sœur du Breuil (Mère Rosalie de Canonville), qui pleurait de ne pouvoir rester à Vignats. « Je pleurerois bien avec elle », écrit l'Abbesse, « mais il faut que tant que nous sommes, « nous « aymions le lieu où Dieu nous a mis. »

Digitized by Google

Elle exprime le désir de lui voir trouver un monastère qui veuille la recevoir; mais elle craint que « se portant elle-mesme », elle ne rencontre partout les mêmes difficultés (1). Assurément, Mère Rosalie s'était plainte de son Abbesse qui dit humblement : « Je ne présume jamais rien de bon de la ou jay pouvoir, voila « pourquoy je croys quelle peut dire vray, et quand il ny auroit « que jy suis, cest assés pour rendre la demeure insuportable. »

Dans cette lettre, il est fait allusion à Mère Angèle de Brigemont : « Pour le mal quelle (Mère Rosalie) disoit ressentir de « leurs difficultés, je vous proteste que je le croys moins que « jamais. Et elle ajoutait ce que nous avons précédemment cité, excusant sa misérable fille; car, même après les confidences faites par Mère Angèle à Mère Guyonne de Meserville, Mme de Médavy doutait encore de sa culpabilité.

Les départs de Mère Rosalie et de Mère Anne de Laval avaient fait tort au Monastère et l'Abbesse en endossait la responsabilité : « Dieu veut que ce soit pour le trop grand amour que jay eu pour « nostre reputation que nous passions par cette épreuve. Dieu « soit béni; je ladore et me soumets a ses ordres : Il nous rele- « vera quand il luy plaira, pourveu que ce soit sa sainte volonté, « cest assés. »

L'union à la volonté divine ne supprime pas complètement la souffrance morale; mais le Seigneur est toujours là avec sa grâce et aussi avec ses serviteurs. Il envoya l'un d'eux, « Monsieur de Vernon », — le curé, croyons-nous, appelé par Mgr de Péricard pour le préparer à la mort — « lequel », rapporte le Recueil, « vint a la Saint Michel donner les Exercices de 10 jours a « Mme la ditte Abbesse et fist de sy belles Conferences (huit ser- « mons) quil gagna a Dieu, par touchement extraordinaire, « Mlle de Grancey. » A cette époque, en effet, la vocation de Marie-Bernarde se décida. La discrétion de sa tante envers elle, sa bonté pour lui procurer les plaisirs légitimes, permis à son âge, la touchèrent et ranimèrent peu à peu ses désirs de vie monastique. Mme de Médavy, loin de l'influencer, prit d'abord la

(1) C'est ce qui arriva et Mère Rosalie revint à sa maison de profession où on la retrouve sur un acte du 25 mars 1650. Elle y vécut de longues années et s'était bien sûr amendée, puisqu'elle exerça plusieurs charges importantes et même celle de Prieure.

Digitized by Google

chose en riant et n'y prêtant nulle attention ; mais la persévérance de la jeune fille. sa docilité à suivre tous ses avis, même dans les choses dures, prescrites par sa tante pour l'éprouver, firent enfin consentir à son entrée au Noviciat, si son père l'agréait.

Cette détermination produisit un étonnement général dans la famille et François de Médavy, Abbé de Cormeilles, écrivit à ce sujet qu'il fallait vraiment répéter la parole de l'Ange : « Rien « n'est impossible a Dieu ! »

Les événements politiques, dont nous parlerons au prochain Chapitre, retardèrent un peu la prise d'habit pour laquelle le Comte de Grancey désirait aussi qu'on ne se hâtât pas.

L'année 1648, qui avait déjà apporté trois décès. se termina par celui d'une grande pensionnaire, sur lequel s'étend un peu la Chronique. C'était une « très vertueuse et pieuse veuve qui don- « noit grand exemple de toutes sortes de vertus, sasubjetissant à « loffice et observances en ce quelle pouvoit ; dun grand silence « et recueillement. » Selon l'usage de ce temps, on la nommait « Madamoiselle » de Vieille-Maison, mais deux actes passés par elle au tabellionnage de Verneuil, nous apprennent son nom : Jehanne de Clérey ; elle était veuve de « Gilles de Rainsaint, escuier, sieur de Vieilmaison ». Son fils, Henry de Rainsant, Sieur de Vieil Maison et gentilhomme ordinaire du Roy, avait épousé « damoiselle Marie de Salmon ». Voulant acheter la terre de Joucy, près Yerres, à quatre lieues de Paris, leur mère leur passait procuration au sujet de deux immeubles (1) qu'elle possédait à Paris, conjointement avec son fils.

Depuis cinq ans, les vertus de cette pieuse dame embaumaient l'Abbaye et, après avoir gagné un Jubilé, dont parle aussi Mme de Motteville dans ses Mémoires, elle mourut « tres sainctement », un vendredi de décembre ; on remarqua cette coïncidence la sachant « tres affectionnée a la Passion de Notre-Seigneur. » Atteinte d'hydropisie, ses jambes toutes gonflées, furent « allongées aussy « tost sa mort. » Sans se rendre compte du mouvement qui ly

(1) L'un était un hôtel du faubourg Saint Marcel, rue Neuve Sainte-Geneviève, consistant en trois corps de logis ; et l'autre, une maison, rue de la Calende, ayant pour enseigne : « La clef d'argent ». Ces actes sont de janvier 1645 et septembre 1646.

Digitized by Google

portait, l'Abbesse « fist regarder a ses pieds et jambes. » Or, sur son pied droit, se trouvait « comme une rose du plus bel incar- « nadin qui se pouvoit voir et encore trois autres aux jambes. » Cela sembla si peu naturel aux médecins eux-mêmes qu'ils conclurent à une merveille. Les ossements de cette sainte personne doivent encore reposer, soit sous le pavé de l'église extérieure, soit dans l'ancienne crypte. Du haut du Ciel qu'elle prie pour l'Abbaye !

(*A suivre*) X***

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Sommaire du numéro du 19 Juin 1926

Jean Laloue : *La tranquilité des possédants.*
Charles Baussan : *Le Salon de 1926* (*suite*). *La Société Nationale des Beaux-Arts*,
François Veuillot : *Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus au Salon.*
Charles Baussan : *La réception de M. Besnard à l'Académie Française.*
Scaramouche : *Un ancêtre de Pierre Loti?*
V. Forbin : *La course du Palio à Sienne.*
Robert Delagrange : *En Limousin* (*Eymoutiers*).
Abbé Moreux : *La télévision.*
Jacques Lejeune : *Chronique sportive.*
J. L. Albe : *Syrie-France*,
Pierre Ladoué : *Le coin dans le chêne* (nouvelle) (*fin*).
Gouraud d'Ablancourt : *La Saint-Jean d'Été.*
H. Trilles : Bibliographie.
D. Brottier : *En attendant la cérémonie du 4 juillet.*
Page d'actualité.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE PRIEURE DE SAINT-NICOLAS-DE-MAUPAS

à Capelles-les-Grands (Eure)

Les ruines du Prieuré de Maupas sont situées au bord du très ancien chemin de Bernay à Orbec, dans la paroisse de Capelles-les-Grands, qui doit précisément sa dénomination et son surnom à la présence rare dans nos campagnes de deux édifices religieux importants bâtis à très peu de distance l'un de l'autre, la chapelle du Prieuré lui-même et l'église paroissiale. On ne possède point la preuve qu'il ait existé au XIIe siècle une première chapelle affectée à la léproserie primitive de Maupas avant celle du Prieuré régulier, mais il est avéré que l'église paroissiale moderne a succédé au XIVe siècle à un monument antérieur de style roman, dont le patronage en même temps que le droit de présentation à une des deux portions du bénéfice-cure, avaient été aumônés dès le XIIe siècle à l'abbaye de Lyre par Guillaume de Capelles : *jus præsentationis et patronatus ecclesiæ Beatæ Mariæ de Capellis cum omnibus ad dictam patronotum pertinentibus.*

En effet, Capelles avait alors comme seigneur un chevalier illustre, digne d'être comparé aux plus grands hommes de son temps et qui s'appelait Guillaume; il devait marcher avec plus de notoriété encore sur les traces de son aïeul Pierre de Capelles qui avait participé à la Première Croisade avec Godefroy de Bouillon et le huitième duc de Normandie, Robert II Courte-Heuse. Ce Guillaume était fils de Raoul (Radulphus) de Capelles, mari de Geneviève, qui eut, en outre, deux filles Cécile et Pétronille.

L'érudit bernayen, Auguste Le Prevost, nous donne dans ses « Notes » comme provenant du Cartulaire de Maupas aujourd'hui perdu le passage suivant :

Sous le règne du très puissant roi de France Philippe, Jourdain étant évêque de Lisieux, Luc d'Evreux, Robert de l'Isle abbé de Lyre, voici

Digitized by Google

comment l'an du Seigneur 1217 le prieuré de Saint-Nicolas de Capelles prit naissance : il fut un homme nommé Guillaume, seigneur de Capelles et de Belleville, qui eut de sa femme légitime une fille unique nommée Agnès. Ce Guillaume, chevalier, était généreux et expert dans les armes, riche, très beau de visage ; sa taille était élevée et son aspect majestueux. Attaché à la suite particulière de Robert, comte de Leycester (Robert III comte de Breteuil-Leycester) il partit pour Jérusalem en compagnie des rois de France et d'Angleterre (Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion).

Pendant qu'il était en Palestine à guerroyer contre les Infidèles, Guillaume de Capelles avait eu l'occasion de faire la connaissance d'un chevalier anglais nommé Guillaume de Wistenval, homme fort distingué par sa bravoure et son éloquence, qui combattait vaillamment aux côtés de son roi Richard Cœur-de-Lion; il conçut bientôt tant d'estime et d'amitié pour son compagnon d'armes qu'il lui promit en mariage sa fille unique Agnès alors en bas-âge : « *Predictus vero Willelmus de Capellis isti Willelmo de Wistenval (viro forti et potenti) unicam filiam, cum ad propria remearent, spopondit in matrimonio copulere, quod postea feliciter complevit.* Guillaume de Capelles promit à Guillaume de Wistenval de l'unir par les liens du mariage à sa fille unique Agnès, lorsqu'ils seraient rentrés dans leurs foyers, projet qu'il mena plus tard à bonne fin. »

Ce projet de mariage peut paraître étrange à nos conceptions modernes : le lieu de ces singulières fiançailles à distance, alors que Guillaume de Wistenval, de race étrangère, n'avait probablement jamais vu sa fiancée et était beaucoup plus âgé qu'elle, nous montre qu'on faisait en ce temps-là bon marché de la personnalité et même de la dignité de la femme et qu'en l'occurrence Guillaume de Capelles semble avoir bien moins consulté l'intérêt et peut-être les futurs sentiments de sa fille que ses propres convenances. Ces sortes d'unions mal assorties sont rarement fécondes; aucun enfant ne devait naître de celle-ci après que le mariage eut été consommé en l'année 1211, mais, d'un autre côté, cet heureux événement, *feliciter*, comme dit le vieux chroniqueur, devait avoir, comme nous le verrons tout à l'heure, une influence décisive sur le sort et l'avenir de l'établissement religieux qui fait l'objet de ces pages.

Voici en quels termes s'exprime M. le chanoine Porée

Digitized by Google

dans une Notice parue en 1906, qu'il a consacrée à notre Prieuré :

Sur la route d'Orbec à Bernay, à peu près à la hauteur de l'ancien chemin de Rouen, indiqué sur la carte de Cassini, on aperçoit dans la verdure des sapins, des bâtiments ruraux à l'aspect pittoresque : c'est ce qui reste de l'ancien prieuré de Maupas, fondé au commencement du XIIIe siècle.

La maison priorale et les autres bâtiments ont disparu, ou subi de radicales transformations, mais la chapelle subsiste encore à peu près complète. C'est une construction d'environ 25 mètres de longueur en silex assez régulièrement appareillé dans un épais mortier; les angles de la façade, presqu'entièrement refaits après la Révolution, et les amorces des contreforts démolis à la même époque, sont en grison; tout cet ensemble, sauf le chevet, paraît dater de la première moitié du XIIIe siècle. Les murs de la nef sont percés de fenêtres en tiers-point à moulures toriques; avec un remplage très simple comprenant un meneau bifurqué sur lequel repose un large oculus. Ces fenêtres refaites au XIVe siècle remplacèrent les ouvertures primitives beaucoup plus étroites.

Le chevet à trois pans, en grès du pays, n'est pas antérieur aux dernières années du XVe siècle et ses trois fenêtres à tympan flamboyant sont d'une belle proportion. Aujourd'hui l'ancienne chapelle de Saint-Nicolas de Maupas est à usage de grange, c'est dire qu'il est assez difficile de l'étudier à l'intérieur. La voûte est en merrain, avec entraits et sablières sobrement moulurés. A l'entrée à droite on aperçoit l'emplacement du bénitier encastré dans la muraille, sous une petite arcade en tiers-point du XIVe siècle.

Depuis l'époque de cette description, la chapelle de Maupas a encore subi des remaniements : on y a aménagé des portes latérales au nord-ouest et même percé grossièrement le mur d'outre en outre afin de se ménager plus de lumière pour la commodité de l'exploitation, car le bâtiment sert non seulement de grenier à foin, mais encore est affecté dans sa partie inférieure à divers usages agricoles. C'est ce mode d'utilisation plus ou moins encombrante selon les saisons qui n'a point permis à M. le chanoine Porée d'étudier à loisir l'intérieur ainsi que nous l'avons fait nous-même, de sorte que nous sommes aujourd'hui en mesure de fournir quelques détails complémentaires.

La rage de destruction qui sévissait un peu partout à l'époque révolutionnaire courait en quelque sorte au plus pressé et si l'intérieur de la chapelle de notre vieux Prieuré fut alors dépouillé de tout son mobilier, on épargna quelques socles sculptés encastrés

Digitized by Google

dans la muraille du chevet et destinés jadis à supporter des statues maintenant brisées ou entièrement disparues. Si, à vrai dire, ces sculptures ne sont point d'une facture de premier ordre (l'une d'entre elles est évidemment de date antérieure, et plus soignée d'exécution), elles offrent cependant des motifs curieux et intéressants. La hauteur des socles est exactement de 40 centimètres et celle des statuettes elles-mêmes de 30 centimètres.

A droite de l'autel se trouvait un ange portant encore des traces bien visibles de peinture brune et rouge, et tenant devant lui un écusson avec les divers attributs de la Passion : l'échelle, les clous, le fouet à trois lanières de la flagellation, la lance du centurion qui perça le flanc du Fils de Dieu, les trois dés qui servirent aux soldats romains à tirer au sort ses vêtements, et enfin un sixième attribut, dont le relief est complètement nivelé par la brisure, et dont nous ne parvenons pas à déterminer sûrement la nature. Des deux côtés de ce piédestal se remarquent sur le mur de l'édifice lui-même plusieurs lignes d'une inscription tracée en lettres gothiques de couleur rouge, malheureusement effacée en beaucoup d'endroits et à peu près complètement illisible.

De l'autre côté de l'autel et faisant pendant au premier motif se voyait un autre ange remontant au xve siècle comme le chœur du monument, aux ailes éployées, tenant une longue banderole dans ses mains étendues, et les genoux prosternés, en posture d'adoration devant Dieu.

Derrière l'autel ou du moins un peu en retrait étaient placées deux autres consoles d'un aspect assez insolite dans un édifice religieux car les sujets de leurs sculptures ont un caractère tout profane. En effet la première est une statuette bizarre à laquelle on dirait que l'artiste ait voulu donner l'allure d'une sorte de cariatide minuscule et grotesque : ce petit personnage chevelu, barbu, à la face énergique, est accroupi sur ses jambes fortement écartées, les bras distendus par l'effort et les mains ouvertes venant s'arcbouter sur les genoux comme s'il avait à soutenir sur ses épaules une masse trop pesante pour sa taille exiguë. Ajoutons que son sexe a été reproduit et même accentué avec cette impudeur particulière à l'époque, qui était accusée plutôt que dissimulée par la « braguette » de nos aïeux.

Le dernier piédestal représente un autre petit personnage de même grandeur que le précédent, en costume de page du

Digitized by Google

xve siècle, dans l'attitude d'un danseur, et soutenant de son bras droit replié un instrument de musique qu'on reconnaît facilement pour une cornemuse à son embouchure, son double pavillon et une grosse outre centrale ; le bras gauche se porte à la hauteur du visage dans un geste indécis car malheureusement la main elle-même, ainsi que le pied droit, a été brisée.

En ce qui concerne ces deux dernières statuettes l'intention du sculpteur nous paraît assez claire : nous pouvons démêler ici la figuration des deux grandes classes de la société d'alors, et des assistants à l'office divin : le vilain symbolisé par le travail manuel et l'effort ; le ménestrel représentant de son côté les beaux-arts et l'intellectualité.

Nous avons enfin recueilli dans le jardin attenant à la chapelle quelques débris de statues et surtout un buste de femme en costume de religieuse, guimpée et voilée, qui est une statue de la Vierge ou peut-être un reste de pierre tombale d'une abbesse inconnue. On doit encore signaler dans l'intérieur de l'édifice une crédence peinte et sculptée d'une belle conservation, avec sa tablette disposée dans l'intérieur du mur pour recevoir les objets du culte et spécialement les burettes de vin et d'eau servant à la célébration de la messe.

L'épaisseur des vieux murs du XIIIe siècle est de 75 centimètres et leur mortier a pris la dureté proverbiale du ciment romain. On peut voir sur notre photographie générale du Prieuré en son état actuel un coq qui est placé sur le faîte tout à la gauche du bâtiment. Nous nous étions demandé si jadis il avait jamais existé un clocher. Une pièce du tabellionnage de Chambraie que nous citerons plus loin, parle de la « charpente du clocher » et un inventaire auquel il a été procédé au moment de la Révolution, en 1791, s'exprime ainsi : « Dans le clocher il n'y a qu'une petite cloche... » Comme d'autre part il ne substiste aucune trace de tour en pierre, on peut en induire qu'il s'agissait en réalité d'un petit clocheton en bois édifié directement sur la charpente du toit de la nef et faisant corps avec lui. On verra plus loin en détails quelle était la disposition intérieure de la chapelle à la fin du XVIIe siècle, telle que nous avons pu la reconstituer à l'aide d'un très précieux document.

L'établissement religieux de Maupas a comporté plusieurs

Digitized by Google

phases successives qui sont résumées en quelques lignes par M. l'abbé Guéry dans son *Histoire de l'Abbaye de Lyre :*

Selon la Chronique, ce lieu avait été primitivement, avant sa réunion à l'abbaye de Lyre, un refuge pour les pèlerins et les passants malades, une « aumône » antique faite par les Ducs de Normandie en franc-alleu, dans leur domaine d'Orbec. Puis, une léproserie y fut établie par Agnès de Capelles, sous le vocable de Saint-Nicolas « dans un lieu inhabitable et peu fréquenté à cause des pluies, dont les eaux se rassemblaient sur le bord du chemin et le rendaient impraticable, ce qui avait fait donner à cet endroit le nom de MAUPAS, mauvais pas... »

Le « mauvais pas » de Capelles considéré jadis comme inhabitable est devenu au cours des siècles qui ont suivi, un terrain fort sain et très fertile, grâce à l'établissement et au travail des moines de l'abbaye de Lyre, à la mise en culture progressive, à l'édification de mesures diverses et enfin à la construction de deux chemins, la route départementale de Bernay à Orbec, et un chemin vicinal qui la traverse à l'angle du vieux mur de Maupas, qui ont grandement contribué à l'assainissement du sol, de sorte que l'ancien marécage si redouté des passants ne se laisse plus deviner aujourd'hui qu'à un dernier vestige d'ailleurs bienfaisant, une des plus grandes mares et des plus utiles de la commune, dénommée « la mare de Maupas ».

On sait qu'en 1153 Robert, comte de Montfort-sur-Risle et Galéran de Meulan s'abouchèrent dans une conférence au cours de laquelle Robert fit son oncle prisonnier par trahison et l'enferma au château d'Orbec. Robert du Mont ajoute que la scène eut lieu *in colloquio condicto haud procul a burgo Bernai*, évidemment sur le chemin de cette dernière ville à Orbec. E. Lacour dans son *Histoire d'Orbec*, précise que l'endroit prit par la suite le nom de « Parlement ». Nous croyons que cet événement historique se passa au « Parlement » de Capelles-les-Grands, à quelques centaines de mètres de Maupas.

C'est au moment de la troisième Croisade et pour répondre aux besoins du temps que le refuge primitif, tout en gardant sa destination d'hostellerie pour passants, devait subir une première transformation sous forme de léproserie. La maladrerie qui y fut alors établie par Agnès de Capelles, servait d'hôpital aux vassaux de Capelles et du voisinage qui avaient accompagné leurs seigneurs à la guerre sainte et qui en revenaient attaqués de la

Digitized by Google

lèpre, cette hideuse et terrible maladie malheureusement fort commune en ce siècle. On y avait mis d'abord deux prêtres séculiers, mais ce premier établissement ne put subsister longtemps par la mésintelligence et la mauvaise conduite de ces deux ecclésiastiques.

Les Archives de l'Eure nous font connaître qu'il y avait eu une donation faite vers 1195 par Roger de Cantepie à la basilique de Saint-Nicolas de la maison des lépreux de Capelles et aux Frères qui y habitaient : *Basilicæ Sancti Nicholai de domo leprosorum de Chapeles et fratribus in eodem loco habitantibus*, de deux acres de terre à Plainville dans la vavassorie de Cantepie à charge par la dite léproserie de lui fournir chaque jour, sa vie durant, le nécessaire en nourriture et en vêtements (H. 547). Le donateur était vraisemblablement un ancien croisé atteint lui-même de la maladie de la lèpre, qui se constituait ainsi une rente viagère stipulée exclusivement payable en nature, ce qui implique qu'il s'était retiré à Maupas. D'un autre côté le libellé de la charte semble indiquer l'existence d'une chapelle à Maupas antérieure à la fondation du prieuré régulier qui ne devait avoir lieu qu'en l'année 1217. malheureusement cette charte ne peut être datée que par approximation.

Raoul de Mello aumône à son tour un septier de froment, en présence de Guillaume de Capelles comme témoin ; Richard Rohes et Chrétienne son épouse avaient donné toute leur terre ; ils reçurent en échange de Guillaume de Wistenval et d'Agnès sa femme 60 sols tournois; les témoins à cet acte sont Gilbert de Caorches, Robert de Fresnes, Henri de Meules, Ernault de Quesney, Roger des Granges, Raoul de Bosc-Hugon, etc... Guillaume de Capelles donne lui-même 10 sols tournois destinés à l'entretien d'une lampe devant l'autel de Saint-Nicolas de Maupas. Amfroy Callo, fils de Richard, aumône un septier d'avoine à la chapelle de Saint-Nicolas et aux lépreux de ce lieu *leprosis de eodem loco.*

En l'année 1217 Agnès de Capelles et son mari Guillaume de Wistenval ayant perdu toute espérance d'avoir des enfants, formèrent le dessein de substituer à la léproserie de Maupas, tout en y conservant les hospitalisés, et toujours au même endroit un Prieuré régulier, sur le fond même qui avait été donné lors de son mariage à la fille unique de Guillaume de Capelles : *in proprio matrimonio.* En cette occurence les fondateurs eurent recours à

Digitized by Google

l'abbé de Lyre et le prièrent d'accepter cette nouvelle église et d'y envoyer deux ou trois religieux. Il est possible que la chapelle ait été à ce moment là rebâtie sur un plan nouveau, mais elle resta comme précédemment sous le vocable de Saint-Nicolas.

L'abbaye de Lyre relativement proche de Capelles et reliée directement à cette localité par la grande voie romaine allant de Condé-sur-Iton (Condate) à Lisieux (Noviamagus), y était déjà bien connue puisqu'elle y desservait la seconde portion de la cure « paroissiale », cependant l'abbé de Lyre et ses moines hésitèrent longtemps avant de consentir à cette union ou fondation nouvelle et enfin finirent par céder. Guillaume de Wistenval ainsi qu'Agnès son épouse, heureux de l'acceptation de l'abbaye de Lyre, dûe en grande partie à l'influence de Luc, évêque d'Evreux, se hâtèrent d'assurer par leurs aumônes l'existence du prieuré dans lequel Robert de l'Isle venait d'envoyer deux religieux : Richard qui le premier réforma les desservants de Saint-Nicolas en les rendant meilleurs de bons qu'ils étaient *de bono in melius mutavit !* et Aubert, le prieur, qui édifia de très bonnes constructions et, avec l'aide de Dieu, se rendit acquéreur de plusieurs terres : *Aubertum priorem, qui ibi optimas mensiones fecit, insuper et plurimas terras, Deo auxiliante, acquisivit.* (Abbé Guéry, ouvr. cité).

Si le nouveau prieur put acquérir ainsi certaines terres à bon compte, (l'énonciation d'un prix dans les chartes n'en révèle souvent que la vileté), avouons que l'assistance divine, dont parle avec complaisance le moine chroniqueur, se manifesta surtout d'une façon tangible pour le prieuré dans les dons purs et simples que de toutes parts de généreux bienfaiteurs s'empressèrent de lui « aumôner », suivant le terme du temps. En effet, dès sa fondation les donations pieuses y affluèrent conformément à la ferveur de l'esprit religieux du XIIIe siècle, que les Croisades avaient porté à son apogée.

L'hésitation de l'abbé de Lyre à envoyer à Capelles quelques-uns de ses religieux trouve son explication dans ce fait que les membres des communautés monastiques avaient alors une tendance excessive (dès l'année 1209 le Pape avait dû réprimer un abus de ce genre à propos des moines desservant des cures en les rappelant dans leur couvent) à se disperser dans les prieurés au détriment de l'observance stricte de la règle conventuelle, car, le soin du temporel y dominant, il ne restait plus de loisirs suffisants

Digitized by Google

à quelques moines isolés pour se livrer à des études de longue haleine, ni même pour les exercices de piété, mais ce que la vie contemplative et les lettres y perdaient, la civilisation y gagnait d'autant : on sait, en effet, que les moines des prieurés s'occupaient à défricher les bruyères et les landes, à mettre en valeur les terrains encore improductifs et à cultiver la terre labourable. Nous devons à cet égard une particulière gratitude aux Bénédictins de Lyre puisque l'assainissement du « mauvais pas » c'est-à-dire du bas fond marécageux de Capelles est certainement dû à leurs efforts méthodiques et persévérants. Nous y trouvons aussi une excuse à certains reproches que le fameux archevêque de Rouen Eudes Rigaud, leur adressait au milieu du XIIIe siècle quand, le XIV des Kalendes de juillet 1255 par exemple, il s'exprimait en ces termes à la suite d'une visite pastorale à lyre : « Nous y avons trouvé 60 moines... Dans les prieurés ils mangent de la viande ; nous leur avons ordonné de se corriger ». Puis le III des nones de mai 1258 : « Ils usent de la chair dans les prieurés ; nous avons ordonné à l'abbé d'infliger une peine à ceux qui en mangent sans nécessité et contre la règle. » — On conçoit qu'il était difficile d'imposer, en plus des abstinences ordinaires commandées aux Fidèles, l'observation des jeûnes de la règle monastique à des religieux qui se livraient quotidiennement au rude labeur manuel des champs et qui fatalement prenaient à la longue les habitudes de vie, au point de vue de la nourriture surtout, des paysans qui étaient leurs compagnons ordinaires.

Une particularité assez curieuse et digne d'être notée au passage, a trait au costume des premiers moines de Maupas. Alors, en effet, que les autres bénédictins des environs avaient la robe noire, seuls les religieux de Lyre portaient une robe de couleur blanche depuis l'année 1130 où Raoul premier, venu de l'abbaye du Bec, et devenu leur abbé, avait introduit dans son monastère la règle de saint Benoit, Ce ne fut qu'en l'année 1393, lors d'une réforme opérée par un autre abbé de Lyre, Astorge de Beauclerc, que celui-ci, avec la permission du Pape Clément VII, modifia le costume de ses moines et leur rendit l'uniforme noir habituel des autres abbayes bénédictines.

(*A suivre*). Alfred Ruault.

Digitized by Google

LES LIGURES
ET LA REGION DE L'EURE

A leur arrivée dans les pays de l'Eure, les Aulerques y trouvèrent sans doute les peuples qu'un vieux périple (1) désignait, le long de l'Océan, sous le nom de Ligures.

Que faut-il entendre par Ligures? — « Ce sont, dit M. Jullian (2), des populations qui, au VIe siècle avant notre ère, occupaient le sol de toute la Gaule. » Les Grecs les ont appelés « les Ligures », Λίγυες; les Latins, Liguses ou Ligures. De 600 à 470, Hésiode cité par Ératosthène, Strabon, Hécatée de Milet, Avienus, Eschyle, parlent de ces Ligures. Ce nom fut-il imaginé par les navigateurs étrangers? Se le donnèrent-ils à eux-mêmes? Avaient-ils toujours habité la Gaule? D'où venaient-ils? On en est réduit aux conjectures, et pourtant, on les suppose de race aryenne.

Dans les ossuaires de la région de l'Eure, il est vrai, les crânes ne sont pas tous semblables, certains mêmes par leur forme brachycéphale dénoteraient une race mongoloïde (3). Mais il faut remarquer que « quelques-uns se demandent maintenant si la dolichocéphalie et la brachycéphalie forment des caractères typiques d'une race et non les variétés naturelles du squelette humain (4) ». D'ailleurs l'unité de nom ne peut amener à conclure à l'unité de race; les Anciens ont ignoré les appellations d'ordre

(1) Il nous est parvenu par la compilation poétique de l'*Ora maritima*, rédigée au IVe siècle avant Jésus-Christ par Festus Avienus. Le périple grec dont s'inspire cette description doit remonter au Ve siècle avant Jésus-Christ. On a des raisons de croire qu'il a été rédigé par un Marseillais et qu'il procède d'un périple carthaginois. — Note de G. Bloch : *Histoire de France de Lavisse*, t. I, 2e partie, p. 13.

(2) C. Jullian. *Histoire de la Gaule*, t. I : *Les invasions gauloises et la colonisation celtique*. Paris, Hachette, 1908.

(3) Les crânes trouvés dans l'ossuaire de Cocherel (Eure) diffèrent de forme.

(4) C. Jullian, *op. cit.*, t. I, p. 126.

Digitized by Google

purement ethnique. Les Ligures sont les gens des tribus qui habitaient la même région, qui s'entendaient ensemble et qui parlaient la même langue. Ils sont simplement, pour M. Jullian (1), « la population qui habitait l'Europe occidentale avant les invasions connues des Celtes et des Étrusques, avant la naissance des peuples latin ou ibère... Mais de combien de migrations, de conquêtes, de guerres, d'empires et de mélanges sont-ils le résultat? Dans quelle proportion descendent-ils des hommes qui se sont succédé sur leur sol? de ceux qui ont habité les cavernes et qui ont dessiné les fines et puissantes figures des grottes de l'époque du renne? de ceux qui ont su tailler et polir la pierre? de ceux qui ont inventé l'usage des métaux et la fabrication du bronze? Nous ne le savons pas et je crains, dit le savant historien de la Gaule, qu'on ne le sache jamais ».

Derrière les tribus du VIe siècle (2), il y a tout cela. L'époque ligure est simplement le terme et la conséquence de ce long passé; elle en est comme le point d'aboutissement.

Toutefois, si nous insistons sur ces Ligures, c'est que le pays d'Évreux, comme toute la Normandie d'ailleurs, semble leur devoir beaucoup. M. Jullian ne dit-il pas, en effet, qu'en Normandie, il est frappé par trois choses intéressantes : la multiplicité des petites peuplades ou des tribus, ce qui rappelle les temps ligures; — l'apparence ligure de quelques-uns de ces noms; — le rapprochement qu'on est tenté de faire avec les Ligures côtiers dont parle Théopompe. Et il ajoute : « Je me demande si on ne doit pas croire à une persistance plus forte, en Normandie, de l'élément ligure. »

Nous avons montré dans une autre publication (3) comment les choses durent se passer lors de l'arrivée des Gaulois. Essayons ici de résumer ce que l'on peut préjuger de ces Ligures habitant la région de l'Eure, qui, en particulier, ont donné non seulement à nos cours d'eau les noms qui leur sont demeurés, mais ont peut-être laissé à certaines peuplades leurs appellations (4).

---

(1) C. Jullian, *op. cit.*; t. I, p. 121.

(2) Les Celtes arrivèrent dans notre pays vers 500 à 480 avant Jésus-Christ.

(3) Jean Mathière. *La Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*. Évreux, Drouhet, 1925.

(4) Dans la région de l'Eure, nous avons la rivière d'Eure (un pont

Digitized by Google

Petits, trapus, basanés, très robustes (1), habiles navigateurs sur les côtes et les cours d'eau, adroits dans le lancement des pierres au moyen de la fronde, vivant fort bien au milieu de la forêt (2), dont ils exploitaient les produits, les Ligures étaient répartis en *tribus*, sociétés permanentes que les Latins appelaient *pagi* et les Grecs φῦλη. La tribu chez eux, comme chez les Germains, les Celtes, les Belges, les Ibères, constituait l'élément primordial et peut-être irréductible de la vie publique, vie civile et militaire: c'était par ce mot de tribu que se désignait le plus ancien des groupements politiques. Ensemble de familles obéissant à des chefs communs, voisinant sur la même terre, la tribu occupait un *territoire*, vaste espace de 100.000 hectares en moyenne, conditionné par la nature, autrement dit coïncidant avec une des petites régions naturelles, un des « pays » de notre France (3). Le territoire de la Normandie actuelle comprenait une vingtaine de ces tribus, peut-être même plus, et le régime de la tribu a toujours été le propre de la vie politique des Ligures.

Chacun de ces petits territoires avait ses villages et leurs chefs, son roi et ses anciens, les citadelles de ses clans, un refuge collectif, un lieu de marché (4), ses forêts et ses champs de culture. — Qu'étaient les territoires des tribus dans la région qui nous

---

situé au Vaudreuil est appelé couramment le *Pont de Morte-Ure*), la rivière d'Ure. Dans le Midi, l'Eure d'Uzès (*cultores Uræ fontis*) a la même origine *ura*. Cette origine ne semble-t-elle pas être ligure? — Les Esuvii ou Esubii de César, clients des Eburovices, ne sont-ils pas les Ligures Εὔβιοι dont parle Théopompe? *Eburovices* enfin n'aurait-il pas une origine ligure si, comme le veulent quelques-uns, le nom de la peuplade avait des rapports avec le nom de la rivière?

(1) Lepecq de la Clôture dit des Lexovii et surtout des habitants du Pays d'Ouche : « Il sont trapus, ont de larges épaules,... ils sont fort basanés. »

(2) A l'époque gallo-romaine, l'Ouche *forestier* parait très peuplé. Cf. Jean Mathière, *op. cit.*, p. 254.

(3) C. Jullian. *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 17. Paris, Hachette, 1908.

(4) Le Fort-Harrouard (commune de Sorel), à la limite de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, fut sans doute à la fois un refuge et un marché aux temps néolithiques et protohistoriques. — Cf. dans Jean Mathière, *op. cit.*, p. 31, en note, *une communication de* M. l'abbé Philippe, à ce sujet.

Digitized by Google

occupe? Très probablement la région naturelle dont nous avons parlé dans l'*Introduction géographique* de notre ouvrage sur la *Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*. L'Ouche, la Campagne du Neubourg, le Pays de Saint-André et le plateau allongé venant de Seine-et-Oise (1) devaient, suivant nous, constituer à peu près comme autant de territoires de tribus, parce que formant des régions naturelles (2).

Ces Ligures durent d'abord se servir d'instruments de pierre; par la suite, ils connurent le bronze et s'en servirent (3). Ils rendaient un culte aux morts, adoraient sans doute le Soleil, la Lune et la Terre (4). Ils profitaient des endroits forts pour s'y créer des refuges contre leurs voisins ou contre les animaux sauvages : beaucoup des enceintes rencontrées çà et là remontent à l'époque pré-celtique. Morcelés politiquement, presque toujours impuissants, du moins dans les temps connus, à comprendre une autre manière de se grouper que la tribu, ils devaient avoir cependant une langue commune, des institutions similaires, des idées communes sur les dieux et sur la mort. — La demeure des morts était vraisemblablement celle que nous retrouvons à Léry et à Cocherel, aux Ventes et à Saint-Étienne-du-Vauvray. Elle offrait deux types : la grotte artificielle, comme à Cocherel, et la crypte dolménique, comme à Léry, le premier localisé, ou à peu près, dans les

---

(1) Remarquer dans ce canton naturel les multiples vestiges du néolithique : Lorey, Houlbec-Cocherel, La Croix-Saint-Leufroy, Ailly, Saint-Etienne-du-Vauvray, Saint-Pierre-d'Autils et surtout Saint-Julien-de-la-Liègue.

(2) Le Pagus Madricensis a disparu, mais les archidiaconès du Neubourg, d'Évreux, d'Ouche semblent assez bien rappeler les trois autres pagi de l'époque gallo-romaine.

(3) Les ateliers pour le travail du bronze sont nombreux : 19 dans l'Orne, 25 dans l'Eure. L'âge du bronze paraît avoir duré en Normandie plus longtemps qu'ailleurs. Notre pays dut être traversé par la voie internationale que suivaient les marchands transportant l'étain des Cassitérides vers le Midi.

(4) Les dolmens sont orientés du nord au sud en ce qui concerne leur table; l'ossuaire de Cocherel regardait le midi. — Les menhirs présentent leurs deux faces au nord et au midi, à part quelques exceptions. — Se rappeler aussi la remarque de Vaugeois (*Histoire de Laigle*) sur les figures que porte un des supports du dolmen du Jarrier : croissant et pleine lune.

Digitized by Google

terrains crétacés, le second infiniment plus répandu, et dont l'étude se rattache à celle des monuments mégalithiques ordinairement décrits. Il y a lieu de noter, qu'à peu de distance, l'ossuaire de Cocherel offre les deux modes de sépultures en usage : sépultures par inhumation et sépultures par incinération. — Caveaux dans le flanc des collines et chambres sépulcrales sur la surface du sol (1) (dolmens) ne paraissent après tout que « des cavernes naïvement stylisées » et sont un souvenir des premières habitations humaines.

Mais quelle était la destination du menhir? On ne peut faire que des conjectures. Ni à Lorey, ni à Neaufles, les fouilles n'ont donné de squelettes, n'ont laissé entrevoir d'indices de sépultures. Les menhirs étaient-ils des idoles? des pierres commémoratives rappelant soit un disparu, soit l'endroit où le mort avait été décharné ou brûlé? ou encore des signaux, des satellites de dolmens (2)? On ne sait. Dans la région de l'Eure, ils semblent isolés; les deux existant à Lorey et à Garennes sont les plus rapprochés. Certains sont à proximité des voies romaines : mais ces voies romaines n'ont-elles pas remplacé les voies ligures et gau-

(1) Les dolmens étaient-ils vraiment sur la surface du sol?

Le dolmen de Léry (section des Vignettes) est encore enterré dans le sol. A ce sujet le Dr Hamy écrit : « Ce dolmen, ruiné à une époque fort ancienne, était enseveli dans une alluvion récente, provenant des débordements de la Seine et de l'Eure qui, jadis, confondaient souvent leurs cours dans cette plaine basse, située à quelques kilomètres au-dessus du confluent actuel. » Mais M. Jullian s'exprime ainsi dans le tome I, p. 130, de son *Histoire de la Gaule* : « ... Cette demeure (le dolmen) n'était point visible du dehors : c'est le fait du hasard, du temps et des intempéries si les dolmens montrent aujourd'hui à découvert leurs squelettes puissants de supports et de tables. Jadis, ils étaient entièrement recouverts et enveloppés par un énorme monceau de terre et de pierres sèches : ils disparaissaient sous une butte artificielle, ainsi que les grottes qui se dissimulent dans les montagnes. » Il se pourrait donc que le dolmen de Léry ait toujours été recouvert, comme il l'est encore. D'autre part, il convient de noter que le dolmen de l'Hôtel-Dieu (commune des Ventes, hameau de la Trigale), mis au jour à une date assez récente, était recouvert de cailloux quand on le repéra.

(2) Les menhirs de l'Eure qui, à la rigueur, auraient pu servir à repérer des dolmens ou des ossuaires (opinion du Dr Beaudoin) seraient ceux de Lorey et de Garennes, de Port-Mort, de Neaufles, de Montreuil-l'Argillé et de Saint-Etienne-du-Vauvray (Voir *Tableau des menhirs et des dolmens :* Jean Mathière, *op. cit.*, p. 22-25 ; *des ossuaires* : p. 26).

Digitized by Google

loises, et les menhirs n'étaient-ils pas placés près de ces vieux chemins afin de solliciter l'attention du passant? Les deux menhirs de Breuilpont (Lorey) et de Garennes ont une situation remarquable, très voisine des bords de l'Eure, dans la contrée où l'on suppose que cette rivière servait de limite aux Aulerci Eburovices, d'après le nom de Fains (*Fines*) que porte encore un village assez proche. Mais les limites ligures sont sans doute nécessairement devenues des limites gauloises. D'ailleurs presque tous les menhirs de la région de l'Eure se trouvent à la limite, soit des cités, soit des régions naturelles, c'est-à-dire des tribus.

Dans tous les cas, ces monuments mégalithiques, aussi bien les menhirs que les dolmens, demandaient un travail pénible et un grand nombre de bras. Ou bien les hommes travaillaient avec joie pour leurs dieux et leurs morts, ou bien l'autorité des chefs était grande et la société fortement aristocratique.

Toutefois les Ligures, venus de l'Orient, ne se seraient-ils point superposés aux Néolithiques sachant polir la pierre et auteurs des monuments mégalithiques, habitant non seulement les vallées où ils enterraient leurs morts, mais même les plateaux où ils menaient paître leur bétail? Et ces derniers ne se seraient-ils pas superposés d'autre part aux Paléolithiques des silex acheuléens, qui auraient surtout vécu de la pêche au bord des courants diluviens balayant alors les vallées? C'est que l'identification des Néolithiques a été, en effet, contestée. Quoi qu'il en soit, les Ligures devaient déjà connaître les métaux; ils ne succombèrent que devant l'épée de la Tène, la grande épée de fer, qui, au IVe siècle avant J.-C., promena dans tout le monde ancien la terreur du nom celtique.

*
* *

Les Celtes envahisseurs étaient en réalité peu nombreux pour le vaste territoire qu'ils occupèrent entre le Rhin et l'Océan. Ils se partagèrent le sol et les tribus qui le détenaient; ils se superposèrent aux Ligures qui continuèrent à former le fond de la population. Plusieurs tribus ligures furent réunies sous la domination d'un chef gaulois; ces tribus devinrent les subdivisions de chaque peuplade ou nation celtique, prototype de la future cité gallo-romaine.

Jean MATHIÈRE,
Diplômé d'Études supérieures d'histoire,
Lauréat de l'Institut.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

Prière d'adresser directement a M. Ernest d'Hauterive (Le Romois, Boissey-le-Châtel, Eure), tout ce qui concerne cette rubrique, questions ou réponses.

Prière d'écrire les noms propres TRÈS LISIBLEMENT.

QUESTIONS

12. Famille de Lestendart et de Maintenon. — Je désirerais avoir des renseignements sur ces deux familles, qui ont habité, au xve et au xvie siècles, le château d'Ouilly-le-Ribauld, près de Lisieux, appelé maintenant Ouilly-du-Houley. — Les Maintenon furent seigneurs de Loresse.

Madeleine Vimont.

13. Chateau d'Ouilly-le Ribauld. — A-t-il été brûlé pendant la Ligue ? On le raconte, mais je n'ai pas pu encore en avoir la certitude.

Madeleine Vimont.

14. Famille de Hesbert. — Messire Alexandre de Hesbert, écuyer, seigneur du Hamel et de la Musse, qui demeurait dans son manoir seigneurial de la Musse, paroisse de Saint-Sébastien-du-Bois-Gencelin, avait épousé Marie-Sophie Le Doulx. Sa terre du Hamel se trouvait à Reuilly, près Evreux.

Le 16 mars 1789, il comparut à l'assemblée de la noblesse du baillage d'Evreux, ainsi que Messire Le Doulx, seigneur de Melleville et d'Ivry.

On désire savoir s'il y a encore des de Hesbert ?

Chanoine Uzureau.

15. — On demande à identifier le blason suivant : *De gueules à la croix florencée* (fleurdelysée) *d'argent*. Couronne de Marquis.

Ces armoiries figurent sur un chandelier d'argent trouvé dans le sud de la Manche.

Sont-ce celles d'une famille ayant habité cette partie de la Normandie ?

Prince Auguste de Broglie.

Digitized by Google

16. Jean de Ponthieu et Catherine d'Artois. — Le P. Anselme et les généalogistes qui l'ont suivi indiquent que Jean II de Ponthieu, comte d'Aumale, épousa, avant septembre 1320, Catherine d'Artois, fille de Robert III d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, seigneur de Conches, Nonancourt, etc., et de Jeanne de Valois, mariés eux-mêmes en 1318.

Jeanne de Valois était issue du second mariage de Charles de France, comte d'Alençon puis de Valois, avec Catherine de Courtenay, contracté en 1300.

Comment rectifier ce que cette généalogie présente évidemment d'erroné?

René du Guerny.

17. Famille le Petit d'Avoine ou d'Aveine. — Dans quel ouvrage trouverais-je des renseignements généalogiques sur cette famille et en particulier sur :

1° Jean-Pierre Le Petit, chevalier, seigneur et patron d'Avoine près d'Argentan, époux de Claude-Madeleine-Françoise Deshayes de Barlemont, dont la marquise Godart de Belbeuf.

2° La marquise du Mesniel de Sommery et sa sœur Marie-Thérèse Le Petit d'Avoine, qui épousa, en 1754, Yves-Jean-Baptiste de la Boéssière, marquis de Chambors, né en 1726, écuyer cavalcadour de Louis XV, tué accidentellement à la chasse, le 21 août 1755, par le Dauphin.

Quelle parenté entre 1° et 2° ?

Description des armoiries des Le Petit d'Avoine, Deshayes, de Barlemont et de Grogneaux ?

Roger de Lavigerie.

RÉPONSES

6. Coutumes, usages et traditions populaires, (janvier 1926, p. 35). — Dans son *Essai historique sur Bayeux*, publié, en 1829, à Caen, chez Chalopin, Frédéric Pluquet note ce qui suit :

« La veille des Rois, dans les campagnes (du Bessin) on allume « des torches de paille ou des tiges de molène enduites de gou- « dron, et les maîtres, les domestiques et les enfants courent les « champs, en chantant à gorge déployée :

« Couline vaut lolot,
« Pipe au pommier,
« Guerbe au boissey.

Digitized by Google

« Men père bet bien
« Mamère oco mieux.
« Men père à guichonée :
« Ma mère à caudronnée
« Et mei à terrinée.

« Adieu Noé,
« Il est passé.
« Couline vaut lolot,
« Guerbe au boissey,
« Pipe au pommier,
« Bieurre et lait
« Tout a planté.

« Taupes et mulots
« Sortez de mon clos
« Ou je vous casse les os,
« Barbaciôné
« Si tu viens dans mon clos
« Je te brule la barbe jusqu'aux os.

« Adieu Noé,
« Il est passé,
« Pipe au pommier
« Guerbe au boissey. »

« Après avoir bien chanté, bien couru et brûlé la mousse des « pommiers, on revient se mettre à table, on chante de nouveau, « le cidre coule à longs flots, et souvent le repas se prolonge bien « avant dans la nuit. Les gens de la campagne croient que cette « cérémonie, qui est évidemment un reste de druidisme, « rend leurs champs fertiles. »

De renseignements recueillis ces jours-ci, il résulte que les dernières *coulines* ont eu lieu, vers 1912, à Noron-la Poterie, chez M. Planchon, et que depuis l'usage s'en est complètement éteint.

En 1890, cet usage était encore populaire et constant dans la partie de la vallée de la Drôme normande située entre Balleroy et Vaucelles de Bayeux. Le samedi soir, veille de l'Epiphanie, sous le ciel généralement sombre de janvier, on apercevait de chaque

Digitized by Google

côté de la vallée, vers Agy et le Tronquay d'un côté, ou vers Saint-Paul-du-Vernay et Castillon de l'autre, les reflets produits par les torches des *coulineurs* et quelquefois on entendait leurs chants. Ces chants n'avaient guère varié et étaient toujours semblables à ceux recueillis par Frédéric Pluquet. Cependant le couplet relatif à Barbacioné (génie malfaisant) paraissait complètement oublié.

Georges DILLAYE.

10. DENIS DE VIRE (mai 1926, p. 164). — Il faut lire Sourdéac et non Sourdeu. Il s'agit d'Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac, baron du Neubourg, qui fit jouer, en 1660, la *Toison d'or* de Corneille dans son château du Neubourg.

Guy Fermanel, écuyer, conseiller du roi, lieutenant-général et vicomte de Beaumont-le-Roger, figure comme mort lors de la rédaction de la recherche de La Galissonnière ; ses enfants furent maintenus en 1670.

Louis de Rochechouart, comte de Maure, grand sénéchal de Guyenne, avait épousé Anne Doni d'Attichi, fille d'Octavien, baron d'Attachi et de Valence de Marillac. Il mourut le 9 novembre 1669, à Essai, près d'Alençon, sans laisser d'enfant,

ESNEVAL.

∴

Le marquis de Sourdeu [sic] du Neubourg est certainement Alexandre de Rieux, marquis de *Sourdéac*, fils de Guy de Rieux, marquis du Neubourg, et de Louise de Vieux-Pont (fille d'Alexandre de Vieux-Pont marquis du Neubourg et de Renée de Tournemine) qui hérita du marquisat du Neubourg, en 1640, à la mort de son père. Il est célèbre pour avoir fait représenter un opéra pour la première fois en France : en 1660, à l'occasion du mariage du Roi, il fit jouer la *Toison d'or*, paroles de Pierre Corneille, dans son château du Neubourg, dans une salle qui existe encore. Il mourut en 1695.

Docteur LE DARD.

∴

Voici tout au moins l'identification de trois des témoins de l'inhumation du P. Denis de Vire, à Beaumont-le-Roger, en 1657 :

Digitized by Google

I. — Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac et d'Ouëssant, baron du Neubourg, mort le 7 mai 1695, laissant de son mariage, célébré le 10 janvier 1641, avec Hélène de Clère (fille de Louis, baron de Beaumets, seigneur de Goupillières, et de Louise de Courtils), deux fils et deux filles, qui n'eurent pas de descendance.

Le marquis de Sourdéac avait un frère, l'abbé de Rieux, et cinq sœurs : l'une épousa Paul des Armoises, seigneur d'Aunoy, l'autre Robert d'Esmalleville, baron de Fréville, de Pauneville et de Calletot, une troisième se fit religieuse et deux autres moururent sans alliance.

Ils étaient tous issus du mariage de Guy de Rieux, seigneur de Sourdéac, marquis d'Ouëssant, baron de Bourg-l'Evêque et du Neubourg, lieutenant pour S. M. en Basse-Bretagne et gouverneur de Brest, mort au Neubourg le 16 novembre 1640, et de Louise de Vieuxpont, fille aînée et héritière d'Alexandre de V., baron du Neubourg et de Renée de Tournemine héritière du marquisat de Coëtmeur en Bretagne.

On trouvera aux pages 223-229 du tome VI de l'édition des *Œuvres de P. Corneille* par Marty-Laveaux 1872 (Collection : *Les Grands Ecrivains de la France*, Hachette et Cie, éd.), des détails fort intéressants sur Alexandre de Rieux, marquis de Sourdéac, puisés dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, la *Muse historique* de Loret, la *Gazette de France*, etc...

« On se souviendra longtemps, dit le rédacteur du *Mercure galant* (mai 1695, p. 222), de la magnificence avec laquelle ce marquis donna une grande fête dans son château de Neubourg en réjouissance de l'heureux mariage de Sa Majesté et de la paix qu'il lui avait plu de donner à ses peuples. La tragédie de *La Toison d'Or*, mêlée de musique et de superbes spectacles fut faite exprès pour cela. Il fit venir au Neubourg les comédiens du Marais qui l'y représentèrent plusieurs fois, en présence de plus de soixante des plus considérables personnes de la province, qui furent logées dans le château et régalées pendant plus de huit jours avec toute la propreté et toute l'abondance imaginables. Cela se fit au commencement de l'hiver de l'année 1660, et ensuite M. le marquis de Sourdéac donna aux comédiens toutes les machines et toutes les décorations qui avoient servi à ce grand spectacle, qui attira tout Paris, chacun y ayant couru longtemps en foule. »

Digitized by Google

Castil-Blazé écrivait en 1855 (*L'Académie impériale de Musique*, tome I, p. 17) : « un chassis sculpté, doré, dernier vestige de l'essai fait à Neubourg, existait encore il y a peu de temps dans ce noble manoir. »

Marty-Laveaux ajoute : « Philippe de Chennevières a fait de ces représentations une relation détaillée, où la fiction se mêle fort agréablement à la réalité, dans une intéressante nouvelle intitulée *Mlle Guérn*, qui a paru d'abord dans les *Historiettes baguenaudières, par un Normand*, 1845, in-8° et ensuite a été réimprimé dans la *Revue de Rouen* (t. I. 1847 pp. 613 et 665) sous ce titre : *La foire de Guibray au XVIIe siècle et la première représentation de la Toison d'Or de Corneille au château du Neubourg en 1660.* »

II. — Louis de Rochechouart, comte de Maure, grand Sénéchal de Guyenne, mort à Essay, près d'Alençon, le 9 novembre 1669, dans sa 67e année, sans enfants. Il avait épousé Anne Dony d'Attichy, fille d'Octavien, baron d'Attichy, Intendant des finances, et de Valence de Marillac.

Il était le fils cadet de Gaspard de Rochechouart, marquis de Mortemart, seigneur de Vivonne, prince de Tonnay-Charente, et de Louise de Maure, héritière du comté de Maure (en Bretagne) par son père Charles, dernier du nom, et de la principauté de Carency et du comté de la Vauguyon par sa mère Diane d'Escars.

Louise de Maure, qui était fille unique, avait épousé en premières noces Odet de Goyon-Matignon, comte de Thorigny, lieutenant-général au Gouvernement de Normandie, bailli d'Evreux, etc..., dont elle n'avait pas eu d'enfants.

Son fils aîné, du deuxième mariage, Gabriel de Rochechouart, obtint l'érection du marquisat de Mortemart en duché-pairie en 1650 et fut le père de la marquise de Montespan.

III. — Guy Fermanel, vicomte baillival de Beaumont-le-Roger, né en 1602, avait épousé Anne d'Achy (fille de Jacques d'A., seigneur de Marbeuf) dont il eut plusieurs enfants. Il était fils cadet de Pierre F., seigneur du Mesnil-Godefroy, anobli en 1638, et de Geneviève Guérould.

René Rouault de la Vigne.

Digitized by Google

AU DIOCÈSE D'ÉVREUX

(1791-1792)

Une fois arrivé en Angleterre, à la fin de 1792, l'abbé Barruel voulut écrire l'« Histoire du clergé pendant la Révolution Française. » Il demanda à ses confrères exilés comme lui des matériaux pour son ouvrage. M. le chanoine Uzureau veut bien nous communiquer les détails qui furent envoyés sur le diocèse d'Evreux (*Archives de la Compagnie de Jésus*).

I. — M. Grenier, curé de Malleville, frère de M. le curé de Saint-Pierre-de-Bailleul, eut la satisfaction de voir ses paroissiens profiter de ses instructions, malgré les efforts qu'on faisait pour les soulever contre lui. Ils présentèrent une requête au district, afin qu'on ne lui donnât pas un successeur. Mais quelques mauvais sujets le dénoncèrent comme ayant prêché la contre-révolution et ayant lu les Brefs du pape dans son église. Ils prirent même la municipalité à partie pour ne l'avoir pas dénoncé elle-même. Le district d'Evreux fit assigner ce respectable pasteur. Il comparut. On lui fit subir un interrogatoire de 8 à 9 heures, et l'affaire n'était pas encore terminée lorsque l'amnistie (14 septembre 1791) fut accordée. On se contenta de lui interdire provisoirement la célébration du Saint sacrifice.

II. — La sœur de la Providence de Saint-Pierre-de-Bailleul, dit la Grâce, fut invitée par la municipalité à prêter son serment. Sur son refus, on la chassa de sa maison. Elle se retira dans une autre. On l'y poursuivit, on l'y assiégea trois nuits de suite. On fut jusqu'à découvrir le toit de la maison, afin de s'en rendre maître quand on voudrait. Cette vertueuse sœur se vit contrainte d'abandonner une paroisse qu'elle avait édifiée depuis plusieurs années et qu'elle avait instruite, suivant la place qu'elle occupait.

III. — La municipalité de Saint-Pierre-de-Bailleul, dit la Grâce, somma verbalement M. Grenier, son légitime curé, de lire les

Digitized by Google

décrets à l'église. Plein de mépris pour cette sommation non moins injuste qu'irréligieuse, il répondit qu'il ne voulait pas souiller la chaire de vérité par une telle lecture ni se prêter à la propagation d'une si horrible constitution. Quelques jours après, les officiers municipaux l'invitèrent à se rendre à la chambre municipale. A peine y fut-il entré, qu'ils fermèrent les portes et voulurent lui faire signer de force que désormais il donnerait lecture à ses paroissiens des décrets. Cet acte de violence l'intimida sans l'ébranler. Il demeura ferme et ne signa rien. Indignée de voir ses projets déjoués, la municipalité s'en vengea en faisant afficher dans la paroisse qu'il était un mauvais citoyen, un incendiaire, qui cherchait à soulever le peuple. La municipalité somma le vicaire de sortir de chez lui sous une demi-heure et fit jeter ses meubles dans le cimetière. Il fut forcé d'obéir à cet ordre aussi injuste qu'arbitraire. Le dimanche suivant, elle fut présenter à M. le curé un capucin pour remplacer son vicaire. M. le curé le refusa, disant qu'il n'avait pas les pouvoirs du légitime évêque. Le capucin engagea la municipalité à le venger d'un pareil refus. Dès le lendemain, elle se présenta chez M. Grenier, et le procureur de la commune lui montra l'acte par lequel le capucin autorisait la municipalité à le poursuivre en son nom. M. le curé prit l'acte, dans le dessein de le garder. Le procureur se jeta sur lui comme un furieux, le terrassa et l'aurait infailliblement assommé, si le maire ne s'y fut opposé en l'arrachant d'entre ses bras. Obligé d'abandonner sa paroisse, M. le curé se retira dans la paroisse de Saint-Pierre-d'Autils, dite Longueville. On l'accusa de dire la messe secrètement. La municipalité fut faire perquisition chez lui en son absence. Les nationaux armés le suivaient. Elle fit ouvrir les portes des chambres, des armoires, lut les lettres, les papiers, et les transporta chez une veuve de la même paroisse où M. le curé avait caché sa chapelle domestique. Elle s'en empara. Le département condamna la démarche de la municipalité et l'obligea à restituer les effets qu'elle avait pris; mais elle n'en voulut rien faire.

Huit jours avant la déportation, M. le curé monta sa garde en personne, ainsi que deux chanoines de Vernon. Les volontaires furent au corps de garde et demandèrent la tête des prêtres. L'officier du corps de garde leur dit de se sauver, et le peuple favorisa leur évasion. La municipalité de Vernon eut l'honnêteté d'envoyer

Digitized by Google

deux de ses membres avertir tous les écclésiastiques de sortir de la ville jusqu'au départ des volontaires.

M. Grenier, ainsi que Monsieur son frère, curé de Malleville, furent assaillis par deux scélérats de Vernon, qui pénétrèrent jusque dans leur cabinet, ayant à la main chacun un poignard. Ils voulurent les forcer de mettre bas leur habit; mais il vint du secours. On les arrêta et la municipalité les fit incarcérer pour trois jours. Ces deux malheureux avaient déjà rendu la même visite a M. Perrain.

IV. — M. Chatel, curé de Vitray-sous-l'Aigle, déplacé par un intrus, présenta une requête pour qu'il lui fut permis de dire la messe dans sa paroisse, suivant les décrets. On lui fit un crime d'avoir signé *curé de Vitray* et d'avoir écrit *Mes chers paroissiens*. Il fut dénoncé et condamné à être incarcéré. Le jugement fut imprimé à ses dépens et affiché, suivant l'usage, afin d'irriter le peuple contre le clergé.

V. — M. Moisant, curé de Bréthel, forcé d'abandonner son presbytère à l'intrus, se retira dans une petite maison. Le 22 juillet 1792, après vêpres, il entendit un bruit confus autour de sa maison. On frappa à sa porte. Il l'ouvrit. Quelle fut sa surprise, lorsqu'il aperçut à la tête de 30 mauvais sujets un garçon charpentier, armé d'une hache ! Il le reconnut pour un de ses paroissiens à qui il avait appris à lire et à qui il avait fait faire sa première Communion. Il lui demanda d'un air riant s'il venait pour le tuer : *Oui*, répondit-il en termes énergiques, *ou vous allez jurer*. Ferme dans sa foi, son digne pasteur présente sa tête et la pose sur un billot. Le scélérat lève sa hache à deux mains pour lui couper le cou. Deux personnes, dont l'une était sa belle-sœur, l'arrêtèrent et s'y opposèrent. Le brigand se jeta sur la nommée La Clancher, qui était venue de L'Aigle voir M. le curé, la chassa de la paroisse à coups de pied au derrière et la renversa dans un endroit plein d'eau. Quelques mauvais sujets comme lui, lui demandèrent si vraiment il aurait coupé la tête à M. le curé : *Oui*, répondit-il en jurant, *et j'aurais joué aux quilles avec elle !*

VI. — M. Bessin curé de Saint-Michel-de-Sommaire, cacha les ornements et vases sacrés de son église, afin qu'ils ne fussent pas profanés par l'intrus. Il se retira dans la ville de Rouen. Trois mois après, il retourna secrètement dans sa paroisse, et de là à

Digitized by Google

L'Aigle. Lorsqu'il entra dans cette ville, il fut rejoint par ses paroissiens, qui se saisirent de lui et le conduisirent à la municipalité. On lui fit subir un interrogatoire. Il convint qu'il avait caché les ornements et vases sacrés de son église. Il fut conduit sur les lieux. Il découvrit le lieu où ils étaient renfermés et fut reconduit à Laigle. Le lendemain, ses paroissiens, accompagnés des brigands des paroisses voisines, retournèrent à Laigle à main armée. La municipalité de la ville se présenta, afin de prévenir les excès auxquels ils voulaient se porter; mais cette précaution fut inutile. Les scélérats coururent vers la prison et en défoncèrent la porte. Le maire les conjura d'attendre au moins que le tribunal qui était assemblé, eût jugé le coupable. Il fut même jusqu'à se jeter à leurs pieds, en les suppliant de ne point se déshonorer par un lâche assassinat. Ces remontrances ne servirent qu'à les irriter. Ils arrachèrent le malheureux pasteur de sa paroisse, le traînèrent dans la rue, le renversèrent d'un coup de bourrade et le percèrent de mille coups. Les uns lui coupèrent la tête et enfoncèrent un bâton dans sa bouche pour la faire voir au peuple. Les autres traînèrent son corps dans les rues, dans les ruisseaux, en frappant dessus à coups de bâton, de sabre et de baïonnette, et ils forcèrent tous ceux qui passaient à frapper sur le cadavre défiguré et ensanglanté. Ses bras furent coupés et jetés dans la rivière; son corps resta à la porte du cimetière. A ces traits de cruauté et de barbarie, on reconnaîtra des hommes. Voila jusqu'à quel excès de fureur et de rage la révolution a porté les esprits.

NOTE DE M. LE TRESORIER

Abonnements reçus du 1er mai au 30 juin 1926 :

R. P. Edouard d'Alençon, à Rome, 17 fr.; M. Georges Goyau, 15 fr.; Mlle Clémentine de Courten, 16 fr.; MM. d'Hauterive, 15 fr.; Longuet, 15 fr.; Dubourg, 15 fr.; Madec, 15 fr.; Bois, 15 fr.; Pierre Lefèvre, 15 fr.; Abbé Porée, 15 fr.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Episodes de la Révolution à Caen, racontés par un bourgeois et un homme du peuple, annotés par G. Lesage. Paris, E. Dumont, 1926, petit in-folio à deux colonnes, 193 pages.

A toutes les époques et en tous pays les hommes ont aimé raconter, constater ce qu'ils ont vu, juger les faits et leurs contemporains. La Révolution, malgré ses dangers, ne fit pas exception à cette tendance universelle. On a les *Mémoires d'un bourgeois* de Paris, d'Evreux, de Gisors, de Caen, etc...

M. G. Lesage nous donne aujourd'hui ces derniers, écrits par deux annalistes : un avocat et un jardinier, à l'insu l'un de l'autre.

Laurent Esnault, né le 17 janvier 1761, mort le 24 mai 1840, avocat au Bailliage de Caen, commença sa rédaction par l'année 1789 et laissa ses *Mémoires sur la ville de Caen* poursuivis jusqu'en 1839, un an avant sa mort. — Le second : Jean-Jacques-Victor Dufour, né à Caen le 11 janvier 1772, jardinier de son état, après six mois de service militaire, que son *Journal* raconte, rentra dans ses foyers où il ne cessa d'écrire sur des registres tout ce qui le frappait ou l'intéressait, jusqu'à sa mort le 13 avril 1850. Ce *Journal* de Victor Dufour forme huit registres, propriété actuellement de M. le chanoine Le Mâle.

M. G. Lesage remarque avec raison que ces deux récits diffèrent complètement quant au style et n'ont pas la même valeur historique. Si l'avocat, en effet, apprécie mieux les événements, les raconte plus exactement, connaît davantage, grâce à sa situation, les principaux acteurs, sa sincérité d'autre part peut être d'autant plus suspectée qu'il écrivit ses *Mémoires*, non au jour le jour comme Victor Dufour, mais vers la fin de la Révolution et peut-être même plus tard. Le jardinier, au contraire, à peine âgé de dix-huit ans au début de la Révolution, l'accueille avec joie d'abord, puis perd ses illusions à l'époque de la Terreur et se retrouve enfin plus royaliste que le Roi. Ce ne sont, en résumé,

Digitized by Google

que des éphémérides, avec toute la sécheresse du genre, mais avec une incontestable sincérité.

Des annotations explicatives des noms de famille, des rues, des monuments, etc., mentionnés dans cette publication, dues à M. G. Lesage, en augmente grandement l'intérêt, sans oublier une lettre inédite de Charlotte Corday et sur la généalogie de cette famille dont notre *Intermédiaire normand* s'occupait dans la livraison de mai 1926, page 165, de la *Revue Catholique de Normandie*.

∴

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches et de Mortain, fondée en 1835.

Table des Publications. Depuis son origine, cette vieille Société a publié 15 volumes de *Mémoires* et 20 volumes de *Bulletins* qui forment une collection de notes, de documents et d'histoire locale de premier ordre. Une table générale s'imposait. Quelques essais avaient été tentés par M. Alfred de Tesson vers 1900, puis par M. Albert Desvoyes quelques années après. Il était réservé à M. Jean Séguin, après un âpre labeur de deux ans, de mener à bien cette vaste entreprise et d'établir une table complète dont les noms propres sont imprimés en italique, les mots typiques en caractères ordinaires, enfin les principales localités de la région, indiquées de telle sorte, que ces articles forment de petites bibliographies. Toutes nos sincères félicitations à M. Jean Séguin.

Chanoine Ch. Guéry.

∴

L. Beuve. — **Pour le géant des Lettres de la Normandie, J. Barbey d'Aurevilly, on réclame une statue**, Saint-Lo : *Le Courrier de la Manche*, n° du 19 avril 1925.

Le poète L. Beuve émet le projet d'élever une statue au « Connetable » à l'orée de la Lande de Lessay, au Lieu-dit le « Bigard » (Cf. L'Ensorcelée).

∴

P. Hostingue Desplanques. — « **A propos du Bigard.** » Coutances-Lefrançois, 1925, broch. 15 p.

Ce « Bigard » où L. Beuve veut élever une statue à Barbey

Digitized by Google

d'Aurevilly serait une importante station d'une des voies romaines de la Manche. — Et Cosedia (que l'on identifie actuellement avec Coutances) devrait se trouver plus au nord à Forcheville (commune d'Angoville-sur-Ay près Lessay.)

* * *

E. Vivier. — **Trois interprètes de l'âme normande : le conteur, Fr. Enault, le poète L. Beuve, le musicien H. Mariette.** Saint-Lo, *Le Courrier de la Manche*, 24 janvier 1926.

* * *

G. Desdevises du Dézert. — **Jean Hochet,** roman bas-normand. Paris. Bloud et Gay, 1925, in-8° 215 p.

Ce roman présente un particulier intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux vieilles coutumes de la région de Lessay. L'action se passe au XVIIIe siècle et l'auteur avec un talent très averti et très sur, a évoqué les mœurs normandes. Ce roman mériterait même d'être mis dans toutes les bibliothèques scolaires normandes tant le fond historique est sérieux tout en restant accessible aux jeunes intelligences.

* * *

Léonce Fontaine. — **Note sur deux pierres trouvées sur la plage de Coutainville (Manche). Note sur une hache polie en schiste trouvée à Geffoses (Manche). Note sur un atelier de couteaux à Fécamp (Seine-Inférieure).** — Extrait du Bull. de la Soc. Normande d'Etudes préhistoriques.

* * *

Lelièvre (chanoine). — **De Saint-François de Sales à saint Jean Eudes. — Une humble gloire de Notre-Dame de Charité : Mme de Boisdavid (1619 1660).** — Coutances, Bellée, 1925, in-8° xv-395 p. — pl.

M. le chanoine Lelièvre est un chercheur heureux : écrivant dans son bulletin paroissial l'histoire de sa paroisse (Montmartin-en-Graigne) il fut amené à étudier un très long procès de patronage et par suite à découvrir que l'un des protagonistes de ce

Digitized by Google

procès, M. de Soulebieu, était le père d'une Mme de Boisdavid. La grande piété en avait fait une des personnalités les plus fortes mais aussi des plus humbles et des plus ignorées du XVIIe siècle. Séduit par l'originalité de cette âme si profondément chrétienne, l'auteur poursuivit courageusement ses investigations et, d'archives en archives, recueillit une ample moisson de documents lui permettant d'écrire un livre qui mérite d'attirer la sympathique attention des lecteurs de la Revue, catholique et normande.

Le caractère religieux de cette biographie se trouve précisé par les deux titres complémentaires de l'ouvrage. Le premier « **De Saint François de Sales à Saint Jean Eudes** » prévient le lecteur qu'il trouvera dans cet ouvrage une contribution à l'étude de la grande renaissance religieuse consécutive à la crise du XVIe siècle ; le second « **une humble gloire de N.-D. de Charité** » l'avertit que ce même livre se rattache également à l'histoire du mouvement eudiste. Autour du grand apôtre normand se groupait déjà la compagnie de M. de Renty, de M. de Bernières, de Marie des Vallées, etc. ; une nouvelle venue vient prendre place, c'est Mme de Boisdavid. L'évolution de cette âme est émouvante ; les sentiments les plus noblement humains d'amour filial, conjugal et maternel se transforment et s'épurent sous l'influence des épreuves de la vie et de la direction spirituelle du « Missionnaire » pour faire aux sentiments religieux les plus élevés. Cette psychologie eudistique est aisée à pénétrer ; par un choix ingénieux des titres de chapitres, l'auteur aide le lecteur à en suivre le développement presque sans efforts.

Mme de Boisdavid, épouse (ch. IV), mère (ch. V), bonne chatelaine (ch, VI) rencontre après ses premières épreuves (ch. IX) le P. Eudes (ch. X) et Marie des Vallées (ch. XI), dont les directions fécondes (ch. XII) la préparent au grand deuil (ch. XIV). Dès lors, la veuve (ch. XV) commence cette montée (ch. XIX) qui la conduit vers l'Ermitage de M. de Bernières (ch. XVIII) puis vers l'Etable de Bethléem, c'est-à-dire vers N.-D. de Charité (ch. XXI). Devenue épouse du Christ (ch. XXII) elle atteint enfin les cimes (XXIII) où elle meurt saintement (XXIV).

Pour composer cette étude psychologique l'auteur a utilisé comme source principale le manuscrit de Mlle Le Conte (1694) composé trop visiblement dans le seul but d'édification ; il a jugé,

Digitized by Google

avec raison, ce document insuffisant pour les exigences du lecteur moderne qui aurait été dérouté par sa forme incolore autant que par son impression historique. M. le chanoine Lelièvre a donc essayé de replacer « la figure de son héroïne dans les temps et les lieux où elle se mouvait,... dans son cadre naturel », et cela nous a valu une biographie plus vivante et plus exacte. La figure de Mme de Boisdavid au lieu d'être peinte sur un fond neutre et insipide se détache maintenant en pleine lumière sur un fond coloré et, historiquement exact, et par suite très varié. Voici le château de Buseval dans le Carentanais où réside le grincheux et chicanier M. de Soulebieu ; et où, entre deux campagnes vient se reposer M. de Boisdavid, officier aux Gardes françaises, voilà les châteaux de l'Isle-Marie, d'Orglandes que fréquentent les vieilles familles du Cotentin ; les maisons religieuses de Caen, de Coutances et de Carentan où se retrouvent les amis spirituels du P. Eudes. Toute une foule de silhouettes familières gravitent autour du personnage principal du livre et ce n'est pas là le moindre attrait pour le lecteur profane, ou le simple historien. L'illustration abondante de l'ouvrage facilite cette évocation du milieu historique que l'auteur a cherchée et dont il doit être félicité.

Un reproche toutefois ; le lecteur qui après une première lecture voudra par la suite retrouver un fait isolé, un détail concernant l'un des personnages secondaires du livre, ou même l'une des illustrations devra feuilleter impatiemment l'ouvrage faute d'une table alphabétique des noms propres de lieux et de personnes et d'une table des gravures. Ce reproche, prouvera à l'auteur que son livre nous paraît mériter de prendre place non seulement dans les bibliothèques religieuses, mais aussi dans celles des historiens normands.

C'est, croyons-nous, le premier travail historique de M. le chanoine Lelièvre, ce ne sera sans doute pas le dernier ; nous le souhaitons très vivement.

E. Vivier,
Professeur d'histoire au Lycée de Coutances.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
CALVADOS : M. Etienne Deville.
MANCHE : *Montmartin-sur-Mer* : M. le chanoine Bouchard,
Avranches : M. J. Séguin.
ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

5525. — REVUE MABILLON, avril-juin 26. La Chronique des premiers Chartreux, par dom A. Wilmart, p. 77-143 [d'après plusieurs Mss. et surtout ceux de dom Le Couteulx ; discussion du motif de la conversion de saint Bruno : le docteur damné, revenu pour attester son malheur, conte du XIIIe siècle].

5526. — AU PAYS VIROIS, janv.-févr. 26. La statue et la niche servant d'enseigne à l'ancien « Hôtel de la Vierge » à Vire, par J. Robert; L'exposition Caennaise du Lycée Malherbe et l'art normand (*suite et fin*), par R. Bazin.

5527. — ANNUAIRE DE LA NORMANDIE, 93e année, 1926. Caen, L. Jouan, in-8o, 288 pp. Le sculpteur Leduc, par l'abbé Lucas; Notes sur les petites écoles de l'archidiaconé du Cotentin, par M. Rostand; — Guillaume-Mauquest, sieur de la Motte, chirurgien, par le Dr Leclerc ; — Notes sur Gouberville, par le chanoine Guérin ; — Georges Moteley, peintre normand, par M. Davolet; — La Haute-Justice de l'abbaye de Montebourg, par M. Le Cacheux ; — Excursions, avec compte rendu, etc. ; — Contribution à l'histoire de Valognes (1re partie). De la préhistoire au Moyen âge (*à suivre*).

5527 *bis*. — DOSSIERS DE L'ACTION POPULAIRE, 25 févr. 26. Saint-Mars d'Egrennes (Orne). Une paroisse rurale et ses œuvres.

5528. — BULL. BIBLIOG. ET CRITIQUE D'HIST. DE NORMANDIE, avril 26. Caen, L. Jouan, in-8o, 120 pp. C. R. sur l'*Archéologie gauloise*, etc., t. V, *arr. de Pont-Audemer*, de Léon Coutil, par R. Doranlo ; —

Digitized by Google

sur un article *Lexovii* de Fr. Cramer, par M. Besnier ; — sur *Les contrats dans l'ancien droit normand* de Jean Yver, par R. Gènestal ; — sur *La paroisse et l'Eglise Saint-Pierre de Caen*, etc., de Georges Huard, par J. Guillaume ; — sur *Les livres liturg. de l'ancien diocèse de Lisieux*, etc. d'Etienne Deville, par G.-A. Simon ; — sur *Les Etats provinciaux de Normandie* d'Henri Prentout, par P. Le Cacheux ; — sur *L'excommunication et le pouvoir civil en France*, etc., de Maurice Morel, par R. Genestal ; — sur *La vie des justes* de dom Martène publiée par dom Heurtebise, par G.-A. Simon [nombreux bénédictins de Saint-Maur d'origine normande, etc.] ; — sur *Lettres autographes et Mss. de la collection H. de Rotschild*, t. Ier, Moyen âge, XVIe siècle de Roger Gaucheron, par R.-N. Sauvage [pièces sur la domination anglaise en Normandie, reprise d'Honfleur, Pontorson, prise de Verneuil, siège de Dieppe, Domfront, Torcy, Touques, Conches, etc.].

5529. — Nova Francia, avril 26, n° 5 : *Un vitrail en l'église N.-D. de Mortagne*. Cette revue demande des renseignements sur un curé du diocèse de Séez Le Provost de la Bellière parti des environs des Tourailles (Orne) pour le Canada. Il blasonnait : *Au lion rampant d'azur tenant en sa dextre une hache d'argent ;* — Même question sur René de la Voye, parti de Rouen vers 1660 dont les frères et sœurs furent baptisés à Saint-Maclou (1634, 1638 et 1640, etc.

5530. — La Normandie Illustrée, 3e fasc. Notes sur *Falaise*, *Gisors*, *Caudebec-en-Caux*, etc. ; — *La Dame de Belle-Etoile*, par R. Herval, etc.

5531. — Soc. Hist. et Arch. de l'Orne : Congrès de la Fédération des Soc. Norm. Bulletin spécial, grand in 8°, 154 pp. ill. Discours et Communications : *Les familles normandes*, par le chanoine Guérin, p. 99 ; — *Deux Doyens du chapitre de Bayeux* ; — *Notes sur un projet de liaison entre les Soc. Norm.*, par Aug. Létienne, p. 102 ; — *Une petite commune rurale de l'Estuaire*, par le Marquis de Saint-Pierre, p. 107 ; — *Inventaire des Cartes et Plans de l'Orne aux Arch. Nat. à Paris* par le R. P. Ubald d'Alençon, p. 127 ; et *Documents sur le Clergé constitutionnel de ce département*, p. 132, etc.

5532. — Le Petit Parisien a publié dans son édition de Normandie les articles suivants : *Avril* 9. La « huée au loup » ; — 10, Les artistes normands : le compositeur Henri Voollet ; — 21,

Digitized by Google

L'architecte Paul Bigot; — 26, Pour la conservation du Mont Saint-Michel; — *Mai* 1, Une étude de G. Laugé sur le poète Pierre Préteux; — 3, Le peintre Jules Ausset; — 24, La Pentecôte au Mont-Joli; — 26, La procession des charitons à Bernay; — 27, Le littérateur René Bougourd; — 31, L'ancienne abbaye de Blanchelande; — *Juin* 2, Le moraliste Edward Montier; — 6, Le pèlerinage de la Délivrande; — 13, Le dolmen des Andelys: 20, Le 8e centenaire de la Chanson de Roland; — 22, Le trilitre de Port-Mort.

5533. — Le *Journal du Neubourg* a publié ce qui suit : *Avril* 6, Origine du nom du Château du Champ-de-Bataille; — 13, La Seigneurie du Troncq; — 28 et *Mai* 5, 19, La Commanderie de Saint-Etienne de Renneville; — *Mai* 12, 26 et 9 *Juin*, relation partielle du C. R. de la séance de la *Soc. Franc. d'Arch.* tenue au Neubourg le 1er octobre 1855; — *Juin* 15, Une querelle de clocher : Vitotellois contre Vitotais.

5534. — La Vie a la Campagne, 1926, 1er fév. Le domaine de Courtonne-la-Meurdrac (Calvados).

5535. — Revue des Deux-Mondes, 15 avril 26 : Quelques images françaises, par Louis Bertrand [La Normandie aux multiples visages, p. 827].

5536. — Revue de France, 15 mai 26 : Victor Hugo et Louis Collet, par G. Simon [Lettres, pp. 201-241, *à suivre*].

5537. — La Revue Musicale, 1926, 1er fév. n° 4 : A propos de la Dame Blanche, par André Schaeffner, pp. 97-101; Les premiers pianistes parisiens, Boieldieu, 1775-1834, par G. de Saint-Foix, pp. 102-110; — Lettres inédites d'Adrien Boieldieu, par P.-L. Robert, pp. 111-130; portr. de Boieldieu, par Boilly.

5538. — Soc. Norm. d'Etudes préh. Une excursion dans la Vallée de la Risle. C. R. *Journal de Rouen*, 4 juin.

5539. — Bull. de la Vie artistique, 1926, 15 *avril*, n° 8 : Notice bibliog. sur Charles Augrand, peintre rouennais, p. 111-118.

5540. — La Province, 1926, *avril*, n° 2 : Le port de Rouen, son déclin passé, son merveilleux avenir, p. 10, fig.

5541. — Académie de Rouen : Réceptions de membres résidants. Le 24 avril de M. Guey avec réponse de M. P. Frère et le 19 juin de M. Féron avec réponse de M. le chanoine Jouen [C. R. *Journal de Rouen*, 24 avril et 19 juin, avec port].

5542. — L'Intermediaire des Chercheurs, LXXXIXe vol. 1er sem.

Digitized by Google

1926, col. 250, Le pastelliste Bellanger; — col. 256, famille du Moulinet d'Hardemare; — col. 297, Le château de Navarre (Evreux); — col. 310, Rousseau d'Etalonne; — col. 335, baron Lair; — col. 343, un bref de Grégoire XVI; — col. 344, Mémoires de Puisaye; — col. 377; Les compagnons de Robert Courte-Hense; — col. 381, Mlle Lenormand a-t-elle été la maîtresse du terroriste Hébert? — col. 386, Ballade de Th. de Banville [en quittant le Havre]; — col. 388, Les comédiens et la campagne d'Egypte; — col. 401, Famille de Miffant; — col. 401, Mollien; — col. 426, La bataille de la Hogue; — col. 428, famille Moulin (Manche); — col. 446, Maréchal de Bellefont; — col. 449, famille Desportes; — col. 452, Gavaudan [à Rouen]; — col. 457, Renouard, marquis de Sainte-Croix.

5543. — Le Guide du Concert (revue hebdom.) 1925, 6 mars : Etude sur le folk-lore du Bocage normand, par Mme Julien Chapel; — 1926, janvier 8 et 22, articles sur le folk-lore et les compositeurs normands, etc.

5544. — Anquetil (Narcisse). Galerie Vabriquaise, quelques silhouettes croquées en 1926. Saint-Valery-en Caux, 1926.

5545. — Avranches. Le journal hebdomadaire de cette ville, l'*Avranchin*, continue la publication de ses *Miettes d'histoire locale*.

5546. — Bapaume (Pierre). Vieux logis et vieilles maisons d'Evreux, *Journal de Rouen*, 8 juin 26.

5547. — Bernay. A propos du pèlerinage du lundi de la Pentecôte à N.-D. de la Couture, *Journal de Rouen* 27 mai.

5548. — Boudier (André). La guerre de course au xve siècle. Marins et corsaires Dieppois. Rouen, Wolf, 1926, in-8°, 24 pp.

5549. — Coutances. Notes sur saint Gerbold à Saint-Sauveur de Pierrepont. *Sem. Rel. de* — n° 3.194. p. 761; — Epitaphes en l'église de Carentan, *id.* n° 3.195, p. 774; Extrait d'un discours sur l'ancienne abbaye de Montebourg.

5550. — Delaunay (Marcel). L'église de Vitotel; les statues de Crestot; — la réparation des Eglises de l'Eure, *Journal de Rouen*, 2, 4 et 31 mai.

5551. — Deville (Etienne). L'hôtel de Lisieux, d'après un document du xviiie siècle; — Lisieux. Campanelles et tintenelles; — Mariages de Rosières à Lisieux au siècle dernier, *Journal de Rouen*, 28 et 31 mai, 9 juin.

Digitized by Google

5552. — Dubois (abbé Joseph), † curé-doyen de Bolbec, *Bull. Rel. de Rouen*, 17 avril.

5553. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* les articles suivants : *Avril* 16 : le monument d'Armand Carrel ; — 19, La « réclame » artistique à Rouen, hier et aujourd'hui ; — 26, Cigares et cigarettes (historique) ; — 28, Le mémorial de Mgr Flavigny à Join-Lambert ; Le peintre Ed. Charpentier (1846-1926) ; — *Mai* 2, L'imagerie populaire à Rouen ; 9, Les confrairies ; — 16 et 23, A propos du 9e centenaire de la naissance de Guillaume-le-Conquérant ; — 24, Les pigeons de la Pentecôte ; — 28, Les cendres de Jeanne d'Arc ; — 30, Un nouveau monument de N. Poussin aux Andelys ; — *Juin* 1, Les ancêtres Normands du Maréchal Lyautey ; Le cinquantenaire de l'incendie du Théâtre des Arts ; — 6, « Rouen » dans la littérature ; — 11, Un hommage à Léopold Delisle ; — 13, Revues et revueistes d'autrefois à Rouen.

5554. — Duquesne (Robert). Pierre Marc Orlan, *Journal de Rouen*, 31 mai.

5555. — Elbeuf. A propos des images de charité. Les confréries Elbeuviennes, *Journal de Rouen*, 25 ou 28 mai [Ch. B].

5556. — Godbout (le P. Archange). Origine des familles Canadiennes françaises. Ext. de l'état-civil. 1re série, Lille, Desclée, 1925, in-4°, 264 pp.

5557. — Guibé (Chanoine). 1840-1926, *Sem. Cath. de Séez*, 7 mai.

5558. — Herval (René) a publié dans le *Journal de Rouen* : Trois évêques italiens en Normandie [Branda, Zénon et Jean de Castiglione ; — Mme de Lafayette en ménage, 15 mai et 5 juin.

5559. — Jean des Vignes Rouges. Rouen l'orgueilleuse. Roman. Paris, A. Michel, 1926, in-12, 255 pp.

5560. — Lefisellier (abbé), † curé de Durcet, *Sem. Cath. de Séez*, 18 juin.

5561. — Legris (A.). Les églises et chapelles du canton d'Eu-Pouchin-Perré, 1926, in-8°, 208 pp.

5562. — Masson (André). La gravure française au xviie siècle. Petit in-4°, 23 pp. Rouen, Lecerf, 1926, préface d'H. Labrosse, 2 grav.

5563. — Maupassant. Un geste meurtrier de Guy de — *La Chronique Médicale*, n° du 1er mars 1926.

5564. — Montier (Edward). Une panique à Forges en 1789. [A propos d'une conférence de la Marquise de la Tour du Pin], *Journal de Rouen*, 8 mai.

Digitized by Google

5565. — Morin (Abbé), † aumônier de l'Hospice de Pont-Audemer, *Sem. Rel. d'Evreux*, 26 juin.

5566. — Neuve-Lyre. Guillaume Chacepain, curé de — et les origines de la paroisse (1229). *Annales de Lyre*, avril-mai 26.

5567. — Pierre (Chanoine Georges), † curé de Saint Etienne d'Elbeuf, *Bull. Rel. de Rouen*, 19 juin.

5568. — Poulain (G.). Découvertes de substructions de la porte de Lisieux ; — Vernon, classement d'un site et d'un portail renaissance ; Souvenirs d'un artiste Vernonnais du xviie siècle : G. Perelle ; *Journal de Rouen*, 8 et 31 mai.

5569. — Poussin (Nicolas). A la gloire de —. Les Andelys. grand in-8°. 12 pp. ill. Cf. n° 5552.

5570. — Robert (Jean). N.-D. du Rocher, à Vire, détruite dans l'incendie de la mairie, avec les archives. *Sem. Rel. de Bayeux*, 2 mai.

5571. — Rouen. Le 89e Congrès arch. [programme et C. R.], *Journal de Rouen*, 8, 9, 10, 13 et 14 juin.

5572. — Sarrasin (F.). Œuvres rassemblées par Paul Festugière. Paris, Champion, 1926, in-12, 2 vol.

5573. — Spalikowski (Ed). La mort d'Albert Glatigny. *La Revue Mondiale*, 15 fév. 26, pp. 415-418.

5574. — Videgrain (Joseph). Malbranche. Fragments philosophiques inédits et correspondance. Paris, Alcan, s. d. in-8°, 124 pp. [de la coll. hist. des grands philosophes].

5575. — Watthé (Henry). La Chine qui s'éveille. Nouvelle éd. des Fleurs et Epines de Kiang-Si. Préface de H. Bordeaux. Vichy, 1926, in-8°, 271 pp. ill.

Indications spéciales par département.

Calvados : **5526**, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 42, 43, 51, 53, 56, 58, 70.

Eure : **5525**, 28, 30, 31, 32, 33, 35, 38, 42, 46, 47, 50, 53, 54, 56, 65, 66, 68, 69, 73.

Manche : **5527**, 28, 30, 32, 35, 42, 43, 45, 49, 53, 56.

Orne : **5527** *bis*, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 42, 53, 56, 57, 60

Seine-Inférieure : **5528**, 30, 32, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 42, 44, 48, 52, 53, 55, 56, 59, 61, 62, 63, 64, 67, 71, 72, 73, 74.

Le Gerant : G. Poussin.

Evreux, imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Évreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE d'Histoire, d'Archéologie et Littérature DE NORMANDIE

35me ANNÉE — 5e LIVRAISON

SEPTEMBRE 1926

Abbé Queudeville : Un fédéraliste Normand, victime du Tribunal révolutionnaire : Dom Mauger (*suite*), 257. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 272. — Alfred Ruault : Notice sur le Prieuré de Saint-Nicolas-de-Maupas à Capelles-les-Grands, Eure (*suite*), 286. — Léon Coutil : Le Monastère de Pental à Saint-Samson-de-la-Roque, 298. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 302. — Chanoine Ch. Guéry : En marge des Livres nouveaux, 306. — Chanoine Ch. Guéry : Nos collaborateurs à l'honneur, 308. — Jean Mathière : Les Communications entre Evreux et Rouen à l'époque gallo-romaine, 309. — René Herval : Sonnets, 315. — Bibliographie normande, 317.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
Henri DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros-Horloge

1926

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

PHILIPPE D'HARCOURT, ÉVÊQUE DE BAYEUX (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon *(suite)*.

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE DU XVIIe SIÈCLE, Mme SCHOLASTIQUE GUYONNE DE ROUXEL DE MÉDAVY, PREMIÈRE ABBESSE DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL (1627-1669) (*suite*), par X***.

LE CALENDRIER SPIRITUEL D'EVREUX, par M. l'abbé DELAMARE, curé d'Incarville (*Suite*).

UN FÉDÉRALISTE NORMAND VICTIME DU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, DOM MAUGER (ETIENNE) BÉNÉDICTIN DE L'ABBAYE DE SAINT-ETIENNE DE CAEN *(Suite)*, par M. l'abbé QUEUDEVILLE.

LE PRIEURÉ DE MAUPAS (*suite*), par M. Alfred RUAULT.

UNE FAMILLE D'ARGENTAN : LES LAUTOUR (1600-1915). *Correspondance et Souvenirs*, par M. DUBOURG.

UN PAYSAGISTE PEU CONNU DU PUBLIC : GABRIEL LE BOURGUIGNON DU PERRÉ, par M. le comte LE BOURGUIGNON DU PERRÉ.

Digitized by Google

UN FÉDÉRALISTE NORMAND

victime du tribunal révolutionnaire

Dom MAUGER

Religieux bénédictin

DE L'ABBAYE DE SAINT-ÉTIENNE A CAEN

(*Suite.*)

Une intervention comme celle dont il s'agissait n'a de chances de réussir que si elle est provoquée par un enthousiasme spontané, exempte de calculs trop personnels et libre de vains scrupules. Il faut de plus si on veut qu'elle aboutisse qu'elle soit menée avec assez d'entrain pour ne pas laisser aux indignations surexcitées le temps de se refroidir et surtout pour ne pas permettre à l'adversaire de préparer sa défense ou même de prévenir l'attaque.

Il était certainement possible de former alors à Caen dans ces conditions une petite troupe suffisante pour la fin pacifique en principe qu'on se proposait.

Tous ceux qui étaient en état de porter les armes parmi les membres des administrations et les notables de la ville s'étaient enrôlés. Bougon Longrais, procureur général syndic, Lévêque, Mesnil, Petit, Le Clerc, Le Noble, Le Normand, Thiboust du directoire départemental; Louis Caille, procureur syndic du district (1),

(1) Caille (Louis), né à Caen le 2 avril 1767, fut longtemps malgré son jeune âge l'orateur le plus écouté et par suite le plus influent du club de Caen. En 1792, il professait des idées fort avancées, ce qui lui

Digitized by Google

Detruissard, Le Carpentier de la municipalité de Caen; Gohier de Jumilhy, curé intrus de Saint-Jean; Lahaye, Bénard, Marie, etc. avaient commencé; la société des Carabots presqu'au complet avait continué; la garde nationale, entraînée par l'exemple venu d'en haut, aurait suivi au moins en partie si on avait eu soin de battre le fer pendant qu'il était chaud. Ni les armes, ni l'équipement ne faisaient défaut. Le ravitaillement était facile.

La petite armée, sans cesse grossie sur son passage par de nouvelles recrues, serait arrivée à Paris sur un bon pied; elle eût trouvé dans la capitale un appui certain et comme en général les émeutiers sont aussi couards quand ils trouvent à qui parler qu'ils sont arrogants quand on leur laisse le champ libre, l'armée insurrectionnelle aurait pu vraisemblablement accomplir sa mission. Elle aurait épargné à la France le sanglant régime de la Terreur et à la Convention les atroces forfaits qui l'ont déshonorée.

Si Wimpfen avait voulu !..... Peut-être manqua-t-il de confiance. Au moins aurait-il pu montrer un peu plus de zèle et de loyauté.

La conduite équivoque du général dans l'affaire du fédéralisme a été sévèrement jugée par ceux qui furent à portée de la mieux observer. Louvet, un des Girondins réfugiés à Caen, qui suivit

---

aliéna les modérés. Un pamphlet publié en février de cette année sous ce titre : « Contrat de mariage de Caille avec Claque sabot, etc. » l'avait un peu démonétisé. Il se retira de la société et bouda quelque temps.

Après avoir brigué sans succès la place de procureur général syndic à la mort de Bayeux il fut procureur syndic du district de Caen. A ce moment il revint à des opinions plus mesurées. Ayant pris part au fédéralisme, il se cacha au Hâvre croit-on. Il fut délivré par la révolution du 9 thermidor. Il alla ensuite chercher fortune à Paris, fut employé au ministère des affaires étrangères. Enfin en 1812 il se fit avocat et resta attaché jusqu'à sa mort au Barreau de la Capitale. Caille ne se piquait pas d'une grande fidélité à ses opinions politiques; l'ardent républicain fut plus tard un ardent bonapartiste et plus tard encore un ardent royaliste. Voici de quelle manière l'a jugé Puisaye. « A une vivacité assez naturelle à son âge, Caille joignait toutes les qualités qui peuvent donner à un homme de l'ascendant sur ses semblables en temps de trouble : une belle figure, un organe sonore et gracieux une extrême facilité de parole et une éloquence à la fois véhémente et insinuante. » Caille mourut à Paris le 21 mai 1848.

Digitized by Google

toutes ses démarches avec un intérêt facile à deviner, ne le ménage pas dans ses « Mémoires ». Les appréciations du soupçonneux conventionnel sont confirmées par le témoignage d'un autre témoin oculaire, M. Vaultier. Il semble donc bien que la méfiance dont le chef de l'insurrection fut l'objet n'était pas absolument sans fondement.

De Wimpfen (Félix-Louis — anagramme Xéfolius) né à Minfelden en Alsace le 5 novembre 1744, d'une famille d'origine Allemande n'était pas un homme sans valeur. Ses écrits relatifs aux choses militaires dénotent un esprit judicieux et fort averti des choses de son métier. Il donna pendant le siège de Thionville, qu'il soutint avec succès, des preuves de sa bravoure et de sa capacité.

Encore moins était-il sans défauts. Egoïste, prétentieux, fanfaron, partout où il remplit une mission, on le voit exagérément préoccupé de ses plus mesquins intérêts ou du souci misérable d'éblouir la galerie. Le caractère chez lui comme chez beaucoup d'autres hélas! n'était pas à la hauteur de l'intelligence; il en donna la preuvre en maintes circonstances mais particulièrement dans celle dont il est ici question. Après avoir accepté le commandement de l'insurrection fédéraliste, il mit toute son habileté à en ralentir la marche et le développement. A chacune de ses démarches apparentes pour l'organiser correspond une manœuvre sournoise en sens opposé. A chacune de ses lettres officielles est joint un billet secret.

Si les intéressés furent en un certain sens victimes de sa duplicité, aucun n'en fut la dupe. Bougon-Longrais et Caille la lui reprochèrent ouvertement l'un après l'autre. Il paraît bien aujourd'hui que Wimpfen voulut en effet ménager en même temps les deux partis, la Montagne et la Gironde, avec la pensée de se servir pour son triomphe personnel, quand l'heure serait venue, de celui qui serait victorieux. Il ne réussit, comme cela était inévitable, qu'à les mécontenter l'un et l'autre. Une telle conduite se comprendrait d'un diplomate sans scrupules; elle révolte d'un soldat. Il est vrai que sous l'épiderme affiné du soldat Français qu'était de Wimpfen coulait le vieux sang de quelque rusé et égoïste Teuton.

Cette fois le trop habile tacticien, au lieu de l'honneur et des récompenses qu'il s'était promis, ne recueillit pour prix de sa

Digitized by Google

double déloyauté que la honte et le mépris. Cela ne l'a pas empêché de trouver plus tard de fervents panégyristes (1).

Cependant Mauger, après avoir lu son mémoire aux sections et déterminé ainsi le vote général de résistance à l'oppression montagnarde, s'était retiré chez lui et, sous le prétexte d'ailleurs fort plausible d'une fatigue extrême, s'était confiné dans la plus stricte retraite.

L'ancien religieux qui était un homme fort avisé jugea-t-il, après avoir vu l'audace cynique des chefs de la Montagne à Paris, l'enthousiasme trop ardent pour être durable et fécond des bourgeois de Caen, la prudence suspecte et la tiédeur décourageante du général chargé de l'insurrection, que cette entreprise devenait trop aléatoire? Peut-être. En prévoyant l'échec fatal d'un projet dont la mise en train était confiée a un agent au moins indifférent s'il n'était pas hostile et dont l'exécution était indéfiniment différée sans profit mais non sans inconvénients, eut-il la velléité de se retirer de la conjuration? Il est permis de le supposer.

Il est certain en effet que la bourgeoisie de Caen, si on excepte les Cabarots et ceux qui avaient été les instigateurs du mouvement, ne devait pas tarder a se refroidir considérablement. Elle continua bien, l'occasion échéant, a être prodigue de discours, d'adresses, de motions énergiques; mais ce fut tout.

Les aristocrates se désintéressaient naturellement de la cause des Girondins qu'ils accusaient, non sans raison, de la plupart des excès commis jusqu'alors par la révolution. Et non seulement ils montraient aux défenseurs des proscrits une froide indifférence mais ils répondaient à leurs invitations les plus chaleureuses par des plaisanteries d'un atticisme douteux mais d'une drolerie incontestable si on en juge par l'échantillon suivant que l'on trouve dans les journaux de l'époque :

« Unissons-nous chers Jacobins;
Longtemps je vous crus des coquins
Et de faux patriotes :
Je veux vous aimer désormais,
Donnons-nous le baiser de paix,
J'ôterai mes culottes. »

(1) M. Pezet, le plus notable d'entre eux, après avoir placé son héros sur un piédestal démesuré, ne peut s'empêcher, poussé sans doute par la force et l'évidence des faits, de lui appliquer en le quittant un soufflet retentissant qui détonne un peu avec les applaudissements dont il l'a auparavant gratifié.

Digitized by Google

Les sans culottes de leur côté étaient sans hésitation pour la Montagne. Quant à la masse des patriotes, ces braves gens, en général fort égoïstes et fort poltrons, n'avaient aucune hâte d'agir. Chacun laissait à son voisin le soin de la défense commune et l'honneur de recevoir les coups. Plus d'un parmi ceux qui s'étaient solennellement enrôlés aurait volontiers battu en retraite s'il n'avait été retenu par un sentiment d'amour-propre. D'ailleurs la Montagne envoyait continuellement depuis quelque temps à Caen et dans toute la région Normande des émissaires dont la langue était bien pendue et le gousset suffisamment garni. Ces envoyés avaient beau jeu lorsqu'ils faisaient remarquer aux hésitants — et c'était l'immense majorité — les difficultés du coup de main qu'ils allaient tenter et les périls auxquels ils s'exposaient s'il échouait.

Ainsi considérée la situation avait bien pu faire quelque impression sur Dom Mauger. Mais il est difficile quand on est pris dans un engrenage de s'en tirer à sa fantaisie. Puis le conjuré se faisait un point d'honneur de rester fidèle à la cause des Girondins et à la société de ses compagnons de lutte. Enfin les Carabots, que Mauger avait plus d'une fois chaudement encouragés, n'entendaient pas être ainsi subitement lâchés par un de leurs leaders préférés. Plusieurs membres de cette société allèrent donc un soir le relancer à son domicile où il faisait le mort depuis plusieurs jours. Deux d'entre eux dont un nommé Poubelle, (l'ancien curé intrus d'Andrieu) entrèrent chez lui et, au cours de cette visite du reste fort amicale, le décidèrent à se rendre en leur compagnie à la séance de l'assemblée insurrectionnelle.

Celle-ci se préoccupait alors d'intéresser à sa cause les départements voisins. Elle se proposait de leur envoyer à cette fin des missionnaires politiques chargés d'exposer ses desseins et de trouver des appuis. Encore fallait-il pour cette besogne des hommes habitués à la parole publique et capables de s'en servir avec succès. C'est ainsi qu'au cours de la seance on avait pensé à Mauger et qu'aussitôt on était parti le chercher.

Mauger fut désigné pour aller avec Bougon-Longrais trouver à Rouen, son lieu d'origine, les administrateurs de la Seine-Inférieur et les gagner à la cause de l'insurrection.

Le Calvados eût été flatté et fortifié par l'adhésion de ce département et il attachait à son concours un prix tout particulier.

Digitized by Google

Hélas ! personne n'est prophète en son pays. Mauger n'obtint dans sa ville natale qu'un succès d'estime. On trouva bien, comme il le disait, que la tyrannie de la Montagne devenait intolérable, mais on jugeait aussi fort épineuse la tâche de mettre à la raison et de rappeler à l'observation des lois un Pouvoir qui avait au moins l'apparence du droit qui disposait en hommes et en argent de toutes les ressources du pays et qui par dessus tout montrait une audace sans bornes et une indomptable énergie.

Si le Calvados ne trouva pas en Normandie tout le succès qu'il avait espéré de son initiative, il trouva en revanche la Bretagne entièrement disposée à entrer dans ses vues. Les départements de cette province s'étaient insurgés avant lui; ils n'hésitèrent pas néanmoins à se rallier au nouveau champion qui venait de descendre dans la lice. Le Calvados du reste, au point de vue des ressources générales et de la proximité de Paris, présentait certains avantages appréciables.

Les Bretons envoyèrent donc sans tarder des députés pour s'entendre avec ceux des départements de Normandie qui se trouvaient déjà réunis à Caen.

L'assemblée insurrectionnelle prit à ce moment une forme nouvelle et définitive.

Elle fut composée des délégués choisis par les départements insurgés auxquels se joignirent deux membres de chacun des corps constitués séant à Caen et deux représentants de chacune des sociétés populaires. Elle reçut alors le nom d'Assemblée centrale de résistance à l'oppression. Son président fut Roujoux (Louis-Julien) un des commissaires Bretons, ancien constituant, député à la convention mais refusant d'y siéger. Le secrétaire fut un autre envoyé Breton nommé Le Graverend.

La Bretagne ne se contenta pas de donner à l'insurrection normande son concours moral, elle envoya successivement trois bataillons de volontaires recrutés respectivement dans les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère. La Mayenne en fournit un autre à son tour.

Cependant, un certain nombre des Girondins proscrits, ayant appris le soulèvement du Calvados en leur faveur, vinrent tour à tour se réfugier à Caen il en arriva successivement 18 dans le courant du mois de juin. Comme ils étaient alors dépourvus de moyens de subsistance, ils reçurent l'hospitalité de la ville dans

Digitized by Google

l'ancien hôtel de l'Intendance où ils séjournèrent environ un mois (1).

Ces représentants du peuple, dont quelques-uns étaient des hommes fort distingués et de puissants orateurs, auraient pu exercer dans la ville, où les notabilités les entouraient de sympathie et de dévoûment, une influence considérable et décisive ; soit discrétion, soit nonchalance, soit découragement, ils ne l'essayèrent même pas et, après s'être présentés les uns et les autres séparément une fois ou deux à l'assemblée de résistance ils se retranchèrent dans une inaction dénotant presque de l'indifférence.

L'assemblée centrale délibérait toujours et toujours Wimpfen continuait à dresser son plan de marche sur Paris. Les jeunes du parti et les convaincus, ne comprenant rien à ces interminables hésitations, trépignaient d'impatience et se morfondaient dans une attente de jour en jour plus irritée. Bougon-Longrais, qui voulait en finir, se fit envoyer à Evreux pour s'y entendre avec les autorités insurgées de l'Eure et pour y préparer en même temps la concentration de l'armée départementale.

Son départ laissait dans l'assemblée insurrectionnelle de Caen, dont il était l'âme par sa parole chaude et colorée, un vide difficile à combler. Etienne Mauger était alors à l'apogée de la popularité. C'était à tel point que la faveur dont il jouissait commençait à lui paraître indiscrète et importune : d'une voix unanime il fut désigné pour remplacer l'absent. L'ancien curé de Villy se rendit sans résistance visible au vœu général et il mit à remplir ce nouveau mandat toutes les ressources de son intelligence et de son activité. Il assure, dans l'interrogatoire qu'il subit à Yvetot après son arrestation, qu'il ne prit part qu'une seule fois aux délibérations de l'assemblée et qu'il n'y signa aucune pièce. Cette déclaration doit être exacte, l'assemblée n'eut pas en effet de réunions générales très fréquentes : ses principaux membres, réunis en petit comité, continuaient activement la propagande commencée dans le Calvados et les autres départements et ce fut bien probablement sous la forme d'une correspondance suivie que se manifesta le concours du nouveau venu.

---

(1) Les 18 Girondins réfugiés à Caen étaient : Barbaroux, Bergeoing, Buzot, Cussy, Duval, Giroust, Gorsas, Guadet, Kervélégan, Lahaie, La Rivière, Lesage, Louvet, Meillan, Mollevaut, Petion, Salles, Valady.

Digitized by Google

De son côté, Wimpfen sentait qu'il fallait en finir sous peine de perdre ce que l'assemblée centrale lui gardait encore de confiance. Il dirigea donc sur Evreux dans les premiers jours de juillet tout ce qu'il avait de troupes sous la main. Elles formaient un total de 1.550 hommes.

On était arrivé au dimanche 7 juillet. Pour provoquer de nouveaux engagements et augmenter la petite armée qu'il trouvait toujours insuffisante, le général organisa une grande parade de toute la garde nationale sur les cours de Caen. Les orateurs du parti firent assaut d'éloquence auprès des soldats citoyens pour les décider à passer enfin des paroles aux actes. Les huit bataillons de la milice urbaine fournirent ensemble 17 engagements de volontaires. C'est ce pitoyable résultat qui inspira à Charlotte Corday la résolution qu'elle mit quelques jours après à exécution. « Il ne faut pas, dit-elle ironiquement, que tant de braves gens exposent leur vie pour le salut de la patrie quand la main d'une seule femme peut suffire à la besogne ». Deux jours après elle partait en effet pour Paris et avec une énergie que fait ressortir davantage la pusillanimité de ses compatriotes, elle accomplit l'attentat que tout le monde connaît et qu'il n'est pas nécessaire d'apprécier ici.

La revue du 7 juillet n'ayant pas produit d'effet suffisant on organisa le lendemain par voie de réquisition plus ou moins forcée, une compagnie de 150 hommes qui jointe au bataillon du Finistère arrivé dans l'entrefaite devait porter à 2.000 hommes l'effectif de la force départementale. Ce dernier contingent partit aussitôt pour aller rejoindre les troupes déjà cantonnées à Evreux.

Le 10, Joseph Puisaye, sur l'invitation du général de Wimpfen, quitta Caen à son tour pour prendre le commandement de l'armée et commencer l'expédition.

L'armée insurrectionnelle comprenait ainsi : 1° les détachements fournis par Caen, Bayeux, Falaise, Vire et Evreux formant un total d'environ 700 hommes; 2° les quatre bataillons envoyés par les départements de la Mayenne, de l'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et du Finistère comptant ensemble 900 hommes et 3° les deux régiments de cavalerie en formation pour l'armée des Côtes de Cherbourg sous le nom de dragons de la Manche et chasseurs de la Bretèche dont l'effectif total était de 400 cavaliers. Elle était

Digitized by Google

accompagnée de 12 pièces de canon et suivie d'un nombreux équipage.

Cette force armée était en somme peu importante par le nombre; mais ceux qui la composaient étaient en grand nombre des hommes instruits, braves et ayant à cœur la cause qu'ils soutenaient : Ils étaient de plus admirablement équipés et armés, les Bretons en particulier étaient pour la plupart des jeunes gens de bonnes familles, d'éducation distinguée, de convictions fermes et ardentes, de forte discipline et de courage incontestable. C'eût donc été entre les mains d'un chef habile et décidé une troupe d'élite capable des tâches les plus difficiles et des plus héroïques exploits.

Le 13 juillet 1793 au matin, Puisaye la mit en route sur Vernon où l'on savait devoir trouver quelque résistance. La convention en effet, profitant des atermoiments de Wimpfen, avait réuni, sous la conduite d'un clubiste nommé Sépher et bombardé général pour la circonstance, un ramassis d'hommes sans aveu, accourus de tous les coins de la France pour chercher fortune à Paris, qu'elle qualifia « Armée de pacification ».

Cette troupe à peu près égale en nombre, mais bien inférieure en qualité, à celle de l'insurrection, s'était avancée jusqu'à Vernon où la Montagne grâce à d'intelligentes largesses s'était fait de nombreux partisans. Elle attendait auprès de la petite ville le passage de l'armée départementale pour essayer de l'arrêter dans sa marche.

Celle-ci, arrivée auprès du château de Brécourt (1) vers 7 heures du soir, avait reçu l'ordre de bivouaquer auprès d'un petit bois afin de commencer le lendemain seulement l'attaque contre Vernon. Après avoir assigné à sa troupe l'endroit choisi pour la halte, Puisaye, sans s'occuper d'elle davantage et sans prendre la moindre précaution pour éviter une surprise, s'en était allé vite, se disant exténué de fatigue, dans une ferme voisine, pour s'y réconforter et s'y reposer.

Les soldats s'occupaient joyeusement de préparer le repas du soir lorsque vers huit heures, une volée de mitraille vint briser les branches des pommiers sous lesquels ils étaient campés. Ce premier coup de canon fut suivi de sept ou huit autres dit M. Vaul-

(1) Brécourt, ancienne commune du canton de Vernon aujourd'hui rattachée à Douains.

Digitized by Google

tier qui était sur place. Les cannoniers du Calvados surpris par cette attaque réussirent à mettre en batterie une de leurs pièces et après avoir brisé la serrure d'un caisson dont ils n'avaient pas la clef tirèrent à leur tour deux seuls coups de canon dont le second pointé par un nommé Faye commis dans les bureaux du département, démonta une des pièces de l'ennemi. Et ce fut tout.

Alors les deux troupes en présence, prises d'une panique inexplicable, s'enfuirent chacune de leur côté, l'une jusqu'à Mantes, l'autre jusqu'à Evreux. Cette rencontre eut lieu le 13 juillet, le même jour et presque à la même heure où Charlotte Corday assassinait Marat.

Tels furent le commencement et la fin de cette mémorable campagne, préparée par tant de discours, tant d'écrits et tant de démarches. Ce fut une équipée absolument ridicule. Pas un soldat n'avait reçu la moindre égratignure lorsque, avec le même concert et le même entrain, les deux armées abandonnèrent la lutte...

Cela n'empêcha pas Puisaye de rediger le lendemain un compte rendu de la bataille plus ridicule encore, si c'est possible, que la rencontre même. Il constatait dans ce rapport avec une modestie pleine de détachement qu'il avait tué une vingtaine d'hommes à l'ennemi. Dans ses « Mémoires » qu'il redigea plus tard il prétend qu'il avait perdu lui-même six ou sept grenadiers. Les deux affirmations sont aussi fausses l'une que l'autre. M. Vautier dans ses « Souvenirs » en fait bonne justice.

Pour expliquer un peu cette étrange aventure, il faut dire que la troupe confiée à Puisaye n'avait aucune confiance en son général. C'est Bougon-Longrais qui l'affirme et Puisaye qui lui-même le reconnait. On regardait le commandant improvisé comme un intrigant, non sans intelligence mais sans convictions et sans conscience. Pour juger de sa valeur militaire, on l'avait attendu à l'œuvre. L'épreuve comme on vient de le voir ne lui fut pas favorable.

La postérité a ratifié le jugement des contemporains et si aujourd'hui elle admire, non sans réserve toutefois, l'habileté du diplomate, elle est sans pitié pour l'insuffisance du général. Faut-il accuser formellement Puisaye de félonie comme quelques-uns l'ont fait ? Il est beaucoup plus probable qu'il ne fut en réalité

Digitized by Google

qu'un ambitieux doublé d'un incapable (1). Le général de Wimpfen ne l'ignorait probablement pas.

D'ailleurs l'armée d'insurrection sans chef et sans instructions, sans cohésion et sans soutien, sans éclaireurs et sans gardes fut fatalement entraînée par les convoyeurs civils, gens de sac et de corde pour la plupart qui marchaient avec elle. Ceux-ci en effet, dès les premiers coups de canon, prirent la fuite avec leurs fourgons en criant à tue-tête soit trahison, soit lâcheté : « Sauve qui peut, sauve qui peut. »

Quoi qu'il en soit le fédéralisme était fini, complètement fini et lorsque Wimpfen venu jusqu'à Lisieux au devant des fuyards et affichant une superbe indifférence sur ce qui s'était passé, comme si la chose à ses yeux ne tirait pas à conséquence, consulta tour à tour les divers contingents Normands pour connaître leurs intentions ultérieures tous écœurés et irrités déclarèrent à l'envi qu'ils en avaient assez du rôle qu'on leur avait fait jouer dans cette burlesque expédition. Les bataillons Bretons de leur côté ne voulurent rien entendre et affirmèrent leur résolution bien arrêtée de s'en retourner chez eux pour y défendre la cause de la liberté comme ils aviseraient bien.

Ils partirent en effet de Caen peu de jours après, emmenant avec eux les députés Girondins proscrits, que les administrateurs du Calvados ne pouvaient plus garder, puisqu'ils étaient obligés eux-mêmes de faire, quoiqu'il leur en coûtât, la paix avec la Montagne.

On pouvait s'attendre à la suite de cette malheureuse affaire à d'impitoyables représailles de la part des montagnards. Un grand nombre d'hommes notables de la Normandie et de la Bretagne avaient été mêlés à cette insurrection. Tous avaient à redouter un

---

(1) Puisaye (Joseph-Geneviève comte de) était né à Mortagne (Orne) le 6 mars 1755. Après avoir été député de la noblesse du Perche à la constituante, il mena une vie très agitée de conspirateur et de condottiere. Il était né pour l'intrigue et il obtint en effet dans cette voie quelque succès. Il fut moins heureux dans l'action. Après sa défaite de Brécourt, il alla chercher fortune en Vendée. Il passa ensuite en Angleterre. C'est lui qui prépara et dirigea la descente de Quiberon. Comme il trouva moyen d'échapper au massacre général il fut comme à Brécourt accusé de trahison. Naturalisé anglais, il mourut à Hammersmith le 13 octobre 1827.

Digitized by Google

terrible châtiment. La convention, soit crainte, soit calcul, ne se montra pas trop rigoureuse dans les poursuites qui suivirent. Robert Lindet et les autres représentants envoyés dans le Calvados à la suite de l'armée de pacification, montrèrent une modération inaccoutumée. Le député Laplanche parla bien de la guillotine avec une insistance peu rassurante. Ce ne fut en réalité qu'un bénin croquemitaine.

Les personnages les plus compromis dans la conjuration se cachèrent; on fit semblant de les rechercher avec rigueur et persévérance. Le neuf thermidor de l'an II leur rendit à tous la confiance d'abord et ensuite la liberté.

Parmi les coryphées du parti il n'y en eut que deux qui périrent pour la cause qu'ils avaient soutenue : Bougon-Longrais (1) et Mauger. Le premier, mis hors la loi, ayant été pris en Vendée où il s'était réfugié, fut exécuté sans jugement; le second fut autant la victime d'une haine particulière que le bouc émissaire du fédéralisme vaincu.

Après la rentrée à Caen de l'armée insurrectionnelle, Mauger avait compris qu'il ne pouvait sans imprudence séjourner bien longtemps dans un lieu ou il était maintenant trop connu.

Il ne voulait pas pourtant avoir l'air de prendre précipitamment la fuite. Il essaya donc de dépister de son mieux l'attention dont il était l'objet. Il alla dans ce but passer quelques jours sur le bord de la mer, à Hermanville puis il revint à Caen, en sortit de nouveau pour faire un petit séjour à Colombelles dans une maison de campagne appartenant à un de ses beaux frères (2).

(1) Bougon-Longrais (Jean-Charles-Hippolyte) né à Caen en 1765 était en 1790-1791 secrétaire général de l'administration départementale. A la fin de 1792 il succéda comme procureur général syndic à Bayeux qui venait d'être assassiné.

C'était un homme instruit, un orateur éloquent, un administrateur intelligent et actif, d'un abord facile et d'un commerce agréable. On lui reprochait un air de suffisance qui contrastait avec son âge d'abord et ensuite avec son extérieur plus délicat que viril. Après l'insuccès du mouvement dont il avait été un des principaux instigateurs, il suivit en Bretagne les députés fugitifs. Particulièrement recherché par la police montagnarde, il se réfugia auprès du prince de Talmont l'un des chefs vendéens. Pris avec lui par les Bleus auprès de Fougères, il fut conduit à Rennes et mis à mort le 5 janvier 1794.

(2) Comme on le verra plus loin, Dom Mauger avait deux de ses sœurs mariées à des commerçants de Caen.

Digitized by Google

De là il partit pour Falaise et après y avoir demeuré une semaine, il se rendit à Rouen dans sa famille.

Profitant de ses loisirs forcés, il alla visiter à Séez une de ses sœurs qui y était établie.

De retour à Rouen il y passa environ deux mois, pendant lesquels il fut interné quinze jours comme malade à l'hôpital de cette ville, où il se comporta, dit un certificat du directeur, avec la plus grande honnêteté.

Sur ces entrefaites, il apprit par plusieurs de ses confrères et notamment par dom de Sauthy (1), ex religieux de Saint-Etienne de Caen retiré à Saint-Wandrille, que la cure de cette paroisse était vacante ; il s'y rendit le 25 frimaire an II (dimanche 15 décembre 1793), y dit la messe et fut invité par le peuple et la municipalité à y exercer le culte catholique.

La paroisse de Saint-Wandrille assise dans le charmant vallon de la Fontenelle (Seine-Inf.), auprès de l'antique abbaye qui avait fait son bonheur et sa richesse, jouissait alors d'une tranquillité peu commune, grâce à l'humeur paisible de ses habitants sans doute, mais grâce aussi peut-être aux leçons de sagesse que le vieux moutier, tout désert qu'il était devenu, donnait encore à la bourgade assise à l'ombre pacifique de ses majestueuses constructions. L'ancien fédéraliste y trouva la paix et une paix d'autant plus précieuse qu'elle lui manquait plus complètement et depuis plus longtemps.

Loin de la foule, dont il avait naguère si ardemment convoité la faveur et dont il était maintenant profondément dégoûté, il respirait à l'aise dans cette pure atmosphère. Son corps et son âme si longtemps enfiévrés l'un et l'autre par des passions malsaines et des efforts violents savouraient avec délices le calme réparateur de cette bienfaisante solitude. Tout semblait lui sourire dans le cadre merveilleux de ce joli pays. La nature lui apparaissait sous un aspect enchanteur et avec des agréments encore ignorés. On était cependant alors dans le rude hiver de 1793-1794. La neige couvrait au loin la terre de son monotone linceul, les

(1) Dom de Sauthy (Antoine-Alexandre), né à Bertincourt (Pas-de-Calais) le 20 Mars 1747, religieux bénédictin de Saint-Etienne de Caen et cellerier du monastère, se retira après l'expulsion des moines dans la paroisse de Saint-Wandrille où l'on vient de le retrouver.

Digitized by Google

rues du village étaient désertes, les portes des maisons soigneusement closes, les habitants cherchaient au plus profond de leurs demeures un refuge contre les rigueurs d'un froid exceptionnel ; un morne silence planait sur le village où le mouvement habituel avait cessé et où la vie semblait éteinte.

Mais l'ancien partisan était insensible à toutes ces tristesses extérieures.

C'était en lui-même que chantait la suave musique qui berçait avec tant de douceur son âme endolorie. C'était de tout son être que le bonheur coulait et débordait autour de lui rejaillissant sur tout ce qui l'entourait, prêtant aux choses les plus vulgaires aux paysages les plus ingrats un air de fête et de sérénité.

Mauger d'ailleurs après avoir été cordialement accueilli par les habitants de Saint-Wandrille trouvait en eux des amis bienveillants qui répondaient avec cordialité à ses bons procédés. Ayant longtemps vécu sous la crosse ils en avaient gardé bon souvenir. Aussi ils retrouvaient avec plaisir dans leur nouveau pasteur un de ces moines qui s'étaient toujours montrés pour eux bienveillants et à l'occasion généreux et sans affectation ils le faisaient bénéficier de l'affection et de la reconnaissance qu'ils gardaient, malgré tout, à leurs anciens bienfaiteurs.

Par surcroît de faveur la Providence avait envoyé au curé solitaire une de ses nièces qui prenait soin de son petit ménage. La présence de cette jeune parente égayait un peu l'austérité du manoir presbytéral. Elle apportait au foyer de l'oncle cruellement désabusé cette affection sûre et dévouée que les liens du sang seuls peuvent produire et conserver et qu'aucune autre ne saurait remplacer.

Il semble donc bien qu'au point de vue purement humain la satisfaction de Mauger ne lui laissait guère à désirer que de la voir durer longtemps.

Le bonheur hélas est un bien inconstant visiteur et personne ne peut se flatter de le retenir toujours.

Cette touchante idylle n'eut qu'un temps et un temps bien court. Elle durait à peine depuis trois mois lorsque l'adversité vint soudain et d'une manière particulièrement cruelle prendre sa revanche. Il suffit d'une lettre méchante pour renverser le fragile échaffaudage de ce bonheur innocent et discret. Attiré par l'attrait d'un lieu pour lui bien connu et sans doute plein de

Digitized by Google

touchants souvenirs, Capron passa par là. Il fut jaloux du partage de son ancien confrère et il résolut de le perdre en dénonçant ses antécédents à ceux qui les ignoraient et en faisant connaître sa retraite à ceux qui la cherchaient.

Le résultat de sa dénonciation ne se fit pas longtemps attendre. Elle avait été envoyée de Saint-Hilaire le 4 ventose an II (22 février 1794).

Dix jours après, le comité de surveillance de Bolbec dont faisait partie le citoyen Lorant à qui elle avait été adressée ayant pris quelques renseignements préalables pour éviter une mystification possible, envoyait une copie collationnée de la lettre de Capron au District de Caudebec qui avait transporté son siège à Yvetot (1).

Au reçu de cette lettre le District ordonne que Mauger soit mis en état d'arrestation et il confie cette opération à son vice président Morel et au citoyen Hommet membre du Comité de surveillance de la ville.

Le lendemain, 15 ventôse an II (5 mars 1794) les deux commissaires accompagnés d'un détachement de gendarmes et de gardes nationaux pris à Caudebec se rendent au presbytère de Saint-Wandrille ou ils trouvent Mauger dinant tranquillement avec sa nièce.

Ils lui signifient brutalement l'ordre d'arrestation dont ils sont porteurs et, sans délai ils le mettent à exécution au grand effarement de la malheureuse jeune fille, témoin de cette mesure de mauvais augure.

Ils invitent ensuite le juge de paix à poser les scellés sur les meubles et effets qui se trouvaient dans la maison. L'inventaire en fut fait le surlendemain par la municipalité qui constata que le mobilier du curé consistait en fort peu de choses et que ce peu était encore réclamé, comme leur appartenant, par deux ou trois habitants de la commune.

(*A suivre.*) Abbé QUEUDEVILLE.

---

(1) L'administration du district de Caudebec avait été transférée à Yvetot parce que la première de ces deux villes montrait une certaine tiédeur républicaine tandis que la seconde affichait des convictions nettement révolutionnaires.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE

DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

CHAPITRE XXI

(1649-1650).

Verneuil durant la 1re Fronde. — Vêture de Mademoiselle de Grancey. — Décès de Mère Françoise de Médavy. — Séjour de Madame de Vignats. — Don et fondation pieuse. Décès de Mère Aldegonde de Melleville. — Première visite de Mgr Boutault. — Profession de Mère Marie-Bernarde de Médavy de Grancey. — Départ définitif de Mère Anne de Laval de Montigny.

Les minots de sel, obtenus par Mme de Médavy en 1643, lui avaient été retirés trois ans plus tard par un arrêt retranchant à tous les Ordres religieux en général ces sortes de dons. « Il « semble, dit à cette occasion notre vieux récit, que Dieu donna « quelque chastiment à la France, car il y eut ensuite des troubles « grands dans le royaume et surtout dans Paris, quoy que non « pour ce subjet ».

Dix-huit mois plus tard, en effet, la guerre civile connue sous le nom de Fronde, commençait, et, la nuit du 5 au 6 janvier 1648, elle forçait la reine Régente et ses enfants à fuir à Saint-Germain.

Le duc de Longueville, gouverneur de la Normandie, s'y était réfugié avec la Cour; mais, trois jours après, il la quittait secrètement emmenant le prince de Conti (1), son beau-frère, et quel-

(1) En seconde noces, le duc de Longueville avait épousé Mlle de Bourbon, sœur du grand Condé et du prince de Conti.

Digitized by Google

ques autres seigneurs. Arrivés à Paris, ils furent acclamés par le peuple et, malgré les mesures prises par Mazarin, le duc parvint à entrer à Rouen d'où il souleva toute la Province.

La ville de Verneuil sortit elle-même de son calme habituel; Tanneguy de Lombelon, baron des Essarts, son gouverneur, avait embrassé le parti de la Fronde avec ardeur. Jeune encore, marié à Renée de Bellocier, passionnée comme lui, et père de trois enfants, l'entreprenant baron voulait se faire un nom dans le monde (1). Son père, Alexandre, demeurait ordinairement en son domaine de la Poultière, près de la Guéroulde, y possédant les grosses forges de cet endroit; mais, entraîné par son fils, il vint habiter Verneuil avec sa belle-fille et ses petits-enfants, pendant que Tanneguy, en qualité de Sénéchal du Maine (2), parcourait les pays de sa dépendance, abaissant dans toutes les villes le prix du sel, ce qui lui valut une grande popularité.

S'étant rendu à Rouen, il en rapporta deux actes signés du duc de Longueville, lequel ordonnait aux receveurs des tailles et aides de Verneuil de lui remettre, l'un 12.000 livres et l'autre 10.000, afin de pouvoir lever des troupes. Ces deux pièces sont du 6 février 1649.

La ville était toute en effervescence et l'abbesse de Saint-Nicolas crut plus prudent d'en éloigner ses filles. La baronne des Essarts aurait bien voulu la gagner à son parti, mais toute son éloquence restait vaine devant la fermeté des principes de Mme de Médavy, qui entendait bien rester inviolablement fidèle à l'autorité royale. Aussi le baron des Essarts irrité « ne cachoit pas son mauvais vouloir contre elle ».

Sa femme, pour lui rallier le peuple, tenait constamment sur les fonts baptismaux, ou faisait tenir à son beau-père et à ses enfants, de petits Vernoliens de toutes les classes de la société,

(1) Il appartenait à une ancienne et noble famille, dont le premier membre connu accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre, en 1066.

(2) Charge qu'il avait payé 20.000 L. La mère du jeune baron, Madeleine de Saint-Aignan, étant morte prématurément, Tanneguy avait été élevé par son aïeule, Louise de Catinat, veuve de Philippe de Saint-Aignan et par son oncle, Centurion de Saint-Aignan, possesseur de la terre de Saint-Aignan-sur-Sarthe.

Digitized by Google

auxquels leurs prénoms, étaient donnés si bien que la ville était devenue toute frondeuse, au moins en apparence.

Après la défection du duc de Longueville, le cardinal Mazarin le déclara déchu de son gouvernement et le comte d'Harcourt lui fut substitué avec ordre de partir immédiatement pour Rouen, dont le Parlement lui refusa l'entrée. Il avait alors été mettre le siège devant Evreux, où Mgr du Perron fit tous ses efforts pour calmer les habitants. Ayant voulu sortir de sa ville épiscopale, il fut arrêté à la porte aux Fèves et reconduit à son palais. Les vives émotions ressenties durant ces jours de troubles ébranlèrent sa santé ; il tomba gravement malade et mourut le 14 février (1).

Avant ces événements, l'abbesse de Verneuil avait obtenu de l'Evêque la permission de quitter son Abbaye; elle comptait cependant y laisser quelques Moniales : le mardi 16 février 1649, deux jours après le décès de Mgr du Perron, elle donnait, devant les tabellions Sannart et Coudroy, sa procuration aux Mères Gabrielle Florence et Angélique le Mareschal, dépositaires, pour administrer, avec celle qui serait nommée Prieure, les biens du Monastère durant son absence.

Ce projet de départ se répandit dans Verneuil et effraya les modérés. Tous connoissaient le dévouement du comte de Granccy envers la famille royale ; si les Frondeurs n'avaient pas le dessus, l'Abbesse seule, par l'appui des siens, pourrait, pensaient-ils, obtenir le pardon des révoltés. N'osant se présenter eux-mêmes à l'Abbaye, ils envoyèrent leurs femmes et leurs filles, « dames les plus califiées de Verneuil », supplier Mme de Médavy de ne pas les abandonner. Emue de compassion et se rendant compte du péril menaçant, la pieuse Abbesse remit le soin de sa Maison à Dieu, à la Sainte Vierge et à saint Joseph ; et, se contentant d'envoyer les plus timides de ses filles dans leurs familles, elle

(1) Son corps, embaumé, fut inhumé à la cathédrale seulement le 30 mars ; son cœur fut déposé à l'église Saint-Louis, des Jésuites de Paris, près de ceux de ses oncles, le Cardinal, et son frère Jean, successivement Archevêques de Sens.

D'après un manuscrit de saint Sauveur d'Evreux, l'Abbesse et les Moniales quittèrent à cette époque si précipitamment leur Monastère, que beaucoup de leurs Archives furent perdues. A leur retour, elles recommencèrent à ne plus mettre leurs pensions en commun ; point que Mme Judith du Pons était si péniblement parvenue à établir.

Digitized by Google

demeura résolument au Monastère avec les autres. Elles passèrent ces jours d'alarmes dans de continuelles prières, afin d'écarter de leur patrie et de la ville les maux qui semblaient imminents.

Parmi le groupe député, se trouvait sans doute « damoiselle « Anne-Françoise de la Boulaye, épouse de noble Claude Baul- « tier, sieur d'Indreville (1) », alors maire de Verneuil. Touché de la générosité de l'Abbesse, cet homme pacifique et bon qui subissait comme beaucoup d'autres avec regret l'entraînement général, voulut lui en témoigner sa reconnaissance en lui envoyant cinquante boisseaux de blé et nombre de provisions, alors très difficiles à se procurer.

Une paix qui, hélas ! fut seulement temporaire, ne tarda pas à être signée à Rueil, le 2 avril. La Reine rentra à Paris et les quelques Moniales de Saint-Nicolas un peu trop peureuses réintégrèrent avec joie leur Abbaye.

Le duc de Longueville revint à Verneuil « où il fut reçu avec « de grands honneurs par le Gouverneur et toute la noblesse de « la ville ».

Bien qu'elle eût désapprouvé sa conduite précédente, voulant par devoir oublier le passé, Mme de Médavy délégua « un ecclé- « siastique » pour lui présenter ses hommages (2). Le duc, paraît-il, ne s'attendait pas à cette démarche ; aussi s'empressa-t-il de répondre : « J'irai la visiter et entendre la messe dans son « Eglise ». Dès le lendemain il le fit, accompagné d'autres gentilshommes ; puis, demandant l'Abbesse au parloir, il lui dit en quelle profonde estime il tenait le comte de Grancey, ajoutant, devant toute l'assistance « qu'il avait l'honneur d'être allié aux « Médavy, mais qu'entre tous, il avait toujours regardé l'Abbesse « de Verneuil comme la bonne (la meilleure) de sa race ». Cet excès de compliment dans la bouche d'un prince du sang, comme l'était Henri d'Orléans, toucha peu l'Abbesse ; elle ne semble pas lui avoir présenté sa Communauté comme elle le fera plus tard au comte d'Harcourt.

Le calme revenu dans la Ville et au Monastère, Mme de Médavy

(1) Reg. des paroisses et du Tabellionnage : la Chronique ne donnait pas les noms.

(2) Peut-être M. Pierre Remy, Chapelain de la Madeleine et aussi de l'Abbaye semble-t-il ; au moins s'occupait-il beaucoup de ses affaires.

Digitized by Google

ne voulut pas résister plus longtemps aux pressants désirs de sa nièce, Marie Bernarde qui, « librement et sans contrainte », revêtit la bure monastique le 1er mai.

Cette joie si légitime pour le cœur de sa tante fut bientôt suivie d'une peine profonde. Depuis près de sept ans, sa sœur Françoise vivait à Saint-Nicolas. Leurs deux âmes se comprenaient à merveille : même amour de Dieu et de la vie monastique, même manière de voir, de penser; elles ne faisaient véritablement qu'un; Mère Françoise réussissait dans toutes les charges en s'inspirant toujours de l'esprit de sa sœur dont elle saisissait, comme d'instinct, tous les désirs et les sentiments mais nous n'avons pas oublié qu'elle était professe d'Almenèches; sa sœur Louise l'avait également en grande estime; elle l'avait prêtée à Mme de Saint-Nicolas « pour autant de temps qu'elle le « jugeroit bon »; et elle avait agi généreusement en la laissant de si longues années. Mais elle ne pouvait plus s'en passer, assurait-elle; Mère Françoise lui était absolument nécessaire pour son monastère d'Argentan dont-elle voulait se décharger complètement en l'y établissant Prieure. De plus, elle voulait la nommer sa coadjutrice avec succession. Dans une de ses lettres à sa sœur de Vignats, elle disait : « C'est grand tracas de deux maisons, car, « quand on a fait a une, il faut penser a laultre ».

La décision de Mme Louise fut néanmoins douloureuse aux deux sœurs; mais, soumises l'une et l'autre à la volonté divine, elles acceptèrent le sacrifice.

Cependant, avant son départ, Mère Françoise redoutant dans son humilité la charge qui l'attendait fit cette prière : « Si ce « n'est pas votre volonté, je vous prie, ô mon Dieu, de mettre « obstacle à mon entrée à Argentan, en me faisant plutôt mourir « en chemin ».

Or, à peine en route, elle fut saisie d'une forte fièvre; elle revint à Saint-Nicolas, où à l'âge de trente-neuf ans, après quelques jours de maladie, sa belle âme s'envola au ciel, le 18 mai 1649. Quel coup terrible pour notre Abbesse et celle d'Almenèches, comme du reste pour toute cette famille si unie! Quelle épreuve aussi pour les deux Communautés, où elle avait laissé tant d'exemples de patience, de douceur, d'humilité et où elle s'était faite toute à toutes!

Pour adoucir cette grande douleur, semble-t-il, Mgr Camus,

Digitized by Google

évêque de Séez, engagea vivement l'abbesse de Vignats, et même lui ordonna, d'aller à Verneuil pour refaire ses forces très abattues par une longue maladie. Mme Anne avait résisté, en juillet 1648, aux instances de sa sœur, la priant d'aller prendre les eaux à Bellême et de venir ensuite se reposer à Saint-Nicolas. Au mois de janvier suivant, la comtesse de Marey, qui semble avoir eu, parmi ses belles-sœurs, une prédilection pour Mme Anne, lui avait écrit affectueusement : « Ma toute bonne sœur et tres « chere Mere, japprends de Monsieur de Marey, avec beaucoup de « déplaisir, la continuation de votre mal qui si longuement « exerce votre patience. Dieu sait bien que vous faites bon usage « de vos maux, cest pourquoi il vous les envoie » (1). Elle lui conseillait ensuite, elle aussi, de se rendre aux eaux, lesquelles avaient produit d'excellents effets sur Mme d'Almenèches et la comtesse de Grancey.

Malgré tous ces conseils, Mme de Vignats était restée dans son abbaye; néanmoins, l'ordre formel de l'évêque, le désir de revoir l'abbesse de Verneuil, sa sœur et fille en Notre-Seigneur, la déterminèrent à ce déplaçement momentané et elle arriva à Verneuil pour la Toussaint. Aucun détail n'a été relaté sur ce séjour, ni sur sa durée, mais on peut se figurer aisément le bonheur de ces deux sœurs si surnaturellement et si tendrement unies.

Toutes les moniales de chœur, au nombre de vingt-sept, signèrent le 24 mai 1650 l'acte d'une fondation faite en faveur de l'abbaye, par Messire Jacques Boulay, oratorien. Ce personnage, appartenant à une excellente famille de Verneuil, était déjà prêtre en 1614; on l'appelait alors M. de la Miboudière, à cause du bénéfice d'une chapelle de ce nom, possédée ensuite par d'autres prêtres de Verneuil. Après le décès de Messire Pierre Geffroy, curé de Notre-Dame, Messire Thomas Giroust, curé de la Madeleine, crut pouvoir, de sa propre autorité, semble-t-il, mettre M. de la Miboudière en possession de cette paroisse, « le « samedy penultiesme de janvier 1616 » (2). L'Evêque ne dut pas agréer le fait, car M. Boulay n'inscrivit aucun acte en qualité de Curé et bientôt, un autre prit régulièrement sa place. A l'instar

(1) Nous ne respectons pas l'orthographe qui rend le sens indéchiffrable.

(2) Acte rédigé par le Vicaire, M. Ban. dans les Reg. de Notre-Dame.

Digitized by Google

de plusieurs autres ecclésiastiques de Verneuil, Mre Jasques Boulay entra alors à l'Oratoire et quitta Verneuil où il revint en 1637 pour devenir Curé de Saint-Pierre. On l'y voit avec le titre de « baschellier ez arts » jusqu'en 1649, époque vers laquelle il se démit de sa Cure (1).

Il resta néanmoins à Verneuil et le 24 mars 1650, devant la Communauté réunie au parloir, il fit rédiger un acte ainsi libellé « venerable et discrette personne Mre Jacques Boulay, « prestre de loratoire de Jesus, de son bon gré et franche « volonté, meu de charité et de devotion envers Jesus-Christ « N.-S. et sa tres saincte mere... pour estre associé et participant « aux prieres, jeusnes, oraisons et autres bonnes œuvres qui se « font et se fairont (sic) dans la maison et abbaye de Saint-« Nicolas », désirant être regardé comme « lun de ses bienfai-« teurs », lui donnait « une petite mazure et dix-neuf journaux « de terre labourable, ou environ, estant a lentour de ladite « masure, et situées dans la parroisse de Gauville ». De plus, « un arpent de pray en deux parties, assis et situé en la parroisse « de Saint-Martin du Vieil Verneuil », avec vingt-cinq livres de rente, qu'il avait droit d'avoir sur les héritiers de noble Jacques le Petit et dont il remit le contrat entre les mains de Mme de Médavy.

Les conditions étaient les suivantes : la messe basse du matin serait célébrée chaque jour pour lui, ses parents et amis vivants et morts; pendant cette messe, les Moniales chanteraient « les litanies de Jésus » et un cierge spécial, fourni par elles, brûlerait le temps du Saint-Sacrifice. Il se réservait de nommer lui-même le prêtre qui devait dire cette messe, auquel l'Abbaye donnerait, la vie durant du donateur, 120 livres par an, 30 par quartiers, à partir du mois de mai 1651. Les meubles laissés à son décès étaient aussi promis « en don pur et simple », et les ornements, dont le Chapelain aurait l'usufruit, « sans quil en puisse « detruire aucuns », resteraient ensuite au Monastère.

Enfin si M. Boulay était inhumé dans l'église de Saint-Nicolas,

(1) Elle fut alors desservie par Mre François Boucher, ancien Chapelain de Saint-Jean, jusqu'à ce que Mre Nicolas Damileville fut curé de Saint-Pierre, au commencement de 1652. C'est ce qui explique pourquoi, sur certains actes, Mre Jacques Boulay est encore nommé curé de cette paroisse.

Digitized by Google

ce même Chapelain serait tenu de réciter un Libera et un De profundis sur sa tombe.

Cet acte fut-il annulé? Rien ne l'indique, et cependant, dans son testament du 7 juillet 1658, ce bon Monsieur donnait tous ses meubles, ornements d'église et arrérages de ses rentes échues à M. Gilles Durand, Oratorien, afin de le remercier « des bons et « agréables services quil lui avoit rendus depuis vingt ans » et il n'est aucunement question de l'Abbaye dans les legs à distribuer (1). Pour sa sépulture, il désignait la Chapelle de Saint-Thomas, « au tombeau de ses pere et mere », dans l'église de la Madeleine, où son corps fut déposé deux jours plus tard. Puisque l'Abbaye avait dû entrer immédiatement en possession et jouir des biens donnés huit ans plus tôt, « comme de son vray patri- « moine », ils ne lui auront sans doute pas été soustraits; mais comme elle possédait d'autres terres à Gauville et à Saint-Martin, il n'est pas possible de s'en rendre compte.

La signature de Mère Aldegonde le Doulx de Melleville se lit pour la dernière fois sur un acte du 24 mars 1650. Moins d'un mois après, cette jeune Mère s'en allait, avec joie, rejoindre l'unique bien-aimé, auquel elle s'était vouée dès l'enfance, ayant obtenu, par ses instances, de prendre l'habit à l'âge de treize ans. Tombée malade d'une pleurésie au commencement de l'année, on attribua aux saignées qui lui furent faites à cette occasion, l'hydropisie qui aggrava son état. Elle traîna cependant jusqu'à la fin du Carême et mourut le lundi de Pâques, 18 avril 1650.

Elle avait, nous dit Mme de Médavy, « une telle passion pour « aller jouir de Dieu que, les deux derniers jours de sa vie, « lorsque labbesse entroit dans sa chambre, elle la prioit instam- « ment de luy commander de mourir ». Aussi la bonne Mère « nosoit plus y entrer », tant les prières de sa pieuse fille perçaient son cœur.

Enfin, le lundi, sa demande fut si pressante « que labbesse luy « dist quelle s'en alloit devant le St-Sacrement recommander « son desir a Dieu », afin de connaître sa volonté. Puis, elle

(1) Il laissait 100 livres pour les paroisses de la Ville, 100 autres pour les pauvres et 100 pour les trois Charités. M. Gilles Durand était chargé de la distribution et devait faire l'inhumation à ses frais, donner les 200 livres aux pauvres et aux Charités et payer sur ce qu'il lui léguait toutes les dettes que M. Boulay avait pu laisser depuis quinze ans.

Digitized by Google

désigna à chacune de ses filles trois actes de vertus à faire dans l'intention de suppléer à ce que leur sœur avait pu manquer durant sa vie; toutes s'empressèrent d'obéir « parce que ceste « pauvre malade faisoit compassion, chacune voyant le desir « quelle avoit de mourir, joint aux grandes soufrances que lon ly « voyoit endurer ». Vers huit heures du soir, se sentant encore plus mal, la mourante eut cependant la force de s'asseoir sur son séant et, ayant demandé une grande croix, elle la prit entre ses bras et formula plusieurs prières. Puis, l'Extrême-Onction lui fut administrée et, elle rendit « son esprit la teste apuyée sur le Cru- « cifix ».

A trente-deux ans, après avoir porté dix-neuf ans l'habit monastique, cette âme si pure trouva sans doute un accueil favorable auprès de Dieu. Nous ne savons si son frère, le haut Doyen de la cathédrale d'Evreux, était présent à son agonie et s'il assista à son inhumation « dans la cave », (ou caveau) c'est-à-dire, dans la crypte.

Trois mois plus tard, son frère ainé, « Mre Claude le Doulx, « sieur de Melleville, Conseiller du Roy et Maistre des Requestes « de lhostel de la Reyne Régente », rendit service à notre Abbaye en achetant, pour 3.300 livres, la propriété de Goufreville, près le Hâvre, apportée par la bonne Mère Radegonde Leauté (1).

Du reste, la famille le Doulx de Melleville resta affectionnée à Saint-Nicolas et, à une époque où Mme de Médavy se trouvait gênée par « des affaires pressantes », le haut doyen lui prêta 1.200 livres en retour desquelles elle remit « pour gaige et nan- « tissement », deux chandeliers de vermeil. Nous constaterons, la générosité de M. de Melleville envers l'Abbaye, vingt-huit années après le décès de sa sœur.

A Mgr du Perron, n'avait pas tardé de succéder au siège d'Evreux, Mgr Gilles Boutaut, nommé dès le 7 avril 1649. Né en Touraine en 1594 (2), ce Prélat, d'abord aumônier de Louis XIII, archidiacre de Tours et Abbé de Saint-Rémy de Sénones, avait été appelé au siège d'Aire en 1626. Ayant reçu d'Innocent X, ses

(1) Tabell. de Vern. Acte du 15 juillet 1650.

(2) Michel de Marolles le cite comme un des théologiens que la Touraine a donnés à l'Eglise.

Digitized by Google

Bulles pour Evreux, il prêta serment le 25 février 1650 et, le lendemain, prit possession par un Procureur, puis, en personne, le 5 avril. Mais il n'avait pas attendu ce moment pour venir à Verneuil, nous lisons dans la Chronique : « Monseigneur Bou-« taut, ayant reçu ses Bulles pour cet evesché, vint voir la dame « abbesse et luy rendit toutes sortes de témoignage destime et « et bienveillance, comme recognoissant quelle avoit grand res-« pect pour les prelats ».

Elle n'eut qu'à se louer de chacun d'eux et si le nouvel Evêque mécontenta son clergé, en refusant, dit le Dictionnaire de l'Eure, de se soumettre au cérémonial de son entrée à Evreux et par son administration, il se montra toujours très bon envers l'abbaye de Saint-Nicolas. On lui a reproché d'avoir donné son approbation au livre de la Fréquente Communion et de s'être, par là, acquis les éloges de la secte; cela ne cadre pas avec un fait dont nous avons connaissance.

Il date, il est vrai, de sept années plus tard et ses opinions avaient pu changer. Mais, il est certain que, le 7 novembre 1657, l'Evêque avait demandé aux Moniales de Saint-Sauveur d'Evreux de se réunir en assemblée capitulaire pour témoigner leur « horreur » de la doctrine janséniste et de lui en donner acte (1). Il dut réclamer la même chose à Verneuil et dans les autres Monastères de son diocèse, prouvant bien ainsi qu'il n'avait aucune attache à cette hérésie.

Nous ignorons s'il vint présider la Profession de Mère Marie-Bernarde en la fête de Saint-Laurent, le 10 août 1650; le récit parle seulement du « Révérend père de Lingendes, pour lors pro-« vincial des Jésuites, lequel s'y trouva hazardeusement, et fit le « sermon de la cérémonie ou il réussit aussy admirablement que « a son ordinaire ».

Deux jours auparavant, la jeune Moniale avait abandonné tout ce qui aurait pu lui revenir de sa mère, en faveur de son frère aîné, « Messire Pierre de Rouxel de Médavy, chevallier », se réservant simplement une pension annuelle de 500 livres.

Le lendemain, sa belle-mère arriva chargée d'une procuration

---

(1) Manuscrit provenant de Saint-Sauveur d'Evreux.

Digitized by Google

de son époux (1) « pour traicter de la pention de ladite damoiselle « avecq les dames » Abbesse et Relligieuses de la dicte abbaye, et « ce, à telle somme de deniers et aux conditions que besoing sera ». Devant la communauté réunie au parloir, la Comtesse promit, au nom de son mari, 3.000 livres tournois pour les frais de vêture et de profession, les meubles de cellule, habits, etc., et aussi « pour « estre participants des prières dudict Monastère » (2). De plus, il assurait une autre rente viagère de 500 livres qui devait suivre sa fille si elle allait faire « sa demeure » dans une autre maison. Mais, si elle venait à être abbesse, cette pension ne lui serait pas continuée, à moins que ce ne soit « à Saint Nicollas dudit Verneuil, « en considération de laffection quil porte audit Monastère comme « fondateur dicelluy et pour la bienveillance quil a pour la dicte « damoiselle Marie Bernarde, sa fille. »

Ces sommes, qui nous paraissent actuellement bien modestes, étaient presqu'une fortune à cette époque; toutefois le comte de Grancey donnera plus tard une dot de 100.000 livres à une de ses filles qui épousera son cousin, le comte de Marey.

Deux autres novices émirent leurs vœux peu après Mère Marie-Bernarde. Ce fut d'abord, le 30 octobre, une nièce du bon Père Viette, Agnès le Cousturier; entrée au Noviciat à la fin de 1648, elle avait pris l'habit en octobre 1649. Son père, Guillaume le Cousturier, était sieur de la Francessière, propriété que l'Abbaye du Bec avait fieffée en 1486, a un de ses ancêtres, Martin le Cousturier.

Guillanme, vers 1616, avait épousé Bastine Viette, sœur de l'Oratorien, et il en avait eu huit enfants. Après quatre fils, les parents avaient salué avec joie la naissance d'Agnès, baptisée le 8 mai 1623 (3). Deux sœurs et un frère naquirent après elle et, comme

(1) Il y est qualifié de « haut et puissant Seigneur Messire Jacques de « Rouxel de Medavy, comte de Medavy et de Grancey. Conseiller du « Roy en ses conseils destats et privés, Lieutenant general dans les « Armées du Roy, Gouverneur de Gravelines, forts et pays en depen- « dant et aussy Couverneur de la Ville et chasteau dargentan. »

(2) Cette somme fut perçue sur les tailles de Verneuil, chargées d'une pension royale en faveur du comte de Grancey. Messire Pierre Remy reçut à cet effet, la procuration du Comte.

(3) A l'Eglise Saint-Pierre, ses parrain et marraine furent Robert du Four et Simonne Viette, mariée à Jacques Farcy, tante de l'enfant.

Digitized by Google

aînée des filles, elle dut aider sa mère; aussi avait-elle vingt-cinq ans à son arrivée au Monastère. A sa vêture le nom « de la Croix » avait été uni à son prénom, en souvenir et reconnaissance de la précieuse Relique procurée par son oncle. Celui-ci pût assister à ses cérémonies, puisqu'il était revenu en France avec la Reine Henriette, après la mort tragique de Charles Ier, et continuait près d'elle ses fonctions d'aumônier : le trajet de Saint-Germain à Verneuil n'était pas très long et il obtint facilement l'autorisation de l'effectuer. Cependant le discours d'usage fut prononcé par M. Daudin, curé de la Madeleine.

L'autre Professe fut une quatrième demoiselle Pradon des Nanvilles, Marie-Angélique; élevée au monastère, elle avait vu deux de ses sœurs partir toutes jeunes pour le ciel; loin de redouter un sort semblable, elle avait, son éducation terminée, revêtu la bure le 3 octobre 1649, devant son frère, Jacob Pradon des Nanvilles, devenu chef de la famille. Le père était mort jeune et la mère, encore présente au contrat de sa fille, mère Clotilde, l'avait suivie dans la tombe; à la profession de Mère Marie-Angélique, la présence de son frère seule est marquée.

Un nouveau tabernacle et contretable furent faits, cette année-là, pour le grand autel. Ils étaient « de fer blanc bien poly et s'y « artistement quils sembloient de vray argent ». Ils furent donnés, tout probablement à l'occasion de ces trois cérémonies.

L'abbesse, toujours bonne et désireuse de donner à ses filles une jouissance légitime, avait permis qu'un artiste vint leur donner des leçons de « violle ». Cela pouvait être utile : à la bénédiction abbatiale, nous avons noté une messe en musique chantée avec accompagnement de « violles » et autres instruments. Mais, ajoute la Chronique « la mort du maître mist fin a ce devot « divertissement. »

L'année 1650 ne devait pas s'achever sans apporter une nouvelle épreuve à l'abbaye :

Mère Anne de Laval, après environ trois années passées à Vernon, était revenue à Saint-Nicolas. Afin de lui témoigner une confiance affectueuse, son Abbesse lui avait donné la charge de dépositaire, puis celle de secrétaire du Chapitre; mais rien ne calmait l'âme toujours anxieuse de la pauvre Moniale; elle assurait ne pouvoir surmonter les peines ressenties depuis l'année 1639, c'est-à-dire depuis le départ du malheureux qui l'avait détournée de

Digitized by Google

l'autorité. Elle implorait la permission d'aller ailleurs, et Mme de Médavy, après conseil de son nouvel Evêque, résolut de « contri-« buer a sou repos desprit et condescendit à son dessein quoyquelle « luy fust bien chere, ayant eu lhonneur destre parente de feu « Monseigneur de Péricart pour qui elle avait la dernière vénéra-« tion ». Mais, « afin que un chacun ne prist pas fantaisie de tom-« ber dans pareille instabilité, » Mère Anne de Montigny fit publiquement un acte de renonciation à l'Abbaye, lequel fut agréé par Mme de Laval de Montigny, sa mère. L'Abbesse de Saint-Nicolas eut le cœur percé de douleur par ce départ.

Plus tard, elle eut la consolation de la savoir en bonnes mains et elle écrivit alors les lignes suivantes : « Dieu sest servy de la « ditte Mère Anne de Montigny pour ayder la Mère du Saint-« Sacrement, de Loraine, sortie de son païs pour la raison des « guerres, pour faire un establissement qui s'est rendu fort célebre « depuis l'an 1653 quelle commença de lestablir. Il a pour titre : « les filles du Saint-Sacrement qui sont d'une grande obser-« vance ».

En effet, Catherine de Bar, connue en France sous le nom de Mère Mechtilde du Saint-Sacrement, forcée en 1642 de quitter son Monastère des Annonciades de Rambervilliers, s'était réfugiée à Paris, près de Mme Marie de Beauvilliers, Abbesse de Montmartre. Venue ensuite en Normandie, elle avait trouvé asile chez les Abbesses d'Almenèches et de Vignats. La tradition de Saint-Nicolas veut qu'elle y ait aussi séjourné, ce qui n'a rien d'impossible, et aurait donné à Mère Anne l'occasion de la connaître. Notre moniale quitta Verneuil après le 9 septembre 1650, date du dernier acte où elle figure avec la communauté et seulement trois années plus tard, mère Mechtilde fonda les Bénédictines du Saint-Sacrement. Le 12 mars 1654, raconte dom Paquelin dans sa vie de Mme de Cossé-Brissac, la mère Mechtilde commença l'Adoration Perpétuelle avec les cinq religieuses qui l'avaient suivie et « une de Saint Nicolas de Verneuil ». L'abbé Hervin a publié en 1883 l'histoire de Mère Mechtilde; il parle de « Mademoiselle de Montigny » à mots couverts, craignant peut-être de froisser les moniales de Verneuil; mais, à plus de deux siècles et demi des évènements, le danger n'était pas grand...

Mère Anne n'avait que trente ans lorsqu'elle quitta définitivement le Monastère où elle avait été élevée depuis l'âge de neuf

Digitized by Google

ans; elle porta dans l'Institut le nom de Marie-Joseph et nous avons constaté avec bonheur le bien accompli par elle dans les charges diverses qui lui furent confiées. Successivement prieure à Toul et à Nancy, elle gouverna cette dernière maison « avec une haute sagesse ». Enfin, elle offrit sa vie en sacrifice pour celle de Mère Mechtilde et fut enlevée par une mort subite, tandis que la vénérable Mère recouvra la santé (1). Ainsi, Dieu se servit des fautes de Mère Anne de Laval pour la conduire où il voulait la sanctifier, tant il est vrai que « tout coopère au bien de ceux qui aiment « Dieu ».

(*A suivre*) X***

(1) *Vie de la Mère Mecthilde.* Abbé Hervin, aumônier des Bénédictines d'Arras. P. 551-552. L'auteur ne dit pas qu'elle fut professe de Verneuil et semble ignorer qu'elle appartînt à la branche des Montmorency-Laval, éteinte le siècle dernier en la personne du duc de Montmorency marié à la fille de prédilection de l'illustre Joseph de Maistre, morte elle-même sans postérité en 1882. Tous les deux furent d'insignes bienfaiteurs de notre abbaye.

LA FRANCE ILLUSTREE

Revue Catholique pour les familles

40, rue La Fontaine, PARIS

Sommaire du numéro du 21 août 1926 :

N. Gélinet : *La France qui meurt.* — Henri Greslet : *La persécution religieuse au Mexique.* — C. de Sérans : *Saint François d'Assise et sa politique sociale.* — François Veuillot : *La « petite fleur ».* — André Maugis : *Les pilotins de M. Rondet-Saint.* — Myriam Thelen : *Le héraut de la Paix.* — Scaramouche : *De l'eau! de l'eau!* — Jacques Lejeune : *Chronique sportive.* — Henri Cargèse : *Deauville, plage fleurie, colonie pénitentiaire des gens du monde.* — Norbert Sevestre : *L'Insoumis* (Roman). — Jeanne Danemarie : *Terreur d'enfant* (Nouvelle). — H. Trilles : *Bibliographie.* — D. Brottier : *Le Sanctuaire de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.* — *Page d'actualité.*

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE PRIEURE DE SAINT-NICOLAS-DE-MAUPAS

à Capelles-les-Grands (Eure)

(suite)

La présence simultanée de deux églises concurrentes à si peu de distance l'une de l'autre, c'est-à-dire celle du prieuré de Maupas et l'église paroissiale de Capelles, aurait pu susciter bientôt des jalousies et des compétitions entre leurs desservants, situation qui aurait été préjudiciable surtout au monastère de Saint-Sauveur d'Evreux puisqu'il y possédait déjà le patronage de la première portion du bénéfice-cure de Capelles, l'abbaye de Lyre étant elle-même titulaire de la seconde portion. Voici comment on para à cette difficulté : les Archives de l'Eure font mention d'une charte de l'année 1216 émanant d'Agnès, abbesse du couvent des religieuses de Saint-Sauveur, qui forte de son droit antérieur de patronage que lui avait conféré en 1138 une donation de la dame de Capelles, veuve de Vauquelin II de Thenney, lorsqu'elle s'y était faite religieuse avec une de ses filles, « obligea pour prevenir les inconvénients et le préjudice que la nouvelle église du prieuré de Maupas (édifiée en 1217) pourrait causer à l'église matrice de Capelles, les chapelains de la première de jurer qu'ils ne recevraient point les paroissiens aux offices qui se diraient dans leur chapelle, qu'ils ne recevraient d'oblations ni de dîmes de personne et que les lépreux de Maupas prêteraient serment de payer exactement à l'église matrice les dîmes des fonds qu'ils pourraient acquérir. » (N° 83 du Cartulaire de Lyre).

Guillaume de Capelles avait stipulé dans une charte que si lui et sa fille Agnès mouraient sans héritiers (ce qui eut lieu en effet), il donnerait à l'abbaye de Lyre un important moulin à blé situé sur la rivière de Charentonne, entre le moulin de Reginald ou Renaud de Fresney, et celui de Jehan de Thenney, qui lui avait été donné à lui-même en 1207 par Henri de Ferrières, moyennant

Digitized by Google

la redevance d'un épervier de l'année de rente seigneuriale, pour lui, ses enfants légitimes ou les héritiers de sa fille. C'était le moulin principal des habitants de Capelles, appelé aussi le moulin des Noes, qu'une autre charte de l'année 1232 mentionne comme appartenant alors au prieuré de Saint-Nicolas.

En 1217, l'année même de la fondation de notre prieuré, Henri de Meules, du consentement de Mathilde sa femme, confirmait une charte précédente de Guillaume de Wistenval donnant une acre de terre proche la Croix-Ozanne à la chapelle de Saint-Nicolas de Maupas : « Ecclesiæ Sancti Nicholai quam Willemus de Wistenval et Agnès uxor ejus fundaverunt in parochiâ de Capellis ». En 1218 le Pape Honorius III adressait au Maître de la maison des lépreux de Saint-Nicolas une Bulle par laquelle il confirmait à la léproserie, devenue un prieuré régulier, tout ce qu'elle possédait déjà ou pourrait acquérir par la suite, et interdisant à qui que ce fût de lever sur les moines les dîmes vertes et les dîmes domestiques. La même année Cécile de la Pommeraye, sœur de Guillaume de Capelles, faisait don à Maupas, du consentement de Gilbert et de Guillaume ses fils, d'une rente de 20 sols, trois chapons à Noël, trente œufs et deux deniers à Pâques, rente qu'elle avait reçue elle-même en dot de son père Raoul de Capelles et venant de Geneviève son épouse.

Mais comme il fallait s'y attendre, ce furent surtout Guillaume de Wistenval et Agnès sa femme qui furent les bienfaiteurs principaux du prieuré qu'ils avaient fondé. Nous savons que c'est en Orient, au cours de la troisième Croisade, que Guillaume de Capelles avait distingué entre tous ses compagnons d'armes, Guillaume de Wistenval et l'avait choisi pour gendre de sa fille unique ; les deux amis étaient de retour en Normandie dès l'année 1195, mais Agnès se trouvant alors encore beaucoup trop jeune pour l'union projetée, en attendant, Guillaume de Wistenvel désirant fixer sa résidence tout à proximité de son futur beau-père, avait acheté de Robert Huré de Cantepie un bois nommé le Bosc-au-Huré, de la contenance de quatre acres et quarante acres de terre labourable le tout situé dans la paroisse de Saint-Mards de Fresnes, limitrophe de celle de Capelles.

La première charte de Guillaume de Wistenval et d'Agnès en faveur de leur prieuré de Maupas date de l'année 1219 et elle a trait précisément au « Bosc-au-Huré ». C'est depuis cette loin-

Digitized by Google

taine époque et en vertn de cet acte de donation que les prieurs de Maupas eurent le droit de se qualifier « seigneur suzerain du fief du « Bosc-au-Huré », titre que jamais personne ne songea à leur contester et qu'ils prenaient encore à la veille de la Révolution Française.

« Guillaume de Wistenval, pour le salut de l'âme de sa femme Agnès, donne en pure aumône à la chapelle de Saint-Nicolas de Capelles et aux moines de Lyre qui y habitent, tout ce qu'il possède dans le fief de Robert de Cantepie à Saint-Mards de Fresnes, cinq sols de rente dus par Nicolas Huré de Thenney (in villâ de Taney, paroisse voisine), deux acres de terre dans le fief du Boulay à Plainville, cinq vergées de terre provenant du don de Robert Duranville, prêtre, tout ce qu'il possède dans le tènement de Gauquelin de Bellemare (encore un fief dont les prieurs de Maupas étaient seigneurs) et enfin un millier de harengs à prendre chaque année à Honflenr, à l'entrée du carême. »

La même année, c'est-à-dire en 1219, nous rencontrons une charte de Guillaume de Capelles lui-même, par laquelle il confirme toutes les aumônes que son gendre et sa fille Agnès avaient déjà faites à la chapelle de Saint-Nicolas de Capelles et aux religieux de Lyre qui y servaient Dieu, lesquelles donations étaient de son fief, tant dans la paroisse de Capelles que dans celles de Plainville, comme il est porté par la charte des dits de Wistenval et d'Agnès, voulant, en outre, que « le bled des religieux soit moulu franc en son moulin entre Chambrais et Ferrières. »

Deux ans après Guillaume de Wistenval et Agnès, du consentement de Guillaume de Capelles, donnent « à l'église du prieuré de Saint-Nicolas, située sur le territoire de Capelles, que nous avons fondée en l'hpnneur de Dieu (basilicae Sancti Nicolai infra metas parochiae de Capellis, quam, intuitu Dei fundavimus) le patronage de l'église de Saint-Saturnin de Plainville. Guillaume de Pont de l'Arche, évêque de Lisieux, confirmait ensuite cette donation. En 1222 le fondateur du prieuré et sa femme aumônaient encore à Maupas une couture sise au Tremblay à Capelles « culturam apud Trembleium », c'est-à-dire une culture située entre celle de l'abbaye de Saint-Sauveur et celle de Gilbert du Bois, plus six acres « de Valleto... » Il y a encore aujourd'hui dans notre commune un lieu dit le Valot ou le Valletot. Vers la même époque ils confirment tout ce que les moines de Lyre

Digitized by Google

pourraient acquérir dans leurs fiefs de Plainville et de Capelles.

Il existait alors une chapelle dédiée à Saint-Melain ou Melaigne, bâtie à l'intersection de l'ancienne voie romaine de Condé à Lisieux et du chemin d'Orbec à Bernay, dont la destination outre son affectation aux dévotions des passants, était sans doute la même que celle de Maupas, un lieu d'hébergement et de repos pour les voyageurs. Les revenus de cet oratoire furent réunis à ceux de notre prieuré :

« En 1222 Guillaume de Pont de l'Arche, évêque de Lisieux, du consentement de l'abbé et couvent de Lyre, unit le patronage d'une des deux portions de la cure de Capelles et la chapelle de Saint-Melain à l'église de Saint-Nicolas de Maupas, avec toutes ses appartenances, sauf la portion congrue du prêtre qui la desservirait : reservata tamen presbytero in eadem ecclesiâ pro temporre ministranti portione quæ victui suo congrue sufficiat et honeste » (Archives de l'Eure).

Il ne reste plus de cet établissement de Saint-Melain dont les ruines sont situées maintenant sur le territoire de la paroisse de Saint-Germain-la Campagne, au carrefour dit « de la Rochette » qu'un pan de mur renfermant la porte d'entrée de la chapelle et une fenêtre au-dessus, enclavé dans un bâtiment moderne de culturo.

Au mois de janvier 1223 Guillaume de Wistenval donne à Maupas la vavassorie tenue de lui par Guillaume de Cantepie, tout ce qu'il avait acheté à Gauquelin de Bellemare, la vavassorie tenue de lui par Barthelemy de Humay, une autre encore tenue par Gilbert le Vavasseur. La même année encore il concède les droits de moute sèche et moite (molta sicca et aquosa), c'est-à-dire provenant des moulins à vent et des moulins à eau, qu'il avait acquise pour le prix de 16 livres tournois et une redevance annuelle d'une paire de gants d'une valeur de trois deniers. de Cécile de la Pommeraye, que celle-ci possédait sur la terre de Capelles, au droit de son frère et d'Agnès sa nièce. C'est dans cette charte de Guillaume de Wistenval que Guillaume de Capelles est qualifié ainsi : « Qui fut seigneur de Capelles — quondam dominus de Capellis », ce qui nous prouve qu'à cette date il était décédé.

Voici en quels termes le Cartulaire de Lyre relate le partage de la succession de Guillaume :

Digitized by Google

Le tènement de Chapelles consistait en un quart d'un membre de haubert, lequel quart le seignor de Chapelles tenoit el temps qu'il vivoit et eschai tout le dit héritage que le dit chevalier tenoit à deux sœurs qu'il avait.

Et fut le quart de tènement que le dit chevalier tenoit si départi et avalué l'une à l'autre que chascune en eust la moitié et tenoit chascune sa partie par un witième (huitième).

Les deux sœurs de Guillaume de Capelles auxquelles il est fait ici allusion, étaient l'aînée Cécile mariée à un certain de la Pommeraye, et la cadette Pétronille de Louvel ou de Louveau du nom de son époux ; il avait, en outre, laissé une jeune veuve Nicole de Meules qui avait droit au tiers de sa succession à titre de douaire. (Voir à l'Appendice le tableau généalogique de la famille de Capelles.)

L'Inventaire de Lyre signale encore une charte de 1223 aujourd'hui perdue ; elle est de Cécile de la Pommeraye et de Pétronille de Louveau, et a pour but de confirmer à l'église de Saint-Nicolas de Capelle et aux moines de Lyre qui y font le service divin, la donation de la terre du Trembley, plus cinq sols de rente destinés à l'usage d'une lampe ardente dans la dite église de Maupas, 20 sols de rente au profit de l'abbaye de Lyre pour célébrer l'anniversaire de la dame de Capelles, Agnès, et enfin 15 sols de rente pour l'entretien d'une lampe qui devait être allumée toutes les nuits dans l'endroit « où l'on descend de l'église matrice dans le cloître, devant l'image de la Sainte Vierge et le tombeau de Guillaume de Capelles, le tout conformément aux Chartes de Guillaume de Wistenval et d'Agnès sa femme ». — Il s'agit ici de l'église abbatiale de Lyre, où Guillaume de Capelles et sa fille avaient été, en effet, inhumés. L'Obit de cette dernière, qui était décédée aux fêtes de Pâques 1222, se plaçait à la date du 13 avril : « Agnès monacha, fundatrix prioratus Sancti-Nicholai, Sœur Agnès fondatrice du Prieuré de Saint-Nicolas ».

En 1224 Pétronille, veuve de Raoul de Louveau, concède à Guillaume de Wistenval son neveu par alliance toutes les pièces de terre et les revenus qui pouvaient lui appartenir par suite du décès de sa nièce Agnès, tant à Capelles qu'ailleurs, et, en outre, toute sa part de la terre laissée en douaire à Nicole de Meules, veuve de Guillaume de Capelles son frère, moyennant 80 livres tournois.

Digitized by Google

Après avoir ainsi acquis cette portion du fief Aubry (ainsi s'appelait alors le fief de Capelles, plus tard Capelles-Chaumont). G. de Wistenval l'aumône au prieuré de Maupas pour en jouir dorénavant aux termes mêmes du contrat d'acquêt qu'il avait fait de Petronille :

« Que tous dans le présent et dans l'avenir sachent que moi Guillaume de Wistenval, chevalier, j'ai donné pour l'amour de Dieu, en pure et perpétuelle aumône à Dieu et a la Bienheureuse Vierge Marie de Lyre et à l'église de Saint-Nicolas de Capelles ainsi qu'aux moines qui y servent Dieu, tout l'héritage en terres, rentes et autres choses que j'ai acheté de Petronille, sœur de Guillaume de Capelles chevalier, situés dans la paroisse de Notre-Dame de Capelles et en tous autres lieux, ainsi qu'il est contenu dans la charte que la dite Petronille m'a faite précédemment, etc.

Grâce à cette donation les abbé, prieur et religieux de Lyre au droit de leur prieuré de Maupas, se trouvaient subrogés à tous les droits de Wistenval et de Petronille de Louveau sur l'héritage de Guillaume de Capelles.

En 1227 Guillaume de Friardel, acquéreur de Cecile de la Pommeraye et mari de la fille de cette dernière, confirmait tous les dons et aumônes qui avaient été faits antérieurement soit par Guillaume de Capelles, soit par Guillaume de Wistenval et Agnès son épouse : « omne donum illud quod Willelmus de Capellis et Willelmus de Wistenval et Agnes quondam uxor ejusdem de Wistenval fecerunt supra dictis et monachis de Lirâ ».

Toutes ces donations étaient encore confirmées en 1228 cette fois par l'autorité ecclésiastique représentée par Guillaume de Pont-de-l'Arche, évêque de Lisieux ; on voit par cet acte que la moitié du fief de Capelles-Aubry faisait dès cette époque partie des biens que le fondateur du prieuré de Maupas et sa femme lui avaient aumônés : « inter hæc etiam medietatem totius tenementi de Capellis in omnibus quæ dictus miles (de Wistenval) emit de Petronillâ de Lupellis. »

Mais comme le tiers de la succession de Guillaume de Capelles alors tenu par sa veuve Nicole de Meules, à titre de douaire, était encore indivis entre Guillaume de Friardel et les religieux de Lyre, il devait nécessairement être partagé entre eux. C'est ce qui eut lieu en l'année 1227 en ces termes :

Digitized by Google

Que tous dans le présent et dans l'avenir sachent que le partage suivant est intervenu entre Jehan abbé et le couvent de Lyre, d'une part, et Messire Guillaume de Friardel, chevalier, d'autre part, à propos de la dot de Nicole veuve de Guillaume de Capelles :

« Voici les hommes qui avec les fiefs respectifs doivent rester à l'abbé et couvent de Lyre pour leur part, c'est à savoir Roger des Granges avec tout son tènement du fief-Aubry, Raoul le Roy, Roger le François, Raoul du Behue, Pierre de la Grue, Gauquelin Gallart, Jehan Viel, et deux acres du dot seigneurial à choisir par les dits religieux et la moitié du reste du dot seigneurial que les dits religieux doivent partager avec le dit Guillaume de Friardel, au choix de celui-ci ;

« Restent pour la part du dit Guillaume de Friardel tout le fief de l'Evêque, le fief entier de la Cressonnière, tout le fief de Hugon Viel et tout le fief Talevas, à l'exception du fief Roger Mouton et du fief Gueroult, lesquels le dit Guillaume aumône aux dits religieux en sus de ce qu'il leur a donné de la main à la main. Les dits abbé et couvent de Lyre doivent payer les rentes et aides aux seigneurs suzerains par la main du dit Guillaume de Friardel et ses héritiers, excepté dix sols que le dit Guillaume de Friardel et ses héritiers doivent payer pour les dits religieux à l'abbé de Saint-Taurin, à cause de l'échange de la moitié du fief Hugon Viel que les dits religieux lui ont consenti. Et afin que ce partage soit et demeure constant et assuré dans l'avenir j'ai Guillaume de Friardel chevalier confirmé cet acte par le témoignage de l'apposition de mon sceau. Fait l'an du Seigneur 1227.

Il convient de mentionner encore parmi les chartes du fondateur du prieuré de Maupas lui-même un don de 20 sols et 18 deniers de rente payables à Paques par Guillaume de Wistenval et un autre de huit septiers d'avoine livrables chaque année à la Saint-Remi sur un tènement « apud le Teilloul » c'est-à-dire au Tilleul-Folenfant, car les moines de Maupas qui s'étaient déjà introduits, comme nous l'avons vu, à Saint-Mards de Fresnes et à Plainville, paroisses limitrophes de Capelles, trouvèrent bientôt l'occasion de s'implanter au Tilleul et ce fut Guillaume de Wistenval qui leur en montra le chemin et leur en ouvrit l'accès par une première donation. Nous indiquerons plus loin leurs autres acquisitions dans cette paroisse du Tilleul, déjà assez éloignée de Capelles.

A partir de l'année 1226 on ne rencontre plus d'actes de Guillaume de Wistenval qui mourut vraisemblablement vers cette époque, c'est-à-dire une dizaine d'années après la fondation du prieuré de Maupas.

Les autres seigneurs de la contrée, fidèles eux aussi aux habi-

Digitized by Google

tudes religieuses de leur siècle, contribuèrent grandement de leur côté à l'enrichissement territorial du nouvel établissement religieux. Un clerc Roger de Bourneville donne en 1224 cinq acres de terre sur le fief de l'Anglais et une autre acre à Bourneville.

Gauquelin de Meules (Meules est un ancien village de Capelles dont toute trace a disparu des cartes anciennes et modernes et même du souvenir des habitants, mais dont nous avons pu retrouver des vestiges certains dans les registres du tabellionnage de Chambrais), donne à son tour deux acres et demie situés entre la chapelle de Saint-Nicolas, par conséquent le prieuré lui-même et la demeure d'Henri de Meules qui lui-même en 1217, du consentement de Mathilde son épouse, avait témoigné de ses dispositions bienveillantes et généreuses envers Maupas. Gauquelin déposa sa charte sur l'autel de Saint-Nicolas, suivant un pieux et fréquent usage du temps, en présence de Jocelin de Mayaux, Guillaume de Saint-Quentin, Reginald de Fresnes, chevaliers, Garin et Ernauld du Chesnay seigneurs du voisinage, Henri de Rugia et Robert de la Chambre. En 1225 Jehan d'Orbec donna la moitié d'une acre de terre par lui achetée à Thomas du Bois et sise près du champ d'Henri de Meules, à Capelles, et bornée d'un bout par le chemin de Bernay.

Nous trouvons ensuite deux chartes intéressantes parce qu'elles contiennent certains détails touchant le mode de transmission de la propriété en droit féodal. Voici d'abord la traduction de la première, mais en supprimant la date « actum anno Domini millesimo ducentesimo quinto » c'est-à-dire 1205 qui est évidemment erronée puisqu'il va être question du prieuré de Saint-Nicolas de Capelle desservi par les moines de Lyre, dont la fondation n'a eu lieu qu'en l'année 1217. Cette erreur qui n'est peut-être due qu'à l'omission d'un mot, a déjà été rectifiée par M. l'abbé Guéry qui attribue à cet acte la date de 1225. En tout cas, qu'il s'agisse de la léproserie ou du prieuré qui lui a succédé, le texte se rapporte incontestablement à la chapelle Saint-Nicolas de Capelles :

« Que tous dans le présent et dans l'avenir sachent que moi Robert de Fresnes, j'ai, pour le salut de mon âme et de celles de tous mes ancêtres, confirmé à Dieu, à l'église de Saint-Nicolas de Capelles et aux moines de Lyre y servant Dieu, le don de tous les revenus que Guillaume Le Maron recevait de Geoffroy du Long et que le dit Guil-

Digitized by Google

laume a aumônés et confirmés par sa charte aux susdits moines et église, sauf cependant tout ce qui doit me revenir à moi-même ou à mes héritiers en droit et en coutume. Et afin que cette concession soit à jamais intangible et irrévocable, j'ai contresigné le présent acte de mon sceau. Témoins Guillaume de Wistenval, Jocelyn de Moyaux chevaliers, Guillaume des Orgeries, Henry d'Auge et beaucoup d'autres. »

« Le Long » est encore actuellement un « lieu dit » à Saint-Mards de Fresnes. Moyaux, ancien chef-lieu de doyenné ecclésiastique avant la Révolution, est une localité du Calvados, les « Orgeries » étaient un fief sis à Saint-Germain-la-Campagne. Tout le monde connaît la vallée d'Auge dans le Calvados.

En droit féodal il existait deux sortes de propriétés : la propriété complète, absolue, de celui qui possédant le « dominium » c'est-à-dire la souveraineté, n'avait besoin, pour donner ou vendre en partie ou en totalité son bien, de l'agrément de personne : d'autre part il y avait la propriété relative, incomplète en quelque sorte, de toute personne libre, qui pouvait bien aliéner son avoir, mais à laquelle il fallait pour le réaliser valablement la confirmation du seigneur suzerain duquel le bien dépendait. Le suzerain, tout en accordant sa confirmation, pouvait d'ailleurs céder lui-même ou conserver à son profit les redevances féodales lui appartenant personnellement et qui suivaient le bien de son vassal en quelques mains qu'il passât.

Ici Robert de Fresnes qui octroie comme seigneur suzerain à Guillaume le Maron la confirmation du don qu'il a fait aux moines de Maupas, se réserve expressément ses droits propres pour lui-même et pour ses héritiers. Cependant la formule employée « ut hæc mea concessio robur firmitatis in perpetuum obtineat » prouve bien que le fonds devait être considéré comme grevé à toujours pour l'avenir d'une sorte de rente perpétuelle.

Un peu plus tard, nouvelle donation effectuée cette fois directement par le même Robert de Fresnes en faveur du prieuré de Maupas. En 1234 (ici la date est certaine) nous allons trouver une seconde charte dont nous parlons de suite parce qu'elle forme le complément de la première ; elle est ainsi conçue :

« Que tous dans le présent et à l'avenir sachent que moi Robert de Fresnes, chevalier, j'ai donné et concédé en pure et perpétuelle aumône à Dieu, à l'église Saint-Nicolas de Capelles et aux moines qui y servent

Digitized by Google

Dieu, et à leurs successeurs, avec le consentement de Guillaume mon fils, tous les revenus et services qui me reviennent à moi-même et à mes héritiers et que me faisait jusqu'alors Hugues du Long sur la vavassorie que tenait de moi Richard Le Maron, dans la paroisse de Fresnes, pour appartenir désormais complètement et librement aux susdits moines et à leurs successeurs, sans aucune réclamation possible de ma part ou de mes héritiers, excepté toutefois les trois aides féodales et sauf aussi le droit de moulte et tout ce qui concerne l'usage général de mon moulin, ainsi que ses réparations. Afin que cet acte demeure à l'abri de toute contestation, j'ai en témoignage contresigné le présent écrit de mon sceau.

Et moi, Guillaume de Fresnes, son fils, pour la confirmation de cette donation, j'ai apposé mon sceau sur le présent acte.

Fait l'an de grâce du Seigneur 1234. Témoins : dom Guillaume de Ferrières clerc, Ernaud de Quesnay, Guillaume de Hommey, Gouchard de la Mare et plusieurs autres ».

Ainsi, en 1234, Guillaume le Maron précédent vavasseur du seigneur de Fresnes étant mort, son fils et héritier Richard possédait la vavassorie qu'exploitait maintenant le successeur également de Geoffroy, Hugues du Long. Le seigneur suzerain agissant pour son compte donne au prieuré de Maupas toutes les faisances ou les revenus seigneuriaux qu'il s'était d'abord réservés dans la charte précédente, mais il entend conserver expressément le bénéfice des trois aides féodales usitées en Normandie et de plus non seulement le droit de faire moudre ses grains et ceux de ses vassaux au moulin de sa vavassorie, mais encore l'usage général de ce moulin et s'il consent à ce que les moines de Maupas en aient en même temps que lui la jouissance, c'est à la condition qu'ils feront les frais des réparations ou du moins qu'ils y contribueront pour leur part et portion.

Guillaume de Sacquenville ayant aumôné à Maupas deux septiers de froment et deux septiers de gros blé ou méteil sur son moulin de Carentonne près Bernay, son fils Jehan en 1226 non seulement approuve et confirme la donation de son père, mais encore y ajoute pour sa part deux septiers de gros blé à la mesure de Bernay. Guillaume de Wistenval, Robert de Capelles et Guillaume de Friandel sont les témoins de cette charte. Le septier à la mesure de Bernay équivalait alors à 12 boisseaux, ce qui formait par conséquent un total de 72. Nous aurons à parler encore plus loin de ces 72 boisseaux de blé à propos d'une sentence arbitrale intervenue au XVIIIe siècle entre le prieur de Mau-

Digitized by Google

pas et un seigneur du voisinage M. Liberge de Grandchain, dont la famille se rattachait aux Sacquenville de Carentonne près Bernay.

L'indication d une mesure particulière était nécessitée par ce fait que la capacité variait alors pour la même mesure non seulement d'une région mais même d'une localité à une autre, ce qui constituait évidemment pour les transactions commerciales et les marchés une très grande gêne, dont la suppression a été réalisée par l'adoption générale du système métrique uniforme moderne.

Hugues d'Hellenvilliers, chevalier, donne en 1229 son vassal Jean du Buisson avec ses coparticipants Gérald, Robert et Gilbert des Champs, ce qui fut confirmé la même année par Gilbert de Caorches sans doute comme seigneur suzerain. On sait que dans la société féodale les « hommes » dans le sens diminué attaché à ce mot, étaient susceptibles de donation, de vente ou d'échange au même titre que tout objet matériel quelconque; ces « hommes » représentaient pour le bénéficiaire des travaux manuels, des corvées ou des rentes, des faisances, des protestations seigneuriales.

Henri de Meules chevalier aumône sept boisseaux de blé de rente, et reçoit en retour 55 sols tournois, en présence de témoins qui sont Guillaume de Friardel, Roger Brument, Jean de Capelles et Michel clercs. Guillaume de Rupierre (Rupetra) chevalier donne à son tour une rente de 12 sols sur ses moulins et reçoit en échange en 1230 de l'abbaye de Lyre quatre septiers d'orge que Guillaume de Wistenval et la sœur de Guillaume de Rupierre, épouse du dit Guillaume de Wistenval (soror mea, uxor ejusdem Willelmi) avaient assignés sur les dits moulins. Cette pièce est donc intéressante en ce qu'elle nous apporte la preuve que Guillaume de Wistenval, après la mort de sa première femme Agnès de Capelles, s'était remarié à la sœur de ce Guillaume de Rupierre nommée Edes.

Raoul de Faverolles, chevalier, et Amfroi Challou furent aussi du nombre des premiers bienfaiteurs du prieuré de Maupas. Oger de Faverolles chevalier probablement fils du précédent confirme toutes ces donations par une charte de 1232. Vers la même date des difficultés s'étant élevées entre frère Henri, prieur de Lierru (autre prieuré situé dans la forêt de Conches) et l'abbé de Lyre au sujet du moulin de Capelles sis dans la vallée de la Charen-

Digitized by Google

tonne, d'un commun accord il fut convenu que l'abbé paierait au prieur du Boscmorel, dépendant de Lierru, 20 sols tournois et que ce dernier aurait la permission de moudre au dit moulin, lui et ses gens. même avant ceux de Lyre s'ils étaient sur le point de mettre leur blé dans la trémie ; en revanche le prieur de Lierru abandonnait tous ses droits sur le moulin de Capelles.

(*A suivre*). Alfred RUAULT.

NOTE DE M. LE TRESORIER

Abonnements reçus du 1er juillet au 25 août 1926 :

MM. Léon Coutil, 15 fr.; Garetta, 15 fr.; Abbé Bonnenfant, 15 fr.; Marc Moussy, 15 fr.; Abbé Alix, 15 fr.; Martin, 15 fr.; R. P. de Raucourt, 15 fr.; Marin, 15 fr.; Vallois, 15 fr.; S. G. Mgr l'Archevêque de Rouen, 15 fr.; Dillaye, 15 fr.; Marchand, 15 fr.; de Touchet, 15 fr.; Bordesolle, 15 fr.; de Vatimesnil, 15 fr.; Duprey, 15 fr.; Desprey, 15 fr.; R. P. Auvray, 15 fr.; Flipot, 15 fr.; Guérin, 15 fr.; de Broglie, 15 fr.; Boursy, 15 fr.; Vivier, 15 fr.; Œuvre expiatoire dans l'Orne, 15 fr.; Aymar des Guerrots, 15 fr.; Duval, 15 fr.; Aurelly, 15 fr.; Abbé Porée, 15 fr.; S. G. Mgr Chauvin, évêque d'Evreux, 15 fr.; Mlle Girard, 15 fr.; M. Rousselot, 20 fr.; M. E. Houth, 15 fr.

Digitized by Google

LE MONASTÈRE DE PENTAL

à Saint-Samson-de-la-Roque (Eure)

(*Notes supplémentaires*)

La Revue catholique d'histoire, d'archéologie et littérature de Normandie a publié, en 1923, une notice de M. le chanoine Porée sur *le Monastère de Pental et l'église de Saint-Samson* (40 p.), un an après nos fouilles sur l'emplacement d'une partie de ce monument; la même revue vient de publier une nouvelle étude sur les mêmes explorations et les *Sarcophages mérovingiens du monastère de Pental*, elle est due à M. A. Leroy.

L'auteur indique que ces sarcophages se trouvent à 100 mètres de l'ancienne église carolingienne de Saint-Samson, ce qui permet de se demander combien de fois M. Leroy est allé en cet endroit, car sur notre plan que nous lui avions envoyé, sur sa demande, nous avons indiqué 240 mètres, distance que nous avons mesurée à la chaîne d'arpenteur; les mesures des sarcophages figurent aussi sur notre plan.

Ce qui nous oblige à répondre à cette note imprimée trois ans après nos publications, et quatre ans après nos fouilles, c'est que M. Leroy prétend avoir trouvé un sarcophage en plâtre engagé sous la muraille ouest; dont le *squelette était réduit en poussière*, formant une épaisseur d'environ 5 centimètres de matières organiques, il n'y avait plus qu'une phalange et quelques dents, comme fragments osseux; mais il y avait... un scramasaxe de 0 m. 28, sans manche; des filigranes d'or; un fragment de petit couteau; une sorte de lame de poignard de 0 m. 08, deux plaques de ceinturons en fer ornées de cabochons en bronze; quatre rivets en bronze; une boucle de ceinturon de même métal, une douille de framée; d'autres fragments indéterminables; des débris d'aumonière en cuir avec une ornementation à jour à l'endroit de la fermeture et tout cela sans ossements humains.

M. Leroy, aurait trouvé aussi des fragments d'allumettes, qui avaient été allumées dans ce sarcophage par des curieux pour

Digitized by Google

voir ce qui pouvait s'y trouver, et d'après M. Leroy, ils n'auraient rien aperçu, ni nous non plus; et ce serait plusieurs années après, alors que de nombreux curieux auraient vidé ces sarcophages à plusieurs reprises, et tout au moins regardé dedans, que M. Leroy aurait trouvé quatre objets en fer, trois plaques en bronze, des débris d'aumonière en cuir... etc.

Et pour donner un peu de vraisemblance à cette découverte sensationnelle, il ajoute que plus tard, dans deux visites distinctes, deux ans après nos fouilles en 1924, il explora deux autres sarcophages; dans l'un, le squelette était bien en place, les mains croisées sur le bassin; dans l'autre, le squelette avait les bras allongés.

Nous avons bien regardé les ossements qui étaient dans les auges et nous n'avons pas souvenance d'avoir trouvé à l'origine les ossements si bien disposés. Depuis des promeneurs y ont regardé aussi, sans doute avec moins de soin; et malgré cela, après deux ans, les os étaient revenus s'aligner dans leur position normale.

Nous ajouterons qu'avant ces belles trouvailles M. Leroy nous avait réclamé à deux reprises des ossements humains et des fragments de poterie de ce cimetière, nous lui avons indiqué ceux que nous avions laissés, ou recueillis à l'intérieur et placés dans deux sarcophages qui étaient vides lorsqu'en 1922, nous les avons explorés.

Une autre étude a pour titre *la Question de Pental*, elle est due à M. le Dr Coutan; elle a paru cette même année. (9 pages et 11 phototypies). Nous savions qu'une personne habituée à critiquer nos recherches et nos publications avait fait exécuter de nombreux plans et photographies afin de faire réfuter l'attribution de l'édifice que nous avions découvert à Saint-Samson de la Roque. M. le Dr Coutan qui est un collègue fort courtois a donné en partie satisfaction à la suggestion qui lui avait été faite (1).

(1) M. Coutan n'a cité que notre notice sommaire de 1893, avec nombreux plans et figures, publiée dans le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences de Bordeaux (Juillet 1923), sans mentionner la notice beaucoup plus documentée (36 p. et 22 fig. et plans) que nous lui avions adressée au début de 1925 et qui a paru aussi dans le cinquième volume de notre Archéologie gauloise, gallo-romaine et mérovingienne de l'Eure.

Digitized by Google

Nous sommes surpris, toutefois, qu'ayant reçu nos deux notices il n'ait pas parlé des nombreuses briques carolingiennes, dont quelques-unes sont encore en place dans les fondations du mur extérieur situé à l'Ouest ; ni des pierres ornées d'étoiles sommaires et de lignes gravées de formes géométriques; ni de la colonne engagée si curieuse; ces documents prouvent bien l'existence d'une construction antérieure au xe siècle, alors que la partie située au Sud-Est était de la fin du xe ou du xie siècle ; elle fut détruite au plus tard au xiiie siècle, comme le prouve le vase en grès mince que nous avons recueilli au sommet des ruines, sous les racines de deux vieilles épines, dont une avait bien cent-cinquante ans, et que nous avions laissée comme témoin pendant plusieurs mois; mais privée de terre et de ses racines, elle mourut et on l'enleva.

Nous admettrons que c'est vers cette époque, ou au début du xiiie que l'on a construit à 70 mètres plus loin, vers le Sud-Ouest, et un peu plus près de la route de Pont-Audemer à Saint-Samson, la chapelle ruinée de Notre-Dame de Pental, aménagée en pressoir vers 1890.

M. Coutan prétend que la construction que nous avons exhumée était une seconde chapelle, à peu près contemporaine de l'autre, et dépendant du manoir du monastère ; cela est difficile à accepter, parce qu'on peut encore voir une cloison et l'amorce d'une seconde cloison à l'angle Nord-Ouest de cette construction ; or, nous n'avons jamais vu une petite chapelle de 8 mètres de largeur avec une nef de 20 mètres, qui aurait été divisée en deux parties, et peut-être trois, car le mur Nord-Est se prolonge un peu au-delà de cet angle, vers la déclivité du chemin du Bac.

M. Coutan s'exprime ainsi, en terminant : « Quant à l'abbaye « de Pental elle-même, la détermination de son site exact « demeure un problème, peut-être insoluble ; *construite en bois « selon l'usage de ces temps reculés*, il est bien à craindre qu'elle « n'ait disparu tout entière dans un incendie et que le sol même « n'ait conservé aucun vestige ».

Si vraiment le monastère de Pental avait été construit simplement en planches, le cadeau du roi Childebert Ier, à Saint-Samson, évêque de Dol, n'aurait pas été princier; et comment admettre que ce monastère (ce baraquement en bois) aurait

Digitized by Google

encore existé en 833, puisque Anségise, abbé de Fontenelle, le mentionne et le lègue dans son testament, soit 283 après; et que en 1120 soit 296 après, un autre évêque de Dol, Baudry, y séjourna et y mourut en 1129 : ce monastère (en planches?) aurait ainsi duré 579 ans?

Puisque l'église abbatiale, démolie en 1828, était solidement construite en pierres et briques alternant, pourquoi vouloir récuser comme carolingiennes les fondations que nous avons retrouvées au pied du coteau, à 240 mètres de distance, comme une des dépendances du monastère? (1)

Enfin, nous ajouterons que tous les sondages effectués au Nord et au sud de notre construction nous ont révélé la trace de blocages et mortiers provenant d'édifices détruits. Au lieu de critiquer, pourquoi ne pas avoir cherché à retrouver d'autres fondations?

On a attendu nos fouilles et nos publications pour parler de Pental; précédemment, on avait simplement commenté les manuscrits fort concis et légendaires de Saint-Samson, qui ne permettaient pas tant de digressions; on ne connaissait finalement que les documents retrouvés lors de la démolition de l'église abbatiale, en 1828, et heureusement décrits par A. Le Prevost; rien de nouveau n'avait été publié avant nos recherches, et nous ajouterons que si elles avaient été faites par un archéologue rouennais, on ne les aurait pas commentées, ni contestées.

Léon Coutil.

---

(1) A cette époque, cependant, on ne savait pas prolonger la durée du bois avec du grésil, du carbonil, du sulfate de cuivre, etc.

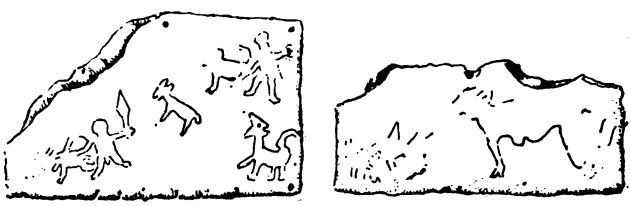

Bislée (Meuse) Musée Lorrain à Nancy)

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

QUESTIONS

18. Cloche d'Epreville-en-Roumois. — Peut-on m'indiquer la provenance d'une cloche dont j'ai fait récemment l'acquisition et qui porte l'inscription suivante :

« J'ai été beniste par M. l'abbé de La Hogue, grand vicaire de « Lisieux, chanoine de Notre-Dame et supérieur de la maison. « — J'ai été nommée Margueritte par dame Margueritte le Duc, « épouse de M. Alexandre de Muerdrac, ecuyer officier chez le « Roy. Le Painturier, écuyer, seigneur de Guillerville de Ricar- « ville, corner secrétaire du Roy, maison couronné de France « directeur trésorier. Jacques Gabriel Buret ma faicte en l'an- « née 1730, la monoye de Royen ».

Abbé Boulenger
curé d'Epreville-en-Roumois.

19. Olivi Marc. — Le graveur Olivi Marc de Rouen, qui a signé une grande planche aux armes Le Roux, paraissant être de la première moitié du XVIIIe siècle, est-il connu ?

Existe-t-il des épreuves de cette planche, vraisemblablement en tête de thèse?

A quel membre de la famille Le Roux doit-on attribuer ces armes.

Esneval.

20. Famille Bourgeois ou Le Bourgeois. — Les archives des notaires, conservées (?) à Balleroy, près Bayeux, permettraient-elles de retrouver l'acte de partage, en 1667, des biens des sept enfants d'Abraham Bourgeois ou Le Bourgeois, décédé vers 1666 à Balleroy ?

Les cinq plus jeunes quittèrent le pays. Son quatrième fils, Jacques, se fixa à Dieppe, où s'est perpétuée sa descendance.

Digitized by Google

Je désirerais avoir communication de tout renseignement permettant de poursuivre l'ascendance de ce Jacques et la descendance de ses frères et sœurs.

René Rouault de la Vigne.

21. Cardinal du Perron. — La question du lieu de naissance du cardinal du Perron, qui fut évêque d'Évreux, longtemps discutée, est nettement tranchée. Parmi plusieurs auteurs, Cazin affirme (*les Virois célèbres*. Vire, 1869, in-12 de 277 p.), page 40, que le père du cardinal était « médecin et ministre protestant à Vire ». Je n'ai trouvé aucune preuve de cette affirmation. Peut-on m'en fournir quelques unes ?

Frédéric Alix.

RÉPONSES

10. Denis de Vire (mai 1926, p. 164; juillet 1926, p. 239). — J'adresse mes meilleurs remerciements aux trois aimables correspondants qui m'ont permis d'identifier clairement trois témoins laïcs de l'inhumation du P. Denis de Vire, à Beaumont-le-Roger, en 1657. Je serais heureux d'être aussi renseigné sur trois ecclésiastiques témoins de cette cérémonie ; *Yon*, curé de Saint-Nicolas de Beaumont ; *Nicolle*, curé de Vieilles; *Marleux*, prêtre de Beaumont.

M. le chanoine Bonnenfant a publié, en 1924, une monographie de l'église Saint-Nicolas de Beaumont. Aucune bibliothèque privée ou publique de ma région ne possédant cet ouvrage, je serais reconnaissant que l'on veuille bien me dire s'il y est parlé du P. Denis et de son tombeau.

Frédéric Alix.

14. Famille de Hesbert (juillet 1926, p. 236). — Du mariage de Messire Alexandre de Hesbert avec Marie-Sophie (1772), fille de Jean-Adrien Le Doulx, vinrent cinq enfants qui se partagèrent — 9 avril 1797 — l'héritage paternel, et, la *Musse*, séparée en deux parts, échut à Jean-François de Hesbert; — leur aîné Adrien-Alexandre eut des terres en dehors du parc qu'il vendit en 1799 à son frère et celui-ci les revendit en 1823 à Gaudin.

Marie-Henriette de Hesbert mourut en 1805, laissant Louis-César Gaudin et Louis-Paul qui vendirent la propriété en 1827 et

Digitized by Google

en 1832 à M. Baudard. On sait que le père de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus mourut à la *Musse*.

La famille de Hesbert remonte à Mathieu qui, en 1545, échangea le fief du Hamel contre celui de Reuilly, il était capitaine du château du Neubourg et avait épousé, en 1542, Jeanne le Sec. — Guillaume, François, Jean et Alexandre de Hesbert furent successivement seigneurs du Hamel jusqu'à la Révolution. Cette famille blasonnait : *d'azur au chevron d'or accompagné de 3 molettes d'éperon du même.*

Chanoine Ch. Guéry.

15. Armoiries (croix florencées) (juillet 1926, p. 236). — Les armoiries *de gueules à la croix florencée* (fleurdelysée) *d'argent* sont celles des Suhard. — Cfr. *Armorial général de France* (*édit de novembre 1696*) *généralité de Caen*, édité par M. G. A. Prévost (*Société de l'Histoire de Normandie*). Voir notamment : Tome I, 63 (p. 9), 81 (p. 10), 124 *bis* (p. 15), 187 (p. 21), 223 (p. 25), 242 (p. 27), 256 (p. 28). Tome II-144 (p. 23). — *Généralité de Rouen.* Tome I-71 (p. 13).

Abbé V. Bourrienne
curé d'Ellon.

* * *

N° 15. — On nous écrit que André de Villequier, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte portait : *d'or à la croix fleurdelysée de gueules, cantonnée de 12 billettes du même*, ou *de gueules à la croix fleurdelysée d'argent, cantonnée de 12 billettes du même* (Léopold Delisle *Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, 1867, pp. 308-309). Ceci à titre d'indication en attendant mieux, si possible.

R. Rouault de la Vigne.

6. Coutumes, usages et traditions populaires (janvier 1926, p. 35 ; juillet 1926. p. 237). — Je rappelle aux lecteurs de la *Revue* la très intéressante brochure de M. Charles Leroy : *Paysans normands au XVIIIe siècle*, publiée en 1904 et rééditée en 1912. Grâce aux nombreux inventaires conservés dans des archives notariales et *qu'il a su lire*, l'auteur a tracé de la vie rurale à cette époque un tableau des plus vivants. Tout le long de cet ouvrage,

Digitized by Google

spécialement pages 67 et suivantes, on trouvera des réponses à la question posée.

Parmi ces coutumes, dont quelques-unes se sont perpétuées jusqu'à nos jours, je relève les suivantes :

La fête des *aguignettes*, dont le nom, dit M. Leroy, est une corruption de « au gui l'an neuf » et prouve qu'elle remonte au druidisme.

La fête des *Rois*, qui n'était pas spéciale à la Normandie et qui tend à disparaître de là comme d'ailleurs.

La récolte des *œufs de Pâques* dans les différentes fermes : les polissons de ma région ne l'ont pas oubliée et continuent à la mettre en pratique.

Les *feux de la Saint Jean*, remplacés en différents endroits, par les feux de la Sainte Clair.

La fête des *bergers*, à la messe de Minuit, la veille de Noël, etc.

Notons que ces deux derniers usages (feux de la Sainte Clair et fête des bergers) ont été, ces dernières années, remis en honneur par le curé d'Epreville-en-Roumois.

Je renvoie pour les autres coutumes et pour tous les détails à l'excellent travail de M. Leroy.

LECOURT.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

Le prince Emmanuel de Broglie (1854-1926). par M. l'abbé J. Lenfant, Bernay, J. Claudin, 1926, in-8°, 7 pp.

Le prince Paul-César-Emmanuel de Broglie, quatrième fils du prince Albert ancien président du Conseil des ministres, naquit à Paris le 22 avril 1854. Décédé à Chantilly le 2 juillet dernier il vient de rejoindre ses illustres ancêtres dans l'enclave du cimetière de Broglie réservé a sa famille.

A cette occasion M. l'abbé J. Lenfant publie, avec son habituel talent, une notice biographique et le compte-rendu des obsèques de ce prince, qui vécut dans l'abnégation et le silence.

Privé de l'usage de ses jambes, dès sa jeunesse, et malgré de continuelles souffrances, Emmanuel de Broglie s'appliqua courageusement à l'étude et publia de très remarquables ouvrages, tels que *Le fils de Louis XV, Louis dauphin de France* (1877) ; *Fénelon à Cambrai*, honoré du prix Bodin de l'Académie Française avec ces paroles élogieuses de Camille Doucet : « L'auteur écrit dans une langue excellente qui est un héritage, presque un privilège de famille ; ce livre réunit au plus haut degré des qualités qui se complètent, quand, par bonheur, elles se rencontrent : le fond et la forme, la force et la grâce, le dessin et le coloris. »

Successivement le prince publia *Mabillon et la Société de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés à la fin du XVIIe siècle*, 2 vol in-8° (1888) ; — *Bernardin de Montfaucon et les Bernardins*, 2 vol. (1891) ; — *Catinat, l'Homme et la vie ;* — *Les Portefeuilles du président Bouhier ;* — Saint Vincent de Paul (1897) ; — *Mme Acarie, la bienheureuse Marie de l'Incarnation* (1903) ; — *la vénérable Louise de Marillac, Mlle Legras ;* — *Tourville, un grand marin* (1908), etc.

L'abbé J. Lenfant s'appuyant sur ses souvenirs trace un délicat portrait, autant que véridique, de cet illustre reclus, décrit son cabinet de travail, son hôtel à Paris au sévère décor, le tour charmant de sa conversation nourrie de connaissances historiques qu'il

Digitized by Google

tenait de son père et de philosophie religieuse qu'il tenait de son oncle l'abbé de Broglie.

Après une juste admiration pour les qualités de la race et le talent de l'écrivain, l'auteur expose ce qu'une volonté disciplinée par la vertu peut réaliser au point de vue de la perfection chrétienne. Son esprit de prière, son amour de la communion, sa tendre affection envers la Sainte Vierge, sa piété simple et digne, lui inspirent cette vigoureuse conclusion : « Chacun a sa vocation; le prince a compris et réalisé la sienne qui a été austère : ses mérites grossissent le capital spirituel dont profitent tous les membres de l'Eglise. Son père dans le domaine de la diplomatie, son oncle sur le terrain de l'apologétique, lui-même dans une sphère plus mystérieuse ont également servi avec noblesse les intérêts les plus hauts et les causes les plus saintes. »

Suit le récit des obsèques. D'abord le 9 juillet à Sainte Clotilde de Paris, puis le samedi 17 elles eurent lieu à Broglie, présidées par M. le chanoine Meugnier qui adressa quelques paroles à l'assistance, mettant « son éloquence au service de son cœur. »

La plaquette se termine pieusement en ces termes : « Mais les immortelles espérances qui ont soutenu et consolé le noble défunt relèvent notre courage : et au sortir de l'enclos où flottent les parfums liturgiques, où se recueille l'Histoire, nous trouvons les rejetons d'une lignée qui, Dieu merci, n'est pas près de s'éteindre :

Uno avulso, non deficit alter.

Nous ne pouvons que féliciter M. l'abbé J. Lenfant d'avoir été admis dans l'intimité d'un tel savant, d'une érudition si vaste, d'une modestie si grande, d'une vie si exemplaire. L'auteur a rendu au prince Emmanuel de Broglie un hommage parfait, inspiré par l'affection et vraiment digne de lui — de cela encore il mérite d'être félicité.

Chanoine Ch. Guéry.

Digitized by Google

Nos Collaborateurs à l'honneur

La *Revue Catholique de Normandie*, dans son numéro de mars 1926, émettait un vœu, après le *Journal de Rouen*, « celui de voir la Légion d'honneur accordée à l'éminent Aumônier du Lycée Corneille à Rouen, le chanoine Vacandard, si connu du monde savant, collaborateur aux grandes Revues, historien de Saint-Bernard et de Saint-Ouen ».

Or, c'est justement la veille de saint Ouen que cette promotion, si bien méritée, est venue à notre connaissance par la voie de la Presse, au titre du Ministère de l'Instruction publique. L'an prochain, le vénérable Chanoine fêtera son cinquantenaire comme Aumônier du Lycée Corneille dont il est la gloire, nous disait dernièrement son Proviseur « et nous *voulons* le garder ». Que ce soit encore pour de longues et fructueuses années. A chaque rencontre nous le retrouvons toujours alerte, convaincu qu'à vivre parmi la jeunesse on reste toujours jeune, l'esprit sans cesse actif, le cœur excellent, heureux de ce ministère qui a bien de douces et grandes consolations.

Tous ses amis — et ils sont nombreux — tous ses anciens élèves — et ils sont légion — vont, d'un accord unanime, vivement remercier M. le Ministre de l'Instruction Publique d'avoir épinglé sur la soutane de ce véritable savant, travailleur infatigable, gloire du Lycée et du diocèse de Rouen, cette Croix de la Légion d'honneur si bien gagnée par cinquante années de dévouement, de zèle et de prudence dans des circonstances parfois très délicates.

La *Revue Catholique de Normandie* est donc excessivement heureuse de s'unir à un pareil concert de sincères félicitations et de répéter cordialement :

Ad multos et felicissimos annos !

Chanoine Ch. Guéay.

Digitized by Google

LES COMMUNICATIONS ENTRE EVREUX ET ROUEN

à l'époque gallo-romaine

Dans son *Atlas*, Th. Bonnin, en ce qui concerne la voie romaine de Rouen à Chartres, se contente d'indiquer la direction de cette voie au sud d'Évreux. Quant à Le Prevost, dans *Mémoires et notes*, il fait des conjectures au sujet d'une route marquée sur les Itinéraires, celle qui devait unir Rouen à Chartres et à Orléans, et était sans contredit la voie importante de la région. Il la connaît fort bien à sa sortie d'Évreux dans la direction du sud-est : « D'Évreux à Dreux, dit-il, MM. Passy, Mordret, de Stabenrath et Del'homme ont bien voulu la reconnaître, et nous-mêmes l'avons parcourue jusqu'au delà de Guichainville. C'est près de l'église abandonnée de Saint-Aquilin, et à l'endroit où l'on a trouvé, sur son bord, un tombeau gallo-romain décrit par M. de Stabenrath, que nous y sommes entré (1). Nous avons commencé à en voir l'encaissement (de seize à dix-huit pieds de large environ), dans le voisinage du parc de Melleville (2); de là on le suit constamment jusqu'à Grossœuvre en passant par Guichainville; on le retrouve à Coudres, dans les champs, un pied au-dessous du niveau actuel du sol; puis entre Illiers et Courdemanche où il est très apparent, et enfin au Mesnil-sur-l'Estrée d'où il se dirigeait sur Dreux, en traversant l'Avre, près de l'abbaye même qui lui avait emprunté ce nom significatif (3). » — Par ailleurs, d'Évreux à Rouen, ce qui intrigue Le Prévost, c'est la non concordance des distances marquées sur les Itinéraires avec celles qu'on peut mesurer sur le terrain, surtout entre Rouen et Uggate (distance trop forte). Même chose l'avait frappé également pour la route de Lille-

(1) Note de Delisle et Passy : « Il nous a été annoncé que la continuation de cet encaissement au delà de l'enceinte romaine d'Évreux poussait encore une ligne très reconnaissable par la dureté du sol dans les jardins du côté méridional de la rue Villaine. »

(2) Commune de Guichainville.

(3) La voie romaine est indiquée sur la carte d'État-major.

Digitized by Google

bonne à Évreux. Or tout provenait, pour cette dernière, de ce qu'on voulait coûte que coûte identifier Mediolanum et le Vieil-Évreux. Le Prevost signale que les voies romaines convergent vers Évreux et non vers le Vieil-Évreux. Laissons-le parler ; la surprise qu'il éprouve à la suite des constatations faites est une preuve de l'identification de Mediolanum avec Évreux (1) : « ... C'est cette communication d'Évreux à Lillebonne, dit-il, qui est mentionnée dans les anciens Itinéraires sous ce titre :

ITER A JULIOBONA MEDIOLANUM. M. P. XXXIV,

quoiqu'elle ne mène pas à Mediolanum (2), mais à Évreux. Nous avons déjà remarqué, ajoute-t-il, une singularité analogue dans l'examen de la voie de Rotomagus à Autricum, mais nous ne saurions trop insister sur cette observation qui semble prouver que sous les rapports itinéraires les Romains confondaient quelquefois la cité gauloise avec l'établissement qui en pouvait être considéré comme l'annexe et probablement la citadelle. »

Les Romains ne confondaient rien du tout ; ces confusions apparentes qu'on relève prouvent que toutes les fois qu'un document romain parle de Mediolanum on veut le reporter au Vieil-Évreux alors qu'il s'applique bien à Évreux. — C'est pourquoi Th. Bonnin peut s'exprimer ainsi (3) : « Toutes les voies indiquées par l'Itinéraire dit d'Antonin tendent vers Évreux, tandis qu'on n'en trouve *aucun* tracé authentique dans les environs de l'établissement du Vieil-Évreux, où quelques auteurs ont pensé qu'avait été primitivement fondée la cité romaine. »

Mais pour la voie de Rotomagus à Autricum, une autre cause

---

(1) Il y en a d'autres, aussi probantes sinon plus. Cf. JEAN MATHIÈRE. *La Civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine*. Évreux, Drouhet, 1925.

(2) Il est bien entendu que Le Prevost croit encore, quand il écrit ces lignes, que Mediolanum se trouvait au Vieil-Évreux.

(3) La remarque de Bonnin était d'une importance capitale. Quant à la ville fortifiée, annexe de Mediolanum, supposée par Le Prévost, elle n'a existé qu'après les malheurs de la fin du IIIe siècle : à cette époque le réseau routier était constitué depuis fort longtemps. D'ailleurs cette ville fortifiée, qui a remplacé le grand Mediolanum, ne comprenait qu'une faible partie du chef-lieu primitif des Aulerci Eburovices situé sur les bords de l'Iton.

Digitized by Google

empêchait encore de se rendre compte de la direction suivie : c'était l'embarras dans lequel on se trouvait pour placer Uggate, tant il est vrai que la position d'Uggate — aussi bien que celle de Breviodurum (1) sur les voies de Juliobona — avait une importance de premier ordre pour l'interprétation des Itinéraires ; les distances qui y étaient marquées ne pouvaient, en effet, être exactes que si les localités citées étaient elles-mêmes exactement repérées sur le terrain.

Ce n'est pas tout. Puisque la distance entre Rouen et Uggate paraissait trop forte, il s'agissait de savoir si la route prenait par la rive droite de la Seine ou par la rive gauche, comme le supposait Emmanuel Gaillard (2.)

Au sujet d'Uggate, les discussions furent vives jusqu'au jour où l'on s'entendit pour identifier cette localité avec Caudebec-lès-Elbeuf. L'Itinéraire dit d'Antonin renseignait pourtant fort bien sur l'emplacement d'Uggate par rapport à Évreux. Au début de nos recherches, après avoir lu seulement les travaux de Reyer et de Le Prevost, nous avions essayé de contrôler les distances en partant du Vieil-Évreux et d'Évreux. Une échelle ayant été établie et une longueur déterminée, nous avons pris Évreux comme centre d'une circonférence dont le rayon était la longueur donnée et nous avons remarqué que l'extrémité du rayon, en décrivant la circonférence, passait exactement par Caudebec-lès-Elbeuf. — On discuta donc à propos d'Uggate. Rever le plaça aux Damps (3). Le Prevost le reporta à Pont-de-l'Arche avec lequel d'Anville avait déjà essayé de l'identifier. Ce qu'il fallait retrouver, c'était la voie romaine unissant Rotomagus à Mediolanum, mentionnée sur l'Itinéraire d'Antonin, mais ne figurant pas sur la Table de Peutinger. Dès 1856, l'attention fut attirée sur Caudebec-lès-Elbeuf par les trouvailles qu'y fit l'abbé Cochet. C'est à

(1) Brionne.

(2) Emmanuel Gaillard pensait que la voie prenait la direction suivie ordinairement au Moyen âge par Jean-sans-Terre pour se rendre de Rouen à Pont-de-l'Arche (par Orival). Le Prevost disait de cette hypothèse : « Nous pensons qu'il y a de graves objections à faire à cette conjecture, *d'ailleurs fort ingénieuse.* »

(3) Reyer. *Mémoire sur le Vieil-Evreux*, p. 213 et suivantes. Évreux, Rouen, Paris, juin 1827.

Digitized by Google

M. Drouet (1) que l'on doit le tracé exact de la voie romaine à ses débuts à partir de Rouen, tracé que M. H. Saint-Denis (2) étudia ensuite. « Cette vieille route, dit M. de Vesly (3), se dirigeait en ligne droite, par la forêt de Rouvray, de Rouen jusqu'au hameau de Grand-Essart, d'où elle descendait par le Petit-Essart au Nouveau-Monde. Là, elle traversait le vallon, entrait dans la forêt de la Londe et regagnait presque directement le rond point de la Lune... C'est sur le territoire d'Orival que la voie romaine aborde au sud-ouest le plateau de la presqu'île de Grand-Couronne. » L'hypothèse de Gaillard se trouvait vérifiée.

La route est décrite de façon très intéressante par M. de Vesly (4) : « En 1901, dit-il, nous avons pu, en compagnie de M. L. Deglatigny, suivre l'*agger*, depuis la route forestière dite « avenue de Belbeuf » jusque derrière le clos de l'Essart. Dans tout l'espace parcouru, la voie antique est en remblai sur 0 m. 80 et 1 m. 20 de hauteur : c'est un *chemin-haussé*. Aussi son relief sur le sol présente-il un bombement d'une largeur de 9 mètres environ. — Deux sondages que nous avons fait opérer, l'un derrière la pépinière de la maison forestière des Essarts, l'autre non loin de la route d'Orival à Grand-Couronne, nous ont permis de fixer sa construction. C'est ainsi que nous avons reconnu qu'elle est composée : 1°) D'une couche de 0 m. 27 d'épaisseur, composée de gravier et d'un lit supérieur de pierres concassées d'environ 0 m. 06 ; — 2°) D'une couche de mortier de 0 m. 06 d'épaisseur. Ce mortier avait acquis une telle solidité, que les pioches des ouvriers s'émoussaient ou se cassaient plutôt que de le briser. Les gros silex, sur lesquels était disposée la couche de mortier, formaient une bordure qui limitait à 3 m. 20 la largeur de la chaussée. De chaque côté, des accotements (margines) de 0 m. 80 de largeur portaient à 4 m. 80 la largeur totale de la voie qui était maintenue latéralement par de gros blocs de silex. Aujourd'hui

---

(1) Drouet. *Recherches sur Uggate* dans H. Saint-Denis : *Notices hist. et stat., etc. : VI. Caudebec-lès-Elbeuf*. Elbeuf, Imp. H. Saint-Denis et Duruflé, 1887.

(2) H. Saint-Denis. *La Londe et son marquisat*. Elbeuf, 1890.

(3) De Vesly. *Les fana ou petits temples de la région normande*. Rouen, Imp. Lecerf fils, 1909.

(4) De Vesly. *Op. cit.*

Digitized by Google

une couche de gravier et d'humus recouvre et enveloppe la route, remplaçant par un arc de cercle de 9 m. de corde, le profil antique. »

Voilà pour les débuts de la route à partir de Rouen. Le Prevost disait : « Tout ce que nous connaissons entre Rouen et Évreux, c'est que la voie passait par Uggate (Pont-de-l'Arche suivant lui) ». Aujourd'hui l'on peut dire : « Elle suit la rive gauche de la Seine jusqu'à Uggate, c'est-à-dire à Caudebec-lès-Elbeuf et doit aboutir à Évreux. » Mais quel est exactement son tracé entre ces deux dernières localités ?

Le Prevost pensait qu'elle suivait à peu près le tracé de la route actuelle, sauf les développements récents des côtes et la déviation de la ligne droite dans la forêt de Bord, — et aussi que la ville de Louviers paraissait s'être formée dans l'alignement de la voie. Par ailleurs, il était persuadé qu'elle empruntait la rive droite par Pont-de-l'Arche et le Mesnil-Esnard, puisqu'il ne croyait pas à l'hypothèse d'Emmanuel Gaillard.

Depuis, Walckenaer mesurant la distance de Rouen à Dreux a trouvé 60 milles 2/3 ; de son côté, le colonel Lapie a trouvé 56 milles. La différence, constate M. Coutil (1), est de 4 milles 2/3 (soit 6.920 mètres, à peu près 7 kilomètres) ; les distances données par le Colonel Lapie concordent bien avec la route nationale et ce serait Le Prevost qui aurait vu juste.

Nous nous permettrons de faire remarquer que ce serait exact si Le Prevost avait pensé que la voie empruntait la rive gauche du fleuve ; or, nous l'avons suffisamment établi : il ne le croyait pas. Cependant, il y a peut-être quelque chose à retenir de l'opinion de Le Prevost, et nous y reviendrons.

De Vesly, de son côté, prétend que des *fana*, du moins dans notre région, se trouvaient toujours à proximité des grandes voies romaines, et que, par conséquent, la route de Rouen à Évreux doit passer près du fanum des *Buis* (2), près du fanum (supposé il est vrai) d'Heudreville, comme la route de Rouen à Brionne

---

(1) L. Coutil. *Archéologie gauloise, gallo-romaine, etc. : arrondissement de Louviers*, p. 12 et 13. Louviers, Imp. Turmel, 1898-21.

(2) Dans la forêt de Bord, non loin de la halte de Tostes-la-Vallée (chemin de fer d'Orléans à Rouen), à la cote 118 de la carte de l'État-major.

Digitized by Google

passe près des fana des Essarts, de la Londe, de Saint-Ouen-de Thouberville, comme celle d'Évreux à Pacy-sur-Eure passe près du fanum d'Orgeville. C'est pourquoi il propose sur une carte (1) le tracé suivant : de Rouen à Caudebec-lès-Elbeuf par Orival, puis d'Elbeuf à Louviers suivant une ligne qui passerait par les Buis, enfin de Louviers à Évreux en ligne à peu près droite (cette ligne laissant sur la gauche en se dirigeant vers Évreux l'endroit où aurait existé le fanum d'Heudreville).

Mais il y a d'autres hypothèses. Nous lisons dans l'ouvrage de M. Coutil sur l'arrondissement de Louviers : « Au Congrès de la Société française d'archéologie tenu à Louviers en 1856 (p. 250 à 253), on a proposé un autre itinéraire [que celui de Le Prevost], qui nous paraît plus direct et justifié par les découvertes de *ruines et d'objets antiques* ; c'était peut-être un raccourci de second ordre. Cette voie a du reste conservé, en nombre d'endroits le nom de *Route Chartraine* ou celui de *Chemin Chartrain* (2). — Voici l'ensemble des localités modernes où son encaissement a été retrouvé : Rouen, Petite-Couronne, le Milthuit, le Grand-Essart, Orival, Caudebec (Uggade), les triages du Bout-de-la-Ville et de la Bretèque (elle traversait l'Oison en laissant à droite les retranchements du Catel et le Camp de la Mort, se rendait à Saint-Pierre-lès-Elbeuf), au Désert, au Camp-des-Ventes, aux Brelins (*sic*), la Vallée (temple des Buis découvert en 1894 par MM. Quesné et de Vesly), Montaure, la Haye-Malherbe (bijoux trouvés aux friches Maugras), Craville (où la trace de cette voie se voit pendant les sécheresses de l'été, les récoltes devenant jaunes sur son passage), Quatremare, près du triage des *Terres-Noires* ; Intremare, Canappeville, entre le pays et le château (vases, verrerie, lampe en bronze) ; Hondouville, triage de la Perelle ; la Vacherie, près du hameau de Verdun ; la Chapelle-du-Bois-des-Faulx, le long du triage des Cateliers ; puis entre Émalleville et Irreville ; le Boulay-Morin, Gravigny, Évreux. »

(A suivre) Jean MATHIÈRE,
Diplômé d'Études supérieures d'Histoire.

---

(1) Cette carte se trouve dans l'ouvrage de DE VESLY. *Les fana*. Elle est d'ailleurs très intéressante.

(2) Cette dénomination justifiera aussi d'ailleurs en partie la direction que nous allons adopter. On voudra bien comparer les deux itinéraires : celui proposé par la Société de Louviers et la nôtre.

Digitized by Google

SONNETS

LES ROSES DE RONSARD

En veillant chaque nuit jusqu'au matin pourpré,
Tu rêvais, ô Ronsard, orfèvre du langage,
De fonder ton renom aux rimes d'une page
Que l'Hellade emplissait de son nectar sacré...

Or l'Amour, s'emparant de ton cœur inspiré,
Te dictait ces beaux vers, orgueil de ton vieil âge...
Après quatre cents ans il garde à ton visage
L'impérissable éclat de son myrte doré.

Près de toi, tour à tour hautaines et rieuses,
Des femmes, poursuivant leurs danses glorieuses,
Frappent allégrement la terre de leur pied.

Et, filles de la Loire ou de la noble Seine,
Ta Cassandre, Marie et la pieuse Hélène
Enlacent sur ton front les roses au laurier.

CASSANDRE

Maîtresse, il faut ployer cet orgueil florentin
Et payer d'un baiser ton amant qui soupire...
Le Temps fuit, emportant ma Vie et ton Sourire;
Le soir succède vite au radieux matin.

La Vieillesse bientôt flétrira ce beau teint
Et courbera ce front dont la clarté m'inspire :
Si tu m'as dédaigné, ta Douleur sera pire
Lorsque le flot d'oubli battra ton noir destin.

Digitized by Google

Si tu m'aimes, pourtant, à mes vœux moins rebelle,
Mes rimes tresseront ta couronne immortelle
Et ton visage enfin revivra dans mon art,

Fier, ardent, plein de grâce et de jeunesse encore
Tel qu'à l'heure si douce où l'Avril fit éclore
Cette Rose, Cassandre, au jardin de Ronsard.

MARIE

Quenouille, va porter au pays angevin
La plainte de Ronsard oublieux de sa Gloire
Car j'ai lié tantôt d'un ruban de Montoire
L'Amour avec la laine à ton fût lisse et fin.

Pars, ne t'attarde pas ! Tu suivras le chemin
Qui va du Vendômois jusqu'à la glauque Loire...
Sous les pins de Bourgueil Marie aux doigts d'ivoire
Ne te gardera pas inerte dans sa main.

Lorsqu'elle filera, rêveuse, à la fenêtre,
Tu lui rappelleras ma tendresse. peut-être,
Parmi les vergers clairs et les oiseaux chantants

Et sa bouche rieuse en sera plus vermeille
Si ta secrète voix lui murmure à l'oreille
Que pour cueillir la Rose il n'est que le Printemps...

René Herval

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

Seine-Inférieure : *Rouen* : M. le chanoine L. Jouen ;
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.
Eure : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.
Calvados : M. Etienne Deville.
Manche : *Montmartin-sur-Mer* : M. le chanoine Bouchard,
Avranches : M. J. Séguin.
Orne : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarthe.

5576. — Au Pays Virois, mars-avril 26 : Le jet du marteau à Saint-Pierre-la-Vieille, par F. Alix; — La paroisse Saint-Thomas de Vire au XVIIIe siècle (*suite et fin*), par G. A. Simon; — La libération de la Normandie au XVe siècle (*à suivre*), par Butet-Hamel.

5577. — Le Correspondant, 25 avril : La petite Reine chez les incroyants (Sainte Thérèse de Lisieux). A propos du livre de Mme Lucie Delarue-Madrus, par dom G. Aubourg, p. 184-208.

5578. — Revue Mabillon, juil.-sept. Chronique bibliog. p. 263 *Lettres spirituelles de saint Anselme*, publiées par l'abbaye de Maredsous dans la collection « Pax », traduites par les moniales de Sainte-Croix de Poitiers [Paris, Lethielleux, in-12 de XLVIII-214 pp.].

5579. — Nova Francia, vol. I, n° 6, juin 1926. — Les armes des Boucher de la Broquerie : *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef d'un lis de jardin accosté de 2 glands d'or et en pointe d'un rocher surmonté d'une croix latine, le tout d'argent*. Venus de Normandie ces canadiens ont encore des parents qui blasonnent : *de gueules à la bande d'argent chargée de 3 cloches de sinople posées dans le sens de la bande*, comme M. Boucher de Montuel; — Pierre Boucher natif, de Mortagne d'après le « Journal des Jésuites » (1646-1666), p. 249 [Le Père Claude d'Ablon, né à Dieppe, 1619; — Louis XIV et Pierre Boucher; — Daniel de Rémy, Sr de Courcelle, 8me gouverneur du Canada, de l'élection d'Arques]. — Lettre

Digitized by Google

de Marie de l'Incarnation à dom Claude Martin à Paris, sur Pierre Boucher, p. 254; — Le fief Grosbois (1653-1854), confié à Pierre Boucher, p. 257; — Documents sur Pierre Boucher, p. 263. etc; — Le monument de Pierre Boucher à Québec (26 octobre 1922), p. 271.

5580. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXIXe vol. 1926, col. 477. La mort de l'avocat Le Cauchois; — col, 479, Armorial de France de d'Hozier, explications complémentaires; — col. 481, Pairs à barons; — col. 490, La Folie-Sandrin à Montmartre; — col. 508, Armoiries à déterminer : *loup d'argent* [Pilloust]; — col. 512, Les Jacquemarts de France; — col. 515, Un ouvrage contre le Parlement Maupeou; — col. 525, Tellier le « père du froid »; — col. 529, Frédéric Achard († à Bagnols de l'Orne); — col. 532, 584, La bataille de la Hogue; — col. 558, Bourdon de Vatry; — col. 572, La paroisse Saint-Rémy à Rouen; — col. 575, Princesse d'Ilsenghien; — col. 577, Une comédie à trouver : La Corneille de Mlle de Scay; — col. 594, Un La Boissière de Chambors tué à la chasse.

5581. — Société d'agriculture de la Manche, t. XXXVI. Saint-Lô 1925. Le protestantisme à Saint-Lô, par R. Le Clerc; — L'entrée solennelle des Evêques de Coutances à Saint-Lô au xviiie siècle, par A. Descoqs; — L'*Ecce homo* de Saint-Sauveur-le-Vicomte. L'Eglise Saint-Samson de Bonfossé, par P. Le Cacheux, etc.

5582. — Annuaire du Département de la Manche, 97e année, 1925. Liste des objets mobiliers classés, par P. Le Cacheux; — Richard Gobey, architecte et la construction du dôme de l'Eglise de Valognes (1607-1612), par H. Bourde la Rogerie.

5583. — Bull. de la Soc. Hist. de Lisieux, fasc. 25, 1925 : La formation des anciennes listes des évêques de Lisieux, par l'abbé Simon; — Les tombeaux de la cathédrale de Lisieux, par V. Lahaye; — Deux prétendants à l'Evêché de Lisieux pendant la Ligue, par de Frondeville; — Eglises de Lisieux et affaires ecclésiastiques, par V. Lahaye et Moisy.

5584. — Le Correspondant, 10 août : L'impératrice voilée, par Marc Hélys, p. 371 [Aimée Dubuc de Rivery devenue sultane à Constantinople, descendante d'une des plus anciennes familles normandes].

Digitized by Google

5585. — Baize (Abbé), † ancien curé de Saint-Georges de Bohan, *Sem. Rel. de Coutances*, 15 juillet.

5586. — Bellet (chanoine), † à Bonsecours, *Bull. Rel. de Rouen*, 7 août.

5587. — Bernard (abbé Henri), † curé d'Iray, *Sem. Cath. de Séez*, 6 août.

5588. — Deville (Etienne), a publié dans le *Journal de Rouen* ce qui suit : *juin* 24 : La paroisse Saint-Pierre de Caen, des origines au XVIe siècle [C. R. *Mém. Soc. des Antiq. de Norm.* t. XXXV, in-4°, 169 pp. Ext.]; *août* 15. A propos des armoiries de Lisieux.

5589. — Dubosc (Georges), a publié dans le *Journal de Rouen* ce qui suit : *juin* 21 : Le 3e centenaire de Jean de la Quintinye (1626-1926); — 27, Une tentative pour sauver Louis XVI d'après des documents rouennais [Les Couteulx de Canteleu, de Caumont, etc.]; — *Juillet* 4, Les dons patriotiques à Rouen [1789-1791]; — 19, L'église Sainte-Marie-des-Champs. Le manoir du Fay et la famille de Pierre Corneille; — 25, Un nom de lieu... Rabelaisien; *août* 8, Un nouveau biographe de Guy de Maupassant; — 9, Une collection rouennaise de médailles au XVIIIe siècle [par le premier Président Camus de Pontcarré]; — 13, Les Mss. liturgiques de la Bibl. Mun. du Havre, par l'abbé E. Daverne; — 14, La pierre tombale d'un maire de Rouen du XIVe, retrouvée à l'Hôtel-de-Ville; — 15, « V'la qui r'crassine ». Autour d'un mot normand.

5590. — Herval (René). Croquis Normands. En flânant aux bords de l'Eure [Les Damps, Léry, les Vaudreuil, etc.], *Journal de Rouen*, 26 juin.

5591. — Labrosse (Henri). Le Bénédictionnaire de l'archevêque Robert. L'abbé Saas et dom Tassin : une querelle littéraire en 1747. *Académie de Rouen* 1920, p. 107-112.

5592. — Lebaudy (abbé), † aumônier de Sainte-Marie de Gacé, *Sem. Cath. de Séez*, 9 juillet.

5593. — Le Cois (chanoine), † curé d'Echauffour, *Sem. Cath. de Séez*, 23 et 30 juillet.

5594. — Maupassant. Un geste meurtrier de — *Chronique Médicale*, 1926 juillet, p. 214.

Digitized by Google

5595. — Renault (chanoine), † curé de Ceaucé, *Sem. Cath. de Séez*, 16 juillet.

5596. — Ringard (R. P. Emmanuel). Les origines de l'Ordre de Prémontré en Normandie [Analecta Praemonst.] 1926, pp. 159-176 [recherche sur la filiation des abbayes de La Lucerne et d'Ardennes].

5597. — Sauvage (R.-N). Extrait du nécrologe de l'abbaye du Bec (xviie et xviiie siècles). Paris, Impr. Nat. 1926, grand in-8°, 26 pp.

5598. — Surville (A.). Histoire de Domfront dans le *Pays Bas-Normand*, Flers, 1925.

5599. — Tessier (chanoine), † supérieur du Grand Séminaire de Rouen, *Bull. Rel. de Rouen*, 10 juillet.

5600. — Le Petit Parisien a publié dans sa 3e édition de Normandie ce qui suit : *juin* 27, Une étude sur les inondations de 1842 en Normandie; — 28, Un poète normand : Léon Hiélard; — *juillet* 9, le 7e centenaire de la chanson de Roland; — 13, Le centenaire d'un chansonnier Normand [Bernardin Anquetil]; — 15, Le Port-Royal normand; — 20, La foire de Guibray; — 25, Les Normands et la Perse; — 26, Au royaume d'Yvetot; — *août* 10, Les savants normands : Le zoologiste et botaniste Henri Gadeau de Kerville; — 13, L'origine des plages normandes.

5601. — Le Journal du Neubourg a publié en *juin* 30 : Le Dr Auzoux (1797-1880), 13 et 28 *juillet;* — *août* 4, Les collaborateurs du Dr Auzoux; — 11, Histoire du Château du Tremblay; — 18, L'inauguration du buste du Dr Auzoux à Saint-Aubin d'Ecrosville (août 1890).

Indications spéciales par département.

Calvados : **5576**, 77, 79, 80, 83, 84, 88, 96, 97, 98.
Eure : **5578**, 79, 80, 84, 89, 90, 97, 5601.
Manche : **5579**, 80, 81, 82, 85, 95.
Orne : **5579**, 80, 87, 92, 93.
Seine-Inférieure : **5579**, 80, 84, 86, 89, 91, 94, 97, 99.

Le Gérant : G. Poussin.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, D^r.

Digitized by Google

PLANCHE I.

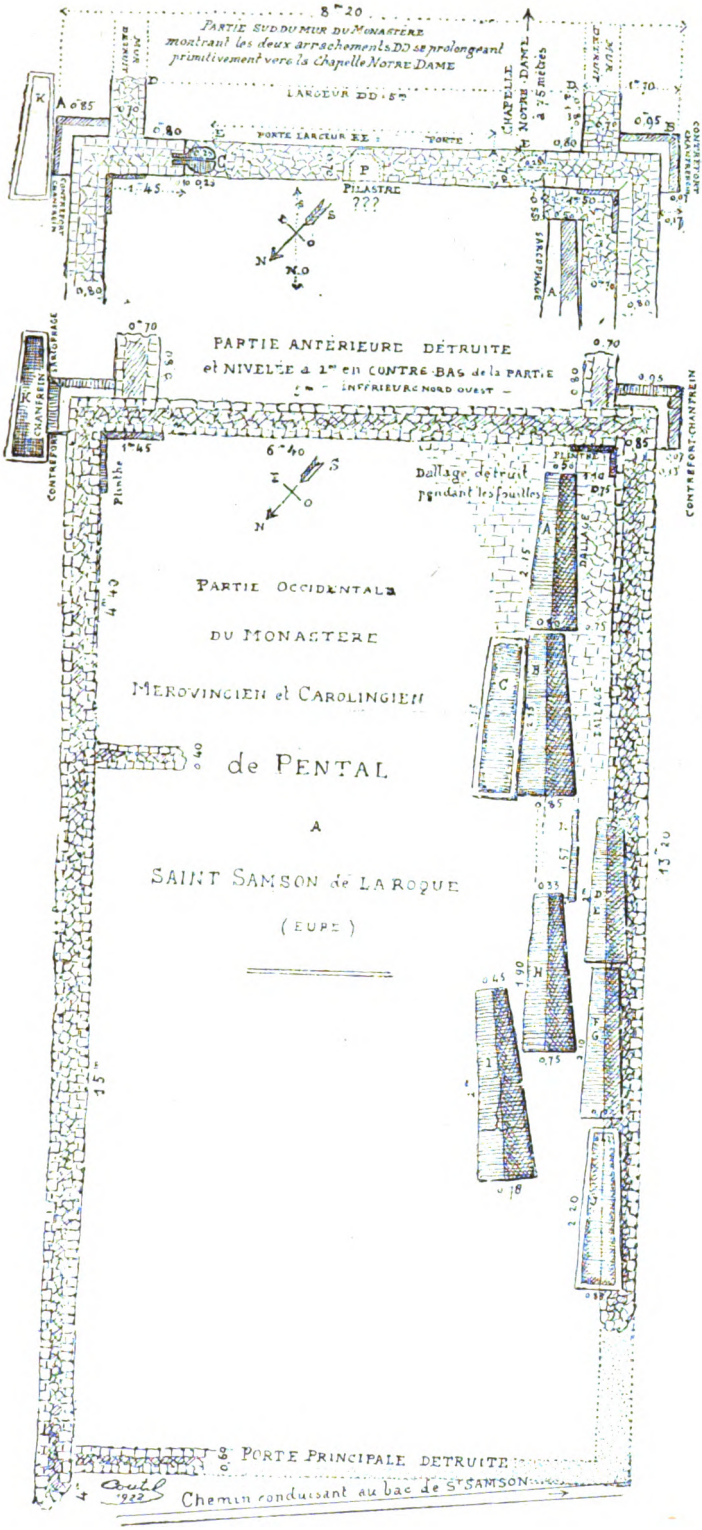

Digitized by Google

PLANCHE II.

Sarcophages mérovingiens découverts en 1922, à l'intérieur de l'édifice mérovingien et carolingien, dont les fondations se voient au fond.

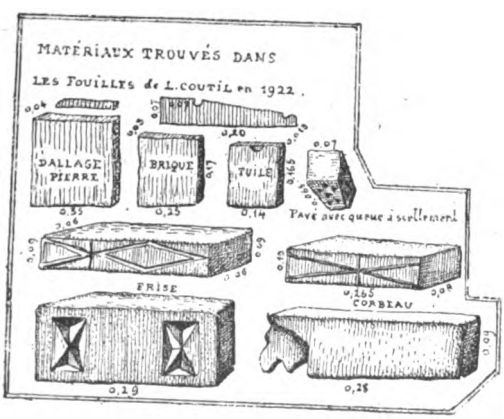

Vase du XIIIe siècle découvert en 1922, au sommet des ruines de l'édifice mérovingien et carolingien.

Digitized by Google

PLANCHE V.

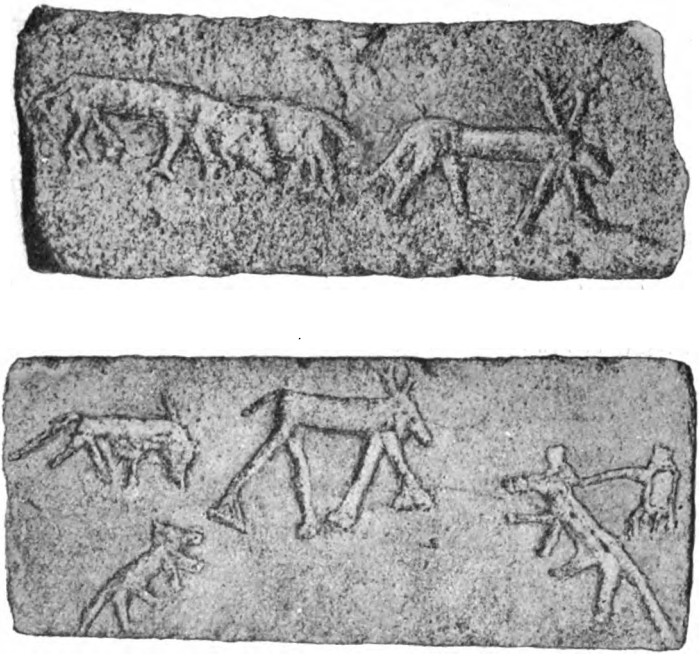

Petit monument en pierre trouvé à Treclun (Côte-d'Or).
au musée d'antiquités de Dijon,
représentant une scène de chasse.

Digitized by Google

PLANCHE VI.

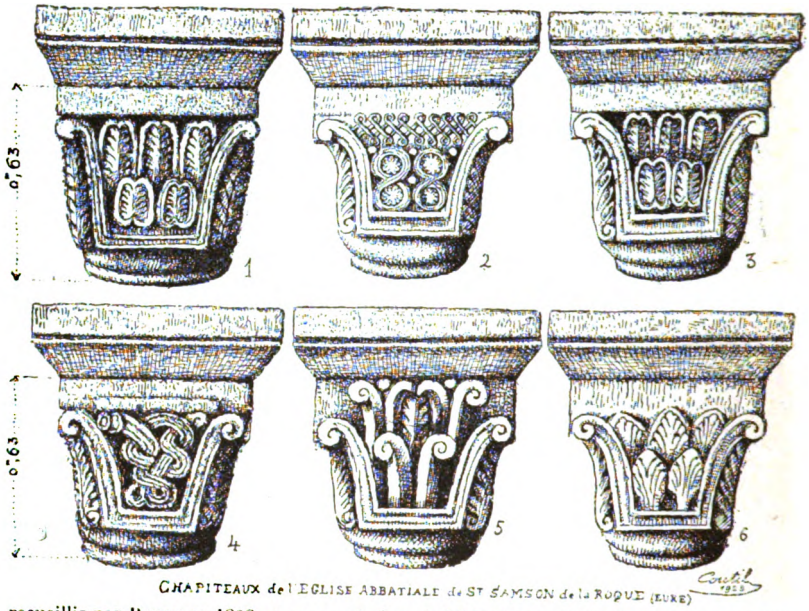

CHAPITEAUX de l'EGLISE ABBATIALE de St SAMSON de la ROQUE (EURE)

recueillis par Itever en 1828 et conservés dans la bibliothèque de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

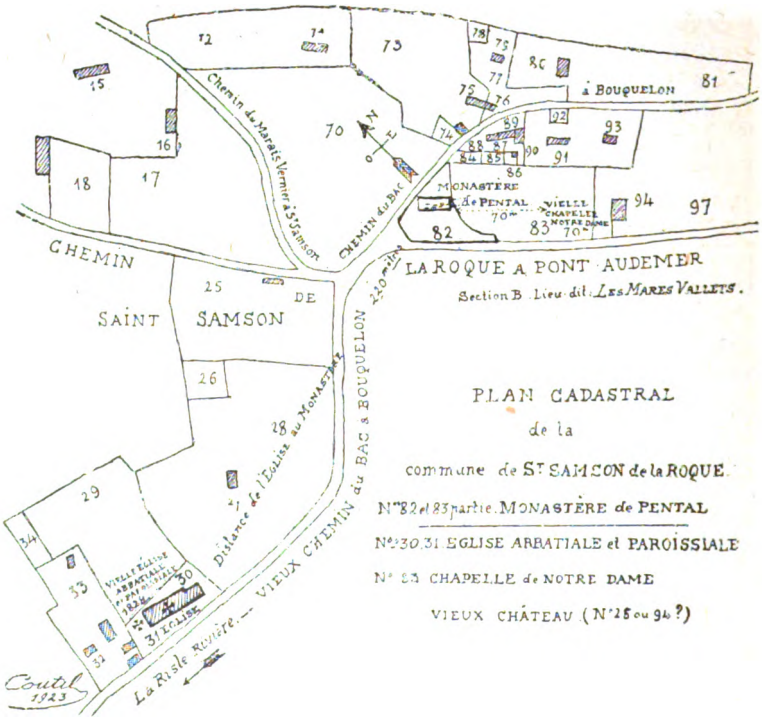

Digitized by Google

PLANCHE III.

DESSUS de SARCOPHAGE MÉROVINGIEN du MONASTÈRE de PENTAL à St SAMSON de LA ROQUE (EURE)
(SARCOPHAGE H du PLAN)

Digitized by Google

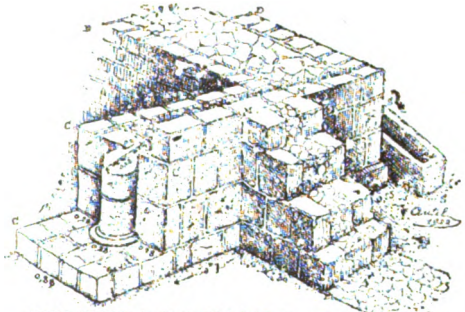

ANGLE SUD-EST du MONASTERE de FERRIERES, dans une colonne de 0m28 d'une porte [illegible] dans un mur plus récent de 0m75 d'épaisseur du mur du monastère, contiguës de la porte, MM arrachement d'un mur se prolongeant primitivement au Sud vers la chapelle NOTRE DAME.
1 Le sarcophage mérovingien (Vue prise au Sud Est)

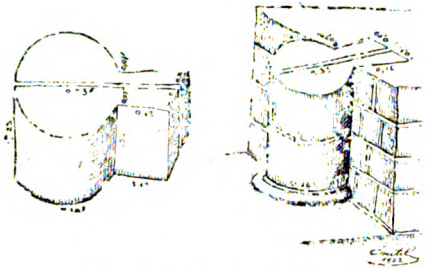

Détails de la colonne engagée portant des demi-tambours à queue.

RIGLÉE (MEUSE) MUSÉE LORRAIN à NANCY)

Dessus de sarcophage mérovingien portant une scène de chasse gravée.

ANDRESY (SEINE et OISE)

Dessus de sarcophage trouvé à Andrésy (Seine et-Oise).

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Évreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
d'Histoire, d'Archéologie et Littérature
DE NORMANDIE

35me ANNÉE — 6e LIVRAISON

NOVEMBRE 1926

Maurice D'HARTOY : Nos collaborateurs : Mlle de Courten, 321. — Chanoine Ch. GUÉRY : Nos collaborateurs à l'honneur, 327. — Chanoine Ch. GUÉRY : A nos chers abonnés, 328. — Abbé QUEUDEVILLE : Un fédéraliste Normand, victime du Tribunal révolutionnaire : Dom Mauger (*suite et fin*). 330. — Alfred HUAULT : Notice sur le Prieuré de Saint-Nicolas-de-Maupas à Capelles-les-Grands, (Eure), *suite*, 337. — Jean MATHIÈRE : Les Communications entre Evreux et Rouen à l'époque gallo-romaine (*suite et fin*), 364. — J. LEROY : Un dernier mot sur le monastère de Pental, 369. — Ch. GUÉRY et Maurice D'HARTOY : En marge des Livres nouveaux. 371. — Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de Normandie, 375. — Bibliographie normande, 377. — Table des matières, 382.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Mellet

ROUEN
HENRI DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros Horloge

1926

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

PHILIPPE D'HARCOURT, ÉVÊQUE DE BAYEUX (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE DU XVIIe SIÈCLE, Mme SCHOLASTIQUE GUYONNE DE ROUXEL DE MÉDAVY, PREMIÈRE ABBESSE DE SAINT-NICOLAS DE VERNEUIL (1627-1669) (*suite*), par X***.

LE CALENDRIER SPIRITUEL D'EVREUX, par M. l'abbé DELAMARE, curé d'Incarville (*Suite*).

LE PRIEURÉ DE MAUPAS (*suite*), par M. Alfred RUAULT.

UNE FAMILLE D'ARGENTAN : LES LAUTOUR (1600-1915). *Correspondance et Souvenirs*, par M. DUBOURG.

UN PAYSAGISTE PEU CONNU DU PUBLIC : GABRIEL LE BOURGUIGNON DU PERRÉ, par M. le comte LE BOURGUIGNON DU PERRÉ.

Digitized by Google

35e Année. — 6e Livraison. DIEX AIE Novembre 1926.

REVUE CATHOLIQUE
D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE, DE LITTÉRATURE
DE NORMANDIE

NOS COLLABORATEURS

Melle C. de COURTEN
Docteur-ès-Lettres,
Professeur à l'Université Catholique de Milan.

Digitized by Google

Mademoiselle de COURTEN

Pour avoir publié, sous la signature de Mlle de Courten, un remarquable *Essai* sur Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches et académicien du XVIIe siècle, la *Revue Catholique* a reçu d'un public choisi maint témoignage de satisfaction. En retour, il nous semble d'élémentaire justice de remercier publiquement notre charmante collaboratrice et de mettre son image sous les yeux de ses lecteurs reconnaissants.

Mlle Clémentine de Courten est née à Milan, le 29 avril 1887, d'une mère milanaise et d'un père d'origine française, dont l'antique famille ne compte pas moins de sept généraux et blasonne de gueules au globe ceintré et croisé d'or.

Ainsi, dès l'enfance, elle parla l'italien autant que le français. Et sa maison natale étant toute proche de l'admirable église du XVe siècle San-Maria-della-Grazie, dont la coupole et la sacristie sont du Bramante et qui contient aussi le célèbre *Cenacolo* de Leonard, les premiers regards de l'enfant caressèrent des chefs-d'œuvre.

Aînée de deux sœurs et d'un frère aujourd'hui capitaine de frégate dans la marine italienne, il lui échut le doux et noble rôle de consacrer sa jeunesse à une mère très aimée, que le veuvage avait prématurément saisie.

Dieu, ma mère, mes études, telle paraît être la touchante devise de notre collaboratrice.

Elle fit ses premiers pas d'écolière en des établissements religieux, tout en se préparant au baccalauréat officiel. L'Université de Milan lui ouvrit ensuite ses portes et lui décerna bientôt le diplôme de professeur de langue et de littérature françaises, obtenu — soit dit en passant — « avec le maximum de points et un prix spécial ».

Digitized by Google

En 1920, Mlle de Courten soutint victorieusement sa thèse de docteur ès-lettres.

Désireuse de se vouer complètement à l'étude et se souvenant des paroles de ce grand homme de lettres *qui disoit que la bonne façon d'apprendre c'est d'estudier ; la meilleure, c'est d'escouter, et la très bonne, c'est d'enseigner*, notre aimable correspondante demanda une chaire dans les écoles de l'État, l'obtint et persévéra si bien qu'après un nouveau concours, où elle fut reçue avec le n° 2 sur soixante-dix-huit candidats, on lui confia un poste envié à l'Institut technique supérieur de Pavie.

Chemin faisant, l'infatigable étudiante obtenait diverses charges dans les écoles de Milan, tantôt dans les établissements privés, tantôt dans les institutions gouvernementales — ce qui semble témoigner que le sectarisme universitaire n'a point cours en Italie ; — c'est ainsi que Mlle de Courten fut nommée lectrice à la *R. Accademia Scientifico letteraria* de Milan et à l'Université catholique du Sacré-Cœur, dans la même ville.

Fort heureusement pour nous, la superbe activité de Mlle de Courten ne s'est point bornée à de multiples besognes pédagogiques ; dès les premières années de son enseignement, elle poursuivit ardemment ses études littéraires personnelles et commença de donner des articles d'érudition et de critique aux revues de son pays natal... sur des thèmes relatifs à sa patrie d'origine, surtout à la *Vita e Pensiero*, la fameuse revue qui a préparé la réalisation de l'Université catholique italienne. Elle publia aussi des portraits français très remarqués dans le *Giornale Storico di letteratura italiana*, qui est, comme on sait, la plus importante revue critique d'Italie.

Actuellement, elle collabore régulièrement à deux revues féminines fort connues : *Fiamma Viva* et *Azione Muliebre*, où elle traite presque exclusivement de sujets français.

Au surplus, nos lecteurs trouveront plus loin un résumé aussi complet que possible des diverses publications littéraires de notre lointaine amie.

Dans toute cette œuvre distinguée, un peu diverse en apparence mais cependant riche d'une unité dont les racines plongent dans

Digitized by Google

l'amour des lettres françaises, émergent, à nos yeux, trois travaux de premier ordre : *le théâtre de M. J. Chénier en Italie*, thèse de doctorat, l'*Essai sur Huet, évêque d'Avranches*, que nous avons eu l'honneur de publier ici même et, enfin, cette retentissante étude *Milano romantica e la Francia dalla Restaurazione*, dont la grande presse italienne a parlé avec enthousiasme.

Notre directeur, M. le chanoine Guéry, nous ayant engagé à demander à Mlle de Courten ses projets nouveaux, notre collaboratrice a bien voulu nous les dire de fort bonne grâce : elle prépare en ce moment une étude critique sur les *Rondeaux* de Clément Marot, envisagée principalement du point de vue linguistique. L'an prochain, elle écrira un éloge de Bossuet, en l'honneur du centenaire de l'illustre évêque.

Cette dernière promesse n'a rien pour nous étonner car les goûts littéraires de Mlle de Courten se révèlent avec netteté dans ses œuvres et l'on ne peut douter qu'elle n'ait un vif appétit de nos grands classiques du XVIIe siècle, bien qu'elle ne soit nullement insensible à la séduction de nos premiers romantiques, puisqu'elle a choisi *Lamartine* comme sujet de ses cours à l'Université.

Disons, pour terminer, que Mlle de Courten, tout en travaillant ainsi de mille manières, prépare son agrégation ès-lettres qu'elle espère obtenir à bref délai, « si, toutefois, Dieu le permet », ajoute-t-elle avec un respect de la Providence et une modestie qui ne laissent pas de l'honorer grandement. Est-il besoin d'ajouter que nous suivons ici avec le plus attentif intérêt l'évolution toujours triomphante d'une carrière à la fois si laborieuse et si digne ?

Un lien puissant attache désormais à la Normandie le nom de cette fervente amie de notre littérature. Et nous ne cèlerons point notre ravissement de constater que ce lien porte le nom d'un docte prélat normand, jadis célèbre dans toute l'Europe studieuse et dont la vie, comme celle de sa gracieuse biographe, fut « tout embaumée par l'amour des lettres ».

Maurice D'HARTOY.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

TRADUZIONI del : *Fléau qui passe*, E. Daudet, 1910.
Mon oncle et mon curé, Jean de la Brète, 1911.

LECTURES : *Fleurs et Rameaux*, Collaborazione, *Abrégé de l'Histoire de la Civilisation française* (tutto di C. de Courten).
Aux Jeunes Filles, Lectures, Paravia, 1916.

1. *Lamartine e la sua poesia*, 2 Ruskin, 5 Michelangelo, 4.

1. *Romanzi e novelle di guerra francesi* in Vita e Pensiero, 1916.
2. *Il premio Nobel e la letteratura scandinava*, Vita e Pensioro, 1917.
3. *Emile Verhaeren e la sua poesia*, Vita e Pensiero, 1917.
4. *Octave Mirbeau*, Vita e Pensiero, 1917.
5. *Leconte de Lisle*. Vita e Pensiero, 1918.
6. *Mme de Staël nel suo centenario*, Vita e Pensiero, 1917.
7. *André Chenier e Ugo Foscolo* in « *Bulletin Italien* », 1918.
8. *Mme de Maintenon* in Azione Muliebre, 1919.
9. *Molière in Libri del Giorno*, 1922.
10. *Molière* in Fiamma Vira, 1922.
11. *Henri Bataille* in Azione Muliebre, 1922.
12. *Blaise Pascal* in Azione Muliebre, 1923.
13. *Jacqueline e Blaise Pascal* in Fiamma Vira, 1923.
14. *Lamartine*. Rivista Impiegate.
15. *Maurice Barrès*, Azione Muliebre, 1924.
16. *Georges Goyau*, Azione Muliebre, agosto, 1923.

TRADUZIONI : a) *R. de Moulain*, Vita e Pensiero.
b) *La giovane e il mahisuonio*.
c) *Le origini della fauviglia Mesnard*, Vita e Pensiero.
d) *Le origini del Cattolicesimo*, Vita e Pensioro.

17. *Henry Bordeaux*, Azione Muliebre, gennaio 1924.
18. *René Bazin*, Fiamma Viva, marzo 1924.
19. *Ombre femminili del XVII secolo*, idem, maggio 1924.

Digitized by Google

20. *Poesia d'oltre oceano*, idem, agosto 1924.
21. *Letteratura d'oltre oceano*, Rivista Impiegate.
22. *Anatole France*, Azione Muliebre, dicembre 1924.
23. *Henri Bataille*, Fiamma Viva, marzo 1925.
24. *Saint François de Sales et son cœur de chair*, di H. Bordeaux (recensione in *Italia*), gennaio 1925.
25. *René Bazin e il suo romanzo sociale*, Azione Muliebre, 1925.

a) *Essai sur Huet évêque d'Avranches*, in Revue Cathol. de la Normandie (p. 100).
b) *La fortuna del teatro di G. M. Chénier in Italia* in *Giornale Storico della letteratura italiana* (p. 36).
c) *Milano romantica e la Francia dalla Restaurazione* (*1815-1830*), 1925.
d) *A proposito del Voyage autour de ma chambre*, 1 vol. (p. 286), 1926, gennaio Athenacum.

Digitized by Google

Nos Collaborateurs à l'honneur

Le décret qui nommait M. le chanoine Vacandard, aumônier honoraire du Lycée Corneille, Chevalier de la Légion d'Honneur, désignait en même temps pour semblable distinction un autre de nos collaborateurs : M. Paul Le Cacheux, depuis un an archiviste de la Seine-Inférieure.

Nombreux sont les travaux de cet historien soit pour les Sociétés savantes de la Province, soit pour la *Revue Catholique de Normandie*. Depuis la quatrième année, où il débute par *la légende de l'abbaye de Montebourg*, ses intéressants articles se succèdent jusqu'à la grande guerre (1914).

Citons : *Un examen de pharmacie au siècle dernier ; — Une visite à l'Hôtel-Dieu de Coutances au XVIIe siècle ; — Le règlement de l'hôpital général de Valognes ; — Un aveu de la baronnie de Briquebec en 1456 ; — Anecdotes bas-normandes de Constantin de Renneville ; — L'établissement des frères prêcheurs à Coutances et plusieurs anciennes chartes françaises en Normandie ; — La date de fondation de l'abbaye Blanche de Mortain ; — Leopold Delisle, historien normand ; — La réforme de l'Hôtel-Dieu de Coutances et l'établissement des religieuses augustines par l'évêque Léonor Ier de Matignon ; — Le recueil des pouillés de la province de Rouen ; — Une mine d'or dans les environs de Caen au XVIIe siècle ; — Notes sur un fonds de documents des Archives nationales concernant la ville et le port du Havre* (1517-1790) ; — *Les Pouillés du diocèse d'Avranches d'après l'édition de M. Lognon*, etc.

Nous adressons donc nos sincères et cordiales félicitations à cet infatigable travailleur avec l'espoir que, malgré ses nombreuses occupations dans la capitale normande, il voudra bien de temps à autre nous communiquer quelques-unes de ses heureuses découvertes dans un fond si riche en documents, véritable mine à exploiter et si précieuse pour notre histoire locale tout autant que pour l'histoire générale.

Digitized by Google

Nos Archives départementales renferment, en effet, bien des secrets, des solutions à de nombreux problèmes et des rectifications à de multiples erreurs considérées souvent comme des vérités indéniables.

Errare humanum est.

Chanoine Ch. Guéry.

A nos chers Abonnés

Avec cette livraison se termine la 35e année de la *Revue Catholique de Normandie*. De tous les côtés des lettres laudatives nous prouvent que cette Revue par sa variété, son intermédiaire des Chercheurs, sa bibliographie, etc., intéresse vivement les lecteurs et leur rend les services qu'ils en attendaient. Ces félicitations nous ont été grandement agréables et étaient de nature à nous encourager dans cette direction difficile, absorbante et coûteuse.

Malgré, en effet, le nombre croissant de nos adhérents, malgré notre désir de ne rien changer et surtout de vivre encore de nombreuses années, la *Revue*, comme toutes les autres, subit, en ce moment, une crise qui peut lui être plus fatale que la grande guerre, dont elle sortit victorieuse.

Cette crise procède de sa situation financière. Alors que journaux, revues, semaines religieuses, etc., ont doublé leur prix, notre *Revue* est restée modestement à 15 francs. Or chaque numéro autrefois d'environ 200 francs, coûte aujourd'hui plus de 1.000 francs, soit 6.000 par an, d'où un déficit de 2.000 francs!

Comment y faire face?... Un abonné offre de porter son abonnement à 100 francs avec l'espoir d'être suivi par une vingtaine d'autres, désireux d'assurer le sort de cette vieille revue normande. Ce serait certes une heureuse solution, mais où trouver ces généreux protecteurs?... En attendant il devient absolument nécessaire de porter la cotisation de 15 à 20 francs au moins, à

Digitized by Google

partir du 1er janvier 1927, puisque les abonnements vont de janvier à janvier. Cette minime augmentation sera d'autant mieux acceptée que plusieurs, déjà, ou versent 20 francs, ou paient deux fois soit par générosité, soit par distraction, dans lequel cas M. le Trésorier leur en offre le remboursement. En parcourant dans les six livraisons la liste des abonnements reçus chacun saura s'il a payé deux fois et agira selon son bon plaisir, afin de rassurer la conscience de notre scrupuleux trésorier.

Les noms des vingt souscripteurs à 100 francs seront publiés dans le numéro de janvier à la suite de celui de M. Couppey de la Forest l'initiateur de cette combinaison. Tous ceux de nos abonnés qui n'auront pas, soit par lettre, soit par carte, protesté contre l'augmentation, seront considérés comme l'ayant acceptée.

Selon le résultat de cet appel désespéré la *Revue Catholique de Normandie,* ou paraîtra dans le courant de janvier, ou entrera en sommeil, avec la conscience d'avoir brillamment vécu ses trente-cinq années et de finir en beauté.

Chanoine Ch. Guéry.

Digitized by Google

Un Fédéraliste Normand victime du tribunal révolutionnaire

Dom MAUGER

Religieux bénédictin

DE L'ABBAYE DE SAINT-ÉTIENNE A CAEN

(*Suite et fin*)

En quittant Saint-Wandrille Mauger, qui avait conscience de la redoutable responsabilité que faisait peser sur lui son rôle dans l'affaire du fédéralisme, déclara verbalement au maire, M. Cordier, sans doute dans l'espoir de se concilier l'indulgence de ses juges et de sauver ainsi sa tête, qu'il renonçait désormais complètement à l'exercice des fonctions ecclésiastiques. Vaine condescendance! Cette dernière lâcheté n'a servi qu'à déconsidérer un peu plus la mémoire de l'apostat. Elle fut sans profit pour sa cause.

Conduit immédiatement devant le directoire du district siégeant à Yvetot Mauger y fut incontinent interrogé par le président Lasnon.

Après avoir selon l'usage déclaré ses nom, prénoms, âge, profession et domicile, le prisonnier répondit le mieux qu'il put dans son intérêt aux questions de son interrogateur, portant la plupart sur des faits de notoriété publique et il rappela ainsi successivement son serment volontaire à Caen, son intrusion à Villy, sa création du club de Villers-Bocage, son retour à Caen pour être professeur de physique, son séjour à Rouen et enfin son nouveau ministère comme curé à Saint-Wandrille.

Interrogé si pendant qu'il était à Caen il a connu Guadet?

A répondu qu'il a connu la présence de Guadet à Caen, mais qu'il ne lui a jamais parlé.

D. S'il n'a pas harangué le peuple pour l'exciter à l'insurrection?

R. Qu'il n'a pu haranguer le peuple puisqu'il n'est jamais allé au club.

Digitized by Google

D. S'il a un certificat de résidence?

R. Qu'il n'en a pas mais qu'il peut facilement s'en procurer à Villy et à Saint-Wandrille et des certificats de civisme aussi.

D. Pourquoi il a quitté sa chaire de professeur de physique à Caen?

R. Parce qu'il n'avait plus d'écoliers, qu'il n'était d'ailleurs que professeur provisoire et enfin qu'il ne touchait pas de traitement.

D. S'il n'a pas plutôt quitté Caen pour se dérober aux mesures sévères prises contre lui par le représentant Laplanche?

R. Que les seuls représentants du peuple présents à Caen pendant qu'il y était lui-même étaient Robert Lindet, Duroy et Bonnet de Meautry.

D. S'il a connu les poursuites dirigées contre lui par le représentant Laplanche?

R. S'il y en a eu ce n'a été sûrement qu'après son départ.

D. Qui il fréquentait à Caen?

R. Ne voyait habituellement que ses deux jeunes sœurs mariées, l'une à Durocher, chapelier, rue Saint-Pierre et l'autre à Caudron aussi chapelier, rue Saint-Jean.

D. S'il a connu Mesnilgrand? (1)

R. Oui il était même son ami.

D. S'il a connu Wimpfen et s'il était à Caen dans le temps ou les sections se sont déclarées pour lui?

R. Oui.

D. A quelle section de la ville il appartenait?

R. A celle du civisme.

D. Combien de fois il s'y était rendu et à quel propos?

R. Mauger répond sans bien préciser qu'il fut un jour choisi comme secrétaire de sa section; qu'une autre fois il fut désigné pour aller en qualité de commissaire porter une adresse à la Convention; il fait ensuite un récit succint de son voyage à Paris; il expose enfin les mesures prises par les départements de la Normandie et de la Bretagne pour assurer la liberté de la Convention.

D. Quels sont ses moyens d'existence?

R. Les épargnes qu'il a faites et qui ne sont pas encore épuisées puisqu'il lui reste environ 150 livres.

---

(1) Voir plus haut la note sur Mesnilgrand.

Digitized by Google

Dans le dossier, la partie relative au fédéralisme est soulignée au crayon rouge et en marge on lit « Hic (Là) ».

Les administrateurs du district montagnard (c'est lui-même qui s'attribue le qualificatif) d'Yvetot s'empressèrent de communiquer l'interrogatoire de Mauger au comité de salut public nommé par la Convention ; ils lui demandèrent en même temps à quel tribunal il fallait déférer le prévenu. Le comité répondit le 30 ventose (20 mars) par une lettre signée Collot d'Herbois et Carnot, qu'aucune hésitation n'était possible dans le cas présent et que le tribunal révolutionnaire était seul compétent pour juger cette affaire de conspiration.

En conséquence le 4 floréal an II (23 avril 1794) les Administrateurs du district d'Yvetot : « considérant qu'il résulte de l'aveu même du prévenu qu'il a trempé dans le complot ourdi dans le Calvados;

Vu en outre la lettre du comite de salut public ;

Ordonnent :

Que Mauger sera conduit de brigade en brigade au tribunal révolutionnaire. »

Dès le lendemain 5 floréal, Mauger est acheminé sur Paris; le 7, il est à Rouen ; il en part le 8 sur un cheval de selle fourni par le commissaire des guerres; le 9, il passe à Vernon ; le 10, à Montagne bon air (Saint-Germain-en-Laye), et il arrive le 11 à destination.

Une lettre écrite le 9 floréal par le district d'Yvetot à l'accusateur public Fouquier-Tinville l'y avait devancé pour faire connaître ses antécédents : « Moine à Saint-Etienne de Caen, dit-elle, curé constitutionnel de Villy-Bocage, fédéraliste à Caen, ministre clandestin du culte à Saint-Wandrille, le prévenu est un échantillon particulièrement remarquable de contre-révolutionnaire. »

Cette lettre était accompagnée, bien entendu, du long et minutieux interrogatoire que le prisonnier avait subi après son arrestation.

L'affaire de Mauger ne traîna pas. Dès le 14 floréal il fut interrogé en présence de l'accusateur public par François-Joseph Denizot, l'un des juges du tribunal, assisté du greffier Grassard. Trois questions seulement lui furent posées.

D. N'avez-vous point rempli dans l'assemblée centrale des dépar-

Digitized by Google

tements réunis la fonction de suppléant du procureur général syndic ? (1)

R. Non, par la raison péremptoire qu'il n'y avait pas dans cette assemblée de procureur général syndic.

D. Lorsque le fédéralisme a levé la tête dans le Calvados pour anéantir la liberté, n'avez-vous pas été l'apôtre le plus zélé de ce fédéralisme ainsi que du fanatisme ?

R. Non, je déclare seulement que le département du Calvados ayant décidé une députation des administrations, sociétés populaires et sections de la ville à la Convention, le 27 mai (vieux style) 1793, je fus nommé membre de cette députation par la section du civisme ou j'allais pour la première fois.

D. S'il a un défenseur ?

R. Non. (2) Sur quoi le citoyen Duchateau fut désigné d'office.

Le 16 floréal, Fouquier Tinville assigne pour le 24 le dénonciateur et unique témoin Capron à l'adresse inscrite sur la lettre de dénonciation c'est-à-dire Saint-Hilaire et charge le commissaire national près le tribunal de Caudebec François Héry de faire parvenir cette citation. Le commissaire la renvoie le 20 à Fouquier en lui exposant qu'il n'y a pas de Saint-Hilaire dans le district de Caudebec que l'adresse de Capron est inconnue, que malgré de longues recherches il n'a pu rien découvrir de certain à ce sujet mais qu'il continuera ses investigations si le procès de Mauger est différé.

Fouquier Tinville se moquait bien du témoignage de Capron. Dès le 19 il avait rédigé son acte d'accusation contre Mauger en se servant des faits connus par lui ou avoués par l'accusé. « Tous ces faits, concluait-il, sont plus que suffisants pour prouver les manœuvres et les intelligences contrerévolutionnaires du prévenu

---

(1) Il y a là une confusion qui demande une courte explication. Bougon Longrais était procureur général syndic du département du Calvados. Lorsqu'en juillet 1793 il partit pour préparer à Evreux le passage de l'armée Fédéraliste il fut remplacé non pas comme procureur général syndic du Calvados, mais comme membre de l'Assemblée de résistance par Mauger. Il n'y avait pas à cette Assemblée de procureur général syndic.

(2) Les deux interrogatoires ci-dessus reproduits ne sont ni complets ni textuels ils reproduisent néanmoins scrupuleusement le sens des pièces qu'il eût été trop long de reproduire intégralement.

Digitized by Google

avec les fédéralistes et les autres ennemis de la république. Mauger a évidemment conspiré contre l'unité et l'indivisibilité de la nation, contre la liberté et la sûreté du peuple Français en employant des manœuvres tendant à provoquer des insurrections criminelles, en secondant par toutes sortes de voies les complots liberticides, en provoquant par ses entreprises coupables la dissolution de la représentation nationale, l'avilissement des autorités constituées et le renversement du gouvernement républicain, etc. »

Etienne Mauger comparut devant la première section du tribunal révolutionnaire, siégeant salle de l'Egalité, le 24 floréal an II, à 10 heures du matin. avec un autre fédéraliste nommé Jouet (1) deux postillons qui, en état d'ivresse, avaient manqué de respect à un représentant du peuple. Le tribunal était composé de Claude-Emmanuel d'Obsen président, Charles Harny et François-Joseph Denizot juges. L'accusateur public était Michel-Nicolas Grébeauval, substitut de Fouquier-Tinville. Le Gris remplissait les fonctions de commis-greffier. Douze jurés étaient présents.

Grébeauval se contenta de lire l'acte d'accusation dressé par Fouquier et dont on vient de voir le résumé. On fit selon l'habitude deux ou trois questions à chacun des accusés puis les jurés s'étant déclarés suffisamment éclairés, les défenseurs officieux prononcèrent pour la forme quelques paroles en faveur de leurs clients.

Le président posa alors par écrit la question suivante au jury :

« C'est un fait constant qu'au cours de l'année 1793 il a existé « dans le Calvados une conspiration contre l'unité et l'indivisibi- « lité de la République. Etienne Mauger, né à Rouen, religieux « bénédictin de Saint-Etienne de Rouen, curé constitutionnel de « Villy près Rouen (département de la Seine-Inférieure), membre « de la cidevant assemblée centrale de l'insurrection fédéraliste

(1) Jouet (Gilles) né à Bernay (Eure) vers 1747, domicilié à Pacy même département s'était engagé dans les dragons de la Manche faisant partie de l'armée des Côtes de Cherbourg en formation à Bayeux. Il avait pris part en qualité de maréchal des logis à l'expédition de l'armée fédéraliste. Revenu à Pacy après l'échec de Vernon, il y fut arrêté en l'an II et déféré au tribunal révolutionnaire de Paris qui le condamna à mort en même temps que Mauger.

Digitized by Google

« réunie à Caen et domicilié en cette même commune (1) est-il « convaincu d'être auteur ou complice de cette conspiration? « Gilles Jouet est-il convaincu d'avoir pris part au même com- « plot? » La réponse du jury fut affirmative pour les deux fédéralistes. En conséquence de cette déclaration l'accusateur public requit contre les deux coupables l'application de la loi.

Le tribunal faisant droit à cette réquisition condamna Etienne Mauger et Gilles Jouet son co-accusé à la peine de mort en vertu de la loi du 16 décembre 1792, dont le président donna immédiatement lecture. Il déclara leurs biens acquis à la République conformément à l'article 2 du titre 2 de la loi du 10 mars 1793 et ordonna qu'à la diligence de l'accusateur public le jugement serait mis à exécution dans les 24 heures sur la place de la Révolution, que la sentence serait imprimée, publiée et affichée dans toute l'étendue de la République.

L'implacable condamnation fut exécutée le jour même. Elle frappait en Mauger un homme en révolte apparente contre l'autorité établie mais qui au demeurant avait été plus imprudent et malchanceux que criminel.

Le curieux document intitulé « déclaration des droits de l'homme et du citoyen » proclame que dans certains cas « l'insurrection est non seulement le plus sacré des droits mais encore le plus indispensable des devoirs. »

S'il fut jamais une circonstance ou cette déclaration ait pu se trouver légitimement invoquée ce fut bien celle qui porta au mois de juin 1793 les départements de Normandie et de Bretagne à prendre ce moyen suprême de salut. Il ne faut pas oublier toutefois qu'une pareille initiative ne va jamais sans risques. Le droit de l'insurgé n'est reconnu qu'en cas de victoire. Vaincu, l'opprimé doit s'attendre à être durement traité par son oppresseur triomphant. Quand on défend une grande cause avec désintéressement,

(1) Les actes du procès de Mauger dénotent le peu de soin qu'on prenait au tribunal révolutionnaire dans la rédaction des pièces de procédure. Ils placent l'abbaye de Saint-Etienne à Rouen, la commune de Villy dans la Seine Inférieure et près de Rouen; ils fixent à Caen le dernier domicile de Mauger : Tout cela est inexact. Le greffier peu au courant de l'orthographe géographique écrit Wiy pour Villy. C'est cette orthographe fantaisiste qui a trompé M. Laffetay l'historien du diocèse de Bayeux quand il a fait de Mauger un curé de Wiz.

Digitized by Google

on peut bien braver avec insouciance les dangers auxquels on s'expose en disant : « Fais ce que dois, advienne que pourra. » Ce ne fut certainement pas cette noble devise qui inspira la conduite de Manger dans l'affaire du fédéralisme. Il n'était pas assez généreux pour sacrifier sa vie au salut de sa patrie, lui, qui pour ajouter quelque chose à son grossier bien-être ou pour satisfaire une ambition mesquine, avait sans hésiter sacrifié sa conscience de chrétien, son honneur de prêtre, ses engagements de religieux ; lui qui, dans l'espoir bien chimérique d'échapper à la peine capitale dont il était menacé, avait au moment de son arrestation ignoblement apostasié son sacerdoce.

Il avait tout simplement engagé une partie aléatoire dans la prévision assez fondée du reste qu'il l'a gagnerait. Il l'avait perdue et comme l'enjeu était sa vie même ; il ne put s'en prendre qu'à lui de son malheureux sort. Sans doute ses vues étaient sages, ses intentions humainement honnêtes, sa cause juste ; mais tout cela ne comptait pas ou comptait au rebours dans la banlance de ses adversaires.

S'il n'y a pas de justice en politique encore moins y a-t-il de générosité. Etienne Manger ne devait se faire aucune illusion sur ce point. Sans espoir du côté de la terre, le condamné songea t-il à tourner ses regards du côté du ciel? Peut-être. L'heure de l'adversité est souvent celle du repentir. On peut bien supposer qu'alors l'infortuné religieux retrouva au fond de sa conscience le souvenir du Dieu qui avait été pour lui prodigue de ses dons et que ce souvenir réveilla dans son âme la foi de son enfance et de sa jeunesse, consola ses dernières heures et sanctifia sa mort.

Abbé Queudeville.
pr.

Sources : Archives du tribunal révolutionnaire. Archives du Calvados. Archives de la Mairie de Villy-Bocage. Histoire de l'Insurrection Normande par Vaultier et Mancel. Notes de M. le chanoine Niquet. Communications diverses ecrites et verbales.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

LE PRIEURE DE SAINT-NICOLAS-DE-MAUPAS

à Capelles-les-Grands (Eure)

(suite)

En 1234 le prieuré de Maupas augmentait son emprise sur le territoire de Saint-Mards-de-Fresnes. Fromond du Câtel vend aux religieux de Maupas deux pièces de terre situées à la Huraudière appelées l'une la terre des Marnières, et l'autre « entre les Marnières », pour le prix de six livres tournois. Témoins : Reginald de Meules, Robert de Fresnes, Roger du Tilleul, Guillaume d'Hommey. Selles de la Huraudière, Hugues du Long. Cette charte fut confirmée par Selles de la Huraudière devant les mêmes témoins, plus Guillaume, curé de Fresnes et Guillaume Duredent. Retenons au passage le nom de Roger du Tilleul, dont le fils Gillebert, prêtre du Tilleul, passera en 1258 un acte des plus intéressants avec l'abbaye de Lyre. La même année le pape Grégoire XI confirmait par une Bulle à l'abbaye de Lyre les terres, héritages, maisons, rentes et autres biens qui lui avaient été donnés dans l'évêché de Lisieux par Guillaume de Wistenval et Agnès, savoir l'église de Capelles, la chapelle de Maupas, l'église Saint-Saturnin de Plainville, le manoir, terres, maisons, cens, rentes, tout ce que l'abbaye possédait dans les territoires des dites paroisses.

Amfroi, fils de Richard de Cantepie, vend au mois de mai 1236 une pièce de terre entre celle de Chrétien de la Pommeraye et celle des moines de Maupas à la Huraudière pour six livres, en présence des paroissiens de Saint-Mards-de-Fresnes, de Guillaume, curé du dit lieu, d'Henri son frère, etc. Robert Rohes et son fils aîné, Guillaume, vendent également au même prieuré une demie acre de terre à la Huraudière pour quarante sols, en sorte que l'acre valait quatre livres. Les témoins sont Guillaume, curé de Fresnes, Selles. de la Huraudière, Hugues du Long.

Guillaume Robin, de la paroisse de Chambrais, vend à Maupas

Digitized by Google

en 1238 trois acres de terres à Capelles, près du chemin d'Orbec, moyennant 20 livres tournois, ce qui faisait plus de six livres l'acre; on voit que le prix variait suivant la valeur du terrain. Les témoins sont Jehan de Houmes, bailli du roi, Raoul de Millœl, Guillaume de Reville, Richard Gallois, vicomte, Richard Tornart, Raoul Papelottes, etc. Les terres ainsi vendues par Guillaume Robin furent l'objet d'une réclamation de Jehan d'Orbec. Il s'agissait probablement d'une clameur à droit féodal pour revendiquer une terre relevant d'un fief noble, de même que le roturier disposait lui-même de la clameur à droit lignager, ou à droit de sang qui lui permettait de reprendre, moyennant une juste indemnité représentant le prix principal et les frais, l'héritage qu'il estimait être sorti indûment de son patrimoine familial. Afin que Jehan d'Orbec consentit à l'abandon de ses prétentions, Jehan d'Almenèches, abbé et le couvent de Lyre, « frater Johennes humilis abbas Lyræ et ejusdem loci conventus », lui offrirent par un accord passé également en 1238 une rente d'un septier de froment sur leurs moulins de la Cressonnière provenant d'un don de Jehan de la Cressonnière, seigneur du fief de ce nom, qui était occupé alors à titre d'héritage par Jehan d'Orbec. Guillaume Robin qui n'entendait pas que les moines de Lyre, en qualité de propriétaires du prieuré de Maupas, eussent à souffrir de la transaction, leur donna lui-même une rente semblable et d'égale importance sur divers particuliers habitant Saint-Aubin-du-Thenney. Sa charte l'obligeait d'ailleurs à une compensation. La Cressonnière dépendait comme aujourd'hui de la paroisse de Friardel, près Orbec (Calvados).

En 1238 encore, Pierre de la Grue, à Capelles, vendait aux religieux de Saint-Nicolas de Maupas deux acres et 21 perches de terre pour le prix de 20 livres tournois.

Jehan de Meules, fils d'Henri, chevalier, donne en 1239, pour le salut de son âme et de celle de sa mère, une rente de deux sols qui se trouvait due par les moines de Saint-Nicolas à cause de la terre qui leur avait été vendue par Guillaume Robin. Les témoins sont Guillaume et Herbert, tous deux prêtres de Capelles, Jehan de Bosc Hugues, Henri et Guillaume des Granges, Raoul Duredent. Renault du Merle, chevalier aumône en 1240 deux acres et demie pour l'entretien d'une lampe jour et nuit devant l'autel de la chapelle de Saint-Nicolas de Maupas. Touchante coutume en l'hon-

Digitized by Google

neur de Dieu et des défunts, très fréquente durant tout le Moyen Age. qui s'est perdue chez nous au cours des siècles, mais qu'on retrouve vivace en Italie ou dans chaque Campo santo (cimetière) on peut voir sur les tombes une petite lampe qu'on a soin d'entretenir toujours allumée comme un symbole de la survivance de l'âme immortelle.

Henri, fils aîné de Reginald de Fresnay, chevalier, donne à l'établissement de Maupas une rente de 20 sols sur son moulin assis sur les rives de la Charentonne entre Chambrais et son propre manoir, avec le droit pour les religieux d'enlever les fers du dit moulin s'il y avait retard dans le paiement. En janvier 1243, Robert Le Bel, curé de Meules, offre aux moines de Saint Nicolas la moitié d'une acre de terre dans son champ près la Haye de Meules, relevant du fief de Blaise Picart, de Meules. déjà vavasseur des mêmes religieux.

Au mois de janvier 1248, Gilbert de la Haye, abbé de Lyre. transigeait avec l'abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux, au sujet de terres situées dans la paroisse de Capelles. Nous passons sous silence d'autres chartes du XIIIe siècle pour ne pas trop allonger ces pages. En février 1258 le prieuré de Maupas qui avait déjà reçu avant l'année 1226 de Guillaume de Wistenval une rente de 20 sols, 18 deniers et 8 septiers d'avoine sur un tènement sis au Tilleul, va encore augmenter ses possessions territoriales dans cette localité grâce à une vente que consent à l'abbaye de Lyre, en réalité au prieuré de Capelles, Gillebert prêtre et seigneur en même temps du Tilleul, moyennant 16 livres tournois :

...de tout ce qu'il recevait ou pouvait prétendre sur la vavassorie de l'Adérée et que Gillebert de Chefdeville et ses coparticipants tenaient de lui, savoir 30 sols de rente comme taxe en remplacement du service de cheval, sept boisseaux d'orge et trois d'avoine à la Saint-Remi de chaque année, trois chapons et trois deniers à la fête de Noël, trente œufs et trois deniers à Pâques ; les charges d'acquitter de plus les jonrnées de gluage, de pilage, de conduite du blé au moulin jusqu'à concurrence d'une somme, de bûchage avec une charrette et un cheval, et, en outre, les corvées de hersage des blés hiver et printemgs, savoir une journée de chacun de ces corvées et que celui qui aura fait une journée devra recevoir le matin un pain et un denier. Il est fait savoir aussi que quiconque résidera sur la dite vavassorie et possédera un ou plusieurs animaux, doit faire trois fois par an la corvée de la charrue. Il faut encore noter que du temps de Roger du Tilleul, mon père le ser-

Digitized by Google

vice du cheval fut racheté à perpétuité par 30 sols à payer à la fête de Saint-Remi chaque année, mais de mon temps un des intéressés a perdu, par suite de forfaiture, le quart de cette vavassorie, c'est pourquoi le quart du service est à déduire. En témoignage de quoi j'ai apposé mon sceau aux présentes. Fait en l'an du Seigneur 1258 au mois de février.

La même année, le dimanche suivant la fête de la Chaire de Saint-Pierre (23 février 1258) Gillebert de Chefdeville, Gillebert Feret, Guillaume Picart, Roger Malgrape et Raoul des Fossés donnaient leur adhésion à cette charte de vente de droits divers et ils consignaient dans leur acte la mutation consentie par les moines de Lyre, ainsi que la transformation de tous les services, redevances ou corvées en une rente annuelle de 33 sols de monnaie courante. Au mois de février 1256, Agnès de la Grue, veuve de Jean Viel, après avoir réclamé certaines terres vendues autrefois par son mari à Maupas, consentait la confirmation de cette vente moyennant le versement de cent sols tournois. En effet selon la coutume normande la veuve pouvait, *ratione dotalici*, reprendre la partie de sa dot qui avait été aliénée par son mari, de sorte que pour éviter toute revendication dans l'avenir il fallait prendre garde de faire ratifier par la femme dotale l'acte de son mari au moment même où il intervenait. Ici Agnès, qui avait d'abord soulevé des difficultés, finit par accorder son consentement contre paiement d'une indemnité pécuniaire.

En 1260 le roi de France Saint-Louis donnait à fieffe aux religieux de Lyre, moyennant 29 livres et 13 sols de rente, 18 acres de terre dans la ferme de la Mare-Auger, plus un jardin d'une acre et 20 perches, 4 acres et demie de bois sans celui qui était dessus la fieffe-ferme, lequel étant déjà coupé demeurera exempt de tiers et danger, la moute sèche, le pâturage des chevaux, une mine d'avoine de rente, 48 sols, 11 deniers de cens, 20 chapons, 4 gelines, 310 œufs, une paire d'éperons dorés, 2 paneaux, 2 licous, 2 sengles, ainsi que les reliefs des paysans (droits de mutation) avec droit de confiscation et de basse justice sauf le droit d'autruy et la haute justice que le roy se réserve, les reliefs des fiefs de haubert, les forfaitures, les droits de garde et les patronages s'il y en avait.

La rente de la fieffe-ferme de la Mare-Auger fut réduite en 1464, deux siècles après, à la somme de 14 livres pour quelques années

Digitized by Google

à cause des guerres qui l'avaient ruinée et parce que les revenus des terres qui la composaient étaient considérablement diminués.

Gauquelin Pouchart vendait en 1262 à Maupas une rente d'une mine de froment à la mesure de Bernay, du meilleur et du plus cher qu'on pût trouver sur le marché de cette ville, à six deniers près, laquelle rente était assise sur trois vergées de terres situées à Saint-Victor de Chrétienville. En novembre 1269, Guillaume de Friardel donnait la moitié du champ dit du Hêtre à Capelles, tenu en dot par Nicole, autrefois épouse en secondes noces de Guillaume de Capelles, en commémoration de l'anniversaire de son décès et il y ajoutait une acre de terre qui devait lui revenir ou à ses héritiers après la mort de Nicole, toujours pour le même motif, ce qui indique les liens de parenté qui l'unissaient à Guillaume de Capelles; il avait, en effet, épousé la fille d'une de ses sœurs Cécile de la Pommeraye. En 1283 Vincent Guernet et Agnès sa femme vendaient au prieuré une vergée de terre près celle de Pierre des Granges d'un côté et de l'autre « sur le quemin de Bernay ». En 1327 un nommé Richard Lyreis (peut-être Le Roy) de la paroisse de Notre-Dame de Capelles, prend à fieffe de l'abbaye de Lyre un jardin « o les arbres si come il se porporte en lonc et en lay o l'issue, o l'usage ducdit gardin », c'est-à-dire en ce vieux français si savoureux : « et les arbres comme ils se comportent en long et en large, l'accès et l'usage du dit jardin. » Comme il s'agit là sans conteste d'arbres fruitiers, il faut en induire que ce jardin était un verger analogue à nos « cours » normandes avec leurs rangées de pommiers et de poiriers qui sont si caractéristiques du pays.

Dans les domaines seigneuriaux ces plantations d'arbres fruitiers étaient presque toujours protégés contre les violentes rafales des vents d'ouest par des sapinières ou petits bois de sapins placés en bordure des cours, comme on en peut voir encore des traces chez nous, à la Grue, à Chaumont, et jadis aussi à la Pilette; on les appelle du nom qu'elles portaient en vieux français : la sapaie.

En 1419 l'abbaye de Lyre fieffait à Vauquelin Le Roy de Capelles sept pièces de terre pour 70 sols de rente payables au Pitancier, autrement dit au service du réfectoire et de l'aumônerie du couvent. Lorsqu'au commencement du XVIe siècle le Prieuré de Maupas eut été mis en commande, l'abbaye de Lyre

Digitized by Google

conserva la jouissance particulière des terres de pitance, qui étaient assises à Capelles, ainsi que nous le montre le document suivant du 22 mai 1618 :

Je soussigné Geffroy Vasse de la paroisse de Capelles reconnais et confesse avoir prins à ferme de Messieurs les prieurs et religieux de l'abbaye de Lyre stipulés par dom Adrien Maillard, prieur en icelle abbaye, c'est à scavoir les terres assises en la dite paroisse de Capelles, nommées « les terres de pitance » en tant qu'il en appartient à la dite abbaye, dépendantes du dit office de bailly d'icelle, pour par moy jouir des dites terres pour le temps et terme de neuf années et neuf despouilles, commençant dès le jour et feste de la Chandeleur dernier passé, et finissant à semblable jour les dites neuf années révolues et accomplies : ce faict à la charge par moy de bien et deubment labourer, fumer et assaisonner les dites terres sans y rien dégrader, ni dessaisonner, et à la charge de garder les dites possessions des dites terres à la dite abbaye, et ny laisser rien usurper ny entreprendre et par moy en jouir tout ainsy qu'en ont cy-devant joui les fermiers qui ont tenu les dites terres et aux mesmes charges, subjections et conditions — Ce faict, en outre, de tout ce que dessus, moyennant la somme de 30 livres pour chacune des dites neuf années, paiables au jour et feste de Noel, premier terme de paiement commençant au jour de Noel que l'on comptera 1619, à quoi paier et satisfaire à tout le contenu cy-dessus je m'en oblige par corps et biens envers les dits sieurs religieux — Faict en présence de Sébastien Langer, procureur général de la dite abbaye et Guillaume Marcolet qui ont signé avec nous ce XXIIe jour de may 1618.

Voici d'ailleurs une liste des baux de ces terres de pitance que nous avons retrouvée aux Archives de l'Eure :

1419 fieffe des terres de pitance à Vauquelin Le Roy de Capelles, — 1462 à Bellot Lamy, — 1506 à Guillaume Vautier, — 1533 à Michaut Vautier, — 1600 à François Lamy, — 1658 à Robert Motte, — 1661 au même Motte, — 1686 à la veuve Mathurin Motte, — 1704 à la même, — 1727 pour neuf années à Robert Motte.

Il serait souverainement fastidieux de vouloir citer, même en les résumant, la centaine de chartes qui sont encore conservées aux Archives de l'Eure sur les 214 qui ont, dit-on, jadis existé. Parmi les titres concernant Maupas inventoriés par les soins des religieux de Lyre, on lit l'énumération suivante :

« Un ancien registre en parchemin contenant 128 feuillets, « côté Cartulaire de Maupas fondé en l'an 1217 (lettre A.).

Digitized by Google

« Un gros registre en papier couvert en parchemin des pleds de « Maupas, commençant en l'année 1484 et finissant en 1489 « (côté lettre B).

« Une liasse de 177 pièces de donations, ventes, échanges, « tieffes, etc., y en ayant 6 sans date et les autres vont depuis « 1222 jusqu'en 1298 (la dite liasse cotée Titres du XIIIe siècle, « prieuré de Maupas, lettre E).

« Une autre liasse de titres du XIVe siècle, au nombre de 116, « depuis l'année 1300 jusqu'en 1398 (côté lettre F).

« Une autre liasse de titres du XVe siècle, au nombre de 117, « depuis l'année 1400 jusqu'en 1499 (côté lettre G).

Si le prieuré de Maupas était devenu rapidement très riche grâce à tous les dons ou acquisitions que nous avons rappelés, son opulence même ne tarda pas à lui susciter des envieux dont la convoitise ou l'ambition se manifesta par des revendications passagères ou de longues chicanes procédurières.

Isabelle la Villaine, fille de Pétronille de Louveau, voulut d'abord reprendre aux moines de Maupas les aumônes qu'ils avaient reçues de sa mère elle-même et de Guillaume de Capelles, mais après réflexion et mieux éclairée elle dut transiger avec ses adversaires et reconnaître que la contestation qu'elle avait portée aux Assises de Bernay et d'Orbec était mal fondée :

Je voulais redemander aux religieux de Maupas ce qu'ils possédaient du tènement de Guillaume de Capelles, mais après avoir vu le contenu des chartes que leur avaient octroyées Guillaume et ma mère, je me suis rendu compte que je ne pouvais rien prétendre en droit sur ce fief — *Peterem ab ipsis quidquid ipsi possidebant de tenemente Willelmi de Capellis, tandem vidi et audivi cartas eorum quas habebant de dicto Willelme et de matre mea et intellexi quod ego de dicto tenemente de jure non poterem aliquid recuperare.*

Plus tard, vers l'année 1280, nouveau procès. Crespin de Droueis va susciter à son tour des difficultés aux religieux du prieuré de Maupas, en leur demandant de lui rendre, à titre de seigneur suzerain, la foy et hommage pour tout le fief de haubert Capelles Aubry, qu'avait possédé de son vivant Guillaume de Capelles : *Petebat a dictis religiosis, nomine domini, hommagium et fidelitatem de feodo quod quondam tenuit et possedit Willelmus de Capellis, miles, de membro loricæ de Capellis Alberici.*

Digitized by Google

Comme conséquence du *dominium* qu'il revendiquait, Crespin de Droueis estimait que le fief de Capelles venu aux religieux en partie, devait contribuer aux faisances du sien envers la baronnie de Ferrières, en 20 sous tournois de rente dus à l'abbaye de Saint-Taurin et qu'à faute de ce il pouvait, à droit d'aînesse, parager et saisir féodalement la portion du prieuré nommée le fief de Capelles.

Voici comment les Archives de l'Eure (dossier H, 919) exposent cet important procès.

« Guillaume de Friardel avait eu une fille nommée Catherine qui épousa Guillaume Drouais, dont elle eut Crespin de Drouais, qui fut prêtre et curé de Moeville. Cet ecclésiastique, héritier de Friardel du chef de sa mère, voyait d'un œil jaloux les biens de Guillaume de Wistenval et d'Agnès de Capelles, sa femme, entre les mains des religieux de Maupas, comme si son aïeul maternel qui n'était qu'un acquéreur de la portion aînée du fief de Capelles en l'état qu'elle était après la fondation du Prieuré, et le partage du fief, avait contribué à cette fondation et au lieu de se contenter de la part acquise par son grand-père, il chercha tous les moyens de faire perdre aux religieux une partie de leurs aumônes.

Dans deux chartes, dont la dernière est de 1273, au lieu de la réserve qu'il avait précédemment énoncée *salvis auxiliis et reliviis capitalium dominorum quando acciderint quo dicti monachi facient par manum meam* il substitua cette formule captieuse : *salvis mihi et heredibus meis reddibitis, releviis et auxiliis capitalium dominorum* sauf pour moi et mes héritiers les rentes, reliefs et aides des chefs-seigneurs. » — Il voulait s'attribuer par ce changement la mouvance qui n'appartenait qu'au baron de Ferrières, véritable seigneur suzerain, et il tranchait du « seigneur direct » sur tous les biens aumônés à Maupas.

Par un pouvoir donné par l'abbé et le couvent de Lyre, le samedi d'après la Nativité de saint Jean-Baptiste 1278, à Robert de Chambrey, prieur de Maupas, on voit que Drouais leur avait déjà à ce moment-là intenté un procès en justice. Dans un compromis arrêté devant l'Official de Lisieux le jeudi d'après *Invocavit me* 1281, les abbé, couvent et religieux de Lyre et Crespin de Drouais convinrent de s'en rapporter à la décision de frère Pierre Mausel, prieur du Désert, et d'exécuter son jugement sous peine de cent marcs sterling.

Digitized by Google

Crespin de Drouais prétendait : 1° que les religieux de Maupas devaient lui faire la foi et hommage du fief possédé autrefois par Guillaume de Capelles ; 2° il demandait aux moines les terres qu'ils avaient acquises de feu des Granges ; 3° qu'ils eussent à détruire certains murs qui, selon lui, lui causaient du dommage ; 4° il réclamait la totalité des biens dont Nicole de Moole, ou de Meules, veuve de Guillaume de Capelles avait joui à titre de douaire, qu'il prétendait devoir lui appartenir en entier, à droit d'hérédité, et sur lesquels les religieux soutenaient, au contraire, devoir avoir leur part ; 5° il demandait aux religieux en qualité de « seigneur dominant » et de chef-seigneur des corvées de chevaux et de charrue, à cause de leur résidence dans sa mouvance ; 6° il voulait que les religieux fussent tenus de lui restituer les moutes des grains qu'ils avaient fait moudre au moulin qu'ils possédaient en commun ; 7° il disait que quelques hommes ou vassaux des moines de Maupas résidant dans le ban du dit moulin devaient y faire moudre leurs grains comme banniers et sujets de ce moulin qu'il affirmait lui appartenir exclusivement ; 8° il prétendait retirer à droit féodal deux pièces de terre situées devant la porte même des religieux, qui avaient appartenu à Richard Rouvrel ; 9° il s'était emparé de la vavassorie de Guilbert Levavasseur et du moulin de Capelles.

L'arbitre devait rendre sa sentence le jour de Saint-Jean-Baptiste 1282, mais ce délai fut prorogé à la quinzaine après Pâques 1283 et, par acte de la même année, le jour du jugement fut fixé aux prochaines Assises d'Orbec « ad instantes assisias de Auribecco. » Dans l'intervalle Crespin de Drouais promit aux religieux de Maupas de leur garantir le champ Hersent qu'il avait vendu au prieur de Saint-Nicolas de Capelles, contre tous les lignagers qui voudraient le retirer à droit de sang et dans cette charte du mardi d'après l'Ascension 1282, il prenait la qualité de « seigneur de Capelles en partie », *dominus de Capellis in parte* ce qui était quelque peu contradictoire avec ses prétentions judiciaires.

Par la sentence arbitrale rendue aux Assises d'Orbec le mardi d'après le dimanche « Cantate » 1282, les objets de contestation entre les différentes parties ayant été amplement et mûrement discutés en présence de 19 juges et chevaliers, après avoir entendu les deux plaideurs, les moines de Maupas furent maintenus dans les droits dont ils avaient été jusqu'alors en possession et défense

Digitized by Google

fut faite au dit Drouais, ainsi qu'à ses héritiers ou ayants-cause, de les y troubler. De son côté Crespin de Drouais fut maintenu de même dans ses droits et possessions et pareille défense fut enjointe aux religieux.

Un jugement aussi solennel semblait devoir écarter pour toujours la cupidité de Crespin de Drouais, que son caractère sacerdotal aurait peut-être dû porter à plus de modération. Cependant il n'en resta pas là et quelques années après il intentait un autre procès. Un nouveau compromis intervint devant le bailly de Rouen siégeant aux Assises d'Orbec le samedi d'après la Translation de Saint-Benoît l'an 1292. Par ce compromis les abbé, couvent et religieux de Lyre, pour eux, leurs clercs et leurs hommes d'une part, Crespin de Drouais d'autre part, pour lui, ses hommes et ses amis qui étaient Robert de Chauvigné et sa femme, N... de Bière chevalier et Jacques Lescène, convinrent de s'en rapporter à la décision de Richard de Mailloc choisi par Drouais, et de Jehan de Conches choisi par les religieux de Lyre. On accorda cinq années aux arbitres pour rendre leur sentence, et en cas de désaccord ils furent autorisés à prendre pour sur-arbitre Messire Nicole de Nonancourt, doyen de l'Eglise de Notre-Dame de Paris.

Il y a apparence que ni les deux arbitres, ni le tiers arbitre ne voulurent se charger d'examiner toutes les questions qui leur étaient soumises ou que pour une cause inconnue ils furent dans l'impossibilité de les solutionner, puisque les parties convinrent finalement de s'en rapporter à la décision de l'Official d'Evreux, au désir des Saints Conciles empêchant en ce temps-là les ecclésiastiques de procéder devant les juges laïcs. A la date du 31 mai 1296 intervenait la transaction suivante prononcée judiciairement par l'Official, seul juge compétent : Crespin de Drouais tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs, cédait, abandonnait volontairement et sans aucune réserve aux religieux de Maupas et au Monastère de Lyre à l'avenir tout et tel droit et possession de domaine, juridiction et justice qu'il avait ou qu'il pouvait avoir et réclamer, tant à raison du droit de primogéniture (droit d'aînesse) qu'à toutes autres raisons quelconques s'il en avait, dans les choses sus-dites et leurs appartenances (c'est-à-dire dans les objets de la contestation et du procès). Il quittait et déchargeait entièrement les religieux, leurs hommes et tenants de toutes

Digitized by Google

les actions et procès qu'il leur avait intentés par le passé et promettait par un serment solennel prêté sur les Saints Evangiles, et sur sa foi de prêtre, pour lui et ses héritiers, de rendre et payer aux abbé et couvent de Saint-Taurin d'Evreux les 20 sous de rente annuelle qui leur étaient dus, en s'acquittant ainsi lui et les moines de Lyre, de ne molester, ni faire molester, ni inquiéter les dits religieux de Maupas, leurs hommes, tenants et sujets à l'avenir, à propos des choses qui avaient fait l'objet de la contestation, de ne leur apporter ou faire apporter aucun trouble ou empêchement par quoi les dits religieux ne pussent jouir pleinement, entièrement et paisiblement et à perpétuité des choses susdites, les posséder librement et d'en user pleinement et à leur volonté, le tout sous peine de cent escus versibles aux dits religieux.

Il résulte donc de toute cette longue procédure que Crespin de Drouais, malgré l'esprit de chicane dont il était animé, ne prenait que le titre de « seigneur de Capelles en partie », qu'il reconnaissait expressément dans le compromis de 1292 que les religieux de Maupas possédaient bien la moitié du fief de Capelles-Aubry en leurs mains, et par la transaction finale qu'ils avaient des hommes tenants et sujets, plein droit, pleine souveraineté, pleine justice sur tous les objets de la contestation, qu'il ne fondait lui-même sa réclamation que sur son droit de succession dans le fief de Capelles-Aubry, à la représentation de la sœur aînée de Guillaume de Capelles et sur son droit d'aînesse, que le moulin et les moutes qui appartenaient aux religieux aux termes des chartes d'Henri de Ferrières et de Guillaume de Capelles ou de l'acquisition que Guillaume de Wistenval avait faite des dites moutes des dames de la Pommeraye et de Louveau, étaient retenues injustement par lui, ce qui avait obligé les religieux à les racheter une seconde fois, de sorte que cet ennemi des moines du Prieuré de Maupas, qui avait engagé ses amis et voisins à s'unir à lui dans le procès qu'il faisait aux religieux de Capelles et en même temps à l'abbaye de Lyre, a été finalement forcé de reconnaître et de confirmer de la manière la plus solennelle et la plus décisive tous les droits de fief et de juridiction et tous les titres sur lesquels ils étaient fondés appartenant au Prieuré de Saint-Nicolas de Capelles. (D'après les Archives de l'Eure, dossier H. 919).

Plus tard en 1363, le baron de Ferrières, seigneur suzerain du

Digitized by Google

fief de Chaumont (primitivement Capelles Aubry) informé de l'immunité entière du prieuré de Maupas au regard de son fief de Capelles, en faisait expédier une charte de confirmation authentique. (H. 919).

Les Archives de l'Eure citent encore une quittance de deux francs d'or reçus en 1363 par Gauquelin de Ferrières du prieur de Maupas pour ce qu'il pouvait devoir de relief à la suite de la mort de la dame de Mailloc (probablement la mère de Jehan Ier) et une quittance de Jehan de Ferrières du 3 décembre 1395 de 10 livres 6 deniers pour un plein relief de l'hommage fait par Jehan II de Mailloc au Baron de Ferrières pour la mort de Jehan de Mailloc son père, pour et au nom du Prieur de Maupas, à cause et par raison du fieu de Capelles, Fresney et le moulin de Capelles, le tout tenu par un huitième de fieu de membre de haubert.

En l'année 1418 le prieuré de Maupas était encore conventuel c'est-à-dire soumis à la règle monastique des Bénédictins de l'abbaye de Lyre, car, à la date du 2 juin, Henri V, roi d'Angleterre, qui venait de s'emparer de Bernay, rendit à ce prieuré son temporel pour l'entretien et la continuation du service divin.

L'an 1471 le roi de France Louis XI accordait au Prieuré de Saint-Nicolas de Maupas une charte d'union et de tenue de pleds des fiefs de Capelles, Plainville, le Bosc-au-Huré en leur manoir de Saint-Nicolas à Capelles.

Les moines de Maupas et l'abbaye de Lyre avaient donc été en paisible possession et jouissance de leur fief de Capelles en partie pendant plus de deux siècles lorsqu'en 1497, au mois de juillet, le baron de Ferrières leur réclama une reconnaissance à cause du fief de Capelles qui faisait partie de leur temporalité. Jacques le Sénéchal, alors seigneur de Capelles-Chaumont, prit leur défense ; par sentence rendue aux Assises d'Orbec au mois de septembre de la même année, le baron fut évincé provisoirement de sa prétention en ce sens que la tenure, foy et hommage du prieuré de Maupas lors mis en débat par dom Badelorge, prieur de Maupas, fut adjugée au seigneur de Chaumont. En l'année 1545, Claude le Sénéchal, fils de Jacques, devait faire débouter définitivement le baron de Ferrières aux assises d'Orbec dans une instance qui fut débattue en présence du Procureur du Roy et de dom Gui de Mailloc, curé de Capelles, comparant pour les prieur et autres

Digitized by Google

religieux de Maupas, et enfin les sieurs abbé et moines du couvent de Lyre de troisième part (Archives de l'Eure, H. 919).

Baux et Revenus des Possessions territoriales du Prieuré de Maupas

En regard de la richesse territoriale du prieuré de Maupas les charges en furent toujours de peu d'importance, puisqu'aux premiers temps de son existence l'abbaye de Lyre n'y envoyait que deux ou trois religieux, qui d'ailleurs se suffisaient à eux-mêmes par leur travail manuel. Plus tard, lorsque le prieuré eut été donné en commande, les abbés commandataires laissèrent les bâtiments et la chapelle tomber peu à peu dans le plus triste état de délabrement, au point que les moines durent finalement en partir, bien que le chiffre des revenus n'eût cessé, en dépit des ravages causés par les guerres, de s'accroître progressivement de siècle en siècle de sorte que M. l'abbé Guéry a pu écrire à juste titre dans son Histoire de l'abbaye de Lyre :

Ainsi ce prieuré, qui au début ne consistait que dans la chapelle et la maison des lépreux, avec quelques revenus de peu d'importance, s'accrut sensiblement et formera plus tard près de 600 livres par an.

Les Archives de l'Eure contiennent cet extrait tiré du Cartulaire de l'abbaye de Lyre, et qui se réfère à l'époque où vivait Crespin de Drouais, par conséquent vers la fin du XIIIe siècle :

Ci est le tènement que l'abbé et couvent de Nostre-Dame de Lire tiennent en la paroisse de Chapelles, c'est à scavoir la mettié d'un franc fieu qui est appelé le fieu Aubry et le prist le seignor de Chapelles du Roy par cinquante sols de rente et en font les dits religioux vingt cinq sols de lor moittié et Messire Crespin le Drouais vingt-cinq sols de l'autre moittié et en fait le seignor de Friardel l'hommage au Roy, qui est lor émône; vault la partie des dits religious deux cents livres, neuf sols, huit deniers.....

On voit que la valeur de la moitié du fief Aubry (plus tard Chaumont) appartenant à l'abbaye de Lyre à cause de son prieuré de Maupas et lui venant des donations du sieur de Capelles, de sa fille Agnès et enfin Guillaume de Wistenval, était alors estimée à deux cents livres tournois de rente annuelle, somme déjà considérable pour l'époque.

Digitized by Google

Cependant les chiffres exacts des fermages ne nous sont bien connus qu'à partir du début du XVIe siècle. A la date du 10 juin 1522 était contracté pour cinq ans un bail de la ferme de Maupas au prix de 500 livres par an, en faveur de dom Nicole Hue, religieux de Lyre, demeurant à Maupas, et du vicomte de Breteuil et Bernay; une des clauses de ce bail stipule qu'il y a trois religieux au prieuré quoique l'usage fût d'y envoyer deux seulement : « Si le titulaire bailleur (Jean le Veneur premier prieur commendataire de Maupas) ne peut obtenir du seigneur-abbé de Lyre d'en retirer un, il ne sera diminué au fermier que 20 livres pour la pension de ce religieux surnuméraire ».

Ce document est précieux à retenir car il nous montre qu'au commencement du XVIe siècle les moines de Lyre résidant à Capelles s'occupaient encore personnellement et professionnellement d'agriculture puisqu'ils étaient les propres fermiers du prieur commendataire substitué alors à l'abbé de Lyre comme bénéficiaire des revenus du prieuré.

Nous nous permettons d'emprunter à la brochure de M. le chanoine Porée les indications suivantes :

Si les chiffres nous manquent pour la période du Moyen-Age, nous savons du moins que le bail général des revenus du prieuré était passé moyennant un prix de fermage de 550 livres en 1541; de 1.000 livres en 1557; de 1.300 livres et 300 livres de vin en 1567; de 6.000 livres en 1677. Les baux à ferme des rentes en grains, œufs, oiseaux, treizièmes, reliefs, etc, et généralement tous les droits féodaux s'élèvent à un prix principal de 50 livres en 1594 et en 1607, de 55 livres en 1618, de 80 livres en 1630 et de 100 livres en 1642. (H. 913.)

Un aveu du 20 juin 1693 est très intéressant au point de vue qui nous occupe :

Aveu pour le prieuré de Maupas, membre de l'abbaye de Lyre et temporalité d'iceluy composée de deux fiefs et une fieffe-ferme et seigneuries qui sont : Aubry et la Mare-Auger unis ensemble et vulgairement appelé le fief de Maupas sis en la paroisse de Capelles, 2° celuy de Plainville sis en la dite paroisse, dont le dénombrement suit :

1° tiens et possède au dit nom de prieur de Maupas les dits fiefs et seigneuries Aubry et la Mare-Auger ou Maupas, avec le patronage de l'une des cures de la dite paroisse de Capelles, auquel lieu est situé le fief principal et corps d'hôtel du dit prieuré, lequel consiste en chapelle, bâtiments, colombier, granges, pressoir et autres édifices nécessaires

Digitized by Google

à l'habitation et décoration, jardin et verger, le tout clos de murs et consiste le dit fief en 108 acres et 3 vergées de terre labourable et 7 vergées, 6 perches de près qui en composent le domaine non fieffé, avec moitié de toutes les grosses dixmes de la dite paroisse, à l'exception des terres du fief d'Hommey, dont les dixmes appartiennent au sieur abbé de Saint-Taurin d'Evreux, sur lesquelles le dit seigneur prieur ne lève que la sixième partie des grosses dixmes, l'autre moitié sur la dite paroisse appartenant à la dame abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux et au curé de la grande portion du dit Capelles, lesquels doivent au dit seigneur prieur au dit nom 48 boisseaux de bled-froment de rente annuelle payable dans les greniers du prieuré à chacun jour et feste de Noel.

Et du dit fief dépendent 32 aînesses, 8 ténements, et 55 nuements, contenant le tout ensemble la quantité de 420 acres de terre ou environ et s'étend aux paroisses de Capelles, Grandcamp, Saint-Victor de Chrestienville, Saint-Jehan de Thenney, Saint-Aubin de Thenney et autres aux environs, à cause duquel fief il est deub au dit prieur par ses hommes et vassaux 33 livres 18 sols, 8 deniers, 78 boisseaux d'avoine, 49 chapons, 6 gelines 459 œufs et une paire de gants blancs de rente seigneuriale et féodale; droit de faire tenir les pleds et gagepleiges par ses officiers aux jours usagers et juridiction sur les hommes du dit fief; aux services de prévôté, banalité de moulin, saisine et amende, confiscation et autres droits qui appartiennent aux fiefs nobles.

Plus est dû au dit seigneur prieur par la Charité de Chambrais à cause d'un trait de dixme qu'elle possède en la paroisse de Grandcamp 6 boisseaux de bled-froment et 6 boisseaux d'orge de rente payable dans les greniers du dit prieuré au jour et feste de Noel.

Plus par les sieurs abbé et religieux du Bec-Helloin la somme de 10 livres, 6 sols de rente annuelle à cause d'un autre trait de dixme qu'ils possèdent en la paroisse de Grandcamp.

Item le dit seigneur prieur déclare tenir au dit nom le fief et seigneurie et patronage de la paroisse de Plainville consistant en 41 acres et demie, 19 perches de terre labourable, 2 acres de brières et pastures et autre partie de domaine non fieffé et du dit fief dépendant le presbytère de l'église du dit lieu de Plainville, une vavassorie, 24 aînesses, 7 ténements, 58 nuements contenant en tout 221 acres, 3 vergées ou environ de terre labourable, prés, pâturages, et bois taillis, à cause duquel fief le dit seigneur prieur a droit de prendre par chacun an sur sur ses hommes et vassaux 35 livres 7 sols, 52 boisseaux de bled-froment, 77 boisseaux d'avoine mesure de Bernay, 43 chapons, 8 gelines, 203 œufs payables à la recepte ordinaire du dit prieuré, à plusieurs corvées d'hommes et de bestes et le tiers de la grosse dixme de la

Digitized by Google

dite paroisse de Plainville, avec le droit de pleds, gage-pleiges, juridiction, banalité et services cy-dessus.

Plus de la dite seigneurie de Plainville relève noblement le fief de la Barre sis en la dite paroisse, possédé par Messire Nicolas de Couillarville, escuier, sieur des Mollants, et pour le dit fief doit au dit seigneur prieur par chacun en un jour et feste de Saint-Michel la quantité de 6/20 boisseaux d'avoine mesure de Bernay de 23 pots chacun boisseau.

Plus est deub au dit seigneur en la dite qualité par Messire François Liberge escuier, seigneur et patron de Grandchain, la quantité de 72 boisseaux de bled-froment et meteil de rente annuelle payable dans les greniers du dit prieuré au jour de Saint Jean-Baptiste, savoir 24 boisseaux de bled-froment et 48 de bled-meteil.

A raison desquels fiefs et fieffe-ferme le dit seigneur prieur est tenu payer par chacun an envers Sa Majesté en la recepte du Domaine de la vicomté d'Orbec savoir pour le fief Aubry la somme de 50 sols, pour la fieffe-ferme de la Mare-Auger 29 livres 13 sols et pour le fief de Plainville 40 sols, le tout payable ès jour de Pasques et de Saint-Michel, par moitié...

La brochure de M. l'abbé Porée contient le dénombrement suivant des terres, rentes et droits utiles appartenant au prieuré à la fin du XVIIe siècle :

La terre et seigneurie de Plainville qui comprenait en domaine non fieffé 42 acres, 2 vergées et 37 perches de terre de labour, closages, bruyères et patures, en domaine fieffé 219 acres, une vergée et 15 perches de terre en différentes natures et en plus les rentes en argent, grains, œufs, chapons, poulets et autres espèces.

24 acres de terre à Grandcamp.

4 acres de terre labourable à Saint-Aubin de Thenney.

Les prés de Noë à Capelles d'une contenance d'environ 5 vergées.

Le pré de Ferrières dans la paroisse de Chambrais, d'une demi-acre.

32 boisseaux de blé dus par l'abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux.

16 boisseaux de blé dus par le curé de la première portion de Capelles.

72 boisseaux de blé, mesure de Bernay, dus par M. Liberge de Grandchain.

6 boisseaux de blé et 6 boisseaux d'orge dus par la Charité de Chambrais à cause d'un trait de dixme possédé par la dite Charité à Grandcamp.

10 livres de rente dues par les religieux du Bec-Helloin sur un trait

Digitized by Google

de dixme sis à Grandcamp et aumônées au Prieuré de Maupas en 1342 par Jehan sire de Ferrières (Archives de l'Eure, H. 913).

On conçoit, ajoute M. l'abbé Porée, que ce fructueux prieuré fort couru après la mise en commande de ces sortes de bénéfices n'ait été donné qu'à des personnages de marque.

L'énumération qui précède ne comprenait pas les biens fonciers situés à Capelles même et qui constituaient la ferme propre du prieuré car à la date du 26 novembre 1747 les paroissiens de Capelles assemblés en état de commun pour délibérer sur l'établissement du rôle de l'impôt de la taille, s'exprimaient en ces termes :

... Ont augmenté la ligne de Paul Feron de la ferme de Maupas pour les terres labourables et manoir, qui consistent, aux termes du projet, en trois acres de masure à 30 livres l'acre, trente acres de labour à 20 livres l'acre, vingt acres à 16 livres l'acre, une acre de pature à 20 livres l'acre.

Le tout faisait donc 54 acres de terres diverses rien que sur Capelles. Le bail du domaine seul de Maupas dans cette paroisse renouvelé par le prieur commendataire le 12 mars 1754 porte comme prix la somme de 1.700 livres. Quant aux grosses dîmes gerbales de Capelles, elles étaient affermées dans le même acte pour le compte du prieuré à la même somme de 1.700 livres.

Une note rédigée en 1769 au nom du prieur de Maupas à l'occasion d'un procès qu'il soutenait contre Messire le Boullenger, seigneur de Chaumont, contient ce passage :

La temporalité du prieuré de Maupas consiste en fonds émanés de la Couronne et sujets à 29 livres de rente domaniale.

Une seconde portion de sa temporalité consiste en un huitième de fief de haubert nommé Capelles et Fresney s'étendant sur 150 acres de terre, dont sept-vingt acres faisaient anciennement le domaine non fieffé, tandis que deux tavassories nommées Peresse et Cantepie contenant huit-vingt acres faisaient son domaine fieffé. Le fief de Maupas est mouvent du duché de Broglie (qui à cette époque avait succédé à la baronnie de Ferrières) et les faisances capitales d'iceluy s'acquittent au château de Chambrais par les sieurs de Chaumont depuis 1296 au moyen de cent écus que les prieurs leur ont donnés et de l'agrément du baron au marché fait entre eux. (Chartes de 1296 et 1313.

Plus tard encore, à la Révolution, lorsque le Clergé et la Noblesse eurent été assujettis à l'impôt, voici un extrait de l'état

Digitized by Google

que dressait la Municipalité de Capelles à la date du 9 décembre 1789 :

Noms des privilégiés domiciliés : M. dom Berthereau, religieux bénédictin et prieur de Maupas, pour sa terre de labour, masure, pré de Noë et dime donnés à ferme, valant de revenu 3.260 livres.....

MM. les religieux bénédictins de l'abbaye de Lyre pour leur terre de labour donnée à ferme, 64 livres — pour 300 livres de rente dont ils jouissent pour leur prieuré de Maupas, ci 300 livres.

Nous sommes enfin en mesure de compléter les indications qui précèdent grâce à un document très détaillé et des plus intéressants que nous avons trouvé aux Archives communales de Capelles et qui nous révèle la situation économique générale du Prieuré de Maupas en tout dernier lieu, en pleine Révolution, et à la veille même de sa disparition :

Ce jourd'hui 28 février 1790, Messieurs les Maire et officiers Municipaux de la paroisse de Capelles se sont assemblés pour recevoir la déclaration des biens et revenus du Prieuré de Maupas, dont le chef-lieu est assis en cette paroisse, ainsi que l'état des charges du dit prieuré, dont copies entières suivent :

Déclaration que donne, pour dom Georges-François Berthereau, prêtre. profès de l'Ordre de Saint-Benoît, Congrégation de Saint-Maur, prieur du Prieuré simple et régulier de Saint-Nicolas de Maupas, baillage d'Orbec, diocèse de Lisieux, le sieur Pivalle demeurant en la ville de Bernay, porteur de ses pouvoirs à cet effet passés devant Delarue et Drugeon conseillers du roy, notaires au Châtelet de Paris le 12 de décembre dernier et scellés pour satisfaire aux dispositions des lettres-patentes du roy du 18 novembre 1789, portant sanction d'un Décret de l'Assemblée Nationale, de tous les biens, revenus et droits mobiliers et immobiliers du dit prieuré de Maupas, dont le chef-lieu est assis en la paroisse de Capelles-les-Grands.

Le dit sieur prieur stipulé comme dessus observe que par résignation à lui faite en bonne forme par le sieur abbé Poetevin prêtre, chanoine honoraire de la collégiale royale de Toussaints de Mortagne au Perche, il est devenu titulaire du dit prieuré, à la charge d'une pension au bénéfice du dit sieur abbé Poetevin, existant, âgé de soixante et treize ans, et de laisser subsister le bail du prieuré ci-après énoncé et d'agréer enfin tout ce que le dit sieur Poetevin a fait à cet égard, et sous la condition d'acquitter toutes les charges et réparations ; que par bail passé devant les notaires de Lisieux le 16 juin 1782, dont la jouissance n'a commencé que le premier janvier 1785, le dit sieur abbé Poetevin a affermé tous les biens, droits et revenus de son prieuré moyennant 9.533 livres

Digitized by Google

par an, compris le pot de vin, faisant le prix total en argent du dit bail. lequel prix a été réduit par acte sous seing privé entre le dit sieur abbé et son fermier à 8.150 livres et 533 livres de pot de vin pour chacune des deux premières années du dit bail, et à 9.133 livres, compris le vin, pour chacune des sept dernières à cause de non valeurs, indemnités, et autres motifs contenus au dit acte du 16 juillet 1784, et, en outre, aux charges et conditions du dit bail, savoir :

1° De payer et acquitter les décimes du Prieuré de 2.051 livres, 12 sols.

2° 300 livres aux religieux de Lyre le jour et fête de Saint-Nicolas.

3° 150 livres au chapelain de la chapelle du prieuré.

4° 33 livres, 12 sols aux Domaines d'Orbec.

5° 7 livres, 10 sols au Prieuré de Boscmoret.

6° 230 livres par délégation au sieur abbé de Prémélé chanoine à Lisieux.

7° Enfin 60 boisseaux de blé, mesure ancienne de Chambrais, au sieur curé de la seconde portion du bénéfice-cure de Capelles.

Qu'au surplus pour la plus grande exactitude et vérité de la présente Déclaration, le dit sieur Pivalle, pour et au nom du dit sieur Prieur, va détailler ci-après les biens et revenus du Prieuré de Maupas par articles, avec le prix que chacun est sous loué réellement par le fermier général, en observant cependant que dans le nombre des dits biens il y en a beaucoup qui vu les circonstances actuelles, sont portés à trop haut prix, et qui diminueront lors de la rénovation des baux, ce qui est de notoriété, desquels biens le détail suit :

Savoir la ferme de Maupas dans laquelle est la maison prieurale, la chapelle, le jardin et autres bâtiments servant au faire valoir de la dite ferme. le tout sis dans la paroisse de Capelles-les-Grands, et une dîme, 8.100 livres en argent et faisances, y compris deux vergées, dix perches de prairie dans la vallée de Chambrais, paroisse de Ferrières

41 acres et demie de terres à Plainville, 2.075 livres.

Une dîme dans la paroisse de Plainville en argent et faisances, 1.273 livres.

50 perches de labour dans la même paroisse, 18 livres, 5 sols.

2 acres, 3 vergées, 20 perches de labour tant dans la dite paroisse que dans celle de Capelles, 163 livres, 9 sols.

24 acres, 38 perches de terre en labour à Grandcamp et Capelles, 1.255 livres, 2 sols, 6 deniers.

4 acres de terre ou environ en labour à Saint-Aubin-du-Theney, 196 livres.

3 vergées, 10 perches de terre en labour à Saint-Mard de Fresnes, 32 livres, 10 sols.

Digitized by Google

Rentes, faisances seigneuriales et treizièmes (ces objets sont régis par le fermier général et font partie de son bail) 1.200 livres.

Fait pour être déposé au Greffe de la Municipalité de la paroisse de Capelles-les-Grands, chef-lieu du Prieuré de Maupas, et affirmé sincère et véritable devant Messieurs les Maire et officiers Municipaux de la dite paroisse, avec soumission de remplir et satisfaire par la suite et à toute réquisition, aux formalités et autres choses que l'on pourrait exiger comme omises au préjudice des dispositions des dites lettres-patentes du roy du 18 novembre 1789 et des Décrets de l'Assemblée Nationale, auxquels l'intention de M. le Prieur de Maupas est de se conformer strictement.

Déclarant, en outre, le dit sieur Pivalle au dit nom, n'avoir aucune connaissance qu'il se soit fait de son temps de soustraction directement ou indirectement des titres, papiers, mobiliers du dit Prieuré, à l'exception de ceux abandonnés à M. le Boullenger de Chaumont, seigneur du fief de Capelles-Chaumont, par le dit sieur abbé Poetevin, ancien titulaire du Prieuré suivant la transaction sous signatures privées du 5 août 1777 faite entre eux en conséquence d'un Arrêt du Parlement de Normandie rendu le 2 mai 1776 au bénéfice de M. le Boullenger de Chaumont contre le dit sieur abbé Poetevin en sa qualité de prieur de Maupas. A Capelles ce 28 février 1790.

Etat que donne, pour dom Berthereeu prieur de Maupas, M. Pivalle, des charges dont les biens du Prieuré sont grevés :

Charges et obligations personnelles du prieur :

Pension au sieur Mathieu Poetevin de la somme de 4.000 livres,

Fondation du sieur abbé Henriau, évêque de Boulogne sur la mer, ancien prieur de Maupas, de 100 livres à prendre sur l'Hôtel de ville de Paris, pour être distribuées tous les ans par le titulaire du prieuré aux pauvres des paroisses où sont assis les biens et revenus du dit celui prieuré, ci 100 livres.

Charges réelles du dit Prieuré :

A M. le curé de la seconde portion du bénéfice-cure de Capelles-les-grands, 60 boisseaux de bled, mesure ancienne de Chambrais, qui est de 16 pots qui reviennent à 19 pots de Paris ci 60 boisseaux de bled,

Aux religieux de Lyre une rente de 300 livres,

Au sieur chapelain de la chapelle de Maupas pour ses honoraires, 400 livres,

Pour l'entretien et fourniture du desservice de la dite chapelle, 60 livres environ,

Aux Domaines d'Orbec une rente de 33 livres, 12 sols,

Au Prieuré de Boscmoret 7 livres, 10 sols,

A la sœur de la Providence qui tient les petites écoles de jeunes filles de Capelles, 50 livres,

Digitized by Google

Aux pauvres des paroisses de Capelles, Plainville et Grandcamp 300 livres, qui leur sont distribués tous les ans quoi qu'on ne connaisse aucuns titres conformes qui y obligent,

Gages du garde environ 150 livres,

Aux officiers de justice 18 livres,

Réparations annuelles du dit Prieuré 1.000 livres.

Le dit sieur Prieur ignore la somme à laquelle s'élèveront les vingtièmes et autres impôts directs, les impositions n'étant encore faites qu'en partie.

Capelles, 28 février 1790.

Enfin au mois d'avril 1790 cette Déclaration était confirmée dans la « Copie abrégée de l'état désignatif des biens et revenus possédés par l'Etat ecclésiastique de la paroisse de Capelles » figurant au même Registre Municipal, où nous trouvons, en outre, un second article concernant les biens qui étaient demeurés la propriété particulière de l'abbaye de Lyre, en dehors de ceux appartenant au prieur commendataire de Maupas :

M. le prieur de Maupas a de revenu 8.105 livres et comme charges 2.650 livres.

Messieurs les religieux de Lyre ont 425 livres de revenu et environ 15 livres d'impositions.

PRIEURS DE MAUPAS

Ce n'est qu'à partir du milieu du xve siècle qu'on peut suivre la succession des prieurs de Saint-Nicolas de Maupas dont l'histoire se trouve du reste parfois mêlée à celle de sa grande patronne l'abbaye de lyre d'illustre mémoire. Si laissant de côté le nom d'Aubert (Aubertus) qui est cité en 1217 comme premier titulaire lors de la fondation du prieuré de Capelles par le Cartulaire de Lyre et celui de Robert de Chambray en 1278, nous passons à l'année 1444, nous voyons dom Guillaume de la Mare alors prieur remettre entre les mains de son supérieur l'abbé de Lyre le bénéfice de Maupas. Dom Michel Josse, qui succéda à Guillaume de la Mare, fut remplacé presque de suite par dom André le Galois qui lui-même résignait en 1446 son prieuré

Digitized by Google

entre les mains de l'abbé de Lyre Guillaume le Bas « à condition de le donner à Jean le Bas, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui promettait de prendre l'habit bénédictin et de faire profession à l'abbaye de Lyre, pourvu que l'abbé voulût bien le recevoir ». Guillaume le Bas dut faire d'autant moins de difficulté pour accepter cette condition qu'il s'agissait, croit-on, de son propre frère. Cependant nous allons voir par la suite Jean le Bas en prendre fort à son aise avec l'autorité de son frère et supérieur en même temps et faire bon marché des droits de ce dernier comme abbé de Lyre.

En 1452, en effet, intervenaient des lettres de Guillaume le Bas par lesquelles « il nommait frère Jean Badelorge, religieux et prieur conventuel de Lyre, au prieuré de Maupas qui était regardé comme vacant par suite de la résignation que Jean le Bas, précédent titulaire du dit prieuré, en avait faite à frère Guillaume Adeline sorti de l'Ordre des Mendiants pour entrer dans celui des Bénédictins, laquelle résignation devait être considérée comme irrégulière et insoutenable, le prieuré dépendant et étant membre de l'abbaye de Lyre et ayant toujours été possédé par un religieux profès de la maison, que l'abbé révoquait à sa volonté. Cependant Adeline soutint le bien fondé de sa résignation et Badelorge ne fut point en possession paisible jusqu'à la mort d'Adeline. Après le décès de celui-ci, Jean Brehally, de l'ordre des Frères Prêcheurs, troubla encore Badelorge mais il finit par se désister de ses revendications et remit tout le droit qu'il prétendait au prieuré de Maupas entre les mains du Pape Pie II, qui le donna à Badelorge par un Bref de 1459, fulminé par l'Official de Lisieux en 1460 », (Archives de l'Eure, H. 590).

Du temps de Jean Badelorge une profonde zizanie régnait au sein de l'abbaye de Lyre, entre l'abbé Guillaume le Bas et ses moines, et le nouveau prieur de Maupas fut appelé à jouer dans ce conflit monacal un rôle considérable. C'était justement dans l'intention de se débarrasser de la présence de Badelorge qu'il regardait comme un des plus acharnés contre lui, que l'abbé l'avait nommé prieur et envoyé à Capelles. Ces dissensions intestines provenaient d'une cause initiale tout à fait étrangère à la vie monastique car il s'agissait de la guerre contre les Anglais. En 1440 les Anglais étaient maîtres de toute la Normandie ; les villes de Rouen et de Lisieux en particulier se trouvaient en leur

Digitized by Google

pouvoir. Cependant, malgré l'occupation étrangère, la cause française gardait encore nombre d'irréductibles et déterminés partisans. Or Guillaume le Bas, ancien moine de Jumièges, qui avait été nommé directement par le Pape en qualité d'abbé de Lyre, sans l'intervention des religieux et béni en 1440 dans la cathédrale de Rouen par l'évêque d'Evreux Pasquier de Vaux, était, comme ce dernier, du nombre des Normands ralliés à l'Angleterre, les « Français reniés » comme on les appelait alors. Lorsque le nouvel abbé voulut prendre effectivement possession de son abbaye, la réception que lui ménageaient les moines de Lyre, animés d'un tout autre esprit, paraissait devoir être empreinte d'une hostilité si manifeste à son égard qu'il jugea à propos, ce qui était peut-être plus prudent qu'habile de sa part, de se faire accompagner de quelques soldats d'outre-Manche :

Il prit possession, nous dit l'Inventaire de Lyre, avec une troupe de gens armés, c'est-à-dire des Anglais, dont l'un était remarquable par sa force et sa bonne mine...

Tant qu'il fut soutenu par la présence de ses amis, Guillaume le Bas put tenir tête à l'orage, mais au bout de quelques années la situation devait se modifier du tout au tout. Pour comble de malechance pour Guillaume le Bas, ses moines avaient été rapidement mis à même de juger que son « économie » ne valait pas mieux que sa conduite privée, tant et si bien que de plus en plus montés contre lui ils finirent par en venir aux mesures extrêmes. Or ce fut précisément Jean Badelorge, alors prieur de Maupas, à qui ils confièrent leur procuration dans le but d'aller présenter leurs doléances à l'évêque d'Evreux Guillaume de Floques. Sur ces entrefaites Charles VII était rentré le 16 août 1449 en possession de la ville de Lisieux et, le 10 novembre de la même année, les cloches qui fêtaient son entrée solennelle à Rouen, avaient sonné le glas de l'emprise anglaise sur le continent ; le 12 août 1450 les Insulaires perdaient la ville de Caen, dernière place qu'ils possédassent encore en Normandie. Par une sentence rendue le 21 novembre 1454, l'évêque d'Evreux décida de retirer à Guillaume le Bas la direction et l'administration de son couvent et de l'envoyer lui-même réfléchir aux vicissitudes des choses humaines dans les prisons de l'Officialité de Rouen. « C'était, comme l'écrit fort justement M. l'abbé Guéry, la revanche du

Digitized by Google

parti français contre celui des envahisseurs du sol normand ».

A la date du 21 octobre 1454, l'évêque d'Evreux nommait M. Gérard Thomé professeur de théologie, dom Michel Bouchard prieur du monastère de Lyre et enfin Jean Badelorge lui-même pour gouverner l'abbaye pendant l'interdit de l'abbé. Quelques mois après, le 11 mars 1455 l'Official de Rouen avisait les religieux qu'il « avait élargy de ses prisons » l'abbé Guillaume qui lui avait demandé cette grâce à l'occasion de la fête de Pâques, lui ayant permis de retourner à son abbaye, mais avec défense de rien changer au gouvernement présent et de se mêler en rien de l'administration ». Puis le 4 septembre 1455 l'Official de Rouen désignait Michel Bouchard comme prieur claustral de Lyre, avec ordre aux moines de lui obéir en attendant la solution du procès de leur abbé. A la même date il nommait Jean Badelorge « pour gouverner le temporel du monastère », en lui enjoignant toutefois de rendre ses comptes au couvent en présence de l'abbé.

Le procès toujours pendant entre la communauté des religieux de Lyre et Jean Badelorge leur représentant, d'une part, et Guillaume le Bas, d'autre part, suivait son cours ; l'affaire avait été portée en Cour de Rome. En 1456 Alain, cardinal d'Avignon, légat a latere en France, donnait commission à l'Archidiacre d'Ouche, à l'Official de Lisieux et à Roger d'Estranges, chanoine de Bayeux, pour examiner la cause. Personne ne se montre pressé d'en finir et le 26 août 1463 les parties se trouvaient encore dans la même situation d'incertitude, mais les choses allant sans doute de mal en pis pour Guillaume le Bas qui était encore en fait à la tête de l'abbaye de Lyre, celui-ci prit enfin le sage parti de s'effacer : il partit en nommant pour gouverner son monastère en son absence Geoffroy Gâtine du Dezert, Michel Bouchart prieur claustral, Jean Badelorge lui-même prieur de Maupas, et noble homme Guillaume Lacherey, escuier. Comme il fallait s'y attendre, cette sorte de fuite de Guillaume le Bas qui malgré son opiniâtreté et ses efforts n'avait jamais su gagner l'affection de ses moines, ni acquérir d'autorité sur eux, devait être en fin de compte une retraite définitive. Presque aussitôt une Bulle du Pape Pie II le nommait à l'évêché d'Abelon, « Sa Sainteté lui permettant de se faire sacrer par tels évêques catholiques qu'il voudra choisir ». Enfin Guillaume le Bas se démit de son abbaye de Lyre en faveur de Louis d'Harcourt, patriarche de Jérusalem, moyennant

Digitized by Google

200 livres de pension. C'est ainsi que ce conflit se termina à l'avantage complet de Jean Badelorge et que, les religieux de Lyre ayant obtenu pleine satisfaction, tout rentra dans l'ordre.

Ce récit, dont nous avons emprunté les éléments aux Archives de l'Eure, nous prouve que Jean Badelorge quoique prieur de Maupas n'habitait déjà plus habituellement à Capelles et qu'il résidait le plus souvent à Lyre. D'ailleurs au milieu du xve siècle, à la suite justement de la guerre contre les Anglais, les bâtiments de notre prieuré étaient déjà en si mauvais état qu'à la date du 5 juillet 1452 des lettres du Cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen « accordaient des indulgences à ceux qui visiteraient le prieuré de Maupas à certaines fêtes et qui feraient quelques dons pour son rétablissement ». Cet appel aux pieux sentiments des fidèles et à leur générosité ne devait pas rester vain puisque le chevet du bâtiment de la chapelle de Maupas date précisément de cette époque.

Il faut passer ensuite au mois de novembre 1507 pour rencontrer le nom d'un autre prieur de Maupas, Jehan Suhart, qui dans un contrat passé à cette date à Lisieux avec Michel Le Filleul, contrôleur du grenier à sel de Lisieux, stipule que ce dernier s'oblige envers le prieuré à une rente annuelle de 25 livres de rente foncière pour trois acres de terre sises à Saint-Martin-le-Vieux, relevant de la seigneurie de Plainville appartenant au prieuré de Maupas. (Arch. de l'Eure, H. 1718).

Au mois de janvier 1513, devant les tabellions de Chambrais, un accord sur procès était passé par Jehan Suhart à propos du fief du Bosc-au-Huré qui avait jadis appartenu à Guillaume de Wistenval et dont les prieurs de Maupas étaient devenus seigneurs depuis le début du treizième siècle à la suite de la donation qu'ils en avaient reçue :

Du vingt-troisième jour de janvier 1513. Berthelot et Baultier tabellions.

Comme procès et discord sont meus et pendant es pleds de la sergenterie de Chambrois entre vénérable et discrète personne Messire Thomas Desclologes prêtre, au nom et comme procureur de religieux, haut et honneste dom Jehan Suhart, prêtre, lors prieur de Maupas, d'une part, et Robin le Tremblé, d'autre part.

Comme sur exécution requise et faicte faire par le dit procureur, au nom que dessus, sur les biens du dit le Tremblé pour avoir paiement

Digitized by Google

de la somme de soixante-sept sols tournois de rente restant des arrérages de huit livres tournois de rente en quoy luy dit les héritages de la fieffe du Bosc-au-Huré estre tenus, subjects et obligés au dit prieur. contre quoy le dit le Tremblé avoit mis opposition es mains de Jehan de la Motte sergent, qui l'avoit à ce reçu, et furent envoyés procéder aux prochains pleds du dit Chambrois, auxquels tellement fut procédé entre eux que par le dit le Tremblé fut appelé à garant vénérable personne Messire Regnault Harang prêtre, pour l'acquitter et descharger des dites huit livres de rente, pour lequel le Tremblé le dit prêtre disait soy estre chargé de garantir d'icelle question, comme subject à acquitter et descharger le dit le Tremblé et la dite charge ainsy promise par le dit Harang prêtre, avait iceluy prêtre appelé autre garant, c'est à scevoir Gille le Petit, à cause de ce que tenant de deux pièces de terre du nombre des héritages de la dite fieffe subjectes en la dite rente, la première contenant le tiers d'une acre assise en la paroisse de Saint-Mards de Fresnes, joute d'un côté les hoirs Thomas Harang, d'autre côté le dit prêtre, d'un bout Raoullin Harang, et sa femme ; la seconde contenant demye acre assise en la dite paroisse, jouxte d'un costé le dit le Tremblé, d'autre costé les hoirs Thomas Harang, d'un bout Jean Chanu dit Cantepie, sur lequel discord toutes telles parties soient assemblées ensemble et aient de ce fait appointé, salut, savoir faisons que furent présents le dit Messire Regnault Harang prêtre d'une part et le dit le Petit d'autre part, lesquels confessent leur dict appointement estre tel que ensuit, c'est à scavoir que le dit le petit recongnoissant estre subject à cause des dites deux pièces de terre cy-dessus bournées, en la dite rente à porçon de ce que les dits héritages de la dite fieffe sont tenus faire au dit prieur, promet, se submet et oblige envers le dit prêtre larges garanties et descharges pour le temps advenir envers le dit prieur d'icelle rente de 8 livres tournois au prix de 10 sols tournois pour acre, pour autant qu'il en sera tenant, en quoy déclare que chacun acre des héritages d'icelle fieffe estre subject, et obligé, à ce promet le dit le petit paier et acquitter le dit prêtre envers le dit prieur de la somme de 32 sols tournois pour demeurer quitte et déchargé des arrérages deubs du temps passé, en tant que est pour sa porçon et au regard des mises, frais, honoraires et vacations faictes et faicts par le dit prêtre à la conduite du dict procès et afin que iceluy le petit en demeure quitte et déchargé, iceluy le Petit s'est mist à la volonté, taux et ordonnance du dit prêtre, au dessoubs de la somme de 40 sols tournois, laquelle sa volonté il pourra dire et déclarer toutefois en promettant tesmoings. — Présence de Jehan Petit aîné, Jehan Bautier fils Jehan tesmoings.

On voit par le texte de ce document que Suhart ne résidait pas

Digitized by Google

non plus à Capelles puisqu'il est représenté à Chambrais par procureur, et en second lieu que ce litige avait donné lieu à une véritable cascade d'appels en garantie successifs jusqu'à ce qu'on eût enfin trouvé le bon payeur qui endossât la dette envers le prieur de Maupas.

Jehan Suhart devait être le dernier prieur régulier de Saint-Nicolas de Capelles avant la mise en commande de ce bénéfice. En effet, au début du seizième siècle, à la suite du Concordat qui intervint entre le roi François Premier et le Pape, le prieuré de Maupas étant resté durant quelques années sans religieux pour le desservir conformément à sa charte de fondation, commença à être donné en commende, comme ce genre de bénéfices, à certains hauts personnages, clercs ou laïcs, ainsi qu'en fait foi ce passage

Maupas était un hôpital dans le domaine du roy, en sa vicomté d'Orbec avant 1218 qu'il a été commué en lieu claustral et bénéfice régulier jusqu'au règne de François Premier à qui il a plu user du droit qu'il avait sur iceluy et le mettre en commende en l'an 1520... (Arch. de l'Eure, H. 919).

(*A suivre.*) Alfred Ruault.

NOTE DE M. LE TRESORIER

Abonnements reçus du 25 août au 25 octobre 1926 :

MM Lefort, 15 francs.
Queudeville, 15 francs.
Mauconduit, 15 francs.
Guillaume, 15 francs.
l'abbé Delalande, 15 francs.
Robert Duquesne, 30 francs.

M. Léon Lachèvre, 20 francs, qui, de plus, donne 100 francs pour suivre l'exemple de M. Couppey de la Forest, afin que la *Revue* puisse continuer.

Digitized by Google

LES COMMUNICATIONS ENTRE EVREUX ET ROUEN

à l'époque gallo-romaine

(*Suite et Fin*)

Un tracé passant par Louviers est aussi indiqué par M. Coutil : ce tracé quittait celui qui a été suivi dans l'itinéraire précédent, non loin d'Elbeuf, à la Vallée, passait à égale distance de Montaure et de Tostes, près des Fosses, traversait la forêt de Louviers, suivait la Voie-Blanche, arrivait à Louviers par Incarville, la *Grande-Voie* (Chemin du Quai), Saint-Hildevert, la briqueterie voisine du Cimetière, suivant dans la même ville la rue de l'Écho, le côté ouest de la Place de la République, la rue Dupont-de-l'Eure, la rue du Puits-Maigret, la rue François-Le Camus (vieille route d'Évreux) (1), longeait le vieux couvent de Sainte-Barbe, et, par Becdal, se dirigeait sur Acquigny. Là, la route se partageait en trois tronçons : l'un allant vers Paris par Ailly; l'autre, empruntant la vallée de l'Iton, gagnait Évreux par Heudreville et rejoignait la route actuelle au Boulay-Morin ; le troisième remontait la rive droite de l'Eure.

Pour nous rendre compte de ce que pouvaient être les véritables communications entre Évreux et Rouen, mieux vaut, à notre avis, rechercher quelles ont été à Évreux, les anciennes routes de Rouen, car elles ont varié.

Actuellement, la route de Rouen part du faubourg Saint-Léger pour se diriger vers Louviers et Pont-de-l'Arche. Avant 1774, « lorsqu'on sortait d'Évreux, après avoir dépassé le pont Perrin (aujourd'hui pont Saint-Léger) de quelques centaines de pas, on prenait à droite pour aller gagner l'île de Saint-Nicolas de la Maladrerie, puis de là vers Gravigny pour passer le pont et suivre le chemin de Caër sur le bord de la prairie ; mais ce chemin était si mauvais que les voitures y restaient toujours embourbées (2) »

(1) M. Coutil n'indique pas la vieille route d'Évreux, mais la *place du Marché* et la *rue du Châtel*. Il y a là évidemment une erreur.

(2) Roguk. *Journal d'un bourgeois d'Évreux*. Note de Bonnin.

Digitized by Google

En était-il de même à l'époque romaine? D'une part, les Romains n'aimaient guère construire de ponts; ils étaient plus hardis, il est vrai, en ce qui concerne les travaux sur les marécages, et si une voie a existé, qui empruntait la vallée marécageuse de l'Iton, ils ont, à cause de l'abondance du bois dans cette vallée, bâti un haut remblai avec plate-forme en charpente, avec pilotis et tablier de chêne dont, à la longue, il n'est forcément resté aucun vestige. Toutefois ils n'empruntaient les terrains marécageux que pour aller plus vite et, à distance égale, ils préféraient de beaucoup les plateaux, dût-il y avoir parfois de ces pentes un peu rudes qu'ils ne craignaient point (1). — C'est pourquoi, à sa sortie d'Évreux, la route conduisant à Rouen n'a pas dû toujours suivre la vallée ou, si elle l'a suivie, cela s'est fait pour doubler les communications du chef-lieu de la civitas avec la capitale de la province vers le début du VIe siècle peut-être, au plus tôt. Les deux voies pouvaient d'ailleurs communiquer transversalement; car, si la vraie voie romaine est « une chose droite, simple et franche », remarque faite dès l'origine, il faut se garder d'établir un principe absolu : le désir d'éviter certains bas-fonds ou marécages, la nécessité de rejoindre certaines villes pouvaient provoquer des déviations, telle par exemple la déviation qui existe sur le territoire de Barc pour la voie de Mediolanum à Juliobona et à Noviomagus (2).

Sur le plan de la ville d'Évreux en 1745, établi par Bonnin, la route de Rouen n'est autre que le chemin actuel de Garambouville qui, par Saint-Michel, se dirige vers les plateaux dans la direction d'Aviron. Peut-être même, dans un passé plus lointain, suivait-on, pour se diriger vers Rouen, la rue des Lombards qui conduisait à la montée de Saint-Michel [en empruntant la rue *Chartraine*, quand les remparts furent construits au IVe siècle] et de là au chemin actuel de Sacquenville : la « porte de Rouen » de

(1) C. Jullian. *Histoire de la Gaule*, t. V, p. 115 et suivantes.

(2) Le Prevost l'avait remarqué : « On s'expose, disait-il, à des erreurs graves en considérant comme tracées dans une direction unique toutes les routes portées sur les anciens itinéraires. Il serait naturel de croire, d'après le titre *Iter a Rotomago Lutitiam usque*, que c'est une communication directe de Rouen à Paris, tandis qu'au contraire, c'est jusqu'à Dreux une route de Rouen à Chartres, puis à partir de là une route de Lisieux à Paris ».

Digitized by Google

l'enceinte gallo-romaine ne s'ouvrait-elle pas en face de la rue des Lombards, continuation de la rue de l'Horloge en dehors des murs de la Petite-Cité? Enfin, la carte de la page 173 du « Tableau de la France » de Vidal de la Blache (1), et le texte explicatif qui l'accompagne, nous ont porté à rechercher sur la carte de l'État-major les routes et les chemins divers qui pourraient être les témoins de l'ancienne voie sur Rouen, par les plateaux. Et voici à quels résultats nous sommes arrivés, d'autant plus que M. H. Saint-Denis, de son côté, amorce un tronçon de la route de Rouen à Uggate qui, prenant la direction du sud, concorderait facilement avec une partie de la route tracée par Vidal de la Blache : — En suivant d'Évreux à Caudebec-lès-Elbeuf, par les plateaux, les routes et chemins existants, on est frappé de rencontrer une ligne continue, sans détours jusqu'à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Elle part d'Évreux en direction sensiblement nord-ouest jusqu'à Sacquenville, puis à cet endroit prend franchement la direction du nord. Elle passe par Aviron, l'ouest de Gadanvilliers, l'ouest du Mesnil-Fuguet, le Mesnil, Sacquenville, l'ouest de Bérengeville-la-Campagne et, à partir de la cote 144 (carte de l'État-major) semble s'arrêter à flanc de coteau, en face d'une cavée, jusqu'aux Landes (2). Des Landes, elle se dirige par Intremare, le Lignon, l'ouest de Hazay, Surtauville, prend entre Vraiville et la Haye-Malherbe, et, après les lieux dits Argeronne et le Bohue, elle atteint Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Caudebec (3).

De Sacquenville à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (par Mesnil-Péan, Feuguerolles, Villettes, Criquetot, Daubeuf, Vraiville, Saint-Didier, — ou, à partir de Villettes : par Venon, Surtauville, la

---

(1) E. Lavisse. *Histoire de France*, t. I, 1re partie : Tableau de la géogr. de la France par Vidal de la Blache. Paris, Hachette. 1903.

(2) A moins que la voie, faisant un très léger coude, n'ait passé par Noyon et entre Canappeville et Intremare (chemin actuel de grande communication). Peut-être aussi suivait-elle la cavée depuis le chemin de grande communication de Feuguerolles à Canappeville jusqu'au château des Landes. Il y a eu là, au Moyen âge, des remaniements de terrain lors de la construction de la forteresse des Landes.

(3) C'est de Caudebec que partait une voix franchissant la Seine et se dirigeant vers Radepont ou Richeville (qui serait Ritumagus, d'après M. Coutil). Cette voie avait donc son origine sur le territoire de la civitas des Eburovices.

Digitized by Google

Haye-Malherbe, le Mont-Honnier, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Caudebec), et d'Intremare à Saint-Pierre-lès-Elbeuf (par Quatremare, Crasville, Écrosville, Montaure, le Clos-Binot, la Vallée, les Bertins), deux autres lignes pourraient également être envisagées; la première ne nous semble pas suffisamment droite et forme quelques lacets accentués; la seconde traverse des localités (Intremare, Quatremare, Crasville, Montaure, la Vallée, les Bertins) où des traces d'encaissement existeraient dit-on. — Quoi qu'il en soit, d'Évreux à Sacquenville, il ne nous semble pas y avoir de doute sur la direction de la voie et, par la suite, l'itinéraire par Surtauville nous paraît le mieux répondre à ce qu'on sait des routes romaines. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le pays est agricole et que le sol a été très remué; c'est aussi que, sur les côtes, de vieux chemins ont pu être transformés en cavés et en ravines (1); c'est enfin que les habitants ne se sont guère gênés pour employer à la construction de leurs demeures les pierres qu'ils pouvaient trouver avec facilité.

Est-ce à dire que la route des plateaux ait seule existé à l'époque romaine? Nous ne le pensons pas; nous croyons, au contraire, qu'une voie allait d'Évreux vers Rouen, doublant la première [à partir du point où, sur le territoire d'Évreux, le chemin de Melleville — après avoir coupé le chemin de Saint-Gratien — bifurque pour former la rue du Bas-Buisson et le chemin Saint-Louis (2)] et suivant les parcours indiqués par Le Prevost et de Vesly; elle aurait même emprunté, à partir de Pont-de-l'Arche, la rive droite du fleuve que nous n'en serions pas surpris; mais si elle a existé, elle a dû suivre de Louviers à la Seine, le val de Rueil où les vestiges gallo-romains et les sépultures se trouvent en si grande quantité (3). Une communication transversale, passant près du fanum des Buis, aurait uni les deux routes de Rouen, de Saint-Pierre-lès-Elbeuf à Louviers, par la Vallée de Montaure, les Fosses et la forêt de Louviers. Mais ce qui est certain, c'est que

(1) Par exemple en ce qui concerne la section de la voie qui aurait pu exister aux abords de la cote 144.

(2) Cf. Jean Mathière, *op. cit.*, p. 167.

(3) M. H. Saint-Denis (*Essai sur les origines de la topographie d'Uggade*) pense que si une voie passant par le Vaudreuil existait, elle devait se relier à Uggade par la rive gauche de la Seine.

Digitized by Google

les distances marquées sur les itinéraires conviennent mieux encore à la route des plateaux qu'à la route de la vallée. Cette dernière route, qui aurait passé par le Boulay-Morin, la Chapelle-du-Bois-des-Faulx, puis longé l'Eure, avait d'ailleurs toujours les fortes rampes qu'on remarquait si souvent à l'époque romaine. En 1802, Bonaparte allant à Louviers ordonna la construction de la côte actuelle du Bois-des-Faulx, en remplacement de celle qui descendait *à cette époque presque perpendiculairement au vallon*, et dans laquelle les chevaux furent plusieurs fois près de s'abattre : « Monsieur, dit-il, en se penchant par la portière de sa voiture, à M. Cahouet, ingénieur en chef, qui l'accompagnait, si, quand je repasserai par ici, je retrouve cet épouvantable casse-cou, vous aurez affaire à moi. » (1)

* * *

En dernière analyse, nous estimons que deux voies reliaient Rouen à Évreux et nous pensons que la route des plateaux, par Sacquenville, devait être la plus fréquentée et la plus importante.

Jean MATHIÈRE,
Diplômé d'Études supérieures d'histoire,
Lauréat de l'Institut.

---

(1) ROGUE. *Journal d'un bourgeois d'Évreux*. Note de Bonnin.

Digitized by Google

UN DERNIER MOT SUR LE MONASTÈRE DE PENTAL

Dans des *Notes supplémentaires*, que vient de publier M. Léon Coutil, dans cette Revue, en réponse à notre étude parue dans cette même Revue, celui-ci conteste l'authenticité de nos trouvailles.

Notre collègue n'a pas, selon moi, la mémoire des dates. Il nous semble bon, une fois pour toutes, de préciser certains points qu'il a une tendance, de plus en plus marquée, à rendre volontairement obscurs.

Dans notre étude, nous avons mentionné, en toutes lettres, qu'aux dates des *9 et 11 août 1922*, nous avons, dans le 3e sarcophage, en plâtre, engagé sous la muraille de droite, du côté de la route actuelle, côté ouest, et situé à l'extrémité de la chambre qui contient les 8 sarcophages, trouvé les objets que nous avons décrits.

M. Coutil qui a fouillé *très peu de temps avant nous, c'est-à-dire la même année* (*1922*), ce cimetière, l'a fait d'une façon imparfaite (nous le lui démontrerons sur place s'il le désire?), sans quoi il aurait trouvé, comme nous, le mobilier d'un de ces sarcophages.

Donc, quand il dit dans sa note que *ce serait plusieurs années après, alors que de nombreux curieux auraient vidé ces sarcophages à plusieurs reprises et tout au moins regardé dedans, que M. Leroy aurait trouvé, etc...* Nous ne comprenons plus!

Pour les deux autres sarcophages fouillés par nous, les 27 avril et 20 juillet 1924 et contenant chacun un squelette, M. Coutil, en 1922, lorsqu'il fit ses fouilles, ne s'était pas autrement préoccupé de les fouiller. S'il le fit pour les autres, il laissa indubitablement ceux-ci tranquilles!

Et quand il dit *Nous avons bien regardé les ossements qui étaient dans les auges, et nous n'avons pas souvenance d'avoir trouvé à l'origine, les ossements si bien disposés*, notre collègue commet une erreur pour les sarcophages situés : l'un, l'avant-dernier, à l'extrémité de la chambre, l'autre, à l'extrémité Sud-Est, de la même

Digitized by Google

chambre. Ils étaient, avons-nous précisé, dans notre étude, remplis jusqu'aux bords, d'une terre jaunâtre, et les squelettes reposaient au fond, puisque les 27 avril et 20 juillet 1924, nous les avons exhumés de ces sarcophages.

La section de Pont-Audemer de la *Société Libre de l'Eure* dans son excursion du 15 avril 1923, lorsqu'elle visita ce cimetière, en compagnie de M. Coutil, aurait pu constater la fracture du couvercle du sarcophage en plâtre trouvé brisé lors de notre visite des 9 et 11 août 1922, *peu après le départ de notre collègue, ses fouilles terminées* (?), par des visiteurs peu scrupuleux.

C'est à cette excursion que M. Pilet, ingénieur, ancien conducteur des Ponts-et-Chaussées de notre ville, fit remarquer à M. Coutil, le sarcophage à couvercle orné d'une scène de chasse, actuellement au musée de Saint-Germain-en-Laye, laquelle, M. Coutil, prétendait ne pas avoir vue, l'argile détrempée par la pluie, et qui recouvrait la surface de la pierre, dit-il, ne le lui ayant point permis ! M. Coutil qui veut de l'exactitude devrait bien se rappeler aussi, ici, l'adage antique?

Personne n'y prêta autrement attention ; pourtant, c'est par cet orifice que les objets furent retirés par nous de la cuve du sarcophage, mais non, comme le mentionne la note de M. Coutil, *plusieurs années après*.

Pour nous résumer :

1° Nous avons bien trouvé (en compagnie d'une personne de nos amis) dans les 3 sarcophages oubliés, ou... négligés, par M. Coutil, les objets que nous avons décrits dans la *Revue Catholique de Normandie*, de mai 1926.

2° Notre collègue fera bien, à l'avenir, de surveiller sa mémoire, afin de ne pas avoir à oublier, ou à... négliger des dates.

3° Nos découvertes ne sont pas *sensationnelles*, comme il le dit, avec un semblant d'ironie, mais simplement... intéressantes.

Cela nous suffit !

J. Leroy,
de la Société Préhistorique Française.

5 septembre 1926.

Digitized by Google

En marge des livres nouveaux

L'Auteur de la Farce de Pathelin, par Louis Cons. Princeton University Press. Princeton, N. J. U. S. A. grand in-8° de IX-179 pp., pl., 1926.

Etienne Pasquier, en 1560, parlant des auteurs du XVe siècle, disait : « Mais sur tous me plaist celuy qui composa la *Farce de Maistre Pierre Pathelin*, duquel encore que je ne scache son nom, si puis-je dire que cette Farce tant en son tout, que parcelles, fait contrecarre aux Comédies des Grecs et des Romains. »

Cet auteur inconnu « quelque Molière du XVe siècle » affirmait Littré, M. Louis Cons, professeur à l'Université de Princeton aux Etats-Unis, s'est acharné à le découvrir et sa persévérance à été récompensée avec un véritable bonheur.

Son étude bien divisée comprend deux chapitres. Le premier Les *données*, le second *L'auteur*.

M. Louis Cons commence par établir l'état de la question avec une réelle compétence, en homme qui connaît à fond son XVe siècle; critique ensuite les diverses attributions imaginées au XVIIIe en faveur soit de Jean de Meun, soit de Guillaume de Lorris, ou au XIXe d'Antoine de la Salle.

Après avoir déblayé le terrain l'éminent professeur recherche la date de l'œuvre, remarque que le mot *pateliner* n'apparût que vers 1469 dans les *Faintes du monde* de Guillaume Alexis, le bon moine de Lyre. L'étude d'une autre Farce la *Folie des garriers* publiée vers 1465 lui fournit encore un jalon et le grand hiver dont parle Pathelin ne peut être que celui de 1464, ce qui fixe la date de Pathelin entre 1464 et 1469.

Vient ensuite la question : d'où était l'auteur? Par l'examen de la Farce M. Louis Cons conclut que le lieu d'origine est la Normandie, 1° parce que le grand hiver de 1464 est mentionné dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel*; 2° parce que l'allusion *au retrait lignager* est un droit inscrit dans la coutume de Normandie; 3° parce que la valeur des monnaies dont parle le drapier n'était alors que celle de notre pays.

Digitized by Google

Cette brillante dissertation amène notre Œdipe à se demander dans quel milieu vivait ce poète, c'est-à-dire à quel groupe social appartenait-il ?... Noblesse, Basoche, magistrature ?... Hypothèses impossibles lorsqu'on examine cette œuvre non seulement célèbre, mais promptement proverbiale. La bonne tenue de cette Farce sans cesse exempte d'obscènités, si communes au xve siècle surtout pour la Basoche, l'humour si franchement comique ne sonne pas « gaulois », ne sonne pas laïque. Il s'agit bien non seulement d'un prêtre, comme l'auteur des *Quinze joyes du mariage*, mais encore d'un moine, parce que cette curieuse satire fourmille d'allusions à la vie cléricale et monastique.

Le premier chapitre se termine par *l'esprit et les sources* de cette vieille comédie. Dans quel but, pour quel motif le poète a-t-il composé son *Pathelin ?...* L'unique thème de cette farce est la feinte, la tromperie, la ruse, tous les personnages sont tour à tour trompeurs et trompés, menteurs et rusés, en sorte que le but réel est une satire du genre humain.

Quant aux sources les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle fournissent une anecdocte semblable; l'épigramme de Martial *in Posthumum*,

Jam dic, Posthume, de tribus, Capellis

est le pendant de : *Sus ! Revenons à nos moutons.* De plus cette Farce se rapproche de celles de Plaute et de Térence qui ont de 1200 à 1500 vers avec cinq actes. Le *Pathelin* en a 1600 avec cinq divisions bien marquées : 1° Pathelin et Guilmette se lamentent sur leur misère; 2° Pathelin et le drapier marchandent; 3° Pathelin fait le malade; 4° Pathelin, le drapier et le berger devant le juge; 5° Pathelin roulé par le berger. Pasquier et Etienne avaient donc bien raison de comparer cette Farce à une comédie latine, mais le Moyen âge, lui aussi, fournit son appoint. On y rencontre des traits de *Babio*, de la chanson de *Roland* — attribuée dernièrement à un normand — de *Beaudouin de Sebourg*, de *Renouart au tinel*, de l'*Ysopet* de Marie de France, de l'*Advocacie Notre-Dame*, etc.

Cette consciencieuse étude nous amène au deuxième Chapitre où M. Louis Cons examine dans Guillaume Alexis : 1° l'homme; 2° l'écrivain; 3° le religieux. Jusqu'ici nous savons que l'œuvre se place entre 1464 et 1469, que le lieu d'origine est en Normandie et que l'auteur est un moine. Quel est son nom ?....

La Farce révèle quelqu'un qui sait écrire en vers, composer,

Digitized by Google

développer avec une verve, un entrain, une gaieté soutenue, bref une œuvre qui ne peut être un coup d'essai. Quel est donc le poète qui, à cette époque, montrait une pareille aisance à se jouer des difficultés. à prodiguer les rimes léonines — plus de 400 — à versifier avec un art et un soin remarquables?... Or, juste à cette date on en rencontre un des plus célèbres de la seconde moitié du xve et même un des meilleurs de ce siècle tout entier, c'est Guillaume Alexis, le bon moine de Lyre, auteur des *Faintes du monde* et du *Blason des fausses amours*.

Suit alors sa biographie d'après notre étude (*Revue Cath. de Normandie*, 1906 et 1907), d'après ses autres poésies et d'après notre *Histoire de Lyre*.

2° *L'écrivain* n'a été révélé qu'en 1908 par MM. Picot et Piaget qui publièrent, en trois volumes, les œuvres de Guillaume Alexis dans la Collection des Anciens textes français. Aidé de cette luxueuse édition M. Louis Cons étudie soigneusement toutes ces productions et note, on devine avec quel plaisir, ce qui concorde avec le *Pathelin* qu'il possède à fond. Il nous semble encore le voir à Evreux, dans notre bibliothèque, souligner, avec son fin sourire, toutes les ruses du bon moine de Lyre pour dissimuler son nom, découvrir ces coïncidences entre le *Pathelin* et le Blason, surtout avec ses *Faintes du monde*.

Ce poème, composé vers 1460, arrête particulièrement son attention, parce que la plus ancienne mention du mot *Pathelin* s'y trouve :

Tel a largement de blason
Qui ne scait pas son patelin.

Les Faintes du monde et le *Pathelin* ont de tels rapports d'esprit, de thèmes, de style qu'à certains moments les idées coïncident vers par vers, à tel point que le doute n'est plus possible et désigne, sans conteste, Guillaume Alexis fameux écrivain en son temps par sa maîtrise de versificateur, sa verve de satiriste, comme l'auteur du *Pathelin*, ce chef-d'œuvre de satire et de versification.

Enfin dans un troisième point M. Louis Cons aborde le religieux, le moine bénédictin de l'abbaye de Lyre en s'appuyant sur les Manuscrits dans lesquels on trouve son nom sur ses livres préférés, notamment sur celui qui renferme l'*Advocacie Notre-Dame* et la *Chapelerie de N.-D. de Bayeux*.

Digitized by Google

Grâce à ces précieux documents l'heureux chercheur en arrive à identifier tous les acteurs de notre Farce : *Jean du Quemin* n'est autre que l'abbé de la Croix-Saint-Leufroy (1450-1464) ; l'abbaye, celle de Lyre *reine des guitares* avec sa Lyre pour blason : son abbé, Guillaume Le Bas, désigné par son sceau ; le berger Thibault, c'est le curé Thibault en procès avec Lyre pour sa chapelle de Saint-Maur ; Guillaume Joceaulme, le drapier, c'est le fameux franciscain, antipapiste, excommunié, etc.

M. Louis Cons peut donc à juste titre conclure son admirable étude par ces mots : « J'accuse — sans aucune indignation d'ailleurs — Guillaume Alexis d'être l'auteur de *Pathelin* » dont le texte a été exploré par MM. Jordan, Schumacher, Schneegans et surtout Holbrook travaux qui m'ont permis de trouver ce qu'eux mêmes ne cherchaient pas. »

Pendant plus de trois ans M. Louis Cons a cherché, étudié, comparé, confronté cette vieille farce si souvent éditée, jouée et nous lui savons gré « d'avoir péniblement épelé sur ce monument du Rire le nom de son bâtisseur génial et discret : Guillaume Alexis ! »

Chanoine Ch. Guéry.

Lisieux, cité normande, par René Herval (imprimerie de la Vicomté, Rouen).

Voici la plus délicate production littéraire et historico-archéologique de la saison. M. René Herval, poète de la *Revue Catholique de Normandie* et détenteur de notre médaille d'or en l'année 1924, a réuni dans ce petit volume toutes les fleurs de son multiple talent : l'histoire, l'archéologie, le bon sens normand et la fraîche poésie d'un cœur optimiste s'y donnent rendez-vous pour l'enchantement du lecteur.

Notre collaborateur M. Ernest d'Hauterive, en préfaçant l'ouvrage, a tracé un beau portrait de l'auteur ; il a, en outre, excellemment traduit la solide et agréable utilité de ce « guide » artistique de Lisieux.

Par souci d'exactitude, ajoutons que les abondantes et pittoresques lettres ornées, vignettes, titres et culs-de-lampe s'ajoutent avec grâce aux belles reproductions photographiques pour faire de cet harmonieux ouvrage un bijou régional qui réjouit les yeux autant que l'esprit.

Maurice d'Hartoy.

Digitized by Google

INTERMÉDIAIRE des CHERCHEURS et CURIEUX de NORMANDIE

RÉPONSES

18. — Marguerite le Duc, marraine de la cloche récemment achetée par M. le Curé d'Epréville-en-Roumois, avait épousé en 1726 [la dispense de bans est du 16 février, d'après l'abbé Piel, t. III, p. 6, n° 11], Alexandre de Meurdrac, écuyer, sieur de la Rosière, fils de feu Alexandre et de dame Catherine de Meurdrac, de la paroisse de *Corbon*. Cinq ans après son mariage Marguerite le Duc était donc marraine de cette cloche, soit à Corbon, soit dans les environs, comment savoir où? L'abbé de la Hogue est dit grand vicaire de Lisieux, or il ne figure pas dans l'abbé Piel ; on le dit chanoine de Notre-Dame, quelle Notre-Dame?... pas de Lisieux, puisque saint Pierre est le patron de la cathédrale; N.-D. de Paris?... mais il ne figure pas au nombre des chanoines dans l'*Almanach Royal*! Enfin on ajoute : Supérieur de la Maison, quelle Maison?... Les évêques de Lisieux pour gouverner le collège de Lisieux à Paris, qui leur appartenait, y nommaient un vicaire-général, le mot Maison indique-t-il ce collège?...

Le parrain nommé Le Painturier, écuyer, seigneur de Guillerville, etc., est inconnu dans l'abbé Piel et dans l'armorial de la Généralité d'Alençon.

Il y avait autrefois à Corbon une maladrerie, supprimée sous Louis XIV et une chapelle de Saint-Michel, mais en ruines au XVIIIe siècle, puisque le sieur Dème en prend possession, le 12 mai 1723, par « le toucher des murailles et vestiges d'icelle, puis se rend à l'église paroissiale » où le bénéfice avait été transféré.

Quant au fondeur Gabriel Buret il appartenait à cette vieille famille qui, depuis le XVe siècle, établie à Rouen, a fourni des cloches en Normandie et ailleurs.

La réponse à la question se trouve donc dans les registres de Corbon et dans ceux des paroisses avoisinantes, peut-être aussi à Guillerville.

Chanoine Ch. Guéry.

Digitized by Google

21. Cardinal du Perron. — 1° Dans l'ouvrage de l'abbé Féret (Paris, Didier, 1879), on lit pages 2 et 3 :

Son père (du cardinal) Julien Davy du Perron, « homme versé en toute sorte de bonne littérature » peut-être même ministre protestant fut son premier et même son unique maître;

2° Dans le *Mémorial Virois* (Caen 1872, in-8 p. 44) : « Le 26 juin 1563, un prêche est également établi à Vire dans l'Hôtel-Dieu. Le ministre protestant fut Julien Davy père du célèbre cardinal qui vécut à Vire plusieurs années »; — et plus loin : « En 1621, à Montauban, où il se trouvait avec la cour, meurt Jacques du Perron, *né à Vire*, archevêque de Sens, etc.

Abbé Desdouits.

Anniversaires Normands

De retour d'un séjour de deux ans aux Indes, le marquis de la Rochethulon et Grente (H. de Corneville), notre hôte en ce moment, nous rappelle que nous voici au 860e anniversaire de la Victoire normande d'Hastings. C'est là, sur *le lac de Saug, Senlac, à Battle Abbey*, qu'à l'occasion du Pèlerinage du « Souvenir Normand », 20 août 1903, la reconnaissance anglaise lui a élevé un Monument commémoratif, là même où tomba le parjure Harold, 14 octobre 1066.

Au champ de bataille du Vieux Poitiers, le 19 septembre dernier, le « Souvenir Normand » a tenu à rappeler la part que nos ancêtres Wickings prirent à la victoire de Charles-Martel en 732.

Déjà, le 26 juillet 1908, il avait fait un geste d'Entente cordiale Normande Musulmane à Médine de Normandie, près Corneville-les-Cloches. Il vient d'en faire un autre à la « Fosse au Roi » où repose à Cenon-sur-Vienne au Vieux Poitiers, le noble émir Abder Rhaman,, « Le Fils du Miséricordieux ». Au cours de la fête de l'Islam Normand, des Marabouts Alaouites sont venus d'Afrique poser la première pierre d'une Kouba d'Entente cordiale des Croyants.

C'est en marbre blanc de l'Atlas, qui porte gravé cet extrait du Coran, rapprochant les Chrétiens des Musulmans.

> « *Souviens-toi que ceux qui sont le plus près des Fidèles, ce sont les Chrétiens, car ils ont des prêtres et des moines et ils sont sans orgueil.* » (Mahomet).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

5602. — Au Pays Virois, mai-juin 26 : Essai sur l'histoire de Condé-sur-Noireau (*suite*), par l'abbé Marie; — Le « jet du marteau », par G. Baudre; — La libération de la Normandie au xve siècle (*suite*). par Butet-Hamel; — Broderie sur la légende de l'Etoile [Cerisy-Belle-Etoile], par M. C. L.; — La découverte d'un trésor à Vire, par J. Robert.

5603. — Revue de l'Avranchin, t. XXI. Saint-Nicolas-des-Bois, par V. Dupont et abbé Hulmel, page 459; — Les Fossés et les Douves du Château d'Avranches en 1335, par H. Sauvage, p. 471; — Les Sergenteries de l'Avranchin à la fin du xvie siècle (*suite*), par Ch. Lebreton, p. 475; — Glossaire du Patois du Sud de la Normandie, (*suite*), p. 491 [*gleu à laiteron*]; — Sartilly, par l'abbé Hulmel, p. 507, etc.

5604. — La vie a la campagne, Septembre : Le château de Canon (Calvados).

5605. — Bull. Trim de la Soc. des Antiq. de Picardie, 1925, n° 4 : Peintres d'Amiens au xvie siècle, par Georges Durand, p. 619-728 [peintres, entailleurs, brodeurs, verriers et enluminiers]. — 1926, n° 1 : Guillaume le Conquérant à Saint-Valéry-sur-Somme, par F. Lamy p. 50-75 [Bayeux centre intellectuel, sa tapisserie, p. 53, etc.].

5606. — Bull. biblio. et critique d'Hist. de Norm. n° 2, août 26, p. 121 à 160. Comptes Rendus : *Environs de Luc-sur-Mer* [Les Blocs erratiques] par Ed. Hue, 39 pp. — *Une commune normande au MoyenAge*. La ville d'Eu, par Suzanne Deck; — *Jumièges*, par le chanoine Jouen; — *Origine des familles canadiennes*, par le R. P. A. Codbout; — *La question de Pental*, par le Dr Coutan, etc.

5607. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux LXXXIXe vol. 1926 : col. 620, Fr.-Jean Bonneville; — col. 622, 691. Famille de Malderée de Catteville, Quyros de Coquereaumont, Dubosc de Vitermont; — col. 627, Mlle d'Outrelaise; — col. 647, Famille Le Loutrel; Tellier le père du froid; — col. 649, Famille de Puisaye; — col. 669, Gardes d'honneur du duc d'Harcourt; — col. 673, Le Doulcet de Meslay de Pontécoulant; — col. 680, La bataille de la Hougue.

Digitized by Google

5608. — Le Petit Parisien a publié dans son édition de Normandie *Septembre* 8. Le poète et prosateur Robert Campion; — 13, En l'honneur d'un héros normand, un vitrail à Boucherville; — 18, L'Economiste et théoricien financier Jules Boquet; — 21, Le professeur Maurice Souriau; — *Octobre* 5, La foire de Lessay, etc.

5609. — Le Journal du Neubourg a publié les 1er et 8 septembre des *Notes hist. sur Saint-Aubin-d'Escroville*; — 15, Les noms de lieu terminés en « tôt » de la région du Neubourg; L'industrie de la laine en Normandie; La foire aux laines au Neubourg.

5610. — Le Brionnais a publié de Charles Leroy les 22 et 29 *août* et 5 *septembre;* L'abbaye du Bec propriétaire de la baronnie des Hauzay et les habitants de Saint-Pierre du Bosguérard.

5611. — Bull. archéol. du Comité des Trav. hist., 1925, déc. p. 12 : c. r. par M. Prou d'une communication de M. l'abbé Guéry sur un monument funéraire de l'église de la Vieille-Lyre.

5612. — L'Illustration, numéro du 2 oct. 1926. Manoirs normands, par Léon Leclerc, nombreuses figures.

5613. — Bull. philolog. et hist. du Comité des travaux hist. 1924 : Compte de la recette et revenu temporel de la Ville et banlieue de Lisieux (1524-1525) par Et. Deville, p. IX; — Extr. du nécrologe de l'abbaye du Bec (XVIIe et XVIIIe siècles), par R. N. Sauvage, pp. 161-185. Cf. n° 5597.

5614. — Semaine du droit Normand de Caen, c. r. des 23, 25, 26, 27 et 28 juin. Génestal : la réforme de la coutume après 1583; — Boimare : Les anciens avocats à l'Echiquier de Normandie; — Prentout : Les droits d'amortissement, de franc-fief; — Bridrey : Les cahiers de 1789; — Le Cacheux : Livre de la Baillye de Cerisy; — Le Verdier : Ordonnance de 1695; — Astoul : Les ouvrages de Froland [d'Evreux] sur la coutume normande; — Regnault : Ordonnance de 1731 sur les donations et la coutume, etc.

5615. — Anthiaume (abbé), Pierre Descelliers, père de l'Hydrographie et de la Cartographie française. Rouen; Lecerf, 1926, in-4° de 62 pp.

5616. — Brument (abbé), † curé de Gommerville, *Bull. Rel. de Rouen*, 28 août.

5617. — Cauchie (Maurice). Documents pour servir à une bio-

Digitized by Google

graphie de Guillaume Costeley, *Revue de musicologie*, mai 1926, t. X, pp. 49-68.

5618. — Clément (abbé). Autour de notre clocher. Les rôles de la Taille au xviiie s. *Le Petit Semeur. Bull. Parois. de Saint-Antonin de Sommaire*, octobre 26.

5619. — Cons (Louis). L'auteur de la farce de Pathelin. — Princeton. Etats-Unis, 1926, grand in-8° de 180 pp., avec une pl. [L'auteur est Guillaume Alexis] Cf. p. 371.

5620. — Coutan (Dr). La question de Pental. Rouen, Lecerf, 1926, in-8°, 15 pp. et 11 pl.

5621. — Deglatigny (Louis). Notes sur quelques enceintes de l'arr. de Bernay. Les plans de F. Ameline. Rouen, Lecerf, 1926, in-8°, 21 pp. et 8 pl.

5622. — Delaunay (Marcel). Le monument de Paul Landowski et l'embellissement du Neubourg, avec une vue de l'église, *Journal de Rouen*, 25 août ; — Les sites et les monuments dans l'arr. de Pont-Audemer, *id.*, 9 sept.

5623. — Dermenghem (Emile). La vie admirable et les révélations de Marie des Vallées, d'après les textes inédits. Paris, Plon, 1926, in-12, 326 pp.

5624. — Deville (Etienne), a publié dans le *Journal de Rouen* ce qui suit : *Juin* 28. La démolition de la tour de la Barre à Lisieux ; — *Juillet* 28, A propos du nécrologe du Bec, cf. n° 5613 ; — *Septembre* 2, Une exp. de docum. hist. à Lisieux ; — 9, Les Amis des vieux Logis ; — 29, Les anciennes confréries de Saint-Michel dans la Manche.

5625. — Dorsenne (J.). Les débuts d'un grand peintre ; Nicolas Poussin, *Le Figaro*, du 12 juin 26.

5626. — Dubosc (Georges), a publié dans le *Journal de Rouen* les articles suivants : *Août* 22 et 24 ; Un souvenir de N.-D. de la Guadelupe à l'église Saint-Ouen ; — 25, A propos d'un Ms. du xie s. « La vie de saint Alexis ; — 30, Pour la défense de nos richesses d'art ; — *Septembre* 6, Un hommage du « Pourquoi-Pas » à Louis de Blosseville disparu depuis 1833, perdu dans les glaces du Groënland ; — 9, La chambre des notaires (hist.) ; — 13 et 20, Un Rouennais ministre du Trésor sous Napoléon : N. F. Mollien (1758-1850) ; — 21, Un vieux logis du xviiie s., rue Cauchoise ; — *Octobre* 4, « Il est des morts qu'il faut qu'on tue », etc. ; — 6, Un futur « Saint » normand, le frère Salomon ;

Digitized by Google

— 7, A propos du château de Bizy (à Vernon) ; — 10, L'Hôtel de la Douane à Rouen.

5627. — Duquesne (Robert). Les peintures anciennes de l'Eglise de Tourville, *Journal de Rouen*, 21 sept.

5628. — Frondeville (Henri de). Notice biog. sur le président de Frondeville (1757-1816). Joigny, Vulby, 1926, in-8° 109 pp. — Marquis de — : Pierre Lambert de la Motte, évêque de Béryle (1624-1679). Paris, Spes, in-8° [né à Lisieux].

5629. — Gasté (Maurice de). L'équipage du Marquis de Chambray; Souvenir de vénerie. Paris, Kapp. in-fol°; ill. du baron K. Reille [non mis dans le commerce].

5630. — Gelée (Théophile), médecin [de Dieppe]. La *Chronique médicale*. 1er août 26, p. 245.

5631. — Gentil (abbé François), † à Cernières, *Sem. Rel. d'Evreux*, 28 août.

5632. — Gouget (Louis). Dans le Cinglais. Nouvelles et légendes normandes. Caen, Jouen, 1926, in-4°, 152 pp. Ill. de Léandre.

5633. — Herval (René). La chanson de Roland *Journal de Rouen* 28 août; — *Septembre* 6, La Madeleine du Mont des Deux-Amants [c. r. de l'étude de M. l'abbé Blanquart dans *Mélanges de la Soc. d'Hist. de Norm.*]. — Lisieux, ville normande. Rouen, 1926 [c. r. par Dubosc *J. de R.* 20 septembre].

5634. — Huard (Georges). La paroisse de Saint-Pierre de Caen [c. r. par Et. Deville dans le *Journal de Rouen*, du 24 juin 26].

5635. — Lawrence. Melville Riddle. The genesis and sources of Pierre Corneill's tragédies from Médée to pertharite. The John Holkins presse Baltimore, Maryland, 1926, in-8°, 222 pp.

5636. — Leclerc (Léon). Manoirs Normands, fig. *L'Illustration* du 2 oct. Cf. n° 5612.

5637. — Le Fournier (chanoine Albert), † cure dé N.-D. de Bon Secours. *Sem. Rel. de Bayeux*, 5 sept.

5638. — Le Masurier (chanoine), † archip. hon. de Mortain, *Sem. Rel. de Çoutances*, 7 oct.

5639. — Lisieux *et ses foules*, par l'abbé V. Hardy, *La Croix*, 27. 28 juin; — La ville sainte de Lisieux par Albert-Petit, *Journal des Débats*, 27 juin ; — La petite Sainte Thérèse, par Mlle Heuvelmans, *Le Figaro artistique*, par A. Alexandre, 15 juin, etc.; sainte Thérèse comme je la connais par le P. Ubald d'Alençon, in-8°, 15 pp.

Digitized by Google

5640. — MARGUERIE (abbé Jules), † à Pontorson, *Sem. Rel. de Coutances*, 19 août.

5641. — MASSON (André). Etudes sur l'abbaye de Saint-Ouen. Les pierres tombales du XIIIe à la fin du XVIe siècle, Rouen, Lecerf, 1926, in-4°. 30 pp.

5642. — MAUPASSANT (Guy de —), par Gérard de Lacaze, — Duthiers, *Nouvelle revue critique*, 1926, in-12, 91 pp.; — Un document bernayen sur la famille de Guy de — *Journal de Rouen*, 21 août.

5643. — MOUTON (A.). Histoire de Tillières-sur-Avre, Evreux, grand in-8°, 74 pp. 4 ill. [Ext. de la Revue].

5644. — PAQUET (abbé Achille), † ancien curé de Feugères, *Sem. Rel. de Coutances*, 9 sept.

5645. — PASQUET (Mgr), évêque de Séez (Sacre de —) *Sem. Rel. de Coutances*, sept. 9 et 16; *Sem. Cath. de Séez* 17 sept. avec port. et blason; — l'intronisation, *Sem. Cath. de Séez et Coutances* 7 et 8 oct. 26.

5645. — REGAMEY (Raymond). Géricault, avec 40 pl. h. t. et héliogr. Paris, Riéder, in-4°, 62 pp.

5647. — SARASIN (œuvres de J. E.), rassemblées, par P. Festugières, 2 vol. in-8°, Paris, Champion.

5648. — SESSEVALLE. Assemblées capitulaires aux Cordeliers de Rouen, *Revue Hist. Francisc.*, janv.-mars 26.

5649. — SHERARD (Robert). The life Work and evil fati of Guy de Maupassant. London, Werner, 1926, in-8°, 399 pp., port. 1 pl., c. R. dans le *Journal de Rouen*, 7 août.

5650. — THOREL (abbé E.), Mme Paul Burthey, † à Mainneville. *Le Clocher*. 17 sept.

5651. — VAN MOE, EM. et JEAN LAFOND. Le psautier Leber 6, de la bl. de Rouen, XIIIe siècle, notice et 10 pl. en héliogr. *Les trésors des bibl. de France III*, 26.

5652. — VERNEUIL, cité pittoresque, *Journal de Rouen*, 9 oct. 26.

Le Gerant : G. POUSSIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Le couronnement des lauréats du concours de 1925 5
En auto-car de Lyon à Rome par les Alpes, etc., par le Chanoine Ch. Guéry 19
Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie, par le Commandant E. d'Hauterive 35
La Normandie et les origines de la littérature française par René Herval 36
L'Hôtel-Dieu de Fécamp au XVIIIe siècle, par André-Paul Leroux 39
En marge des livres nouveaux, par J. Lenfant et E. d'Hauterive 48
Bibliographie normande (5374 à 5429). 58
Nos collaborateurs à l'honneur (Chanoine Porée), par le Chanoine Ch. Guéry 65
En auto-car de Rome à Lyon (*fin*), par le chanoine Ch. Guéry . 67
Tillières-sur-Avre (Eure), par A. Mouton 86
L'Hôtel-Dieu de Fécamp au XVIIIe siècle (*fin*), par A.-P. Leroux . 93
Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie, par E. d'Hauterive 108
En marge des livres nouveaux, par MM. E. d'Hauterive et abbé E. Thorel. 114
Sur la signification de la Tapisserie de Bayeux, par Mme Abraham 122
Nos collaborateurs (le Commandant E. d'Hauterive), par Maurice d'Hartoy. 129
Tillières-sur-Avre (*suite et fin*), par A. Mouton. 133
Un fédéraliste normand : Dom Mauger, par abbé Queudeville . 152
Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie, par E. d'Hauterive 164
Les sarcophages de l'abbaye de Pental, par J. Leroy. 169
Travaux normands, par Maurice d'Hartoy et Chanoine Ch. Guéry 175
En marge des livres nouveaux 182
Bibliographie normande (5430 à 5524) 183
Nos collaborateurs (M. Pierre Chirol), par Maurice d'Hartoy . . 193
Un fédéraliste normand : dom Mauger, par l'abbé Queudeville (*suite*). 197
Une abbesse bénédictine de Verneuil (*suite*). 210
Prieuré de Saint-Nicolas de Maupas, par Alfred Ruault. . . . 221
Les Ligures et la Région de l'Eure, par M. Jean Mathière . . . 230
Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie, par E. d'Hauterive 236

Digitized by Google

Au diocèse d'Evreux (1791-1792), par le Chanoine Uzureau . . 242
En marge des livres nouveaux, par le Chanoine Guéry et E. Vivier 246
Bibliographie normande (nº 5525 à 5575). 251
Un fédéraliste Normand : dom Mauger (*suite*), par l'abbé Quéudeville 257
Une abbesse bénédictine de Verneuil (*suite*). 272
Prieuré de Saint-Nicolas de Maupas (*suite*), par Alfred Ruault . 286
Le Monastère de Pental à Saint-Samson-de-la-Roque, par Léon Coutil. 298
Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie, par E. d'Hauterive 302
Nos collaborateurs à l'honneur (Chanoine Vacandard) par le Chanoire Guéry 308
Les communications entre Evreux et Rouen, etc, par Jean Mathière. 309
Sonnets, par René Herval. 315
Bibliographie normande (5576 à 5601). 317
Nos collaborateurs (Mlle de Courten), par Maurice d'Hartoy . . 321
Nos collaborateurs à l'honneur (M. Paul Le Cacheux), par le Chanoine Guéry. 327
A nos chers abonnés, par le Chanoine Guéry 328
Un fédéraliste normand : Dom Mauger (*suite*), par l'abbé Quéudeville 330
Prieuré de Saint-Nicolas de Maupas (*suite*), par Alfred Ruault. 337
Les Communications entre Evreux et Rouen (*suite et fin*), par Jean Mathière 364
Un dernier mot sur le monastère de Pental, par J. Leroy . . . 369
En marge des livres nouveaux, par le chanoine Guéry et Maurice d'Hartoy 371
Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie, par E. d'Hauterive 375
Bibliographie normande (5602 à 5652). 377
Table des Matières 382
Table des Auteurs 384

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

ABRAHAM (Mme). . . Sur la signification de la tapisserie de Bayeux 122

COUTIL (Léon) . . . Le Monastère de Pental (notes supplémentaires) 298

GUÉRY (chanoine Ch.). En auto-car de Lyon à Rome 19
— Rome à Lyon 67
Nos collaborateurs à l'honneur (chanoine Porée) 65
Travaux normands : Eliphas Lévi, etc. . 175
Nos collaborateurs à l'honneur (chanoine Vacandard) 308
Nos collaborateurs à l'honneur (Paul Le Cacheux) 327
A nos chers abonnés 328

HARTOY (Maurice D') . Nos collaborateurs (E. d'Hauterive) . . 129
— (Pierre Chirol) . . 193
— Mlle de Courten . . 321
Travaux normands : Jumièges. 115

HAUTERIVE (Ernest D'). L'Intermédiaire des chercheurs et curieux de Normandie . . . 35-108-164-236-302-375
En marge des livres nouveaux . . . 48-114

HERVAL (René) . . . La Normandie et les origines de la littérature française 36
Sonnets à Ronsard. 315

LEROUX (Paul-André) . L'Hôtel-Dieu de Fécamp au XVIIIe siècle 39-93

LEROY (J.). . . . . Les sarcophages mérovingiens du Monastère de Pental 169
Un dernier mot sur Pental 369

MATHIÈRE (Jean). . . Les ligures et la Région de l'Eure. . . 230
Les communications entre Evreux et Rouen à l'époque gallo-romaine. . . . 309-364

MOUTON (A.) . . . . : Tillières-sur-Avre (Eure) 86-133

QUEUDEVILLE (abbé) . Dom Mauger 152-197-257-330

RUAULT (A.) . . . . Prieuré de Maupas (Eure) . . 221-286-337

THOREL (E.) . . . . En marge des livres nouveaux 114

UZUREAU (chanoine) . Au diocèse d'Evreux 242

VIVIER (E.) . . . . En marge des livres nouveaux. . . . 246

X***. . . . . Abbaye de Verneuil (Mme de Médavy) 210-272

Evreux, Imp. de l'Eure, 6. rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les deux mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, D^r

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RETURN TO → **CIRCULATION DEPARTMENT**
202 Main Library 642-3403

LOAN PERIOD 1	2	3
4	5	6

LIBRARY USE

This book is due before closing time on the last date stamped below

DUE AS STAMPED BELOW

LIBRARY USE
MAR 31 1978
REC. CIR. MAR 31 '78

UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
FORM NO. DD6A, 8m, 4'77 BERKELEY, CA 94720

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google